This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,381,778

PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

PÉTRARQUE

ET L'HUMANISME

DU MÊME AUTEUR.

LA BIBLIOTHÈQUE DE FULVIO ORSINI, *Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance* (XIVe-XVIe siècles). Paris, Bouillon, gr. in-8. . . . . 15 fr.

(70e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études).*

DE PATRUM ET MEDII AEVI SCRIPTORUM CODICIBUS IN BIBLIOTHECA PETRARCAE OLIM COLLECTIS. Paris, Bouillon, in-8. . . . . 2 fr.

LE CANZONIERE AUTOGRAPHE DE PÉTRARQUE. Paris, Klincksieck, in-16. 2 fr.

LE « DE VIRIS ILLUSTRIBUS » DE PÉTRARQUE, *Notice sur les manuscrits originaux suivie de fragments inédits.* Paris, Klincksieck, in-4. . . 3 80

(Du t. XXIV, I, des *Notices et extraits des manuscrits.*)

LES CORRESPONDANTS D'ALDE MANUCE, *Matériaux nouveaux d'histoire littéraire* (1483-1514). Paris, Klincksieck, in-4 . . . . . 10 fr.

ÉRASME EN ITALIE, *Étude sur un épisode de la Renaissance avec douze lettres inédites d'Érasme.* Paris, Klincksieck, in-8 . . . . . 3 50

LETTRES DE JOACHIM DU BELLAY, *publiées pour la première fois d'après les originaux.* Paris, Charavay, in-8. . . . . 6 fr.

IL VIAGGIO IN ITALIA DI ENRICO III RE DI FRANCIA, *e le feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino.* Turin, Roux et Cie, in-8. . . . 5 fr.

(En collaboration avec Angelo Solerti.)

858
P490
N5p

PÉTRARQUE

ET L'HUMANISME

THÈSE PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

PIERRE DE NOLHAC
Ancien membre de l'École française de Rome,
Maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études.

(AVEC UN PORTRAIT ET TROIS PLANCHES DE FAC-SIMILÉS)

PARIS
ÉMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67
EN FACE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1892

A Monsieur Gaston Paris,

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France,

Président de l'École pratique des Hautes Etudes

(Section des sciences historiques et philologiques).

CHER PRÉSIDENT,

Un chapitre d'incertitudes et d'hypothèses chez les meilleurs biographes de Pétrarque, une page précise de M. Delisle, quelques lignes peu exactes dans les travaux généraux sur le XIVe siècle, voilà tout ce qu'on possède, comme vous le savez, sur la bibliothèque de Pétrarque. Il reste à faire l'histoire de cette collection intéressante à bien des titres et d'où on pourrait presque dire que l'humanisme est sorti. On répète encore le mot de Boccace écrit au lendemain de la mort de celui qu'il nommait son maître: *De bibliotheca pretiosissima uiri illustris... alii uaria credunt, alii referunt.* Quels étaient les livres de Pétrarque? que sont-ils devenus après lui? qu'apportent-ils à la connaissance de son esprit et de ses études? Le travail qui suit essaye de répondre à ces questions. Vous direz s'il y a réussi et s'il y avait utilité véritable pour l'histoire des lettres à restituer et à décrire, en un détail aussi minutieux, la première bibliothèque de la Renaissance.

Cette tentative est née d'encouragements venus d'Italie, lors de l'heureuse rencontre des manuscrits autographes de Pétrarque à la Vaticane. La méthode suivie a été fort simple. Après avoir acquis, au prix, je l'avoue, d'assez longs tâtonnements, la connaissance de l'écriture du poète aux diverses époques de sa vie et de ses habitudes dans l'annotation des livres, je me suis mis à rechercher dans les bibliothèques les volumes portant des signes de cette provenance. Quelques-

uns, désignés par une tradition plus ou moins célèbre, ont été reconnus faux; d'autres, et des plus précieux pour les études sur l'humanisme de Pétrarque, ont été identifiés avec certitude. Ces recherches restent malheureusement incomplètes : j'aurais dû, logiquement, visiter toutes les bibliothèques d'Europe contenant des manuscrits antérieurs au xve siècle et ne pas me contenter des quelques milliers de volumes dont j'ai vérifié l'écriture et examiné les marges. Toutefois, après plusieurs années, les pièces essentielles de la collection étant réunies, j'ai cru pouvoir m'arrêter, laissant à d'autres le soin de découvrir, à l'aide des fac-similés publiés, celles qui nous manquent.

Parmi les fonds latins que je pense avoir explorés entièrement, au moins pour les manuscrits d'auteurs classiques, il semble utile de faire connaître les suivants : la Bibliothèque Marcienne de Venise, les Bibliothèques universitaire, capitulaire et municipale de Padoue, la bibliothèque municipale de Bologne, l'*Estense* de Modène et la *Malatestiana* de Cesena, le fonds du couvent de S. Marco à la Laurentienne et à la Nationale de Florence. En beaucoup d'autres, je n'ai pu que pratiquer des sondages, par exemple à l'Ambrosienne et à la Vaticane, qui renferment vraisemblablement d'autres manuscrits de Pétrarque que ceux que j'ai décrits ; j'ai surtout le regret de n'avoir pas visité les collections du British Museum, où tant de manuscrits latins sont de provenance italienne. Au reste, le fonds latin de la Nationale de Paris m'a fourni un champ d'explorations qui, pour des raisons dont vous trouverez l'exposé au second chapitre, devait être particulièrement fécond. L'inépuisable bonté de M. Deprez et la patience amicale de M. Moranvillé ont facilité ce travail. De tant d'heures passées dans la poussière des vieux volumes, je n'ai pas le droit de me plaindre ; l'ennui de quelques vaines journées a été largement payé par les émotions de la découverte et par le plaisir d'étudier un Pétrarque inconnu.

Vous le savez en effet mieux que personne, cher Président, les recherches d'érudition comportent une part, quelquefois grande, de sentiment. Cette part ici ne pouvait être médiocre. Quiconque s'est occupé longuement de Pétrarque et a pénétré dans l'intimité de son génie lui demeure lié par une véri-

table affection, qui traverse les siècles pour aller à lui, comme faisait la sienne pour les Anciens. Le grand poète humaniste, si voisin de notre siècle par son esprit, si semblable à nous par ses faiblesses, exerce sur qui l'approche une séduction à laquelle on ne résiste pas. De là, l'enthousiasme des « pétrarquistes » d'autrefois et d'aujourd'hui, cette ardeur d'étude qui ne le cède point à celle du cercle grandissant des « dantistes », ce culte d'autant plus sincère que la chapelle de Pétrarque est aujourd'hui plus restreinte et ses fidèles moins nombreux.

C'est en vue de ce très petit groupe d'amis du poète, disséminés pour la plupart hors de France et jusqu'en Amérique, que ce travail a été composé. Je sais qu'ils le liront, l'étudieront et mettront quelque passion à le discuter. Je le leur offre avec confiance, certain qu'ils n'y trouveront rien de superflu et que les plus minimes scholies de notre Pétrarque exciteront leur curiosité ; je le leur livre aussi avec humilité, car eux seuls verront bien tout ce qui y manque.

Ces lecteurs rares et précieux voudront bien remercier avec moi, non seulement d'obligeants confrères dont ils rencontreront les noms chemin faisant, mais surtout deux érudits qui ont pris la peine de lire la plus grande partie de mes épreuves : l'un, M. Henry Cochin, m'a suggéré des additions et des observations d'autant plus sûres qu'il est, à l'heure actuelle, l'homme de France connaissant le mieux Pétrarque ; l'autre, M. Paul Lejay, a mis au service de textes parfois difficiles à établir son expérience bien connue de latiniste.

Je n'ai pas craint de citer en assez grand nombre les passages des œuvres de Pétrarque relatifs aux auteurs anciens, surtout lorsqu'ils figurent dans les ouvrages peu communs ou dans ceux dont les éditions donnent un texte cruellement défiguré. Beaucoup de corrections m'ont été fournies par des manuscrits de Paris. Les morceaux inédits de Pétrarque se présentent dans le volume avec l'orthographe du manuscrit ; les autres gardent, sauf indication contraire, l'orthographe de l'édition. Ne vous étonnez donc point de trouver juxtaposés trois systèmes orthographiques : le mot *epistulae*, par exemple, qui paraîtra correctement dans les textes antiques cités, peut se rencontrer tout à côté sous les formes *epistolae* ou *epistole*, ces dernières devant montrer, au premier coup

d'œil, dans un texte de Pétrarque, s'il est emprunté à une édition ou à un manuscrit.

Destinées à l'origine aux seuls « pétrarquistes » et aux historiens du livre, ces pages, par les développements qu'elles ont pris, intéresseront peut-être quelques autres personnes et pourront être consultées, par exemple, comme un répertoire des idées de Pétrarque sur l'antiquité. Veuillez leur accorder vous-même, cher Président, quelques marques de cette curiosité si large que nous aimons en vous. Vous êtes de ceux qui, chez nous, sont restés fidèles aux lettres italiennes, et je sais par expérience avec quelle bienveillance vous en encouragez l'étude. Je voudrais que ce travail, offert à nos amis d'Italie, ne fût pas trouvé par eux indigne de l'École laborieuse où j'ai l'honneur d'enseigner et qui vous a choisi pour son chef.

Versailles, avril 1892.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Note bibliographique. 5

INTRODUCTION. — DU RÔLE DE PÉTRARQUE DANS LA RENAISSANCE . 9

CHAPITRE I. — PÉTRARQUE BIBLIOPHILE. 33

Premières lectures et premiers livres de Pétrarque. — Voyages de jeunesse. — Séjour à Paris et à Rome. — Les livres et les amis à Vaucluse. — Acquisitions nouvelles en Italie. La bibliothèque quitte Vaucluse. — Les livres à Milan. — Le *studio* de P. — Les manuscrits des Pères. — Zèle des amis de P. pour lui procurer des livres. — Dons, achats, transcriptions. — Recherches lointaines. — La miniature et la reliure chez P. — Ses goûts paléographiques. — Ses copistes. — La bibliothèque à Venise. — Projet de legs à S. Marc. — Proposition acceptée par le Grand Conseil. — Les livres à Padoue et à Arquà. — La mort de Pétrarque.

CHAPITRE II. — LES LIVRES DE PÉTRARQUE APRÈS SA MORT. . . 74

Correspondance des Florentins avec la famille de Pétrarque. — Lettres de Salutati. — La bibliothèque à Padoue. — Traditions relatives à Venise. — Le legs de P. n'a pas été rempli. — Dispersion de la bibliothèque. — Rôle de François de Carrare. — Passage de livres de P. chez les Visconti. — Extrait de l'Inventaire de Pavie. — Livres de P. chez Alphonse Ier de Naples. — Manuscrits venus en France. — Manuscrits restés en Italie. — Attributions apocryphes. — Liste de manuscrits provenant de P. — Étendue et caractère général de la bibliothèque. — Copies faites pour P. — Les annotations.

CHAPITRE III. — PÉTRARQUE ET VIRGILE. 105

Pétrarque et la biographie de Virgile. — P. et la légende virgilienne. — Théorie de la composition poétique. — L'allégorie dans Virgile. — L'Énéide et la légende de Didon. — Virgile modèle de P. — Anecdote racontée par Dondi. — Le Virgile de l'Ambrosienne. — Interprétation des Bucoliques. — Annotation de Virgile et de Servius. — Les cartes géographiques de P. — Notes de métrique et de prosodie, notes morales, souvenirs per-

sonnels. — Auteurs cités dans les marges. — Sur Lucrèce. — Essai d'un *Virgilius illustratus*.

CHAPITRE IV. — PÉTRARQUE ET LES POÈTES LATINS. 136

Pétrarque imitateur des poètes romains. — Lecture de Catulle et de Properce. — La dixième églogue de P. — Sur Tibulle. — P. et Ovide. — L'Horace de la Laurentienne. — Scholies de P. — Lectures des satiriques. — P. et Plaute. — P. biographe de Térence. — Sur le Térence de P. — Comédie composée par P. — Lucain. — Stace. — Le Stace annoté par Francesco Nelli. — Le manuscrit de Claudien. — Recueil de poètes et de mythographes. — Ausone. — Sur Martial. — Autres poètes. — P. et les poètes chrétiens.

CHAPITRE V. — PÉTRARQUE ET CICÉRON. 176

Cicéron modèle de Pétrarque. — Cicéron jugé par P. — Recherche des manuscrits de Cicéron. — Découvertes de P. sur Cicéron. — Manuscrits de Lapo da Castiglionchio. — Le Cicéron de la bibliothèque de Troyes. — Compilation anonyme du XIVe siècle sur Cicéron. — P. lecteur de Cicéron. — Réserves philosophiques. — Rapprochements et références. — La question de l'*Hortensius*. — Manuscrit renfermant les *Philippiques*. — Manuscrit du Commentaire de Victorinus. — Discours de Cicéron connus de P. — Ouvrages de rhétorique. — Lettres. — Les œuvres perdues. — La question du *De Gloria*. — Les illusions de Pétrarque.

CHAPITRE VI. — PÉTRARQUE ET LES HISTORIENS ROMAINS. . . . 224

Pétrarque historien. — Son culte pour Tite-Live. — Le manuscrit de Tite-Live. — Son histoire, ses possesseurs. — Raimondo Soranzo. — Le cardinal Giovanni Colonna. — Première annotation du manuscrit. — Annotation de P. — Sommaires et renvois pour faciliter les recherches. — Notes de topographie antique. — Auteurs cités dans le Tite-Live. — Suétone, Florus, Justin, etc. — Salluste. — Les *Commentaires* et la *Vie de César* par P. attribuée à J. Celsus. — Autres sources historiques de P. — Valère-Maxime. — Les deux manuscrits de l'*Histoire Auguste* chez P. — Ses annotations. — Son goût du détail biographique. — Ses sentiments pour l'empire romain. — Notes de numismatique et d'iconographie. — P. et l'art antique. Sur Tacite.

CHAPITRE VII. — PROSATEURS LATINS LUS PAR PÉTRARQUE . . . 268

Plaintes de P. sur la perte des auteurs anciens. — Son admiration pour Pline. — Le manuscrit de Pline. — Scholies de P. — Observations sur la géographie, l'histoire de l'art, etc. — Souvenirs personnels. — P. et Quintilien. — Le manuscrit de Quintilien. — Les notes de « Silvanus ». — Le manuscrit de Quinte-Curce. — P. lecteur de Quinte-Curce. — Manuscrit

contenant Apulée, Palladius, Frontin et Végèce. — Aulu-Gelle, Macrobe, Nonius, Martianus Capella, Vitruve, Firmicus Maternus, Cassiodore, Boèce, Pomponius Mela, Solin, Vibius Sequester. — Sur Hygin. — Sur Caton. — P. et Varron. — P. et Sénèque. — Les controverses. — Les tragédies. — Les apocryphes. — Jugements de P. sur Sénèque. — Influence de Sénèque sur Pétrarque.

CHAPITRE VIII. — PÉTRARQUE ET LES AUTEURS GRECS. 318

Idées de P. sur la littérature grecque. — Son double culte pour Homère et Platon. — Textes grecs d'Homère et de Platon chez P. — Rôle de Barlaam dans la vie de P. — Prétendues traductions de Platon. — Le manuscrit de Chalcidius. — P. platonicien. — P. et Aristote. — Manuscrit contenant des traductions d'Aristote. — Autres traductions du grec chez P. — Histoire de la traduction d'Homère. — Léon Pilate chez P. et à Florence. — Boccace et l'étude du grec. — Manuscrit de la traduction d'Homère. — Études de P. sur Homère. — Ses scholies mythologiques. — Interprétation des mythes antiques : sens naturel, moral, historique. — Auteurs cités dans l'annotation. — Scholies renfermant des mots grecs. — P. précurseur de l'hellénisme.

CONCLUSION. — L'ANTIQUITÉ DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE PÉTRARQUE. 369

EXCURSUS. 373

I. — L'iconographie de Pétrarque. 375
II. — Pétrarque jardinier. 385
III. — Pétrarque dessinateur. 394
IV. — Les livres de Pétrarque chez les Fregoso. 397
V. — Notice sur un Cicéron copié par Tedaldo della Casa. . . 401
VI. — Les mémoriaux intimes de Pétrarque. 405
VII. — Les ouvrages en langue vulgaire chez Pétrarque. . . . 412

Addenda. 423

Index des noms. 433

Fac-similés tirés des manuscrits de Pétrarque.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

La bibliographie pétrarquesque est immense. Non seulement Pétrarque est, de tous les classiques italiens, celui qui a été le plus fréquemment réimprimé (il y a 400 éditions du *Canzoniere*), mais encore les ouvrages qui touchent de près ou de loin à sa biographie et à ses œuvres pourraient former une vaste bibliothèque. Toutefois, l'érudit qui aborde cette étude à un point de vue de recherche scientifique peut négliger presque entièrement les travaux antérieurs aux publications de Fracassetti, qui ont provoqué un renouvellement dans les études pétrarquesques et ont joué à ce point de vue, en notre siècle, le rôle des célèbres *Mémoires* de l'abbé de Sade au siècle dernier. Malgré de très graves défauts, que connaissent tous les travailleurs, les éditions, traductions et notes de Fracassetti ont eu le mérite de donner naissance à une série de travaux d'ensemble sur Pétrarque, qui ont fait connaître à un large public l'homme, le poète et l'humaniste, et ont presque tous apporté du nouveau à l'histoire littéraire. Les principaux sont ceux de Mézières (Paris, 1868), De Sanctis (Naples, 1869), L. Geiger (Leipzig, 1874), G. Koerting (Leipzig, 1878), Fuzet (Lille, 1883), Bartoli (Florence, 1884) ; le plus complet et souvent le plus sûr est celui de Koerting, qui demande cependant, à l'heure actuelle, à être remplacé.

Beaucoup d'ouvrages généraux sur la Renaissance et sur la littérature italienne ont fait à Pétrarque une place importante : je ne citerai ici que les ouvrages classiques de deux morts, celui de Voigt (Berlin, 1880) et celui de Gaspary (Leipzig, 1885), auxquels je voudrais ajouter des pages plus courtes de Gebhart (Paris, 1879), de Symonds (Londres, 1881), et de quelques autres écrivains qui ont compris avec eux et justement apprécié le rôle de Pétrarque. Outre ces ouvrages, notables surtout par les vues générales, on a vu se multiplier en ces derniers temps des mémoires consacrés à éclairer certaines parties de la vie de Pétrarque et de ses amis, à commenter les points obscurs des œuvres italiennes, à mettre en lumière de nouvelles œuvres latines ou des manus-

crits intéressants. Tels sont, pour n'indiquer que des travaux italiens, les recueils collectifs de Padoue et de Venise, publiés à l'occasion du cinquième centenaire de la mort de Pétrarque, les livres de Hortis, qui, en s'occupant des œuvres latines de Boccace, a touché sans cesse à celles de son contemporain, les belles études de Zumbini, Carducci, D'Ovidio, Zardo, Kirner, et d'autres que j'aurai occasion de citer au cours de mes propres recherches. On doit consulter avant tout, pour la bibliographie du sujet, le précieux travail de W. Fiske, *A catalogue of Petrarch books* (Ithaca, New-York, 1882), l'article du *Répertoire* de Chevalier (dont il existe un tirage à part, *Pétrarque, bio-bibliographie,* Montbéliard, 1880), puis les ouvrages suivants, spécialement consacrés à la description des éditions de Pétrarque : Marsand, *Biblioteca petrarchesca,* Milan, 1826 (la collection de Marsand a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre); Hortis, *Catalogo delle opere di F. Petrarca esistenti nella Petrarchesca-Rossettiana,* Trieste, 1874 ; Ferrazzi, *Bibliografia petrarchesca,* Bassano, 1877 (extrait du tome V de l'*Enciclopedia dantesca*) ; Fiske, *Hand-list of Petrarch editions in the Florentine public libraries,* Florence, 1886.

Voici les éditions dont j'ai cru devoir me servir. Pour la plus grande partie des œuvres en prose, je renvoie à la dernière édition des *Opera omnia* (*Basileae, apud Sebast. Henricpetri,* 1581, in-folio), qui est, comme on le sait, fort incomplète malgré son titre ; j'y renvoie également pour les églogues et les épîtres en vers, l'édition des *Poemata minora* de Rossetti, Milan, 1829-34, détruisant arbitrairement le classement des manuscrits, sans se faire pardonner cette faute par une amélioration suffisante du texte. Pour l'*Africa,* un des très rares ouvrages de Pétrarque qui aient été convenablement édités, je me sers de l'édition critique de Corradini, dans *Padova a F. Petrarca,* Padoue, 1874. Pour les *Familiares* et les *Variae,* on ne les trouve complètes que dans l'édition de Fracassetti, Florence, 1859-1863[1], dont le texte est loin

1. Les sept volumes de traduction publiés par Fracassetti (Florence, 1863-1870) contiennent à peu près la totalité des lettres en prose de P. ; ce travail ne tient nulle part lieu du texte, sur lequel il faut toujours le vérifier. V. Develay a entrepris de traduire en français les œuvres poétiques latines de P. et sa correspondance complète. On trouvera la liste de ce qui a paru dans le dernier volume publié, *Lettres de François Pétrarque à Jean Boccace,* Paris, 1891. Les plus importantes de ces traductions sont celles du *Secretum* (1879), de l'*Africa* (1879), des *Églogues* (1891 ; cf. *Revue critique,* 1891, I, p. 471) ; celle des *Epîtres métriques* n'a pas été réunie en volume et doit être cherchée dans le *Bulletin du bibliophile,* années 1882-1885.

d'être définitif. Pour les *Seniles,* je renvoie à l'édition de Bâle, en indiquant toutefois l'ordre des lettres dans les manuscrits, ordre suivi dans la traduction de Fracassetti qui n'a point édité ce recueil. Pour la « Vie de César », je renvoie à l'édition de Schneider, Leipzig, 1827, et pour le reste du *De Viris,* faute de mieux, à celle de Razzolini, Bologne, 1874. Un court opuscule, l'*Itinerarium Syriacum,* a été édité avec soin par G. Lumbroso dans ses *Memorie del buon tempo antico,* Turin, 1889. Le « Discours d'ambassade au roi Jean » ne se trouve que dans le travail de Barbeu du Rocher paru dans les *Mémoires divers présentés à l'Académie des Inscriptions,* 2e série, tome III, Paris, 1854. Enfin, des morceaux inédits ont été donnés par Hortis, *Scritti inediti di F. Petrarca,* Trieste, 1874 (discours), et par Nolhac, *Le De Viris illustribus de Pétrarque,* Paris, 1890 (fragments historiques).

On voit combien les œuvres de Pétrarque sont dispersées et quels inconvénients en résultent pour le travail. La plupart de ces œuvres, et notamment plusieurs des livres de polémique et de philosophie, n'existent même que dans les très incorrectes éditions in-folio du XVIe siècle, dont la lecture est, par suite de cette incorrection, extrêmement pénible. Il y a tel ouvrage qu'il est plus aisé de lire dans un manuscrit, même de texte médiocre, qu'en ces éditions. Pétrarque et le milieu intellectuel de son temps, que sa production latine révèle si bien, ne pourront être étudiés convenablement que lorsque aura paru cette édition critique générale réclamée par les « pétrarquistes », travail considérable sans doute, mais qui pourrait être exécuté plus promptement qu'il ne semble, après un bon classement des manuscrits, s'il était réparti entre plusieurs mains. Ces œuvres, malgré les parties complètement mortes qu'elles renferment, restent encore, dans l'ensemble, remplies du grand souffle qui les anima et importantes par la place qu'elles tiennent dans l'histoire. Elles établissent un des titres les plus sérieux que l'Italie de la Renaissance ait à la gratitude de l'Europe. Pour l'Italie savante d'aujourd'hui, formée aux meilleures écoles de travail et jalouse d'honorer ses grands hommes, ce serait, semble-t-il, la plus digne façon de préparer, pour 1904, la célébration du sixième centenaire de Pétrarque.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Op.	*Opera* (*Basileae, apud Seb. Henricpetri,* 1581, in-fol.).
Op. II.	Deuxième partie, contenant les œuvres latines en vers.
Rem.	*De remediis utriusque fortunae libri II.*
Vit. sol.	*De uita solitaria libri II.*
Ot. rel.	*De otio religiosorum libri II.*
Ver. sap.	*De uera sapientia dialogi II.*
Secr.	*De contemptu mundi dialogi III* (Secretum).
Rer. mem.	*Rerum memorandarum libri IV.*
Itin. Syr.	*Itinerarium Syriacum.*
De ign.	*De sui ipsius et multorum ignorantia.*
Contra Gall.	*Apologia contra cuiusdam Galli calumnias.*
Contra med.	*Inuectiuarum contra medicum quemdam libri IV.*
De Vir. ill.	*De Viris illustribus* [*epitome*].
Fam.	*Epistolae de rebus familiaribus libri XXIV.*
Sen.	*Epistolae de rebus senilibus libri XVII.*
Sine tit.	*Epistolae sine titulo.*
Var.	*Epistolae uariae.*
Epist.	*Epistolarum* [*metricarum*] *libri III.*
Afr.	*Africae libri IX.*

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Op.	*Opera* (*Basileae, apud Seb. Henricpetri,* 1581, in-fol.).
Op. II.	Deuxième partie, contenant les œuvres latines en vers.
Rem.	*De remediis utriusque fortunae libri II.*
Vit. sol.	*De uita solitaria libri II.*
Ot. rel.	*De otio religiosorum libri II.*
Ver. sap.	*De uera sapientia dialogi II.*
Secr.	*De contemptu mundi dialogi III* (Secretum).
Rer. mem.	*Rerum memorandarum libri IV.*
Itin. Syr.	*Itinerarium Syriacum.*
De ign.	*De sui ipsius et multorum ignorantia.*
Contra Gall.	*Apologia contra cuiusdam Galli calumnias.*
Contra med.	*Inuectiuarum contra medicum quemdam libri IV.*
De Vir. ill.	*De Viris illustribus* [*epitome*].
Fam.	*Epistolae de rebus familiaribus libri XXIV.*
Sen.	*Epistolae de rebus senilibus libri XVII.*
Sine tit.	*Epistolae sine titulo.*
Var.	*Epistolae uariae.*
Epist.	*Epistolarum* [*metricarum*] *libri III.*
Afr.	*Africae libri IX.*

PÉTRARQUE

FRONTISPICE DU MANUSCRIT DU « DE VIRIS ILLUSTRIBUS » (PAR. 6069 F)

AYANT APPARTENU A FRANÇOIS DE CARRARE

PÉTRARQUE ET L'HUMANISME

INTRODUCTION.

DU RÔLE DE PÉTRARQUE DANS LA RENAISSANCE.

Dans le mouvement d'études fait en ce siècle autour de Pétrarque, sa gloire poétique n'a point gagné, son caractère moral a subi les contestations les plus diverses, mais, comme initiateur de la Renaissance, il n'a cessé de grandir à mesure qu'on l'a mieux connu. Les dernières recherches sont venues rajeunir ainsi le laurier du poète, qui reste le premier lyrique de l'Italie sans que personne puisse voir en lui le rival de Dante. Son rôle s'en trouve, d'ailleurs, fort élargi. L'écrivain, que revendiquait seule une littérature nationale, a pris place parmi ceux qui ont contribué à notre civilisation présente et que tous les peuples ont le devoir d'honorer: « Ce n'est pas seulement dans l'histoire littéraire de l'Italie, mais dans celle du monde civilisé, dans celle même du développement de l'esprit humain, que le nom de Pétrarque brille comme une étoile de première grandeur ; et il n'apparaîtrait pas moins éclatant, n'eût-il pas écrit un seul vers en langue italienne[1]. » Je n'entreprends point de suivre dans le détail l'action entière de Pétrarque sur la Renaissance. Mais il semble utile d'en indiquer ici l'ensemble et de réunir les

1. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums*², t. I, p. 23.

données générales qu'ont fait accepter d'éminents esprits, en les précisant, en les rectifiant peut-être sur quelques points.

La formule qui définit le mieux Pétrarque est celle qui le désigne comme « le premier homme moderne ». Le caractère essentiel de l'homme nouveau que façonne alors l'Italie, l'individualisme, se montre en lui avec une rare vigueur. Par la direction de sa pensée, il échappe presque entièrement à l'influence de son siècle et de son milieu, ce qui est sans doute la marque la moins contestable du génie. Doué tout enfant d'un sens si fin de la beauté que la seule harmonie de la phrase de Cicéron suffit à l'enchanter, il dédaigne, dès l'abord, avec la littérature du moyen âge, les études qui mènent à la renommée et à la fortune, les sciences qui, de son temps, sont la base de toute formation intellectuelle : la jurisprudence, la théologie, la philosophie scolastique. De la voie utilitaire où tout ce qui l'entoure, à Avignon, à Montpellier, à Bologne, le pousse à marcher, il est détourné par un sens poétique extrême, qui l'emportera toute sa vie sur ses autres facultés. Déjà, l'enthousiasme de ses premières lectures lui a révélé ses maîtres, les Anciens ; il n'en veut point d'autres, parce qu'il n'en goûte point d'autres, et les circonstances de sa carrière, qui le rendent de plus en plus indépendant dans l'ordre matériel, lui permettent de suivre son choix. L'imagination le transporte dans le monde de ses livres, le fait vivre en ce passé de sa race, où son patriotisme italien s'enorgueillit et s'exalte :

> Gente di ferro e di valor armata,
> Siccome in Campidoglio al tempo antico
> Talora per Via Sacra o per Via Lata.

Peu à peu, son éducation s'achève dans cette société idéale, qu'il reconstruit d'abord pour lui seul, et son esprit se modèle sur les écrivains qu'il prend pour guides. Sa personnalité y perd sans doute à nos yeux le relief qu'a gardé Dante, à peine initié à l'antiquité ; mais ce qui nous semble artificiel à distance lui crée, pour son époque, une originalité très accentuée, très féconde, qui s'impose à l'étonnement, à la discussion, bientôt à l'admiration de tous.

S'il n'a pas le savoir encyclopédique d'un Vincent de

Beauvais ou d'un Bacon, il offre à son temps l'exemple d'une culture toute différente et non moins vaste, dont sa production littéraire est l'exacte image. A la fois poète épique et lyrique, historien, géographe, moraliste, écrivain religieux, polémiste, orateur même, il montre en lui quelque chose de l'homme universel, tel que l'âge suivant va le connaître. Ce caractère apparaît mieux en certains détails : Pétrarque est curieux d'art et sait lui-même un peu dessiner ; il chante les vers provençaux ou ses propres chansons de langue vulgaire en s'accompagnant sur le luth ; en dehors de ses livres, une foule de choses de la vie extérieure l'intéressent et le passionnent, de la pratique du jardinage à la théorie du gouvernement. La Renaissance, d'Alberti à Michel-Ange, fournira des hommes plus complets ; mais il compte déjà, à ce point de vue, parmi les puissantes figures italiennes de ces grands siècles.

Après s'être formé lui-même par l'antiquité, Pétrarque est entré en guerre contre les fausses sciences et les mauvaises méthodes de son temps, soutenu par un amour ardent de la vérité et par ce dédain de l'ignorance commune, qui ne va pas sans un certain besoin de la braver. Ces deux sentiments, de noblesse inégale, mais chez lui d'égale force, ont inspiré ses longs travaux et dirigé ses polémiques.

L'astrologie régnait dans le monde scientifique d'alors ; elle était consultée par les princes, enseignée par les universités ; l'Église, qui la tolérait quelquefois, reconnaissait la réalité de ces études, puisqu'elle en condamnait certaines pratiques comme l'œuvre du démon. La magie, de son côté, appuyée sur ses longues traditions orientales, inspirait un respect général. Astrologues et magiciens trouvent en Pétrarque un adversaire. Aidé de Cicéron et de S. Augustin, fidèle surtout aux claires notions générales que l'esprit antique lui a communiquées, il s'élève au-dessus de l'explication démoniaque et voit dans les sciences occultes le produit de la folie ou de la malice humaines. Il ne croit ni aux horoscopes, ni aux songes ; toutes les recherches de ce genre sont pour lui bien autre chose que dangereuses, elles sont vraiment vaines et stériles. Il lui faut quelque courage pour dénoncer l'imposture des savants et la crédulité du public, pour

se demander « si l'une était plus odieuse ou l'autre plus ridicule »; et il y a quelque mérite à supporter d'être seul ou à peu près seul à penser ainsi. Pétrarque, en effet, est bien loin d'être soutenu par son temps : à peine si quelques voix isolées lui font écho; on verra même les humanistes, au xve siècle, abandonner en partie le terrain qu'il a conquis pour la science rationnelle.

Au même combat, livré au nom du sens commun, se rattachent ses attaques contre la médecine. Il commence à les porter, sous la forme épistolaire, devant le pape; puis, certaines représailles, que se permettent contre la poésie les médecins d'Avignon, lui mettent la plume à la main sur ce sujet pour le reste de sa vie. Il ne nie pas, au reste, qu'il ne puisse y avoir une science de la médecine, bien qu'il soit douteux pour lui que les anciens eux-mêmes l'aient possédée; mais les praticiens qui s'en réclament de son temps n'en ont pas encore établi la méthode et exploitent, en attendant, avec outrecuidance, la sottise de leurs contemporains. Diverses lettres et quatre livres d'*Invectives contre un médecin* contiennent le détail de cette polémique, qui permet d'entrevoir en même temps les idées de l'auteur sur les sciences de la nature.

Sans doute, il n'a pas cultivé ces sciences et il les a subordonnées outre mesure, dans sa pensée, à l'étude de l'homme moral, mais on peut presque dire qu'il en a aperçu les principes. Ses tentatives d'horticulture raisonnée qu'ont révélées ses notes, ses observations sur la vie des plantes et les circonstances qui peuvent l'influencer, sont déjà de celles qui serviront un jour à fonder la botanique. En des domaines voisins, n'a-t-il pas signalé avec mépris et colère la vanité des recherches de l'alchimie? n'a-t-il pas expressément laissé de côté les bestiaires, les lapidaires, et toute cette littérature légendaire des naturalistes du moyen âge qui encombre encore le *Trésor* de Latini? ne s'est-il pas séparé même de Pline et des Anciens, à propos des fables qu'ils ont transmises et que l'expérience ne vérifiait point? Cette attitude de Pétrarque, qui nous semble si simple, avait quelque nouveauté; elle servait indirectement les intérêts des sciences d'observation, qui allaient fournir à la Renaissance le champ de ses plus durables conquêtes.

Au charlatanisme des médecins et des alchimistes, il donne

pour pendant celui des légistes. Ceux-ci vivent, à ses yeux, dans une science mesquine, sans horizon, dont le seul but est le lucre et la tromperie. Il leur en veut visiblement de la place qu'ils prennent dans la société, au nom d'une érudition qu'on croit universelle ; il se plaît à discuter, la plume à la main, avec le plus fameux juriste d'alors, son ancien maître, Giovanni d'Andrea, pour lui prouver au moins son insuffisance littéraire. Il voudrait voir, dit-il, la jurisprudence appuyée sur la philosophie et sur l'éloquence. Il a quelque idée des monuments du droit romain et n'ignore point tout à fait, sans être capable d'en mesurer l'importance, l'œuvre qu'ont accomplie les jurisconsultes de Justinien ; mais la pratique de son temps le fait douter qu'elle suffise à l'enseignement. Une de ses lettres sur le sujet résume sa pensée en quelques mots : « La science du droit, jadis nourrie par l'éloquence, est tombée d'abord à l'étude aride du droit civil et de l'équité ; puis, décadence plus grave, à l'ignorance et au bavardage. La législation de nos pères, œuvre d'une réflexion profonde et d'un génie lucide, est incomprise ou trahie. La justice, qu'ils ont servie par leur travail, devient une vile marchandise. Ils la défendaient et l'armaient de saintes lois ; on la désarme aujourd'hui pour la prostituer. » Combien doit être estimée davantage, selon lui, l'œuvre de l'orateur et du moraliste, et que ne gagnerait pas la science juridique à se retremper dans ses sources !

Dans le champ philosophique, le débat prend encore plus d'ampleur. Pétrarque ne traite pas mieux les scolastiques de Paris que les décrétalistes de Bologne. Il considère bien la dialectique comme un excellent instrument de travail, « un degré pour s'élever plus haut » ; mais il s'irrite contre ceux qui font du syllogisme le but même de la science, contre ces docteurs « gonflés de néant », comme il les appelle, héritiers indignes de S. Thomas et de maître Albert, disciples de Duns Scot et de la scolastique dégénérée. Un des dialogues où il s'entretient avec S. Augustin donne libre cours à ses sentiments : « Ce bavardage des dialecticiens, qui n'aura jamais de fin, fourmille de définitions embarrassées, matière d'éternelles disputes... Demandez à quelqu'un de ce troupeau la définition de l'homme ou de quoi que ce soit, il aura toujours une réponse prête ; allez-vous plus loin, il gardera le silence, ou

bien, si l'habitude du développement lui donne audace et flux de paroles, sa façon de parler vous montrera qu'il n'a aucune connaissance vraie de la chose qu'il a définie. J'aime à attaquer des personnages si dédaigneusement négligents et si frivolement curieux. Pourquoi travailler sans cesse dans le vide, ô malheureux, et vous exercer l'esprit sur de vaines subtilités? Pourquoi oublier la réalité des choses pour vieillir parmi les mots, et, avec des cheveux blancs et un front ridé, vous occuper toujours d'enfantillages? Et plût à Dieu que votre folie ne nuisît qu'à vous-mêmes, et qu'elle n'eût point gâté trop souvent les plus nobles des jeunes intelligences! » Contre des gens aussi pleins d'eux-mêmes, la raillerie est l'arme la plus sûre; Pétrarque y revient souvent, notamment dans un passage connu où il décrit la ridicule soutenance des thèses doctorales, et, dans notre dialogue même, il se fait appuyer vigoureusement par son saint interlocuteur: « J'avoue, dit celui-ci, qu'on ne peut rien dire d'assez mordant contre ce fléau des études ». Il faut rendre, d'ailleurs, à notre humaniste cette justice, qu'il ne s'est jamais payé de phrases et qu'il s'est habitué à chercher sous les mots des idées claires.

Ce n'est là, d'ailleurs, pour ainsi dire, que le côté extérieur de la philosophie du temps. Si l'on va au fond des choses, on voit que Pétrarque s'en prend au principe d'autorité, avec une hardiesse que les philosophes de profession n'ont pas atteinte avant lui et une vigueur de polémique qui sera rarement dépassée. Il a lu quelques pages d'Abailard; mais je ne crois pas qu'il doive rien ici à ce grand précurseur. Les vrais maîtres de sa pensée ont suffi à lui apprendre le maniement de la recherche personnelle, oubliée, étouffée autour de lui. Les Averroïstes, si nombreux en Italie, se réclament d'Aristote non moins que les scolastiques, et si sa guerre aux premiers prend un caractère plus âpre, à cause de leur hostilité contre le christianisme, il réunit dans le même dédain toute la philosophie de son siècle. On dira avec raison que la sienne est bien incomplète, réduite en fait à la seule morale, formée d'ailleurs à l'école de Cicéron et reflet d'un reflet. En son temps, du moins, elle est bien à lui et à lui seul, et munie déjà des principes qui frayent à l'esprit humain la voie nouvelle.

Un peu embarrassé de s'en prendre à Aristote, que l'anti-

quité tout entière recommande à son respect, il soutient d'abord qu'on ne connaît qu'un Aristote défiguré par les traductions et les commentaires. Du reste, qu'importe, dit-il, « les cinq syllabes de ce nom qui délecte le vulgaire » et cette autorité invoquée à tout propos? « Certes, je trouve qu'Aristote fut un grand homme et fort savant; mais, après tout, ce ne fut qu'un homme; il a pu ignorer certaines choses et même beaucoup; bien plus, pourquoi le taire? Aristote a erré, et même dans les matières les plus importantes. » Ces paroles et d'autres jetées au cours des livres de Pétrarque font époque dans l'histoire des idées; il n'est pas indifférent que l'Italie ait trouvé, au XIVe siècle, un esprit assez libre pour attaquer en face la plus haute autorité du moyen âge, « le maître de ceux qui savent ».

Le besoin d'opposer un nom à celui d'Aristote, autant que l'étude de Cicéron et de S. Augustin, fait deviner à Pétrarque l'importance de Platon. Non seulement il le met à chaque instant en face du Stagirite, mais il proclame la sublimité exceptionnelle et la précellence de sa doctrine. Ce contemplateur de l'autorité ne parle guère ici, il est vrai, que sur le témoignage de ses maîtres, et toute cette question reste un peu vague dans son esprit; mais, là encore, il apparaît comme ayant deviné toute une direction de la pensée moderne, et il est le premier à avoir pris position dans la grande bataille platonicienne qui va remplir le XVe siècle. Ce n'est pas ici le lieu de dire comment ses idées, si complètement imbues de libre examen, s'accordent avec sa foi et sa piété. Mais cet accord même n'est pas aussi surprenant, aussi en dehors des voies de la Renaissance qu'il peut sembler tout d'abord. Notre poète ne cherche dans la philosophie qu'un moyen pour devenir meilleur, et ce moyen, il le trouve, plus sûr et plus complet encore, dans la pratique de la vie chrétienne. Beaucoup d'esprits très hardis du siècle suivant penseront comme lui. Il est telle prière éloquente de Pétrarque, où l'humaniste fait place au croyant, où il s'agenouille « devant le Dieu des sciences, pour le préférer à toute étude et à tout enseignement », dont l'accent se retrouvera aux lèvres de Marsile Ficin et de Pic de la Mirandole.

De la science de son temps, Pétrarque fait table rase, ou

peu s'en faut. Il y substitue l'étude pure et simple de l'antiquité. Les hommes du moyen âge sans doute ont lu et transcrit abondamment les ouvrages païens; mais chacun d'eux n'en a connu qu'un petit nombre et aucun ne les a complètement compris. Les maîtres de grammaire ont puisé dans les auteurs des exemples pour leur enseignement technique, les théologiens ou les philosophes leur ont emprunté des textes à l'appui d'un système; l'esprit antique, nul ne l'a pénétré et n'en a soupçonné même la nature. Certains Italiens, il est vrai, ont gardé avec vénération le souvenir des grands écrivains de Rome, défiguré dans la légende populaire et si vague chez les lettrés même. Brunetto Latini est du nombre de ces écoliers instinctifs de l'antiquité; Dante surtout, par le respect qu'il témoigne aux maîtres de la Grèce et de Rome, dont la plupart ne sont pour lui qu'un nom, « reconnaît en eux les éducateurs éternels de l'humanité »[1]; mais que de confusion et d'ignorance dans la vision du passé chez Latini ou chez Dante, et comme leur information est incomplète! Les écrivains même dont l'érudition est la plus vaste, un Albertano de Brescia par exemple, ne font qu'entasser des citations, souvent mal placées ou travesties par l'interprétation qu'elles reçoivent. Il faut que notre poète paraisse pour qu'il se produise un mouvement durable et un intelligent retour vers les Anciens. On doit admettre que l'Italie y serait arrivée sans lui, puisque tout le moyen âge italien vit de l'obscur désir de la pensée antique; ce pays, si profondément imprégné de la tradition classique, ne pouvait faire autrement que de retrouver un jour la voie perdue; mais, si on supprime, par la pensée, de l'histoire du XIVe siècle l'œuvre et l'action de Pétrarque, on peut se rendre compte du retard que cette marche aurait subi.

La littérature latine classique a été embrassée par lui dans son ensemble, comme elle ne l'avait été par personne depuis l'époque des Pères de l'Église. Il a consacré la meilleure partie de son temps et de sa fortune à en recueillir les restes. Il en a fait ensuite une étude et un classement

1. Gebhart, *Les origines de la Renaissance en Italie*, p. 144 (ch. IV: *La tradition classique*).

dont les grandes lignes sont demeurées, en établissant entre les écrivains des distinctions que tous ses successeurs n'ont pas faites avec autant de sûreté. Il n'a point célébré en bloc l'antiquité et mis sur la même ligne tous les auteurs anciens. Il en est un petit nombre qu'il a lus à fond et relus sans cesse. Virgile, Cicéron, Horace, Tite-Live, les deux premiers surtout, « pour qui, dit-il, l'admiration l'avait conduit à l'amour, et avec qui sa longue étude l'avait rendu tellement familier, qu'il ne pensait pas qu'on pût l'être autant avec des vivants. » Ce qui l'a séduit dans la littérature antique, c'est le caractère d'œuvre d'art. Pour la première fois depuis des siècles, on n'en peut douter, la perfection de la forme a décidé des préférences d'un esprit. Cette recherche du beau pour lui-même et cette distinction établie entre des productions qui le révèlent inégalement, font une des plus fécondes initiatives de Pétrarque ; en même temps, elles instituent à nouveau, à la fin de ce moyen âge qui ne l'a point connue, la critique littéraire.

Il plaît de proclamer ici que cette œuvre considérable d'érudition et de pensée, dont l'importance apparaît davantage à mesure qu'on l'étudie de plus près, a été accomplie au nom de principes esthétiques et par un poète. Pétrarque rêve et compose en poète, même quand il se croit destiné à restaurer et à reproduire dans ses livres la science des Anciens, et cela seul l'empêche d'être un pédant, alors qu'il sacrifie le plus au pédantisme. Sa richesse d'imagination et sa richesse plus grande encore de sentiment ont vivifié sa recherche, soutenu son courage dans les difficultés de l'étude et donné à son rôle cette ardeur d'activité et cette continuité d'effort qui en assurèrent le succès. La transformation de la pensée scientifique, amenée par la Renaissance, a commencé par la rénovation de la forme, et cette rénovation est née de l'enthousiasme, d'abord tout littéraire, ressenti par un poète d'Italie. C'est à son intime génie qu'il doit d'avoir été le premier de ces hommes « qui aimèrent les lettres mortes d'un vivant amour et retrouvèrent dans la poussière antique l'étincelle de l'éternelle beauté »[1].

1. Anatole France, *La vie littéraire*, t. III, p. 346.

A côté des chefs-d'œuvre, Pétrarque voulut mettre tous les ouvrages de l'ancienne latinité, quels qu'ils fussent, devinant que les plus humbles débris de l'édifice détruit par les siècles avaient du prix pour la reconstitution qu'il méditait. Il y comprenait les Pères, qui étaient pour lui « les anciens » de la littérature ecclésiastique, et il n'oubliait point les auteurs grecs, alors disparus de l'Occident, et dont il parvint à se procurer quelques manuscrits et quelques ébauches de traduction. Que de désappointements dans cette recherche de livres! que de cris d'indignation contre les âges barbares, destructeurs de tant de trésors! « Autant j'évoque de noms illustres de l'antiquité, s'écriait-il un jour, autant je rappelle de crimes du temps qui les a suivis! Non content de la honte de sa stérilité propre, il a laissé perdre les livres nés des veilles de nos ancêtres et le fruit de leur génie. Cette époque, qui n'a rien produit, n'a pas craint de gaspiller l'héritage paternel. » Il secoue la torpeur de ses contemporains, les rappelle au devoir qui leur incombe de sauver les restes derniers d'une civilisation pleine de grands exemples et de féconds enseignements. Il s'écrie en une phrase singulièrement consciente : « Je me trouve placé aux confins de deux peuples différents, d'où je regarde à la fois celui du passé et celui de l'avenir ; et la plainte que nos pères ne m'ont pas fait entendre, je veux du moins la transmettre à nos descendants. »

Les livres sont les monuments qui contiennent le plus clairement le dépôt de la pensée antique ; c'est de ce côté qu'il convient de se porter d'abord pour la sauver et la répandre. Pétrarque en multiplie donc les copies et enrichit chaque année sa bibliothèque ; il veut que tous ses chers Anciens « habitent chez lui », où ils seront en sûreté. Il médite même de les mettre après sa mort à la disposition d'un public d'élite, qui saura conserver et enrichir cette collection, qui voudra surtout y chercher ce qu'il y a trouvé lui-même, non seulement des instruments d'étude, mais encore le délassement et la culture désintéressée de l'esprit. C'est la conception d'une bibliothèque publique moderne. Si cette idée n'aboutit point, il n'en a pas moins l'honneur de l'avoir exprimée et de l'avoir jetée peut-être dans le XVe siècle, qui en a vu, avec Bessarion, la réalisation première.

Cependant, il n'est pas tellement absorbé par le « livre »,

qu'il n'envisage ce que nous appelons aujourd'hui l'archéologie. Il n'a point parlé des monuments romains de la Provence, déguisés à ses yeux, je pense, sous les appellations médiévales ; mais, dans le voyage tant désiré qu'il fait à Rome à trente-deux ans, la grandeur des ruines dont il ne peut méconnaître l'origine lui cause une impression profonde. « Je craignais que les livres ne m'eussent fait concevoir une idée excessive de Rome et d'être désenchanté en la voyant. Bien au contraire : elle fut plus grande jadis et ses restes sont plus grands aujourd'hui que je ne me l'étais figuré par mes lectures. » Il peut, dès lors, évoquer en son imagination, avec une force nouvelle, « le temps des aïeux » et tout ce passé plein de gloire que lui ont, d'une autre manière, raconté les historiens : « Nous avions coutume, rappelle-t-il à un ami, d'aller, après avoir parcouru l'immense ville, reposer notre fatigue aux Thermes de Dioclétien, et nous montions parfois sur la voûte de cet édifice jadis merveilleux ; l'air y est sain, la vue libre, et nulle part on ne trouve plus de silence et de chère solitude... Nos promenades à l'intérieur des murs de la ville à demi détruite, nos repos en ce lieu, tout mettait sous nos yeux des monceaux de ruines. » Il faisait alors à son compagnon émerveillé les récits dont témoignaient pour lui ces vénérables pierres, joignant au souvenir des Brutus et des Camille celui des saints et des premiers martyrs, s'essayant à nommer les collines, les temples, les portiques, acceptant souvent, rectifiant quelquefois les erreurs populaires et les légendes des *Mirabilia*. Reconnaissons en lui un des premiers érudits qui aient eu le goût de la topographie de la ville de Rome ; surtout, saluons en lui le premier poète qui ait médité en moderne devant ses ruines.

Au bonheur d'admirer ces débris se joint déjà chez Pétrarque le souci de les conserver. Il écrit à Paolo Annibaldi une lettre en vers pour le supplier de restaurer, de défendre au moins ces murs mutilés, qui ont résisté aux Barbares, mais que chaque jour détruisent l'abandon des Papes et la honteuse incurie des habitants : « Ce sera un honneur pour toi d'avoir sauvé des ruines, car ces ruines attestent quelle fut jadis la gloire de Rome inviolée. » Il se montre ici plus rapproché de nous que beaucoup d'humanistes des siècles brillants qui, pleins d'enthousiasme pour les livres et pour les objets

d'art des Anciens, n'ont prêté aucune attention aux restes de leurs édifices ; il est plus avancé qu'Érasme lui-même, qui a visité Rome à trois reprises et habité l'Italie longtemps sans faire une observation sur un monument antique. Sa religion des ruines n'est peut-être qu'un sentiment de patriote ou qu'une rêverie de poète ; elle le place pourtant au-dessus de ces princes, papes, prélats, grands amis des arts et des lettres, Mécènes généreux et convaincus, actifs promoteurs de la Renaissance, qui détruisent ou laissent détruire les constructions romaines, sans que nulle voix, d'ailleurs, s'élève autour d'eux pour protester avec l'accent indigné de Pétrarque.

La curiosité de notre humaniste n'est pas moins en éveil sur d'autres points. Il achetait, nous dit-il, pendant son séjour à Rome, les médailles que lui apportaient les paysans et il y déchiffrait avec émotion le nom des empereurs. Moins zélé, moins bien placé aussi que son ami Rienzi, il ne recueillait pas les inscriptions ; mais il lui arrivait d'en lire, d'en citer même, et il se déclarait amateur « passionné » des statues antiques. Il n'y a, en tout cela, sans doute, qu'un pressentiment des merveilleuses études que l'Italie réserve au xve et au xvie siècles; Flavio Biondo et Cyriaque d'Ancone laisseront déjà loin derrière eux les notions confuses de Pétrarque. Pour la recherche des manuscrits au contraire, son zèle ne sera pas dépassé, non plus que le succès de ses découvertes, pas même au temps des Poggio et des Niccoli.

Ce fut un grand jour pour Pétrarque, et auquel longtemps il ne put penser sans pleurer, que celui où, sous le porche de Saint-Agricol, il entretint Nicolas Rienzi de la mission de Rome dans le monde. Il crut avoir trouvé en lui l'homme destiné à relever la République de ses misères et à en renouveler, dans la politique, l'antique splendeur. Lui-même se réservait de rajeunir la gloire littéraire de leur mère commune et de reprendre le travail interrompu de la pensée latine. Le rôle du poète fut ici moins chimérique que celui du tribun. Quand celui-ci tomba à mi-chemin, victime de sa politique à la Tite-Live, Pétrarque, bien que douloureusement atteint, ne suspendit point sa marche et remplit jusqu'au bout la tâche qu'il s'était fixée.

Son œuvre est calquée sur celle de l'antiquité qu'il a exhu-

mée. Elle manque d'originalité dans la forme et souvent dans le fond, et prépare toute une littérature d'imitation, qui entravera presque autant qu'elle servira le développement des littératures nationales. Cette imitation, malgré tout, au moment où il en donne l'exemple, est un grand pas en avant et une nouveauté d'une portée extrême. Elle contribue à former des générations rares et vigoureuses, qui vont mettre, de gré ou de force, les arts et les lettres au service d'un idéal oublié.

Les compositions de Pétrarque et celles de Boccace, qui fut son disciple, aident tout d'abord à maintenir au latin le caractère de langue littéraire par excellence. A la fin de sa vie, Boccace renie ses romans et, à partir du moment où il se met à rêver de poésie épique, Pétrarque n'attache plus d'importance à ses « fragments vulgaires », qu'il traite couramment et sincèrement de bagatelles de jeunesse (*nugae*). Celles de leurs œuvres sur lesquelles comptent ces grands hommes pour arriver à la gloire sont celles qu'on ne lit plus aujourd'hui. En fait, leur calcul ne fut pas aussi faux qu'il a semblé; la plupart de ces œuvres ont eu une popularité immense: « Quoi qu'on fasse, s'écriait Salutati, il faut reconnaître que Pétrarque est supérieur à Cicéron et à Virgile », et le bon chancelier de Florence consacrait de longues pages à développer son sentiment. Le siècle entier pensa comme lui et prit modèle sur cette puissante production latine, qui donnait l'illusion du génie. Pour avoir exercé une telle influence, elle tient aujourd'hui dans l'histoire des lettres la place de ces charpentes cachées qui soutiennent, sans qu'on y songe, les édifices et qu'il est indispensable d'étudier, si l'on veut bien connaître la construction.

La recherche d'art est aisément saisissable dans le style de Pétrarque. S'il traita de même, sous ce rapport, les deux langues dont il se servit, en latin il fut sûrement le premier « styliste » des temps modernes. Il remaniait et perfectionnait ses livres, remplissant de corrections les marges de ses manuscrits de vers ou de prose. On connaît l'état des quelques brouillons italiens conservés au Vatican, les plus anciens autographes de poète que nous possédions. La seconde rédaction de la *Vie de Scipion* révèle aussi des centaines de retouches de pure forme, destinées à augmenter

la clarté du texte, à donner aux phrases plus d'élégance ou de rapidité.

Le résultat importe moins ici que l'effort dont l'exemple est donné. D'ailleurs, médiocre tant qu'on voudra, obscure et ampoulée, pleine d'impropriétés, de fautes de grammaire, de barbarismes même, alourdissant les vers de prosaïsmes et mêlant à la prose des réminiscences de poètes, la langue latine de Pétrarque n'en a pas moins un caractère qui la fait supporter presque toujours ; elle est originale. Il sait déjà que le style doit être l'homme même, puisqu'il veut qu'on y trouve un accent personnel « comme dans la voix », et qu'il revendique pour chaque écrivain le droit de se former un langage. C'est la fin du latin monotone du moyen âge, gardé de toute fantaisie par la sévère éducation de la logique et que Dante lui-même n'a pas songé à libérer. Avec Pétrarque le sentiment individuel, la passion, la couleur envahissent la langue de la scolastique et la transforment. A cette émancipation nous devons le latin de Poggio, celui de Politien et celui d'Érasme.

La plupart des genres cultivés par l'immense littérature de l'humanisme viennent plus ou moins directement de Pétrarque. Si l'épopée latine se nourrit désormais de l'imitation de Virgile, c'est qu'il l'a fait lui-même dans l'*Africa*. L'épître familière en vers, descriptive ou morale, dont il a reçu le modèle d'Horace, il la transmet à Philelphe toute pliée à rendre les sentiments d'un moderne. La bucolique allégorique, héritée d'ailleurs du passé, a un succès moindre ; Pétrarque et ses successeurs immédiats sont ici les derniers représentants d'une forme littéraire qui disparait, tandis qu'au contraire commence après eux cette grande production lyrique et élégiaque, dont ils ont à peine fourni quelques essais. En revanche, l'épître en prose a été entièrement renouvelée par les recueils des *Familiares* et des *Seniles ;* récit d'intimité, étude de politique, dissertation d'érudition ou de morale, elle va fleurir et se développer chaque jour davantage. Quant à l'exemple que l'auteur a donné, en recueillant et en préparant sa correspondance pour le public, il ne sera point perdu ; chaque humaniste entendra laisser à la postérité le témoignage parfois précieux, souvent insignifiant, de ses études et de ses amitiés.

La composition historique tient une grande place dans l'œuvre de Pétrarque. Bien qu'il s'efforce de multiplier et de contrôler les sources et qu'il pratique ostensiblement la critique des témoignages, il travaille plutôt en moraliste qu'en historien. Passionné pour l'étude de l'individu, il demande surtout un enseignement au récit des actions des grands hommes. Il conçoit l'œuvre d'histoire tantôt comme une suite de portraits et d'anecdotes (*Res memorandae*), tantôt comme une biographie (*De Viris illustribus*), double forme qui aura dans la littérature de la Renaissance une égale fortune. On connaît surtout l'importance qu'y va prendre la biographie ; elle se lie à la fois à l'imitation des œuvres de Pétrarque et de Boccace, celui-ci inspiré déjà par celui-là, et au développement de l'idée de la gloire, auquel ils ont l'un et l'autre contribué plus que personne.

Notre poète a, comme historien, un mérite particulier ; c'est à son plus ancien *De Viris* qu'il faut faire remonter la première application de l'intelligence moderne aux légendes de l'antique Orient, tentative bien incertaine sans doute et parfois puérile, toute troublée encore par les traditions latines, mais qui n'est pas sans être digne de quelque attention, si on considère l'insuffisance des renseignements dont disposait l'écrivain. Sur le terrain romain, il était plus sûr de ses pas. Il a retrouvé, on peut le dire, les sources de l'histoire de Rome. En remettant en honneur Tite-Live, qu'il considérait comme le premier historien national, et surtout en le lisant et en l'utilisant avec intelligence, Pétrarque a fraye la voie à un grand nombre d'œuvres importantes. Si, par divers motifs, l'esprit d'indépendance, par exemple, ou le dédain pour son propre temps, il s'est refusé presque toujours au récit des événements contemporains, d'autres causes agissent en sens contraire sur l'esprit de ses successeurs ; mais la méthode des recherches, le ton du récit, la mesure même de l'imitation des Anciens, tout cela est déjà trouvé par Pétrarque et l'historiographie de l'humanisme commence avec lui.

Les dialogues *De contemptu mundi* (*Secretum*) ne seront pas imités, aucun humaniste n'ayant eu l'âme à la fois très haute et très inquiète de Pétrarque ; mais ses traités moraux (*De remediis utriusque fortunae, De uita solitaria,* etc.) seront

refaits à profusion, sous diverses formes. On verra reparaître, appliquée à tous les sujets, la dissertation morale, dont la matière est empruntée plus ou moins directement aux Anciens, semée de leurs citations, et où l'auteur va « de porte en porte » quêter les témoignages des poètes ou des prosateurs. Là, il est vrai, où Pétrarque, malgré son abus de la pensée d'autrui, se mettait lui-même tout entier et révélait à chaque instant son cœur, on ne trouvera que des développements plus ou moins habiles, où les mots souvent tiendront lieu d'idées, où ce qui manquera le plus sera précisément la sincérité.

Un traité d'une extrême importance, le *De ignorantia,* par quelques-unes des questions qui s'y trouvent agitées, est un premier type de la grande discussion philosophique. L'*Itinerarium Syriacum*, né du goût de l'auteur pour les voyages et pour les études géographiques, marque une date dans la restauration prochaine de ces études, surtout par l'essai d'application des textes et des noms antiques aux régions modernes. Il n'est pas jusqu'au genre batailleur dont les humanistes ont tant abusé, l'invective, dont Pétrarque ne fournisse le modèle dans les *Inuectiuae contra medicum quemdam,* les *Epistolae sine titulo,* l'*Apologia contra Gallum*. Ses imitateurs n'y ajouteront que l'ordure et la calomnie personnelle ; il y a déjà mis l'irritabilité de l'homme de lettres et l'aveuglement de l'homme de parti.

Une branche considérable du travail littéraire du xve siècle, la traduction du grec, Pétrarque, incapable de la cultiver lui-même, en est encore pourtant le créateur ; n'a-t-il pas obtenu d'un Calabrais et fait exécuter à ses frais une interprétation littérale de l'*Iliade* et de l'*Odyssée ?* Cette littérature mystérieuse des maîtres de Rome, complètement ignorée en Occident, il en a presque deviné l'importance. Les leçons de grec qu'il a prises, étant encore à Avignon, sont les premières qui aient été données à un humaniste ; s'il n'a pu arriver à une connaissance quelconque de la langue, il a voulu, du moins, essayer de goûter le principal chef-d'œuvre qu'elle ait produit. La traduction qu'il a fait faire, de concert avec Boccace, a révélé à ces deux précurseurs de l'hellénisme et a fait connaître aux premières générations de la Renaissance le monde poétique d'Homère.

Une activité si variée et si large explique l'influence exer-

cée par Pétrarque sur ses contemporains. Il s'attire même des hommages que personne avant lui n'a reçus. Les barons romains oublient un instant leurs féroces querelles pour célébrer, avec un cérémonial antique, son triomphe au Capitole. Les princes s'estiment honorés de l'héberger. Un vieux maître d'école aveugle parcourt toute l'Italie, à pied, appuyé sur deux jeunes gens, pour rencontrer Pétrarque, embrasser ses genoux, baiser ce front sous lequel sont nées tant de pensées sublimes. Après sa mort, les humanistes lui gardent une sorte de culte. On connaît l'histoire de Leonardo Bruni qui fut, à peine adolescent, au milieu des guerres civiles de la Toscane, enfermé dans un château-fort où se trouvait un portrait du poète; la vue de cette image vénérée et les méditations qu'elle lui suggéra suffirent, paraît-il, à lui inspirer la passion des lettres et décidèrent sa vocation. Tel, en d'autres temps, un saint peint sur un mur d'église enflammait un jeune homme pour le cloître.

Ce n'est pas dans le renouvellement de l'art que s'est exercée l'action de Pétrarque sur la Renaissance. On peut cependant deviner en quelque mesure qu'il n'est pas resté entièrement étranger au grand mouvement qui s'accomplissait à côté de lui. Il a conservé des dessins, recherché des miniatures, tenu au nombre de ses trésors cette Madone de Giotto, « dont la beauté, dit-il en son testament, échappait aux ignorants et ravissait les maîtres de l'art. » Il a aimé et fréquenté des artistes. S'il ne parle point des Giottesques et semble ignorer leur œuvre, il a du moins, dans sa jeunesse, connu Giotto. Beaucoup plus tard, les peintres de Padoue qui ont exécuté pour le palais des Carrare des portraits d'hommes illustres ont travaillé d'après ses conseils. Déjà, à Avignon, Simone Martini les avait aussi reçus, et avait tenté, pour plaire à son ami le poète, de représenter des Romains en un autre costume que celui du XIVe siècle. On ne peut guère ici parler d'influence directe; toutefois, ces premiers essais de symbolisme à la manière antique, qu'on trouve dans les fresques du temps ou dans la décoration des livres, doivent sans doute quelque chose au mouvement d'esprit soutenu par Pétrarque et ses disciples. Il a rempli lui-même sa description du palais de Syphax, dans l'*Africa*, d'attributs et de motifs

mythologiques que le moyen âge a ignorés. L'illustration, tant répétée au XVe siècle, de ses *Trionfi* ne vient pas de lui ; mais comment ne pas supposer que les frontispices des manuscrits du *De Viris* ont été inspirés par l'auteur ? Cette noble figure de la Gloire sur son char, distribuant des couronnes, est sans doute au nombre de ces types d'art nouveaux que vont réaliser les artistes et que le poète a pressentis.

Cependant, au XIVe siècle, l'art et les lettres ne se sont pas encore donné la main. L'intelligence même d'un Pétrarque les tient séparés. Il se tait, en effet, sur l'architecture et sur la décoration de son temps ; aucune allusion ne lui échappe aux merveilleux monuments religieux et civils qui se commencent, s'achèvent ou s'embellissent sous ses yeux. On sent que ce Florentin, fils de banni, qui n'a jamais voulu rentrer à Florence, a vécu, par cela même, hors du centre le plus actif de l'art italien. Pour la sculpture, son sentiment de la beauté humaine lui dicte une esthétique fort juste ; il distingue avec rigueur, par exemple, la valeur d'un ouvrage d'art de la richesse de la matière. Mais on aimerait trouver un mot plus précis, la preuve d'une sympathie prêtée aux efforts des maîtres de Pise, dont il a dû voir quelques ouvrages, ne fût-ce que la porte du Baptistère florentin. Son indifférence laisse douter qu'il eût apprécié ou encouragé un Andrea Pisano. Il mettra les sculpteurs contemporains bien au-dessous des peintres : « J'en ai connu quelques-uns, dira-t-il, mais de moindre renommée (que Giotto et Martini), car en cet art notre siècle est tout à fait inférieur. » Il contribue du moins, pour sa part, au retour vers des œuvres longtemps dédaignées. Il est, en effet, le premier écrivain peut-être qui parle de l'art antique avec admiration, et une statue importante, le bronze aujourd'hui détruit du « Regisole » de Pavie, est décrite par lui en connaisseur enthousiaste. Un fait sur tout paraît concluant : les plus anciennes médailles italiennes fondues à la façon antique, et bien antérieures aux essais de Pisanello, représentent les seigneurs de Carrare et ont été faites dans cette ville de Padoue où Pétrarque était mort entouré d'une vénération particulière ; les modèles romains réunis par lui et qu'il a tant de fois célébrés pour leur noblesse et leur beauté ne semblent pas étrangers à cette première tentative de restauration d'un art perdu.

L'art est indirectement intéressé à certains côtés nouveaux de l'action littéraire de Pétrarque. On serait embarrassé de dire à qui revient le mérite d'avoir révélé aux modernes la nature et le paysage. La *Divine Comédie* abonde en tercets descriptifs d'une puissance incomparable; mais les brèves évocations de Dante, jetées presque toujours dans ses comparaisons, ne pouvaient avoir sur les lettres l'influence des morceaux très conscients et très complets de Pétrarque. Les descriptions qu'il a placées dans ses œuvres latines ont servi, plus que toute chose, à répandre, dans la littérature qui a suivi, le sentiment de la nature. Le premier il a cherché, après avoir regardé un paysage, à le rendre visible par des mots, à fixer, comme ceux d'une personne aimée, les traits d'un site parlant à son cœur. Cet art, qu'Énéas-Sylvius et d'autres allaient retrouver au xve siècle et que les langues modernes devaient, mais beaucoup plus tard, pousser si loin, apparaît déjà pleinement mûr dans le latin de Pétrarque. Qu'on se rappelle, entre tant de morceaux, les récits sur Vaucluse en prose et en vers, l'ascension du Mont Ventoux, les femmes de Cologne se baignant dans le Rhin, les travaux rustiques au milieu des champs de Capranica, le coup d'œil sur la plaine lombarde du haut de la colline de S. Colomban, et, dans un ordre de composition tout différent, le groupement de souvenirs qui sert à raconter, dans l'*Africa,* la navigation de Magon le long de la Rivière de Gênes.

A la vision précise il ajoute un goût particulier du pittoresque, identique à celui qui a prévalu depuis et que l'antiquité n'a pu suffire à lui inspirer. Il sent la poésie des lieux sauvages, des rochers, des forêts, des montagnes, et s'y abandonne avec enchantement; il est tel spectacle grandiose de la nature dont il est impressionné si violemment que la direction de ses travaux, de sa conduite même, en est changée. Quelque chose de plus subtil encore entre dans son amour des voyages. Il court le monde, ayant l'histoire présente à l'esprit. Il sait le charme mystérieux dont le passé a revêtu certaines contrées. Personne avant lui n'a exprimé ce sentiment tout moderne, l'émotion historique devant un site ou dans une ville témoin de grands événements. Cette émotion faite de souvenirs est, d'ordinaire, d'autant plus profonde qu'elle est mieux nourrie par l'étude, et elle n'est vrai-

ment éloquente que chez les hommes pénétrés à la fois, comme Pétrarque, de poésie et d'érudition.

Il n'y a pas une moindre originalité en ses observations psychologiques. Il doit beaucoup sans doute à Sénèque et aux Pères; mais, de même qu'il peignait par des paroles justes les spectacles extérieurs qui frappaient ses yeux, il a cherché, en tenant la plume, à se rendre un compte exact de sa personne morale. Il a rédigé une lettre *Ad posteros,* où il nous renseigne sur la couleur de son teint et les variations de sa vue, à plus forte raison sur les aptitudes et les qualités qu'il s'est reconnues. Cela seul permettrait de dire que la littérature autobiographique, au sens complet du mot, commence avec lui, et de le désigner comme un précurseur de Montaigne. La lecture de tant d'autres lettres et traités, dans lesquels il s'étudie ou se livre sans cesse, n'a pas tout le charme qu'on pourrait attendre, surchargés qu'ils sont de citations et de réminiscences étrangères. Il est un ouvrage pourtant qui se lit d'un bout à l'autre, où la sincérité est incontestable et l'accent plus ému qu'ailleurs. Ce sont les dialogues avec S. Augustin, que le poète intitulait son « Secret » et qui sont les « Confessions » véritables de son cœur et de son génie. Les demandes du saint fouillent impitoyablement dans la conscience du fidèle et celui-ci répond, se défend ou s'accuse, avec une simplicité touchante, avouant à la fois celle des passions dont on est le plus fier, l'amour de la gloire, et ceux des défauts qui coûtent le plus à reconnaître, les petitesses de la vanité. Depuis le livre de S. Augustin, qui l'a inspirée, aucune œuvre n'a révélé à ce degré l'intimité d'une âme, et cette âme se trouve, par bonheur, une des plus délicates et des plus complexes qui aient jamais été.

Le tour n'est pas achevé des éléments que Pétrarque a apportés ou développés dans la Renaissance. Il a exercé notamment une influence sur les mœurs et la société. Laissons de côté ici la prodigieuse popularité du *Canzoniere* et ce qu'elle a visiblement ajouté au rôle de la femme et de l'amour. Parmi les idées que répand volontairement le poète, il en est une qui peut suffire, à elle seule, pour transformer un milieu moral, l'idée de la gloire. Pressentie par quelques écrivains du moyen âge, elle n'est avant Pétrarque le mobile

principal d'aucune vie et personne n'en développe même une conception précise. Il la doit à l'antiquité, qui lui en a fourni à la fois la théorie sous mille formes et les plus frappants exemples. L'histoire lui a fait toucher du doigt la trace que laissent sur la terre les grands esprits et les grandes œuvres. A son tour, il veut avoir place parmi ces « hommes illustres », qu'il sent à ses côtés malgré la distance des siècles et qui ne cessent point d'appartenir, en quelque façon, à l'humanité vivante. Il poursuit la *Fama,*

Che trae l'uom di sepolcro e 'n vita il serva.

Cette idée prend la direction de sa conduite : « C'est la gloire qui est le but de mes travaux, écrit-il à chaque instant. Dès l'enfance, j'ai désiré avant toute chose l'immortalité de mon nom. » Son jeu de mots fatigant sur Laure et le laurier n'est pas seulement un symbole de sa double passion ; c'est le symptôme d'une obsession parfois maladive, mais dont l'excès même a quelque chose de fécond. La recherche de la gloire, que les Anciens lui ont apprise, il s'efforce de l'inspirer autour de lui, il la conseille à ses amis, à ses disciples, aux princes, et jusqu'aux Papes ; il la prêche dans tous ses livres, il s'en fait le propagateur et comme l'apôtre. C'est lui, et non pas Dante, qui a vu clairement *come l' uom s'eterna,* et qui l'a fait ensuite voir à son temps. Désormais, il y aura à l'usage de tous un ressort nouveau, d'un abus facile, de l'effort individuel.

En substituant à l'idéal chrétien et certainement plus pur du moyen âge des modèles jusqu'alors oubliés, Pétrarque est devenu le maître de l'Italie du xve siècle, où Tite-Live et bientôt Plutarque serviront à former les caractères de plusieurs générations, où l'histoire ancienne passera si aisément du cabinet d'étude sur la place publique et dans les camps, où les tyrans se modèleront sur César, et les condottieri, quelquefois, sur Scipion. Dans cette Italie prochaine, dont ses amis les Correggio, les Carrare, les Visconti même, réalisent autour de lui les premiers types, il assigne au lettré de profession son rôle social. C'est avant tout le dispensateur de la gloire. Plus encore que l'art, la poésie, par les louanges dont elle dispose, peut satisfaire pleinement ce désir d'immortalité qui inspire, à l'avenir, l'homme d'État ou l'homme de guerre. L'honneur

premier doit être réservé, bien entendu, à celui qui le distribue, à ce favori des Muses, qui mérite de participer, comme Pétrarque l'a fait lui-même, au laurier des triomphateurs. Dans la vie ordinaire, l'humaniste est le conseiller du prince ou de la république; il tient la plume et prend la parole en leur nom, et ces charges lui reviennent uniquement à cause de sa connaissance de l'antiquité et de sa pratique du beau langage. Pétrarque aurait pu déjà occuper cette place, briguer ces fonctions, s'il n'avait trop sincèrement aimé la solitude, et si, d'autre part, les princes de son temps avaient eu, pour l'employer sérieusement dans leurs affaires, autant de confiance en ses lumières qu'en son éloquence.

Une forme raffinée de l'activité humaine a repris possession du monde avec Pétrarque, la littérature. Les œuvres didactiques du moyen âge, les compositions en langue vulgaire de certains centres poétiques d'alors ou les puissants efforts des génies isolés, ne ressemblent que de loin à la production littéraire des siècles modernes. Dès le XIVe siècle, nous nous sentons moins dépaysés : voilà un grand public lettré qui se forme, des ouvrages qui circulent largement, et en même temps les rivalités d'école, les enthousiasmes de coterie, le goût du succès, le jeu des petites vanités et l'élan des camaraderies loyales. Tout cela paraît ou se développe, grâce à Pétrarque et à ses amis. Il est le premier « homme de lettres », et il se meut déjà dans un milieu à son image. Mais ce ne sont là que les moindres aspects d'un rôle qu'il faut regarder de plus haut. En conversant en latin avec des gens instruits de tous pays, particulièrement de France et d'Allemagne, « en répandant de tous côtés dans l'Europe émerveillée ses lettres, ses poèmes, ses traités, il a donné aux nations occidentales, liées jadis par la théologie, un lien tout autre, philosophique et littéraire ; dans cette Europe, sujette encore au pouvoir ecclésiastique et féodal, il a fondé une puissance nouvelle, hors de l'Église et hors de l'État, toute morale, toute moderne, la République des lettres[1]. »

Il provoque enfin dans l'éducation de la jeunesse un mouvement qu'il est impossible de passer sous silence. Après lui,

1. Carducci, *Opere*, t. I, p. 251 (*Disc. presso la tomba del Petrarca*).

inévitablement, les jeunes générations commenceront à s'élever à l'école des Anciens. Des Italiens, nourris de ses livres et de son esprit, tels que Guarino de Vérone et Victorin de Feltre, vont esquisser la théorie nouvelle et en tenter les premières applications. Les humanités vont sortir de l'humanisme. Quand ils les feront triompher au XVIe siècle dans les autres pays, Érasme, Vivès, Budé, Mélanchton ne seront, à certains égards, que les continuateurs de Pétrarque. Le détail, la mesure, la méthode, mainte chose importante reste à trouver après lui ; il n'a jeté dans la circulation que des idées générales, et il était fort mal doué pour les mettre en système, encore moins pour les appliquer à d'autres qu'à lui-même. Mais il a clairement montré dans l'antiquité la source de tout un enseignement littéraire et moral, et rendu possible qu'on y puise désormais.

Ces pages suffisent, semble-t-il, à rappeler quel genre de reconnaissance mérite Pétrarque et qu'il est du petit nombre des esprits auxquels nous devons tous quelque chose de notre vie intellectuelle. Il ne faut pas, pour le mesurer, considérer sa science, bornée et insuffisante sur tant de points ; il faut juger sa grandeur à celle des idées qu'il sème ou qu'il réveille et dont l'Europe n'a pas encore, après des siècles, cessé de vivre.

CHAPITRE I.

PÉTRARQUE BIBLIOPHILE.

> Tu c'hai, per arrichir d'un bel tesauro,
> Volte l'antiche e le moderne carte.
>
> (Canz. *O aspettata*).

L'histoire de la bibliothèque de Pétrarque, si on pouvait l'avoir complète, serait l'histoire même de son esprit. Personne plus que lui n'a vécu du livre et pour le livre. Ce poète, qui a conçu dans une langue moderne de si belles formes artistiques, a donné à l'étude des anciens le meilleur de ses forces intellectuelles ; cet Italien, si directement mêlé à l'activité sociale de son temps, a choisi pour domaine de sa pensée un passé lointain et que lui révélèrent seules des œuvres écrites. Il y a trouvé le modèle de presque toute sa production personnelle et l'aliment de sa vie morale. Chaque lecture nouvelle, chaque découverte bibliographique, chaque acquisition d'ouvrage inconnu a laissé une trace en lui et donné à son esprit une direction ou une accélération particulière. Distinguer exactement les époques de cette culture, désigner les livres qui sont venus successivement l'enrichir et les courants d'idées qu'ils y ont apportés, ne serait point jugé besogne stérile par qui voudrait bien songer au mouvement général qui en est sorti. Par malheur, une telle précision est impossible. Les documents, pour nombreux qu'ils soient, sont trop remaniés ou trop vagues pour permettre de dresser partout la chronologie des études de Pétrarque et de refaire, comme on l'aimerait, tous les chemins suivis, à ses premiers pas, par l'humanisme.

On a pu, du moins, constituer ici d'une façon générale l'inventaire des connaissances du poète, indiquer l'étendue de ses

lectures, l'importance respective qu'il y attachait et la manière dont il en tirait profit pour ses propres œuvres, retrouver enfin et mettre en lumière les principaux manuscrits où restent des marques de ses travaux. L'intérêt que prennent, dans l'histoire littéraire, toutes les questions d'origine, excuse en ces recherches une minutie qu'il serait puéril de porter en d'autres. Elles veulent être préparées par un tableau d'ensemble de la carrière de Pétrarque comme bibliophile. En recueillant les mentions et les dates qui s'y rapportent dans sa correspondance, dans ses traités, dans les pièces imprimées ou inédites du temps, on a essayé de faire revivre le chercheur heureux, l'infatigable collectionneur, le plus sincère et le plus illustre ami des livres dont soit conservé le souvenir.

Une des plus anciennes anecdotes de la biographie de Pétrarque nous le montre déjà livré à sa passion favorite. Il était à Montpellier[1], étudiant le droit pour obéir à la volonté paternelle, mais surtout occupé de littérature, et il réunissait dans son armoire d'écolier, en se privant de tout autre plaisir, les premiers maitres qu'il s'était choisis. Il avait Cicéron, Virgile, quelques poètes latins[2]. Le père survint à l'improviste: « Craignant le cas, racontait Pétrarque, j'avais caché mes trésors; les voilà découverts sous mes yeux et jetés dans le feu ainsi que livres d'hérésie! Je me lamentais comme si j'y avais été jeté moi-même; mon père alors, il m'en souvient, voyant mes pleurs, retira deux volumes déjà noircis, et, me tendant d'une main la *Rhétorique* de Cicéron, de l'autre Virgile: « Garde celui-ci, dit-il en souriant, pour te distraire de temps en temps, et celui-là pour t'aider à étudier le droit civil. » Et cette compagnie peu nombreuse, mais si noble, me consola. »

1. Cf. G. Koerting, *Petrarca's Leben und Werke*, Leipzig, 1878, p. 70. Je renvoie une fois pour toutes à cet ouvrage pour les faits généraux de la vie de P., en regrettant qu'il ne me soit pas possible d'examiner ici les détails biographiques discutés sur lesquels j'ai pris parti.

2. Le texte de *Sen.* XVI (XV), 1, porte *et simul aliquot poetarum libri;* l'âge de P. ferait penser à un recueil des troubadours; mais il ne les appellerait point *poetae*, désignation réservée par lui aux poètes en langue latine.

Qu'on ne croie point, sur ce récit, que le père de Pétrarque fût un ennemi des lettres. S'il apparaît ici un peu sévère et préoccupé avant tout du succès de la carrière à laquelle il destinait son fils, il avait fait beaucoup pour développer en lui ses goûts d'étude. Dans un voyage à Paris, resté inconnu des biographes[1], il avait acheté un beau manuscrit d'Isidore et l'avait rapporté à Carpentras, pour l'instruction de l'enfant, qui devait le garder toute sa vie comme un filial souvenir[2]. Il était lui-même admirateur de Cicéron et possédait un volume de ses œuvres, « ses délices », où le jeune Pétrarque avait fait ses premières lectures : « Étant tout enfant, écrit celui-ci, je m'appliquais aux livres de Cicéron tant par instinct naturel que sur le conseil de mon père qui l'avait en grande vénération; mon père eût lui-même aisément élevé son esprit, si le souci de la vie matérielle n'eût forcé cet exilé chargé de famille à occuper à d'autres soins sa noble intelligence[3]. » Cette modeste et sympathique figure du notaire florentin, trop souvent méconnue, méritait d'être évoquée ici, telle que la revoyait le poète, alors qu'il parlait de sa jeunesse aux amis de ses vieux jours.

Les études juridiques à Montpellier et à Bologne ont été, aux yeux de Pétrarque, du temps perdu. Une fois maître de sa vie et revenu à Avignon, il ne songe plus qu'aux livres anciens et à la poésie. Il considère que l'objet le plus précieux qu'il lui importe de s'assurer dans la succession paternelle, c'est le manuscrit de Cicéron, qui initia son enfance à la beauté de la langue latine[4]; il emploie le premier argent peut-être dont il dispose alors à l'achat de la *Cité de Dieu,* en un bel exemplaire mis en vente à Avignon après le décès d'un prélat[5]. Il a déjà entre les mains Virgile, Servius, l'*Achilléide*

1. Ce voyage de ser Petracco, dont il n'est pas aisé de supposer le motif, se place à peu près au moment du séjour dans la même ville du père de Boccace (Crescini, *Contrib. agli studi sul Boccaccio*, Turin, 1887, p. 40).

2. *Par.* 7595 (Nolhac, *Fac-similés de l'écrit. de P.*, Rome, 1887, p. 34 et pl. IV). Sur tous les mss. indiqués ici et les points nouveaux de biographie qu'ils me permettent de fixer, le lecteur est prié de se référer aux chapitres suivants.

3. *Sen.* XVI, 1 (*Opera*, Bâle, 1581, p. 946). Cf. *Fam.* XXI, 15.

4. *Id.* (*Op.* 948).

5. Univ. de Padoue, ms. 1490.

de Stace et quelques odes d'Horace, réunis dans un magnifique volume, dont il chargera plus tard les marges de notes et de références à ses lectures[1]. Il entre en relations, pour augmenter sa collection naissante, avec les bibliophiles de la cour pontificale.

La présence du pape retenait au bord du Rhône une société internationale qui faisait d'Avignon le centre véritable de l'Europe et y entretenait un mouvement intellectuel considérable. Mais si elle était plus intelligente et plus amie des lettres que Pétrarque ne veut le laisser croire, on peut être certain que ce n'était point au sens où le jeune homme l'aurait voulu. Il est peu probable qu'il ait pu profiter alors de la « librairie » du palais : bien que Jean XXII l'enrichît activement, la collection n'était point ouverte aux personnes étrangères à la curie ; il n'y eût presque rien trouvé d'ailleurs des auteurs païens qu'il cherchait uniquement[2]. Dans le monde ecclésiastique et juridique d'Avignon, où les luttes de l'ambition et les « études lucratives » tenaient tant de place, il devait rencontrer peu d'écho à des enthousiasmes tout désintéressés et réservés aux belles œuvres littéraires. Les lettrés sincères étant fort rares, il n'en appréciait que mieux des prélats tels que le cardinal Colonna et son neveu, le cher évêque de Lombez, Jacopo Colonna. Il compta aussi comme une bonne fortune de connaître un vieux jurisconsulte italien, Raimondo Soranzo, qui avait réuni chez lui beaucoup de livres anciens. Le vieillard ne lisait presque, il est vrai, en dehors des ouvrages de droit, que les histoires de Tite-Live ; mais comme Pétrarque était, malgré son jeune âge, plus instruit que lui sur l'antiquité et lui rendait maint service pour l'interprétation de son auteur favori, Soranzo le prit en amitié, le traita en fils et le laissa puiser librement dans sa bibliothèque, lui prêtant, lui donnant même des livres[3]. C'est à cette époque que notre poète pratique volontairement le

1. Virgile de l'Ambrosienne. Ce ms. resta volé à P. de 1326 à 1338.

2. Cf. Ehrle, *Historia biblioth. Rom. pontificum tum Bonifatianae tum Auenionensis*, t. I, Rome, 1890, p. 136 sqq. Sur le mouvement des arts à Avignon à la même époque, on connaît les travaux de Müntz et de Faucon.

3. *Sen.* XVI, 1 (*Op.* 948). Je crois avoir retrouvé le Tite-Live qui servit aux études de P. et de Soranzo.

métier de copiste, transcrivant pour son usage les ouvrages qui lui tombent dans les mains[1]. Sa carrière commence à peine ; il n'a pas de grandes ressources et les bénéfices ecclésiastiques ne sont pas encore venus ; il ne peut acheter ni faire copier tout ce qu'il lui plairait de posséder; sa plume le lui donne à peu de frais, et il se paye de sa fatigue en se pénétrant mieux du texte dont il se procure ainsi un exemplaire.

Les voyages de jeunesse de Pétrarque sont pour lui l'occasion d'utiles recherches. Quoique beaucoup moins prolongés qu'on ne le dit d'ordinaire[2], ils l'ont cependant conduit fort loin et lui ont permis d'explorer beaucoup de bibliothèques. Pendant son séjour à Lombez, il semble avoir fait plus de poésie que d'érudition ; mais le voyage de Paris et de Belgique, en 1333, fut de toute façon particulièrement fructueux. Dans la ville qu'il reconnaît la « nourrice des études de son temps[3] », il trouva un milieu nouveau pour lui et une activité intellectuelle singulière. Les savants italiens et français de l'Univer-

1. La lettre qui nous parle de ces copies dit aussi que *P.* n'en fit pas longtemps : *Feci forte olim tale aliquid, dum clam labentis temporis ditior uidebar, quae tamen incertissimae omnium fugacissimaeque diuitiae sunt* (*Fam.* XVIII, 12).

2. Ma chronologie des voyages est d'accord, dans les grandes lignes, avec celle de Koerting. Il est regrettable qu'après le travail de ce biographe on réimprime encore, dans de bons livres, le récit de prétendus voyages en Belgique et en Suisse en 1329 et d'une navigation, par elle-même bien invraisemblable, en 1337, le long des côtes d'Espagne et d'Angleterre, en traversant le détroit de Gibraltar. Tous ces faits reposent sur de fausses interprétations. Je crois, par exemple, que les fameux vers d'*Epist.* I, 7 (*Op.* II, p. 83) où est l'allusion à l'Océan Atlantique se rapportent simplement au long séjour du poète en Gascogne, chez Jacopo Colonna, évêque de Lombez. D'autre part, les lettres *Fam.* I, 4 et 5, aux deux Colonna, écrites de Lyon un 9 août, au retour de l'*unique* voyage de P. dans les pays du nord, sont antérieures non de quelques années, mais de quelques jours à celle qu'il envoie d'Avignon, le 18 août, à Tommaso Caloria (*Fam.* III, 2). Enfin, je crois avoir élucidé la question du voyage en Suisse, au chap. VI, à propos de César.

3. *Roma atque Parisius, altera mundi caput et urbium regina, nutrix altera nostri temporis studiorum...* (*Fam.* IV, 6). Une partie des textes de P. sur la France est réunie par J.-V. Leclerc, en des pages où l'exactitude laisse parfois à désirer. (*Disc. sur l'état des lettres au XIVe siècle*, t. XXIV de l'*Hist. litt. de la France*, Paris, 1852, p. 564 sqq. et *passim*.)

sité, avec lesquels il se lia, lui montrèrent des collections de livres et l'accompagnèrent dans les boutiques des libraires. Le P. Dionigio da Borgo S. Sepolcro lui donna les *Confessions* de saint Augustin, non tant, il est vrai, pour enrichir son esprit que comme un remède contre les passions de sa jeunesse[1]. Roberto de' Bardi, chancelier de Notre-Dame, dut certainement l'introduire dans la bibliothèque de la Sorbonne, dont l'organisation venait d'être récemment réglée et où les étrangers pouvaient être admis[2]. Vers la même époque, un autre grand bibliophile que Pétrarque connut personnellement, Richard de Bury, visitait à plusieurs reprises la capitale de Philippe VI et, en reconnaissance des joies studieuses qu'il y avait trouvées, l'appelait *Paradisum mundi Parisius* : « J'aimais tellement cette ville, ajoutait-il, que le séjour m'y paraissait toujours trop court. Là sont des bibliothèques plus agréables que des chambres embaumées de parfums ; là se trouve un verdoyant verger de toutes sortes de livres[3] ; ... là j'ai ouvert ma bourse, j'en ai dénoué les cordons et jeté l'argent d'un cœur allègre, pour retirer de la crasse et de la poussière d'inappréciables volumes[4]. » Pétrarque dut ressentir les mêmes impressions. S'il n'a pas voulu, comme l'évêque de Durham, en consigner le souvenir et s'il a préféré peindre surtout dans Paris « la ville des disputes, avec sa bavarde rue du Fouarre[5] », il faut en chercher sans doute la raison dans son hostilité contre la France et le perpétuel dénigrement de ce pays que sa politique sentimentale allait bientôt lui inspirer.

Il continue sa route par les provinces du nord du royaume,

1. *Fam.* IV, 1 ; *Sen.* XV (XIV), 7.

2. Ce règlement *De libris et de librariis* avait été mis en vigueur en 1321. (Cf. Franklin, *Les anc. bibl. de Paris*, t. I, Paris, 1867, p. 237, et surtout Delisle, *Le cabinet des mss.*, t. II, Paris, 1874, p. 182 sqq., qui étudie tout le fonctionnement de la bibliothèque).

3. *Virens uiridarium uniuersorum uoluminum.* Les indications qui suivent désignent les livres de philosophie, astronomie, théologie, grammaire, etc.

4. *The Philobiblon of Richard de Bury*, éd. Ernest-C. Thomas, Londres, 1888, p. 69-71. La traduction et l'interprétation de ce passage diffèrent ici de celles de Cocheris, dans son édition du *Philobiblon*, Paris, 1856.

5. *Contentiosa Pariseos ac strepidulus straminum uicus* (*De ignor.*, *Op.* 1051).

que la guerre ne désole point encore, et par les Flandres. Il fait de longues journées à cheval, s'isolant volontiers de ses compagnons de route pour méditer et lire dans un de ces livres qui ne le quittent point[1]. Mais sa curiosité favorite est toujours en éveil. Il sait déjà d'expérience que c'est dans les couvents qu'il a le plus de chances de trouver des ouvrages inconnus; le long du chemin, dès qu'il aperçoit un monastère de vieille mine : « Qui sait, dit-il, s'il n'y a pas là quelque chose de ce que je désire? » Il se détourne, quitte la chevauchée et va frapper à la porte de la bibliothèque[2]. Il ne semble pas y avoir jamais vu des livres abandonnés en aussi piteux état que ceux dont Boccace faisait à ses amis la description lamentable[3]; il ne semble pas non plus avoir jamais trouvé mauvais accueil dans un couvent, et, toujours demeuré fort ami des moines, il ne leur prête point cette morgue d'ignorance et cette sottise pédante qu'il reproche si amèrement à la société cléricale de son temps. Il leur resta reconnaissant des trésors dédaignés qu'ils conservaient pieusement à sa curiosité d'humaniste. Plus d'une fois, il leur dut des ouvrages nouveaux pour lui. Il s'informait auprès d'eux, au cours du voyage, des villes où il y avait une bibliothèque à visiter : « J'appris, dit-il, en arrivant à Liège, l'existence en ce lieu d'une belle provision de livres; je m'y arrêtai et y retins mes compagnons, afin d'y copier deux discours de Cicéron: l'un fut transcrit par un ami, l'autre, que j'ai depuis répandu en Italie, le fut de ma propre main, et je te dirai pour te faire rire que, dans cette tant bonne ville barbare, ce fut toute une affaire de se procurer un peu d'encre, et encore ressemblait-elle à du safran. »

Quelques années plus tard, en 1337, certains détails du premier voyage à Rome nous renseignent encore sur les

1. *Sen.* XV (XIV), 7.

2. Détails encore empruntés à *Sen.* XVI, 1, ainsi que l'anecdote de Liège. — Allusion aux livres de Montrieu, *De ot. rel.* II ; *Op.* 321.

3. Le témoignage de Boccace est rapporté dans le *Commentum super Dantem Allegherii* de Benvenuto da Imola, éd. Lacaita, Florence, 1887, t. V, p. 301. La phrase qui termine le morceau sur le Mont-Cassin (*Nunc, uir studiose, frange tibi caput pro faciendo libros*) semble inspirée d'un mouvement semblable chez P. : *I nunc, Maro, uigila...* dans *Sen.* V, 2 (3) : *Op.* 796.

habitudes de Pétrarque. Il est à peine arrivé de quelques jours, il a à peine payé son tribut d'émotion à la ville de ses rêves, qu'on le trouve en quête de livres. Le 6 mars, il a déjà fait une acquisition ; le 16, il en fait une autre, et consigne soigneusement les dates sur les gardes des volumes[1]. Ce sont des œuvres de piété, qu'il n'est pas alors dans l'intention de lire beaucoup ; mais la beauté des exemplaires l'a tenté et, en présence d'achats de ce genre, comment ne pas penser qu'il y ait joint, s'il l'a pu, maint ouvrage profane? Ce sont de lourds bagages pour le retour ; la route est longue, et un tel ballot embarrasse fort un voyageur, soit pour aller à cheval, soit pour traverser en bateau la mer Tyrrhénienne. Mais le jeune bibliophile accepte volontiers ces ennuis, trop fier d'avoir pu inscrire sur des livres cette mention : *Romae emptus*. Peut-être, d'ailleurs, compte-t-il sur ses hôtes, les Colonna, en relations fréquentes avec Avignon, pour en faciliter le transport[2].

La principale raison de l'installation de Pétrarque à Vaucluse fut son désir de travailler en paix, loin des distractions de la ville et des importuns, et d'entreprendre avec ses livres ces longues causeries dont il a si aimablement parlé. Il aimait passionnément la solitude, à la condition d'y trouver toujours à ses côtés, selon le mot d'un poète qui l'a beaucoup imité, Ronsard,

> Ces bons hostes muets qui ne faschent jamais[3].

Aussi est-il rare que les nombreuses descriptions de Vau-

1. *Par.* 1617, *Par.* 1994. Le 13 février, il était encore à Capranica, chez les Colonna. (Appel, *Zur Entwickelung ital. Dicht. P.*, Halle, 1891, p. 189.)

2. En 1341, deuxième voyage de P. à Rome, pour le couronnement au Capitole, précédé d'un séjour à Naples, auprès du roi Robert dont l'importante bibliothèque dut être utilisée par le poète. Sur le bibliothécaire, Paolo Perugino, cf. Hortis, *Studj sulle op. lat. del Boccaccio*, Trieste, 1879, p. 494 sqq.

3. Cf. *Epist.* I, 7 (*Op.* II, p. 83) :

> *Illustres nec difficiles, quibus angulus unus*
> *Ædibus in modicis satis est, qui nulla recusant*
> *Imperia, assidueque adsint et taedia nunquam*
> *Ulla ferant, abeant iussi redeantque uocati.*

cluse, qui nous font connaître si bien sa vie rustique[1], omettent le souvenir de son occupation favorite : « Voici ma vie, écrit-il à un ami : je me lève vers minuit et, dès l'aube, je sors ; mais dans la campagne comme à la maison, j'étudie, je médite, je lis et j'écris[2]. Tout le jour, je visite les monts dénudés, les vallées fraîches et les grottes ; je parcours les deux rives de la Sorgue, sans avoir personne à mes côtés, sans trouver personne sur mon chemin, et accompagné de mes seuls soucis, qui de jour en jour, d'ailleurs, deviennent moins cuisants... Ici j'ai fait ma Rome, mon Athènes, ma patrie. Tous les amis que j'ai ou que j'ai eus, non seulement ceux que j'ai vus moi-même et qui ont partagé ma vie, mais encore des hommes qui ont vécu il y a bien des siècles et ne me sont connus que par les livres, des hommes dont j'admire les actes et le caractère, la vie et les mœurs, ou encore le langage et le génie, ces amis divers venus de tous les lieux et de tous les temps, je les réunis souvent dans cette étroite vallée, et je suis plus avide de leur conversation que de celle de tant d'êtres qui s'imaginent vivre parce qu'ils jettent devant eux, lorsqu'il fait froid, je ne sais quel souffle qui leur semble une haleine. C'est ainsi que j'erre libre et tranquille, et seul, toutes les fois que je le peux, avec mes bons compagnons[3] ». Ces anciens dont les œuvres ou le souvenir l'entourent dans sa retraite, il leur prête des sentiments et des paroles ; « Je me suis retiré dans mon Hélicon transalpin, écrit-il à un possesseur de manuscrit ; ton Cicéron était venu avec moi, émerveillé de la nouveauté du site, et il a reconnu que jamais dans sa terre d'Arpinum il n'avait été, pour employer ses expressions, enveloppé de plus fraîches rivières qu'il ne l'était avec moi à la source de la Sorgue... Aussi m'a-t-il paru s'y plaire et rester avec moi volontiers. Nous avons passé ensemble dix jours d'un paisible loisir dans ce lieu, le seul où je respire hors d'Italie[4] ». Comment s'étonner que, vivant avec les

1. Lire de préférence *Fam.* XIII, 8, et *Epist.* I, 7.
2. Cf. ces vers de l'épitre à Jacopo Colonna, I, 7 :

Saepe dies totos agimus per deuia soli,
Inque manu calamus dextra est et carta sinistram
Occupat, et uariae complent praecordia curae.

3. *Fam.* XV, 3 (à Zanobi da Strada).
4. *Fam.* XII, 8. Pour la suite de la lettre, qui parle de tous les personnages illustres que Cicéron amène avec lui, v. le chap. V.

hommes du passé dans une familiarité aussi étroite, il ait songé à faire de leur histoire l'objet principal de ses études? L'*Africa* et le *De Viris illustribus* devaient sortir naturellement de ses lectures de Vaucluse.

Pétrarque a prodigué aux livres les expressions de tendresse. Sa bibliothèque était « sa fille », « l'unique consolation de ses chagrins[1] ». Il lui demandait la santé, quand il était malade. Dans un de ses voyages en Italie, retenu à Bologne par la fièvre, rongé d'insomnie et incapable de composer, il se soignait par la lecture, et se dépeignait lui-même, sur son lit jonché de volumes, cherchant dans le tas celui qui contenait le *De finibus*[2]. Cette occupation devenait indispensable à sa vie. Un jour, un ami très intime, inquiet de le voir surmené par la composition de l'*Africa* entreprise avec sa fougue ordinaire, veut obtenir de lui par surprise l'interruption de son travail de recherches : « Il m'aborde à l'improviste, dit Pétrarque, et me prie de lui accorder une faveur pour lui très agréable, pour moi très aisée. Je consens de confiance, n'ayant rien à lui refuser et sûr qu'il ne peut rien vouloir qu'en ami excellent. « Donne-moi, dit-il alors, les clés de ton armoire. » Je les donne, très surpris. Il prend aussitôt tous mes livres et tous mes objets pour écrire et les enferme soigneusement ; puis, s'en allant : « Je t'impose, me dit-il, dix jours de congé et, de tout ce temps, d'après notre convention, je te défends de lire ni d'écrire. » Je reconnais le jeu. Mais il me croit simplement mis au repos, et moi je me sens comme mutilé. La journée se passe, plus longue qu'une année ennuyeuse ; le lendemain, j'ai mal à la tête du matin au soir ; le troisième jour commence à peine que je constate déjà un léger mouvement de fièvre. Mon ami l'apprend, revient et me rend les clés. Je fus aussitôt guéri, et lui, voyant bien que le travail était, comme il disait, mon aliment, ne renouvela plus semblable demande[3]. » Ne se reconnaîtront-ils pas en Pétrarque, tous ceux pour qui l'étude est devenue le plus impérieux des besoins?

1. *Bibliothecae meae quam in filiam adoptaui...* (*Fam.* XVI, 1). *Libellos in quibus mihi omnis ferme laborum quies et solatium uitae est* (*Fam.* XIV, 4). On pourrait multiplier les citations.

2. *Epist.* II, 10. Les vers sont donnés au chap. V.

3. *Fam.* XIII, 7. L'ami était peut-être Philippe de Cabassoles.

Il y avait à Vaucluse un assez grand nombre de livres, dont les travaux du maître du logis permettent de se faire une idée, historiens, moralistes et poètes[1]. Mais, pour s'en tenir à ce qui est entre nos mains, ajoutons aux volumes qu'on a déjà vus un fort beau recueil de Cicéron précédé de sa vie[2], les lettres d'Abailard et d'Héloyse[3], une traduction de Josèphe[4], le *Timée* de Chalcidius[5], accompagnant un grand manuscrit de Platon, vain trésor pour qui ne savait point le grec. En 1345, Pétrarque avait rapporté d'Italie les *Lettres à Atticus,* copiées de sa main à Vérone. Sa collection était toute de choix. Elle était formée uniquement d'après les goûts ou les curiosités de son esprit. Il tenait surtout à ne pas être exposé à mettre la main dans sa bibliothèque sur un de ces livres, qui faisaient la joie des lettrés d'Avignon et dont les niaiseries un matin parcourues par le poète suffisaient à affadir toutes les autres lectures de sa journée[6]. La librairie du pape, où il avait reçu ses entrées et où on le sollicitait même de mettre en ordre les manuscrits de Cicéron[7], n'excitait point son envie; les ouvrages de droit et de scolastique qui l'encombraient lui semblait constituer une stérile richesse. S'il voulait des livres autour de lui, c'était pour les lire tous et s'en nourrir. « Il y a des gens, dit-il, qui les accumulent, comme ils feraient d'objets quelconques, non pour s'en servir, mais pour le plaisir de collectionner, pour orner leur maison et non leur esprit[8] »; et il leur oppose l'exemple des grands

1. *Veterum ingenia quorum nobis copia magna est* (*Fam.* IX, 14); *Librorum copia ingens adest fideliumque conuictus atque obsequium amicorum. Versaberis cum sanctis, cum philosophis, cum poetis, cum oratoribus, cum historicis* (*Fam.* XVI, 6).

2. Bibl. de Troyes, ms. 552.

3. *Par.* 2923.

4. *Par.* 5054.

5. *Par.* 6280.

6. *Pieriis pratis ac fontibus assueta mens per illius squalidas et arentes membranas naeniis occupatur anilibus... Mihi certe... sic et cerebrum concussit et stomachum ut, quasi tristis pharmaci poculum hausissem, diu sapor ille faucibus haeserit* (*Sen.* VI, 6 (5); *Op.* 809).

7. *Fam.* VII, 4, à Jean Cocus, évêque de S. Paul-Trois-Châteaux qui était un familier de Clément VI, mais non pas un bibliothécaire (Ehrle, t. I, p. 761). Autre allusion à la bibliothèque du pape dans *Fam.* XII, 5.

8. *Fam.* III, 18.

empereurs qui se sont honorés du nom de philosophes en aimant les livres surtout pour ce qu'ils y ont puisé. Le cas du savant Sérénus Sammonicus qui posséda soixante-dix mille volumes lui cause plus d'épouvante que d'admiration ; a-t-il eu seulement le temps d'en lire les titres, et d'en regarder l'aspect extérieur? « Bel art en vérité, qui d'un philosophe fait un libraire ! » Le nombre des livres importe peu : « Pour en tirer gloire, il faut non les avoir, mais les connaître, les confier non à sa bibliothèque, mais à sa mémoire, les loger non dans une armoire, mais dans son cerveau ; autrement, on sera toujours inférieur au libraire qui les vend ou même à l'armoire qui les contient[1]. »

Les amis de Pétrarque partagent son respect du livre. Il saisit, d'ailleurs, toutes les occasions de le leur inspirer. S'il veut les attirer à Vaucluse par le tableau des enchantements de ce séjour, c'est toujours la bibliothèque qu'il place au premier rang ; il se montre fier de pouvoir mettre à leur disposition des ouvrages de toute sorte, le chœur complet des Muses; il estime que ces plaisirs, joints à ceux de la promenade et de l'amitié, doivent suffire au bonheur d'esprits élevés comme sont tous ceux qu'il aime[2]. Étant en Lombardie, il prie Guido Sette, alors à la cour pontificale, d'aller autant qu'il le pourra à Vaucluse : la maison de l'ami, le lit rustique, le jardin, tout est à lui ; qu'il surveille seulement les plantations, et qu'il secoue la poussière des livres « en deuil de l'absence du maître[3] ». Pendant les séjours du poète en Provence, il lui arrivait parfois d'être appelé pour affaires à Avignon et d'y demeurer quelque temps. La bibliothèque n'était point pour cela close aux familiers. Un voisin surtout, l'évêque de Cavaillon, Philippe de Cabassoles, ne se privait point d'en

1. *Rem.* I, 43 (dialogue *De copia librorum*).

2. *Nos tibi multiloquos, si fert ea cura, libellos*
Musarumque choros, domitisque insistere Nymphis,
Nos tibi pampineos colles grauidosque racemos,
Denique mellifluas ficus, undamque recentem
Gurgite de medio offerimus, cantusque volucrum
Innumeros, montisque sinus, curuosque recessus
Et nemorum gelidas udis in uallibus umbras.

(*Epist.* III, 1, au card. Colonna). Cf., en prose, la lettre à l'évêque de Viterbe (*Fam.* XVI, 6).

3. *Utere libellis nostris, qui crebro nimis absentem dominum lugent mutatumque custodem* (*Fam.* XVII, 5).

profiter[1]. Pétrarque se plaignait un jour d'avoir manqué ainsi une de ses visites : « Comment as-tu pu passer cinq jours chez moi, sans moi?.. Je t'en voudrais beaucoup, si tu n'avais diminué de façon charmante l'injure que tu me faisais, en te servant de mes livres et en les fréquentant jour et nuit. Je m'étonne, il est vrai, que ton noble esprit, parmi les saints auteurs, les historiens, les philosophes et les poètes, ait pensé à rechercher encore mes pauvres bagatelles... Mon métayer me dit que tu désirais quelques livres, mais que tu ne voulais pas les emporter sans ma permission ; je t'en prie, use donc à ton gré de ma personne et du peu qui m'appartient[2]. »

Le métayer de Pétrarque, à Vaucluse, Raymond Monet[3], ne peut être oublié, quand on parle des livres dont il fut le gardien naïf et dévoué. Écoutons son maître, dans la touchante lettre où il raconte la mort de ce modèle des serviteurs d'écrivain : « C'était un homme des champs, mais qui avait plus d'intelligence et d'urbanité qu'un citadin ; je crois que la terre n'a pas produit d'être plus fidèle. Son admirable dévouement suffisait à compenser la méchanceté et la perfidie de tous les gens de mon service... Aussi lui avais-je confié entièrement ma personne, mes biens et tous les livres que j'ai en France. Quoiqu'il y ait une grande variété de volumes de tout genre et que les plus petits formats y soient mêlés aux plus grands[4], je n'ai jamais rien trouvé de dérobé ni même de changé de place, quand je revenais après ces longues absences, dont l'une a duré plus de trois années[5]. Cet illettré était fort ami des lettres et gardait avec une vigilance particulière les livres qu'il savait m'être les plus chers. Il était même parvenu par une longue habitude à connaître de nom les œuvres des anciens et à distinguer au milieu d'eux mes modestes travaux.

1. *Vit. sol.* II, 10, 1 (*Op.* 286).

2. *Fam.* XII, 6. Ici, comme en d'autres traductions de ce chapitre, le texte n'est pas littéralement traduit, mais un peu condensé; on cherche surtout à rendre exactement les détails essentiels.

3. Le testament de P., qui fait connaître son nom, l'indique comme originaire d'une ville ou du diocèse de Clermont.

4. *Omnis generis uoluminum multa uarietas et quaedam ibi minutissima maximis intermixta...*

5. Fracassetti imprime *quandoque post terminum;* le *Par.* 8568, f. 171', donne *triennium*, qu'il faut adopter, en pensant au séjour de P. en Italie de la fin de 1347 à 1351.

Il rayonnait de joie tout entier chaque fois que je lui mettais quelque livre dans les mains ; il le pressait en soupirant sur sa poitrine ; parfois il appelait l'auteur à voix basse, et, chose étonnante, à contempler ces ouvrages, il croyait devenir plus savant et plus heureux[1]. » On voit jusqu'à quel point les goûts de Pétrarque et jusqu'à ses manies innocentes avaient passé à son serviteur.

Alors que le poète pouvait encore compter sur cette garde fidèle, en 1347, il se décida à retourner pour la cinquième fois en Italie[2]. Le voyage devait être long, car, tout agité des espérances patriotiques que faisait naître en lui la tentative de Rienzi, il se disposait à y apporter son concours. A Gênes, malheureusement, il apprenait à la fois le massacre des Colonna et la chute du tribun, et, au lieu d'aller à Rome assister, comme il le rêvait, à la résurrection de la République, il se dirigeait sur Parme pour prendre possesion d'un canonicat. Son séjour en Italie se prolongea cependant et des acquisitions importantes en marquent pour nous plusieurs étapes.

A Gênes même, il cherche à se consoler de ses déconvenues politiques à l'aide d'un fort bel Horace entouré de scholies, qu'il achète le 28 novembre et dont il va se servir désormais[3]. Dans son habitation de Parme, il réunit déjà une petite bibliothèque[4]. Outre les livres qu'il recueille en Italie, il en a apporté plus d'un de Vaucluse. Son Virgile, par exemple, ne l'a pas quitté et il y inscrit, selon sa coutume, les deuils qui l'atteignent dans ses amitiés et qui sont, en ces années de peste, si nombreux et si cruels. Il a aussi son Abailard, auquel il confie, dans les crises de sa conscience, des souvenirs particulièrement intimes[5]. Au mois de novembre 1348, il commence à tenir un petit registre de jardinage sur les mar-

1. *Fam.* XVI, 1 (aux cardinaux de Talleyrand et de Boulogne, en leur demandant la permission de quitter Avignon pour aller surveiller ses livres dont le sort l'inquiète, *magis bibliothecae sollicitus quam agelli*).

2. Ou la sixième , si on admet qu'il ait été à deux reprises à Bologne, lors de ses études de droit.

3. *Laur. plut.* XXXIV, 1.

4. *Libellos atque hortulos meos offero* (*Fam.* VIII, 4; identique à Fracassetti, t. III, p. 527).

5. V. l'excursus VI.

ges d'un volume, qui contient Apulée et Palladius[1]. En 1350, il se rend à Rome pour le jubilé et traverse Florence et la Toscane, où ses compatriotes accueillent sa personne avec affection et sa gloire avec fierté ; il y fait sans doute une moisson de livres ; mais le seul ouvrage qu'on puisse désigner avec assurance est le Quintilien qu'il rapporte d'Arezzo[2]. A son retour dans l'Italie du nord, passant quelques jours à Mantoue, il y achète, le 6 juillet, l'*Histoire naturelle* de Pline[3]. L'année suivante, il laisse toute sa collection ainsi accrue à Vérone, en dépôt entre les mains de Gulielmo da Pastrengo, un travailleur qui a les mêmes goûts que lui et avec qui il vient de se lier étroitement en ces dernières années[4]. Il se dispose, en effet, à regagner la France, mais avec l'intention de n'y plus séjourner et de revenir promptement se fixer en Italie. Il écrit à Boccace, de Vérone, le 1er juin 1351 : « Je compte passer la fin de l'été dans ma paisible solitude au bord de la Sorgue claire et sonore, parmi les bois, les eaux et tous ces livres qui, soumis à un rustique gardien, m'ont attendu en silence près de quatre ans. Si je refaisais plus tôt la route pour retourner en Italie, je craindrais que la chaleur excessive n'accablât ce pauvre corps, habitué pourtant à la fatigue dès l'enfance et que je ménage seulement pour lui réserver des fatigues plus longues. Mais l'automne, je l'espère, me ramènera, et avec moi mes livres, que j'ai décidé de réunir à ma bibliothèque italienne[5] ».

Pétrarque est à peine rentré à Vaucluse que ses projets s'évanouissent. Il annonce à ses amis d'Italie qu'il croit utile de rester deux ans en France, afin de terminer les travaux qu'il y retrouve commencés. En réalité, il a été repris par la chaîne des douces habitudes : « Laissez-moi revoir à loisir ces petits jardins plantés de mes mains, ces bois si chers à mes études ; laissez-moi donner à mes livres la lumière qui leur a manqué si longtemps au fond de leurs armoires

1. *Vat.* 2193.
2. *Par.* 7720.
3. *Par.* 6802.
4. La collection est nombreuse : [*Plinium*] *Veronae... ingenti uirorum illustrium comitatum acie dimisi* (*Fam.* XII, 5 ; cf. *Sen.* X, 2). Aucun texte, je dois l'avouer, n'indique Pastrengo comme dépositaire.
5. *Libellos illos bibliothecae Italae quos inferre disposui* (*Fam.* XI, 6).

fermées à clé[1]; j'en ai ici aussi une bonne quantité et qui a son charme[2]; je veux leur rendre mes regards et les rendre à mes regards; je veux, au moins, secouer les vers et la moisissure des plus vieux parchemins[3]. » Quelques volumes avaient souffert, en effet, de ces fléaux du livre qui sévissent dans les logis abandonnés et qui étaient la terreur de Pétrarque[4]. Beaucoup de ces amis de sa pensée avaient vieilli, comme les vivants, et il avait quelque peine à les reconnaître après une séparation si longue et une vie si agitée et si diverse : « En rentrant dans ma bibliothèque, je me sentais presque un étranger, non seulement parmi mes anciens, mais encore devant mes propres ouvrages; il me fallait un certain temps et un certain effort pour m'y retrouver de nouveau familier[5]. » Il ne tardait pas d'ailleurs à y amener des hôtes nouveaux; il recommençait ses recherches à Avignon, et avait la bonne fortune, dès 1351, au moment où il reprenait la composition de ses ouvrages sur l'histoire romaine, de mettre la main sur le Tite-Live qui avait servi jadis à ses premières études[6].

Il n'attend pas, pour songer au départ, le délai qu'il s'est fixé ni l'achèvement de ses travaux. A l'automne de 1352, il fait ses préparatifs. C'est un déménagement sérieux qu'il s'agit d'accomplir et un grand triage à faire dans la bibliothèque. Pétrarque laisse quelques volumes, une trentaine environ[7]; il veut trouver de quoi s'occuper à Vaucluse, quand il y reviendra, comme il compte le faire quelquefois. Il choisit aussi les papiers qu'il veut emporter. Il en a une quantité énorme : matériaux de livres à écrire, brouillons de vers italiens, qu'il classera plus tard à Padoue, minutes de lettres, dont une partie aura place un jour dans les premiers livres des *Familiares*, correspondance d'amis qu'il garde affectueusement, mais dont il devra se résigner à perdre quelque

1. *Clausi arculis et clauibus.*
2. *Quorum hic quoque non parua nec inamoena copia est.*
3. *Fam.* XI, 12.
4. *Rem.* II, pr. Ms. rongé dès le temps de P.: *Par.* 6280.
5. *Sen.* IX, 2 (*Op.* 854).
6. *Par.* 5690.
7. Dont le Platon grec (*Var.* 25).

chose à chaque changement de résidence[1]. Enfin la maison est en ordre, tout est prêt, et la cavalcade prend la route de Gênes. Le premier jour, on doit passer la Durance avant le coucher du soleil, et Pétrarque s'arrête à Cavaillon pour prendre la bénédiction du bon évêque. Celui-ci, malade, insiste pour le retenir ; sur ces entrefaites, la pluie se met à tomber avec violence, les torrents grossissent; le voyageur, tremblant pour ses livres que la pluie peut gâter, pense à les laisser en lieu sûr et à se les faire expédier un peu plus tard. En attendant, il passe la nuit chez Cabassoles ; mais on lui apporte la nouvelle que les environs de Nice sont parcourus par des compagnies armées qui interceptent les communications. Toujours inconstant, il est enchanté de trouver autant de bonnes raisons pour revenir sur ses pas. D'ailleurs, il lui en coûterait de ne pas voyager en surveillant, de son cheval, ses précieuses caisses : « J'avais avec moi, dit-il, un très cher bagage, des livres, et avec eux ces humbles compositions dont je couvre moi-même le papyrus de Memphis. Je ne craignais pas pour ma personne, habituée à souffrir toutes les intempéries, mais j'avoue que je tremblais pour ces fardeaux bien-aimés. Que faire? n'était-ce point la volonté de Dieu qui s'opposait à ce départ ? Je laisse quelques serviteurs continuer la route jusqu'en Italie, et je retourne goûter ma solitude, rendue plus profonde encore par leur absence[2]. » C'était six mois de plus que Pétrarque donnait à Vaucluse ; il partait enfin, ne se doutant pas que c'était pour toujours.

L'Italie garda son poète sans partage, les vingt-une dernières années de sa vie ; sauf pour deux courts voyages d'ambassade, à Prague près de l'empereur Charles IV, à Paris près de Jean le Bon, il resta fidèle à la patrie de son sang et de son cœur. Mais fêté et attiré partout, appelé par les princes et par les villes, en proie lui-même à cette inquié-

1. *Fam.* préf.; *Sen.* IX, 2; *Var.* 9.

2. *Fam.* XV, 3. Dans *Fam.* XV, 2 (à Nelli), le passage des livres est ainsi conçu : *Ad ea accedebat metus corrumpendi libros ex quibus sarcinulae magna ex parte constabant.* Dans *Var.* 64 (à Cabassoles, le récit le plus sûr) : [*Impedimentum*], *etsi librorum quos mecum ferendos assumpseram amore tangebar ac uehementissime retrahebar, post me tamen illos dimittere non uetabat...*

tude d'esprit qui le rejetait sans cesse des cours dans la retraite et de la solitude dans la vie active, il ne se fixa nulle part aussi longtemps qu'au bord de la Sorgue. Quand il crut avoir enfin trouvé dans sa campagne d'Arquà l'équivalent de son cher Hélicon de Provence, il mourut avant d'en avoir vraiment joui.

Les premières années de son retour, son installation principale fut à Milan, dans une paisible maison à l'extrémité de la ville, toute voisine de l'église S. Ambrogio[1]. Comme à Vaucluse, levé dès minuit, après les quelques heures de sommeil qui lui suffisaient, il allait dans la bibliothèque attenant à sa chambre, et l'aurore l'y trouvait chaque jour au travail depuis longtemps[2]. Un hiver très rude, où l'encre gela dans les encriers, ne changea rien à ses habitudes et n'atteignit pas sa santé[3]. Il résistait au froid, grâce à la longue cape de laine qui l'enveloppait entièrement et dont il voulait procurer les bienfaits à son cher Boccace[4]. La maladie lui vint d'un autre côté et d'où il l'attendait le moins : « Je possède, écrit-il à un ami, un gros volume contenant les *Lettres* de Cicéron. Pour qu'il fût à portée de ma main, je le mettais d'ordinaire, tu l'as vu, à l'entrée de la bibliothèque, appuyé contre le jambage de la porte. Un jour que j'entrais, pensant comme d'habitude à autre chose, je le heurte par mégarde du bord de mon vêtement. Il tombe et me contusionne la jambe gauche, un peu au-dessus du talon. Je ris en m'écriant : « Hé, quoi, mon ami Cicéron ? tu me bats ? » Cicéron se tait, mais le lendemain, à mon entrée, il me frappe de nouveau, et je le relève encore en plaisantant. Bref, plusieurs fois frappé, je me fâche et, le voyant mécontent d'être à terre, je le place sur une planche ; mais déjà la peau, sous les coups réitérés, s'était déchirée et formait une plaie assez sérieuse[5]. » Pétrarque, qui avait aux jambes une mauvaise circulation san-

1. *Fam.* XVI, 11 ; XIX, 16 ; XX, 8.

2. [*A lecto*] *mox... auellor inque bibliothecam illi proximam uelut in arcem fugio* (*Fam.* XIX, 16).

3. *Fam.* XX, 14.

4. On connaît le legs touchant fait par P. à Boccace *pro una ueste hiemali ad studium lucubrationesque nocturnas* (Testament, dans Fracassetti, t. III, p. 542).

5. *Fam.* XXI, 10 (à Neri Morandi). Texte au chap. V.

guine, en resta malade près d'une année ; on peut penser si ce fut une occasion fréquente de plaisanteries sur le tour que l'ingrat Cicéron avait joué au plus zélé de ses serviteurs[1].

Le *studio,* dans lequel nous introduit ce récit, devait être une pièce assez étroite et telle que les miniatures nous font connaître l'intérieur des hommes d'étude du temps[2]. On s'y figure Pétrarque assis sur un escabeau de bois, les pieds appuyés sur un tabouret, devant un meuble en forme de pupitre où l'encrier est pris dans la planche. Un grand volume, aux fermoirs de cuivre, lui présente ses colonnes compactes; il l'annote, la plume d'une main, le grattoir de l'autre. A côté, un lutrin porte un autre volume ouvert, pour les recherches. Le long du mur, percé d'une seule fenêtre, court un rayon chargé de livres aux reliures multicolores. Des planchettes, sur les côtés de la table, en soutiennent encore ; tous les coins sont utilisés pour en contenir, et la défense en est assurée contre les souris par le chat blotti sous l'escabeau. L'étude incline le visage du poète, entouré de ce recueillement intime particulier aux petites pièces de travail où tous les livres sont sous la main[3].

Parmi les admirateurs de Pétrarque qui lui firent visite à Milan, dans cette bibliothèque où il recevait d'ordinaire[4], il

1. *Var.* 25.

2. Le morceau artistique le plus remarquable et le plus complet est une fresque du XVe siècle, le *studiolo* de saint Jérôme par Carpaccio, à Venise (S. Giorgio degli Schiavoni).

3. Je m'inspire dans cette description d'une miniature de la Laurentienne (*Strozz.* 174), qui contient les *Trionfi*, des sonnets d'autres poètes, et divers portraits de la première moitié du XVe siècle ; à part la fenêtre qui s'y trouve ronde, elle représente assez bien le cabinet d'Arquà où la tradition veut que P. soit mort. Dans un ms. de P. lui-même (*Vat.* 2193, f. 19'), comme en beaucoup d'autres, on voit un écrivain tenant à la fois la plume et le grattoir. Il y a d'autres portraits de Pétrarque au travail, notamment celui d'un *Canzoniere* (*Palat.* 184) de la Nationale de Florence, qui est de la fin du XIVe s. (Gentile, *I codici Palatini*, t. I, p. 192); le dossier du siège est utilisé de manière à former un petit casier de livres d'aspect bizarre. La fresque de Padoue, dans la grande salle de la bibliothèque universitaire, qui est malheureusement très repeinte, donne, comme le manuscrit Strozzi, la grande table pupitre, le lutrin et même le chat.

4. « Io mi trovai una fiata in Lombardia e visitai messer Francesco a Milano, il quale per sua cortesia mi tenne seco più dì. E stando uno

aimait à en rappeler deux, dont le souvenir caressait particulièrement son amour-propre, Pandolfo Malatesta et Niccolò Acciajuoli. Le premier, malade, se faisait transporter sur les bras de ses serviteurs chez le poète, « pour avoir le plaisir de le voir entouré de ses livres, dans son milieu naturel »[1]. Le second, grand sénéchal du royaume de Sicile, était venu à Milan pour visiter en même temps Galeazzo Visconti et l'ancien ami du roi Robert : « Ton Mécène, écrivait celui-ci à Zanobi da Strada, n'a pas dédaigné de venir me voir dans ma bibliothèque, malgré la foule qui l'entourait sans cesse, les affaires qu'il avait à traiter et la longueur de chemin qui conduit chez moi... Ce grand homme est arrivé les faisceaux abaissés, comme autrefois Pompée chez Posidonius ; il a franchi mon humble seuil, s'est découvert devant moi et presque prosterné, comme ferait un habitant du Parnasse en entrant dans un temple d'Apollon et des Muses. Cette généreuse humilité nous a touchés de respect et émus presque aux larmes, moi et les nobles personnages qui se trouvaient là. Il s'est intéressé délicatement à l'ensemble de mes livres, compagnons et aliments de mon repos, et à chacun d'eux en particulier. Rien n'était plus délicieux, et nous avons longuement causé de mille sujets et surtout de toi[2]. » L'année qui précéda la visite d'Acciajuoli, Pétrarque en avait reçu une autre qui, moins flatteuse pour sa vanité, lui avait apporté plus de douceur encore : Boccace avait passé plusieurs jours à Milan auprès de lui et avait même assisté à une plantation de lauriers dans son jardin[3]. Le voyageur revint à Florence, la mémoire et le cœur pleins des entretiens du maître, et il alimenta de ses souvenirs les conversations de ce petit cercle où Pétrarque était si passionnément aimé[4]. Un ami commun, Francesco Nelli, regrettait, en écrivant

di con lui nel suo studio, lo domandai se v'avea il libro di Dante, e mi rispose di sì; sorge e cercato fra suoi libri prese il sopradetto libretto chiamato *Monarchia* e gettollomi innanzi. » (Récit d'un Pisan anonyme, publié plusieurs fois et en dernier lieu par C. Del Balzo, *Poesie di mille autori int. Dante*, t. II, Rome, 1890, p. 154).

1. *Inter libros, ut aiebat, sede uelut in propria* (*Sen.* I, 6 ; *Op.* 746).

2. *Fam.* XXII, 6 (1360). P. passait alors l'été à S. Simpliciano (*extra ciuitatem*), mais les livres l'y avaient suivi.

3. Pour la date et les détails, v. l'excursus II.

4. Les lettres de Nelli mettront ce fait en singulière lumière.

à celui-ci, de n'avoir pu partager le bonheur de Boccace et ajoutait : « Il a joui par les mains, les yeux, les oreilles, de ta magnifique collection de livres, et de ce qui rend les livres précieux, leur contenu : pour de telles faveurs de la fortune il se proclame heureux et je le tiens, moi, le plus heureux des hommes[1]. »

Pendant le séjour de Pétrarque à Milan, un changement se produit dans la direction de son esprit et, par suite, dans la composition de sa bibliothèque. Il joint aux lettres profanes, qui l'ont occupé jusque-là presque uniquement, l'étude des lettres sacrées. Le développement naturel de sa conscience chrétienne devait le conduire à la décision dont il fait part en ces termes à Nelli, homme d'église préparé à le comprendre : « Je vais te parler du penchant nouveau et déjà fort, qui entraîne ma plume et mon esprit vers les saintes lettres. Laissons se moquer les superbes, que repousse l'austérité des discours de Dieu, comme la modeste toilette d'une chaste mère de famille blesse les yeux accoutumés au fard des courtisanes. Les Muses et Apollon, je pense, tolèrent et même favorisent le dessein que j'ai formé, après avoir donné ma jeunesse à de juvéniles études, de réserver mon âge mûr à des soins plus sérieux... Mais en préférant certains auteurs, je ne rejette point les autres ; si saint Jérôme prétend l'avoir fait, il est, à mon avis, démenti par son propre style... Pour mon langage, si le sujet le demande, je garderai comme modèles Cicéron et Virgile ; pour la conduite de ma vie, bien que chez eux j'aie beaucoup à prendre, je leur préférerai les conseils de ces guides dont l'enseignement conduit au salut sans danger d'erreur[2]. » Pétrarque devait, comme on le sait, essayer de marcher dans les voies de la spiritualité. Il trouva

1. Lettre inédite de Nelli, *Par.* 8631, ff. 30'-31 : *Refert preterea confabulationes sedulo habitas, quas nunc mores tui morales, nunc modeste tue fauces delectationibus plenas reddunt, ut merito illud perfecte decorum, quod Cicero ipse elaborabat uerbis exprimere et quod magis capit intellectus quam edoceat lingua, oculata fide pateret. Thesauros quoque tuos (quos autem credis credam?), librorum preciosissimam supellectilem, simul et quod preciumlibrorum facit, manibus, oculis atque auribus contractasse suis. Dumque felicem talibus fortune donis se clamat, ego illum non iniuria felicissimum duco.*

2. *Fam.* XXII, 10.

aisément, dès ses premiers pas, de quoi satisfaire sa pieuse curiosité, à Linterno, chez ses voisins de campagne, les moines de Garegnano, à Milan, dans la bibliothèque de S. Ambrogio, dont il parle expressément en un de ces traités mi-philosophiques, mi-religieux, qu'il se plut alors à composer[1]. C'est à partir de cette époque que se multiplièrent chez lui les auteurs ecclésiastiques[2]. Dès 1355, il recevait de Florence un superbe manuscrit de ce genre, le Commentaire de saint Augustin sur les *Psaumes,* que lui envoyait Boccace et qui lui était plusieurs fois cher, par le nom de l'auteur d'abord, par celui de David, dont il se proclame l'admirateur, enfin par le souvenir d'un ami généreux[3]. Mais, en même temps, ce qui nous assure bien que ses anciennes études n'étaient point exclues par les nouvelles, il se faisait copier à Vérone le recueil de l'*Histoire Auguste*[4].

Le poète enrichissait sa bibliothèque de trois façons, par des dons, des achats et des copies. Tous ses amis s'employaient pour le servir. Bien que ses retouches pour la publication en aient fait disparaître beaucoup de détails familiers[5], sa correspondance contient encore un certain nombre de demandes de livres ou de remerciements pour des envois. On en trouve notamment dans ses lettres à Lapo da Castiglionchio[6], à Nelli, qui semble être sans cesse en recherche pour lui[7], à Pastrengo, de qui la bibliothèque est libéralement ouverte à ses emprunts[8], à Bruni, qui lui fait une expédition d'Avignon[9], à Jean de Parme, qui lui donne une belle mappemonde sur parchemin[10], à Boccace surtout, qui lui

1. *Vit. sol.* II, 6, 1 (*Op.* 275) : [*Liber*] *de Brachmanorum uita... licet non plane mihi redoleat Ambrosii stilum, inter Ambrosii tamen libros medius est, ingenti quodam et uenerabili et uetusto uolumine librorum eius, quod in archiuo Ambrosianae Mediolanensis ecclesiae custoditur.*

2. *Par.* 1617, 1757, 2540, etc.

3. *Par.* 1989.

4. *Par.* 5816 (souscription de 1356).

5. Cf. *Fam.* XVIII, 7, et le passage traduit p. 57.

6. *Fam.* VII, 16; XII, 8; XVIII, 12; *Var.* 45.

7. *Fam.* XVIII, 7; *Sen.* I, 3; *Var.* 29. Dans une lettre de Nelli : *De libris petitis responsum dabo* (*Par.* 8631, f. 10').

8. *Fam.* IX, 15; XXII, 11.

9. *Sen.* VI, 3 (*Op.* 808).

10. *Var.* 61.

fait tenir les ouvrages les plus variés, Dante par exemple après saint Augustin[1], et qui lui offre même du Varron et du Cicéron transcrits de sa main, « grand charme, dit Pétrarque, ajouté au livre[2]. » Et quel zèle, quel dévouement, pour seconder ses moindres désirs ! Pétrarque a témoigné l'envie de lire un ouvrage ecclésiastique peu important, la vie de Pierre Damien, et a supposé qu'on le trouverait sans doute à Ravenne, patrie du saint homme. Boccace, de passage dans cette ville, se met aussitôt à le chercher chez les religieux, puis chez les particuliers, mais sans succès; enfin un vieillard l'amène chez lui, devant un tas de livres couverts de poussière et rongés d'humidité; il y fouille avec dégoût, ne découvre rien d'intéressant et va se retirer découragé, quand sur un mince cahier de papier, tout souillé de taches, le titre désiré frappe ses yeux. Il l'emporte plein de joie et se hâte de le copier pour l'envoyer à Pétrarque, bien que la rhétorique de l'ouvrage lui semble insipide et indigne du lecteur qui l'attend[3].

C'est une émulation d'empressement entre les amis de Pétrarque. L'excellent Nelli trouve un moyen d'être sans cesse présent à son souvenir; il lui fait parvenir un bréviaire pour réciter son office quotidien. Mais le volume a quelque prix et le poète refuse de l'accepter en don; nous devinons le sens de sa réponse par le billet suivant du prieur des Saints-Apôtres : « Je pensais que tu ne parlerais plus de ce petit cadeau; si tu me forces à y revenir, prends garde, je vais me fâcher. Par la douceur de ta noble amitié, la plus chère chose que j'aie au monde, je t'assure que ce livre était bien chez moi et sans emploi; j'ai feint qu'il appartînt à un autre, car j'avais peur de te le voir refuser par discrétion, et je compatissais pourtant à l'ennui que te causait l'exemplaire incommode dont tu te servais[4]. Quant à fixer sans fausse honte,

1. *Vat.* 3199. Avec une épître d'envoi en vers.

2. *Fam.* XVIII, 3 : *Beasti me munere magnifico et insigni...* ; XVIII, 15 : *Libros abs te mihi donatos habui, et quos remisisti itidem accepi* ; XVIII, 4 : *Multo ego prius gratiarum quam tu gratarum rerum actione defatiger.*

3. *Boccaccio. Le lettere edite e ined.*, éd. Corazzini, Florence, 1877, p. 310 (Il faut lire : *quaternus ex papiro*).

4. *Compatiens importuno uolumini quod habebas.* C'est évidemment

comme tu le dis, le prix du volume, tu ne saurais me conseiller d'acte plus risible. Non, tu parles à un sourd ; ailleurs tu peux me trouver naïf, mais ici j'ouvre l'œil et ne me laisse pas prendre. Mets donc des bornes à ta réserve; laisse-toi offrir un petit livre, par un pauvre homme qui est à toi tout entier. Il ne faut pas donner toujours, mais savoir à son tour accepter. Le premier plaisir n'est- il pas le plus doux? Permets-le de temps en temps à ton ami, je t'en prie. Et ne parle plus de cette affaire : tout ce que tu m'écris fait ma joie, mais ce sujet-là m'est désagréable.[1] » Le style de Nelli est médiocre et ne vaut pas même celui des lettres de Pétrarque; mais le sentiment n'y est pas moins délicat, et ce billet nous révèle la seule discussion qu'ait vue leur amitié.

Les goûts du poète sont connus dans l'Italie entière. D'humbles personnages essaient d'obtenir sa bienveillance par l'hommage d'un volume[2]. Lui-même explore les couvents de la haute Italie, les bibliothèques des princes et celles des particuliers, profitant du respect qui l'entoure et de ses grandes relations pour se faire ouvrir toutes les portes[3]. Il n'hésite pas à écrire à des gens qu'il ne connaît point, dès qu'il apprend qu'ils ont des livres: « Le bruit court que tu héberges Cicéron et que tu as de nombreux ouvrages et fort rares de son génie. O bonheur cent fois plus grand que celui d'Évandre recevant Alcide! Fais-moi jouir, je t'en supplie, si tu m'en juges digne, de la présence d'un tel hôte. » Le grammairien honoré de cette lettre s'empresse de répondre par l'envoi de tout ce qu'il possède de Cicéron. Pétrarque n'y trouve à remarquer qu'un assez bon exemplaire des *Tusculanes;* il n'en remercie pas moins avec une grâce parfaite et comme s'il avait tiré de cette communication le plus grand profit[4].

celui dont parle le testament de P. : *Breuiarium meum magnum quod Venetiis emi pretio C. librarum.*

1. Lettre inédite, de Florence, 2 oct. [1353] (*Par.* 8631, f. 13).

2. *Par.* 2589. Avec des vers d'un certain Luca Geminiani.

3. De même Richard de Bury : *Tunc nobilissimorum monasteriorum aperiebantur armaria, reserabantur scrinia et cistulae soluebantur... Delicatissimi quondam libri... murium quidem foetibus cooperti et vermium morsibus terebrati, iacebant inanimes... domicilia tinearum* (*Philob.*, éd. Thomas, p. 67).

4. *Fam.* XVIII, 13 et 14.

Quand un livre lui plaît, il ne recule point devant une dépense souvent considérable. Il écrit à Nelli, en 1362, pour des achats sans doute importants : « Ne tarde pas, remplis ta promesse, procure encore cet accroissement à la bibliothèque qui est tout le repos et tout le divertissement de mon esprit, toute la joie de mon existence. Hâte toi, par tous les saints, et fie-toi aux ressources de ma petite bourse. En recevant ton envoi, je me croirai le plus heureux des hommes, et déjà l'espérance seule m'exalte. Si pourtant je dois me contenter des livres que j'ai, comme ils sont assez nombreux et d'une certaine valeur, je m'estimerai encore plus riche que Crésus et compterai pour peu de chose les trésors de nos gens riches[1]. » Il a dû éprouver en ses négociations quelques mésaventures; il parle trop souvent et avec trop de véhémence des bibliophiles par ostentation qui gardent « prisonniers » des ouvrages utiles, « les quêtent, les cherchent, les arrachent » aux travailleurs, pour n'avoir point eu à se plaindre personnellement de quelque rival plus fortuné que lui; sa vengeance est de prêter aux livres une indignation muette « d'être réunis si souvent chez un avare oisif, alors qu'ils font défaut à tant d'hommes d'étude[2] ».

La passion de Pétrarque, bien loin de diminuer avec l'âge, semblait grandir et prenait de plus en plus les faiblesses du collectionneur. Il le reconnaissait de bonne grâce :« Dans ma correspondance d'affaires, le principal sujet est toujours celui des livres. J'avoue que j'en suis avide. Cet amour me dévore depuis ma jeunesse. Quelqu'un dira que c'est folie : quoi de plus fou que de rechercher ce dont on ne pourra pas se servir quand on l'aura? Horace s'en moque : *Siquis emat citharas*[3]... Tu sais la suite. Mais on s'étonnera moins de mon goût, pour peu qu'on ait lu les lettres de Cicéron ; là, en effet, ce grand esprit, qui répandait comme une limpide et inépuisable fontaine les ouvrages qui honorent le plus la vieille

1. *Sen.* I, 3 (2; *Op.* 738. De Padoue, non de Venise).

2. *Rem.* I, 43; *Fam.* III, 18; VI, 1. Une phrase du traité est surtout significative : *Sunt qui obtentu librorum auaritiae inseruiant, pessimi omnium, non librorum uera pretia, sed quasi mercium aestimantes. Pestis mala, sed recens et quae nuper diuitum studiis obrepsisse uideatur.*

3. Horace, *Sat.* II, 3, 104.

latinité, se montre à nous non seulement désireux, mais passionné des livres d'autrui[1]. » Il répète sa confession à Giovanni d'Incisa, plaidant sa cause d'autre façon : « Ne crois point que je sois à l'abri de tous les travers de l'humanité. Il y a en moi un désir insatiable, et que je n'ai pu, ni surtout voulu réprimer; car je me flatte que le désir des choses honnêtes ne peut être déshonnête. Veux-tu savoir mon mal? Je ne puis me rassasier de livres[2], alors que j'en ai déjà peut-être plus qu'il ne faudrait. Mais cette recherche est comme les autres : la réussite y aiguillonne la convoitise. Puis, les livres ont un attrait qui n'est qu'à eux : de l'or, de l'argent, des perles, un habit de pourpre, une maison de marbre, des tableaux, un champ bien cultivé, un cheval bien harnaché, tous ces objets et ce qui y ressemble ne donnent qu'un plaisir muet et superficiel; les livres, seuls, délectent jusqu'à la moelle, ils nous parlent, nous conseillent, s'unissent à nous par une familiarité harmonieuse et vivante[3]. » Pétrarque est ici bien inspiré par son sujet; jamais passion plus noble n'a été plus éloquemment défendue.

Ses recherches s'étendaient fort loin : « Lorsque mes amis me quittaient, dit-il, et que, suivant l'usage, ils me demandaient si je souhaitais quelque chose de leur pays, je leur répondais que je ne voulais rien que des livres, et surtout des livres de Cicéron ; je leur donnais des notes et j'insistais de vive voix et par écrit. Que de prières j'ai adressées, que d'argent j'ai envoyé, non seulement en Italie, mais en France, en Allemagne, jusqu'en Espagne et en Angleterre, et même, le croirais-tu? en Grèce[4]. » On possède une de ces requêtes, écrite précisément au moine d'Incisa : « Si tu m'aimes, donne à des personnes sûres et instruites mission de parcourir la Toscane ; qu'on fouille les armoires des religieux et des autres amis de l'étude, pour essayer d'y trouver quelque chose qui

1. *Fam.* XVIII, 7 (à Nelli). Même souvenir de Cicéron dans la lettre suivante.

2. *Libris satiari nequeo.*

3. *Libri medullitus delectant, colloquuntur, consulunt et uiua quadam nobis atque arguta familiaritate iunguntur* (*Fam.* III, 18, adressée à tort, dans l'éd. Fracassetti, à son frère Gherardo).

4. *Sen.* XVI (XV), 1 (*Op.* 948).

apaisera, qui irritera peut-être ma soif. Bien que tu n'ignores point dans quels étangs je pêche d'ordinaire, ni dans quels bois j'aime à chasser, afin que tu ne puisses t'égarer, j'insère dans ma lettre la liste de ce que je désire particulièrement. Pour te rendre plus attentif, apprends que j'ai transmis les mêmes demandes à d'autres amis en Angleterre, en France et en Espagne; fais en sorte de ne paraître l'avoir cédé à aucun d'eux en dévouement et en habileté[1]. » Pétrarque n'exagère point l'étendue de son champ d'investigation. En Angleterre, il fut quelque temps en relation avec Richard de Bury[2]; dans la France du Nord, il compta des amis à qui il put demander plus d'un service littéraire[3]; à Liège, il eut pour correspondant l'archidiacre Mathieu Longus[4]; en Allemagne, nous connaissons Sacramor de Pommiers et Jean Ocko, évêque d'Olmütz[5]. D'Orient même, un envoyé de l'empereur, Nicolas Sygeros, qui l'avait connu à Avignon, lui fit tenir un texte d'Homère; Pétrarque, composant pour le remercier une de ses plus jolies lettres, sollicitait, pour avoir au moins le plaisir « de les voir sous leur costume grec », Hésiode et Euripide[6]. Plus tard, Léon Pilate, le quittant pour aller chercher fortune à Constantinople, devait lui promettre de lui rapporter certains auteurs grecs[7], et quand Philippe de Mézières, chancelier de Pierre de Lusignan, s'embarquait pour Chypre, peut-être avait-il reçu du poète, à Venise, quelque liste chaudement recommandée[8].

La plupart de ses *desiderata*, il est vrai, ne peuvent être satisfaits; sans renoncer à l'espérance, il se console en phi-

1. *Fam.* III, 18 (à G. d'Incisa). Par malheur, le *memoriale* manque.
2. *Fam.* III, 1. Cf. Thomas, *The Philobiblon*, p. xv.
3. Ses correspondants: Pierre Berçuire, Jean Birel (?), Philippe de Mézières, Philippe de Vitri, évêque de Meaux, Pierre de Rainzeville, abbé de S. Bénigne, près Dijon, puis de S. Remy. Dans une lettre à ce dernier, on lit: *Pro transmissis libellis... uberes gratias ago* (*Fam.* XV, 5). Les relations de P. avec Nicole Oresme sont moins sûres.
4. *Fam.* XII, 17; *Sen.* XIII, 7 (*Op.* 920).
5. *Sen.* X, 1 (*Op.* 861); *Fam.* XXIII, 14.
6. *Fam.* XVIII, 2.
7. *Sen.* VI, 1 (*Op.* 807).
8. P. a dû connaître Philippe à Venise en juin 1365 (cf. *Arch. de l'Orient lat.*, t. I, 1881, p. 336). Il lui adresse *Sen.* XIII, 2.

losophe de tant d'échecs répétés : « Je ne m'étonne pas, écrit-il à un de ses zélés correspondants, qu'on ne trouve point de vos côtés les livres que je demande; quand je t'ai chargé de cette recherche, je tentais le succès sans y compter beaucoup... Bien que souvent trompé, je ne puis cesser de chercher toujours ; il est doux d'espérer ce qu'on souhaite! J'aurai les livres que je pourrai avoir, mais jamais un honteux découragement n'arrêtera ces belles poursuites; je garderai patiemment le désir de ce qui me manque, me contentant de ce que le sort m'a déjà donné et calmant ma passion de lire et de connaître par la méditation de la mort[1]. » Il tire plaisir, d'ailleurs, même de volumes dont il possède déjà l'équivalent. L'arrivée d'un texte plus correct ou mieux écrit suffit à lui causer une grande joie : il le dévore, il n'en peut détacher ses yeux, « avant que, comme fait la sangsue altérée, il n'en soit plein » ; il en perd le manger et le dormir[2]. Un soir, à Monza, un religieux lui apporte un volume, peu avant qu'il ne se mette à table ; le poète l'ouvre, oublie son repas, et ne revient à la vie extérieure que lorsqu'il a tout lu[3]. On peut penser avec quels transports furent accueillis les livres laissés à Vaucluse, quand ils vinrent à Milan après avoir échappé à un grand péril. Des voleurs s'étaient introduits dans la maison de la Sorgue et l'avaient pillée[4]. Les livres pris avec le reste s'étaient retrouvés on ne sait comment, jetés dans un fossé comme butin inutile ou vendus à un brocanteur d'Avignon; des amis dévoués les expédièrent au poète et celui-ci s'estima heureux de sauver de ce désastre les biens auxquels il tenait le plus.

Pétrarque est un bibliophile complet qui attache du prix aux accessoires du livre, à la matière, à l'ornementation, à la reliure. Des manuscrits de sa collection que nous avons retrouvés,

1. *Sen.* III, 9 (8; *Op.* 779).

2. *Ita saepe mihi dies impransus praeterlabitur, nox insomnis* (*Fam.* XVIII, 3).

3. *Fam.* XVII, 1 (il est vrai que c'est une œuvre de Gherardo).

4. *Var.* 25. Il ne s'agit point d'incendie, comme on le croit généralement sur le mot *incendium*. Ce mot est pris au sens de « désastre »; il n'y a, en effet, aucune mention d'incendie, dans le passage de la lettre où l'allusion est plus précise, mais seulement d'un pillage de la maison.

pas un seul n'est en papier; anciens ou modernes, tous sont en parchemin. Ceux qui ont été sûrement exécutés pour lui présentent souvent un fin vélin préparé avec soin et choisi par un connaisseur[1]. Il s'excuse d'offrir un livre qui ne soit pas frais et qui ait jauni[2]. Les siens ont souvent une décoration élégante et quelquefois riche. On connaît la grande peinture demandée par lui à Simone Martini pour mettre en tête de son Virgile; quatre autres de nos volumes contiennent d'importantes séries de miniatures, dont deux au moins sont contemporaines de Pétrarque[3], et qui prouvent, beaucoup mieux que le Virgile, un sérieux intérêt pour l'art

Che alluminare è chiamata in Parisi[4].

Il honore aussi la reliure, à cause de la sauvegarde qu'elle assure à la pensée écrite; c'est la dernière des opérations qui sont nécessaires pour constituer définitivement un livre et dont il se plaît à donner la liste[5]. Rien n'indique toutefois qu'on relie dans sa maison, comme on le fait chez Richard de Bury. Il admet, pour certains ouvrages ou certains présents, la reliure de luxe, et regrette, en faisant hommage d'un volume à Pandolfo Malatesta, de n'avoir pu en surveiller les apprêts finals: « Si j'avais été sur les lieux, dit-il, j'y aurais fait mettre une couverture de soie et pour le moins

1. Cf. *Inuect. in med.* II (*Op.* 1093): *Qui papyros arte conficitis, quique tenues in membranas caesorum animalium terga conuertitis...*

2. *Epist.* II, 1 (*Op.* II, p. 89; à Bernard d'Alby, et non *d'Aube*).

3. *Vat.* 2193, *Par.* 8500. Ajouter *Par.* 5690 et le ms. de Troyes. (Cf. Nolhac, *Mss. à miniatures de la biblioth. de P.*, Paris, 1889, avec 4 reprod.).

4. Dante, *Purg.* XI, 81.

5. *Sic apud nos alii membranas radunt, alii libros scribunt, alii corrigunt, alii, ut uulgari uerbo utar, illuminant, alii ligant et superficiem comunt* (*Fam.* XVIII, 5). Une énumération analogue est dans le *Philobiblon: Apud nos in nostris maneriis multitudo non modica semper erat antiquariorum* [cf. Wattenbach, *Schriftw.*[2], p. 352], *scriptorum, correctorum, colligatorum, illuminatorum et generaliter omnium qui poterant librorum seruitiis utiliter insudare* (Éd. Thomas, p. 80).

des fermoirs d'argent[1]. » Sans doute quelques-uns de ses livres favoris doivent être ainsi revêtus[2].

Quant aux goûts paléographiques de Pétrarque, on peut essayer de les deviner. Il n'a aucune estime pour cette calligraphie à la mode de son temps, qui aligne, nous dit-il, de belles colonnes, « dont l'effet est séduisant de loin, mais qui de près manquent de netteté et égarent la vue »; dans les livres qu'il fait transcrire, il demande avant tout la clarté, et ce qu'il loue le plus d'un de ses copistes, c'est « son écriture soignée et nette, qui entre bien dans les yeux[3] ». Pour ce qui est des manuscrits anciens, ses prédilections nous sont révélées par son remercîment à Boccace, à l'occasion de l'envoi du magnifique saint Augustin; il appuie son admiration pour le livre sur l'ampleur du format, la sobriété de l'ornementation et « la majesté du caractère antique[4]; » il se plaît donc de façon spéciale à cette belle minuscule du xe et du xie siècle, qui flatte encore si agréablement nos regards de paléographes. Précurseur d'un goût qui va régner en Italie au début du xve siècle, pour la *lettera antica,* il réagit contre le caractère anguleux, lourd et massif de la première moitié du *trecento*. Sous l'influence même de ses lectures, sa propre calligraphie subit une transformation; l'habitude contractée par ses yeux donne à son écriture le caractère personnel de clarté et d'élégance que ses autographes nous font connaître et qui était admiré déjà par ses contemporains[5].

Ce que Pétrarque cherchait avant tout, c'était de bons textes. Qu'il fît transcrire chez lui ou au dehors, la correction était son grand souci. S'il avait le bonheur de rencontrer l'exactitude orthographique et grammaticale, il l'appréciait[6]; mais il tenait surtout au respect de la pensée des

1. *Si fuissem praesens, dum in libri formam ligaretur, et sericum tegmen et fibulas saltem argenteas habuisset* (*Sen.* XIII, 10; *Op.* 923). On connaît un relieur de P., *magister Benedictus* de Parme (v. p. 66), qui était également enlumineur; je crois avoir retrouvé le nom de son relieur d'Avignon (p. 87).

2. V. plus loin des descriptions de reliure, p. 88.

3. V. la fin du ch. II.

4. *Vetustioris litterae maiestas* (*Fam.* XVIII, 3).

5. V. p. 102.

6. *In qua nihil orthographicum, nihil omnino grammaticae artis*

auteurs, avec laquelle, autour de lui, les copistes prenaient de grandes libertés. Il se plaignait notamment qu'aucune garantie d'apprentissage ne présidât à leur travail : « En admettant que les textes soient d'une intégrité parfaite, comment remédier à l'ignorance et à la négligence des copistes qui mêlent et corrompent tout? Cette crainte, je crois, a détourné plusieurs esprits distingués de composer de grands ouvrages. Juste châtiment d'une époque paresseuse, pleine de sollicitude pour la cuisine et d'indifférence pour la littérature, qui fait subir des examens aux cuisiniers et non aux copistes. Tout ce qui sait gratter un parchemin et tenir une plume passe pour copiste, fût-il dépourvu de tout savoir, de toute intelligence, de tout métier. Je n'exige pas d'eux l'orthographe, qui a disparu depuis longtemps; mais plût à Dieu qu'ils reproduisissent, de quelque manière que ce fût, ce qu'on leur donne à transcrire; leur insuffisance pourrait apparaître, du moins la substance du texte ne disparaîtrait pas. Au lieu de cela, nos scribes brouillent originaux et copie, promettent d'écrire une chose et en écrivent une autre, si bien qu'un auteur ne reconnaît plus ses propres paroles. Si Tite-Live, Cicéron revenaient au monde, comme tant d'autres anciens et surtout Pline, et s'ils relisaient leurs œuvres, les reconnaîtraient-ils ? ne seraient-ils pas embarrassés sans cesse? ne croiraient-ils pas lire tantôt l'œuvre d'autrui, tantôt celle d'un barbare[1]?... Les plus nobles ouvrages des hommes sont en train de périr et ont même déjà péri en grande partie. Ne sentant pas le mal, on n'y apporte aucun remède. La perte des lettres est comptée pour rien; quelques-uns même la regardent comme un avantage... A ce mépris, à cette haine de la plus belle chose qui soit au monde, s'ajoute le rôle des copistes, qui ne sont assujettis à aucune règle, à aucun examen. Pareille licence n'est accordée ni aux forgerons, ni aux laboureurs, ni aux tisserands, ni à aucun des autres métiers, où cependant les inconvénients seraient moindres. Cette profession seule est ouverte à tous; chacun s'y précipite, certain de toucher un salaire pour tout rava-

omissum dicas (*Fam.* XXIII, 19). *Neglectam... orthographiam, potius quam insignes defectus inuenies* (*Fam.* XVIII, 5).

1. P. croit devoir faire ici une exception pour les Livres saints.

ger[1]. » Il écrit à Boccace, à propos du *De Vita solitaria :* « C'est à peine croyable, mais ce petit livre composé en quelques mois, je n'ai pu en plusieurs années le faire copier, par suite de cette insuffisance des scribes dont je me plains souvent et que tu sais comme moi être la pire peste des bons esprits. Juge de la difficulté qu'on trouve pour des œuvres de plus longue haleine. Enfin, après mainte vaine tentative, j'ai laissé, en quittant la maison, l'ouvrage aux mains d'un prêtre. Sera-t-il consciencieux comme prêtre ou trompeur comme copiste? je ne sais. Mes amis m'écrivent qu'il a déjà fini, mais comment? Ce que je connais des habitudes de ces gens-là m'inquiète : que ce soit ignorance, négligence ou mépris, ils transcrivent toujours autre chose que ce qu'on leur confie[2]. » Des plaintes semblables reviennent à plusieurs reprises dans la correspondance[3], où Pétrarque poursuit les copistes d'autant d'invectives que les domestiques et les médecins.

Pour remédier aux ennuis que cette engeance infidèle lui causait[4], il avait pris le parti de tenir en sa maison quelques jeunes gens et de les former lui-même à la transcription. Un tel concours lui devenait de plus en plus nécessaire à mesure que ses ouvrages se multipliaient, car il était obligé d'en faire exécuter des exemplaires pour les grands personnages de sa connaissance qui les lui réclamaient, et pour ses amis dont l'impatience était toujours grande[5]. Il aimait aussi à mettre en circulation les livres peu connus de sa bi-

1. *Rem.* I, 43. Pour la transcription même de ce traité, P. écrit à G. Sette : *Quem libellum habuisses, nisi quia et ego iam scribendi fessus et adiutor nullus. Amici enim uel absentes, uel suis rebus impliciti, occupatam seu longinquam mihi dexteram accommodare non possunt. Quanta uerò sit scriptorum fides, quanta constantia, quantus denique intellectus experti sumus : pollicentur plurima, corrumpunt omnia, nihil expediunt...* (*Fam.* XXIII, 12).

2. *Sen.* V, 1 (*Op.* 792).

3. *Fam.* XXI, 15, à propos de Dante; XVIII, 12, où P. charge les copistes de sa colère pour avoir contribué à la perte des auteurs anciens; *Var.* 9, 22; *Sen.* V, 3 (*Op.* 795); X, 1 (866). Plaintes analogues dans la correspondance de Salutati.

4. *Quorum semper insidiis ac fraudibus patui* (*Var.* 22).

5. Le *Marc. cl. XIII*, 70 (choix de lettres) est visiblement un de ces envois.

bliothèque et à les envoyer dans les mains où il les savait bien placés[1]; il se plaisait enfin à répandre ceux où il avait trouvé un appui moral, comme les *Confessions* de saint Augustin, qu'il donnait à son frère, à Donato degli Albanzani, à d'autres encore, espérant pour eux le même profit[2]. Afin de satisfaire à tous ces besoins, il garda chez lui, dans ses dernières années, un certain nombre de copistes : « J'ai l'habitude, disait-il alors en décrivant son genre de vie, d'en avoir auprès de moi cinq ou six; pour le moment, il y en a trois et si je n'en prends pas davantage, c'est qu'on ne trouve pas de vrais copistes, mais des calligraphes (*pictores*), et encore n'ont-ils aucun talent[3]. » Boccace fait allusion dans une lettre aux jeunes gens de son ami[4]. Ils accompagnaient Pétrarque dans ses voyages et il avait la satisfaction de voir leur travail avancer sous ses yeux. On a un manuscrit dont il a noté lui-même les diverses étapes : « Écrit chez moi; commencé à Padoue, terminé à Pavie, enluminé à Milan et relié en 1369[5]. » Le copiste de ce volume a laissé un nom dans l'histoire littéraire, car il est difficile de ne pas l'identifier, avec Giovanni Malpaghini, de Ravenne[6]. Pétrarque, qui l'eut auprès de lui pendant de longues années, l'éleva et le traita comme un fils. Il était admirablement doué et capable de rendre de grands services. Employé aux plus délicates fonctions d'un secrétaire, il reçut le soin de mettre en ordre les papiers du poète et de classer les lettres que celui-ci voulait conserver; l'œuvre était difficile et quatre amis de son maître qui l'avaient essayée avaient dû y renoncer; il en vint à bout seul et aida à constituer le recueil des

1. *Sen.* IV, 1 (*Op.* 388, à part); *Var.* 2. Outre les dons déjà rencontrés.

2. *Fam.* XVIII, 5; *Sen.* VIII, 6. Cf. *Sen.* XV, 7 (*Op.* 939; don de son propre exemplaire des *Confessions* au P. Marsigli).

3. *Var.* 15. Cf. *Fam.* XVIII, 6 : *Familiaris meus... iuuenis digiti quam ingenii melioris.*

4. [*Epistolas*] *alicui ex pueris tuis rescribi facias* (*Le lettere*, p. 129).

5. *Par.* 7880, 1. Cf. p. 100.

6. On connait le passage de Salutati : *Hic fuit quondam familiaris atque discipulus celebris memoriae Francisci P., apud quem cum ferme trilustri tempore manserit...* (Les souvenirs de Salutati peuvent fort bien errer non sur le fait, mais sur le temps.)

Familiares qu'il transcrivit ensuite[1]. Il exécuta un travail moins compliqué, mais d'un caractère non moins intime, en commençant la copie définitive du *Canzoniere,* que l'auteur acheva lui-même[2]. La transcription de la traduction d'Homère, composée à Florence par Pilate, fut abandonnée par lui à mi-chemin[3]. A ce moment, le Ravennate, las de la vie qu'il menait chez Pétrarque et de son honorable esclavage auprès d'un vieillard exigeant, réclama sa liberté et partit brusquement. Il y eut entre le maître et lui une scène pénible, racontée tout au long par le premier dans une lettre à Donato degli Albanzani ; ce qu'on y démêle de plus clair, c'est que le métier de copiste avait fini par dégoûter le jeune secrétaire : « Je ne veux plus transcrire », répétait-il[4]. Évidemment, bien que Pétrarque s'en défende, il avait abusé de sa plume et de son zèle. Il en fut puni et ne se consola pas d'avoir perdu un compagnon aussi intelligent qui était en même temps un collaborateur précieux.

Pétrarque avait alors quitté les états de Visconti. De 1362 à 1368, sa résidence principale fut Venise, et il y attira même son gendre et sa fille. Au moment de son installation, on le trouve faisant venir des volumes qu'il a laissés en d'autres villes: « Si le livre est terminé, comme je le pense, écrit-il à Modio de Parme, donne-le à enluminer et à relier élégamment par maître Benedetto, et fais-moi envoyer la copie et l'original dans les ballots de Gioannolo de Côme ; messer Danisolo paiera tout ce qu'il y aura à payer, et mon Francescuolo, qui connaît bien les amis ci-dessus, te dirigera pour toute cette affaire. Pense à ma confiance, je t'en supplie, plutôt qu'à mon importunité[5] ». La collection est transportée dans les lagunes. Pétrarque raconte qu'il reçoit dans sa bibliothèque cet averroïste, qui le visite pour se moquer de saint Augustin et qu'il est obligé de mettre à la porte[6] ; il décrit, en termes imagés, l'arrivée de la traduction latine d'Homère, qui « a rempli de

1. *Fam.* XXIII, 19.
2. *Vat.* 3195.
3. Cette série de faits sera, je l'espère, établie, p. 100-101.
4. *Sen.* V, 5 (6 ; *Op.* 802).
5. *Var.* 4 (Venise, 17 nov. 1362). Il s'agit du *De Vita solitaria.*
6. *In hac nostra bibliotheca* (*Sen.* V, 2 (3) ; *Op.* 791).

joie tous les Grecs et les Latins, habitants de la bibliothèque[1] ». Boccace, à son tour, venu à Venise en l'absence de son ami et accueilli par sa fille Francesca, lui écrit que cette chère « Tullia » a mis les livres à sa disposition pendant son séjour[2]. C'est au commencement de cette dernière période de la vie de Pétrarque que se place un fait capital pour notre sujet: il a disposé de sa bibliothèque après sa mort, par un acte solennel, en faveur de la République de Venise. Il sera nécessaire d'examiner de près l'origine, la forme et les suites de cette donation.

Au mois de mai 1362, étant à Padoue, le poète reçoit une lettre singulière de Boccace. L'auteur du *Corbaccio* est converti : plus de poésie, plus de lectures profanes ; il va abandonner ses études, vendre ses livres, brûler tout ce qu'il a chez lui de ses œuvres italiennes ; le chartreux de Sienne est venu le trouver et les prédictions d'un illuminé ont troublé cette âme légère et charmante. Pétrarque répond par une belle dissertation, d'une philosophie vraiment chrétienne, où il s'efforce de calmer les scrupules de Boccace. Ne peut-il changer sa conduite et répondre à l'appel de la grâce, sans rompre avec ce qu'il y a de meilleur dans son passé, les travaux qui ont fortifié son esprit? Au surplus, s'il persiste dans ce projet, voici ce que son vieil ami lui propose : « Si tu veux absolument te défaire de tes livres, il m'est doux de penser que tu me préfères à tout autre acquéreur. Tu as raison de parler de mon avidité des livres et, si je la niais, mes écrits me démentiraient; il me semble même que je n'achèterais en cette occasion que ce qui doit me revenir. D'autre part, je ne veux pas que la bibliothèque d'un homme tel que toi soit dispersée et tombe en mains profanes. Quoique séparés de corps, nous avons vécu ensemble par l'esprit; je veux que notre collection demeure de même réunie après nous ; si Dieu consent à mon désir, elle ira intacte dans un lieu de piété et de sainteté, où on se souviendra de nous à jamais[3]. Je l'ai résolu ainsi,

1. *Sen.* VI, 2 (*Op.* 807).

2. *Le lettere*, p. 126. La date est 1367 (contre Koerting, *Boccaccio's Leben*, Leipzig, 1880, p. 308, v. Cochin, *Boccace*, Paris, 1890, p. 291).

3. *Haec supellex nostra post nos... ad aliquem nostri perpetuo memorem, pium ac deuotum locum, simul indecerpta peruenial.*

depuis qu'est mort celui en qui j'avais espéré un successeur dans mes études[1]. Quant à fixer le prix de l'acquisition de tes volumes, comme tu as la bonté de me le proposer, je ne le puis, n'en connaissant exactement ni les titres, ni le nombre, ni la valeur. Rédiges-en la note précise dans une lettre. De cette façon, si jamais tu te décides à faire ce que j'ai toujours désiré et ce que tu m'as autrefois promis, à venir passer avec moi notre pauvre reste de vie, tu reconnaîtras chez moi tes livres, mêlés à ceux que j'ai recueillis et qui sont tiens aussi, et tu t'apercevras alors que, loin d'avoir rien perdu, tu auras plutôt gagné quelque chose[2] ».

L'ami Florentin renonçait, sur les remontrances de Pétrarque, aux exagérations de son repentir ; mais celui-ci continuait à chercher les moyens d'éviter la dispersion de sa propre bibliothèque. Sa lettre précédente est du 28 mai ; le 28 août, il avait déjà arrêté son dessein : ses livres seraient offerts à l'église de Saint-Marc, à l'ombre de laquelle sans doute il songeait à terminer paisiblement sa vie. Il venait, en effet, dans cette même année 1362, de constater à ses dépens le manque de sécurité de l'Italie du Nord. Parti de Padoue pour aller en France, où l'appelait le pape et l'attirait Vaucluse, il avait été obligé de revenir sur ses pas, le Piémont étant désolé par la guerre entre Visconti et le marquis de Saluces ; il s'était dirigé alors vers l'Allemagne, pour répondre à une invitation de l'Empereur et séjourner auprès de lui ; mais il avait dû renoncer, de ce côté aussi, à poursuivre une route peu sûre. Ces contretemps lui avaient été d'autant plus pénibles qu'il embarrassait son voyage du transport de sa bibliothèque, dont il ne supportait plus d'être privé[3]. Après avoir beaucoup tremblé pour ce cher trésor, il s'était réfugié à Venise, « avec ses livres et ses plumes », heureux de trouver

1. Qui P. a-t-il dans la pensée? un ami? Le texte dit *meorum studiorum speraueram successorem*. Giovanni P. était mort l'année précédente, et je crois qu'il faut songer à lui.

2. *Sen.* I, 5 (4 ; *Op.* 744-745).

3. *Quibus et forte onerer potius quam orner, longa tamen consuetudine sic affectus sum, ut sine illis esse nesciam. His transuehendis ut uides, Caesar, non Alpium sola obstat asperitas et longissimi labor itineris, sed praedonum metus et uiarum mille pericula* (*Fam.* XXIII, 8 ; à Charles IV).

asile « dans ce port commun du genre humain[1] ». La position de Venise mettait la ville à l'abri des misères de la guerre continentale. Elle exerçait déjà cette séduction, qui fait croire aux hommes d'étude que nulle part au monde ils ne se trouveront mieux pour travailler. Enfin des amitiés nombreuses et lettrées y retenaient le poète, notamment celle du dévoué Benintendi, chancelier de la République.

Pétrarque résolut de se fixer à Venise. D'autre part, obligé de tenir une maison assez importante et peu certain, dans l'état troublé de l'Italie, de recevoir exactement tous ses revenus, il avait besoin de s'assurer quelques avantages matériels. Si Saint-Marc consentait à le loger, il pourrait, en échange, lui léguer les livres dont il redoutait la dispersion. Benintendi, consulté sur cette idée, se faisait fort de négocier l'affaire. Mais déjà Pétrarque voyait grandir son projet : il ne rêvait rien moins que la fondation d'une grande bibliothèque publique, dont l'État vénitien prendrait la charge après sa mort et qui rendrait à la postérité les services qu'avaient rendus autrefois tant de grandes collections antiques dont il avait lu l'histoire[2] : « Si nous réussissons, écrivait-il au chancelier, ce sera sans doute pour vous, vos descendants et votre république, je n'oserais dire une gloire, mais assurément le chemin d'une gloire. Une foule de choses devenues grandes et éclatantes ont eu d'aussi humbles commencements. » Et il suppose que l'âme du doge Andrea Dandolo, leur ami, se réjouit en paradis de ce projet et n'est point jaloux d'avoir laissé à un de ses successeurs « l'honneur de fonder une bibliothèque publique ». Le poète tenait, d'ailleurs, à ne pas se considérer comme le premier obligé en cette affaire : c'était un service qu'il voulait rendre à l'État, bien plus qu'un avantage qu'il demandait pour lui-même : « N'importune personne par des instances, disait-il au chancelier ; fais ce qui sera nécessaire et convient à notre discrétion ; si l'amour du bien public ne nous poussait à prendre l'initiative, c'est nous qui devrions être suppliés[3] ». Benintendi remettait au Sénat, au nom du poète, une proposition autographe, en latin de chancellerie, où éclate

1. *Fam.* XXIII, 14.
2. Cf. *Rem.* I, 43, et *passim*.
3. *Var.* 43.

assez naïvement la double passion de sa vie, l'amour, des livres et de la gloire[1]. Le Grand Conseil prenait aussitôt une délibération pour l'accepter, dans les formes les plus honorables pour Pétrarque, et lui accordait, en échange des livres promis après sa mort à l'église de Saint-Marc, une belle habitation à vie, aux frais de la République. Ce fut le *Palazzo delle due Torri* sur le quai des Esclavons[2].

Il n'a pas tenu à Pétrarque, on le voit, que la Bibliothèque Marcienne n'ait été fondée un siècle plus tôt. Il avait eu la première idée d'une bibliothèque publique[3] et formé, en faveur de la ville de Venise et des bonnes lettres, le plan que reprit après lui le cardinal Bessarion. J'essaierai d'expliquer, au chapitre suivant, pourquoi ces projets, accueillis avec tant d'empressement par la Seigneurie, ne furent pas mis à exécution; il suffit de dire ici comment les livres de Pétrarque quittèrent Venise avec leur maître. Il avait formellement réservé, dans ses offres à la République, son entière liberté de résidence, qui comportait le droit d'emporter avec lui la bibliothèque, dont il ne se séparait pas. Après quelques années d'habitation, coupées par de nombreux voyages, il se dégoûta d'une ville, où il rencontrait trop d'averroïstes et où il manquait d'un jardin. Il prit peu à peu l'habitude de séjourner à Padoue, où il aimait à remplir ses fonctions de chanoine et à jouir de la familiarité d'un prince vraiment lettré, François de Carrare. Enfin, les sollicitations de celui-ci et les exigences d'une santé qui avait besoin de l'air des montagnes, le décidèrent à abandonner les lagunes et à partager son temps entre Padoue et Arquà. La proximité de Venise lui permettait, d'ailleurs, d'y revenir aisément et d'y cultiver ses amitiés. Ses livres s'y trouvaient encore au commencement de 1368, confiés aux soins de Donato degli Albanzani[4]; mais on peut être sûr qu'ils n'y étaient plus au mois de juin 1370: pour agrandir la propriété qu'il tenait des libéralités du seigneur de Padoue,

1. V. p. 80 sqq.

2. *Sen.* II, 3. Cf. Sansovino, *Venezia città nobiliss.*, Venise, 1581, p. 24 b. et 240. [N. Barozzi dans] *P. e Venezia*, Venise, 1874, p. 286.

3. Sur le caractère strictement privé de toutes les bibliothèques du temps, même celle du Pape, v. les observations d'Ehrle, t. I, p. 756; l'idée de P. apparaît d'autant plus intéressante.

4. *Bibliotheca nostra tuis in manibus relicta* (*De ignor.*, *Op.* 1053).

Pétrarque achetait alors lui-même une terre à Arquà, et marquait ainsi son intention définitive de résider dans les états de Carrare [1].

Dans cet ermitage des monts Euganéens, entouré de l'horizon paisible que domine encore la maison construite par lui, Pétrarque revivait, en ses vieilles années, la vie de Vaucluse: « Je suis demeuré, écrivait-il, dans la médiocrité d'existence que j'avais alors et que j'ai jugée plus avantageuse et plus douce : je ne me suis enrichi que d'années et de quelques livres... Une grande partie du temps, je reste à la campagne, désireux comme toujours de solitude et de repos. Lire, écrire, méditer sont encore, comme déjà dans ma jeunesse, ma vie et mon plaisir : je m'étonne seulement, après une assiduité si longue dans l'étude, d'avoir appris si peu de chose [2] ». Son érudition cependant était aussi renommée que son génie de poète ; on faisait sans cesse appel à sa mémoire et à ses livres, qu'il mettait généreusement à la disposition de tous [3] ; les visites et les lettres de demande lui arrivaient nombreuses, et il avait toujours « dans sa petite armoire » quelque bon ouvrage à prêter aux amis des lettres [4]. Un Ferrarais écrivait de Padoue à Louis de Gonzague, à propos d'une lettre de César qu'il lui destinait : « Je pense que s'il a été conservé dans le monde quelque autre œuvre de cet empereur, elle existe chez notre glorieux seigneur commun, messer François Pétrarque. Là est l'écrin et le tabernacle des monuments de l'antiquité, et personne ne peut espérer d'en découvrir qu'il ne posséderait pas. J'irai le voir dans peu de jours à Arquà, où il se trouve, et lui demanderai instamment ce qu'il a des compositions de César ; je n'ai pas de refus à craindre : obligeant toujours et pour tout le monde, il a paru l'être particulièrement pour moi [5] ». Les richesses réunies dans le *scrinium* d'Arquà et de

1. Cf. les documents publiés par Malmignati et Gloria et résumés par Zardo, *Il P. e i Carraresi*, Milan, 1887, ch. III.

2. *Sen.* XIII, 7 (*Op.* 920). Cf. XV, 5 (XIV, 6).

3. *Var.* 39. Dès 1340 environ, Berçuire avait eu recours à lui, à Avignon, pour des renseignements *de formis et figuris deorum*, qu'il insérera dans le l. XV de son *Reductiorum morale* (Hauréau, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXX, 2e p., p. 47).

4. *In nostro armariolo* (*Sen.* VIII, 6 ; *Op.* 840).

5. Lettre de Niccolò de' Beccari, 3 août [1371], p.p. Novati dans *Roma-*

Padoue étaient considérées par leur maître comme un dépôt dont il devait compte aux travailleurs de son temps, et jamais bibliophile ne fut plus libéral de ses richesses, mieux convaincu des droits de l'étude sur ses collections.

A ce moment, ses goûts de jeunesse avaient retrouvé toute leur force. Les auteurs sacrés laissaient dans ses lectures une grande place aux auteurs profanes. Il reprenait, pour leur confier des observations nouvelles, ces livres vieillis avec lui et d'autant plus chers [1]. Il avait la joie d'en acquérir d'autres, et les lisait à soixante-dix ans avec le même enthousiasme qu'il eût fait à trente : un de ses derniers travaux ne fut-il pas ce grand commentaire qu'il commença sur les marges de son Homère et qu'il ne put achever [2]? Il interrogeait à nouveau, d'un esprit mûri par l'expérience d'une longue vie, les œuvres qui lui avaient révélé la sagesse antique. Toute autre science continuait à le laisser indifférent. Certains livres, déposés chez lui par un Colonna, tous de droit canon ou civil, risquaient, pensait-il, d'être égarés à sa mort ; il demandait instamment à les restituer, mais ajoutait avec franchise : « Si c'étaient des ouvrages de Cicéron ou de Varron, je ne serais peut-être pas aussi pressant [3] ». Il avait fini, comme il arrive, par accepter l'encombrement de bien des livres inutiles, et c'était un sérieux embarras, en ces années surtout qui furent loin d'être paisibles. La guerre, qui couvait depuis longtemps entre Carrare et les Vénitiens, éclata enfin et le séjour hors des villes cessa d'être sûr. Pétrarque demeura à Arquà le plus tard possible ; mais, bien qu'un ami prétendît qu'il suffirait d'écrire sur la porte son nom vénéré pour en écarter les gens de guerre, il trouva plus prudent de rentrer à Padoue : « J'attends aujourd'hui ou demain, écrivait-il le 17 novembre 1373, ma petite famille restée à la campagne. Quant aux livres que j'y tenais, je les ai rapportés, laissant la maison

nia, t. XIX (1890), p. 170. L'empereur Charles IV interrogeait P. à la même époque sur l'authenticité d'une lettre de César et d'une autre de Néron (*Sen.* XVI (XV), 5 ; *Op.* 955).

1. *Mecum senuit* (*Sen.* XV, 7 ; *Op.* 939).

2. *Par.* 7880, 1 et 2.

3. *Sen.* XV, 1 (*De libris Agapiti sen. de Columna* (XIV, 2 ; *Op.* 932). Lettre s. d., mais visiblement de 1370 ou 71.

et le reste à la garde de Dieu[1] ». Ce séjour forcé à Padoue, que la guerre prolongea longtemps, ne fut pas perdu pour son travail. Son gendre Francescuolo da Brossano et surtout son ami et disciple Lombardo della Seta, qui habitait aussi avec lui et lui servit de dernier secrétaire, avaient soin de son intérieur et de sa bibliothèque ; les soucis matériels lui étaient ainsi évités, et il trouvait réunies sous sa main les ressources nécessaires pour ses recherches dans les volumes soigneusement annotés par lui au cours de sa vie et familiers aux personnes qui l'entouraient. Mais il souffrait de ne pas retourner aux champs et répétait impatiemment le vœu d'Horace[2]. Il dut attendre jusqu'au mois d'octobre 1373, et accompagner même à Venise, après la défaite de Carrare, le fils de son ami, qui allait faire amende honorable à la Seigneurie et traiter des conditions de la paix. Ce n'est qu'à la suite de cette pénible mission que le vieux poète, dont la santé s'épuisait de plus en plus, put retourner à Arquà et y goûter encore quelques mois d'étude et de recueillement.

Une nuit de juillet 1374[3], comme Pétrarque veillait, suivant sa coutume, dans son petit cabinet de travail, la mort vint le prendre. Ses amis le trouvèrent, au matin, le front appuyé sur le livre ouvert devant lui.

1. *Sen.* XIII, 16 (*Op.* 930).
2. *Sen.* XV, 13 (XIV, 15 ; 942).
3. Sur la tradition ici adoptée de la mort du poète, v. une souscription originale de Lombardo della Seta et ma note dans *Le De Viris illustribus de P.*, Paris, 1890, p. 72.

CHAPITRE II.

LES LIVRES DE PÉTRARQUE APRÈS SA MORT.

Tanto vince e ritoglie il Tempo avaro.
(*Trionfo del Tempo*).

Le poète avait fini sa vie en travaillant, comme il avait vécu, et, suivant un pressentiment déjà ancien chez lui, la mort avait arraché de ses mains sa plume fatiguée[1]. Les livres l'avaient entouré jusqu'à la fin, après l'avoir accompagné durant toute sa carrière et l'avoir aidé dans ses études et dans ses œuvres. Qu'allait devenir maintenant cette bibliothèque, réunie avec tant de sollicitude et qui lui avait permis de répandre dans le monde, par la parole et par la plume, l'esprit de l'antiquité ? Les cercles lettrés de l'époque se posèrent promptement cette question et des bruits contradictoires y répondirent. Dans une lettre où Boccace se faisait l'interprète de l'Italie désolée de la mort de son poète, il écrivait à Francescuolo da Brossano : *Attamen impellit affectio, ut aliqua superaddam ; audissem ego libenter, quid de bibliotheca pretiosissima uiri illustris dispositum sit, nam apud nos alii uaria credunt, alii referunt*[2]. A l'heure présente, l'érudition n'est pas beaucoup mieux informée que ne l'était Boccace en 1374. Les pages suivantes reprendront l'examen des rares documents qui nous renseignent et tenteront de faire avancer

1. *Secr.* III (*Op.* 365). Cf. *Fam.* préf. : *Scribendi mihi uiuendique unus, ut auguror, finis erit. Sen.* XVII, 2 : *Opto ut* [*me*] *legentem aut scribentem... mors inueniat.*

2. *Le lettere*, p. 383. Matteo Villani écrivait à Florence de P. et de Zanobi da Strada : « Le loro cose nella loro uita a pochi erano note » (Muratori, XIV, 321).

une question embrouillée, plutôt qu'éclaircie, par la plupart des nombreux travaux qui y ont touché[1].

Il y avait à Florence un savant, jeune encore, destiné à un grand rôle dans le gouvernement et dans les lettres, et qui, depuis 1368, avait l'honneur d'être en correspondance avec Pétrarque, Coluccio Salutati[2]. Il avait été un des plus empressés à demander l'achèvement et la publication de l'*Africa*. Après la mort de Pétrarque et celle de Boccace, qui suivit de près, tous les efforts de celui qui allait leur succéder à la tête de l'humanisme italien tendirent à sauver le poème menacé d'être jeté au feu ; telle était, disait-on, la décision dernière de l'auteur, jusqu'au bout imitateur de Virgile. De la correspondance échangée à ce sujet entre Salutati et l'Italie du Nord, quelques fragments sont conservés ; on y trouve les principaux renseignements qu'on puisse mettre en œuvre pour notre sujet. Le 16 novembre 1375, il écrit à Broaspini, à Vérone, en lui rappelant sa promesse de lui procurer Properce et Catulle, qu'il ne connaît guère que de nom[3] ; on voit que le second poète est entre les mains du Véronais, mais que le premier fait partie de la bibliothèque de Pétrarque. On lit en effet : *Si prece uel pretio Propertium de bibliotheca illius celeberrimi uiri, Petrarcae inquam,.... haberi posse confidis, uel ut meus sit, uel ut exemplari queat, deprecor ut procures*[4]. Coluccio ajoute qu'il se fie aux démarches de

1. Une bibliographie considérable, embrassant quatre siècles d'érudition, pourrait être apportée ici; mais il est inutile d'imposer au lecteur cette fatigue stérile.

2. Cf. *Epistolario di Coluccio Salutati* publié par Fr. Novati, t. I, Rome, 1891, p. 62 (public. de l'*Istituto stor. ital.*). La lettre écrite de Montefiascone à P. répond à *Sen.* XI, 2. Leurs relations avaient été créées par Boccace et Fr. Bruni.

3. *Quorum mihi nil pene nisi nomen innotuit* (lettre antérieure, du 25 juillet 1374, à Benvenuto da Imola, qui s'était chargé d'abord de la négociation. Éd. Novati, p. 170).

4. *Catullum, quem credo paruum libellum, aut exemplatum aut exemplandum rogo transmitte. Tenent ibi Florentini, qui totum terrarum orbem discurrendo terunt, pro mercibus apothecas; in ballis quas faciunt illum iubere poteris alligari, quem ad me, ut arbitror, libenter quilibet destinabit... Africam P. uostri... nisi per manus tuas uidere non spero, quod quam ardenter cupiam non facile dixerim* (Éd. Novati, t. I, p. 221).

Broaspini pour obtenir aussi l'*Africa*. Un peu plus tard nous le trouvons entré en relations directes avec la famille de Pétrarque et en correspondance avec Brossano et Lombardo della Seta, au sujet du poème, que les lettrés Florentins sont impatients de connaître[1]. On se prête obligeamment à cette demande ; l'*Africa* arrive entre les mains de Coluccio, mais il en trouve le texte en si mauvais état, qu'après avoir vivement désiré se charger lui-même de le publier, il est obligé d'y renoncer, dans sa lettre du 28 janvier 1377[2]. Deux ans plus tard, nous voyons une nouvelle négociation engagée; Lombardo est occupé à faire faire une copie du *De Viris* pour Coluccio[3]. Celui-ci, dans une lettre du 13 juillet 1379, demande qu'on veuille bien y joindre les *Res memorandae ;* il reparle du Properce, et il insiste pour qu'on fasse transcrire pour lui, sur parchemin ou sur papier, une série de discours de Cicéron qu'il indique; il s'étonne ensuite de l'absence de certains traités du même auteur et prie Lombardo de faire à ce sujet des recherches plus minutieuses. Il paraît répondre à une communication de son correspondant, qui lui aurait fait connaître sommairement et, à ce qu'il semble, par une liste assez peu exacte, les œuvres de Cicéron trouvées parmi les manuscrits de Pétrarque. Cette lettre de Salutati, intéressante à divers égards et à laquelle j'aurai à renvoyer plus tard[4], établit pour nous un point important : c'est que,

1. Le travail de Novati est le plus précis qui ait été donné sur l'histoire de la publication de l'*Africa;* il complète non seulement l'essai de Pingaud, mais ceux de Corradini et de Zardo. (La première lettre de Coluccio, adressée à Brossano, est du 24 décembre 1375. Dans la lettre du 4 juin 1376, à Lombardo, il demande aussi les *Sine titulo.*)

2. Cf. les observations de Novati, p. 250, n. 4. Coluccio, en abandonnant le projet de publication, avait gardé la copie reçue sans la laisser lire ou bien l'avait restituée ; ce devait être une condition de la communication faite à Padoue.

3. V. dans Nolhac, *Le De Viris ill. de P.*, p. 74, la description de cette copie (aujourd'hui à la Vaticane, *Ottob.* 1833) exécutée sur parchemin et souscrite : *Transcriptus hic liber Pataui et expletus* 1380° *die xv nouembris.*

4. *Nuper autem quanta diligentia, sicut iocunda tua epistola patenter insinuat, libellos quos ego postulo conquisisti, quanta cura illos pro me te asseris facturum ut exemplentur ! Unum tamen amicabiliter inseram. Video quod librum De Viris illustribus in papyro facies exemplari, sicut scribis ;. sed per religiosum uirum Fratrem*

en 1379, la bibliothèque était à Padoue, à la disposition de Lombardo della Seta, qui pouvait y faire transcrire les ouvrages que lui demandaient les lettrés.

Il n'y a rien ici de surprenant pour ce qui est des compositions de Pétrarque, qui formaient une série de manuscrits à part, facile à détacher de l'ensemble de la collection. Elles constituaient même une sorte de dépôt sur lequel veillaient la famille et les amis qui avaient entouré les derniers jours du poète. Lombardo y portait tous ses soins, *maximus famae*

Thedaldum [della Casa] *de ordine Minorum mihi relatum fuit te in hoc mutasse consilium; de quo, si scriptorem habes qui possit in pergameno conscribere, longe magis contentor.....* [V. note précédente]. *Si igitur in una potes transcriptione me expedire, ne ex altera pendeam, te totis affectibus rogo et, si non impossibile fuerit, ut adiciatur eiusdem uiri gratum opusculum Rerum Memorabilium et hortor et peto; illo tamen priori me participem omnino facias. De Propertio autem nihil aliud, nisi quod scribis expecto, ut uidelicet exemplatum habeam. De Ciceronis uoluminibus miror, quod plura non sint apud uos, et eo maxime quia ex quadam Petrarcae epistola, quae incipit* Geminus mihi Parnasus, *etc. datur intelligi longe plures Arpinatis libros apud eum fuisse* [la lettre ainsi désignée est *Sine tit.* 5 (*Op.* 716); mais le passage auquel Coluccio fait allusion se trouvait dans la seconde partie de la lettre qui en a été détachée par P. pour former *Fam.* XII. 8]. *Audieram etiam ipsum habuisse Verrinas. Sed ne, dum omnia quaero, pluribus cream, hos uel in papyro transcribi peto: de Lege frumentaria, ad Hortensium, pro Plancio, pro P. Sylla, de laudibus Magni Pompeii, et Milonianam, quam ultimam habeo adeo corruptam et inexpletam, quod dici potest me illam penitus non habere. Philippicarum quatuor habeo, quarum prima incipit:* Antequam de Republica dicam, *quam primam reor. Altera incipit..... Reliquas rogo scribi facias in papyro; et si istae sunt ordinatae primae quatuor orationes notum facito. Habeo orationem Ad Populum Romanum..... Si esset altera ab illa quae apud nos intitulatur Ad Equites Romanos, fac et illam scribi; aliter sufficiat ea quam habeo. Gratulationem Ad Senatum pro reditu de exilio habeo, sed, ut arbitror, incompletam.....; si ultra habetis, exemplari facias. Non possum credere quod libros De finibus bonorum et malorum non habeatis; si apud uos sunt, cum mihi sit liber ille imperfectus, utpote qui usque ad quartum librum usque ibi:* atque plena eorum, qui cum de summo bono quaererent, etc., *nam ulterius non procedit, desidero habere complementum eiusdem quarti et totum quintum. Quatuor Academiae libros, si reperiri possent, nouit Deus quam ardenter uidere cupiam et habere. Vide quam amicabiliter, quaue confidentia tecum agam. . . . . Franciscolum meum saluta. Florentiae' xiij^a Iulii.* (Éd. Novati, t. I, p. 330-333. Le texte donné au siècle dernier par Bandini est incomplet.)

Francisci nostri custos, disait Coluccio. L'un des ouvrages les plus importants, le *De Viris*, resté incomplet, demeurait entre ses mains, car il avait reçu de François de Carrare mission de le terminer et il ne finit son travail que le 25 janvier 1379[1]. D'autres, tels que l'*Africa* et les *Trionfi,* ne furent pas aisément livrés à la publicité : après avoir échappé à la destruction ordonnée par l'auteur, ils avaient été soumis à une revision ordonnée par Carrare, et l'inquiétude ressentie par Boccace d'une décision qui pouvait être maladroitement ou indiscrètement exécutée, avait causé un de ses derniers chagrins[2]. Pour les ouvrages dont la rédaction était définitive, les dépositaires ouvraient libéralement leur porte aux transcripteurs qui leur arrivaient de divers côtés. Un pape bibliophile, Grégoire XI, qui semble avoir été imbu de beaucoup des idées de Pétrarque, venait à peine de recevoir l'annonce de la mort du grand homme qu'il chargeait le cardinal vicaire en Italie, Guillaume de Noellet, de procurer à la librairie d'Avignon ses œuvres complètes[3]. La Toscane n'avait pas tardé à envoyer prendre à la bonne source des copies du même genre; on en a plusieurs directement tirées des manuscrits originaux par fra Tedaldo della Casa et datées de Padoue 1378[4]. Enfin, comme l'*Africa*, à la suite du projet abandonné de Coluccio, était restée ignorée au cercle florentin, l'un de ses membres les plus actifs, le jeune Nicolò Niccoli, se rendait à Padoue et en rapportait, avec d'autres ouvrages, le poème tant désiré[5]. *Petrarcam,* lui fait dire un contemporain, *tanti*

1. Cf. l'excursus I.

2. *Le lettere,* p. 383. Cf. les lettres de Salutati sur l'*Africa*, dont la première est du 24 mars 1375 (éd. Novati, t. I, p. 199 sqq,).

3. 11 août 1374 : *Postquam illo caremus, libros eius habere nimium affectamus. Circumspectionem itaque tuam hortamur attente, quatenus de libris eius per fidelem inuestigatorem inquiri facias diligenter, potissime de Africa, eglogis, epistolis. inuectiuis, libris de uita solitaria et aliis, quae ipsum ex praecipuo Dei dono miro lepore audiuimus texuisse, illosque pro nobis per scriptores intelligentes facias exemplari et exemplatos cures ad nos per fidos delatores illico destinare* (Ehrle, t. I, p. 143 ; publié déjà par Meneghelli et Theiner, mentionné inexactement par Marini, *Archiatri*, t. II, p. 21).

4. V. l'excursus V et Zardo, p. 254 sqq.

5. Ce voyage est postérieur à 1382 (G. Zippel, *N. Niccoli*, Florence, 1890, p. 13).

semper feci ut usque in Patauium profectus sum, ut ex proprio exemplari libros suos transcriberem; ego enim primus omnium Africam illam huc adduxi, cuius quidem rei iste Coluccius testis est[1].

Pour la bibliothèque proprement dite, il est un document qui devrait, semble-t-il, suffire à nous renseigner. C'est le testament très étendu et très complet que Pétrarque a rédigé à Padoue, le 4 avril 1370[2]. Il y dispose de ses biens de la façon la plus minutieuse; il y lègue par exemple une madone de Giotto à François de Carrare et beaucoup d'objets ou de sommes d'argent à des amis; mais le seul livre qui soit mentionné est son grand bréviaire acheté à Venise, son bréviaire de chanoine, qu'il lègue au custode de l'église de Padoue pour servir après lui à l'usage perpétuel des prêtres de cette église[3]. Le légataire universel est Brossano ou, à son défaut, Lombardo, et le testateur adresse à l'exécuteur de ses dernières volontés des recommandations assez nombreuses. On en attend une relative au trésor qui lui tenait le plus au cœur et dont il s'était promis d'éviter la dispersion[4]; son silence absolu à cet égard cause une légitime surprise.

Ce silence n'a point été expliqué; il semble qu'il le serait assez, si on tenait un compte suffisant de l'engagement survenu entre le poète et la République de Venise. Pétrarque n'avait point, en effet, à faire mention de la bibliothèque dans son testament, si, en réalité, il s'était interdit par un acte public

1. *Leonardi Bruni Aret. dial. de tribus uatibus Florentinis* [*ad P. P. Istrum*], éd. Wotke, Vienne, 1889, p. 26; éd. Klette, Greifswald, 1889, p. 72 (cf. p. 78 et 82).

2. *Scripsi manu propria Paduae in domo ecclesiae quam habito, anno Dni* 1370 *prid. non. Apr.* (Fracassetti, éd. des *Fam.* t. III, p. 544).

3. *Presbytero... Iohanni a Bocheta custodi ecclesiae nostrae... Ea tamen lege... ut post eius obitum remaneat in sacristia ecclesiae Paduae ad obsequium perpetuum presbyterorum, ut ipse presbyter Iohannes et alii orent, si eis placeat, Christum et beatam Virginem Mariam pro me.* J'ai cherché à Padoue les traces de ce volume (déjà rencontré p. 55, n. 4); il est passé au palais Borghèse à Rome, comme le marque le travail indiqué p. 96, n. 2. Un prétendu legs de livres de P. à la bibliothèque capitulaire, répété par beaucoup d'auteurs, repose sur une confusion avec ce bréviaire (Scarabello, *Della bibl. del rev*^{mo} *Capitolo di Padova*, Padoue, 1839, p. 9).

4. V. p. 67.

tout droit d'en disposer. Traduisons, pour y voir parfaitement clair, les pièces conservées dans les actes du Grand-Conseil. Voici d'abord l'offre de Pétrarque[1] :

« François Pétrarque désire, s'il plaît au Christ et au bienheureux Marc l'évangeliste, faire hériter [l'église de] celui-ci d'un certain nombre de livres qu'il a maintenant ou qu'il pourra avoir un jour, à cette condition qu'on ne les

1. Je crois pouvoir répondre du texte suivant, l'ayant pris moi-même aux Archives des Frari (*Magg. Cons. Deliber. Reg.* 26, f. 85):

Die iiij sept.

Considerato quantum ad laudem Dei et beati Marci euangeliste ac honorem et famam ciuitatis nostre futurum est illud quod offertur per dominum Franciscum Petrarcham, (cuius fama hodie tanta est in toto orbe quod in memoria hominum non est iamdudum inter Christianos fuisse uel esse philosophum moralem et poetam qui possit eidem comparari), acceptetur oblatio sua secundum formam infrascripte cedule scripte manu sua, et ex nunc sit captum quod possit expendi de Monte pro domo et habitatione sua in uita eius per modum affictus, sicut uidebitur Dominio, Consiliariis et Capitibus uel maiori parti ; cum procuratores Ecclesie Sancti Marci offerant facere expensas necessarias pro loco ubi debuerint reponi et conseruari libri sui. Et est capta per vj Consiliaros, tria Capita xxxij de xl et ultimo duas partes Maioris Consilii. Tenor autem dicte cedule talis est :

Cupit F. beatum Marcum euangelistam, si Christo et sibi sit placitum, heredem habere nescio quot libellorum quos nunc habet uel est forsitan habiturus, hac lege quod libri non uendantur neque quomodolibet distrahantur, sed in loco aliquo ad hoc deputando, qui sit tutus ab incendiis atque imbribus, ad Sancti ipsius honorem et sui memoriam, nec non ad ingeniosorum et nobilium ciuitatis illius quos continget in talibus delectari consolationem qualem qualem et commodum perpetuo conseruentur. Neque appetit hoc quia libri uel ualde multi, uel ualde preciosi sunt, sed sub hac spe quod postea de tempore in tempus et illa gloriosa ciuitas alios supperaddet e publico, et priuatim nobiles atque amantes patrie ciues uel forte eciam alienigene, secuti exemplum, librorum suorum partem supremis suis relinquent uoluntatibus Ecclesie supradicte ; atque ita facile poterit ad unam magnam et famosam bibliothecam ac parem ueteribus perueniri, que quante glorie futura sit illi Dominio nemo literatus est puto nec ydiota qui nesciat. Quod si Deo et illo tanto patrono urbis uestre auxiliante contigerit, gaudebit ipse F. et in Domino gloriabitur se quodammodo fuisse principium tanti boni. Super quo, si res procedat, forte aliquid latius scribet. Verum ut aliquid plus quam verba ponere in tanto negocio uideatur, uult hoc facere quod promisit et c.

Pro se interim et pro dictis libris uellet unam non magnam sed honestam domum, ut quicquid de ipso humaniter contingeret non posset hoc eius propositum impediri ; ipse quoque libentissime moram trahet ibidem, si bono modo possit ; de hoc enim non est ad plenum certus per multas rerum difficultates ; sperat tamen.

(L'ancienne table des actes désigne ainsi le document : *Oblatio D. Fran. Petrarche et promisio domus a communi.*)

vende, ni ne les disperse de quelque façon que ce soit, mais qu'on les conserve à jamais en un lieu spécial à choisir, bien à l'abri de l'incendie et de la pluie, pour l'honneur de la mémoire du donateur et aussi pour la consolation et l'avantage des lettrés et des nobles de cette ville qui savent s'y plaire. Son désir ne suppose pas que les livres soient bien nombreux ou bien précieux, mais il a l'espoir que plus tard, de temps en temps, cette glorieuse cité en ajoutera d'autres aux frais de l'État et que des particuliers nobles et aimant leur pays ou même des étrangers, suivant l'exemple donné, laisseront par leurs dernières volontés une partie de leurs biens à ladite église et qu'ainsi la collection pourra devenir une grande et fameuse bibliothèque égale à celles de l'antiquité. Quelle gloire en reviendra à cet État, savants et ignorants le comprennent également. Si cela arrive, avec l'aide de Dieu et du grand patron de votre ville, François se réjouira et se félicitera dans le Seigneur d'avoir été en quelque sorte l'origine d'un tel bien. Il récrira peut-être à ce sujet plus longuement, si l'affaire se poursuit... En attendant, pour lui-même et pour lesdits livres, il voudrait avoir non pas une grande, mais une convenable maison, afin qu'aucune circonstance fâcheuse ne puisse empêcher la réalisation de son projet, et il séjournera lui-même dans la ville très volontiers, pourvu qu'il le puisse aisément, car de cela il n'est pas absolument sûr à cause de nombreuses difficultés ; il l'espère cependant. »

Arguant du mot *cupit* par lequel elle commence, on a soutenu que cette pièce ne constituait pas un acte véritable de donation et que, par conséquent, les intentions de Pétrarque étaient restées à l'état de projet[1]. Il est évident, au contraire, qu'un contrat réel est intervenu entre le poète et la République, et l'existence en est suffisamment attestée par l'acceptation solennelle enregistrée par le Grand-Conseil. Le 4 septembre 1362, cette assemblée prenait la délibération suivante : « Considérant combien servira à la gloire de Dieu et du bienheureux Marc l'évangéliste et à l'honneur et renommée de notre ville ce qui est proposé par messer François Pétrarque (dont la gloire est telle dans le monde entier, qu'il n'y a eu de

1. V. la lettre de N. Anziani dans Zardo, p. 313, par ailleurs fort judicieuse.

mémoire d'homme et qu'il n'y a pour la chrétienté aucun philosophe moraliste et poète qui puisse lui être comparé), son offre sera acceptée suivant les termes de la cédule écrite de sa main et transcrite ci-dessous. On prendra dès à présent sur le *Monte* la dépense qui pourra être consacrée à sa maison et habitation à vie, par mode de location. » La délibération ajoute que les procurateurs de Saint-Marc sont disposés à faire les frais nécessaires pour installer les livres suivant le vœu du donateur. Rien ne manque, on le voit, à la précision de cet acte gouvernemental. Pour exceptionnel qu'il soit, le contrat n'est pas moins en forme. Il a même reçu un commencement d'exécution par la magnifique hospitalité offerte au poète dans le palais du quai des Esclavons. Il ne tenait qu'à lui d'en jouir jusqu'à la fin de ses jours, et, de fait, il ne cessa point d'y être chez lui[1] : lui-même prévoit, dans son testament, le cas où il mourrait à Venise, pour indiquer le lieu où il voudrait être enterré ; bien loin d'avoir rompu avec cette ville après son départ, il y revient encore quelques mois avant sa mort[2]. Quels qu'aient pu être les derniers sentiments de Pétrarque envers la République et la diminution de sa sympathie, il ne lui appartenait pas de se soustraire sans indélicatesse à un contrat dont Saint-Marc avait fidèlement exécuté les conditions et dont il avait eu, pendant tant d'années, les bénéfices.

L'engagement de Pétrarque était de notoriété publique et rien n'était venu depuis marquer qu'il eût la moindre intention d'y manquer. Il a pu éviter d'y faire allusion dans son testament, soit par égard pour Carrare, sous les yeux de qui devait passer cette pièce et qui, en 1370, était déjà en mauvaises relations avec Venise, soit parce que ses exécuteurs testamentaires avaient reçu ses instructions d'une façon suffisante[3]. Si ces instructions étaient, comme tout le laisse croire, conformes à la loyauté de Pétrarque et à son désir de laisser

1. Dans la biographie de P. par Girol. Squarzafico dédiée à Pier Contarini, on lit, sur cette période dernière de sa vie : *Accitus quandoque Venetias ueniebat, tanquam rerum nouarum cupidus et ut amicos reuiseret* (en tête des éd. de Bâle).

2. V. p. 73.

3. Le testament, sur Lombardo : *Qui plane meum animum nouit.* Les

ses livres réunis en un lieu sûr à l'usage du public, il est malheureusement certain qu'elles ne furent pas remplies. Aucune sorte de livraison ne semble avoir été faite à la République et il ne reste pas de trace des réclamations officieuses qu'elle put adresser. Il est permis de penser que le seigneur de Padoue, de qui dépendaient en grande partie l'exécution du testament du poète et les intérêts de sa famille, fit traîner l'affaire en longueur et chercha à frustrer une ville rivale d'un trésor qu'il était homme à apprécier et qu'il devait souhaiter garder pour la sienne. Ces intentions purent même être connues assez promptement, ce qui expliquerait la demande faite par Boccace à Brossano et les bruits mis en circulation alors en Italie. La grande guerre de Chioggia, qui commença bientôt entre Padoue et Venise, et où la République fut sur le point de périr, trancha définitivement la question. Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort qu'on a accusé tant de fois la négligence et la coupable inertie des Vénitiens, qui auraient laissé pourrir dans une chambre de l'église de Saint-Marc les richesses léguées par Pétrarque. On n'a pas songé combien il était peu vraisemblable de prêter un tel oubli à la Venise des Giustiniani et des Barbaro ; et l'imagination de quelques érudits du XVIIe siècle a seule donné de l'importance à la découverte dans cette chambre d'un lot de manuscrits détériorés, pour la plupart postérieurs à Pétrarque et dont aucun ne peut venir de lui[1]. L'honneur littéraire de Venise, répétons-le, n'a rien à voir en cette affaire.

volumes exceptés du legs avaient pu recevoir une note spéciale de P., comme tend à le prouver celle de l'Horace (v. chap. IV), qu'il voulait qu'on conservât dans sa famille.

1. Aidé du bienveillant préfet Castellani, j'ai pu, en 1889, faire disparaître de la Marcienne les restes de l'erreur traditionnelle ; on y montrait encore avec une inscription attribuée à P. le fameux *Vocabulario Cumano*. (Cf. *Cod. Cumanicus... primum ex integro ed.* Géza Kuun, Budapest. 1880, p. VII). Dix-sept mss. furent désignés par Fr. Olmi comme provenant du legs de P., à la suite de la recherche de 1634, suggérée aux Procurateurs de S. Marc par B. Capello et Tommasini ; la liste a été donnée par Tommasini, dans la seconde éd. du *Petrarcha rediuiuus* (Padoue, 1650, p. 72), puis par Zanetti avec des différences. Morelli fut le premier à élever quelques doutes, admis par Valentinelli (*Biblioth. manuscr. S. Marci Venetiarum*, Venise, t. I, 1868, p. 8) et fortifiés par Anziani (lettre citée). Il est inutile de faire

Si les livres du poète n'ont pas été remis à Saint-Marc, que sont-ils devenus? Ici Poggio nous renseigne, dans l'oraison funèbre de Niccoli; malgré la distance des temps, le grand humaniste florentin devait être bien informé, par des gens qui avaient connu Pétrarque et ses héritiers et par Salutati lui-même : *Franciscus Petrarca*, dit-il, *habuit ingentem copiam librorum, qui post eius mortem omnes uenundati et uariis hominibus dispertiti sunt*[1]. Cette dispersion, comme on l'a vu plus haut, ne peut être antérieure à l'année 1379[2]. Les manuscrits étudiés dans le présent livre fournissent à l'appui de l'opinion de Poggio le témoignage de leurs marques de provenance. Dès la première moitié du xve siècle, ils se montrent dans les lieux les plus divers : le Tite-Live se trouve à Sarzana, chez les Fregoso ; l'Apulée est à Rome, chez Nicolas V ; l'Horace est vendu à Vérone et appartient successivement à plusieurs propriétaires ; un des textes de l'*Histoire Auguste* est aux mains du florentin Manetti, tandis qu'un des Cicéron a passé chez les Malvezzi, de Mantoue ; plusieurs volumes sont en la possession de particuliers, à Venise, à Milan, à Padoue même[3]. Toutefois un très grand nombre figurent à Pavie, dans la bibliothèque des Visconti, et il est presque certain que cette collection à recueilli le groupe le plus important de nos livres.

François de Carrare, qui avait eu à intervenir personnellement dans le règlement de la succession de Pétrarque et

une bibliographie plus longue. J'ai repris un à un tous les volumes, dont plusieurs sont du xve siècle et où l'antiquité classique est à peine représentée; il n'y a pas une seule trace de provenance de P. dans la collection.

1. *Poggii Flor. opera*, Bâle, 1538, p. 276. Aucune mention des livres de P. n'existe dans le recueil de Gottlieb, *Ueber Mittelalterl. Bibliotheken*, Leipzig, 1890.

2. La dispersion de la collection de Boccace, pour avoir été plus tardive, n'en a pas été moins complète. V. l'étude de Novati sur le catalogue de la « libreria parva » de S. Spirito publié par Goldmann (*Giorn. stor.*, t. X, p. 415 sqq.)

3. A Milan, le Térence (non retrouvé); à Padoue, les autographes qui passèrent ensuite chez les Bembo, peut-être le ms. de la *Cité de Dieu*, qui fut chez les Augustins de cette ville; à Venise, le recueil de lettres aujourd'hui à la Marcienne, qui porte des notes autographes de Francesco Barbaro.

s'était occupé du sort de ses œuvres inachevées, avait dû donner son consentement à la vente de la bibliothèque ; mais son goût pour l'antiquité et son respect pour le poète, dont il avait été l'ami, l'invitaient à s'y réserver la part du lion. La tradition en est conservée par une souscription du XVe siècle, relative à la présence entre ses mains du *Canzoniere* original[1]. Beaucoup d'autres manuscrits, et des plus précieux, accompagnèrent cet exemplaire chez Carrare ; mais il n'en jouit pas longtemps. Trop jaloux d'imiter les exploits des héros romains dont il avait fait peindre l'image dans son palais, il ralluma la guerre contre Venise, et, après des alternatives diverses, fut écrasé par l'alliance de la République et de Giangaleazzo Visconti. Le 14 novembre 1388, le malheureux prince dut céder son domaine et tous les biens de sa famille au seigneur de Milan[2] et alla mourir à Como quelques années plus tard. La *reggia* de Padoue fut alors dépouillée au profit du château de Pavie des trésors qu'elle contenait et ce n'est pas un prince ami des lettres comme était le vainqueur de Carrare, qui pouvait y laisser les livres. De fait, plusieurs volumes du catalogue de la bibliothèque de Pavie paraissent de provenance padouane[3]. Un de ceux qu'on a conservés porte même le nom de François de Carrare répété par un enlumineur et qu'on a essayé de détruire, à l'époque où a été jetée en surcharge au frontispice la guivre milanaise[4]. Ce volume complète la preuve du passage de la bibliothèque des Carrare dans celle des Visconti et explique, par suite, la présence en celle-ci d'un si grand nombre de livres de Pétrarque. Tous ceux que Carrare s'était fait donner ou avait achetés des héritiers du

1. *Queste rime ad licteram furono sumpte dal originale del Petrarche et con quello fedelmente scontrate. Del quale a tua informatione si come di felice et richo thesoro rimase herede il magnanimo et gradito signore di Padova, il quale di poi per sua humanità come gracioso signore si degnò mandarlo per dono singulare et grande al facundissimo poeta Messer Coluccio Salutati cancelliere in quei tempi della magnifica communità di Firenze...* Je dois ce document à l'amicale obligeance de Carl Appel, qui l'a tiré du *Vat.* 4786.

2. *Ann. Mediol.* Muratori, XVI, 805.

3. Comme l'a déjà observé Otto-Eduard Schmidt, *Die Visconti und ihre Bibl. zu Pavia*, dans *Zeitschrift für Gesch. und Politik*, 1888, p. 456.

4. Cf. l'excursus I (le ms. est le *Par.* 6069 F).

poète se sont sans doute, à peu d'exceptions près, retrouvés à Pavie.

Le premier duc de Milan, qui n'oubliait pas la littérature dans le butin de ses victoires et qui joignit aux manuscrits de Carrare une partie de ceux du chapitre de Vérone, avait à cœur d'entretenir le souvenir des rapports intimes du poète avec sa famille ; il se rappelait que les conseils de Pétrarque avaient présidé aux premières tentatives faites par l'archevêque Giovanni Visconti, mort en 1354, pour réunir une collection de livres [1], et aux accroissements qu'y avait apportés Galeazzo II. J'attribuerais volontiers aux ordres du duc le récolement qui a laissé trace sur quelques-uns de nos volumes, où on lit encore les mots *Domini Francisci Petrarce* [2] ; un de ces ex-libris est en effet suivi d'une date qui les placerait entre 1390 et 1400 [3]. On peut être sûr du moins que pendant le règne de Giangaleazzo et celui de son fils Gianmaria, en qui je ferai connaître un jour un lecteur assidu des humanistes du XIVe siècle, les volumes provenant de Pétrarque furent l'objet d'une attention particulière. Antonio Loschi et Pasquino Capelli y firent alors des recherches diverses pour Salutati [4] ; Loschi y étudia même, un peu plus tard, pour son propre compte [5]. Piercandido Decembrio, qui fit si grand usage de la bibliothèque des Visconti, était encore très familier avec ces manuscrits et les utilisait pour ses travaux ; on

1. On a dit, par pure hypothèse, qu'il en avait reçu de P.

2. Je n'oserais affirmer que sur le *Par.* 2923, bien que les mêmes mots soient suivis de l'addition postérieure *fuit*, ils aient été écrits du vivant de P. Cf. *Par.* 6280, 7748, 8082, etc.

3. Cf. p. 121, n. 1.

4. V. les lettres de ce dernier à Capelli publiées par Moriz Haupt et Hortis, et qui figureront au t. II de l'éd. Novati (sous presse). J'emprunte à l'*Index lectionum* de l'Université de Berlin, hiver 1856-57, p. 5, un passage du 24 sept. 1392 (non 90): *Ceterum ex ore Franciscuoli* [Brossano], *generi quondam celebris memoriae P. nostri, certissimum habeo ex bibliotheca dicti P. in manibus communis domini ill^mi^ principis domini comitis Virtutum* [Giangaleazzo] *esse librum M. Varronis de mensuris orbis terrae, librum quidem magnum in antiquissima littera, in quo sunt quaedam geometricae figurae ; quamuis Antonius Luscus noster scripserit mihi quod putet esse Varronem de lingua latina*...

5. A propos de son projet de traduire Homère (G. da Schio, *Sulla vita e sugli scritti di A. Loschi*, Padoue, 1858, p. 155 sqq.).

sait, par exemple, qu'il emprunta, en 1439, avec le texte grec d'Homère, la traduction qu'en avait faite Léon Pilate ; il en commençait alors une lui-même, et il est curieux de voir les manuscrits de notre Pétrarque servir encore, après soixante-dix ans, au premier traducteur du XVe siècle qui s'attaquait à Homère[1].

La plupart des livres de Pétrarque qui sont à la Bibliothèque Nationale de Paris proviennent de Pavie. Quelques-uns ont conservé une ancienne reliure, aux ais de bois recouverts de velours divers, qui semble dater de cette époque et dans laquelle on a pu tirer parti de débris des reliures du poète[2]. J'ai reconnu tous les volumes de cette provenance dans l'inventaire des ducs de Milan dressé en 1426, où ils sont assez exactement désignés[3]. En voici, à titre de curiosité, la description complète dans l'ordre qu'ils occupent sur l'inventaire; on y peut voir comme un fragment d'un catalogue de la bibliothèque de Pétrarque, qui aurait été fait cinquante ans après sa mort;les reliures qui s'y trouvent indiquées sont vraisemblablement celles qui existaient chez lui[4]:

1. V. l'index au nom de Decembrio.

2. Le *Par.* 7748 porte, collée sur un de ses ais de bois, une lettre, qui semble provenir de la chancellerie d'Avignon et dont la suscription est visible : *Generalis Ecclesie Summo Pontifici et Pastori.* Mais le *Par.* 6280 est, je crois, concluant sur ce point. Sur la feuille de parchemin qui recouvre un des ais, on lit : *Domini Francisci Petrarce* et les gardes sont formées par deux actes privés du XIVe siècle, mutilés; l'un est une procuration générale pour recouvrer ses créances d'Avignon *in quacunque curia ecclesiastica uel saeculari*, donnée par *Saluetus de Nouis* à *Bellaudus de Stella*, juif habitant cette ville (1er févr. 1312?); l'autre est une convention entre *Astigius et Saluetus Bellaudi de Stella, Iudei de Auinione*, pour donner à leur mère Bonosa *annis singulis pro sustentatione uite sue... florenos auri fini de Florencia* (20 fév. 1337?). Or, parmi les nombreux relieurs juifs travaillant pour la cour d'Avignon, figure précisément un membre de cette famille, *Iauetus de Stella pergamenarius* (Ehrle, t. I, p. 179). Notre ms. datant du séjour de P. à Avignon, il y a lieu de supposer que ce relieur, qui employait ses papiers devenus sans valeur aux usages de sa profession, a été relieur du poète.

3. Publié par le marquis G. d'Adda, *Indagini storiche, artistiche et bibliogr. sulla libr. Visconteo-Sforzesca del Castello di Pavia, parte prima*, Milan, 1875, malheureusement sans index.

4. Aucune n'a été conservée.

42. Claudianus copertus corio uiridi. Incipit *Inuenta secuit* et finitur *tepuere gentes*. Sig. cccxj [8082][1].

70. Cassiodorus uariarum cum Petro Abaelardo ad amicum suum de consolatione et apologiis magistri Berengarii Pictauensis oc epistolis magistri Stefani Aurelian. Tornacensis episcopi, forme parue copertus corio uiridi antiquo. Incipit *Sepe humanos affectus* et finitur *copiosa frugum*. Sig. celj. [2923].

100. Isidorus ethimologiarum et alii libri Isidori copertus corio rubeo stampito. Incipit *Domino meo* et finitur *fidei gratiam ambulemus*. Sig. ccclx [7595].

121. Platonis Thimeus mediocri uoluminis copertus corio uiridi. Incipit *Socrates in exhortationibus* et finitur *institutionis ingenue*. Est etiam cum eo ligatus Martius Capella de nuptiis Mercurii qui incipit in secunda linea *progenitum perhibent* et finitur *liber explicit*. Sig. ccvij [6280].

163. Homeri Ylias coperta corio rubeo cum clauaturis. Incipit *Ira cane dea Pellidis Achillis* et finitur *Hectoris bellicosi*. Sig. dlx [7780, 1].

178. Suetonius de xij Cesaribus cum Florio, Tullio phisicorum, Frontino et Tullio tusculanarum questionum, copertus corio uiridi hirsuto. Incipit in textu *Annum agens Cesar sextum* et finitur *potuit inueniri leuatio*. Sig. dccccxlv [5802].

181. Fulgencius cum Ausonio, Cassiodoro, Sibilla, Prudentio et Alberico, mediocris uoluminis ualde pulcri, copertus corio rubeo nouo cum clauis auricalchi. Incipit *de uita et gestis Fabii* et finitur *caudam serpentis habebat*. Sig. xlij [8500].

190. Liber Eustachii metropolitani super Ethicis Aristotelis, copertus corio albo sine clauis. Incipit in rubrica *Eustachii metropolitani* et finitur *hoc modo*. Sig. lx [6458].

219. Homeri Ulixea rapsodia. Incipit *Virum michi pande* et finitur *atque uoce*, cum copertura corii nigri et clauaturis. Sig. dlviiij [7780, 2].

333. Cronice diuersorum principum et tirannorum ab Adriano imperatore usque ad Numerianum, mediocris voluminis coperti corio rubeo antiquo. Incipit *Origo imperatoris Adriani* et finitur *Deo gratias amen*. Sig. cxxvij [5816].

345. Innocentii tertii et quarti liber forme mediocris, copertus corio uiridi. Incipit *Innocentius tertius papa* et finitur *potestate priuetur*. Et est liber historiographus. Sig. ccl [5150].

388. D. Fran. Petrarca de gestis Cesaris, copertus corio pauonino siue rubeo leui. Incipit in textu *Gaii Iulii Cesaris dictatoris* et finitur *ad Aticum libro viij°*. Sig. dccliij [5784].

494. Augustini glosa super Psalmis, uoluminis magni et grossi in carta coperti corio rubeo et antiquo. Incipit *Incipit prologus* et finitur *preconia comprobentur*. Sig. xij [1989].

1. Les chiffres ajoutés entre crochets donnent les cotes actuelles de Paris.

495. Augustini prima pars expositionis super Psalterio, uoluminis communis coperti corio uiridi. Incipit *Ecce unus pauper orat* et finitur *omnis spiritus laudet Dominum*. Et est in littera antiqua. Sig. cccxxxj [1994].

526. Ambrosius de uocatione omnium gentium, uoluminis mediocris coperti corio nigro cum clauaturis quatuor. Incipit *Inter defensores* et finitur *timere nequeamus*. Sig. ccclxiij [1757].

534. Gregorii omelie et itinerarium Clementis uoluminis satis magni coperti corio uiridi ueteri. Incipit *Tibi quiquam papa gaudenti* et finitur *et regnat unus deus amen*. Sig. cccij [1617].

539. Speculum Ecclesie cum dialogo beati Gregorii, mediocris uoluminis coperti corio rubeo cocto ad modum Parisinum. Incipit *De sacramentis ecclesiasticis* et finitur *Deo hostia ipsi fuerimus*. Sig. clxxxj [2540].

593. Leuiticus glosatus, mediocris uoluminis coperti corio albo. Incipit *Querendum est quare* et finitur *in monte Synai*. Sig. clxvj [390].

614. Victorinus super rethorica Tullii, copertus corio albo absque clauis. Incipit *Omnis quicumque incipit* et finitur *cum studio et diligentia*. Sig. cclxxxxiij [7748].

636. Alexandri Macedonis rerum Quintus Curcius, copertus corio rubeo hirsuto sine clauis. Incipit *Inter hec Alexander* et finitur *nomini honor habetur*. Sig. l [5720].

656. Quintilianus oratoriarum institutionum, ligatus in assidibus. Incipit *nec de temporibus tantum loquor* et finitur *sed cum debeat delectare*. Sig. cclxxxxviij [7720].

688. Ricardus de intima contemplatione, parue forme coperte corio rubeo leui cum clauis auricalchi. Incipit *Beniamin adolescentulus* et finitur *humana ratio applaudit*. Sig. cclxxxj [2589].

Trois volumes de Pétrarque sont à Paris, qui ne viennent pas de la collection transportée de Pavie à Blois en 1499, et auxquels il faut chercher une autre provenance. Divers indices me permettent de les rattacher à une bibliothèque non moins célèbre, celle des rois aragonais de Naples, dont une partie est arrivée, comme on le sait, dans les collections royales de France à la fin du XVe siècle et au XVIe [1]. Ils

1. L. Delisle admet que Charles VIII s'en soit fait livrer une partie lors de la conquête de Naples en 1495; mais il démontre qu'une portion considérable de la librairie aragonaise fut transportée en France par le roi Frédéric III, qui mourut à Tours en 1504, après avoir cédé au cardinal Georges d'Amboise 140 volumes qui vinrent plus tard à la bibliothèque royale; la reine Isabelle, veuve de Frédéric, en vendit à Louis XII un plus grand nombre. V. *Cabinet des mss.*, t. I, p. 217 sqq., et du même auteur, *Notes sur les anc. impressions... dans la libr.*

avaient appartenu d'abord au doge de Gênes, Tommaso di Campo Fregoso, sur l'inventaire de qui ils figurent en 1425, et durent passer ensuite au roi-bibliophile Alphonse Ier. A la vérité, ce passage n'est probable que pour un volume, le Tite-Live ; mais le fait d'y trouver réunis les deux autres, jadis sur l'inventaire de Fregoso et aujourd'hui à la Bibliothèque de Paris, autorise, ce me semble, à ne pas séparer leur histoire de celle de leur compagnon[1]. Chez Alphonse, le souvenir de Pétrarque y demeurait attaché ; un morceau de Laurent Valla sur Tite-Live nous apprend que non seulement l'auteur, mais d'autres secrétaires du prince, tels que Fazio et Panormita, avaient manié un exemplaire annoté par le poète qui paraît bien être le nôtre[2]. Après eux, toute tradition de ce genre à Naples semble avoir cessé. Le culte de Pétrarque comme humaniste avait d'ailleurs peu à peu diminué avec le progrès des lettres et avait fini par disparaître presque entièrement[3] ; on ne pouvait prêter la même attention qu'autrefois à des volumes considérés longtemps comme de précieuses reliques.

En passant en France, par l'une ou l'autre des voies indiquées ici, les livres de Pétrarque abandonnaient encore une partie de l'intérêt qu'offrait leur illustre origine. Son nom ne suffisait pas sous Louis XII, en un pays où la Renaissance était encore peu avancée, pour les recommander à la curiosité.

roy. de Naples, dans *Mélanges Graux*, Paris, 1884, p. 245 sqq. Cf. G. Mazzatinti, *Invent. dei mss. ital. delle bibl. di Francia*, t. I, Rome, 1886, p. XIX sqq.

1. Cf. l'excursus IV. Les mss. sont *Par.* 5054, 5690, 6802. Le Tite-Live n'appartenait pas encore au roi Alphonse en 1451.

2. *Testimonio est... manus Petrarcae, qui diligentissime codicem suum, qui nunc Neapoli est quemque uterque uidistis, emendare conatus est, in nonnullis emendationibus felix, in nonnullis lapsus, in nonnullis remedium se non inuenire confessus... En Candidus ausus est et feliciter ausus, quodque magis mireris, assecutus quod assequi P. non potuit, ut manus ipsius docet.* (*Recrim. in B. Facium et Ant. Panormitam* dans *Laurentii Vallae opera*, Bâle, 1543, p. 602).

3. Les premiers symptômes de dédain sont dans le dialogue de L. Bruni ; le point d'arrivée est marqué par Érasme dans le *Ciceronianus*: *Reflorescentis eloquentiae princeps apud Italos uidetur fuisse P., sua aetate celebris ac magnus; nunc uix est in manibus* (*Opera*, Leyde, 1703, t. I, col. 1008).

Ils furent, d'ailleurs, dispersés dans les divers classements de la Bibliothèque du Roi, transportée successivement de Blois à Fontainebleau, et de Fontainebleau à Paris[1]. On ne tarda pas cependant à les remarquer ; Mellin de Saint-Gelais, par exemple, s'y intéressa, peut-être en sa qualité de poète, vers le temps où il présida au premier transport de la « librairie », en 1544[2]. Les mentions, que les volumes venant de Pavie portaient sur les gardes, aidaient à les faire reconnaître. La reliure, qui fut considérable sous Louis XIV, en fit disparaître un certain nombre. A cette époque, Mabillon empruntait à un de ces volumes le plus ancien fac-similé qui ait été donné de l'écriture de Pétrarque[3]. Au commencement du XVIIIe siècle, Jean Boivin, garde de la bibliothèque, réunissait dans ses notes manuscrites l'indication de tous ceux de la série qui lui étaient connus[4]. Sous Napoléon Ier, à la suite du transport à Paris du Virgile de l'Ambrosienne, Van Praet, consacrant une étude au célèbre volume, était amené à dresser d'après Boivin la liste de ceux qui pouvaient en être rapprochés ; mais son travail, qu'on peut considérer comme inédit[5], restait ignoré des biographes de Pétrarque. L'auteur de l'histoire générale du *Cabinet des manuscrits* reprit la question des livres de notre auteur conservés à Paris, à propos de la collection des ducs de Milan, et fit connaître, avec des modifications et additions impor-

1. Les mentions de classement par *tabulae*, sur les gardes anciennes qui sont conservées, se rapportent sans doute (suivant Delisle, *Mél. Graux*, p. 251) au placement des livres dans la librairie de Blois au temps de Louis XII. Elles ne peuvent être antérieures et j'ai cru devoir les négliger dans mes descriptions.

2. Il avait mis sur le *Par.* 2453 (Remi d'Auxerre) une observation, tombée à la reliure moderne : *Hunc librum fuisse domini F. P. notae quaedam illius manu ad margines positae indicant* (*Cabinet des mss.*, t. I, p. 139). Cette observation était d'ailleurs erronée, et, après examen du volume, je l'ai exclu de notre liste.

3. *De re diplom.*, Paris, 1681, p. 369 et pl. XIII.

4. Les petites mains dessinées sur le 7880, 1, sont de sa plume.

5. *Catal. des livres impr. sur vélin avec date depuis* 1457 *jusqu'en* 1472, 1re *partie*, Paris, 1813, p. 202-205. Cet ouvrage in-folio n'a été tiré qu'à 8 exemplaires ; il a été repris et continué sur un nouveau plan où ne figurent pas les renseignements relatifs à P.

tantes, la liste ébauchée par ses prédécesseurs[1]. J'ai moi-même remanié cette liste et pu y ajouter une dizaine de numéros[2].

Pendant que la tradition de la provenance de Pétrarque se maintenait, au moins en partie, pour les volumes venus en France[3], elle se perdait pour la plupart de ceux qui demeuraient en Italie et qui n'offraient nulle part, sans doute, un groupe aussi compact que celui de Paris. En revanche, les apocryphes foisonnaient et les fausses attributions se multipliaient pour satisfaire l'amour-propre des collectionneurs ou la curiosité des admirateurs de Pétrarque. A Florence, Ange Politien avait cru reconnaître la main du poète dans la copie des lettres *Ad Familiares* de Cicéron conservée au couvent de S. Marco[4]; Piero Vettori abondait dans ce sens et, après des comparaisons qu'il avait cru précises et qu'il renforçait de l'autorité de Lodovico Beccadelli, le savant homme affirmait que l'exemplaire qu'il possédait lui-même des lettres *Ad Atticum* était également un autographe de Pétrarque[5]. Il est singulier, pour le dire en passant, de voir de tels humanistes, dont la bonne foi ne peut être mise en doute, s'égarer de façon aussi grossière dans la comparaison des écritures; mais il faut ajouter à leur décharge que bien d'autres s'y sont trompés après eux et que c'est en ces dernières années seulement qu'on a pris la peine de contrôler leurs observations. Au temps même de Politien, dans la seconde moitié du xve siècle, Bernardo Bembo recueillait à Venise les originaux de deux ouvrages latins de Pétrarque, le *Bucolicum carmen* et le *De sui ipsius et multorum ignorantia,* et son

1. T. I, Paris, 1868, p. 138-140. La liste Delisle supprime deux mss. de la liste Van Praet (6069 F et 6069 G) et en ajoute quatre (1989, 2219. 2589, 7748). Elle a été reproduite par Mazzatinti, *l. c.*, p. LXVII n.

2. 1757, 5054, 5690, 5720, 5784, 5802, 6280, 6458, 6802, 7720. Je supprime 2453 et 2219, qui reste douteux.

3. Sur le vol. venant de Fr. Pithou, aujourd'hui à Troyes, v. le chap. V; la tradition s'est perdue seulement après 1756.

4. Le *Laur.*, *XLIX*, 9, fut même désigné par Vettori comme l'exemplaire dont P. se serait servi.

5. Cf. *M. Tullii Ciceronis ep. ad Atticum... e biblioth. Petri Victorii*, Florence, 1571, préf., et ma publication : *P. Vettori et C. Sigonio. Correspondance avec F. Orsini*, Rome, 1889, p. 47 (extrait des *Studi e docum. di stor. e dir.*), lettres XV et surtout XXXVIII.

exemplaire de la *Commedia* de Dante ; son fils le cardinal y ajoutait plus tard des brouillons de vers italiens de Pétrarque[1], puis l'original du *Canzoniere* demeuré à Padoue[2] et dont il s'était servi, plusieurs années avant son acquisition, pour donner l'édition aldine de 1501[3]. Cette précieuse collection d'autographes du poète ne gagnait rien à s'adjoindre des morceaux beaucoup moins authentiques[4], et dont l'attribution surprend d'autant plus que les Bembo avaient sous la main les éléments de comparaison les plus certains. L'ensemble était acheté, en 1581 et 1582, par Fulvio Orsini au fils et héritier de Pietro Bembo, Torquato[5], et passait après Orsini, mort en 1600, à la Bibliothèque Apostolique. On avait beaucoup parlé de ces volumes au XVIe siècle, mais, après leur entrée à la Vaticane, peu d'entre eux conservaient auprès des érudits le souvenir auquel ils avaient droit[6].

Pendant ce temps, Venise découvrait les prétendus débris du fameux legs enfouis dans l'humidité d'une chambre de Saint-Marc, qu'on décorait du nom pompeux de *Petrarcae tabularium*. Florence ne voulait pas rester en arrière et, grâce à la fertile imagination de Bandini, s'enorgueillissait

1. Cf. Appel, *Zur Entwickelung...*, Halle, 1891, qui réimprime tous les textes du XVIe s. décrivant ces fragments en partie perdus aujourd'hui.

2. Cf. Cian, *Un decennio della vita di M. P. Bembo*, Turin, 1885, ch. IX, et Nolhac, *La biblioth. de F. Orsini*, Paris, 1887, p. 279, 285, 289, 305.

3. Cf. Nolhac, *Le Canzon. autogr. de P.*, Paris, 1886, *Fac-similés de l'écrit de P.*, Rome, 1887, p. 13, les articles de Pakscher, Cian, S. Morpurgo, etc. indiqués dans *La bibl. de F. Orsini*, p. 453, et l'édition du *Canzoniere* promise par T. Casini et G. Mazzoni.

4. Cf. *Bibl. de F. Orsini*, p. 291 (où le doute même doit être exclu), 301, 314.

5. *Id.*, chap. III.

6. Les *Vat.* 3358 et 3359 ont été remis en lumière avec leur valeur d'autographe en même temps que le 3195 (*Revue crit.* 1886, I, p. 469 ; description des deux vol. dans *La bibl. de F. Orsini*, p. 285-290, avec fac-similé du second ; f.-s. du premier dans mes *Fac-sim.*, pl. III). Après les listes de mss. données par Tommasini, tout le monde connaissait la souscription du *Vat.* 3359, mais on en niait l'autographie (Baldelli, *Del P.*, Florence, 1797, p. 225) ; Narducci l'avait décrit sans porter aucun jugement et avait omis le 3358 (*Catal. dei cod. petrarch. delle bibl. Barberina... e Vaticana*, Rome, 1874, p. 63).

d'une abondante série de manuscrits copiés ou annotés par le poète. C'était bien autre chose que les attributions de Vettori, transmises à la Laurentienne avec les volumes ; le catalogue des grands-ducs rapprochait des faux autographes admis par ce dernier une nombreuse série de manuscrits, tous de Cicéron [1] ; considérant les premières données comme acquises, on y appuyait une foule de conclusions et de suppositions. On les voit reparaître encore plus ou moins complètement dans des livres récents, bien que l'érudition allemande ait détruit depuis une douzaine d'années la tradition paléographique relative aux *Lettres* de Cicéron [2], et par suite tout l'échafaudage d'hypothèses construit par Bandini. Je n'ai pas l'intention de répéter des observations déjà faites ; je note seulement qu'après un examen minutieux de tous les volumes pour lesquels le nom de Pétrarque a été prononcé à Florence et à Venise, il n'en est qu'un seul qui m'ait semblé d'authentique provenance, l'*Horace* de la Laurentienne. La Marcienne contient bien un manuscrit venant de Pétrarque, choix de lettres dont il a surveillé et revu la transcription ; mais ce recueil est étranger à la trouvaille de 1634 et n'a été reconnu qu'en 1889 [3].

1. Bandini, *Cat. cod. lat. bibl. Mediceae-Laur.*, Florence, 1774 sqq., t. II, p. 443 sqq., 464, 474 sqq., 504, 514, 515, 522 ; t. III, p. 91-97. — Mehus croyait, d'autre part, à l'autographie du *Magliab. plut. I*, 1. 28 (lettres de P.). On connait enfin les idées de Fr. Palermo sur les fragments de Dante du *Palat.* 180, soutenues par lui en plusieurs travaux, notamment dans *I manoscr. Palat. di Firenze*, t. II (Florence, 1860) et t. III ; son opinion relative à l'autographie de P. est complètement rejetée, et Gentile la condamne avec Bartoli dans *I cod. Palat. della Bibl. Naz. centrale de Fir.*, t. I, Rome, 1889, p. 85. Je regrette de n'avoir pas eu le loisir de me faire une opinion personnelle sur la question.

2. Viertel, *Die Wiederauffindung von Ciceros Briefen von P.*, Königsberg, 1879 ; Voigt, *Die handschriftliche Ueberlieferung von Ciceros Br.*, dans les *Berichte* de l'Académie de Saxe, Leipzig, 1879 ; Rühl, dans *Rhein. Museum*, 1881 (nouvelles observations sur l'écriture de P.) ; surtout O.-E. Schmidt, *Die handschr. Ueberlief. der Briefe Ciceros an Atticus... in Italien*, dans les *Abhandlungen* de l'Acad. de Saxe, classe phil.-hist., t. X, Leipzig, 1887 (avec pl.). Fac-similés des *Laur. XLIX*, 18 (*ad Att.*) et *XLIX*, 7 (*Fam.*), dans Chatelain, *Paléogr. des classiques latins*, 3e livr., Paris, 1885.

3. Cf. p. 83, n. 1, et ma note sur *Un ms. original de lettres de P.*, dans *Giorn. stor. della letter. ital.*, t. XVIII, 1891.

D'autres manuscrits ont été attribués à Pétrarque en diverses collections publiques ou privées. Ces indications méritent la plus grande défiance; celles même qui se recommandent d'une tradition du XVIe siècle n'en offrent pas pour cela plus d'autorité[1]. L'exemple des confusions paléographiques dans lesquelles sont tombés des hommes de la valeur de Vettori, de Beccadelli, de Bembo lui-même, qui avait à sa disposition des moyens de contrôle parfaitement sûrs, doit presque faire rejeter *a priori* les anciennes attributions basées sur des comparaisons d'écriture ; pour celles qui s'appuient sur d'autres renseignements, il faut ne point perdre de vue la vanité complaisante des bibliophiles, les habitudes de supercherie qui ont régné longtemps parmi eux, enfin la facilité avec laquelle, en ce point, se créent les légendes. La revue que j'ai commencée de quelques volumes qui m'étaient ainsi désignés ne m'a pas encouragé à poursuivre ce genre de recherches[2].

Voici les manuscrits provenant de Pétrarque que je crois

1. Il y a une collection provenant de Garegnano, avec l'ex-libris *Fragmentum bibliothecae Petrarchae* gravé par les soins des chartreux de ce couvent, et sur laquelle Valentinelli donne des détails (t. I, p. 10). Fr. Arigoni l'a décrite depuis dans sa *Notice hist. et bibliogr. sur* 25 *mss... ayant fait partie de la biblioth. de F. P., dont l'un avec des notes autogr. du grand poète et les* 24 *autres probabl. ann. par lui...* Milan, 1883. La préface répète les erreurs courantes sur le sujet. Tous les mss. de Garegnano sont des ouvrages en usage dans les couvents : il n'y a pas un seul ouvrage classique. Celui qui est d'une autre provenance et où les notes autographes de P. sont « certaines », suivant les attestations multipliées qui le revêtent, se trouve être un Silius Italicus écrit (suivant la photographie que j'ai sous les yeux) au milieu du XVe siècle !

2. En dehors des mss. que j'ai déjà étudiés ou qui sont décrits ici pour la première fois, je ne connais que trois autographes authentiques de P., tous trois sur papier : 1° à la Vaticane, les ff. du *Vat.* 3196, contenant des brouillons de vers qui viennent d'être publiés d'une façon complète en fac-similés magnifiques, dans l'*Archivio paleogr. ital.* de Monaci (vol. I, fasc. 5 et 6, Rome, 1890) ; 2° à la Laurentienne, la série de lettres originales du *Laur. LIII*, 35, examinée par Rühl au point de vue de l'écriture et dont il a été extrait deux pages pour la *Collezione paleogr. fiorent.* de Vitelli et Paoli (fasc. 1, Florence, 1884) ; 3° à la Bibliothèque du Séminaire de Padoue, la grande lettre à Dondi, qui a fait l'objet d'une publication spéciale (*F. P. epist. quae inter editas est prima XII Sen. ex aut. adnot. et uariant. lect. locupletata,* Padoue, 1808) et qui est un des autographes du poète les plus utiles à étudier.

pouvoir indiquer en toute confiance, les ayant tous examinés moi-même, sauf deux [1], et en ayant retrouvé près de la moitié à l'aide des annotations marginales autographes :

PARIS

Bibliothèque Nationale (fonds latin).

390. Lévitique et glose [2].
1617. Vie de S. Clément pape. S. Grégoire. Etc.
1757. S. Ambroise.
1989. S. Augustin (*Commentaire sur les psaumes*) [3].
1994. S. Augustin (*Comment. sur les* 50 *derniers psaumes*).
2540. Hugues de Saint-Victor. S. Grégoire.
2589. Richard de Saint-Victor.
2923. Lettres d'Abailard. Cassiodore. Étienne de Tournay.
5054. Josèphe.
5150. Vies de papes. Chronique de Sicile. Etc.
5690. Dictys. Florus. Tite-Live.
5720. Quinte-Curce.
5784. Pétrarque (*Vie de César*).
5802. Suétone. Florus. Eutrope. Frontin. Cicéron.
5816. L'Histoire Auguste.
6280. Le Timée. Chalcidius. Martianus Capella.
6458. Aristote. Eustathe. Etc.
6802. Pline l'Ancien.
7595. Isidore.
7720. Quintilien.
7748. Victorinus.
7780, 1. L'Iliade.
7780, 2. L'Odyssée.
8082. Claudien.
8500. Fulgence. Ausone. Prudence. Cassiodore. Etc.

TROYES

Bibliothèque municipale.

552. Cicéron.

1. *Vat.* 2193, *Vat. Pal.* 899.
2. Les mss. de cette liste étrangers aux études classiques sont étudiés dans un travail spécial : *De Patrum et medii aeui scriptorum codicibus in bibliotheca Petrarcae*, Paris, 1892.
3. En deux volumes.

MILAN

Bibliothèque Ambrosienne.

A 79 *inf.* Virgile. Servius. Stace. Etc.

PADOUE

Bibliothèque universitaire.

1490. S. Augustin (*Cité de Dieu*).

VENISE

Bibliothèque Marcienne.

Cl. XIII, 70. Pétrarque (*Lettres*).

FLORENCE

Bibliothèque Laurentienne.

Plut. XXXIV, 1. Horace.

ROME

Bibliothèque Vaticane (fonds latins).

Vat. 2193. Apulée. Palladius. Frontin. Végèce. Cicéron.
Vat. 3195. Pétrarque (*Canzoniere*).
Vat. 3199. Dante.
Vat. 3358. Pétrarque (*Bucolicum carmen*).
Vat. 3359. Pétrarque (*De ignorantia*).
Pal. 899. L'Histoire Auguste.

La simple inspection de cette liste de trente-six manuscrits [1]

1. On y pourrait joindre trois volumes, qui n'ont point été touchés par la main de Pétrarque et sont loin, par conséquent, d'offrir la même certitude ; je me garderai de les faire entrer dans la restitution de notre bibliothèque, mais comme il est possible, pour des motifs divers, qu'ils en aient fait partie, je crois devoir les signaler ici. Ils figurent au fonds latin de Paris sous les cotes :

2219. S. Grégoire. [N° 546 de Pavie].
8061. Stace. [N° 93 de Pavie].
8631. Lettres à Pétrarque. [N° 392 de Pavie].

Ce dernier ms., auquel je fais de fréquents emprunts, a été signalé par l'abbé de Sade, qui en a tiré le premier la lettre de Boccace, et plusieurs fois depuis, sans qu'on en ait encore donné l'édition nécessaire. Voici la description de Pavie : *Epistole uarie ad laureatum poetam dominum Fran. Pe. coperte corio rubeo leui. Incipiunt in principio* Amor et dolor *et finiuntur* Florentie primo Kallendas Iulii *Sig. cdxlviiij.* (48 ff.). La correspondance de Nelli est un complément peu

permet de répondre à une question que j'ai jusqu'à présent supposée résolue : Pétrarque possédait-il une véritable bibliothèque ? On en a douté ; on est allé jusqu'à prétendre qu'il n'avait jamais eu à lui qu'un petit nombre de volumes, et seulement ses auteurs favoris, et que l'étalage bibliographique de sa correspondance ne doit pas faire illusion sur l'importance réelle de sa collection ; tous ses voyages et ses changements continuels de résidence ne lui interdisaient-ils pas d'en garder une considérable ? Le lecteur, qui aura lu attentivement le chapitre précédent et les textes qui s'y trouvent réunis, aura sans doute une impression toute contraire. La restitution partielle ici présentée achève de l'instruire. Nous y voyons une quantité déjà notable d'ouvrages, mais un très grand nombre y manquent dont nous savons avec certitude l'existence entre ses mains et dont les manuscrits même nous sont parfois indiqués. On en trouvera la mention aux chapitres qui suivent ; on y verra que beaucoup d'auteurs dont il a fait un constant usage, parmi les historiens latins par exemple et les moralistes, n'ont pu faire autrement que de figurer parmi ses livres ; beaucoup de poètes lui furent familiers dont il n'y a pas trace dans notre liste ; des écrivains, dont l'œuvre est considérable, comme Sénèque, n'y sont pas représentés, et les Pères de l'Eglise le sont bien peu. Enfin, il ne faut pas oublier que l'humaniste eut des doubles assez nombreux ; il en parle lui-même [1] et tous nos renseignements confirment son dire. Pour peu qu'on établisse un calcul d'après les données que nous avons, on est amené à conclure

étendu, mais indispensable à celle de P. ; elle introduira par maint détail dans la vie familière du cercle florentin et jettera un jour nouveau sur le caractère réel du fils de P. Le recueil a été fait à coup sûr sur les papiers du poète et de son vivant ; les titres viennent de lui (v. *Giorn. stor.*, XVIII, note cit.) et il semble avoir voulu grouper en ce petit volume des souvenirs d'intimité (v. notamment la lettre de Boccace). Comme il est peu probable qu'un tel ms. ait été copié après lui et comme, d'autre part, l'écriture est bien de son temps, on peut admettre que nous possédons l'original.

1. *Multo studio multaque cura multa undique parua uolumina recollegi, sed saepe multiplicata, eorum uero quae maxime optabam raro aliquid, ita ut, quod humanis in rebus crebro accidit, multa mihi deforent, multa superfluerent* (*Sen.* XVI, 1 ; *Op.* 948).

que Pétrarque a possédé plus de deux cents volumes. Un moindre chiffre justifierait le titre de « bibliothèque », alors surtout qu'un volume contenait presque toujours plusieurs ouvrages et quelquefois plusieurs auteurs.

De cette collection, si considérable pour l'époque chez un simple particulier, il ne nous reste, on le voit, que des débris. Ils ne permettent pas, jusqu'à plus amples découvertes, de porter un jugement d'ensemble ; on peut remarquer pourtant que les manuscrits ecclésiastiques y sont en petite proportion et que les livres de droit et de philosophie scolastique n'y paraissent point; cette lacune sur les sciences les plus cultivées au moyen âge suffit à donner à cette bibliothèque du XIVe siècle une physionomie particulière. On ne peut non plus se prononcer sur la valeur paléographique des séries réunies par Pétrarque ; des pièces capitales manquent certainement, et toute observation qu'on voudrait généraliser risquerait de tomber à faux. Il n'y a pas ici beaucoup de ces manuscrits très anciens, aimés cependant de notre bibliophile. Deux seulement, d'ailleurs beaux et importants, sont du Xe siècle, le *Palatinus* de l'*Histoire Auguste* et le Victorinus de Paris, et deux sont du XIe, le Chalcidius et le S. Augustin *1989*. Le XIIe siècle n'est représenté que par le Suétone et le S. Augustin *1994* ; les manuscrits du XIIIe sont déjà plus nombreux et on en trouvera une demi-douzaine, plusieurs, il est vrai, indiquant déjà la fin du siècle. Tous les autres sont du *trecento* et beaucoup témoignent clairement d'une époque assez avancée pour qu'on puisse supposer que Pétrarque lui-même les a fait exécuter. Il semble même avoir aimé se servir, au moins pour les ouvrages de consultation et de travail, de textes transcrits pour lui et sur ses indications, et avoir possédé parfois deux exemplaires, l'un ancien, l'autre moderne, du même ouvrage. Tel est le cas pour l'*Histoire Auguste*, dont il avait commencé d'annoter son vieux manuscrit, et dont il fit bientôt, pour poursuivre ses études, prendre une copie par un des scribes qu'il employait.

En examinant la structure de plusieurs de nos volumes, on pourra être moralement sûr qu'ils ont été exécutés pour Pétrarque ; mais il n'y en a que quatre qui en apportent la preuve matérielle. Le premier, précisément l'*Histoire Auguste* de Paris, a été écrit sur son ordre à Vérone, pendant qu'il

habitait Milan (*Hunc feci scribi Verone, 1356*[1]), par un copiste du diocèse de Reggio, qui signe *Iohannes de Campagnola*[2]. Ce manuscrit donne un peu, surtout dans sa souscription, une idée de cette écriture de luxe d'une beauté artificielle (*artificiosis litterarum tractibus*[3]) que certains copistes se plaisaient à employer et qui faisait le désespoir de Pétrarque : *Vaga... ac luxurians littera, qualis est scriptorum seu uerius pictorum nostri temporis, longe oculos mulcens, prope autem afficiens ac fatigans, quasi ad aliud quam ad legendum sit inuenta*[4]. Le recueil de lettres choisies qui est à la Marcienne, revu et corrigé en quelques passages de la main de l'auteur, ne peut avoir été écrit que sous ses yeux et même chez lui[5]. Enfin, un autre copiste de sa maisonnée a travaillé à la transcription de la traduction d'Homère, à propos de laquelle on peut, je crois, résoudre en passant une question d'un certain intérêt.

Le volume de l'*Iliade,* achevé d'écrire en 1369, est d'une main fort belle et régulière, qui a écrit en même temps les premiers feuillets du volume de l'*Odyssée*. Elle l'a repris, après une interruption[6], en y portant le même soin, jusqu'au début du dernier chant. Là, l'aspect de l'écriture change complètement ; le copiste se hâte, multiplie les abréviations outre mesure, trace le *s* final sans lever la plume ; on voit que son travail ne l'intéresse plus et qu'il veut finir coûte que coûte en quelques heures. Voilà une transcription qui sort tout à fait des habitudes données par Pétrarque à ses copistes et qui a dû lui causer d'autant plus de chagrin qu'il avait tenu à consacrer à Homère un manuscrit plus soigné. On devine un petit drame intime sous cet achèvement précipité. Il y a précisément un secrétaire du poète, Giovanni Malpaghini, qui a vécu chez lui aux années dont nous parlons, et qui, subitement dégoûté de son travail, a quitté son maître

1. *Par.* 5816. Cette note sur la garde du volume a disparu depuis Van Praet (Delisle, t. I, p. 140).
2. V. la souscription complète au chap. VI.
3. *Fam.* XIII, 4.
4. *Fam.* XXIII, 19.
5. Deux copistes ont travaillé à ce recueil qui a 62 ff. ; la première main s'arrête au f. 17, à la fin du second cahier.
6. Changement d'encre et de plume: *Par.* 7880, 2, f. 10'.

brusquement[1]. Cette coïncidence de dates est fortifiée par une observation sur le *Vat. 3195,* qui contient la mise au net définitive du *Canzoniere*. Là le travail a été interrompu et le poète a dû le terminer lui-même ; or, le copiste qui l'avait d'abord aidé se nommant Giovanni, c'est avec quelque raison qu'on avait pu penser à Malpaghini[2]. L'hypothèse qui regarde le *Canzoniere* et celle qui regarde l'*Homère,* appuyées sur des vraisemblances indépendantes l'une et l'autre, vont se confirmer, je crois, par le rapprochement des manuscrits.

En effet, on juge que le copiste est le même dans les deux volumes par la simple comparaison des fac-similés[3]. C'est bien, du reste, une écriture *castigata et clara seque ultro oculis ingerens,* telle que celle que Pétrarque louait dans son jeune disciple[4] et il serait difficile de la confondre avec celle d'un autre copiste. L'idenfication ici tentée n'est pas inutile pour l'histoire du texte du *Canzoniere,* car elle aide à serrer

1. Cf. p. 65. On a distingué avec raison Giovanni Malpaghini, qui fut *maestro errante,* de son compatriote Giovanni Conversini, chancelier des Carrare qui ne vécut jamais chez P. (L'opinion soutenue ici par Voigt est abandonnée). Cf. Sabbadini, dans *Giorn. stor.*, t. V, p. 156-162 ; Klette, *Beiträge zur Gesch. und Litt. der Ital. Gelehrtenrenaissance*, I, Greifswald, 1888, p. 1-46. Novati rejette même l'identification du jeune ravennate avec Malpaghini ; mais si on accepte, comme on va le voir, le nom de Giovanni pour le copiste du *Vat.* 3195, les dates semblent imposer cette identification.

2. Dans les brouillons poétiques du *Vat.* 3196, on lit, à côté de beaucoup de pièces, des mentions diverses de transcription (cf. Appel, *Zur Entwickelung Ital. Dichtungen P. Abdruck des cod. Vat. lat.* 3196..., p. 23, 25, 26, 28, 29, 31, etc). Pakscher a observé que, partout où il y a *transcriptum per me*, la pièce se trouve dans la partie autographe du *Vat.* 3195 (ff. 38'-49, 62-72), alors que la mention *tr. per Io.* (Appel, p. 25) s'applique à une pièce de la partie non autographe. Pakscher songeait à voir dans le copiste le propre fils du poète, Giovanni Petrarca, qui séjourna dans la maison paternelle avant 1358 (*Zeitschrift für roman. Philol.*, X, 1886, p. 214 et 218). Il y a une certaine invraisemblance morale à admettre qu'un père aussi sévère que le fut P. eût confié à un fils qu'il ne trouvait pas assez discipliné la transcription de ses *nugae* de jeunesse. Sans doute P. peut avoir eu plusieurs Giovanni parmi ses secrétaires; il était cependant naturel de penser à Malpaghini, comme l'a fait le premier Guido Mazzoni (*Noterelle Petrarch.*, dans *Il Propugnatore,* nouv. sér. I, part. 2).

3. V. planches et *Fac-sim. de l'écrit. de P.*, pl. II.

4. *Fam.* XXIII, 19.

de plus près la date de l'exécution du recueil définitif. Quant aux spécimens de l'écriture de « Jean de Ravenne », ils méritent de fixer l'attention des paléographes qui voudraient se mettre à la recherche des manuscrits copiés chez Pétrarque.

La meilleure marche à suivre pour cette recherche serait d'examiner les marges, où le poète a toujours laissé des traces de sa lecture[1], soit par des signes particuliers, soit par des scholies. Annotées la plupart du temps au XIVe siècle par d'insipides lecteurs, les marges de manuscrit deviennent pour lui, non seulement la place naturelle où se déposent ses observations sur le texte, ses revisions et ses collations[2], mais encore un registre d'impressions spontanées et de renseignements d'étude. Bien que ses habitudes n'aient pas été toujours identiques, une annotation de volume due à Pétrarque sera assez aisée à reconnaître d'après les exemples variés qu'on en trouvera ici. Plusieurs sont considérables et très compactes, grâce à un système d'abréviations poussé parfois à l'extrême[3]; ces abréviations font même la seule difficulté du dépouillement, car les renvois, qui affectent des formes diverses, sont toujours clairs et bien ordonnés et l'écriture est d'une netteté parfaite.

Je ne répéterai pas les observations faites en un autre ouvrage sur l'écriture de Pétrarque[4]; je crois y avoir montré les causes qui ont pu contribuer à la dégager peu à peu des formes dont il usait dans sa jeunesse et à y introduire ce caractère d'élégance, qui faisait dire à un ami, son admirateur en les moindres choses: *Dic, queso, quibus malleis quibusue incudibus atteris uerba omnia, immo etiam caratheres literarum, ut illorum fragrantia totus fere orbis redo-*

1. Sur les distiques initiaux dont parle *Sen.* VIII, 6 (*Op.* 840: *Quae olim in libris ipse meis scolastica curiositate praescribere solebam*), v. *De Patrum... cod. in bibl. P.* (description du ms. 1490 de Padoue).

2. Un de ces volumes nous est décrit dans une lettre contemporaine, celle de Nelli sur Stace, citée au chap. IV. P. disait d'un ms. non revisé: *Nouus et nudus est et nullo correctoris dente percussus* (*Fam.* XVIII, 5).

3. J'ai cru devoir les résoudre presque toutes dans les exemples publiés ici. Elles gagnent évidemment beaucoup de place; ainsi *C. d. nª. de.* 3° signifie *Cicero, De natura deorum, libro* 3°.

4. *La biblioth. de F. Orsini*, p. 283-284. Cf. ici même p. 62.

leat et totus potest merito redolere[1]. Cette écriture est bien celle d'un poète; elle en a la grâce et aussi les caprices, qui en expliquent les brusques variations d'une page et même d'une ligne à l'autre. C'est en juger bien superficiellement que d'y voir une simple main de scribe du *trecento*, car il n'y en a peut-être pas en son temps de plus personnelle. Au cours de sa vie, d'ailleurs, elle s'est modifiée, et même profondément: son écriture de Vaucluse ne ressemble guère, au premier abord, à celle qu'il a tracée d'une main pourtant ferme encore sur les manuscrits qu'il étudiait à Arquà; elle était devenue avec l'âge extrêmement menue et délicate, comme celle des vieillards dont la vue a beaucoup baissé[2]. Dans l'intervalle, elle avait traversé une période, où elle présente une ampleur singulière, et les dates certaines que nous avons à cet égard permettraient de la nommer l'écriture de Pétrarque à Milan. Notre chronologie paléographique est, du reste, assez bien établie par les notes qu'il a remaniées et complétées sur ses livres à la distance de plusieurs années, et, d'autre part, les travailleurs possèdent aujourd'hui des fac-similés datés auxquels ils peuvent se fier[3].

Pétrarque a signalé lui-même à notre attention la manière dont il donnait à ses livres sa marque personnelle et nous a dit les motifs qui l'avaient engagé à le faire. Étant jeune, il avait, paraît-il, essayé ce moyen pour fixer dans sa mémoire les pensées morales qu'il rencontrait en grand nombre chez les auteurs anciens: *Ego autem adolescens quanto his intelligendis ardore flagrauerim... libelli indicant, qui mihi illius temporis supersunt, et signa meae manus talibus praesertim affixa sententiis, ex quibus eliciebam et supra aetatem ruminabam praesentem*

1. Lettre inédite de Nelli, *Par.* 8631, f. 24.

2. P. P. Vergerio dit de P.: *Viuacibus oculis et uisu per longum tempus acerrimum, ita ut ad LX*um *annum minutissimas quasque litteras sine adminiculo legeret* (dans Sade, t. III, pièces, p. 13). P., à qui le biographe emprunte ses premiers mots, ajoute qu'après soixante ans il dut recourir aux lunettes, *ut indignanti mihi ad ocularium confugiendum esset auxilium* (*Ep. ad post.*).

3. On peut recommander comme d'un usage très pratique la série datée tirée de nos mss. et réunie sur la planche IV de mes *Fac-similés*, qui permet d'embrasser d'un seul regard les phases diverses de l'écriture (1337, 1347, 1355, 1369). Le travail est extrait des *Mélanges d'archéol. et d'hist.* de l'École franç. de Rome, t. VII, p. 1 sqq.).

futurumque illico statum meum[1]. C'était le conseil qu'il se faisait donner par S. Augustin : *Tu uero, si suis locis notas certas impresseris, fructum ex lectione percipies*[2]. Il se désignait ainsi à lui-même les passages qui l'avaient frappé dans ses lectures et auxquels il tenait à revenir. Plus tard, quand chez lui l'emporta le goût de la compilation philosophique et des citations, il eut besoin de multiplier ces signes marginaux, ces renvois, ces confrontations, pour retrouver promptement les morceaux dont il voulait se servir ; la composition de ses œuvres historiques lui en fit une obligation nouvelle. Bientôt, comme on le verra, il mêla à ses notes d'érudition des observations diverses, il utilisa les feuillets de garde, et ses livres, devenus de plus en plus les intimes compagnons de sa vie, reçurent de lui des souvenirs et des confidences. De là l'attrait que peuvent offrir ces dépouillements qui semblent si arides ; ils n'intéressent pas seulement l'histoire des origines des études classiques ; ils rendent encore, en leur fraîcheur, après plus de cinq siècles, les opinions et les sentiments d'un grand homme et font parfois pénétrer profondément dans sa pensée.

1. *Fam.* XXIV, 1.
2. *Secr.* II (*Op.* 350. P. 351 : *Quibus uelut uncis memoria... contineas*).

CHAPITRE III.

PÉTRARQUE ET VIRGILE.

O del pastor ch'ancor Mantova onora...
(Son. *Giunto Alessandro*).

Virgile et Cicéron sont les grands maîtres de la pensée de Pétrarque :

Questi son gli occhi della lingua nostra[1].

Beaucoup de passages des œuvres latines commentent ce vers des *Trionfi : Amaui ego Ciceronem, fateor, et Virgilium amaui usque adeo quidem stilo delectatus et ingenio, ut nihil supra ; alios quoque quam plurimos ex illustrium caterua, sed hos ista quasi ille mihi parens fuerit, iste germanus; in hunc amorem me amborum duxit admiratio et familiaritas cum illorum ingeniis longo studio contracta, quantam uisi cum hominibus uix contrahi posse putes*[2]. Ces amis de son esprit sont les modèles de sa plume ; il les a étudiés ensemble pour former son style latin, et les réminiscences du poète romain ne sont pas moins nombreuses dans sa prose même que celles de l'orateur. Ce sont pour lui les pères de la langue ; le parallèle qu'il établit entre eux à ce point de vue paraît

1. *Tr. della fama*, III, 21. Cf. Dante, *Purg.*, VII, 16-17.
2. *Fam.* XXII, 10. Les citations de Virgile chez P. sont extrêmement nombreuses ; il y en a environ cent-vingt dans les seules *Familiares*. Dans les *Sine titulo*, recueil d'un caractère tout spécial et où il y a surtout des citations de l'Écriture sainte, les vers de Virgile paraissent aussi souvent que les versets des *Psaumes*, tant la mémoire de l'écrivain en est remplie.

avoir été une de ses pensées favorites : *Tullius et Maro, quos eloquentiae principes Latinae nemo eloquens negabit*[1]. *Duo Romanae eloquentiae parentes hanc gloriam ita partiti sunt, ut uterque suis finibus contentus aliena non inuaderet*[2]. *Cicero noster summus latini eloquii parens est ; proximus illi Virgilius, seu, quoniam de hoc ordine dubitasse quosdam uideo, sunt certe Romanae facundiae parentes Tullius et Maro*[3]. Cicéron prit de bonne heure la direction philosophique de son esprit ; Virgile parla surtout à son cœur et développa ses dons poétiques. Il a marqué d'un mot sa prédilection pour le poète de la virile tendresse : *Cum multi uatum e numero nostrorum laudabiles, unus ille mirabilis est*[4].

Que savait-il de la biographie de Virgile ? Ce que celui-ci en laisse entrevoir dans ses vers et à peu près tout ce que nous en apprenons nous-même par les témoignages anciens[5]. Il lisait, en effet, la vie de Virgile mise sous le nom de Donat et la connaissait déjà avec cette attribution[6]. Il utilisait au point de vue biographique le commentaire de Servius ; c'est même à Servius plutôt qu'à Donat qu'il empruntait la légende de relations de Cicéron avec Virgile adolescent[7], anecdote faite

1. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 410).
2. *Vit. sol.* I, 5, 2 (*Op.* 242. Sur leur goût commun de la campagne).
3. *Fam.* XVI, 14.
4. *Fam.* XXIII, 19. Cf. *Sen.* V, 2, et *passim*.
5. Sur les sources de la Vie de Virgile insérée par Secco Polentone, en 1425, dans son *De scriptoribus ling. lat.*, cf. R. Sabbadini, dans *Museo d'antichità class.*, t. III, c. 372 sqq. A Servius, S. Jérôme et Donat, je crois inutile d'ajouter les *Scholia Bernensia*, les deux passages qui y semblent empruntés pouvant être fournis, l'un par Servius, l'autre par Donat.
6. Le fait est établi par une longue citation mise par P. au f. de garde de son ms. avec cette indication : *Donatus in uita Virgilii*. Cela répond, ce me semble, aux incertitudes exprimées par Sabbadini, c. 372 et 380, qui croit l'attribution postérieure à Polentone. — P. serait-il pour quelque chose dans l'interpolation de la biographie de Donat, dont le texte interpolé paraît avoir été constitué au XIVe siècle ? (Cf. Sabbadini, *l. c.* et Valmaggi, *Di un testo falsam. attrib. al grammat. Elio Donato*, dans *Riv. di filol. class.*. t. XIV). La question mérite, je crois, d'être posée.
7. Il s'agit de la parole prêtée à Cicéron après une audition de Virgile : *Magnae spes altera Romae*. Les mots de P. *quaesiuisses auctorem* indiquent l'emprunt à Servius, *in Ecl.* VI, 11, et non à Donat, *Vit. Verg.*, 41 ; le distique de Properce qui suit semble, au contraire,

pour lui plaire et dont il s'emparait dans une lettre, heureux de trouver un lien historique entre ses deux écrivains préférés et de penser qu'ils s'étaient connus[1]. La courte notice attribuée à Servius était certainement entre ses mains, car c'està ce document qu'il prend la fausse tradition faisant de Tarente le lieu de la mort de Virgile[2]. En somme, ses renseignements étaient au moins aussi étendus que ceux qu'on trouve, dans le premier quart du siècle suivant, chez Secco Polentone, le premier biographe de Virgile à la Renaissance.

Il avait cherché à Mantoue les souvenirs de son poète ; il avait parcouru, comme tant d'autres devaient le faire après lui, la campagne de Pietola, et avait même composé pour Virgile une charmante épître, tout imprégnée, malgré les imperfections de sa langue poétique, de la grâce des *Bucoliques :*

Hinc tibi composui quae perlegis, otia nactus
Ruris amica tui; quonam uagus auia calle
Fusca sequi, quibus in pratis errare soleres
Assidue mecum uoluens, quam fluminis oram

emprunté à Donat, 45. — C'est peut-être aussi par Donat, 58, que P. connut d'abord la pièce de vers attribuée à Auguste sur la conservation de l'*Énéide*, à laquelle il fait évidemment allusion dans *Epist.* II, 3 (*Op.* II, p. 90) :

Carmen adhuc superest quo Caesaris atque poetae
Maiestas studiumque uigent semperque uigebunt.

Mais il a pu la trouver dans plus d'un ms. (Riese, *Anthol. lat.*, n° 672, = Baehrens, *Poet. lat. min.*, IV, p. 179.)

1. P. à Cicéron, *Fam.* XXIV, 4 : *Quod dictum ex ore tuo auditum, adeo sibi placuit inseditque memoriae, ut illud post annos uiginti, te pridem rebus humanis exempto, diuino operi suo eisdem penitus uerbis insereret, quod opus si uidere licuisset, laetatus esses de primo flore tam certum te uenturi fructus concepisse.*

2. *Itin. Syr.*, *Op.* 561 : *Inde in intimo quodam pelagi recessu Tarentum tibi monstrabitur, Ennio natalis, Virgilio fatalis locus, quamuis alii Brundusium dicant.* La vie attribuée à Servius a été imprimée pour la première fois dans le Virgile de Venise de 1472 et souvent reproduite depuis (notamment dans le *Servius* de Pierre Daniel) ; récemment par Nettelship, *Ancient lives of Vergil*, Oxford, 1879, p. 24, mais sans les dernières lignes qui ont donné à P. le renseignement sur Tarente.

Quae curui secreta lacus, quas arboris umbras,
Quas nemorum latebras collisque sedilia parui
Ambieris, cuius fessus seu cespitis herbam
Presseris accubitu, seu ripam fontis amoeni ;
Atque ea praesentem mihi te spectacula reddunt[1].

Aux environs de Naples, où il s'était plu à visiter les lieux décrits dans l'*Enéide*[2], il avait recueilli les traditions Virgiliennes, mais discrètement, et sans la sotte crédulité de son temps[3]. Boccace, qui était pourtant un esprit averti, croyait encore, non seulement à la science universelle de Virgile, mais à ses prodiges d'astrologue, au cheval de bronze, etc.[4]. Pétrarque était tout à fait dégagé de ce côté. Il avait été lui-même soupçonné de magie, en pleine cour d'Avignon, et cela précisément pour sa lecture assidue de Virgile[5]; s'il s'était vengé par le ridicule de l'accusation d'un ignorant prélat, ce n'était pas pour admettre à Naples, à quelque degré que ce fût, la tradition d'un Virgile magicien. La question s'y discutait encore cependant parmi les gens lettrés, et Pé-

1. L'épître est vraisemblement de 1349 (*Fam.* XXIV, 12). P. y donne à Virgile des nouvelles des trois pays qu'il pense lui tenir le plus au cœur, Naples, Mantoue et Rome, et des trois grandes œuvres qu'il a laissées sur la terre :

Tityrus ut tenuem senior iam perflat auenam,
Quadrifido cultu tuus ut resplendet agellus,
Ut tuus Aeneas uiuit totumque per orbem
Et placet et canitur...

2. V. plus loin, p. 130.

3. *Ita clarorum fama hominum, non ueris contenta laudibus, saepe etiam fabulis uiam facit* (*Itin. Syr.*, *Op.* 560). Tout le passage est à lire, mais plutôt dans la correcte édition du livret donné par G. Lumbroso (*Memorie ital. del buon tempo ant.*, Turin, 1889, p. 16-50).

4. Cf. *Il comento di Giov. Boccacci sopra la Commedia*, éd. Milanesi, Florence, 1863, t. I, p. 121.

5. Récit dans *Fam.* IX, 5 ; *Sen.* I, 4. Rappel dans *Fam.* XIII, 6 : *Dicam quod magis rideas : ipse ego, quo nemo usquam diuinationi inimicior fuit aut magiae, nonnunquam inter hos optimos rerum iudices propter Maronis amicitiam necromanticus dictus sum. En quo studia nostra dilapsa sunt !* Il semble superflu de renvoyer ici au classique *Virgilio nel medio evo* de Comparetti.

trarque raconte la conversation qu'il eut à ce sujet avec le roi Robert, en traversant le passage de Piedigrotta, dont le populaire attribuait le percement aux enchantements du poète : *De quo cum me olim Robertus... quid sentirem multis astantibus percunctatus esset..., iocans nusquam me legisse magicarium fuisse Virgilium respondi; quod ille seuerissimae nutu frontis approbans, non illic magici, sed ferri uestigia confessus est.* Pétrarque même, après avoir pittoresquement décrit le paysage[1], essaye une explication de la légende : *Sub finem fusci tramitis, ubi primo uideri caelum incipit, in aggere edito ipsius Virgilii busta uisuntur, peruetusti operis, unde haec forsan ab illo perforati montis opinio*[2]. En ces matières, c'était surtout l'opinion du *uulgus insulsum* que Pétrarque avait à combattre ; il y avait plus de réelle hardiesse d'esprit à repousser la croyance à Virgile prophète du Christ et à donner à la quatrième églogue un sens différent de l'interprétation traditionnelle. La question avait été souvent agitée, comme on le sait, et les allusions de Dante l'avaient fait reprendre au XIVe siècle par ses commentateurs ; mais pas un lecteur de Virgile peut-être, parmi les hommes instruits du moyen âge, n'eût fait à ce sujet des réserves aussi formelles que celles que nous trouvons au traité *De otio religiosorum : Virgilius in Bucolicis de alio loquens... Et in Aeneide de Augusti imperio agens... Quae quidem religiosus et pius lector, quamuis de Caesare dicta, ad caelestem potius trahet imperatorem, cuius aduentum toto orbe signa praecesserant; quae audiens poeta, neque altius aspirans, ad imperatoris Romani, quo nil maius nouerat, reflexit aduentum, cuius si uera lux oculis affulsisset, haud dubie ad alium reflexisset*[3]. Ce serait à tort que Pétrarque ici nous semblerait timide ; il refuse expressément en ce passage tout don prophétique à Virgile, et il avait d'autant plus de mérite à exprimer une opinion si nette que, s'il se trouvait d'accord

1. Me permettra-t-on de rapprocher, pour la même description, le latin de Pétrarque du latin d'Érasme ? L'opinion que j'exprimais (dans *Erasme en Italie*, Paris, 1888, p. 84) au sujet du *bagno della Sibilla* est justifiée par les curieux vers où P. raconte la promenade qu'il y fit à son second voyage à Naples (*Epist.* II, 16 ; *Op.* II, p. 101).

2. *Op.* 560.

3. *Op.* 304. Cf. Salutati, *Epist.*, t. I, p. 324.

avec S. Jérôme, il allait contre l'autorité, toujours pour lui si haute, de S. Augustin[1].

Pétrarque appréciait donc Virgile à un point de vue tout autre que les lettrés qui l'avaient précédé ; il ne le lisait cependant point comme nous. On s'en convaincra par l'examen du morceau suivant, où sont assez bien résumés, à mon avis, les motifs de son admiration pour le poète de l'*Énéide : Inter ingenia Latinorum, si mihi iudicii locus et libertas non eripitur, nescio quem Virgilio pretulerim, in quo, si sic intelligatur ut animus meus fert, puto quisque operum eius elegantiam et in singulis uerbis lumen aliquod sub nube poetica, ad haec sententiarum grauidam ueritatem ac diuini styli artificium diligenter introspexerit, fatebitur doctrina posse aliquos excellere, ingenio fortasse neminem. Nam de eloquentia quid aliud dicam, nisi quod Macrobius, qui, quatuor eloquentiae generibus collectis... uni Virgilio simul omnia dare non timuit*[2] ? *Ceterum tam illustris haec eloquen-*

1. Boccace a fait, il est vrai, des réserves analogues dans la 11e leçon de son *Comento*, mais Hortis (*Studj*, p. 397) me semble en exagérer le mérite. Ici, comme en bien d'autres cas, Boccace est le disciple de P. : le commentaire sur Dante fut commencé en 1373 (préf. de Milanesi, p. III) et l'auteur avait depuis longtemps en main le *De otio religiosorum*. On peut en dire autant de Benvenuto da Imola (*Commentum super Dantem*, éd. Lacaita, t. I, p. 55 sqq.).

2. Le passage de Macrobe a eu trop d'influence sur la direction de la critique de P. pour que je ne le reproduise pas ici, tel qu'il le donne plus loin au même chap. des *Rer. mem. : Locus admonet ut ipsa Macrobii uerba subiungam, ne quid de hoc peregrinarum opinionum lector lateat : Quatuor enim quidem sunt eloquentiae genera, copiosum et torrens in quo Cicero dominatur, breue et circumsectum in quo Salustius regnat, siccum et aridum quod Frontoni ascribimus, pingue et floridum in quo Plinius Secundus* [Macrobe parle de Pline le jeune, inconnu à P., qui croit qu'il s'agit de Pline l'ancien] *quondam, et nunc nullo ueterum inferior noster Symmachus luxuriatur ; haec omnia apud unum Virgilium inuenies* [*Saturn.* V, 1, mais très librement cité]. *Haec ille. Ad quod firmandum probationes ex ipsis Virgiliis uerbis elicuit, quas, quoniam longum est, in Saturnalibus quisquis inquisitionis laborem non recusabit inueniet. ...Et haec quidem hactenus. Quibus si assentiri libet, in unaquaque arte quadripartitae eloquentiae designatos praesides habemus et, quod uix ceteri in singulis, Virgilium simul omnibus gloriantem. Hanc uero distinctionem, etsi colore non careat, apud alium non inueni, quin in unum Ciceronem publicus fauor inclinat* (*Op.* 410-411).

tia atque haec, ut ait Seneca, diuina facultas ingenii oratione soluta Virgilium destituit. Quid enim potest in carminibus, nullum nescire arbitror, qui uel semel Castalio de fonte gustauerit[1]. Laissons de côté les quatre genres d'éloquence réunis dans Virgile ; ne retenons que « la lumière cachée dans chaque mot sous le nuage poétique » ; c'en est assez pour montrer que Pétrarque cherchait dans Virgile, avec ce que nous y trouvons aujourd'hui, autre chose encore que nous n'y découvrons plus.

Les idées de Pétrarque sur l'essence de la poésie sont bien connues. En théorie, la poésie et l'allégorie sont pour lui inséparables, et le rôle du *poeta,* du vrai poète qui prend à son usage la noble langue latine, est de cacher la vérité sous le voile des beaux symboles ; le vulgaire ne sera pas admis à la contempler, mais elle en deviendra plus précieuse à qui aura eu la science et la patience de la découvrir. Il est revenu à différentes reprises sur ces idées[2] et a montré dans ses œuvres latines, surtout dans ses *Églogues,* comment il en entendait l'application. Bien qu'il s'imaginât partager cette conception de la poésie avec divers poètes antiques, c'est surtout à propos de Virgile qu'il s'en est clairement expliqué[3]. Ce qu'il voyait dans les *Bucoliques,* on l'apprendra plus loin par un témoignage inédit des plus étranges. Quant à l'*Énéide,* il n'y a pas lieu de s'étonner que l'interprétation qu'il en donne soit directement inspirée du *De continentia Vergilii* de Fulgence. Ce livre singulier, qui a tant pesé sur la lecture de Virgile au moyen âge[4], n'est pas expressément cité par

1. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 410) ; cf. III, 3 (443).

2. Cf. Voigt, *Wiederbelebung des class. Alterthums*[2], t. I, Berlin, 1880, p. 30-32. Aux passages qui s'y trouvent cités ajouter : *Inuect. in med.* I (*Op.* 1092) ; *Epist.* II, 11 ; discours pour le couronnement au Capitole, dans Hortis, *Scritti ined.*, p. 320 ; etc. Il faut mentionner aussi les vers de l'*Africa* (éd. Corradini), IX, 97 sqq. :

> ..... *Quicquid labor historiarum est,*
> *Quicquid uirtutum cultus documentaque uitae...*
> *...Sub ignoto tamen ut celentur amictu,*
> *Nuda alibi et tenui frustrentur lumina uelo,*
> *Interdumque palam ueniant fugiantque uicissim.*

3. V. pour Homère, le chap. VIII.

4. Analysé par Comparetti, *Virg. nel med. evo*[2], t. I, p. 8 sqq.

Pétrarque, mais il est peu probable qu'il ne l'ait lu : il en accepte, du moins, la donnée principale, qui fait de l'ensemble des aventures d'Énée une immense allégorie de la vie humaine. En ce point, il ne se montre pas plus avancé que Dante dans la lettre célèbre à Can Grande : sa critique personnelle, parfois si indépendante, reste accablée sous l'unanimité de l'opinion[1] ; la seule liberté qu'il prenne, c'est de se mouvoir à son gré dans l'allégorie virgilienne et de proposer sur les détails les interprétations qui satisfont le mieux sa raison ou sourient le plus à ses rêves.

Jeune encore, ayant entendu un jour « un monstre d'envie » attaquer Virgile, Pétrarque avait écrit une pièce de vers indignés pour faire connaître à ce Zoïle qu'il y avait de grandes vérités abstraites cachées sous les fictions des poètes. Ce n'est pas dans cette épître, d'ailleurs curieuse[2], qu'il faut chercher la pensée complète de Pétrarque ; on la trouve mûrie et développée dans une lettre de sa vieillesse, qui a bien des chances pour contenir l'exact résumé de ses réflexions morales sur Virgile. Francesco d'Arezzo lui ayant demandé de lui révéler les secrets de l'*Énéide* dont il parlait dans son épître, Pétrarque répond à son jeune ami que ces explications sont choses douteuses et incertaines de leur nature : comment être sûr de l'intention d'écrivains qui composaient il y a mille ans et plus, et prétendre qu'ils ont voulu dire telle chose et point telle autre ? Il peut y avoir, d'ailleurs, plusieurs sens cachés dans les mêmes paroles, et peut-être quelques-uns auxquels l'auteur, en les écrivant, n'a point songé ; l'essentiel est d'en découvrir qui expriment des vérités morales, et cette découverte est à la fois plus facile et plus utile que celle même du sens certain que le poète a voulu y déposer. Sous le bénéfice de ces observations, Pétrarque consent à faire part

1. *Poetantium communis habet opinio* (*Op.* 785). Sur les origines du procédé allégorique, v. Ebert, *Allgem. Gesch. des Litt. des Mittelalters*[2], t. I, p. 286.

2. *Epist.* II, 11 (*Op.* II, p. 94-97). En voici quelques vers :

Aspice Virgilium : nunquid pueriliter unum ?
Terrarum caelique plagas et sidera lustrat :
Ista palam, quam multa latent !...
Quid pius Aeneas, socius quid signat Achates ?
Quid Venus ambobus mediae uelit obuia siluae ?...
Quo feror ? hic nullum inuenies sine tegmine uersum

à son correspondant de quelques-unes des explications dont son esprit, dit-il, s'est longtemps nourri[1]. Énée, pour lui, représente l'homme vraiment vertueux, épris de la perfection ; la fidélité d'Achate exprime la précieuse compagnie de la vertu et son active sollicitude. La forêt qu'ils traversent au premier livre est l'image de notre vie ; elle est pleine de ténèbres, de routes tortueuses et incertaines ; elle est stérile et inhospitalière, peuplée de bêtes fauves, qui sont les difficultés et les périls de tout genre que l'homme rencontre dans l'existence ; elle a pourtant des charmes trompeurs, la fraîcheur des feuilles, le chant des oiseaux, le murmure des sources, figures de l'espérance fragile, des plaisirs éphémères et illusoires. A mesure qu'on avance, les halliers deviennent plus inextricables ; l'approche de l'hiver et de la vieillesse font le chemin fangeux, hérissé de bois mort, dépouillé de toute verdure. Au milieu de cette forêt, qui rappelle beaucoup plus celle de Dante que celle de Virgile[2], Vénus paraît ; c'est la volupté, qui nous assaille en effet plus vivement au milieu du chemin de notre vie. Si elle a pris le visage et l'aspect d'une vierge, c'est pour mieux tromper les hommes, qui, s'ils la voyaient telle qu'elle est en réalité, ne manqueraient pas de la fuir avec horreur. La déesse disparaît en un clin d'œil, pour indiquer que rien n'est plus rapide et plus fugitif que la volupté. Elle porte un vêtement de chasseresse, car elle va à la chasse des âmes... Pétrarque continue ainsi pendant de longues pages, soumettant au même procédé d'analyse une foule de détails du poème[3], et cette lettre, qui est une de ses plus

1. *Ego autem, quando id rogas et me fessum inclinata iam die de hospitio cogitantem ad matutina negotia retrahis, dicam breuiter non quod uerissimum electissimumque esse contendam, sed quod, illa aetate quam nunc degis, cum eisdem quibus tu nunc curis ac studiis exercerer uarieque, ut fert aetas illa, modo huc opinionibus agerer, modo illuc, nunc hoc, nunc illud occurrere cogitanti saepius occursabat, quodque cum coaeuis meis... saepius fabulabar* (*Sen.* IV, 5 (4) ; *Op.* 785). Il y a diverses autres explications allégoriques de Virgile au livre II du *Secretum* et dans *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 443).

2. Je crois en effet que P. a été hanté ici par le souvenir de l'allégorie initiale du divin poème ; les mots même de son texte *circa tempus uitae medium* font songer au premier vers de Dante.

3. Les mythes proprement dits forment, parmi les explications de P., une catégorie spéciale, sur laquelle il y aura lieu de revenir au chapitre sur Homère.

longues, devient un véritable manuel pratique de l'interprétation allégorique. On comprend, après l'avoir lue, le sentiment d'admiration et peut-être d'épouvante qu'éprouvait le bon roi Robert après ses causeries poétiques avec Pétrarque, lui qui confiait plus tard à Boccace qu'il ne se serait jamais douté tout seul qu'il y eût tant de choses dans Virgile[1].

Ces rêveries médiévales se sont prolongées beaucoup plus tard qu'on n'oserait le penser : Torquato Tasso, publiant le *Rinaldo*, en 1562, se croyait encore obligé de faire précéder le poème d'un avertissement où il attribuait une signification morale à chacun des épisodes[2]. Ce travail, du moins, était possible à l'auteur de l'ouvrage, qu'il y eût ou non songé en le composant ; mais Pétrarque usait les ressources de son imagination à lutter contre la pensée de Virgile. En revanche, le document même où nous le surprenons appliqué à cette œuvre stérile, nous le montre, un peu plus loin, posant un curieux problème de critique virgilienne avec audace et intelligence. Après avoir minutieusement raconté l'histoire *allégorisée* de Didon et d'Énée, qui exprime pour lui la chute de l'homme vertueux dans les péchés de la chair, il revient au récit littéral du poème et en examine les bases historiques. Voici le morceau, traduit dans toute sa naïveté, avec l'indication des sources de notre auteur et la revendication de ses découvertes : « Didon, fondatrice et reine de Carthage, fut une femme parfaitement chaste. Si nous ne le savions d'autre part, il nous suffirait du témoignage qu'a laissé saint Jérôme, aussi savant en lettres profanes qu'en lettres sacrées, dans ce livre contre l'hérétique Jovinien qui regorge de tant de récits. Ajoutons que Didon et Énée n'ont pas vécu en même temps et n'ont pu se connaître : Énée était mort depuis trois cents ans environ, quand Didon naquit, comme le sait bien quiconque a appris un peu de chronologie et d'histoire grecque ou punique, et n'a pas lu seulement les commentaires sur Virgile, mais aussi les *Saturnales*. Au deuxième livre des *Confes-*

1. Boccace, *Genealogiae deorum*, XIV, 22.

2. *Opere minori in versi di T. Tasso*, éd. A. Solerti, t. I, Bologne, 1891, p. 9-12. Quant à l'« allégorie » de la *Gerusalemme*, dont la correspondance du poète donne l'histoire, on la voit reproduite et acceptée encore en France en plein XVIIe siècle, dans la 2e éd. de la trad. de Baudoin (Paris, 1648, p. 27-42).

sions, saint Augustin rappelle aussi qu'Énée ne vint jamais à Carthage, et tout le récit de l'origine de cette ville, avec la vie de Didon, a été fait par Trogue-Pompée ou par Justin, au livre XVIII. Pourquoi chercher des preuves à l'évidence? Hors du vulgaire, trouverait-on quelqu'un d'assez ignorant pour croire que l'épisode de Didon et d'Énée est autre chose qu'une fable? Si le grand nombre l'a tenu pour vrai, c'est par le charme et la beauté du sujet, par la grâce et l'art du narrateur; maintenant même, les hommes se résignent difficilement à y renoncer et souffrent de se dépouiller d'une erreur si douce. Je sais ce que j'en dis, moi qui suis le premier et même le seul, de nos jours et en Italie[1], à avoir renversé ce mensonge. Les esprits en étaient si imprégnés que beaucoup refusaient d'en entendre la réfutation, la considérant non seulement comme une hérésie nouvelle, mais comme une injurieuse abomination...[2] : « Moi, nouveau venu, homme obscur, accuser Virgile d'ignorance! » Et si je répondais que Virgile avait su la vérité et dit volontairement l'erreur, ils refusaient de l'admettre, n'en voyant aucune raison. De fait, pourquoi le poète le plus grand et le plus savant de tous a-t-il eu recours à cette incontestable fiction? pourquoi, pouvant choisir entre tant d'autres héroïnes ou en inventer une à son goût, a-t-il été prendre de préférence celle qui mérite une éternelle louange[3]? pourquoi la femme qui garda ardemment jusqu'à la mort la chaste fidélité de son veuvage a-t-elle été représentée par lui en proie à un coupable amour? Certes, il y a de quoi chercher et hésiter. » Pétrarque n'en disait pas plus long dans cette lettre, renvoyant à une causerie

1. Le texte dit *his locis* (*Op.* 788).

2. P. met ici une parenthèse pour dire que, parmi ceux qui l'attaquèrent, se trouvait le Zoïle de son épître; ce détail semble prouver que sa réfutation de la légende appartenait déjà à sa jeunesse.

3. Par deux fois, dans le *Trionfo della Castità* (10 sqq., 154 sqq.), P. a célébré Didon; ces deux passages étant assez semblables et sur les mêmes rimes, j'imagine que dans sa rédaction définitive, le poète en eût sacrifié un. L'intention est d'ailleurs la même que dans le texte latin :

> Taccia il volgo ignorante: i' dico Dido,
> Cui studio d'onestate a morte spinse,
> Non vano amor com' è 'l pubblico grido.

de vive voix le développement des explications qu'il aurait à donner de l'idée de Virgile ; il faut les chercher, je crois, au moins en partie, dans celles que Boccace, reprenant à son tour la question, nous a transmises sous son propre nom [1]. Quoi qu'il en soit, notre poète ouvrait, par ces considérations historiques, une voie féconde à l'étude ; ce ne fut pas sa faute si les travailleurs hésitèrent à s'y engager et si, trop longtemps encore, en plein xv° siècle, les humanistes s'attardèrent à s'occuper de la philosophie symbolique de Virgile, à la mettre d'accord avec la doctrine de Platon et à couvrir de plus en plus l'*Énéide* des brouillards de l'allégorie morale [2].

Pétrarque avait couru le danger, lui aussi, de lire Virgile toute sa vie sans le comprendre. Il fut sauvé des excès du symbolisme par ce sens littéraire si délicat, qui lui avait fait choisir de bonne heure ses maîtres et ses modèles parmi les meilleurs écrivains de la latinité. Il a certainement lu Virgile en poète plus souvent qu'il ne l'a étudié en moraliste. Le pathétique du romain le touchait profondément, et il savait goûter, pour leur beauté propre, tant de vers qu'il retenait par cœur et qu'il retrouvait parfois dans sa mémoire, transformés en « rimes » heureuses [3]. Il admirait Virgile avec la sympathie

1. Selon Boccace (*Geneal. deor.* XIV, 22), 1° Virgile a voulu insérer dans son poème, à la façon d'Homère, un récit des événements antérieurs à l'arrivée en Italie : la tradition lui fournissait avec Didon une personne qui pouvait recevoir Énée et lui demander ce récit ; 2° Cherchant à démontrer comment l'homme vertueux peut être amené à tomber, Virgile a dû mettre en relief tout ce qui peut entraîner la concupiscence ; Didon, par sa race, sa beauté, sa fortune, sa chasteté irréprochable, son état de veuvage, devait offrir à Énée des séductions particulières ; 3° Virgile a voulu exalter à l'avance la gloire du nom Romain, et les imprécations de Didon mourante font songer à l'avenir de Carthage, la future ennemie de Rome, la future vaincue. Boccace conclut que Virgile n'a pas outrepassé les droits de la fiction poétique.

2. Système de Cristof. Landino (Sabbadini, *Stor. del Ciceronianismo*, Turin, 1886, p. 107 sqq.).

3. En voici deux exemples, pris au hasard :

...onde discende
Dagli altissimi monti maggior l'ombra.
(Canz. *Nella stagion*).
Quel sempre acerbo et onorato giorno.
(Son. *Quel sempre*).

instinctive d'un écrivain qui se sent de même race. Enfin, il reconnaissait en lui, avec quelque fierté patriotique, le chantre des origines nationales et l'interprète le plus illustre de la gloire de Rome[1]. Qu'il ait, après cela, imité Virgile dans toutes ses compositions latines[2], personne ne songera à s'en étonner ; et si cette imitation, dont il a donné le premier exemple, a exercé une influence décisive sur le développement de l'épopée de la Renaissance, je laisserai à d'autres le soin de le lui reprocher[3].

Une anecdote sans doute inédite, tirée des lettres de Giovanni Dondi dell'Orologio conservées à Venise, met en scène, d'une façon assez piquante, le respect de Pétrarque pour Virgile[4]. Dondi envoie à son correspondant une véritable dissertation pour établir la supériorité des anciens sur les modernes dans la littérature et dans les arts[5] ; il invoque, à ce sujet, le souvenir de l'illustre ami dont il a fréquenté la vieillesse : *Nobilissimum et excellentissimum huius etatis ingenium... in medium adducamus, dominum dico Petrarcam, quem, ut arbitror, nosti et sepe uidisti, sed ego familiaris fui multumque domesticus, presertim in posteris eius annis... Huius uiri opera... placebunt tibi non mediocriter, certus sum ;... si*

Cf. *Ecl.* I, 83, et *Aen.* V, 49-50 :

Iamque dies, nisi fallor, adest, quem semper acerbum,
Semper honoratum . . . . habebo.

1. *Rem.* I, 15.
2. V. pour l'*Africa*, le travail d'annotation de Corradini.
3. Cf. les développements de Koerting, p. 483 sqq., sur le résultat déplorable (*beklagenswerth*) de l'initiative de P. Doit-on s'y associer? Le tort de l'épopée de la Renaissance ne fut pas d'imiter Virgile (elle ne pouvait guère faire qu'imiter et n'eût rien gagné, par exemple, à suivre de préférence Homère) ; ce fut plutôt de persister si longtemps à se servir du latin, dont l'usage la condamnait à cette imitation. (Cf. aussi Borinski, *Das Epos der Renaiss.*, dans *Vierteljahrsschrift für Kultur und Lit. der Renaiss.*, t. I, 1886, p. 194 sqq.)
4. *Marc. lat. cl.* XIV, 223, f. 58. Lettre à Fra Gulielmo di Cremona.
5. Je signale en passant, au f. 58', une autre anecdote relative à la supériorité des anciens en matière de sculpture et au séjour à Rome d'un célèbre sculpteur italien. Toute cette lettre, analysée en six lignes insuffisantes par Morelli, mériterait d'être publiée ; c'est une pièce, notable par sa date, de l'éternelle querelle des anciens et des modernes,

eadem legas iterum iterumque relegas, plus placebunt, quod magistri operis et auctoris indicium est. At si, sepositis illis, ad legendum aliquid ex maiorum ueterum monimentis acceseris, senties haudubie, si animum intenderis, quam altius sonum mittant. Quod ego cum aliquando facerem, recordatus sum uerbi quod semel ex ore uiri illius adhuc uiuentis audieram. Cum enim Bucolicum carmen, quod ipse dictauerat[1], *post Maronis Bucolicam uno in uolumine colligasset et librum illum, se meque presentibus, tertius quidam, uir nobilis, manu prehensum obiceret et quisnam liber esset percontaretur : « Hoc, ait, in libro consutus est pannus griseus cum scarlato, » tali responso aperte testatus sua opera non parumper a ueteribus superari.* Ce récit semble se rapporter aux dernières années de Pétrarque. Nous y apprenons qu'il possédait un exemplaire distinct des *Bucoliques,* qu'il serait intéressant de retrouver ; mais le manuscrit de Virgile qui lui a servi le plus est entre nos mains et suffit à satisfaire notre curiosité sur la façon dont il a étudié le poète.

Le Virgile est digne d'ouvrir la description de la bibliothèque. Il est depuis longtemps connu et même célèbre sous le nom de « Virgile de l'Ambrosienne », à cause des notes autographes des feuillets de garde. Un de ces feuillets, détaché par accident de la reliure à laquelle il adhérait, a mis au jour, vers la fin du siècle dernier, une série fort intéressante de ces notes[2] ; mais la plus précieuse de toutes, celle qui se rapporte à la mort de Laure, est citée dès le xve siècle par les biographes du poète et les premiers éditeurs des *Rime*. Le manuscrit était alors conservé dans la bibliothèque de Pavie[3]. Vellutello et, après lui, quelques critiques modernes ont voulu voir dans ce document une falsification habile ; mais le

1. Remarquer l'identité de la formule avec celle de la souscription du ms. original du *Bucolicum carmen* de P. (*Vat.* 3358).

2. Sur la découverte de 1795, v. Baldelli, *Del P.*, Florence, 1797, p. 180, qui a consacré au Virgile de Milan un article étendu. La dernière notice qui en ait été donnée est due à l'abbé Ceriani et figure dans les *Indagini* de d'Adda (*App. alla parte* 1^a, Milan, 1879). Pour le mémorial de P. v. plus loin, l'excursus VI.

3. Cf. par ex., *La biblioth. de F. Orsini*, p. 297, n. 2. Le 113e des *Ricordi* de Sabba da Castiglione montre bien le prix que les amateurs attachaient alors au volume.

doute n'est plus possible aujourd'hui et l'existence historique de Laure trouve ici sa preuve la plus précise.

Le volume porte une masse énorme de notes marginales de la même main que celles des feuillets de garde et qui, pour offrir un moindre intérêt biographique, constituent cependant un ensemble d'autographes dignes d'attention. On les a crues jusqu'à présent de plusieurs écritures différentes et il a paru peu sûr d'y chercher celle de Pétrarque. Soit que le doute sur la provenance du volume en ait écarté la curiosité, soit que le texte sur Laure l'ait absorbée tout entière, soit enfin que la difficulté du dépouillement ait lassé la patience des chercheurs, cette annotation du Virgile n'a été l'objet d'aucune espèce de travail. Une telle étude ne devait pas être inutile au but spécial que poursuit ce livre.

Décrivons d'abord le manuscrit. C'est un épais recueil du commencement du XIVe siècle, de 269 feuillets[1], contenant, outre Virgile et le commentaire de Servius qui l'encadre, divers ouvrages secondaires également commentés. Le texte est partout écrit en caractères fort gros, et de demi-grandeur pour les *catenae*[2]. Le copiste a travaillé par cahiers de dix feuillets, mais deux feuillets précèdent, ajoutés postérieurement par Pétrarque[3] : le premier, longtemps adhérent à la reliure, contient les notes autobiographiques ; le second est occupé, au verso, par la peinture fameuse de Simone Martini, qui est accompagnée d'inscriptions de Pétrarque et représente Virgile, Servius, Énée, un émondeur et un berger, personnification des œuvres de Virgile[4]. Les feuillets de garde de la fin ont disparu, et le manuscrit lui-même semble mutilé, car le texte de Donat qui le termine reste incomplet. En voici le contenu d'après les rubriques :

1. Dimensions : 405 × 260 mill. Je rappelle que tous les mss. ici décrits sont en parchemin.

2. Le ms. est muni de rubriques : il n'a, pour toute ornementation, que des initiales dorées en petit nombre.

3. Le second seul entre dans la foliotation actuelle.

4. Eug. Müntz en a publié un fac-similé en héliogravure dans son travail très complet sur *P. et Simone Martini* (Extrait de la *Gazette archéol.* de 1887). Les inscriptions sont ainsi conçues :

Itala preclaros tellus alis alma poetas,
Sed tibi Grecorum dedit hic attingere metas.

F. 2 : *Seruii gramatici comentum super Bucolica Virgilii*[1]. — F. 2′ : *Publii Virgilii Maronis Carmen Bucolicon incipit dragmaticon misticon*[2]. — F. 16′ : *Explicit Carmen Bocolicon* [*sic*]. *Incipit Georgicon.* — F. 52 : *Explicit liber Georgicorum. Incipiunt uersus Ouidii super continentiam omnium librorum Aeneidorum*[3]. — Id. : *Publii Virgilii Maronis liber primus Aeneidorum incipit.* — F. 233′ : [Commentaire sur l'*Achilléide*][4]. — F. 234 : *Stachii Achilleidos liber primus incipit*[5]. — F. 249 : [Odes d'Horace. *Aequam memento,* II, 3 ; *Rectius uiues,* II, 10 ; *Otium diuos,* II, 16 ; *Diffugere niues,* IV, 7]. — F. 251 : [Donat][6].

On ne trouvera pas ici l'histoire du manuscrit après Pétrarque ; elle a été racontée bien des fois et j'ai eu ailleurs l'occasion d'y rectifier et ajouter quelques détails[7] ; en voici le résumé en quelques mots. Après la mort de Pétrarque, le manuscrit aurait passé, suivant une tradition, à la famille de

Seruius altiloqui retegens archana Maronis
Ut pateant ducibus, pastoribus atque poetis.

Mantua Virgilium qui talia carmina finxit,
Sena tulit Symonem digito qui talia pinxit.

1. Les renvois se font au moyen d'une lettre placée dans l'interligne des vers et reproduite : 1° en tête de chaque scholie ; 2° le long de la marge du commentaire. L'alphabet se suit de *a* à *z*, puis recommence. Le grec est partout transcrit en caractères illisibles.

2. Les noms d'interlocuteurs sont en rubrique. L'églogue IV a pour titre : *Seculi noui interpretatio* (Cf. plus haut, p. 109).

3. Ce sont deux pièces qui commencent ainsi :

Primus habet Libicam ueniant ut Troes in urbem...
Eneas primo Libie depellitur oris...

Texte dans le Virgile de Lemaire, t. VII, p. 407 ; dans l'*Anthol. lat.* de Riese, la première est sous le n° 634 (= Baehrens, IV, p. 151), la seconde sous le n° 1 comprenant le premier vers seulement de chaque argument (= Baehrens, IV, p. 176).

4. Inc. : *Magnanimum et cet. In hoc libro quinque sunt inquirenda, scilicet que sit intentio, que materia, que utilitas, quis titulus et quis auctor...*

5. Le système des renvois au commentaire est le même que pour le Servius. Une partie du poème est glosée dans l'interligne, de première main.

6. Le ms. est incomplet. Le texte de Donat commence par le chapitre sur le barbarisme et va jusqu'à la synecdoque inclusivement.

7. Cf. D'Adda, *l. c.*, p. 105-112 ; Nolhac, *La biblioth. de F. Orsini,* p. 295-300.

l'ami du poète, Dondi dell' Orologio. Une note des gardes nous apprend que fort peu après, il était l'objet d'un classement dans une bibliothèque, qui est évidemment celle des Visconti, puisqu'on trouve au même endroit la signature du duc Gianmaria[1]; toutefois, les pièces d'archives ne mentionnent le volume à Pavie qu'à partir de 1460. En 1500, lors de la dispersion de la collection ducale, il est sauvé par un habitant de la ville. Il se trouve ensuite à Rome, on ne sait comment, entre les mains du savant évêque de Tarragone, Antonio Agustin, puis d'un ecclésiastique obscur, à la vente duquel, en 1600, le cardinal F. Borromeo l'achète pour la Bibliothèque Ambrosienne alors en formation. Depuis le commencement du XVIIe siècle, à part un court séjour en France de 1796 à 1815[2], le précieux volume y est demeuré.

Le Virgile est un des plus anciens manuscrits que Pétrarque ait possédés : il l'avait, en effet, dès l'âge de vingt-deux ans, comme en fait foi la note suivante : *Liber hic furto mihi subreptus fuerat anno Domini m^o iij^c xxvj^o in kal. Nouembr. ac deinde restitutus anno m^o iij^c xxxviij^o die xvij Aprilis, apud Auinionem.* A part les années où il en a été privé, il l'a continuellement étudié et l'a même, malgré son poids, emporté avec lui en voyageant[3]. Ses diverses écritures y ont accumulé une masse énorme de scholies[4], parfois très

1. *Domini Franc. Petrarce m^o iij^c lxxxx...* L'ex-libris, inexactement déchiffré par Baldelli, se présente à peu près ainsi :

GN MA DX MI
QVI N...

ce qu'il faudrait lire : *Gian Maria Dux Mediolani qui n...*

2. Van Praet l'a décrit ainsi à Paris : « Il était alors dans un état déplorable, sa reliure étant formée de deux planches de bois vermoulu et ne tenant plus à rien ; depuis, il a été mis, par les soins empressés des conservateurs des Mss. de la Bibl. Impériale, à l'abri de tous les fâcheux accidents auxquels il était exposé. » (P. 201 du *Catal.* cité p. 91). La reliure actuelle est au chiffre de Napoléon Ier et le volume porte des timbres contemporains de son passage à la Bibliothèque Impériale.

3. C'est ce qu'établissent les dates de l'excursus VI.

4. Très peu de mains autres que celles de P. ; on en reconnaît une au f. 12, au livre I des *Georg.*, en quelques mots grecs rectifiés à la marge.

serrées. Ses renvois, plus variés qu'en aucun autre de ses manuscrits, font trouver facilement les vers ou les mots visés; il les a presque toujours attachés au commentaire plutôt qu'au texte de Virgile; assez souvent, il a ajouté à une citation d'auteur faite par Servius la référence à l'ouvrage et au chapitre qu'il a lui-même retrouvés. La différence d'encre ou de caractère montre que plusieurs de ses scholies ont été complétées ou vérifiées au cours de sa vie[1].

Le commentaire de Pétrarque ainsi déposé, par couches successives, sur les marges de son Virgile, embrasse l'ensemble de ses connaissances. On va trouver, dans l'essai de dépouillement qui suit, des exemples d'observations historiques, géographiques, littéraires, morales, etc. Mais je crois devoir indiquer d'abord un curieux travail de « moralisation », suivant le goût du moyen âge, appliqué à la première églogue. Pétrarque est parti de l'allégorie indiquée par Donat (Virgile jouissant en paix des bienfaits d'Auguste et se cachant sous le nom de Tityre pour l'en remercier); mais il a amplifié cette idée et en a poussé l'application dans le détail le plus minutieux. Les gloses interlinéaires autographes de deux des principaux passages de l'églogue donneront une idée de la façon dont tout a été interprété :

Rome discipulos tecum uersatos
Fortunate senex! hic, inter flumina nota

magistros ex quibus flumina sunt umbrosum et repositum studium
Et fontes sacros, frigus captabis opacum

ab Urbe condita annalium et fastorum
Hinc tibi que semper uicino a limite sepes [copia obstans
[obliuioni

industriis uiris scientiarum actiue
Hybleis apibus florem depasta salicti,

quietam delectationem
Sepe leui sompnum suadebit inire susurro;

1. L'annotation ne porte guère que sur Virgile et Servius. Le poème de Stace a peu de notes et les odes d'Horace n'en ont point. Quant au Donat, c'est à peine si deux citations d'auteurs mises en marge, à titre d'exemples, viennent témoigner que l'ouvrage a été lu; mais P. y renvoie lui-même directement (v. plus loin, p. 131, n. 7).

terris presidente Tarpeia iura dabit Cesar Augustus in aperto
Hinc alta sub rupe canet frondator ad auras;

Quamuis alta canat ille quas diligis Mecenas et uxor, propter
Nec tamen interea rauce, tua cura, palumbes, [castitatem

dolens amissa coniuge matre Solonini Pollio ab eminenti for-
Nec gemere aeria cessabit turtur ab ulmo. [tuna

. . . . . .

Reuocat abire properantem sub eodem nomine poete otiari studere
Hic tamen hac mecum poteris requiescere nocte

studio laurea promerituro nulli interdicta materia de amoribus
Fronde super uiridi. Sunt nobis mitia poma,

satyrica yrsuta de se artificio scilicet uel moralis scientia, uel ars
Castanee molles et pressi copia lactis. [aliqua
[ex multorum preceptorum ad unum finem tenden-
[tium, uel preter Romana ystoria aliqua ex multo-
[rum actuum quadam uelut coagulatione composita.

debes requiescere quia a Romanis rebus magnorum uirorum gesta sordes-
Et iam summa procul uillarum culmina fumant [cunt

aucte temporis cursu uel ducibus uel poetis ut differat obliuiones
Maioresque cadunt altis de montibus umbre.

On est tenté de sourire en voyant Pétrarque occupé à une besogne aussi puérile et en assistant à cette transformation singulière du texte de Virgile, où les mots *florentem cytisum et salices... amaras* représentent les victoires et les grandes actions des Romains. Ce bizarre document prend une signification plus intéressante, si l'on songe que l'auteur n'a fait qu'appliquer à Virgile les procédés d'explication allégorique qui sont nécessaires pour comprendre ses propres églogues. On connaît l'importance du *Bucolicum carmen* dans l'œuvre poétique de Pétrarque et comment les moindres détails de ses scènes pastorales y cachent des allusions à sa propre vie ou aux événements politiques de son temps[1]. De tels

1. Cf. Gaspary, *Stor. della lett. ital.*, trad. ital., t. I, p. 371; t. II p. 40. On doit de la reconnaissance à V. Develay pour avoir traduit

poèmes seraient pour nous presque insignifiants ou incompréhensibles, si nous n'avions la clé donnée par l'auteur lui-même[1]. Cette conception de la bucolique n'est pas particulière à Pétrarque; toute une littérature l'a précédé[2], qui l'a mise en honneur avant lui; mais il nous montre par ses gloses manuscrites qu'il croyait sincèrement que Virgile avait eu, dans ses poèmes pastoraux, des intentions semblables à celles qu'il mettait lui-même dans les siens.

Le goût du symbole apparaît, avec un autre caractère, dans une note sur le dernier vers de l'*Énéide* (f. 233) : *Vates proprii fati nimis certus fuisti, Maro; talia enim dicentem et te uita deseruit, indignata itidem, nisi fallor, fugiens.* Nous trouvons là, en même temps, le premier exemple d'une habitude de Pétrarque qui sera fréquemment constatée dans nos recherches: il aime à se faire par tous les moyens le contemporain des anciens qu'il étudie; il converse volontiers avec eux et ne craint pas de leur adresser même de familières interpellations. Il avait dû goûter quelque douceur à parler ici à son cher Virgile, et on peut penser avec quelle ardeur il chantait, le jour de la fête de la conversion de Saint-Paul, la séquence dont une autre de ses notes nous donne le texte : *In conuersione Pauli Apostoli ad missam cantatur quedam sequentia, in qua inter cetera est hoc Pauli de Virgilio : Ad Maronis mausoleum — Ductus fudit super eum — Pie rorem lacrime : — Quem te, inquit, reddidissem, — Si te uiuum inuenissem, — Poetarum maxime*[3] *!*

pour la première fois les *Églogues* de P. (Paris, 1891), en améliorant en bien des points le texte et les notes de Rossetti. On attend à présent une édition aisée à donner avec l'autographe retrouvé à la Vaticane.

1. V. *Fam.* X, 4; *Var.* 42 et 49, et, pour l'ensemble du recueil, le document découvert et publié par Hortis dans *Scritti inediti*, p. 359 sqq. (P. 221 sqq. est une étude sur l'églogue chez P., à rectifier par Zumbini dans *Giorn. stor.*, t. VII, p. 146 sqq.)

2. Elle est assez importante pour avoir donné lieu à un ouvrage de Macrì-Leone : *La bucolica lat. nella lett. ital. del sec. XIV, con introduzione sulla buc. lat. del medio evo*, 1re partie, Turin, 1889 (Les principaux prédécesseurs de P. sont Dante et Giovanni di Virgilio).

3. Cette note est sur le f. de garde. P. semble indiquer pour la séquence un usage plus général que celui de Mantoue. Cf. H. A. Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, t. V, Leipzig, 1856, p. 266, qui a publie le même fragment; le texte de P. offre deux variantes.

L'érudition historique et bibliographique de Pétrarque s'étale en ses annotations. Empruntons-en des exemples aux premiers feuillets :

F. 10, Servius rappelle la victoire de Varus sur les Germains, *in Ecl.* VI, 6, et Pétrarque annote : *Postea uero ab eisdem uictus et interfectus est. Meminit Suetonius, ac Florus. Extat in odis et elegans de hac re Flacci consolatio ad Virgilium. Vari autem multa mentio est apud Iosephum libro 6°*[1]. F. 11', rectification à Servius *in Ecl.* VIII, 13 : *Laurus Cesarum atque uictorum est, hedera poetarum, sed et laurus. Unde Statius in j° Achill. : Cui gemine florent uatumque ducumque Certatim laurus, et cet.*[2] F. 17', sur Servius *in Georg.* I, 6 : *De materia huius glose, hoc est de mensibus et eorum ratione, multis uerbis agit Macrobius in j° Saturnalium. De eadem extat liber singularis Ouidii Fastorum.*

Plus curieuses sont les notes relatives aux connaissances géographiques de Pétrarque ; elles font bien voir à quel point l'auteur de l'*Itinerarium Syriacum* s'intéressait aux questions de topographie historique et à l'identification des noms anciens[3]. Parmi les exemples qu'on y peut recueillir, deux

1. Cf. f. 52 : *Varum accipe poetam qui Virgilio superuixit, cuius et in Bucolicis est mentio 9ª egloga, et apud Flaccum in Arte poetica. Alter fuit Varus dux belli ante Virgilium extinctus, cuius et in eisdem Bucolicis 6ª egloga et apud eumdem Flaccum in Odis est mentio.*

2. On comprend le mécontentement du lauréat du Capitole contre un commentateur qui refuse le laurier aux poètes. Cf. la même idée mise en vers (*Epist.* II, 11, v. 20-21) :

Florea uirginibus, sunt laurea serta [éd. *certa*] *poetis*
Caesaribusque simul, parque est ea gloria utrisque.

3. F. 91', *Aen.* III, 163 (*Est locus, Hesperiam Graii cognomine dicunt*) ; Servius : *Ab Hesperio Hispaniae rege, uel stella quam intuent petentes Italiam.* P. : *Hec opinio forte non postponenda est precedenti atque aliis quibuscumque de hac re. Ad quod arbitrandum moueor, quia et hic et in j° Eneidos, ubi idem uersus est* [I, 530], *innuitur imo asseritur hoc nomen a Grais ortum, quibus procul dubio Hesperus ab Ytalia nasci uidetur. Àb eadem stella suspicor et Yspaniam dici, hoc autem interèsse, quia Ytalie nomen illud a Grecis, ut diximus, Yspanie uero ab Ytalis inditum sit, ob similem scilicet eiusdem stelle ex diuersis regionibus prospectum, quam sicut Grecis ab Ytalia, sic Ytalicis ab Yspania apparet. Quod autem solo Hesperie nomine audito*

sont dignes d'une attention spéciale ; ils attestent que Pétrarque possédait des cartes géographiques, peut-être destinées à la navigation, qu'il considérait déjà comme anciennes de son temps (*carte uetustissime*) et qu'il employait pour ses recherches. C'est à ces cartes qu'il fait allusion lorsqu'il parle des voyages qu'il accomplit par l'imagination : *Consilium cepi ad eas terras non nauigio, non equo pedibusue per longissimum iter, semel tantum, sed per breuissimam cartam saepe libris ac ingenio proficisci*[1], *ita ut quotiens uellem, horae spatio ad eorum litus irem ac reuerterer, non illaesus modo, sed etiam indefessus, neque tantum corpore integro, sed calceo insuper inattrito et ueprium prorsus, et lapidum, et luti, et pulueris inscio*[2]. Dans ces commodes voyages, notre poète, comme on va le voir, n'oubliait jamais la géographie de l'antiquité :

F. 95, Servius *in Aen.* III, 411 (*Quia a continenti, id est a Columna, usque ad Pharon tribus millibus distat*) ; Pétrarque : *Columpnam Messanam dicunt moderni, sed de hac apud autenticos nihil quod meminerunt legi. Est et Columpna regia in aduerso litore Ytalie, non procul a Regio, cuius et Pomponius in Cosmographia et carte uetustissime meminerunt. De hac intelligitur hic : ait enim a continenti usque ad Pharon, quem constat esse in insula Trinacrie, ubi est Pelorus.* F. 98', *Aen.* III, 531 (... *templumque apparet in arce Mineruae*) : *Errorem sane circa locorum notitiam multa pariunt, atque hec inter cetera : regionum inaccessarum nostris hominibus longinquitas, nominum mutatio, scriptorum raritas obscuritasque eorumdemque nonnunquam dissensio, sed super omnia incuriositas ingeniorum ac segnities nichil omnino curantium nisi quod ante oculos est. Hinc*

Ytalia intelligatur, cum nominaturi Yspaniam addamus ulteriorem contigisse potuit uel ex nobilitate nominate prime, uel ex auctoritate lingue primum nomen imponentis. — F. 201, *Aen.* X, 708 (*Vesulus... pinifer*) : *Vesulus ligurie unde oritur Padus. Require Naturalem Ystoriam l.* 3°, *c.* 17°, *et hoc uerum, non quod ait Vibius de monte, aut Pomponius de fonte.*

1. De même, dans *Itin. Syr.* : *Te animo comitabor*, écrit-il à Giovanni Mandello (*Op.* 556).

2. *Sen.* IX, 2 (*Op.* 854, avec la leçon *charta*). Je ne crois pas que le texte puisse être interprété autrement.

non communes modo lectores, sed sepe ipsi et glosatores suspenso gressu ista pretereunt. Nos autem hoc quantum potuimus scrupulosius inquirentes, tam apud scriptores presertim cosmographos quam in descriptionibus terrarum et quibusdam cartis uetustissimis que ad manus nostras uenerunt, deprehendimus locum esse in ipso Ytalie angulo supra siue ultra Ydruntem, qui dictus est Castrum uel Castra Minerue. Is locus uenientibus ex Epyro in litore Ytalico primus occurrit[1]. *Hunc Maro describit. Iuxta est ciuitas Graia Calipolis, ut Pomponius ait, et finis maris Adriatici, quod suspectum, ob incolas grecos Locros atque alios Heleni consilio relinquens, dum a supero ad inferum mare circumplectitur, optimo occurrentium ordine usus est; Tarenti, Crotonis, Caulonis, Scyllacei: hinc Etne prospectus, et cetera. Hoc igitur loco uel simpliciter accipimus templum Minerue scilicet dicatum, quod forte ibi erat primum sui prospectum exhibens, uel, nominare locum uolens, pro castris templum posuit, aliunde transferens more suo. Est enim locus alter huius nominis, scilicet templum Minerue, quanquam Pomponius promontorium uocet, in ipso Campanie tractu diuerso litore, quantum intelligi datur, inter Silerim et Sarnum flumina, inter Salernum et Surrentum oppida.*

D'après les renseignements que fournissent ces notes, une partie au moins des anciennes cartes consultées par Pétrarque étaient relatives à l'Italie méridionale et à la Sicile. Un détail d'une lettre[2] nous apprend qu'elles s'étendaient jusqu'à la côte d'Illyrie, et une scholie de son manuscrit de Pline montre qu'il avait aussi étudié une carte du Péloponèse[3]. L'*Itinerarium* paraît indiquer qu'il était instruit, de la même façon, sur la route des vaisseaux à travers la Méditerranée jusqu'en Terre-Sainte, et l'existence en son temps de cartes de la Palestine et de plans de villes d'Orient rend le fait fort vraisemblable[4]. En outre, une mappemonde lui avait été envoyée

1. Cf. César, *B. C.*, III, 80 : *Caesar Gomphos peruenit, quod est oppidum primum Thessaliae uenientibus ab Epiro.*

2. *Re uera ex Italia digressis prima Epidamne aduerso erat in litore* (*Var.* 39).

3. V. le texte au ch. VII, avec quelques indications complémentaires sur les études géographiques de P.

4. V. les documents du *Vat.* 1960 étudié par P. Fabre.

par deux amis, qu'il remerciait en ces termes: *Totum mihi terrarum orbem in membranis descriptum insigni quidem artificio remisistis*[1]. Si on cherche à connaître plus exactement en quoi consistaient les documents géographiques réunis entre ses mains, il me semble qu'on peut s'en faire une idée par les cartes vénitiennes de Marino Sanuto et de Jordanus, qui sont précisément de l'époque de sa jeunesse[2]. Il est possible enfin que Pétrarque se soit essayé en personne à des travaux cartographiques. Nous pouvons admettre en effet qu'il ait dirigé, avec le roi Robert, l'exécution d'une carte de l'Italie; en présence des attestations si précises de nos manuscrits, il n'y a plus lieu, je crois, de rejeter[3] le renseignement que donne Flavio Biondo dans son *Italia illustrata*[4]. Cet essai, dont il ne faut pas, d'autre part, exagérer l'importance, se placerait sans doute dans l'année 1341, où Pétrarque fit son séjour à Naples auprès du roi.

Pétrarque cherche à rapprocher du texte de Virgile des indications qu'il a recueillies lui-même. Telles sont celles qui se rapportent à la Lithuanie et lui viennent de dignitaires de l'ordre Teutonique, rencontrés peut-être à la cour d'Avignon. F. 31, *Georg.* II, 373 (*Siluestres uri*) : *De his didici a procuratoribus Theutonice militie esse scilicet eos et hoc nomine dici in finibus Lutuinorum, cum quibus est ipsi militie assiduum bellum. Cornua eorum ipse uidi mire magnitudinis simul et pulchritudinis.* F. 174, *Aen.* VIII, 641 : *Comperi hoc more feriendi federis et easdem imprecationes in caput frangentis fidem apud Lutuinos, et id genus hominum etiam non seruari; et de hoc latius in 12°.* Notons une observa-

1. *Var.* 61. De Milan.

2. Cf. Paul Fabre, *Note sur un ms. de la Chron. de Jordanus*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, V, Rome, 1885, p. 295 sqq. (avec deux planches: mappemonde et carte d'Italie). L'auteur place ce précieux ms. entre 1334 et 1339.

3. Avec Koerting, p. 508.

4. *Pictura Italiae quam imprimis sequimur, Roberti regis Siciliae et Francisci Petrarcae eius amici opus... — Hunc uero Ficaroli ramum intra centum proximos annos inchoasse ideo non dubitamus, quia Roberti regis Neapolitani et Francisci Petrarcae pictura Italiae, quam nos sequi supra diximus, ipsum non habet ramum* (*Blondi Flauii Forl. opera*, Bâle, 1531, p. 353 et 355). Les passages sont relatifs à la région du bas Pô.

tion de langage f. 37', *Georg.* III, 147 (sur le taon, *cui nomen asilo*) : *Hinc et* asillare *nostra uulgari Tuscorum lingua dicitur.*

Les appréciations d'ordre purement littéraire n'apparaissent point; Pétrarque, qui s'en montrera peu sobre ailleurs, semble avoir jugé inutile ici ce genre de commentaire ; il se contente de signes marginaux qui rappellent son attention sur les plus beaux passages. Il n'est pas rare, en revanche, de le voir s'occuper dans ses notes de questions de prosodie ou de métrique, qui importaient nécessairement à sa pratique personnelle de la versification[1]. Citons, à ce propos, la scholie du f. 222, écrite en trois fois[2] : *Attende uersum sine cesura, non intolerabilis quidem, sed rare licentie, ut in glosa. Simile apud Flaccum : In patinam fecere et cet., qui uersus allegatur in j° En. : Auleis iam se regina superbis*[3]. *Idem in sermone Olim truncus : Largior arserit ignis et ut non testis inultus ; ubi preter defectum cesure inconcinnitas ex impermixtione oritur.* | *Istud quidem apud Flaccum sepius, apud alios non ita. Est et sine cesura ille uersus Lucani in 8° : Regibus hirta coma et g. f. d. ; quia pentimemeris que uidetur cadit in sinalinpham.* | *Est et alius in 3ª carta : Procurrunt Laurentum et cet. cum sequenti*[4]. *Sed attende*[5].

Il y a des observations morales assez nombreuses et l'allégorie n'y tient pas la place qu'on pourrait attendre. Je ne citerai que deux exemples. F. 4, Servius *in Ecl.* II, 20 : *Tria sunt quibus possunt amatores placere, diuitiis, pulchritudine, cantilena ;* le lecteur ajoute : *Tria tribus his adde et erunt sex ; sunt autem haec : uirtus, nobilitas, eloquentia, de quibus attingitur in principio 4° Eneid.* F. 32', *Georg.* II, 457 (*O fortunatos nimium ... Agricolas*) : *Huic*

1. Une liste des particularités et des inexactitudes de la prosodie de P. est dressée par Corradini, en tête de son éd. de l'*Africa*, p. 92-93.

2. Sur *Aen.* XII, 144 : *Magnanimi Iouis ingratum ascendere cubile.*

3. P. veut dire que le vers d'Horace, *Sat.* II, 8, 55, est cité par Servius *in Aen.* I, 697. Il y ajoute pour son compte une citation de *Sat.* I, 8, 44.

4. *Aen.* XII, 280-281.

5. Juvénal est souvent cité pour des remarques de métrique ; pour une citation de Properce dans une question de prosodie, v. plus loin, p. 142.

sane seu Arati seu Virgiliane sententie unum de nostro addimus. Ipsi enim dicunt ultimos fuisse rusticos qui mali fierent; nos hoc amplius, ex quo mali esse ceperunt, pessimos omnium fuisse. Pétrarque s'est repris lui-même plus tard: *Sed iratus eram puto rusticis, dum hec scriberem.* On peut signaler aussi les renvois faits à ses propres ouvrages[1]. F. 83', *Aen.* II, 604-606: *Eterna nota dignum est quod hic dicitur*[2], *et consonat sententie Platonice ab Augustino in libro de uera religione iuxta principium, de quo ipse latius in epistola quadam scripsi.* F. 95', Servius *in Aen.* III, 411, rapporte une tradition sur le Pelorus relative à Hannibal, et Pétrarque observe: *Pomponius aliter, quem in Africa mea sequor.* F. 95', Servius mentionne l'entrée des Enfers, *in Aen.* III, 386, et Pétrarque rappelle un souvenir de ses excursions napolitaines: *Spelunca hec in latere montis est, qui nomine Barbarus dicitur, ubi ego ipse ante paucos annos fui, cuius in epistolis meis memini, latius describens locum*[3].

Pétrarque a étudié avec un soin égal les trois œuvres de Virgile[4]; toutefois, à partir du livre VII de l'*Énéide* (f. 148'), son annotation devient moins abondante; on sent qu'il est revenu plus rarement sur cette dernière partie du poème. Ne pouvant recueillir en grand nombre les notes du volume, j'ai cru utile de dresser, du moins, la liste aussi complète que possible des mentions d'auteurs anciens qui s'y rencontrent. Ces indications et celles qu'on trouvera en d'autres chapitres

1. Peut-être doit-on voir une allusion aux *Rime* dans la façon dont P. reporte en marge les mots de Servius sur le vers saturnien (*in Georg.* II, 385): *Ad rithmum solum uulgares componere solitos* (f. 31').

2. Il s'agit du brouillard qui s'étend devant les yeux des mortels et que la volonté divine dissipe.

3. La lettre est *Fam.* V, 4. J'ai publié ailleurs un fragment inédit de P. attestant une visite à l'emplacement traditionnel du *Liternum* de Scipion, qui date de son dernier voyage à Naples en 1343 (*Le De Viris ill. de P.*, p. 85).

4. On a déjà remarqué que le volume ne contient ni les petits poèmes, ni les *Catalecta*. P. n'en fait aucun extrait. Il mentionne seulement le célèbre *Sic uos non uobis: Nosti tetrasticon illud Maroneum Sic uos non uobis nidificatis aues; nota sunt reliqua* (*Fam.* XXIII, 13). Le *Gallus anonymus* dans son invective contre P. transcrit deux passages de *Virgilius in libro de Culice* (*Op.* 1063). Un distique du *Rosetum* est cité comme de Virgile dans *Fam.* I, 2.

forment pour la connaissance des lectures de Pétrarque une statistique d'une certaine valeur et faciliteront peut-être à d'autres travailleurs des recherches spéciales dans ses manuscrits.

Apulée. — F. 3', 6', 13', 21, 36', 47, 66, 93', 100, 101', 106', 115', 119', 130', 134, 157', 179' [1].

Aristote. — F. 49', 132 [2].

Augustin (S.). — *De Trinit.* : f. 40. *De uera rel* : f. 83'. *De ciuit. Dei* : f. 93', 140', 144', 172', 232'.

Aulu-Gelle[3]. — F. 16, 83, 97[4].

Cassiodore. — F. 143'.

Catulle. — F. 8, 28', 29, 52, 56, 113'.

Censorinus. — F. 21', 179'[5].

Cicéron. — *De diuin.* : f. 2', 85', 102, 114', 165, 197'. *Tusc.* : f. 5, 6, 8', 49, 53', 119', 141'. *De nat. deor.* : f. 57, 87, 113', 151', 169, 175', 176, 223, 226. *De fin.* : f. 128. *De off.* : f. 147'. *Epist. ad Att.* : f. 52', 136'[6].

Claudien. — *De bello Geth.* : f. 196. *Laud. Stil.* : f. 205.

Donat. — F. de garde, f. 80, 222[7].

Firmicus Maternus. — F. 59'[8].

Florus. — F. 10.

Homère. — *Iliad.* : F. 82', 169', 209', 235.

Horace. — *Od.* : f. 2, 3, 3', 5, 5', 10, 13, 32, 45', 52, 113', 133', 134', id., id., 142, 144, 151', 152, 170, 209', 222[9]. *Epod.* : 9', 142. *Sat.* : f. 41',

1. Les renvois 101', 119' se rapportent aux *Métamorphoses*, les autres aux divers ouvrages d'Apulée.

2. *Arist. in* 1° *Metaph.*

3. Mes listes alphabétiques se conforment à l'usage français : le lecteur devra chercher *Gellius* à *Aulu-Gelle*, *Liuius* à *Tite-Live*, etc.

4. L'auteur n'est jamais nommé ; la formule de P. est celle-ci : *ut legitur in libro noctium Atthicarum.*

5. *Censorinus in libro de seculis seu de diebus; Cens. ad Q. Cerell. circa principium.*

6. La première citation se présente sous cette forme : *Cicero in* 7° *epist. ad Atthic.* et transcrit un long passage de VII, 3, 10 (*Venio ad Pyrea...*); la seconde est ainsi conçue : *Unde Cicero precipitem senectutem suam dicit in epistola.* — Ajoutons à cette liste une citation de seconde main de la trad. de Xénophon : *Cic. in economicis* (f. 71') et de la *République* d'après Macrobe (f. 21).

7. *Donatus in barbar.*; *Commentator in barbarismo.* Cf. plus haut, p. 106, pour la *Vita Vergilii.*

8. *Iulius Firmicus Math. l.* 1°.

9. Les odes sont désignées tantôt par le numérotage de chaque livre, tantôt par les premiers mots.

45′, 222, id., id[1]. *Epist.* : f. 109′, 120′, 179′, 182[2]. *Ars poetica* : f. 52, 109′, 111, 164, 204.

Isidore. — F. 13′, 14′, 28, 31′, 35′, 48, 56, 58′, 60, 62, 71, 72, 80, 96, 110′, 128, 160′, 168′.

Jérôme (S.). — F. 19, 34′, 56, 105′, 139.

Josèphe. — [*Bell. Iud.*], f. 10. *Antiq.* : f. 109′. *Comm. in Gen.* : f. 93′.

Justin. — F. 39′.

Juvénal. — F. 3, 5, 5′, 52, 131′, 133′, 135, 136′, 142, 204.

Lactance. — F. 31, 46, id., 47, 53′, 54′, 57′, 83′, 86′, 97, 119′, 120, 130′, 131′, 151′, id., 138, 144′, 145′, 154, 161′, 162, 165′, id., 168, 168′, 169, 169′, 189′, 222, 231′, id., 233′.

Lucain. — F. 2, 2′, 3, 6, 17, 46, 60, 91′, 131, 134, 136′, 146, 147, 147′, 152, id., 159′, 164, 180, 197′, 210, 222, id.

Lucrèce. — F. 10, 13′, 23′, 30, 33′, 42′ (d'après Macrobe, VI, 1, 2).

Macrobe. — *Saturn.* et *Comm. in somn. Scip.* : *passim.*

Ovide. — *Met.* : f. 6′, 7, id., 10′, 11, id., id., 21′, 23′, 37′, 47, 101, id., 121, 132, 134′, 138′, 139, 159′, 160′, 161′, 162, 213, id., id., 222, 323′, 234′[3]. *Fast.* : f. 17′, 76′. *Rem.* : f. 51′. *Her.* : f. 213.

Plaute. — *In Captiuis* : f. 139′ ; *in Aulularia*, f. 193′.

Pline l'ancien. — F. 15, 28′, 54′, 60, 71, 93′, 137′, 193′, 201.

Pomponius Mela. — F. 28, 46, 53′, 96, 99, 175′, 201.

Properce. — F. 109′, 213.

Quintilien. — *Inst. or.* I, f. 8, 72′ ; XII, f. 57′.

Sénèque. — *Epist.* : f. de garde, f. 3′, 7′, 16′, 19, 19′, 20, 20′, id., 22′, 24, 25′, 36, 36′, 37′, 38, 39′, 40′, 47, 52′, 58′, 62′, 63, 65′, 81, 86, 88, 102, 105, 113′, 130′, 131, 135, 135′, 136, 137′, 138, 140. 141′, 162′, 169′, 183′, 229, 230. *De breuit. vitae* : f. 6. *De ira* : f. 230. *Nat. quaest.* : f. 80. *Consol. ad Marc.* : f. 148. *Declam.* : f. 7′[4].

Solin. — F. 31, 46, 74, 86′, 176.

Spartien. — F. 56, 61′.

Stace. — *Achill.* et *Theb.* : f. 11′, 12′, 17′, 49′, 110, 220′, 222.

Suétone. — F. 10, 28′, 93′, 94, 142, 175′.

Térence. — *In Phorm.*, f. 7 ; *in Eun.*, f. 7, 222 ; *in Heaut.*, f. 100′ ; *in Andria*, f. 132.

Tite-Live. — F. 62, 70, 78, 94′, 96, 126, 139′, 147, 159, 164, 175, id., id., 209′, 221[5].

1. *Sermo Non quia Mecenas, circa finem*; *In sermonibus ibi Olim truncus eram*; etc. Autres exemples, p. 129.

2. *In prima epistolarum*; *In epist.*; *Epist. ult.*; etc.

3. Citations sous cette forme, souvent sans le nom de l'auteur: *Fabula Ypoliti est in* 15° *Meth.*

4. L'indication *Sen.* 4° *declam.* écarte toute distinction entre Sénèque le philosophe et Sénèque le rhéteur.

5. Les dix premiers livres sont cités par leur numéro d'ordre, sans autre indication. Les autres décades, plus rarement alléguées, se présentent sous cette forme: *Liuius bello Punico* 1° ; *Liuius* 2° *belli Maced.*; on trouve cependant: *libro* 33°.

Trebellius Pollio. — F. 161[1].
Valère-Maxime. — F. 8', 102', 209, id.
Varron. — F. 21', 77', 87', 97 (d'après Macrobe et Lactance).
Végèce. — F. 24', 40, 45, 52', 80[2].
Vibius Sequester. — F. 49', 201[3].
Virgile. — *Passim.*
Vitruve. — F. 86, 105'[4].

Il faut joindre à ces auteurs le *Tertius mythographus Vaticanus,* que Pétrarque désigne sous le nom d'Albericus ou Albricus, et qui lui fournit assez souvent des éclaircissements mythologiques (f. 16', 148', 184, 195)[5]. Peu d'ouvrages appartiennent à la littérature du moyen âge : un d'eux est le lexique, très répandu dans les écoles, d'Uguccione de Pise, évêque de Ferrare (*Uguccio,* f. 41', 216) ; un autre, le *Graecismus,* dont Pétrarque ne sait ou ne daigne pas nommer l'auteur, Eberhard de Béthune (*Grecismi scriptor,* f. 105'). Il cite enfin, semble-t-il, un glossaire en ces termes : *In libro sane trium linguarum qui Triglossos dicitur* (f. 58, 230').

Ces citations d'auteurs anciens comportent souvent des morceaux entiers transcrits par Pétrarque. Les extraits des *Saturnales,* désignés souvent par la seule lettre *M,* sont les plus abondants ; il y en a aussi beaucoup de Sénèque. Le nom d'Homère appelle une observation. L'*Iliade* est citée par Pétrarque, en deux passages, d'après une traduction latine sur laquelle nous aurons à revenir ; aux deux autres passages, l'un de Virgile (*Aen.* VIII, 383-4), l'autre de Stace (*Achill.* I, 123), le rapprochement est fait sans citation[6]. Ces mentions d'Homère sont d'une écriture tardive du poète. Dans les notes plus anciennes, on rencontre des citations grecques d'Homère au milieu de longs passages pris à

1. *Apud Treuellium Pollionem in uita diui Claudii, post medium.*
2. *In* 5[b] *rei militari; In* 1° *r. m.*
3. Premier renvoi, v. p. 126, n. ; 2e renvoi : *In libro de fluminibus.*
4. Plusieurs des noms de cette liste ne paraissent jamais dans les œuvres de P. et donneront lieu plus loin à diverses observations.
5. Trois chapitres de l'ouvrage sont ainsi désignés : *Albericus in capitulo de Neptuno ; Albericus c° de Plu[tone]; Tractatus de Apolline Albrici.* Cf. *Par.* 8500.
6. *Utraque simul Homerus* 18° *Yliados* (f. 169') ; *Hec Xanti seu Camandri est querela apud Homerum* 21° *Yliados. Require* 5° *Eneidos ad finem* (f. 235).

Macrobe[1]; il a copié jusqu'à *Ut ait Homerus* et s'est arrêté, en ajoutant ce mot qui sous-entend un grand chagrin : *Grece*. Nous retrouverons plus loin les études de Pétrarque sur Homère. Quant aux vers de Lucrèce, il exprime, à propos de la peste du Norique, où et pour quel motif il les a copiés en si grand nombre : *Lucretius... libro 6°, ex cuius pestilentie descriptione totus huius pestilentie color et liniamenta poete omnia tracta sunt. Versus autem Lucretii de hoc iuxta Virgilianos suis locis ascripsi secundum Macrobium; non omnes, quia totum locum ponere satis longum est, sed aliqua excripsi ex quibus similitudo gemine descriptionis appareat, ut idem ait* (F. 42). Cette note met bien en lumière la source des renseignements de Pétrarque sur Lucrèce, et il faudrait se garder de supposer, comme on l'a fait, qu'il ait pu avoir entre les mains le *De natura rerum*[2]. La même raison s'oppose à ce que Boccace l'ait possédé[3]; les quelques citations de Lucrèce qu'on trouve chez les deux humanistes proviennent seulement de Macrobe.

Sur aucun de ses livres Pétrarque n'a mis autant de notes, indiqué autant de renvois, que sur celui qui vient d'être étudié. Beaucoup n'ont pas de rapport direct avec le texte; mais ce n'est point par pédantisme que Pétrarque a multiplié, sur les marges de son Virgile, les témoignages de son érudition. Ce qui ne sert pas à l'éclaircissement du poème est placé là comme dans un répertoire, où le travailleur vient chercher ses références. Des extraits de toute sorte y figurent; c'est un de ces florilèges personnels, auxquels il consacre tant d'heures de sa vie (*quotidiana occupatione*) et où le saint interlocuteur du *Secretum* voit des instruments de

1. V. *Fam.* XXIV, 12, où P. s'essaye à étudier la question de l'imitation dans Virgile, et cf. *Fam.* XXIII, 19.

2. Koerting s'est laissé aller à cette hypothèse, p. 487, en s'appuyant sur *Rem.* I, 59 (non 51); or P. y dit précisément, faisant allusion aux comparaisons établies par Macrobe : *Nota pestis quam Lucretius quamque illum sequens Maro descripsit.* Il y a d'autres mentions de Lucrèce dans P., que Koerting ne cite pas : *Rem.* II, 121; *Fam.* XXII, 2. XXIII, 19, XXIV, 11; *Sen.* XI, 17 (*Op.* 895); mais elles ne prouvent rien de plus.

3. Quoi qu'en disent Hortis (*Studj*, p. 392) et Novati (*Giorn. stor.*, X, p. 120).

sa vanité : *Ex his quae legeras floridiora in sodalium delicias reseruasti et uelut ex ingenti aceruo in usus amicorum elegantiora consignasti, quod totum inanis gloriae lenocinium est*[1]. En somme, ce livre favori, qui l'accompagne en ses voyages, résume, en quelque sorte, sa bibliothèque, car il y a peu d'auteurs anciens connus de lui qui n'y aient apporté leur tribut. Il offre en même temps la première ébauche d'un travail plusieurs fois tenté pendant et depuis la Renaissance, le *Virgilius illustratus*.

1. *Secr.* III (*Op.* 365).

CHAPITRE IV.

PÉTRARQUE ET LES POÈTES LATINS.

S' io fossi stato fermo alla spelunca
Là dov' Apollo diventò profeta,
Fiorenza avria fors' oggi il suo poeta,
Non pur Verona e Mantoa ed Arunca.
(Son. *S' io fossi stato*).

Ugo Foscolo a porté, sur les relations de Pétrarque avec les poètes latins, un jugement dont la première ligne seule est exacte : « Sebbene il Petrarca ravvisasse ne' poeti latini i maestri suoi, per gran ventura giudicò nondimeno che non sarebbero potuti degnamente imitarsi nella lingua italiana ; quindi tolse da essi parcamente ; nè so ravvisare più di due o tre versi di Virgilio, di Ovidio e di Orazio, di cui, tentato piuttosto da inevitabile reminiscenza che da propostasi imitazione, accidentalmente e' si giovasse :

Agnovit longe gemitum praesaga mali mens. (Virg.).
Mente mia, che presaga de' tuoi danni.
Elige cui dicas : tu mihi sola places. (Ovid.)
A cui io dissi : tu sola mi piaci.

Orazio, col trasporre di poche parole, tramutò la reale passione di Saffo in mera gaiezza e galanteria :

Dulce ridentem amabo,
Dulce loquentem.

Il Petrarca... raccese il fuoco e il calore che Orazio aveva spento :

Per divina bellezza indarno mira
Chi gli occhi di costei giammai non vide...
Chi non sa come dolce ella sospira,
E come dolce parla e dolce ride.[1] »

L'opinion du célèbre écrivain doit être abandonnée ; une

1. *Saggi di critica stor. letter.*, éd. Orlandini et Mayer, Florence, 1882, t. I, p. 45. Cf. *Saggi sopra il P.*, éd. de Lugano, 1824, p. 75.

lecture plus attentive, non de Pétrarque, mais des poètes romains, a fait surgir en foule les rapprochements qu'il trouvait si rares ; on peut même dire qu'aucun poète mieux que Pétrarque n'a cultivé l'art délicat de faire passer les beautés littéraires d'une langue dans une autre et de nourrir son style d'ingénieuses réminiscences[1]. Le détail de cette recherche, il est vrai, prête souvent à la discussion[2]. Sans me priver entièrement des indications qu'elle peut fournir, j'ai cru devoir prendre, pour reconnaître l'état des connaissances de Pétrarque sur les poètes latins, une route moins attrayante, mais plus sûre.

L'étude des manuscrits du poète modifiera, je crois, quelques-unes des idées reçues dans la critique pétrarquesque sur le sujet. On l'a vu déjà à propos de Lucrèce, sur le témoignage de Pétrarque lui-même. La question relative aux élégiaques peut être résolue également à l'aide des scholies de l'Ambrosienne.

On a dit que les citations de Catulle existant dans les œuvres imprimées de Pétrarque ne sont pas faites avec assez de précision pour qu'on en puisse conclure absolument qu'il étudiait le recueil de première main[3]. Observons déjà que le dépouillement qui appuyait ce jugement n'a pas été bien complet, puisqu'au lieu de deux renvois à Catulle on en trouve aisément

1. Pour ses poèmes latins, il a défini lui-même dans quelle mesure il admettait l'imitation (*Fam.* XXIII, 19) ; en pratique, il en faisait un plus large usage. La même lettre nous laisse voir combien on lui était désagréable en lui montrant dans ses œuvres un de ces hémistiches de Virgile dont elles sont pleines.

2. V. les *Considerazioni* souvent rééditées de Tassoni ; A. Zingerle, *Kleine philolog. Abhandl.*, fasc. I, Innsbruck, 1871, p. 8 sqq ; Carducci, *Rime di F. P. sopra arg. stor., mor. e div. Saggio di un testo e commento nuovo*, Livourne, 1876, *passim*. Je ne serais pas toujours d'accord sur la certitude des rapprochements avec les divers auteurs, surtout avec Zingerle.

3. « Catull wird zweimal[citirt], aber nur in sehr unbestimmter Fassung erwähnt, Tibull und Properz werden, wenn wir uns recht entsinnen, nie genannt. » (Koerting, p. 487, avec renvoi à *Rem.* I, 59 et II, préf. — Le second de ces passages vise *Cat.* XXXIX, 16 ; mais je ne puis retrouver celui auquel P. fait allusion par les mots : *Officium uile* [*pastoris*], *laudatum licet a multis, ante alios a Catullo Veronensi*).

cinq [1], sans compter plusieurs mentions de son nom [2] et probablement plus d'une réminiscence [3]. Remarquons ensuite que les poètes érotiques inspiraient à Pétrarque une certaine répugnance ; il s'est expliqué à cet égard en termes qui peuvent étonner, mais non laisser de doute [4] ; il était impossible qu'il se complût à citer de tels écrivains, et, s'il l'a fait relativement aussi souvent pour Catulle, c'est qu'il avait ses poèmes présents à l'esprit et y avait prêté une certaine attention. On serait embarrassé, au surplus, de retrouver ces textes dans des auteurs antérieurs à Pétrarque, car l'antiquité n'a guère cité le poète véronais et le moyen âge l'a à peu près ignoré [5].

L'un des rares auteurs contemporains de Pétrarque qui montre avoir jeté un coup d'œil sur Catulle est son ami, l'historien de Vérone, Gulielmo da Pastrengo, qui en fait quelques cita-

1. *Sen.*, XI, 3 (*Op.* 884), cit. de I, 4, qui peut être empruntée à la préface de l'*Hist. nat.* de Pline ; *Var.* 32 (*Apud Catullum Lesbia, meretricio amore saucia, passerem suum fleuit extinctum, ita tamen ut oculorum aciem perderet, non ut animam exhalaret*), allusion à III, 18 ; *Var.* 38, cit. de XLIX, 1.

2. Cf. *Fam.* IX, 4 ; *Rem.* I, 69 ; II, 125 ; *Ecl.* X, v. 54 (*Op.* II, p. 19) ; *Epist.* II, 11, v. 67 ; III, 30, v. 19 (*Op.* II, p. 95 et 114).

3. Une seule m'a frappé les yeux, *Contr. med.* II (*Op.* 1093) : *Vos si gloriae cupiditas tangit, in uento et aqua scribite.* Cf. Catulle, LXX, 4 :

In uento et rapida scribere oportet aqua.

Rapprocher sans doute dans le sonnet *Beato in sogno :*

...e scrivo in vento.

4. Lire dans *Rem.* I, 69 (*De gratis amoribus*) l'alinéa qui répond à la phrase : *Non flebo sed canam, meque ipsum, more amantium, carminibus consolabor*, et qui commence ainsi : *Est hoc quidem de quo multa dici possunt, et quando huc me trahis, insistam. Inter multas, fateor, mira haec amantium amentia, non solum apud uulgus, ubi consuetudine in naturam uersa furor omnis excusabilis, sed apud utriusque linguae doctissimos. Nam et poetas Graiorum et uestros, quaedam de alienis, multa de suis amoribus plausibiliter conscripsisse compertum est, atque unde infamiam merebantur eloquentiae gloriam consecutos...* Ce n'est pas ici le lieu de discuter les idées qu'éveille la contradiction entre ce morceau et le *Canzoniere ;* il est certain toutefois que P. faisait une différence profonde entre ses vers d'amour et l'œuvre toute voluptueuse des poètes païens.

5. On sait que c'est à Vérone que Catulle sortit de l'oubli, et seulement dans la première moitié du XIVe siècle. Cf. Haupt, *Opusc.*, t. I, p. 1 sqq., et Benoist, *Comment. crit. et explic. sur le texte de Cat.*, Paris, 1882-90, p. 349.

tions dans son livre *De originibus rerum ;* mais elles ne concordent pas avec celles de Pétrarque, qui n'ont pu y être prises[1]. Les lettres de Coluccio Salutati qui demandent à un autre Véronais, Gasparo Broaspini, de lui faire connaître Catulle et Properce et de lui confier un exemplaire de chacun des deux poètes, afin qu'il les fasse transcrire, ont été écrites seulement l'année de la mort de Pétrarque[2], et ne prouvent aucunement que celui-ci ait eu Catulle; mais Padoue avait avec Vérone des rapports bien plus fréquents que Florence, et l'existence, très assurée, d'un manuscrit de Catulle connu de Pastrengo et de Broaspini porte à supposer qu'une copie a pu en être faite pour notre poète. Il n'a connu, il est vrai, Broaspini que fort tard et a reçu sa première visite seulement en 1369[3] ; mais sa liaison avec Pastrengo était ancienne et très étroite : les livres de l'un ne pouvaient rester ignorés de l'autre, et des lettres attestent précisément des communications de ce genre[4].

Les notes qui vont suivre, empruntées au Virgile de l'Ambrosienne, établissent mieux encore, ce me semble, que Catulle a dû rester entre les mains de Pétrarque assez longtemps pour être étudié avec fruit[5]. F. 8, sur *Ecl.* IV, 46 : *Currite dicenti sub tegmine currite fusi. Catullus.* (= LXIV, 327). F. 28', *Georg.* II, 158 (*te, Lari maxime*) : *Hic fluuius ardua su-*

1. Il est facile de le contrôler par les extraits de Pastrengo donnés par Haupt, *l. c.*, p. 4. Voigt, qui a deviné mieux que Koerting la vérité sur la lecture de Catulle par P., erre à son tour lorsqu'il dit que P. était seul à l'avoir faite (*Wiederbel*[2]., t. I, p. 48).

2. Cf. plus haut, p. 75. Rappelons que la souscription du célèbre *Sangermanensis* de Catulle (*Par.* 14137), transcrit sur le ms. perdu de Vérone, offre la date du 19 octobre 1375 ; Novati vient de mettre hors de doute que ce soit bien l'exemplaire expédié à Salutati (*Epistolario*, t. I, p. 222).

3. L'année est établie, contre Fracassetti qui date à tort *Var.* 58 de 1363, par les lettres de Salutati à P. et à Broaspini que vient de publier Novati, *l. c.*, p. 95 et 119.

4. Cf. *Fam.* IX, 15 ; XXII, 11.

5. Qu'il en ait tiré parti pour ses œuvres italiennes, c'est une tout autre question. Je me refuse à voir une réminiscence de Catulle dans les vers que citent l'abbé de Sade (*Mémoires*, t. II, p. 181) et Carducci (*Saggio*, p. 62) ; les premiers sont un lieu commun de poésie amoureuse, les autres viendraient plutôt de Dante.

permeat, ut ait Plinius lib. 2 nat. yst. c. 106° circa principium. De hoc Catullus, Comi menia Lariumque litus (= XXXV, 4). F. 29, *Georg.* II, 192: *Aut parcus* [sic] *Umber, aut obesus Etruscus* (= XXXIX, 11). F. 52, observation de Servius sur la disposition du récit dans l'*Énéide*[1]; *Hoc signanter seruat Catullus in Peplon.* (Ce titre singulier doit désigner la description de la draperie du lit nuptial dans le poème sur les noces de Thétis et de Pélée, LXIV, 47-264). F. 56, à une appréciation de Servius qu'il juge erronée (*Salustius Romani generis disertissimus*), Pétrarque a ajouté cette note écrite à quatre reprises différentes, la mention de Catulle étant la plus ancienne: *Quod M. Tullio potest conuenire; cui enim dignius? Testes sunt innumeri, sed secretior Catullus Veronensis poeta quadam ad ipsum Tullium epistola, his uerbis: Disertissime Romuli nepotum, Quot sunt quotque fuere, Marce Tulli, Quotque post aliis erunt in annis, et cet.* (= XLIX, 1-3). | *Ceterum de alio id dici innuitur in quadam Ieronymi ad Vigilantium epistola: Solus, inquit, Cato Romani generis disertissimus, et cet*[2]. | *Et in alia eiusdem ad Nepotianum de instit. clericorum*[3]. *Quod ad etatem suam refer.* | *Quamuis Adrianus Ciceroni quoque preferret Catonem. Tamen, me Hercle, digne quam et Virgilio Enium et Salustio Cecilium! Require Spartianum in uita Adriani.* Enfin, f. 114, sont cités, de la main de Pétrarque et précédés du mot *Catullus,* deux vers de l'épithalame de Thétis et de Pélée (LXIV, 171-172). Cet ensemble de documents n'établit-il pas qu'il a fait sur le manuscrit perdu de Vérone et dans la mesure que lui permettait l'état du texte, une véritable lecture du petit recueil? N'y peut-on trouver la preuve de l'hypothèse émise par le critique anglais qui a le mieux mérité de Catulle et qui voudrait faire remonter au XIVe siècle les premières études sur le poète[4]?

1. *Nescientes hanc esse artem poeticam ut a mediis incipientes per enarrationem prima...* (*In Aen. prooem.*; éd. Thilo et Hagen, t. I, p. 5.)

2. S. Jérôme, éd. Vallarsi (ou Migne), *Ep.* 61 (anc. 75).

3. Id., *Ep.* 52 (anc. 2).

4. « For my own part I do not doubt that there was some careful, if still groping, study of his poems even in the fourteenth century;

Il est permis de croire que Pétrarque, si jaloux de réunir autour de lui tous les textes anciens dont il avait connaissance, possédait une copie du Catulle de Vérone. Pour Properce, le même fait est rendu vraisemblable par les démarches faites par Salutati afin de l'obtenir des exécuteurs testamentaires de Pétrarque[1]. Mais on peut objecter que Salutati, étant à Florence, a pu être mal informé par ses correspondants, car il n'y a, dans les œuvres de Pétrarque, aucune indication assez précise pour qu'on puisse en tirer même l'hypothèse qu'il ait lu Properce[2]. Il le nomme dans des énumérations de poètes érotiques, qui semblent un simple ornement de son discours[3]; il lui consacre quelques vers de sa dixième églogue qui ne prouvent rien, puisqu'il en a fait autant pour des poètes qu'il n'a pas connus[4]; il montre dans une épître qu'il a remarqué le passage où Ovide se reconnaît le successeur de Properce[5]; il transcrit enfin le distique célèbre sur l'*Énéide,* qu'il a pu prendre plus facilement dans la vie de Virgile par Donat que dans le second livre des élégies[6]. Cette absence de citations

and froom 1400 onwards this must have been steadily on the increase » (R. Ellis, *A comment. on Cat.* [2], Oxford, 1889, p. xv).

1. V. plus haut, p. 75.

2. Dans *La biblioth. de Fulvio Orsini*, p. 233, où j'ai repris à nouveau la question des anciens mss. de Properce, j'avais accepté l'existence du ms. de Pétrarque, généralement admise depuis Moriz Haupt (F. Plessis, *Études crit. sur Properce*, Paris, 1884, p. 4 sqq.). Mais, en y réfléchissant mieux, je regrettais de n'avoir pas soulevé un doute. La seule chose que je regrette aujourd'hui, c'est de n'avoir pu aller examiner à Wolfenbüttel les marges du *Neapolitanus*, pour les signes de lecture qui pourraient s'y trouver.

3. *Fam.* IX. 4; *Rem.* II, 125; *Trionfo d'amore*, IV, v. 22-24. Le plus concluant des passages de ce genre serait celui-ci : *Quid ex uestris Ouidio, Catullo, Propertio, Tibullo, quorum nullum ferme nisi amatorium est poema...* (*Rem.* I, 69).

4. V. plus loin, p. 143.

5. *Seu uates Verona tuus, seu nidus amorum*
Fertilis ac notus lasciuo carmine Sulmo,
Umbria siue ducem ingenio largita Peligno.

(*Epist.* III, 30, v. 19; *Op.* II, p. 114. Cf. Ovide, *Trist.* IV, 10).

6. Il est même à peu près sûr que c'est dans Donat que P. les a d'abord pris; v. plus haut, p. 106, n. 7. Haupt a eu raison de reprocher à Hertzberg les conclusions prématurées qu'il avait tirées de ces deux vers remarqués dans Pétrarque.

directes, pour qui est au courant de ses habitudes, pourrait avoir la valeur d'un renseignement négatif assez sérieux.

Deux scholies du Virgile de Milan viennent heureusement, par des renvois directs à Properce, lever les doutes sur le sujet. Au f. 109', sur *Aen.* IV, 409 (*Quosue dabit... feruĕre late*), Servius fait une observation sur la quantité de certaines syllabes dans la troisième conjugaison et cite Horace (*uadĕ, ualĕ, cauĕ*); Pétrarque ajoute en marge: *Sic utitur Propertius l. 2° e. 11, et sepe alibi.* Il est facile de retrouver le vers et le mot auquel il songe: *Omnia credĕ mihi.* Le second renvoi, au f. 213, n'est pas moins précis, puisqu'il s'agit du vers initial de III, 9; *Propertius in 3°. Mecenas eques etrusco de sanguine regum*[1]. L'écriture de ces mentions appartient, je crois, au milieu de la carrière de Pétrarque; sans doute, à ce moment déjà, il possédait l'exemplaire de Properce dont il n'y a plus lieu de mettre en doute l'existence[2]. On peut même ajouter que c'est de la bibliothèque de Pétrarque que vint après sa mort entre les mains de Salutati le texte d'un auteur, dont la correspondance de ce dernier contenait jusqu'à présent les plus anciennes mentions précises. Il plairait de penser qu'un poète nous eût conservé ce poète et que, sans Pétrarque, Properce se fût peut-être perdu[3]. Constatons, du moins, qu'il a cité deux des morceaux les plus intéressants au point de vue littéraire; avec l'écrivain ombrien, comme avec Catulle, son goût de lecteur n'a pas été en défaut. Rien n'empêche d'admettre, dans ces conditions, une imitation de Properce aux vers suivants :

Ad una ad una annoverar le stelle,
E'n picciol vetro chiuder tutte l'acque
Forse credea quando...

1. D'après la division de Lachmann, les renvois vont à III, 11, et IV, 9.

2. On pourrait peut-être le reconnaître, en 1426, dans l'inventaire de Pavie : 48. *Monobiblos Propersii Aurelii Naute uolumen paruum in assidibus et fundo corii albi, in carminibus. Incipit* Cinthia prima suis *et finitur* ossa uehuntur aquis. *Sig. ccxx.* On peut du moins identifier facilement la copie faite pour Salutati avec le *Laur.* XXXVI, 49, que j'ai examiné moi-même et qui porte son ex-libris : *Liber Colucii Pyeri.*

3. Ce serait supposer la possession par P. du *Neapolitanus.*

Tu prius et fluctus poteris siccare marinos
Altaque mortali deligere astra manu,
Quam facere...[1]

Je proposerais pour Tibulle une conclusion différente. Pétrarque a sur ce poète les témoignages de l'antiquité et le cite dans les énumérations dont il vient d'être parlé; toutefois il l'y place moins fréquemment que Catulle et Properce[2]. De même, dans l'unique passage où Boccace mentionne les élégiaques, qu'il ne connaissait probablement pas directement, Tibulle est absent : *Hinc Catulli, Propertii et Nasonis uolumina euoluunt.* Cette phrase, tout oratoire, n'indique point, comme on l'a cru[3], la diffusion au XIVe siècle des trois auteurs qui y sont nommés[4]; elle montre, en revanche, assez bien que Tibulle ne se présentait pas naturellement avec eux à la mémoire de Boccace. Quant à Pétrarque, ni ses œuvres, ni les notes marginales de ses livres ne fournissent le moindre renseignement supplémentaire sur lequel on puisse discuter. Les rapprochements qu'on a essayés entre quelques passages des deux poètes me paraissent tout à fait chimériques[5]. On serait plutôt tenté de conclure que Pétrarque n'a connu Tibulle que de nom, si certains vers de sa dixième églogue ne s'opposaient à une opinion aussi absolue.

Il y a un grand intérêt à consulter pour les études poétiques de Pétrarque cette singulière églogue (*Laurea occidens*), où il a rassemblé et indiqué par des périphrases, et sans en nommer un seul, tous les poètes grecs et latins dont le souvenir lui est parvenu. Il s'est servi, pour grossir sa liste, des moindres détails qu'il a pu recueillir chez les auteurs, et notamment de la 16e épître du livre IV des *Pontiques*, où Ovide a mentionné

1. Canz. *In quella parte*, str. 7. — Properce, III, 32, v. 49-50.

2. V. la note 3 de la p. 141. L'exclusion de Tibulle des vers cités dans la n. 5 est à remarquer.

3. V. Hortis, *Studj*, p. 944, qui a eu le mérite de faire connaître le passage (*Gen. deor.* XIV, 16).

4. On lit dans la *Biblionomia* de Richard de Fournival (Amiens, XIIIe siècle) : (115) *Albii Tibulli liber epygrammaton...* (116) *Propertii Aurelii Naute liber monobiblos...* (Delisle, *Cabinet des mss.*, t. II, p. 531). Mais rien ne prouve que Richard ait tenu en mains les deux recueils.

5. On peut les voir dans Zingerle. *l. c.*, pp. 8, 10, 13.

bien des poètes complètement inconnus aujourd'hui[1]. Il a même fait des additions à sa rédaction primitive, à mesure que ses lectures lui rappelaient ou lui faisaient connaître d'autres noms[2]. Ce jeu de pédantisme, qui dure pendant quatre cents vers, et où les identifications sont d'autant plus difficiles que les sources de Pétrarque sont plus variées, ne fournit guère de renseignements sûrs pour ce qui regarde ses études directes sur les poètes ; c'est à peine si on peut remarquer en son accent plus de précision, lorsqu'il parle de ceux qu'il a lus. Catulle, qui est au nombre de ces derniers, figure au début de l'énumération ; beaucoup plus loin paraît Tibulle, dans le passage suivant[3]:

Multa libens sileo, sed iam michi nota tenenti
Longa breui stringens aderat suspiria cantu,
Paupertas quem tuta iuuet, quem Delius ardor ; —
Caluus amans alius restinctam carmine flammam
Flens quasi supplicium properataque tempora fati, —
Accensamque alius, dubium Romanus an Umber ;
Umber erat, uarieque minax et blandus amice ; —
Notior inde alius fluuiali occurrit Aquino,
Turbidus aspectu et ruralibus horridus armis...

Ce court spécimen de l'églogue fait défiler devant le lecteur quatre poètes. On a vu Cornelius Gallus dans le second, et dans les mots *properataque tempora fati,* une allusion à son suicide[4] ; j'y trouve plutôt Calvus, dont le nom même est prononcé comme adjectif, par un jeu de mots qui est continuel dans l'églogue ; le deuil prématuré que chante le poète, et qui est sa « flamme éteinte », était connu de Pétrarque

1. P. y fait allusion lui-même au cours du poème :
... Alius, gelidi Sulmonis alumnus,
Multa iocans longamque aciem per opaca latentum
Ostendens digito, fuscos aperire recessus
Tentauit frustra...
2. Ces additions sont indiquées dans *La bibl. de F. Orsini*, p. 287.
3. Je cite le texte du *Vat.* 3358 (*Ecl.* X, v. 203-210 ; *Op.* II, p. 20).
4. Cette identification est de Rossetti. Je profite de l'occasion pour conseiller une grande défiance au sujet de l'annotation qu'a faite cet éditeur de notre églogue X. Ne pas moins se défier du texte. Les notes de la traduction Develay (Paris, 1891) sont moins nombreuses, mais plus judicieuses.

par les vers de Catulle sur la mort de Quintilia[1]. Pour Properce, on remarquera une allusion bien claire à ses invectives contre Cynthie, dans le second vers qui lui est consacré. Le quatrième poète (*notior*) est Juvénal, avec lequel Pétrarque quitte le groupe des élégiaques. Deux détails, non moins précis que ceux qui regardent Calvus et Properce, sont donnés sur Tibulle : d'abord, le nom de sa maîtresse, contenu dans l'équivoque *Delius ardor ;* puis l'existence de son éloge de la pauvreté, dans la première de ses élégies. L'allusion à Délie est facile à expliquer par Ovide[2] ; il n'en est pas de même pour la seconde. Comme il reste vraisemblable, après les observations réunies plus haut, que Pétrarque n'a point eu en mains le recueil de Tibulle, comment expliquer qu'il ait lu la pièce sur la pauvreté ? On trouvera la solution aisée, si l'on songe que Tibulle, plus favorisé au moyen âge que les deux poètes auxquels on le réunit depuis la Renaissance, a été l'objet d'extraits divers et assez étendus, qui contiennent notamment l'élégie I[3]. C'est sans doute dans un *Florilegium* que Pétrarque a lu des vers de Tibulle[4].

Ovide ayant été alors fort lu et fort admiré, il n'est pas étonnant que Pétrarque ait connu l'ensemble de ses œuvres[5]. Il les cite même assez souvent pour qu'on puisse être sûr qu'il les possédât[6]. Il a tiré des *Métamorphoses* beau-

1. Catulle, XCVI. Cf. Plessis, *Essai sur Calvus*, Caen, 1885, p. 20.

2. *Am.* III, 9, v. 31 et 55. P. a connu encore Apulée, *Apol.* 10.

3. Cf. Meyncke, *Die Pariser Tibullexcerpte* [7647 et 17903], *Rhein. Mus.*, XXV, p. 381 ; L. Müller, préf. à son éd. de Tibulle, Leipzig, 1885, p. VIII. (Haupt, *Opuscula*, I, p. 276, a indiqué sept vers de Tibulle mis en prose dans le livre de Pastrengo ; mais L. Müller a montré, p. V, qu'ils peuvent venir d'un scholiaste de Juvénal.)

4. Le meilleur et le plus ancien ms. de Tibulle (l'*Ambrosianus*) aurait appartenu à Coluccio Salutati (Baehrens, éd. crit. de Tibulle, Leipzig, 1878, p. VII).

5. Les plus récentes recherches sur Ovide au moyen âge sont dues à G. Paris dans *Hist. litt.*, t. XXIX, p. 455 sqq. Cf E. Langlois, *Origines et sources du Roman de la Rose*, Paris, 1891, p. 119 sqq. (plus de deux mille vers fournis par Ovide à J. de Meun).

6. Je n'ai remarqué aucune citation de l'*Ibis*, des *Halieutica*, ni des *Medicamina faciei*. Mais P. connaissait ce dernier ouvrage : la preuve en est apportée, je crois, par l'imitation suivante :

coup de ses notions mythologiques[1] ; il a lu les *Fastes,* les *Héroïdes,* les *Tristes,* et se plaît à montrer à Barbato de Sulmona qu'il est familier avec les *Pontiques* de son compatriote[2]. Il n'était pas insensible à la facilité séduisante du versificateur : *Quod ad hunc actum pertinet, puto nullum aequari posse Nasoni poetae qui, ut est apud Senecam*[3], *hoc saeculum amatoriis non artibus tantum, sed sententiis impleuit*[4]. Mais les emprunts les plus nombreux faits à Ovide dans ses livres viennent des poèmes érotiques. Ces poèmes étaient très répandus et Pétrarque avait dû les goûter beaucoup étant jeune, car il les a souvent imités dans ses œuvres italiennes[5]. Plus tard, dégagé de ses préoccupations amoureuses, il les lisait encore ; mais c'était plutôt, suivant l'usage de son temps, pour y chercher un enseignement moral. C'est ainsi qu'il cite jusqu'à trois fois le *Remedium amoris* et les *Amores* dans un de ses dialogues avec S. Augustin[6], avouant en passant que le premier ouvrage lui était connu dès ses jeunes ans[7].

Med. fac., 35 : *Sic potius nos uret amor quam fortibus herbis,*
Quas maga terribili subsecat arte manus.

Son. *I begli occhi* : I begli occhi ond' i' fui percosso in guisa
Ch' e' medesmi porian saldar la piaga,
E non già virtù d'erbe o d' arte maga.

1. V. les nombreux renvois plus haut, p. 132.

2. *Var.* 22. Cf. *Fam.* VI, 1, et *Sen.* III, 4, lettre dans laquelle P. met Barbato sur le rang d'Ovide. (V. sur Barbato une notice de Faraglia, *Arch. stor. ital.*, année 1889, I). Il vaut sans doute la peine d'observer que, dans ses poésies latines, P. s'est très rarement servi du distique des élégiaques.

3. P. avait remarqué que Sénèque abonde en citations d'Ovide.

4. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 411).

5. L'abbé de Sade a déja mis en regard des vers du *Canzoniere* et des vers de l'*Ars amatoria* (*Mémoires*, t. I, p. 355). Mais une série complète de rapprochements de ce genre est donnée par Zingerle, *l. c.*, et Carducci, *Saggio*, p. 37, 42 [douteux], 70, 106, 113, 161, 164, 165, 170. Sur les imitations d'Ovide par Boccace, surtout dans la *Fiammetta*, v. Crescini, *Contributo*, p. 156 sqq.

6. *Secr.* III (*Op.* 356, 358, 361). Transcription de *Am.* I, 10, v. 13 ; *Rem. am.*, 462, 579-580.

7. A propos des vers de *Rem. am.* 579-580 :

Quisquis amas loca sola nocent, loca sola caueto ;
Quo fugis ? in populo tutior esse potes.

C'est S. Augustin qui les rappelle à l'amant de Laure, et celui-ci, qui

Ses livres didactiques comportent cependant sur Ovide plus d'une réserve. Il ne se tire pas aussi aisément de l'appréciation de certains passages que le faisaient ses contemporains à l'aide du sens allégorique, et ce n'est pas lui qui transcrirait le *Remedium* comme un moine du siècle suivant, *ad laudem et gloriam Virginis Mariae*[1]. La délicatesse de son sentiment moral et l'élévation de son esthétique sont également choquées par la façon dont Ovide entend l'amour. Aussi éprouve-t-il le besoin de justifier ses emprunts à un tel écrivain : *Meministi,* dit-il, *ut Naso, in eo libro quo inhonestam quidem ac superuacuam artem docet, utile tamen interdum aliquid interserit*[2]. Et ailleurs: *Audiebam Ouidium, cuius quo lasciuior musa, eo mihi seuerior grauiorque confessio et incorruptius testimonium ueri erat*[3]. Le blâme contenu dans ces passages est précisé et développé dans un curieux morceau du *De Vita solitaria,* où Pétrarque livre le secret de sa répugnance pour Ovide[4], et cette répugnance n'est pas moins

a dû se les répéter souvent, répond: *Recordor optime; ab infantia pene familiariter mihi noti erant.*

1. V. Hauréau, dans *Notices et extr. des mss.*, t. XXIX, 2e p., p. 240.
2. *Rem.* I, 27. Cf. *Lasciuissimus poetarum Naso* (*Sen.* II, 1).
3. Sur la fuite du temps (*Fam.* XXIV, 1).
4. Il lui reproche d'avoir eu le dégoût de la solitude ; tous les nobles poètes, dit-il, ont aimé le recueillement, *praeter unum Ouidium Nasonem, seu qui forte illum sequuntur uel quos ille sequitur. Ille mihi quidem magni uir ingenii uidetur, sed lasciui et lubrici et prorsus mulierosi animi fuisse, quem conuentus feminei delectarent usque adeo ut in illis felicitatis suae apicem summamque reponeret. Itaque amatoriam artem scribens, insanum opus et meritam, nisi fallor, exilii sui causam, non modo Urbem Romam ceu matronarum puellarumque praefertilem quaerendam docet, ab his qui ad illam insaniam praeter naturalem stimulum artis quoque cuiusdam calcar adiiciunt, sed loca etiam urbis et festa distinguit, quibus uberior materia sit furori; ut sileam notum illud infame et relatu etiam foedum, ex ore licet desperati cuiuslibet perditique hominis, quod stilo quoque non puduit ad omnis aeui notitiam praeferre, quo scilicet in actu Venereo resolutum felicem diffinire et in eo statu mortem laudare ausus, in quo maxime turpis et inutilis uita est, hanc eamdem sibi a diis optat leti causam, et hoc utique, ut idem ait, sibi suaeque uitae conueniens, in se uero miserrimum genus mortis et ipsa procul dubio peius morte. Qui nisi his moribus et hoc animo fuisset, et clarius nomen haberet apud graues uiros et Ponticum illud exilium atque Istri solitudines uel non adiisset uel aequanimius tolerasset* (*Vit. sol.* II, 7, 2; *Op.* 279).

attestée par la réserve relative qu'il a mise à citer un poète qu'il connaissait cependant si bien[1].

L'apocryphe *De uetula,* qui courait de son temps sous le nom d'Ovide, lui inspire la réflexion suivante: *Librum, cuius nomen est De uetula, dant Nasoni; mirum cui uel cur cuiquam id in mentem uenerit, nisi hoc fortasse lenocinio clari nominis obscuro fama operi quaeratur et, quod uulgo fit, ut gallinis pauonum oua subiiciant...*[2]. Il est trop familier avec Ovide et, au fond, l'admire trop[3] pour admettre un instant la possibilité d'une telle attribution. Toutefois, bon juge du mérite relatif des écrivains et devançant ici le jugement de siècles plus instruits, il se garde de mettre Ovide tout à fait au premier rang des poètes latins. Il s'incline devant une renommée qui, au moyen âge, a parfois balancé celle de Virgile[4]; mais il sait combien l'opinion des modernes a peu de poids en cette matière. Il sourit de savants rencontrés à Cologne, qui manquent d'un manuscrit de Virgile et en ont plusieurs d'Ovide[5]. Il exclut le *magister amorum*[6] de la liste des destinataires de ses épîtres fictives; c'est une marque d'estime qu'il réserve, parmi les poètes, à Virgile et à Horace.

L'épître à Horace, une des plus curieuses de celles que Pétrarque a adressées à des auteurs de l'antiquité, ne compte

1. Il le nomme par exemple une vingtaine de fois dans les *Familiares.*

2. *Sen.* II, 4 (*Op.* 762). Cette rectification, faite dans un recueil de P. qui fut peu répandu, n'empêcha point Jean Lefèvre de traduire en français le *De uetula* comme une œuvre « du poete sage » (P. Paris, *Les mss. françois*, t. VII, p. 75). On sait qu'Hipp. Cocheris a voulu attribuer l'ouvrage à Richard de Fournival (*La Vieille ou les derniers amours d'Ovide*, Paris, 1861).

3. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 411); *Rem.* I, 117. Dans *Rem.* II, 82, le *Coelumque tueri iussit* est cité avec la mention *praeclare.*

4. Graf, *Roma*, t. II, p. 296 sqq.

5. *Scito ibi nullum Maronem esse, Nasones plurimos; ut dicas uerum fuisse praesagium quod in fine libri Metamorphoseos, multum uel posteritatis gratiae uel ingenio suo fidens, ponit; siquidem qua Romana potentia, seu uerius qua Romanum nomen domito orbe se porrigit, plausibiliter nunc fauentis populi ore perlegitur* (*Fam.* I, 4; le passage de *Rem.* I, 117, prouve qu'il n'y a aucune ironie dans l'appréciation de la prédiction d'Ovide.)

6. *Fam.* XXII, 12; *Rem.* I, 69; *Secr.* III (*Op.* 358); etc.

pas moins de cent trente-huit vers asclépiades[1]. On ne peut dire que ce soit un centon d'Horace, car la trame du style appartient bien à Pétrarque ; mais les souvenirs les plus précis, les formules même usitées par le poète romain y sont habilement enchâssés. Bien mieux que ses vers italiens, où certains passages sont pourtant bien instructifs à cet égard[2], cette composition montre à quel point Pétrarque s'est assimilé les vers qu'il célèbre. On doit noter surtout la place qu'y prennent les poèmes lyriques. Les siècles précédents n'avaient pas attaché aux odes et aux épodes la même importance qu'aux satires, aux épîtres et à l'*Art poétique,* désignés comme les *tres libri principales* de l'auteur[3]. Avec Pétrarque, toutes les parties de l'œuvre d'Horace commencent à être mises sur le même rang, et on serait embarrassé de dire quelle est celle qui a ses préférences. L'épître en vers, où il cherche à les analyser et à les résumer toutes, suffit à montrer qu'il les possédait également bien.

Horace est cité sans cesse par Pétrarque, moins sans doute que Virgile, beaucoup plus qu'Ovide ou tout autre poète latin[4]. Mais, plus heureux pour Horace que pour Ovide, nous n'avons pas besoin de demander aux œuvres de Pétrarque comment il l'a étudié ; l'exemplaire qui lui a le plus longtemps servi existe encore à la Laurentienne, *Plut.* XXXIV, 1. Il a été décrit par Bandini et mieux par Chatelain, qui a publié le fac-similé d'une page où se trouvent précisément

1. *Fam.* XXIV, 10.

2. Cf. Carducci, *Saggio*, p. 24, 27, 36, 41, 76, 108, 117, 136, 139, 164, 170. Je ne rappellerai que deux vers :

Nasce una gente a cui 'l morir non dole.

Cf. *Od.* IV, 14, 49 : *Non pauentes funera Galliae.*

S'un pallor di viola e d'amor tinto...

Cf. *Od.* III, 10, 14 : *Nec tinctus uiola pallor amantium.*

3. Cf. par ex., les vers d'Hugo de Trimberg (Bursian, *Beitr. zur Gesch. der class. St. im Mittelalter*, dans les *Sitzungsb. d. Kön. bay. Akad. d. Wissensch.*, classe phil., 1873, p. 461 :

... Duosque dictauerat minus usuales,
Epodon uidelicet et librum odarum,
Quod nostris temporibus credo ualere parum.

4. Il y a plus de cinquante passages d'Horace cités dans les seules *Familiares*, environ une centaine dans le reste des œuvres. On remarquera, dans *Vit. sol.* II, 7, 2, les extraits par lesquels Pétrarque met en relief le goût d'Horace pour la solitude et la vie des champs.

quatre lignes non remarquées de la main de Pétrarque[1]. C'est un manuscrit du xe siècle contenant les scholies du pseudo-Acron[2]. Il compte 141 feuillets. Les titres, quelquefois assez longs, que portent les diverses pièces sont en capitales à l'encre rouge, et les ouvrages sont ainsi disposés: F. 1, *Carminum libri IV;* f. 57, *Ars poetica;* f. 65', *Epodon liber*[3]; f. 77', *Carmen saeculare;* f. 78, *Epistularum libri II;* f. 104, *Sermonum libri II.*

Ce n'est pas dans ce manuscrit que Pétrarque a commencé l'étude d'Horace; il ne l'a acheté qu'en 1347, à son passage à Gênes, et ne l'a même pas apporté à Vaucluse[4]. Deux notes autographes sont au feuillet de garde; l'une au recto: *Emptus Ian*[*ue*] *1347. Nouembris 28a;* l'autre au verso: *Liber Francisci Petrarce laureati, qui post obitum eiüs remaneat penes heredem suum.* Celle-ci est suivie par une série d'ex-libris, où figurent, parmi les possesseurs du volume, deux prélats bien connus: *Nunc est mei.... Emi ipsum Verone de mense Martis de anno 1443. — Nunc est mei Lodouici Podocathari Cyprii, nam ipsum emi Padue ab Iacob Hebreo et solui presente cl*mo *phisico m*o *Zacharia Feltrensi, xij Iulii mcccclviij. — Nunc autem est mei Cosmi Paccii episcopi Arretini, quem mihi idem Ludouicus Podocatharus, qui post a Sixto iiij episcopus Caputaquensis, ab Alexandro vj presbyter cardinalis S. Agathe creatus est, in signum amoris et amicitie nostre decedens ex testamento legauit die.... Augusti mdiv, Iulio II pontifice maximo. — Nunc uero est mei Antonii Petreii canonici Florentini ex liberalitate illustris uiri Laurentii Rodulphi Florentini, nonis Augusti mdxlviiij. N*o *289*[5]. Le manuscrit était digne de l'estime que lui témoi-

1. *Paléogr. des classiques lat.*, 6e livr., pl. 86. La page reproduite est celle du f. 27', avec des vers de Sénèque mis en marge.

2. Bandini faisait le ms. du xiie s. Les mots grecs sont en capitale non accentuée. Dimensions du ms.: 255 × 175 mill.

3. Rubrique: *De arte poetica explicit. Incipit epodon ad Mecenatem dicolos distrophos.*

4. Cf. plus haut, p. 46. Une lettre à Rienzi, datée de Gênes, 29 nov. 1347 (*Fam.* VII, 7), concorde avec l'indication de l'ex-libris.

5. Ce *Petreius* est certainement le même que le *Perreius* qui s'occupait vers cette époque du texte de Properce et que ni Fr. Jacob, ni Fr. Plessis, ni moi n'avions su identifier (cf. *La biblioth. de F. Orsini*, p. 235).

gnaient ainsi les bibliophiles de la Renaissance; à sa valeur paléographique les notes marginales de Pétrarque ajoutaient naturellement un nouveau prix[1].

Elles consistent, pour la plupart, en rapprochements avec Horace lui-même[2] ou d'autres auteurs: Sénèque[3], Pline[4] et Servius[5] sont cités trois fois, Cicéron deux fois[6], Térence[7], Ovide[8], Lucain, Solin[9], Lactance, saint Augustin, chacun une fois, ainsi que Dictys, dont le nom est rare sous la plume de Pétrarque[10]. Les mots mis en sommaire sont assez nombreux; il y a enfin, en tête des satires 1 et 3 du livre I, les analyses autographes que voici: F. 104 (*Qui fit, Maecenas*): *Contra inquietos et querulos ac laboriosos in finem et sorte propria non contentos, contra inconstantiam uarietatemque propositi, contra nescientes parto gaudere et contra auaritiam, multa magnifice.* F. 108′ (*Omnibus hoc uitiumst*): *Huius sermonis principium agit de inequalitate uite, et de importunitate cantorum non rogatorum, et de duritie rogatorum. Medium de his qui parua uitia in aliis reprehendunt, in se ipsis maxima negligentes; de amicorum defectibus pa-*

1. Il ne faut pas confondre la main de Pétrarque avec une écriture du même temps, très abondante, qui se voit par ex. aux ff. 55′, 56, 78, 80... et qui pourrait tromper un œil peu exercé. On peut mettre en comparaison les deux écritures d'une façon concluante, au f. 104, qui porte au bas une scholie de Pétrarque, tandis qu'en face, au v° du f. précédent, est une scholie de l'autre annotateur.

2. F. 3, 4, 10, 11, 11′, 42, 48′, 50, 52, 65, 70′, 74, 78, 87, 97′, 101′, 108′, 134.

3. V. plus loin deux de ces renvois; au f. 27′, les mots *Seneca in trag.* indiquent *Thyest.* 609-612.

4. F. 50′, 61, 100 (*Nat. hist. l.* 35, *c.* 10; — *l.* 34, *c.* 7, *col.* 5, renvoi se rapportant à une colonne du ms. possédé par Pétrarque; — *l.* 37, *c.* 1, *circa medium.*)

5. F. 24′, 51, 70′.

6. F. 69′, 103 (*De nat. deor.* 3 *ad finem; Tusc.* 3°).

7. F. 130′ (*Sat.* II, 3, 263): *Terentiana sententia.*

8. F. 45.

9. F. 69′. Voir les extraits qui suivent pour les autres noms.

10. F. 74 (*Epod.* 15), addition au commentaire d'Acron: *Et est Nereus uel deus ipse marinus, uel unus ex ducum grecorum cathalogo qui ad Troiam uenerunt, de quo ait Ditis Gnosius: Nereus pulcer ex Athen. et cet: De hoc in oda Non uides quanto, in fine* (= *Nireus*..... éd. F. Meister, Leipzig, 1872; *lib.* I, 14).

terna indulgentia supportandis, si preponderent uirtutes. Finis damnat stoycorum quasdam sententias que his aduerse uidebantur. Ces analyses semblent le début d'un travail qui devait porter sur l'ouvrage entier et n'a pas été achevé.

Voici quelques exemples des notes, choisies parmi celles qui contiennent des indications bibliographiques. F. 3 (*Od.* I, 3, 8): *Anime dimidium. Simili sententia usus est in oda Cur me querelis. Hoc Augustinus meminit in Confess. 4°.* F. 11 (*Od.* I, 22, titre: *Laus innocentie ad Aristium Fuscum*): *Cuius meminit in libro Sermonum I°. Ibam forte, et in epistola Urbis a. F. s. i. Est et Arellius Fuscus magister Ouidii, de quo Seneca de cl*[*ementia*] *2°.* F. 37′ (*Od.* III, 16): *Hic locus, licet more poetico uera fictis iuuoluens, satis tamen accedit ad ipsam puram et nudam rei geste fidem, de quo ita scriptus est: Danaen uiolaturus Iuppiter*[1].... *Hoc Lactantius Inst. 1°, cui, ut dixi, satis hoc consonat, quod hic et auri et pretii mentio est aperta. Lucanus occlusus, sed in effectu idem: Sed postquam partu Danaes.... In 9°.* F. 82′ (*Epist.* I, 5, 28-29): *Umbras uocat ignauos conuiuas qui, cum habeant uirorum speciem, nichil nisi umbre sunt. Sic de militantibus in Africa bello punico 3° ait Cato*[2]. *Hos statim postea capras dicit, quia ad libidinem non umbre, sed olida animalia sunt. Horum ergo etsi capax locus sit, monet tamen his caruisse iocundius.* F. 107′ (*Sat.* I, 2, 87): *Iste regum mos pertinet ad uariam estimationem rerum, nec tantum feminei cordis, sed multo maxime uirilis animi. Et de primo quidem agitur hoc loco, de secundo per Senecam epistola 76ª ad Lucilium.* Notons encore une observation d'agriculture, f. 136′ (*Sat.* II, 6, 84): *Generalis auene appellatio: sed inter multas species et longa est, que uulgo sola dicitur auena.*

De très nombreux passages sont marqués de signes marginaux et montrent où le poète retournait le plus volontiers. Tels sont, pour ne citer qu'un exemple, les vers de l'épître à Florus (II, 2) sur les embarras de Rome, qui ont fourni à Pétrarque l'occasion d'une imitation heureuse dans une de ses

1. Ici est supprimé l'extrait de Lactance et plus loin celui de Lucain.

2. Je ne retrouve ce mot ni dans les discours que prête Tite-Live à Caton, ni dans le *De re rustica*, ni dans *M. Catonis... quae extant*, éd. H. Jordan, Leipzig, 1860.

épîtres[1]. L'épître aux Pisons n'en porte qu'aux vers 240-242, 304-307, 339, 446. Au *Culpabit duros* (f. 65), Pétrarque a écrit, pour son usage: *Correctio exacta poematum. R. epistola Flore bono, circa medium*[2]. Il cherchait visiblement à profiter des préceptes du maître; mais le petit nombre de passages soulignés dans l'*Art poétique,* comparé au grand nombre de citations de l'ouvrage chez Pétrarque, donnerait à penser qu'il en possédait peut-être un exemplaire plus usuel ou même qu'il en savait les vers par cœur avant de posséder le nôtre[3].

Perse et Juvénal existaient en manuscrit chez Pétrarque. On peut difficilement supposer qu'il se soit contenté de *flores* de ces deux poètes, alors qu'ils étaient en honneur de son temps[4] et qu'il les a lui-même si souvent et si intelligemment utilisés. Mais ses citations sont d'ordinaire anonymes, à peine précédées de formules vagues, telles que: *ut ait satiricus, iuxta satiricum illud,* etc[5]. Quelquefois la formule comporte une louange, comme lorsqu'un vers de Juvénal est introduit sous l'autorité d'un *egregius uates*[6]. Il l'imite jusque dans ses

1. Ce morceau, qu'on pourrait intituler *Les embarras d'Avignon*, est à rapprocher de l'imitation fameuse de Boileau. En voici les premiers vers (*Epist.* II, 3, à Bernard d'Albi; *Op.* II, p. 89):

... Piget illa referre
Quae patior per cuncta uagus: strepit obuia turba,
Hic gemit, ille canit, ruit hic, leuat ille ruentem,
Hic uerbis, hic uerberibus furit, ille quadrigas
Temperat et foedo contristat compita caeno...

2. Ce renvoi se rapporte à *Ep.* II, 2, 109 sqq.

3. Pétrarque croit que l'*Art poétique* a conservé le début de la traduction d'Homère de Cicéron: ..... *translationem illam ueterem Ciceronis opus, quantum intelligere est, cuius principium Artis poeticae Flaccus inseruit, latinitati perditam* (*Var.* 25).

4. Cf. les articles substantiels de J. A. Hild sur *Juvénal au moyen âge*, dans *Bull. de la faculté des lettres de Poitiers*, année 1891.

5. V., par ex., des citations anonymes de Juvénal dans *Rem.* I, 46, 47, 64, 65, 66; II, 5, 13, 31, 103. Le nom même de Juvénal est prononcé dans Pétrarque une vingtaine de fois seulement; celui de Perse, sauf erreur, huit fois.

6. *Fam.* XXII, 2. Après la citation de *Fam.* III, 15: *Loquitur experientia, quae mentiri non solet; loquitur ueritas, quae mentiri non potest. Quod si mortalem poscis auctorem, loquitur haec peritissimus rerum talium Iuuenalis, quique profundissime mores hominum nouit.*

œuvres italiennes[1]. Il ne tient pas Perse en moindre estime, et lui emprunte jusqu'à sept vers de suite sur la rapidité des jours, pour convaincre Charles IV de la nécessité d'agir promptement pour l'honneur de l'Empire[2]. Dans une autre lettre il définit en bons termes le caractère de l'œuvre de ce poète[3]. Son sentiment sur les satiriques ne devait pas s'éloigner beaucoup de celui qu'exprime, en lui écrivant, son ami Nelli: *Nunc Venusinum mirabilem, nunc peregrinum Aquinatem assotiatumque Etruscum Persium lectitans, usque refectus sum tanta mihi dulcorositas ex eorum asperitatibus suborta est; querorque quod sero illis familiarem me feci, ita me opinionibus allocuntur meis, ita me ueritatibus suis euiscerant enecantque; et, si suum habet quisque iudicium, mea quidem sententia est illos utilia honestaque uite ardentius precepisse*[4].

Les maximes et les observations morales que Pétrarque recueillait avec soin chez les satiriques, il en faisait chez les comiques une moisson non moins abondante. Plaute et Térence sont cités par lui à peu près autant que Perse et Juvénal. Il indique assez souvent le titre de la comédie où il puise et il est aisé de voir qu'il avait en main Térence complet et celles des huit comédies de Plaute qui furent connues avant le xve siècle[5]. On sait qu'il s'en faut de beaucoup que Plaute ait eu, au moyen âge, la diffusion de Térence[6]; on ne lisait guère sous son nom que la comédie apocryphe du *Querolus*[7].

1. Cf. Carducci, *Saggio*, p. 106, 107, 167.

2. Ce sont les vers *Cras hoc fiet...* (*Sat.* V, 66-72), auxquels Pétrarque ajoute : *Quid igitur? An aetate Persius inexperta et acerba publicam caecitatem funditus introspexit, nostra id aetas maturior non uidebit?...* Il vient de l'appeler *adolescens poeta* (*Fam.* XXIII, 2).

3. *Fam.* IX, 5 : *Digne breue illud et hispidum poema non aliunde quam ab exclamationibus orsus est Persius :*

O curas hominum, o quantum est in rebus inane!

4. Lettre inédite, *Par.* 8631, f. 18.

5. *Amph.*, *Asin.*, *Aulul.*, *Capt.*, *Curc.*, *Cas.*, *Cist.*, *Epid.* Sur la découverte de Plaute complet au temps de Poggio, v. Sabbadini, *Guarino Veron. e gli archetipi di Celso e Plauto*, Livourne, 1886.

6. Cf. W. Cloetta, *Beitr. zur Literaturgesch. des Mittelalt. und der Renaiss.*, I, Halle, 1890, p. 2 sqq.

7. Sur la date du *Querolus* et toutes les questions qui se rattachent à cet ouvrage, cf. la préface très complète à l'édition critique de Louis

Pétrarque ne s'est pas prononcé sur l'attribution, alors constante, du *Querolus*[1], mais il a réagi contre l'ignorance de son temps relative à Plaute[2] et a contribué à remettre en honneur ses comédies. Il ne semble pas, il est vrai, qu'il y ait attaché de bonne heure l'importance qu'elles méritent et qu'il réclamera pour elles plus tard. Il les a d'abord parcourues négligemment, et en a parlé en termes assez dédaigneux: *Legi semel apud Ennium*[3], *apud Plautum, apud Felicem Capellam, apud Apuleium, et legi raptim, propere, nullam ibi, ut alienis in finibus, moram trahens; sic praetereunti multa contigit ut uiderem, pauca decerperem, pauciora reponerem eaque ut communia in aperto et in ipso, ut ita dixerim, memoriae uestibulo*[4]. Ailleurs, il exprime son étonnement de la renommée qu'ont eue Plaute et Nævius et blâme l'outrecuidance de leur épitaphe[5]. Plus tard son sentiment change; il prend le temps de lire Plaute et le goûte; sous l'impression de ce plaisir nouveau, l'esprit encore plein de la *Casina* qu'il vient d'achever, il envoie à son ami ces charmantes lignes: *Nuper dum, fugiendi fastidii et relaxandi animi gratia, lepidissimas fabulas apud Plautum legerem, curisque mordacibus tantillum temporis uetustissimi uatis auxilio cor furarer; mirum dictu, quot ibi elegantes nugas inueneram, quas seruiles fallacias, quas aniles ineptias, quas meretricum blanditias, quam lenonis auaritiam, quam parasiti uoraginem, quam senum sollicitudinem, quos adoles-*

Havet: *Le Querolus, comédie latine anonyme*, Paris, 1880. Tous les mss. qui ont conservé le texte sont intitulés: *Plauti Aulularia.*

1. Dans le *Secretum*, dial. II, Pétrarque se plaint de son sort et S. Augustin lui répond: *Non unus est apud comicum poetam querulus, innumerabiles sunt...* (*Op.* 765). L'allusion à la célèbre comédie paraît certaine.

2. Cette ignorance est bien marquée dans la lettre à Giovanni d'Andrea (*Fam.* IV, 15).

3. Est-il utile de faire observer que P. ne lisait d'Ennius que les fragments que nous connaissons nous-mêmes? Cf. p. 160.

4. *Fam.* XXII, 2.

5. *Et qui fuerint scimus: ars exigua, mediocre ingenium, uiuax fama, magnus populorum fauor, rerum suarum aestimatio immensa. Lege epigrammata sepulchrorum ab his edita: satis superba fateberis, etsi ab alio dictata essent, etsi alter horum Homerus, alter Virgilius fuisset* (*Var.* 22). Les épitaphes sont dans Aulu-Gelle, I, 24, passage d'ailleurs mentionné par Pétrarque, *Fam.* IV, 15.

centium amores. Iam minus Terentium nostrum miror, qui ad illam elegantiam tali usus est duce.... Suit une analyse de la *Casina* où Pétrarque met en relief, par des exemples, l'art de Plaute à dessiner des caractères[1].

Cette lettre est écrite de Vaucluse, sans date, et vraisemblablement assez ancienne. Elle suffit à établir que Pétrarque avait connu Térence bien avant Plaute. C'est à l'imitation de Térence, sans aucun doute, qu'il avait composé dans sa jeunesse, pour récréer Giovanni Colonna di San-Vito, oncle du cardinal Colonna, une comédie dont le titre et un seul vers nous sont parvenus. Elle était intitulée *Philologia* et un des personnages y portait le nom de *Tranquillinus*[2]. En vieillissant, Pétrarque la jugeait assez sévèrement et ne la trouvait pas digne d'être communiquée à ses amis[3]. En vain Lapo da Castiglionchio et, plus tard encore, Nelli la lui réclamèrent[4]. Boccace, qui lui donne le titre de *Philostratus,* ne semble pas l'avoir vue, bien qu'il en parle, dans sa vie de Pétrarque, en termes pleins d'enthousiasme: *Ultra etiam scripsit pulcherrimam comoediam, cui nomen imposuit Philostratus, et, si*

1. *Fam.* V, 14 (à Socrate). Cf. IX, 4, où sont diverses citations du *Curculio* et de la *Cistellaria*. Plaute est encore cité ou nommé expressément par Pétrarque une vingtaine de fois.

2. *Meministi, credo, in Philologia nostra, quam ob id solum ut curas tibi iocis exculerem scripsi, quid Tranquillinus noster ait:*

Maior pars hominum expectando moritur. (*Fam.* II, 7). C'est un hexamètre moins le pied initial, si on scande *expectandŏ mŏrĭtur* (avec *moritur* sur la 4e conjugaison).

3. *Comoediam quam petis me admodum tenera aetate dictasse non inficior sub Philologiae nomine. Illa quidem procul abest et, si adesset, quanti eam modo faciam, quamue tuis ac doctorum hominum auribus dignam rear, ex communi hoc intelliges amico.* (*Fam.* VII, 7; cette lettre à Lapo est écrite de Padoue, le 25 mars 1348 et non, je crois, 1349; le ms. de la comédie était à Vaucluse). Cf. Koerting, p. 532.

4. La lettre de Nelli étant inédite, je donne tout le passage, important pour apprécier la diffusion des œuvres de Pétrarque: *Dic mihi quando te in Affrica tua legam? quando in Buccolicis omnibus? quando in Comediis* [sic]*? in dialogo? nec non et compendio illo et paratissimo ad ystorias generosas itinere? Carebo semper tui presentia tuorumque librorum, quos longa expectatione fatigatus inhyanti gutture sitibundus efflagito. Exhibe te nobis, queso, in eternis operibus tuis, que diu elaborasti uigilansque pallensque, ut in illis uitas hominum inspiciamus instruamurque... Florentie, die xviij mensis Augusti* [1355 ?]. (*Par.* 8631, f. 19).

dicerem illum Terentii uestigia persecutum, timeo ne, dum omnibus palam erunt quae adhuc modicis uisa latent, ductori ductum legentes aestiment merito praeponendum[1]. L'existence, bien attestée, d'un essai de Pétrarque dans la poésie dramatique est la meilleure preuve de son goût pour ce genre littéraire et de son admiration pour Térence.

C'était l'autorité de Cicéron qui lui avait recommandé Térence: *Primum Terentii amorem,* nous dit-il, *ex Tusculanarum quaestionum lectione concepi*[2]. Il avait suivi son penchant avec d'autant plus de confiance qu'il l'avait vu partagé par son autre maître, S. Augustin. Aussi, dans ses dialogues, se permet-il d'échanger avec celui-ci une série de passages de l'*Eunuque,* où il appelle le poète comique *Terentius noster,* du même ton qu'il dit *Virgilius noster*[3]. Il cite Térence plus souvent que Plaute[4]. Nous avons d'ailleurs un témoignage plus précis encore de ses études sur les comédies de Térence: il leur a consacré un travail de revision et d'annotation et les a fait précéder d'une petite compilation biographique de tous les renseignements anciens qu'il connaissait sur le poète. Ce dernier travail nous a été conservé dans un certain nombre de manuscrits[5]. On y voit que Pétrarque savait que quatre comédies (*Andr., Eun., Heaut., Adelph.*) étaient imitées de

1. Dans Rossetti, *P., Giul. Celso e Boccaccio,* Trieste, 1828, p. 524. Je lis *erunt* au lieu de *erit* et *merito* au lieu de *et merito.*

2. *Fam.* III, 18. Cf. *Tusc.* III, 14; 15; 27.

3. *Secr.* III (*Op.* 367).

4. Un peu plus d'une trentaine de fois dans ses œuvres, quelquefois pour d'assez longs passages. Il lui arrive de se servir de la simple désignation *Comicus* (*Fam.* VI, 3; *Secr.* II, etc). Assez souvent, les vers sont introduits ainsi: *ut Terentianus loquitur adolescens; memini Terentiani senis,* etc. Dans *Rem.* II, 7: *Et Terentius seruus fuit, et didicit haud seruili quidem ingenio, et comoedias scripsit haud seruili stilo, quo et libertatem et inter poetarum duces meruit locum.* P. a noté les mentions de Plaute et de Nævius dans les prologues de Térence (*Fam.* IV, 15).

5. Citons par exemple: *Laur. Plut.* XXXVIII, 18; *Casanat.* C. V. 9; Bibl. Nat. de Naples, IV. D. 28; les mss. d'Oxford et de Londres, indiqués dans le *Catal. mss. Angliae,* Oxford, 1697, t. I, part. 2, p. 72, et t. II, p. 90 (n° 56), ou dans Fabricius, *Bibl. lat.,* éd. de Venise, 1728, t. I, p. 31 (Cf. Zeno, *Diss. Vossiane,* t. I, p. 4); le ms. 332 de l'École de médecine de Montpellier, sur lequel j'ai été renseigné par mon confrère et ami L. G. Pélissier et qui porte la date la plus ancienne, à ma

Ménandre, *quod et rubricae uetustissimorum codicum innuunt*[1], *quam partem scripturae, quia plus confusionis quam lucis habere uisa est, sciens omisi.* L'auteur fait de Térence le plus grand des comiques latins, sans même nommer Plaute, et prétend qu'il découragea les auteurs de composer en ce genre, puisqu'on n'en trouve aucun d'illustre après lui; il rapporte cependant l'opinion de Servius, qui accorde à Térence la supériorité sur les autres comiques seulement pour la *proprietas*[2]; mais il ajoute: *Quod ultimum, omnibus quos legere potui commentariis excussis, Seruii salua pace, non approbo.*

Je n'ai pas réussi à retrouver le Térence où Pétrarque avait supprimé, comme on vient de le voir, les didascalies, et qui doit présenter, dans une souscription, la date du 15 juillet 1358. Les témoignages du xve siècle, qui nous renseignent sur cet exemplaire, mettront peut-être d'autres chercheurs sur la trace de la découverte. Un *Térence* de cette époque, vu par Van Praet[3], donne, à la suite de la notice sur Térence, les indications suivantes: *Franciscus Petrarca clarus poeta sui temporis uersus Terentii studiose reduxit in formam suam declarationesque dedit et glosas, prout eius manuscriptum exemplar continet, a quo fideli transcriptus est liber iste, excepto quod ubicunque ungulas rectas uideris longas, ibi finis est metri et post uirgulam principium alterius.* Un manuscrit de la bibliothèque de Parme porterait une souscription de 1470 du parmesan Gianluigi Sacca, qui dit l'avoir transcrit: *ad quoddam exemplar scriptum et undique reuisum per disertissimum et excellentissimum poetam Dominum Franciscum Petrarcam de anno mccclviij Iulii xv in sero. In quo quidem exemplari uetustissimo* (*sic*) *diligenter et accurate obseruato a praestantissimo uiro D. Princiualo*

connaissance, dans la série. La souscription mutilée de ce dernier ms. (f. 110) remonte à une époque où Pétrarque était encore vivant: *Scriptus et expletus* 1370, *primo martii meridie*... Le texte du morceau est bien connu; il commence par les mots: *De Terentii uita in antiquis libris multa reperiuntur*... Il a été imprimé en tête du Térence de Venise, 1471, et reproduit plusieurs fois, notamment dans les prolégomènes au Térence de Westerhof, La Haye, 1726, t. I, p. XXXIV-VI.

1. Didascalies (GRAECA MENANDRI); pour l'*Andria*, préface (de Donat?).
2. *In Aen.* I, 410.
3. P. 206 du *Catalogue* cité p. 91.

Lampugnano Mediolanensi[1].... La date finale reproduite indirectement par le transcripteur (*anno....in sero*) est bien conforme à l'usage habituel de Pétrarque; on peut croire à l'authenticité du volume dont Sacca s'est servi et auquel le propriétaire avait joint une lettre de Piercandido Decembrio sur le sujet. Decembrio connaissait fort bien les livres de Pétrarque alors existant chez les ducs de Milan, et avait toute autorité pour parler des autographes du poète; les expressions de sa lettre marquent nettement l'intérêt qu'offrirait pour nous le manuscrit perdu[2]; s'il se retrouve un jour, il aura plus de prix encore que le Térence écrit par Boccace, qui est conservé aujourd'hui à la Laurentienne[3].

Pétrarque, qui a choisi l'*Énéide* pour le modèle unique de son *Africa,* n'avait dans sa bibliothèque, comme œuvres épiques, que les poèmes de Lucain et de Stace. Il ignorait Valerius Flaccus[4] et ne soupçonnait pas, quoi qu'on ait pu dire, l'existence de Silius Italicus. Le poème des *Puniques,* qui traite à peu près le même sujet que le sien, l'eût sans doute découragé de célébrer en vers le premier Africain[5]. Le vieil Ennius

1. I. Affò, *Memorie degli scrittori e letter. Parmigiani*, t. II, Parme, 1789, p. XLIV (*Disc. prelim. su la dimora del P. in Parma*).

2. Le mss. de Sacca contient la transcription de cette lettre adressée à Principavalo Lampugnano, de Milan. Elle commence ainsi: *Legi Terentium tuum libenti animo atque hilari, maximo commotus memoria illius eruditissimi uiri F. Petrarce a cuius manu perscriptus est. Quis enim non iocunde amplectatur reliquias studiorum tam eximii lectoris, a quo latine littere cum pene exulassent etate nostra illustrate sunt? Gratias igitur immortales tibi ago qui me participem feceris huiusce uoluptatis, ut que ipse de Terentii operibus iudicarit, intellexerit, exararit, intelligere pariter et ego potuerim. Nam si iocunditati nobis esse consueuere illustrium uirorum imagines ere aut auro impresse ob illorum memoriam, quis litteris deditus non letetur legere doctorum opera a doctis exarata auctoribus?...* (Milan, 24 sept. 1465).

3. V. sur ce dernier ms., Novati dans *Giorn. stor.*, t. X, p. 424-425.

4. Il savait par Servius que des *Argonautiques* avaient été écrites par Apollonius de Rhodes, et il en a fait mention dans sa vie de Jason. Cf. Nolhac, *Le De Viris ill. de P.*, p. 132, n. 3.

5. Cette question a été bien traitée. Pour ne pas donner une bibliographie inutile, je renvoie à l'édition de l'*Africa* de Corradini, p. 455; il faut y ajouter une note de Hortis, *Studj*, p. 306, qui montre combien le nom même de Silius Italicus était ignoré au XIVe siècle. Tout cela n'empêche pas de répéter et même d'aggraver l'erreur, comme on l'a pu voir, p. 95, n. 1.

était, à ses yeux, le seul poète qui eût chanté Scipion[1] ; il regrettait volontiers en paroles que son héros favori eût été si mal partagé, mais non sans une joie secrète que le champ lui eût été laissé libre pour traiter ce grand et cher sujet: *Vir Homero Virgilioque precone dignior quam Ennio !*[2] *sed sic est : preterita ac futura optari possunt, sed presentibus uti oportet*[3].

Si l'on en juge par le nombre des citations de la *Pharsale* rencontrées dans les œuvres de Pétrarque[4], on constatera que Lucain lui fut familier, sans qu'il ait été attiré vers lui d'une façon particulière. Une des raisons de cette réserve fut, je pense, l'hostilité du poète contre César, sentiment que Pétrarque ne partageait point ; peut-être aussi la mort volontaire de Lucain lui inspirait-elle une répugnance, dont on pourrait voir l'indice dans l'épître à Virgile, alors que Pétrarque le sépare, ainsi que Lucrèce, du groupe des poètes réunis aux Enfers. Il n'a pas craint de le blâmer pour la peinture d'un caractère[5] et de lui reprocher, de façon assez vive, les paroles que lui prête Suétone à propos du *Culex*[6].

1. P. cite Ennius, Accius, Pacuvius, Afranius, d'après Aulu-Gelle. Cf. *Op.* 442-443, et pour Ennius dans P., les notes réunies par Corradini, à la suite de l'*Africa*, p. 422-424. — Lucilius ne doit qu'à la rime fournie par le nom de sa ville natale, Suessa Aurunca, d'avoir été rappelé par P. dans le *Canzoniere* (v. p. 136). Il paraît seulement dans les énumérations de poètes de *Rem.* II, 125 et *Ecl.* X, et dans *Fam.* I, 1, à propos d'Horace ; P. n'a pas cité, je crois, un vers de lui.

2. Cf. l'inspiration du sonnet *Giunto Alessandro.*

3. Fragments inéd. de la vie de Scipion, dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 142. Cf. *Fam.* X, 4 : *De hoc tam laudato iuuene nemo canit ; quod ideo dictum est, quoniam, etsi omnis historia laudibus et rebus eius plena sit et Ennium de eo multa scripsisse non sit dubium rudi et impolito, ut Valerius ait, stilo, cultior tamen de illius rebus liber metricus non apparet.*

4. J'en compte une quarantaine : *Fam.* II, 7, III, 2, IV, 12, V, 5, id., VI, 3, IX, 9, X, 4, XII, 2, 15, XIV, 1, XV, 5, 8, XVI, 8, id., 9, XVII, 3, XVIII, 12, XXII, 14, XXIII, 2, XXIV, 12 ; *Sen.* III, 1, V, 2, 5, XI, 17, XV, 3, XVI, 5 ; *Var.* 32, id., 39, 53 ; *Sin. tit.* 15 (13) ; *Rem.* I, 93, 99 ; II, 96, 121 ; *Contra Gall.* dans *Op.* 1080, 1085, id. ; *Contra med.*, 1105, 1114, id. Deux citations dans la harangue au roi Jean (éd. citée, p. 217 et 223). Le nom de Lucain n'est pas toujours prononcé ; dans XII, 2, par ex., P. dit : *illud Hispani uatis;* ailleurs cette indication même fait défaut. V. encore *Epist.* II, 11, v. 15 ; *Fam.* XXIV, 11 (à Virgile); *Rem.* II, 125.

5. *Fam.* IX, 9.

6. *Hic me locus admonet Lucani Cordubensis, qui ardentis uir in-*

Il ne semble pas avoir imité Lucain dans l'*Africa*[1]. Toutefois, son patriotisme lui allait au cœur ; il admirait l'énergie de certaines de ses expressions et ne dédaignait pas de les faire siennes, appliquant par exemple à la cour d'Avignon le *Nox ingens scelerum* du poète stoïcien[2]. Ce qu'on peut remarquer aussi, c'est qu'avec Pétrarque Lucain commence à sortir du rang des historiens, où le moyen âge l'avait constamment placé et où Boccace le maintient encore[3]. Pétrarque l'a pris en défaut d'exactitude non seulement pour des détails[4], mais pour des faits d'une certaine importance, tels que la présence de Cicéron à Pharsale[5] ; il ne saurait désormais le considérer

genii atque animi, quae ut ad ascensum sic et ad praecipitium uia est, cum se adhuc iuuenem et prouectum suorum iam prosperum studiorum cerneret, et aetatem suam et rerum a se ceptarum reputans initia successuque operum elatus, seque ipsum cum Virgilio comparare ausus, libri, quem de ciuili bello morte praeuentus inexpletum liquit, partem recitans, in praefatione quadam dixit : Et quantum restat mihi ad Culicem? Huic insolenti percunctationi, an tunc a quoque amicorum quidue responsum fuerit incertum habeo ; certe ego ex quo illam legi primum, gloriabundo illi saepe tacitus et indignans hoc respondi : Bone homo, ad Culicem quidem nihil, sed immensum ad Aeneida ! (*Sen.* V, 2 (3) ; *Op.* 794, avec un texte peu correct). Cf. Suétone, *Lucani uita*. L'anecdote est rapportée aussi par Boccace dans un morceau sur Lucain (*Comento sopra la Comm.*, t. I, p. 332).

1. D'après les comparaisons établies par Corradini. Cf. les rapprochements avec les *Rime* dans le *Saggio* de Carducci, p. 24, 25, 35, 39, 40, 105, 115, 160.

2. *Sine titulo*, 15 (13 ; *Op.* 724).

3. Cf. Hortis, *Studj*, p. 405 sqq., et Graf, *Roma*, t. II, p. 315-318. On y trouvera les renvois nécessaires, auxquels il faut joindre : Paul Meyer, *Les faits des Romains*, dans *Romania*, t. XIV, et Parodi, *Le storie di Cesare*, dans *Studj di filol. rom.*, t. IV. Sur les poèmes imités de Lucain, v. G. Paris, *La littérature française au moyen âge*², § 48.

4. Cf. *Sen.* III, 1 (*Op.* 772).

5. *A Lucano tota illa res ficta* [*Phars.*, VII, 62 sqq.]..., *neque enim Tullius Thessalicis campis interfuit, sed ad perferendum uoces ac uota omnium in aures ducis haud immerito ille unus idoneus uisus est* (*Fam.* XII, 15). — L'annotateur d'un ms. Rehdigeranus de la *Pharsale*, daté de 1421, un certain *Guilielmus Cappellus de Aulecta* a noté à VII, 94 : *In nullo historico reperitur quod Tullius fecerit praedictam persuasionem ; imo dicit Petrarca quod Lucanus artificiose id posuit, ut exprimeret uoluntatem Pompei* (cité par Chr. Schneider, *Hist. Iulii Caes.*, p. LXXXVIII).

comme une source historique bien sûre; c'est à propos de Lucain qu'il reconnaît qu'on puisse ne pas ajouter foi aux récits de l'histoire faits dans la forme poétique [1]. Si le poète et le moraliste de la *Pharsale* sont peut-être plus souvent envisagés par Pétrarque que le narrateur, il ne s'ensuit pas qu'il se prive entièrement d'emprunter des renseignements à ce dernier ; il le fait même plusieurs fois dans sa vie de César, sans nommer Lucain [2], et une fois dans sa vie de Pompée, en le nommant [3].

Nous ne comprenons guère l'admiration de Pétrarque pour les deux poèmes de Stace. Elle lui venait des générations précédentes, qui avaient étudié Stace plus peut-être que Virgile. On sait, sans qu'il soit besoin d'insister, quel parti les littératures en langue vulgaire avaient tiré de la *Thébaïde* [4]. Bien entendu, autour du nom de Stace s'était créée une légende, analogue sur plus d'un point à celle du poète de l'*Énéide*. On en avait fait un chrétien et même un martyr, et c'est comme chrétien qu'il figure dans les chants XXI et suivants du *Purgatorio*. Pétrarque n'admet pas cette tradition et se garde bien, au point de vue littéraire, de rapprocher de Virgile le talent de Stace; mais il a à son sujet quelques notions inexactes : il l'appelle *Statius Pampinius* et le croit originaire de Toulouse [5], le confondant avec le rhéteur de cette ville, Statius Ursulus, dont parle S. Jérôme [6]. Il se moque toutefois des lettrés mal informés qui font du poète un contemporain

1. *Poeticae tubae minus est fidei* (*Rem.* II, 96).

2. Cf. Kirner, *Sulle opere stor. di F. P.*, Pise, 1889, p. 56, n. 1.

3. *De Viris illustr.*, éd. de Bologne, t. I, p. 820.

4. Cf. la préface de l'éd. du *Roman de Thèbes* par L. Constans (public. de la *Société des anciens textes*), Paris, 1890, t. II, notamment p. CXIX et CLIII sqq.

5. *Rem.* II, 125 ; *Contra Gall.*, *Op.* 1081 : *Statium origine Gallum non inficior, addo, si libet, Lucanum ex Hispania; ceterum, undecunque ipsi fuerint, stilus est Italus.*

6. De même Boccace, dans sa vie de P., à propos du couronnement au Capitole : *Quod quidem ibidem fieri non ante contigerat a coronatione dignissima Statii Pampinei Surculi Tolosani, qui... sub Domitiano Caesare creditur coronatus* (Rossetti, *P.*, *Giul. Celso e Boccaccio*, p. 320 et 344.) D'autres contemporains font la même confusion, qui a laissé trace dans quelques mss. de Stace. Dante met de côté le nom de Surculus, mais appelle aussi le poète *Tolosano*.

d'Ennius[1]. Il le défend, en écrivant à Urbain V, de l'accusations de suicide, pour la raison, d'ailleurs singulière, qu'il a pu achever ses deux poèmes: *His [Lucretio et Lucano] poetam unum, nescio an uobis cognitum, carum nobis, Statium Pampinium addunt quidam, sed falluntur, opus enim hic utrumque perfecit*[2]. Dans son épître à Homère, il fait intervenir l'exemple de Stace pour excuser Virgile de n'avoir pas nommé le poète grec. N'est-ce pas, dit-il, à la fin de la *Thébaïde* que Stace a payé à Virgile son hommage de reconnaissance? Si Virgile eût vécu et achevé l'*Énéide,* c'est de la même manière, sans aucun doute, que son devoir envers Homère eût été rempli. Observons, à ce propos, que le passage fameux auquel il est fait allusion ici, paraît avoir beaucoup touché Pétrarque et entrer pour quelque chose dans la sympathie qu'il professe pour l'auteur de la *Thébaïde*[3].

Malgré son admiration, un peu conventionnelle peut-être, Pétrarque est embarrassé pour citer Stace et ne lui emprunte guère qu'une quinzaine de passages[4]. Son exemplaire de l'*Achilléide,* qui est à la suite du Virgile de l'Ambrosienne, est à peine annoté. Il aurait été plus heureux évidemment de connaître les *Silves* et n'eût pas manqué de s'en servir pour enrichir ses œuvres ; mais, quoi qu'on ait dit à ce sujet[5], cette partie de l'œuvre de Stace lui est restée inconnue ; je n'ai, du moins, rencontré aucun indice permettant d'affirmer le contraire.

Les contemporains de Pétrarque goûtaient Stace comme lui et vraisemblablement plus encore. L'un d'eux se prenait d'enthousiasme pour la *Thébaïde* et, en ayant trouvé un bon exemplaire, priait un ami de lui prêter le sien pour en faire

1. *Fam.* IV, 15.
2. *Sen.* XI, 17 (*Op.* 895).
3. Cf. *Fam.* III, 18 et XXIV, 12 (à Homère), où P. appelle Stace, à cause de l'hommage à Virgile : *Vir praeter ingenii laudem insigni morum urbanitate conspicuus.*
4. Pour les imitations dans le *Canzoniere*, v. Carducci, *Saggio*, p. 14, 23, 41, 163.
5. Koerting, p. 487 (d'après lui Hortis, p. 410), n'a pas cité d'exemple à l'appui de son affirmation. On peut remarquer que Pétrarque, qui lisait si attentivement les auteurs anciens, aurait appris aisément dans les *Silves* l'origine napolitaine de l'auteur.

transcrire les scholies qui s'y trouvaient[1]. Un des érudits du XIVe siècle qui se sont le plus occupés de Stace est Francesco Nelli. Sa correspondance inédite contient plusieurs mentions de ses études sur ce poète. Dès sa première lettre à Pétrarque, il le cite[2] et, quelques années après, il fait transcrire et corrige lui-même, à Florence, un exemplaire de Stace d'après celui de son illustre ami : *Retardauit has litteras,* lui écrit-il, *precipue Tolosanus noster et, ut aiunt, Maronis scimia gloriosi*[3], *cuius lectioni atque scriptoris correctioni per tractum non modici temporis institi curiosus, eoque magis quia exemplar unum habeo digestum tuorum oculorum digitorumque subiectum examini, puntatum, signatum atque paucis admodum glosulis in dubiis de manu tua proprie exornatum. Ille me totum tunc Statius habebat illectum, quia etsi alias perfunctorie, nunc triti ac confricati piperis fragrantis suauius sentiebam odorem et grandiloquam atque heroycam liram illam libentissime complectebar*[4]. Plus tard encore, en 1362, étant à Naples, Nelli envoie à Pétrarque une lettre écrite cinq ans auparavant et dans laquelle il étudie, sans oser se prononcer, un problème relatif à l'*Achilléide* : le poème est-il complet ou bien, selon l'opinion de Dante[5], est-il demeuré inachevé[6]?

1. *Cum pridem casu fortuito peruenisset ad manus meas liber pulcherrimus fraternas acies et Thebanorum conflictum suis metris demonstrantem, emi pro pretio competenti; sed cum sine magistro uel glossis intellectum debitum non attingam, recordatus tui Thebaidos, proposui eum tibi amicabiliter quaerere per praesentes, quem ut mihi praestes affectanter expono, tantum quod glossas illas in meo breuiter redigere faciam et remittam; erit mihi obsequium permaximum.* La lettre écrite *Apud busta Virgilii* est publiée par Corrazini, parmi les lettres attribuées à Boccace, p. 465.

2. *Vale igitur et longum uale, quia ultra me tulit impetus quam meditatus sim, et uere quod apud te legi sumptum de Statio* Dulce loqui miseris *in mentem uenit.* (*Par.* 8631, f. 3).

3. L'expression n'avait alors aucun sens désobligeant; c'est pour faire l'éloge de Salutati que Filippo Villani, un peu plus tard, l'appelle (et d'ailleurs bien à tort) « scimia di Cicerone ».

4. *Par.* 8631, f. 18.

5. Cantai di Tebe e poi del grande Achille,
Ma caddi in via con la seconda soma.
(*Purg.* XXI, 92-93).

6. V. la seule lettre de Nelli jusqu'à présent publiée, dans Hortis, *Studj*, p. 349 : *Sic ille heroyci carminis Surculus Tholosanus uerba*

Nous n'avons pas la réponse de Pétrarque sur cette intéressante question de critique, qu'un contemporain, Francesco da Buti, le commentateur dantesque, tranchait dans le sens de l'achèvement ; nous savons seulement que Nelli se montrait satisfait de la décision reçue, puisqu'il en accusait réception en ces termes : *In littera tua, ubi solutionem questionis Statii Achylleidos tam ualidis rationibus absoluebas...* [1] Mais nous savons quelle solution avait adoptée Pétrarque : partageant ici une erreur fréquente de son temps, il croyait que l'*Achilléide* était complète[2].

Les lettres de Nelli font connaître l'existence d'un manuscrit de la *Thébaïde,* dont le texte avait été revu, ponctué et souscrit par Pétrarque, et qui portait en outre quelques notes de sa main sur des doutes soulevés par le poème. Il avait donc fait pour Stace un travail analogue à celui qu'il avait consacré à Térence. Ce précieux autographe ne m'est pas connu, mais l'absence en est moins regrettable, puisqu'il peut être représenté en partie par l'exemplaire de Nelli. Ce dernier se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris, *Par. 8061 ;* il provient de la collection de Pavie [3], ce qui donnerait à penser qu'il a pu y entrer avec les manuscrits de Pétrarque, celui-ci l'ayant peut-être recueilli comme un souvenir après la mort du prieur des SS. Apôtres[4]. Ce n'est là, disons-le vite, qu'une

sua in principio Achilleydos in utramuis intelligentie partem intexuit, nunc librum imperfectum demonstrans, nunc perfectum, sed longe latentius. Superuenit, opinate satis apud multos scientie, Dantes noster librum illum minime consummatum afferens, cuius quamquam uulgariter poetantis non audeo sententiam reprobare... Tel était aussi l'avis de Forese de' Donati.

1. *Par.* 8631, f. 44. Naples, 20 déc. [1362].

2. V. plus haut, p. 163. Sur l'*Achilléide*, scholies de P. au chap. VIII.

3. Les armes des Visconti sont dessinées en surcharge à la première page. C'est le n° 93 de leur inventaire : *Statius Thebaidos copertus corio rubeo albicato. Incipit in textu* Fraternas acies, *et finitur* Occidit et meriti post me referentur honores. *Sig. Dccccl j.* Il compte 120 ff., n'a ni titre ni rubriques, et porte des signatures postérieures à Nelli : *Petrus de Sfondratis. Liber Petri de Sfondratis. Domino Iohanni de Rapolano.* Delisle mentionne le ms. et la souscription, sans identifier Nelli (*Cabinet des mss.*, t. I, p. 130).

4. V. dans la lettre sur la mort de Nelli (Simonide), le passage où P. demande à Boccace de partager avec lui les lettres et travaux de leur ami commun restés inachevés (*Sen.* III, 1 ; *Op.* 767). La confection

simple supposition, car aucune trace de l'écriture du poète ne s'y retrouve ; en revanche, on y remarque des signes de lecture marginaux de plusieurs mains. Il ne serait pas impossible que le Stace de Nelli fût de provenance avignonaise ; l'ornementation du volume pourrait être du midi de la France, et il est curieux d'établir, d'autre part, que l'humaniste florentin a fait un long séjour à la cour pontificale, quelques années après le départ définitif de Pétrarque [1]. On devine, en tous cas, l'intérêt spécial qui s'attache pour nous à un manuscrit annoté par un lettré aussi célèbre et, en somme, aussi mal connu que Nelli.

On lit, en effet, tout à la fin : *Hunc librum quam diligentius potui correxi ego prior Sanctorum Apostolorum, adeo ut ipsum adprime correctum credam bonis habitis exemplaribus.* Cette note, qui est un autographe parfaitement sûr de Nelli, permet de reconnaître, parmi les annotations du manuscrit, celles qui lui appartiennent et dont plusieurs peut-être ont été tirées par lui de l'exemplaire de son ami. En ce dernier groupe figureraient sans doute certains sommaires, tout à fait analogues à ceux de Pétrarque [2] et, plus probablement encore, quelques rapprochements de Stace avec d'autres

du recueil *Par.* 8631 (cf. p. 97) est évidemment un hommage rendu par le poète à la mémoire littéraire de Nelli.

1. Cf. deux des plus intéressantes lettres du recueil de Nelli, la 18e et la 19e, que je serais porté à dater de 1357 et de 1358. Voici, extrait de la première (*Auin. vj id. sept.*), le récit d'une visite à Vaucluse, un des premiers pèlerinages pétrarquesques, à coup sûr, dont on puisse trouver le souvenir : *Si de mei aduentus tempore queris, ea maxime qua non licuit tempestate te hic adesse, ubi quamplures ac iuniores egisti annos, ubi Affricam nostram diu et multum elaboratam altis e pectore sensibus euoluisti, Auinionem solam, Vallem Clausam nunc uere clausam et incola suo uiduam tristibus ego precordiis adinueni. Sed paucis annorum exactis curriculis, presulem urbis nostre* [Angelo Acciaiuoli, évêque de Florence ; cf. *Fam.* XII, 12], *quem tu alibi magnis puritatum laudibus extulisti, huc aduentasse commemini, ubi tunc firmissimis studiis tenebaris, et ubi octo fere mensium tempus triuit...* (*Par.* 8631. f. 25). La lettre continue par des nouvelles des amis communs d'Avignon et de Giovanni Petrarca, qui s'y trouve. Il est à supposer que, pendant ce long séjour, le studieux Nelli a cherché à se procurer des manuscrits.

2. *Pia lamentatio nutricis ; Satis eleganter ac poetice de Narcisso*, etc. F. 19', III, 5 : *Nota, nota. Uno loco duo nota dignissima.*

poètes, par exemple : F. 10, *Theb.* II, 5 : *Virg. in vj°. Alligat et nouies Stix interfusa coercet*[1] ; II, 14-15 : *Virg. in Georg. Inuidia infelix Stigem et cet.*[2] F. 10′, II, 22 : *Iuxta illud Lucani in vj°. Hos scelerum ritus et cet.* F. 27′, III, 661 : *Nota. Primus in orbe deos fecit timor* (vers cité par Pétrarque). Faut-il attribuer à l'exemplaire de Pétrarque ou à l'activité de Nelli la revision apportée ici à un texte extrêmement incorrect? La ponctuation et les corrections interlinéaires ou marginales, parfois en surcharge sur un grattage, sont de la main du prieur. Les variantes des autres manuscrits sont indiquées par *alibi* ou *alia littera*[3] (F. 10′, II, 37-40 : *Istos quatuor uersus ligatos simul in nullo alio Statio inueni; nescio utrum sint de textu nec ne*). Enfin, les arguments en vers, qui se trouvent dans certains manuscrits de la *Thébaïde* à partir du chant II, ont été ajoutés dans la collation.

Si l'on s'en tenait au témoignage des œuvres de Pétrarque, on pourrait croire qu'il a lu à peine Claudien, qui n'y est cité que rarement[4]. Il semble cependant que notre humaniste aurait dû s'intéresser davantage à un écrivain dont, comme tous les auteurs florentins de son temps, il se croyait le compatriote et qu'il appelle expressément *Claudianus Florentinus*[5]. Mais nous avons conservé le Claudien de Pétrarque et ce manuscrit établit, en effet, qu'il avait étudié avec quelque intérêt le poète d'Alexandrie. Le *Par. 8082* est de la fin du XIIIe siècle et compte 104 feuillets, plus trois feuillets préliminaires contenant, sur deux colonnes, des fragments des chants I et III

1. Cette note fournit presque la preuve paléographique qu'elle a été copiée. Elle semble avoir été mal transcrite d'une autre qui aurait eu *iv* au lieu de *vi* ; le renvoi se rapporte en effet à *Georg.* IV, 480.

2. Le vers est cité de mémoire inexactement. Cf. *Georg.* III, 37.

3. Parfois avec une appréciation : *Alia littera habet, sed non melius.*

4. *Fam.* III, 1, 3, VI, 3, VII, 15 ; *Rem.* I, 92 ; fragm. inéd. du *De viris*, éd. Nolhac, p. 142 (p. 143 est identique à *Fam.* VII, 15). Il y a sans doute une réminiscence dans *Hist. Iulii Caes.*, éd. Schneider, p. 255 (*quo maior est altitudo, eo grauior ruina*) ; elle est plus sûre encore dans *Sen.* VIII, 1 (*Op.* 827), où la mention des précoces cheveux blancs de Stilicon est prise à *De nuptiis Hon. et Mar.*, v. 325. Ajouter les citations de nos mss.

5. *Rem.* II, 125. Cf. le passage du *Contra Gallum* (*Op.* 1081), où P. distingue le poète de son homonyme chrétien Claudianus de Lyon, et que je ne reproduis pas, car on peut le trouver dans Hortis, *Studj*, p. 410.

du *Raptus Proserpinae* écrits au XIIIe siècle[1]. Le recueil s'ouvre par le texte complet du *Raptus*, mais il ne porte ni titres, ni souscriptions[2], et les ouvrages n'y sont distingués les uns des autres que par des initiales ornées ; ils se présentent, à partir du f. 15, dans l'ordre suivant : *In Rufinum*, I et II ; *De bello Gildonico; In Eutropium*, I et II ; *De nuptiis Honorii et Mariae; Panegyris in tertium Honorii consulatum;* id. *in quartum; Panegyris in consulatum Mallii Theodori; In primum et secundum consulatum Stiliconis*, I, II et III; *Panegyris in sextum Honorii consulatum; De bello Getico*. C'est, comme on le voit, la plus grande partie des œuvres de Claudien[3].

Le texte est presque entièrement accompagné de scholies et de gloses interlinéaires de première main, qui ont dû être instructives pour Pétrarque. Ses notes personnelles sont assez nombreuses, mais mutilées en beaucoup d'endroits par une ancienne rognure. Il y a de nombreux sommaires[4] et les rapprochements que voici avec Ovide, Cicéron, Servius et Homère: F. 2', *Rapt.* I, 136 : *Mater Martis. Require 5 Fastorum in festo Flore.* F. 15', *In Ruf.* I, 12 : *Hec pars huius indaginis est 3 de natura deorum ad finem.* F. 16', id. I, 123 (lieu de la descente d'Ulysse aux Enfers) *Locum hunc non in Oceani litoribus, sed in Campania fuisse testatur Seruius 6° En. in Acheronte refuso et cet.* (D'écriture postérieure :) *Hec tamen descriptio apud Homerum est Odissee libro xj° in principio.* Le *Raptus* est le poème auquel Pétrarque a accordé le plus d'attention ; les autres portent quelques signes de lecture et même des variantes de sa main, mais on voit qu'il a recherché surtout, dans ce poète voisin des barbares, les témoignages de la gloire de l'ancienne Rome. Au f. 64, par exemple, au coup d'œil rapide que jette Claudien sur les premiers âges de l'histoire romaine (*In quart.*

1. Après rognure, le ms. mesure 260×162 mill. Rel. de velours rouge. C'est le n° 42 de l'inventaire de Pavie.

2. Excepté au f. 14 : *Explicit Claudianus de raptu Proserpine.*

3. Manquent : *Laus Serenae reg., Epithal. dictum Palladio et Celerinae, Paneg. in Probini et Olybrii consul., Gigantomachia* et petits poèmes.

4. Voici ceux du f. 3 : *Ultima regna. Comparatio. Cometes. Ciclopum tecta. Tela Proserpine.*

Hon. consul., 399 sqq.), il met en marge : *Exempla ueterum Romanorum.* Ausone, que nous allons rencontrer dans le manuscrit suivant, l'intéressera moins encore que Claudien, parce que les allusions de ce genre y sont plus rares.

Le *Par. 8500* est peut-être le recueil le plus curieusement composé de la collection de Pétrarque. Il est formé de plusieurs manuscrits distincts, quoique d'une justification uniforme, dont la réunion a été décidée par le premier propriétaire, et il compte, sur ses 105 feuillets, un certain nombre de pages blanches[1]. L'époque de l'exécution, environ le milieu du XIVe siècle, et le choix des ouvrages tendent à faire croire que c'est pour notre bibliophile en personne qu'ont travaillé les divers copistes ; il semble avoir voulu grouper ici une série de livres ou d'extraits de livres d'érudition classique, trop peu étendus pour être reliés à part. Plusieurs parties sont accompagnées de miniatures importantes, que j'ai décrites ailleurs[2] : la série la plus remarquable est consacrée à symboliser les sept arts libéraux, et le morceau le plus considérable, placé en tête de l'apocryphe d'Aristote *De pomo,* représente la mort du philosophe entouré de ses disciples de toutes nations.

Pour indiquer brièvement le contenu du volume, reproduisons, en la complétant à l'aide des rubriques et en ajoutant l'indication des feuillets, une table initiale du XVe siècle: F. 1, *Fulgentii Plantiadis uita.* — F. 3, [*Fulgentii*] *liber Mythologiarum.* — F. 14, *Ausonii ludus septem sapientum.* — F. 16, *Periocha in Homerum.* — F. 20', *Epistole uarie.* — F. 27', *Prudentii carmen de natura anime.* — F. 28, [*Ausonii uersus pascales*]. — F. 28, [*Prudentii*] *De fide.* — F. 29, [*Ausonii*] *Catalogus nobilium urbium.* — F. 30, *Cassiodori liber secularium litterarum*[3]. — F. 43', [*Isidorus libro Etymologiarum*

1. 372×240 mill. Reliure toute récente. N° 181 de l'inventaire de Pavie.

2. Cf. *Mss. à miniatures de la biblioth. de P.*, Paris, 1889, p. 4-7. Il est assez instructif de constater que le miniaturiste de Pétrarque, quoique excellent artiste, est resté absolument enchaîné, dans l'illustration du livre de Cassiodore, par la tradition symbolique du moyen âge. (V. ses représentations de la Grammaire, de la Dialectique, de la Musique, etc.)

3. Texte assez différent de celui de Garet (reproduit dans Migne,

quarto, capitulo xiij de medicina]. — F. 44, *Boetii de scholastica disciplina.* — F. 50, *De decem Sibyllis*[1]. — F. 51', [*Incipit liber Erithee Sybille de Troianorum et ceterorum principium euentus* (*sic*)][2]. — F. 54', *Aristoteles de pomo.* — F. 57, *Enarrationes in Metamorph. Ouidii*[3]. — F. 75, [*De uita et titulis librorum Prudentii*]. — F. 75', *Prudentii etiam carmen de pugna uitiorum et uirtutum*[4]. — F. 83, *Albrici uiri illustris Poetarius, unde idolorum ritus inoleuerit, ubi omnis uetustas deorum antiquorum exprimitur.*

Les ouvrages de mythographie tiennent, comme on le voit, une grande place dans le recueil et on peut croire que Pétrarque les recueillait surtout pour comprendre les poètes. Les *Mythologiae* de Fulgence sont un des traités les plus utilisés par Boccace dans ses *Genealogiae deorum*[5]. Quant au *Poetarius,* mis ici sous le nom d'Albericus, il doit être identifié avec le traité anonyme retrouvé seulement par Angelo Mai et connu

t. LXX, col. 1049-1220). L'espace est ménagé pour des figures démonstratives destinées à accompagner l'ouvrage et dont les légendes sont déjà mises à l'encre rouge.

1. Inc. : *Sibille generaliter dicuntur...* Fin. : *Extat liber qui dicitur Nasilogriphus* [*Vat.* 3424 : *Vasilographia.* Cf. *Bibl. de F. Orsini*, p. 251, n. 3], *licet imperialis scriptura, editus ab eadem Erithea Sibilla... quem de caldeo sermone Dotapater peritissimus in grecum transtulit. Tandem de erario Hemanuelis imperatoris eductum Eugentus* [*Vat.* : *deductum Eugenii*] *regis Sicilie admiratus de greco transtulit in latinum.* Le livre de la Sibylle qui suit est entouré de scholies.

2. Pétrarque s'est servi de cet apocryphe pour un passage du *De otio relig.* I (*Op.* 304 ; cf. 360) ; il termine la citation qu'il en fait par ces mots : *Quae Erythreae procul dubio Sibyllae sunt, ut quae ex eius libro ad contextum elicui.* Dans un autre ouvrage, il exprime au moins un doute sur l'attribution : *Extat libellus quem sibi* [*S. Erythreae*] *attribuerunt, in quo, si modo suus est, Troianorum et Graecorum exitus et Romanae urbis imperii originem et labores et successus uarios ; inter haec aduentum Dei in terras multaque religionis nostrae clarissima multa quoque de erroribus externis et internis.* (*Rer. mem.* IV, 3 ; *Op.* 470). Dans le ms., une seule note de P., f. 54 : *Hic Antichristus. Et nos de alio credebamus.*

3. Inc. (après trois distiques : *Orba parente suo...*) : *Chaos, ut Hesiodi indicat uolumen quod deorum originem continet...*

4. Avec cette rubrique : *Datricolos tristrophos. Nam primus uersus gliconius dicitur, constans ex spondeo, choriambo et pyrrichio* (*sic*).

5. Cf. Hortis, *Studj*, p. 461 sqq.

par les philologues, depuis sa publication, sous la dénomination de *Tertius mythographus Vaticanus*[1]. Cet ouvrage a également beaucoup servi à Boccace, qui le cite sous le nom d'Albericus; il n'a pas été moins familier à Pétrarque, qui semble y avoir puisé une bonne part de ses connaissances mythologiques et qui a indiqué cette source, sinon dans ses œuvres[2], du moins dans les notes de ses livres[3].

Aucune annotation de Pétrarque ne figure sur les marges des traités mythologiques. Il n'y a, d'ailleurs, dans tout le manuscrit, que les ouvrages d'Ausone qui portent des marques de son étude. Ce choix d'œuvres diverses du poète de Bordeaux est peu étendu et comprend seulement, avec les *Periochae,* dont l'attribution à Ausone n'est pas certaine, les morceaux de poésie et de prose dont voici l'énumération[4]: F. 20', *Paulini ad Ausonium epist.;* f. 22', *Ausonii ad Paulinum epist.* 23, 25, 24; f. 24, *Symmachi ad Ausonium epist.* I, 31; f. 24', *Ausonii ad Symmachum epist.* 27; *Symmachi ad Ausonium epist.* I, 25; f. 25, *Epist. Theodosii Augusti* (I); *Responsio Ausonii ad Theodosium* (II); f. 25', « *Incipit Gripus ternarii numeri* » (XXVI); f. 26, « *Eiusdem* ΙΠΡΟCΟΠΟΙCΙΑ *in chartam* » [*sic*] (*epigr.* 35); *Liber Protrepticus* (XIII); *Genethliacon* (XIV), « *Apophasis poetagorica* » [*sic*] (XXIX); f. 28, *Versus pascales* (IX); f. 29, *Cathalogus* (XIX). Quoique restreint, ce recueil est d'une certaine valeur pour la constitution du texte d'Ausone. Les *Periochae* de l'Iliade et de l'Odyssée, sans nom d'auteur et précédées de vers grecs défigurés par un copiste ignorant de cette langue, n'ont été connus au dernier éditeur que par notre volume[5]. Le

1. Mai, *Class. auct. e Vat. cod. ed.*, t. III, 1831, p. 161 sqq.; réimpression par G. H. Bode, *Scriptores rer. myth. lat. tres Romae nuper reperti*, 1834.

2. Ce nom ne s'y rencontre pas. Cependant, pour la rédaction du *De Viris*, Pétrarque s'est servi du *Poetarius;* v. par ex., dans la vie de Ninus, p. 118 de mon édition, l'anecdote sur Syrophanes et comparer avec le prologue d'Albericus. Boccace a remarqué le premier que celui-ci fait des emprunts à Fulgence (Hortis, p. 463, n. 3).

3. V. plus haut, p. 133.

4. Les chiffres entre parenthèses correspondent aux nos d'ordre des *Opuscula* dans l'éd. des *Monumenta Germ.;* les autres se réfèrent aux recueils de la même édition (*D. Magni Ausonii opusc.*, éd. C. Schenkl, Berlin, 1883).

5. Cf. Schenkl, p. LI. — J'ai rencontré, pour ma part, un autre ms.

même savant a fait l'histoire complète du manuscrit et de ses dérivés, et montré notamment qu'il s'est trouvé à la bibliothèque de Pavie entre les mains de Tristano Calchi, qui en a transmis des extraits à Taddeo Ugoleti pour l'édition de 1499[1]. Schenkl n'a ignoré qu'un détail, la provenance de Pétrarque.

Pétrarque ne paraît pas avoir lu des œuvres d'Ausone autre chose que ce qu'en contient son manuscrit. Trois citations qu'il fait de cet auteur, et qui sont, je crois, les seules, sont tirées, en effet, l'une de *Ludus,* l'autre du catalogue des villes, la troisième de l'épître à Théodose[2]. Le volume qui lui a servi porte plusieurs de ses signes marginaux[3] et quelques sommaires; les notes proprement dites sont fort rares. Au f. 15', et précisément sous la miniature qui représente le dernier des sept sages, il a écrit : *Hic est Periander, ille amicus Arionis fidicinis, cuius fabulam scripsit Herodotus*[4]. F. 23, il reproche au poète l'acception d'un mot du vers

du XIVe siècle qui contient les *Periochae;* il est à la Malatestiana de Cesena, *Plut. XII, cod.* 6, à la suite d'un texte curieusement enluminé du *Somnium Scipionis,* à l'usage d'un amateur de Cicéron. (Décrit au catalogue de Muccioli, part. II, p. 68 et 239, et par Zazzeri, *Sui codici e libri a stampa della bibl. Malatestiana,* Cesena, 1887, p. 354-359). Ce ms. m'a attiré à Cesena, dès que Novati me l'a fait connaître, pour voir si, par hasard, il ne viendrait pas de notre bibliothèque. Il n'y a aucune trace de passage entre les mains de P. ; mais les *Periochae,* dont le titre ne mentionne pas Ausone, comme dans le ms. de Paris, portent en tête à l'encre rouge : *Liber Francisci Petrarche laureati.* Sans avoir eu le temps de faire la comparaison des deux textes, je crois assez vraisemblablement que c'est le même texte que celui de Paris, et que ce ms. de Cesena pourrait même en être une copie. Le copiste a-t-il eu l'intention d'attribuer l'ouvrage à P. ? A-t-il voulu marquer simplement qu'il prenait le texte dans un livre appartenant à P., ou que, l'y trouvant sans nom d'auteur, il le supposait du propriétaire ? Ce sont des questions qu'il y aura peut-être lieu de soulever. Dès à présent, on peut ajouter au grand travail de Schenkl cette modeste indication bibliographique.

1. Cf. Schenkl, p. XL. Le ms. avait été antérieurement décrit par Peiper, *Die handschriftl. Ueberlief. des Ausonius.* Leipzig, 1879, p. 221 sqq.

2. *Rem.* II, 14 ; *Sen.* VI, 8 (*De auar. uitanda, Op.* 551, pour les mots *Aurea Roma*); *Var.* 9 et ms. *Par.* 6802. V. aussi plus loin, p. 204.

3. Surtout f. 24, à l'épître 21 : allusion aux Pyrénées, etc.

4. Cf. *Rem.* I, 23 (*De dulcedine a musica*).

29 de l'épître 23 à Paulin : *Clandestinas. Sed male : Ug[uccio] et doctissimi.* A la fin de l'épître de Symmaque, f. 24', il daigne sourire et met en marge : *Facetissime.* Mais, en somme, il s'intéresse peu à cette poésie de la décadence et n'a pour Ausone rien de l'admiration souvent exprimée par les humanistes postérieurs.

Pétrarque passe pour avoir connu Martial; cette opinion me semble fort douteuse. Il y a, il est vrai, deux distiques de ce poète, insérés sans nom d'auteur dans un chapitre du *Remedium* qui ont dû, sans doute, donner lieu à cette affirmation[1]; et peut-être en est-il d'autres qui m'ont échappé. Mais il ne faut pas oublier que Martial a été utilisé pour les florilèges moraux du moyen âge et Pétrarque a pu fort bien y prendre les quelques vers qu'il a cités. De plus, le nom de Martial[2] n'est jamais prononcé par Pétrarque, alors qu'il étale si volontiers sa connaissance nominale des auteurs anciens et qu'il a même trouvé dans ses lectures mention de celui-ci[3]. Ce silence me fait refuser d'admettre, jusqu'à preuve du contraire, qu'il ait eu sous les yeux le recueil des *Épigrammes.*

Il ne paraît pas avoir lu non plus les *Astronomiques* de Manilius, poète dont le nom manque de même à ses œuvres. Quant aux *Églogues* de Calpurnius, son ami Pastrengo, le lecteur de Catulle, lui en avait promis une copie : *Exspecto,* écrivait Pétrarque, *Calpurnii bucolicum carmen et tuam Varronis agriculturam; ualde enim memini si quid mihi promittitur*[4]*;* il est probable qu'après ce rappel l'ouvrage lui est parvenu. Il a eu entre les mains une rédaction des sen-

1. Ce sont *Epigr.* XIV, 73 (*Psittacus*) et 76 (*Pica*) : *Rem.* I, 64. L'allusion à Martial faite, selon Rossetti, à la fin de l'églogue X de P. n'est rien moins que sûre, non plus que l'emprunt à *Epigr.* VIII, 8, que le commentateur prête gratuitement à P. au même passage.

2. Ni celui de *Coquus* sous lequel on le désignait souvent (Pastoret a fait de *Coquus* « un poète inconnu » cité par Jean de Salisbury ; *Hist. litt. de la France*, t. XIV, p. 160.)

3. Martial paraît, pour V, 29 (*contra Gelliam*), dans l'*Histoire Auguste* (*Alex. Sev.* 38) ; dans le ms. de Paris 5816, étudié plus loin, le nom se présente ainsi : *Ut martialis cochi etiam epigramma significat...* et P. lui-même a remarqué en marge : *Martialis Cocus.*

4. *Fam.* XXII, 11. Ce Calpurnius était peut-être à la bibliothèque capitulaire de Vérone.

tences de Publilius Syrus si répandues au moyen âge et réunies avec les sentences tirées du pseudo-Sénèque *De moribus*[1]. Il invoque plusieurs fois ce mimographe qu'il nomme Publius et dont il loue la concision ; il connaît les citations qu'en fait Macrobe et aussi celles d'Aulu-Gelle ; mais il parle expressément du recueil des *Prouerbia Senecae,* dans une notice spéciale sur Syrus, et en y faisant de larges emprunts[2]. Quant aux autres noms de *poetae minores* qu'on rencontre dans Pétrarque, on peut penser qu'ils sont cités de seconde main.

Les poètes de l'époque chrétienne appellent une observation curieuse. Il semblerait qu'ils aient dû plaire à un lecteur assidu des Pères et du Psalmiste ; il n'en est rien. Cet ardent croyant a, pour la poésie qui célèbre la foi et les martyrs, un véritable dédain. Il la néglige plus qu'il ne l'ignore. Juvencus, Prudence, Sedulius, Arator passent, en effet, sous sa plume dans son énumération faite par jeu de tous les poètes anciens qui ont écrit en langue latine[3] ; il s'autorise de l'exemple de ces pieux auteurs, auprès de son frère le chartreux, pour se justifier de sacrifier aux Muses[4]. Mais, s'il sait se servir de leur nom pour plaider sa cause personnelle avec une naïveté qui sent la ruse, il se soucie fort

1. Cf. Hauréau, *Notices et extr. de quelques mss. lat.*, t. I, Paris, 1890, p. 233.

2. *Publium, quem in philosophis inseruit Seneca, ab histrionibus non excludam... Quaedam eius praecepta sensibus uberiora quam uerbis in Saturnalibus annumerata sunt... Quae, tametsi nescio qualiter, omnia fere Senecae Prouerbiis inserta reperiam, siue ipse, siue alter, siue quispiam de alieno liberalis fuerit, proprio tamen auctori surripienda non arbitror* (*Rer. mem.* III, 3; *Op.* 457. Cf. *Rer. mem.* II, 3).

3. Ils sont désignés, suivant le système allégorique de l'églogue X, par un jeu de mots sur leur nom (*Op.* II, p. 21) :

Unus erat rutilus diuini ruris arator...
Huic comes, hinc prudens, hinc sedulus alter aranti...
Hispanum nostra modulantem uoce iuuencum.

Ausone est indiqué plus loin par le même procédé. Le passage relatif à Juvencus est dans les additions du ms. autographe (*La biblioth. de F. Orsini*, p. 287).

4. *Fam.* X, 4 : *Ut Prudentium, Prosperum atque Sedulium et ceteros praetermittam, quorum soluta oratione nihil omnino, metrica uero cernuntur opuscula. Noli itaque, frater, horrere quod Christo amicissimis ac sanctissimis uiris placuisse cognoscis.*

peu de leurs œuvres. On ne les trouve pas citées une seule fois par lui, pas même celles de Prudence, dont il avait pourtant quelques poèmes dans un de ses manuscrits[1]. Deux distiques de S. Prosper sont transcrits, il est vrai, dans un de ses ouvrages dédié à des moines; mais Pétrarque prend soin d'indiquer que cette citation est amenée pour plaire aux jeunes gens et aux novices[2]. Il ne fait aucun emprunt aux vers de S. Paulin de Nole[3], non plus qu'à ceux de Sidoine Apollinaire, qui semblent lui être inconnus; une phrase sur Cicéron, qu'il a lue à contresens au début des *Epistolae* de Sidoine, lui a donné une idée fâcheuse de l'esprit de l'auteur[4], et, le style aidant, il semble qu'il ait bientôt jeté le livre. L'attention relative portée à Ausone ne fait que souligner davantage l'abstention envers ses confrères plus véritablement chrétiens. Cette exclusion de toute une littérature poétique de la culture de Pétrarque est utile à constater, à la fin d'un chapitre où nous l'avons vu si studieux et si fidèle admirateur des poètes du paganisme; on y peut trouver la preuve que la beauté littéraire l'emportait de beaucoup dans son esprit sur le fonds qu'elle décorait, et c'est un des faits qui mettent le mieux en relief les tendances de son humanisme.

1. V. p. 169-170.

2. *De otio relig.* II (*Op.* 314): *Ut pueris nouitiisque uestris placeat ista lecturis*. Les vers sont 35-36, 39-40 du *Poema ad uxorem* attribué à Prosper (dans Migne, t. LI, col. 614). Prosper est indiqué comme un auteur mis entre les mains des enfants: *Ab ipsa pueritia, quando ceteri omnes aut Prospero inhiant aut Aesopo* [*Aesopiae fabulae*, Phèdre?], *ego libris Ciceronis incubui* (*Sen.* XVI, 1; *Op.* 946).

3. Cf. *Rem.* II, 7; *Sen.* XII, 2 (*Op.* 908). La citation de *Fam.* I, 1, se rapporte à l'archidiacre Paulinus qui a écrit une vie de S. Ambroise.

4. Préf. aux *Fam.*: *Non me fugit irrisum et a Sidonio Ciceronem... Atque hoc Sidonius ausus est, Aluernus orator, non Latio se fingere fratrem, ut ait ille, quod ipsum satis erat audaciae, sed aemulum et, quod est grauius, irrisorem... Ille tamen adducit nescio quem Iulium Titianum et nescio quos Frontonianos suae irrisionis auctores*, etc. Cf. *Gai Sollii Sid. Apoll. epist. et carm.*, éd. Lütjohann, Berlin, 1887, p. 1.

CHAPITRE V.

PÉTRARQUE ET CICÉRON

Quest' è quel Marco Tullio, in cui si mostra
Chiaro quant' ha eloquenza e frutti e fiori.
(*Trionfo della fama*, III).

Cicéron est à la fois pour Pétrarque un modèle et un ami. L'enthousiaste propagande du grand Italien le fait sortir de l'admiration de convention où l'avait enfermé le moyen âge et entrer dans la culture générale de l'esprit moderne ; il est proposé désormais, et pour longtemps, à l'étude et à l'imitation de tout ce qui aspire au titre d'écrivain. Pétrarque l'invoque avec la ferveur qu'il mettrait à prier un saint de l'Église : *O Romani eloquii summe parens, nec solus tibi ego, sed omnes gratias agimus, quicumque latinae linguae floribus ornamur ; tuis enim prata de fontibus irrigamus ; tuo ducatu directos, tuis suffragiis adiutos, tuo nos lumine illustratos ingenue profitemur, tuis denique, ut ita dicam, auspiciis ad hanc, quantulacumque est, scribendi facultatem... peruenisse*[1]. Qu'on ne lui parle pas des Grecs ! Comme orateur, Démosthène ne peut revendiquer que la seconde place[2] et, comme philosophe, Platon égale peut-être Cicéron, mais ne saurait le surpasser. La langue de Cicéron est pour Pétrarque un enchantement, qui remonte aux impressions de son enfance : *At illa quidem aetate nihil intelligere poteram, sola me uerborum dulcedo quaedam et sonoritas detinebat, ut*

1. *Fam.* XXIV, 4 (leçons du *Par.* 8568, f. 281). Lire avec cette lettre *Fam.* XXI, 10 ; *Var.* 25 ; *Sen.* XVI (XV), 1. Cf. Pline, *Hist. nat.* VII, 31, 9 : *Salue... facundiae latiarumque litterarum parens...*

2. Dopo venia Demostene, che fuori
È di speranza omai del primo loco,
Non ben contento de' secondi onori.

Tr. della fama, III, v. 22. Cf. Salutati, *Epist.*, éd. Novati, t. I, p. 338.

quicquid aliud uel legerem, uel audirem, raucum mihi longeque dissonum uideretur[1]. L'étendue et la variété de l'œuvre, qu'il découvre peu à peu, lui semblent encore plus merveilleuses[2]. C'est là seulement ce qu'il cherche à imiter de son maître; ce n'est pas sa forme extérieure, puisque, loin de frayer la voie aux purs Cicéroniens, il affiche, au contraire, son droit d'écrivain à se former un style indépendant et personnel[3].

Il est visible que le rôle d'enseignement philosophique et littéraire rempli à Rome par Cicéron, Pétrarque songe à le remplir à son tour, en l'adaptant aux besoins de son siècle. On ne l'entend point, sans doute, exprimer cette ambition; mais l'éloge qu'il fait de son illustre guide prend par endroits un accent assez vif pour la laisser deviner. Il sait de quels côtés l'infériorité est inévitable, mais il ne désespère pas de reprendre ailleurs quelques avantages; si on ne peut avoir l'espoir de faire revivre Cicéron comme orateur ou homme d'État[4], les témoignagnes anciens ne refusent-ils pas à ce grand homme le don poétique[5]? Tout ce qui peut les rapprocher,

1. *Erat hac, fateor, in re pueri non puerile iudicium* (*Sen.* XVI, 1; *Op.* 946). Cf. *De ign.*, *Op.* 1044: *Cuius apprime et ingenio et stilo semper ab adolescentia delectatus sum...*

2. *Libros innumeros uariis de rebus edidit pulcherrimos* (*Rer. mem.* I, 2; *Op.* 396).

3. *Suus* [*stilus*] *cuique formandus seruandusque est...* (*Fam.* XXII, 2). Cf. Voigt, *Wiederbelebung*[2], t. I, p. 35, et pour l'étude détaillée de la langue de P. le travail de Schneider, véritable index de ses incorrections, en tête de l'*Hist. Iulii Caesaris* mentionnée plus loin.

4. Les harangues d'ambassade de P., ses conseils épistolaires si multipliés aux papes, aux empereurs et aux princes italiens, ne le rapprochaient-ils pas, dans sa pensée, de son modèle antique? L'opinion publique n'hésitait pas, d'ailleurs, à comparer aux *Philippiques* et aux *Catilinaires* ses *Inuectiuae contra medicum* (v. la grande lettre sur la mort de P. dans l'*Epistolario* de Salutati, t. I, p. 180).

5. P. met une insistance singulière à rappeler l'infériorité poétique de Cicéron. Cf. *Fam.* XXIV, 4; *Rer. mem.* I, 2 et II, 2 (*Op.* 410)... *Eloquentia illum sua in carminibus destitutum, quod ipsum aliqua nunc etiam ex opusculis eius indicant* (*Op.* 397). L'enthousiasme de son temps renchérissait ici sur les indications fournies par sa vanité; cf. Salutati, *l. c.*, p. 181, qui ne recule pas devant un parallèle tout à l'avantage de l'auteur moderne, et qui le renforce dans une seconde lettre consacrée à mettre P. au-dessus de tous les anciens sans exception (à Giov. Bartolomei d'Arezzo, 1379, p. 335-342).

Pétrarque le met en lumière avec complaisance : il songe à ses habitudes personnelles, quand il montre tout ce qu'a dû le génie de Cicéron à sa retraite, loin des affaires publiques; tant de villas célèbres qu'il énumère lui rappellent celles qu'il a lui-même habitées, et il ne peut s'empêcher de penser que ses livres ont été composés dans les mêmes conditions que la grande œuvre didactique dont il trace ainsi le tableau : *Quis praeclara otia uiri huius et solitudines gloriosas explicet atque aestimet, Arpinatem, Cumanam, Pompeianam, Formianam, Tusculanam? Ibi fundauit leges, ibi uallauit Academiam, ibi ornauit oratorem, ibi descripsit officia, ibi deorum formas ac naturas pinxit, ibi diuinationem radicem errorum multiplicum conuulsit, ibi bonorum ac malorum fines statuit, ibi ad philosophiam magnificentissime cohortatus est*[1]... *Ibidem mortem spernere, dolorem corporis patientia uincere, aegritudinem moestitiamque animi ratione depellere, extirpare morbos et morborum causas, et... uirtutem ad bene beateque uiuendum nullis adminiculis egere, sed sese esse contentam docuit... Et quod alii aride ieiuneque garriunt*[2], *id ille copiosissime florentissimeque disseruit, ut utilitati delectatio et maiestati rerum uerborum splendor ac dignitas non deessent. Accendit ergo uiri illius ingenium solitudo*[3]... Ses goûts de bibliophile, il les justifie à maintes reprises par ceux de Cicéron[4]. Il se plaît à signaler l'exemple et l'aveu de son maître, pour excuser l'abandon extrême qu'il met aussi, dit-il, dans ses lettres familières[5]. Sans cesse, en un mot, il se modèle sur l'écrivain romain, et sa vanité naïve ne néglige jamais l'occasion de le faire savoir.

Il a pour Cicéron une sorte de vénération affectueuse. Plus

1. La phrase suivante, indiquant qu'il s'agit de l'*Hortensius* ou *De laude phil.*, me semble une scholie marginale entrée dans le texte.

2. Allusion, je crois, aux œuvres d'Aristote.

3. *Vit. sol.* II, 8, 2 (*Op.* 280).

4. V. p. 57.

5. *Haec... cum saepe pro quotidiani moris excusatione dixissem, forte accidit ut in epistolas Ciceronis inciderem, librum magnum multaeque uarietatis atque huiuscemodi familiaribus plenum refertumque colloquiis. Ibi excusationem similem legi et delectatus sum... me dixisse quod tanto ante magnus ille uir dixerat, cum adhuc, Deum testor, ab illo dictum esse nescirem* (*Fam.* XVIII, 8).

qu'en Virgile même, il trouve en lui un confrère, très glorieux sans doute, mais avec lequel une certaine familiarité est permise. Il lui adresse des lettres pleines d'allusions aux incidents de sa carrière et s'imagine par moment avoir été du nombre de ses amis[1]. Cicéron, on le sait, a le don de nous faire connaître le milieu où il a vécu, « et quand nous avons lu sa correspondance, nous pouvons dire que nous venons de visiter toute la société romaine de son temps »[2]. Pétrarque est le premier des modernes à goûter ce plaisir, à l'aide de la partie de la correspondance qu'il découvre, et ses lectures le renseignent assez bien sur ce qu'il doit penser du caractère de Cicéron : *De Cicerone nunc agitur, quem uigilantissimum atque optimum et salutarem consulem ac semper amantissimum patriae ciuem noui. Quid ergo? Varium in amicitiis animum et ex leuibus causis alienationes grauissimas atque pestiferas sibi et nulli rei utiles, in discernendo insuper suo ac publico statu iudicium reliquo illi suo impar acumini, ad postremum sine fructu iuuenile altercandi studium in sene philosopho non laudo*[3]. Voilà quelques lignes que personne avant lui n'aurait songé à écrire et qui sont le premier germe des sévérités de la critique moderne. Cicéron avait été garanti au moyen âge contre de tels jugements par la simplicité de ses admirateurs et par la connaissance fort incomplète que les plus éclairés d'entre eux avaient de ses œuvres[4]; mais

1. *Ex libris animum tuum noui, quem noscere mihi non aliter quam si tecum uixissem uideor* (*Fam.* XXIV, 4).

2. Boissier, *Cicéron et ses amis*, Paris, 1865, p. 27.

3. *Fam.* XXIV, 2. Cf. sur les *Lettres*, p. 211.

4. Cf. surtout Hortis, *M. T. Cicerone nelle op. del P. e del Boccaccio. Ricerche int. alla stor. della erudiz. class. nel. medio evo*, dans *Archeografo Triestino*, nouv. sér. t. VI (1878), p. 61-158. La partie de ce travail relative à P., appuyée sur les fausses attributions de la Laurentienne, demandait à être refaite entièrement. Abailard cite seulement quatre ouvrages de Cicéron (*De off.*, *Parad.*, *De Inuent.*, *Topica*). Selon Schaarschmidt, *Joh. Saresberiensis*, Leipzig, 1862, p. 92-93, J. de Salisbury connaît les trois premiers et en outre : *Tuscul.*, *Acad.*, *De Divin.*, *De nat. deor.*, *De fato*, *De amic.*, *De sen.*, *Ad Herennium*, *Epist. ad Familiares*, auxquels Jul. Schmidt, *Ioannes Paruus Sar.*, Breslau, 1839, p. 71, joignait à tort la *République*. Brunetto Latini possédait les trois *Orat. Caesarianae*. Dante connaissait certainement : *De off.*, *De fin.*, *De amic.*, *De sen.*, *Parad.*, *De inuent.* Des compilateurs tels que Vincent de Beauvais et Gautier Burley donnent des

le culte que lui rendait ce nouveau fidèle, pour être plus raisonné et comporter quelques réserves, n'allait que mieux servir sa gloire.

Pétrarque semble avoir créé très rapidement autour de lui un mouvement de recherche des ouvrages de Cicéron. Les papes d'Avignon s'occupèrent, sans doute sur ses conseils, à en enrichir leur librairie[1]. Clément VI l'avait fait prier par un de ses prélats familiers de mettre en ordre les manuscrits qu'il en possédait; le poète, qui était alors sur le point de partir pour l'Italie, répondait qu'il l'essaierait à son retour[2]. Grégoire XI paraît s'être intéressé activement à la question; il chargeait, en 1374, un chanoine de Paris de l'informer des œuvres de Cicéron que pouvait avoir la bibliothèque de la Sorbonne et de lui en procurer promptement de bonnes copies[3]; il s'était d'abord adressé à Pétrarque, alors à Padoue,

listes assez étendues d'ouvrages de Cicéron (dans Orelli-Baiter, t. III, p. x-xi); il ne s'ensuit pas qu'ils les aient toutes vues, ni *a fortiori* qu'ils les aient lues. L'observation s'applique aussi à la *Biblionomia* de Richard de Fournival (ms. *L. II.* 1 de la Bibl. de l'Université de Paris, édité par Delisle). Les confusions grossières et les légendes sur Cicéron sont bien connues (Graf, *l. c.*, t. II, p. 259 sqq.).

1. Clément VI demandait en 1351 des copies de Cicéron à l'évêque de Valence (Ehrle, *Hist. biblioth... Auenion.*, t. I, p. 139). Il y a quatre volumes de Cicéron dans l'inventaire d'Urbain V (1369), les nos 29, 662, 742, 1490; le premier est ainsi décrit : *Libri Tulii multi qui raro inueniuntur, in uno magno uolumine* (Ehrle, p. 286). L'inventaire de Grégoire XI est à la fois mieux fourni et plus détaillé (Ehrle, nos 371, 412, 1334, 1344-448). Vers la même époque, l'inventaire de Gilles Malet, sous Charles V, et les autres inventaires de la bibliothèque du Louvre ne mentionnent même pas le nom de Cicéron (Cf. Delisle, *Cabinet des mss.*, t. III).

2. *Fam.* VII, 4 : *Petitionis tuae memor promissique mei non oblitus, Italiam siue (ne grammatica lite implicer, quam in epistolis Ciceroni suo monet Atticus) in Italiam uado. Scio quidem et memini quid me de ipsius Ciceronis libris in ordine redigendis, et quarumdam, ut dicere soles, ueluti scintillarum lumine declarandis, saepe rogaueras; demum, quo ineluctabiles preces essent, ut Romanus pontifex, qui feruoris tui conscius hanc generosam bibliothecae suae custodiam ita tibi credidit,... digredienti mihi suum hac in re modestissime indicaret animum effecisti... Parebo si potero. Nam... preces tuas spernere, durum, illius iussa negligere, sacrilegum. Totum in hoc uertitur, quam mihi in illis quos poscitis emendatis codicibus reperiendis fortuna fauerit.* Cf. p. 43, n. 7.

3. Pastor, *Gesch. der Päpste*, t. I, Fribourg-en-Br., 1886, nos 1 et 2.

lui faisant demander par son secrétaire Luca della Penna, s'il consentirait à prêter les textes qu'il passait pour avoir découverts. Nous devons à cette dernière requête une lettre datée d'Arquà où Pétrarque donne maint détail biographique précieux et notamment l'histoire fameuse du *De gloria*. Il y raconte une poursuite qui dura toute sa vie : *Petieras ex me ut de libris Ciceronis, si quos inusitatos et extraneos haberem, tibi tuoque cuidam nuper coepto operi subuenirem, tua scilicet impensa, quo iustior petitio tua esset... Petitioni tamen tuae respondi tunc non quod uolui, sed quod potui, Ciceronis libros non me alios habere quam qui communiter habentur et quos idem Dominus noster habet, vel ut puto etiam pauciores*[1]. *Unum addidi, quod et uerum fuit, habuisse me alios et amisisse... Nihil unquam de contingentibus intermisi, paratus sponte meum genium fraudare, quo Ciceronis libros undecunque conquirerem... Abeuntibus demum amicis et, ut fit, petentibus nunquid e patria sua uellem, respondebam nihil praeter libros Ciceronis ante alios; dabam memorialia, scriptoque uerbis instabam. Et quotiens putas preces, quotiens pecuniam misi, non per Italiam modo, ubi eram notior, sed per Gallias atque Germaniam et usque ad Hispaniam atque Britanniam; dicam quod mireris, et in Graeciam misi...*[2]. De tant de manuscrits qu'il rassembla et qui lui apportèrent naturellement beaucoup d'exemplaires des mêmes ouvrages[3], un petit nombre seulement est mentionné expressément dans ses écrits.

Les plus anciens qu'il ait eus dans les mains sont un volume renfermant des ouvrages de rhétorique, qu'il lisait à l'époque

des doc. inéd. ; Ehrle, t. I, p. 142. On trouvera les mss. de Cicéron conservés à la Sorbonne dans le catalogue de Delisle, t. III, p. 61-63 ; il est remarquable que le n° 28 de la p. 61 soit un vol. d'*Epistole Tullii*, provenant de maître Guéroud d'Abbeville.

1. Il me paraît difficile d'admettre que P. soit ici sincère : il passe absolument sous silence son ms. des *Lettres* de Cicéron, qu'il ne se souciait évidemment pas d'envoyer en France. Mais avant de l'accuser de mensonge, je voudrais être sûr qu'il n'en eût pas laissé prendre une copie pour Clément VI, par exemple ; en ce cas, il serait en droit d'affirmer, comme il fait ici, qu'il n'a rien de Cicéron à Arquà qui ne soit aussi dans la bibliothèque pontificale.

2. *Sen.* XVI (XV), 1 (*Op.* 946-948).

3. Cf. p. 98, n. 1, passage qui vise précisément Cicéron.

de ses études de droit[1], et un autre qu'il recueillit un peu plus tard dans la succession de son père, et dont le contenu est entièrement ignoré[2]. L'un ou l'autre avait sans doute les *Tusculanes,* qui lui furent familières dès sa jeunesse[3]. Peu après, il eut de Raimondo Soranzo un manuscrit contenant diverses œuvres dont il sera question plus loin ; nous y connaissons le *De oratore* et le *De legibus*[4] ; ce volume et celui qui venait de Petracco furent perdus, pendant que Pétrarque habitait Vaucluse. Il les remplaça promptement par ses recherches.

Chacun de ses premiers grands voyages lui faisait rencontrer quelque ouvrage de Cicéron qu'il ne connaissait pas encore : *Mihi quidem uix unquam peregrinatio longior suscepta est, ubi non incognitos Ciceronis ne dicam libros, sed inaudita librorum nomina compererim*[5]. A son passage à Liège, dans le voyage de 1333, il trouva, comme on l'a vu, deux discours nouveaux pour lui, qu'il transcrivit sur place[6] ; l'un d'eux était certainement le *Pro Archia,* qu'il fit connaître, en 1351, à ses amis de Florence[7] : *Orationem illam ab extrema olim Germania aduectam, dum loca illa uisendi ardore iuue-*

1. C'est celui que son père jeta un instant dans le feu : *Duos libros pene iam incendio adustos eripuit, et Virgilium dextra tenens, laeua Rhetoricam Ciceronis, utrumque flenti mihi subridens ipse porrexit* (*Op.* 947). Qu'entend P. par *Rhetorica Ciceronis?* il est assez malaisé de le dire; il cite comme *in Rhetoricis* ou *in Rhetorica* des passages du *De inuentione*, du traité *Ad Herennium* et même de l'*Orator* (v. p. 188, 189, 210).

2. *Longum est exequi quos* [*libros*] *et qualiter et unde quaesierim, praeter unum uolumen elegantissimum, cui par aliud inuenire difficile, paternas inter res inuentum, quod in delitiis pater habuerat, quodque non ideo euasit quia illud mihi executores testamentarii saluum uellent, sed quia circa praedam pretiosioris, ut putabant, patrimonii occupati ceu uile neglexerant* (*Op.* 948).

3. *A prima mihi aetate familiarissimus fuit* (*Fam.* XVIII, 14) Il cite beaucoup de passages du IVe livre des *Tusculanes* sur l'amour, dans *Secr.* III (*Op.* 354 et 358) et *Rem.* I, 69 ; je les recommande aux commentateurs du *Canzoniere.*

4. V. p. 216.

5. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 396).

6. V. p. 39.

7. Halm a publié le *Pro Archia* d'après les mss. d'Erfurt et de Bruxelles, qui sont plus utiles que tous ceux d'Italie.

niliter peragrarem, et anno altero in patriam uobis optantibus transmissam, habetis studioseque legitis, quod in litteris inde uenientibus recognosco[1]. Sa grande découverte cicéronienne fut celle du recueil des *Lettres à Atticus,* qu'il lut à Vérone, en 1345, et dont il prit lui-même copie. Le manuscrit qu'il en tira était d'une certaine grosseur d'après une anecdote déjà citée[2]. Ce moment de sa vie est celui de sa plus grande ferveur pour Cicéron ; il voyage avec ses œuvres ou se les fait prêter en chemin : en 1344, retenu à Bologne par la maladie, parmi les livres épars sur son lit figure le *De finibus* :

> *At rari stratis aderant ueteresque libelli,*
> *Inuisi medicina mali, titulumque secutus*
> *Illustrem Ciceronis opus finesque bonorum*
> *Attigeram...*[3]

Ses amis lui viennent en aide pour satisfaire son goût favori. Il reçoit, écrit de la main de Boccace, un manuscrit contenant du Cicéron et du Varron ; il répond par un parallèle des deux écrivains, où il glisse la flatterie dans le remerciement[4]. Ayant appris que le grammairien Croto, de Ber-

1. *Fam.* XIII, 16 (à Nelli). Cette lettre est à coup sûr du 12 août 1352, à cause des détails qu'elle donne sur la captivité de Rienzi (Faucon, dans *Mélanges* de l'École de Rome, t. VII). En 1370, Salutati transmet à un ami le *Pro Archia* écrit de sa main (*Epistolario*, t. I, p. 134).

2. Cf. *Fam.* XXI, 10, et *Var.* 25. Les détails les plus précis sont dans la première, traduite p. 50 et dont voici le texte collationné sur le *Marc. Cl. XIII*, 70, f. 16 : *Est mihi uolumen epistolarum eius ingens, quod ipse olim manu propria, quia exemplar scriptoribus imperuium erat, scripsi, aduersa tunc ualetudine ; sed corporis insommodum et laborem operis magnus amor et delectatio et habendi cupiditas uincebant. Hunc librum, ut mihi semper ad manum esset, in bibliothecae ostio posti innixum stare solitum uidisti. Dum uero* [*ut*] *saepe locum aliud cogitans ingredior, accidit ut togae fimbria inaduertens librum ipsum impingerem. Ille cadens laeuum mihi crus non multo supra talum ictu exiguo perstrinxit. Ego illum iocans : Et quid, inquam, rei est, mi Cicero, cur me feris? Ille nihil, sed eodem postridie redeuntem rursum ferit, rursumque cum iocis erigitur in suam sedem. Quid te moror? laesus iterum atque iterum expergiscor, et quasi indignantem humi esse altius attollo...* Cf. plus loin, p. 211 sqq.

3. *Epist.* II, 10 (*Op.* II, p. 94).

4. *Recepi ecce iterum a te librum ex Varronis ac Ciceronis opusculis eximiis prorsus et raris, quibus nihil animo meo gratius, nihil opta-*

game, est un amateur de Cicéron[1], il lui adresse sa requête ordinaire et loue le texte des *Tusculanes* qu'il obtient de lui : *Tu mihi cum nunc ad unguem correctum et aliis Tullianis monumentis... comitatum direxisti*[2]. Mais, parmi ces fournisseurs bénévoles, il en est un qui mérite une mention spéciale, ce juriste Jacopo ou Lapo da Castiglionchio, que Salutati déclare avoir été fort bon connaisseur de ce qui touche à Cicéron. Passant à Florence, probablement en 1350, à son retour de Rome, Pétrarque lui rend visite et, en présence de Nelli, leur ami commun, emprunte à la bibliothèque de Lapo un manuscrit[3] qu'il garde chez lui plus de quatre années ; la cause de ce retard est qu'il n'a pu trouver de copiste lui inspirant assez de confiance pour le transcrire ; il a même fini, écrit-il en le renvoyant, par le copier de sa main : *Quo cum carere nollem et potiri per scriptorum ignauiam non liceret, deficientibus externis ad domestica uertor auxilia, fatigatosque hos digitos et hunc exesum atque attritum calamum ad opus expedio*[4]. On sait, par une lettre de Vaucluse, écrite pendant que le manuscrit de Lapo s'y trouvait, quel en était le contenu ou du moins quels ouvrages Pétrarque y remarquait le plus : *Delectari mihi itaque uisus est Cicero et cupide mecum esse ; decem ibi nempe tranquillos atque otiosos dies egimus... Quod autem nominatim ad libellum tuum attinet, amice, et Milo defensus et Laterensis offensus* [attaque contre Laterensis dans le *pro Plancio*] *et Sylla excusatus et Pompeius laudatus aderant*[5].

tius, nihil demum poterat aduenisse iucundius. Accessit ad libri gratiam quod manu tua scriptus erat. Quae res sub oculis meis inter illos duos tantos heroas linguae latinae te medium fecit. Nec uero te magnis hominibus inseri pudeat... (*Fam.* XVIII, 4).

1. *Fama loquitur Ciceronem inter omnes nunc Italos familiarem tibi atque hospitem fore, et penes te permultos eosdemque perraros illius ingenii libros esse* (*Fam.* XVIII, 13).

2. *Fam.* XVIII, 14.

3. Lettre à Nelli, de Milan, en renvoyant le ms. pour qu'il le rende à Lapo : *Curabis ut Ciceronianus hic libellus, siue quem ab illo quondam te praesente suscepi, ad eumdem quamprimum perueniat* (*Fam.* XVIII, 11).

4. A Lapo, lettre envoyée avec la précédente : *Cicero tuus quadriennio et amplius mecum fuit...* (*Fam.* XVIII, 12).

5. *Fam.* XII, 8. Quelques morceaux de la lettre ont été traduits plus

Pétrarque a eu de Lapo d'autres discours de Cicéron ; mais il est assez difficile de les reconnaître dans la correspondance[1] ; on sait du moins que les *Philippiques* du Florentin furent entre les mains de notre poète[2], qui fit à son tour hommage à Lapo d'une copie du *Pro Archia*[3]. Voilà les renseignements, assez peu complets, que nous avons par Pétrarque lui-même sur les manuscrits de Cicéron passés par ses mains ; des recherches dans les bibliothèques ont permis d'y ajouter quelque chose.

haut, p. 41. Dans *Fam.* XVIII, 12, P. parle d'un passage qui lui tombe sous les yeux en copiant le ms. et ce qu'il en cite est précisément du *Pro Plancio*, 27 ; ce discours est même explicitement désigné dans *Vit. sol.* préf. (*Op.* 224) : *Cicero noster... in ea qua Plancium defendit oratione.* V. plus loin p. 208. Sur un ms. de la Laurentienne, contenant les lettres de P., on trouve à *Fam.* XII, 8, la note marginale suivante attribuée à Lapo : *Loquitur hic de quodam libello, in quo erant plures orationes Tullii, quas ad eum destinauerat iste Lapus siue Iacobus Florentinus amicus suus, qui re uera uocabatur Lapus de Castiglonchio, postea decretorum doctor* (*S. Croce XXVI sin.* 10, f. 15).

1. La lettre *Var.* 45 (à Lapo), que Fracassetti donne seulement d'après la publication de Mehus (*Epistola... di M. Lapo da Cast.*, Bologne, 1758), m'inspire des doutes pour la correction du texte ; la moindre variante (sur les mots *tres*, *duobus* ou *transcriptas*) en peut changer la portée. Faut-il voir, dans les discours dont parle P., ceux dont il accuse réception dans une lettre de Padoue et parmi lesquels figure également le *Pro Milone* ? *Milonianam Ciceronis cum reliquis accepi ; gratias ago. Non mihi nunc primum tuae mentis indulgentia nota est ; rescribi faciam et remittam* (*Fam.* VII, 16 ; s. d.). Il m'est difficile, je l'avoue, d'attacher au texte actuel de *Var.* 45 toute l'autorité de détail que lui reconnait Hortis (p. 95 sqq.) ; en tout cas, elle n'est pas de 1349, puisque P. fait allusion à son passage à Florence (*quas fateor ipse mecum detulissem*) et que ce n'est qu'en 1350 qu'il a connu Castiglionchio. Je crois même qu'on peut la dater de 1351, puisqu'elle mentionne l'envoi du *Pro Archia* á Florence, fait pendant l'année qui a précédé celle où Rienzi est venu à Avignon (cf. p. 183, n. 1).

2. *Nisi propere Philippicas dimisissem* (*Var.* 45). Je ne cite pas la suite, le mot *transcriptas* pouvant être une mauvaise lecture pour *transcriptos* et se rapporter non à *Philippicas*, mais à *libros* qui précède.

3. *Orationem Tullianam pro Licinio Archia, quam pollicitus sum tibi, praesentem mitto, refertam miris poetarum laudibus. Iuuabit, puto, fide digno teste cognoscere quod studiis quibus delectamur praeco ingens et praeclarissimus orator arcesserit, cuius rei admonuisse te uelim, ut rem licet paruam in pretio habeas* (*Var.* 45).

Le recueil de Cicéron le plus considérable peut-être qu'ait eu Pétrarque est aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Troyes, provenant de l'Oratoire de cette ville[1]. L'ancien inventaire de la collection de François Pithou fournissant la description du volume[2], il était facile de l'identifier avec le n° *552* du catalogue de Troyes[3]. La tradition relative à Pétrarque doit venir des Pithou, et probablement de Pierre, le plus savant des deux frères, qui avait voyagé en Italie et y avait noué des relations littéraires, notamment avec Gianvincenzo Pinelli; parmi les manuscrits qu'il avait rapportés en France, il est naturel de compter celui-ci[4]. Il occupe seulement les feuillets 117-360 du volume, à la suite d'un commentaire de S. Jérôme sur Job[5]. C'est un texte de la première moitié du XIVe siècle, malheureusement rogné fort anciennement[6] et mutilé depuis[7]. Les enroulements rouges ou bleus des initiales secondaires, parfois fort remarquables, indiquent l'origine méridionale du manuscrit. Il est impossible de prouver qu'il ait été exécuté pour Pétrarque, la présence dans la collection d'un volume de décoration identique[8] ne constituant

1. Au f. de garde : *Ex libris Oratorii collegii Trecensis.* Ce couvent possédait, avant la Révolution, la plus grande partie des livres de Pierre et de François Pithou, parmi lesquels beaucoup de mss. précieux.

2. [Grosley] *Vie de Pierre Pithou*, Paris, 1756, t. II, p. 281, Cat. des mss. de la bibl. de F. Pithou. L'auteur ajoute : « Ce Cicéron est de la plus grande beauté et de la plus haute antiquité (*sic*); il a appartenu au fameux Pétrarque. »

3. Le ms. y est décrit à peu près exactement, mais la tradition d'origine s'y montre perdue (*Cat. gén. des mss. des bibl. des départ.*, t. II, 1855, p. 239). La parfaite obligeance du conservateur S. Det a facilité mon étude.

4. On s'étonnera peut-être de voir la provenance de P. connue encore au XVIIIe s., tandis que pour tant de nos mss. elle est oubliée beaucoup plus tôt; mais elle est indiquée expressément dans une note marginale du XVe s., qui n'avait pu échapper à l'attention de Pithou et dont il avait sans doute laissé une mention aujourd'hui disparue.

5. Cette réunion arbitraire remonte à l'époque où l'Oratoire de Troyes fit relier ses mss. sans aucun soin et en groupant seulement d'après le format les ouvrages les plus différents.

6. Dimensions actuelles : 320×250 mill. (A deux colonnes de 45 lignes.)

7. Les miniatures des grandes initiales ont été volées aux ff. 231', 235, 242'.

8. La seconde partie du Josèphe, *Par.* 5054.

même pas, à cet égard, une présomption ; on y peut voir du moins un témoignage nouveau de son goût pour les beaux livres ornés.

F. 120,[1] [*E*]*pythoma de uita..... Ciceronis.* — F. 123, *M. Tullii Ciceronis libri de officiis.* — F. 149, *M. T. C. de Tusculanis questionibus. Incipit prologus libri primi.* — F. 187, *M. T. C. de natura deorum incipit liber primus.* — F. 211', *M. T. C. de diuinationibus incipit liber primus.* — F. 231', *M. T. C. de fato incipit.* — F. 235, [*M. T. C. de ami*]*citia liber* [*incipit*]. — F. 242', [*M. T. C. de*] *senectute* [*incipit prologus*]. — F. 249, *Incipit paradoxa M. T. C. in laude stoicorum.* — F. 252', *Flauii Aurelii Augustini Yponensis episcopi doctoris eximii in laudem libri M. T. C. ad Hortensium uerba sumpta ex libro Confessionum eiusdem Augustini tercio, capitulo quarto.* — F. 253, *M. T. C. de laude ac defensione phylosophie, introducens Lucullum loquentem ad Hortensium, liber primus incipit* [= *Acad. priorum liber II* ou *Lucullus*][2]. — F. 266, *M. T. C. de oratore liber primus incipit.* — F. 306, *M. T. C. incipit liber Rhetorice sub compendio* [= *Partitiones*]. — F. 314, *M. T. C. iuuectiuarum in Catilinam incipit liber primus.* — F. 325, *Oratio M. T. C. pro Marcho Marcello.* — F. 327, *Oratio M. T. C. pro Quinto Ligario.* — F. 329, *Oratio M. T. C. pro rege Deiotaro*[3]. —

1. Il y a des additions du XVe siècle que je ne fais pas entrer dans cette description. Aux f. 118-119, un possesseur et annotateur du ms. y a ajouté le *Somnium Scipionis*. Au f. 354', pour utiliser les pages blanches à la suite du *De legibus*, il a transcrit l'*Epistola I ad Quintum fr.*, et une autre main a écrit un sermon incomplet sur un texte de l'Évangile. Le f. 360 et dernier, transposé par erreur, contient quelques lignes de la première main qui complètent le travail initial sur la vie et les ouvrages de Cicéron.

2. Le titre courant de ce dialogue porte simplement *Ad Hortensium*. On verra plus loin ce que Pétrarque a pensé de l'attribution de ce titre au second livre des *Academica*, confusion assez fréquente au moyen âge (Schenkl, dans *Philologus*, t. XXXI, p. 563 sqq.). Une coupure aux mots *Hortensius autem uehementer* [*Acad. II*, 19] crée au f. 258 une division arbitraire en deux livres.

3. Ce sont les trois *Caesarianae*, souvent réunies dans les mss. et dont P. lui-même disait : *Lege ipsius orationes, quas uel ad ipsum Caesarem uel eo praesente ad Senatum habuit* (*Sen.* XIV, I ; *Op.* 372). Le *Pro Marcello* lui fournit plusieurs extraits, notamment dans *Hist.*

F. 331, *Controuersia Salustii aduersus Ciceronem.* — F. 331′, *Controuersia M. T. C. aduersus Salustium.* — F. 333, *Oratio M. T. C. cum populo gratias egit* [= *Post reditum ad Quirites*]. — F. 336, *Oratio M. T. C. cum Senatui gratias egit* [= *Post reditum in Senatu*][1]. — F. 337, *M. T. C. incipit liber primus de fato*[2]. — F. 341, *M. T. C. de legibus liber primus incipit.*

Le manuscrit ne compte, comme on le voit, qu'un apocryphe, les invectives échangées entre Salluste et Cicéron[3]; mais il contient un autre ouvrage de Cicéron, qui n'est pas porté en titre et qui figure, ainsi qu'il arrive dans une série de manuscrits, comme un quatrième livre du *De Oratore :* c'est l'*Orator,* qui commence seulement au chapitre 27[4] et occupe les feuillets 299-305. La lacune, nettement marquée au manuscrit, faisait que Pétrarque comprenait le *De Oratore* parmi les ouvrages de Cicéron qui nous sont parvenus in-

Caes., éd. Schneider, p. 320 : *Licet uulgatissimum* [*testimonium*] *omnibusque notissimum* (Cf. p. 326, 330). De même, le *Pro Ligario* (*Scritti ined.*, p. 351, 353 et Discours au roi Jean, éd. citée, p. 221); dans ce dernier passage, P. nomme précisément *Cicero in Caesarianis.*

1. Du f. 325 au f. 336, la série oratoire du ms. forme un ensemble distinct, avec une seule miniature. On voit que tout a été copié ensemble, sauf peut-être les deux derniers discours qui sont incomplets et suivis, l'un et l'autre, de larges blancs : *Ad Quirites* s'arrête, f. 334′, aux mots *uerum etiam,* peu avant le dernier chapitre (éd. C. F. W. Müller, ch. 9, 23), et *In Senatu* ne va que jusqu'au mot *recesserunt,* ch. 3, 7. Cf. pour ces deux discours chez Salutati, qui y joignait l'apocryphe *Ad P. R. antequam iret in exilium,* la description précise qu'il donne de son texte dans la lettre citée en partie p. 77, n.

2. Malgré l'expression *liber primus,* le *De fato* n'a naturellement qu'un seul livre ; on remarquera que l'ouvrage figure déjà dans le ms., f. 231′. On croyait que P. ne le connaissait pas (Hortis, p. 129 ; Koerting, p. 490).

3. *Longior Ciceronis quam Sallustii inuectiua* (*Contra med.* I ; *Op.* 1092. Cf. IV ; *Op.* 1116).

4. Sur les mots [*aliquan*]*toque robustius,* avec le titre *Incipit eiusdem liber quartus* suivi d'un blanc de 17 lignes. Ce texte de l'*Orator* est de la famille du ms. d'Avranches et en est probablement dérivé, comme tous les mss. incomplets. Il est une des rares copies où la lacune ait été gardée et où le scribe n'ait pas cherché à tirer parti des syllabes initiales pour reconstruire une phrase. Cf. *Orator,* éd. Heerdegen, p. x sqq.

complets : *Hoc... in tuis maxime Oratoris atque Academicorum et Legum libris patimur, qui ita truncati foedatique euaserunt, ut proprie melius fuerit periisse*[1].

A l'époque où le manuscrit était entre les mains de Pétrarque, il renfermait encore deux ouvrages importants, qui en ont été détachés depuis[2] et qu'il faut ajouter à la liste des œuvres possédées par notre bibliothèque. Le feuillet de garde initial porte une table, écrite au XIVe siècle, du contenu complet du manuscrit ; en voici le commencement et la fin :

In presenti hoc libro Marci Tulii Ciceronis continentur in hoc solo uolumine infrascripti libri per eundem conditi Ciceronem, ut infra.
Primo liber de officiis. . . . . .
Vigesimo primo liber de legibus eiusdem Tulii.
Vigesimo secundo liber Rhetorice noue eiusdem Tulii.
Vigesimo tercio liber Rhetorice ueteris eiusdem Tulii.

L'avant-dernier numéro correspond au traité *Ad Herennium*[3] et le dernier au *De inuentione,* que les titres des manuscrits donnent souvent comme *Rhetorica noua* et *Rhetorica uetus*[4]. La table est contemporaine d'un ex-libris qu'on déchiffre, non sans peine, ainsi : *Iste liber est Petri de Maluecciis de Mantua filii domini Gratiadei* [?] *de Mantua.* Ce Malvezzi, qui doit appartenir à une famille connue dans les lettres au XVe siècle[5], vivait, d'après le caractère de son écriture, fort peu après Pétrarque.

1. *Fam.* XXIV, 4 (l'exagération s'explique par le ton général de la lettre). Cf. p. 220.

2. Peut-être à une époque fort récente, et lors des « travaux » de Libri à la bibliothèque de Troyes.

3. P. ne mettait pas en doute l'attribution à Cicéron (v. p. 194, n. 3).

4. C'est sous cette dénomination qu'ils furent imprimés au XVe siècle.

5. Au XVe siècle, on la trouve à Bologne ; à la fin du XIVe siècle, elle a produit le chroniqueur Giacomo Malvezzi, citoyen de Brescia, qui écrivait en 1412 (Muratori, XIV, 773 sqq.). La notice de Muratori sur cet écrivain établit que sa famille était vraisemblablement de Modène, où elle est mentionnée dans plusieurs documents du XIIe siècle. Mais il s'agit ici d'une ancienne famille Malvezzi de Mantoue, sur laquelle, à défaut de renseignements imprimés, j'ai eu de Stefano Davari, de l'*Archivio Gonzaga*, un précieux détail. En 1259, un *Gratiadeus de Maluicio* est envoyé à Ferrare comme ambassadeur de la commune de Mantoue (*Arch. Gonz.* B. XXXIII, I, p. 160, et C. D'Arco, *Famiglie Mant.* ms.). Ce personnage serait l'ancêtre de notre Pietro; on lit

Indépendamment des renseignements que nous y cherchons, le manuscrit de Troyes en apporte d'autres pour l'histoire des études latines. Le propriétaire lettré, qui l'a fait exécuter, avait pour Cicéron un goût particulier ; il a inséré dans le corps du volume deux extraits d'auteurs chrétiens se rattachant au texte, le passage de S. Augustin sur l'*Hortensius*, transcrit avant le dialogue auquel ce titre est ici donné, et un court éclaircissement sur les songes mis à la suite du *De diuinatione*[1] ; il a placé enfin, en tête du volume, une compilation étendue contenant une étude complète sur la vie et les œuvres de Cicéron. Ce travail a été composé expressément pour le recueil qu'il précède, comme le prouve l'analyse détaillée des ouvrages renfermés dans le volume et la longue introduction au *De officiis* ; il constitue un témoignage, instructif par sa date, sur l'état de l'érudition classique pendant la première moitié du XIVe siècle. On va en lire divers passages et notamment ceux où Pétrarque a mis en marge des observations ou des rectifications. J'avais pensé un instant à lui en attribuer la composition, plutôt que de prêter à un de ses contemporains des connaissances et des goûts assez semblables aux siens[2] ; le ton des annotations autographes écarte cette supposition ; il faudrait y voir, tout au moins, une œuvre de la jeunesse de Pétrarque, dont il aurait reconnu plus tard lui-même une partie des erreurs et qu'il aurait désavouée dans son propre exemplaire en la traitant comme le travail d'un étranger. Le lecteur sera juge de ce petit problème, dont les données sont sous ses yeux :

[F. 120] [*E*]*pythoma de uita, gestis, scientie prestantia et libris ac fine uiri clarissimi et illustris Marchi Tullii Ciceronis*[3]. Marcus Tullius Cicero Arpinas, equestris ordinis et matre Eluia, ex regione Volscorum ortus est, ut tradit Eusebius in cronicis. In commentis[4] habetur quod

assez bien dans l'ex-libris le génitif *Gratiadi* ou *Gratiadei*, ce prénom semblant être d'usage dans la famille.

1. Ce fragment, que je n'ai pu identifier, appartient à la langue du moyen âge. On sait que P. s'est beaucoup occupé des songes dans *Rer. mem.* IV.

2. On serait pourtant autorisé à les prêter à certains d'entre eux, par exemple à Castiglionchio.

3. Les titres en italique sont en rubrique dans le manuscrit.

4. S'agit-il d'un scholiaste d'Eusèbe ? En tous cas, l'annotateur du

pater ex equestri ordine ac regione prefata faber ferrarius fuit; unde Salustius dicit eum fuisse hominem nouum, hoc est infimi generis, et quanquam in scolis pauperrimus sua tamen sapientia patris inopiam superauit, adeoque bone indolis extitit, ut quod nulli plebeio erat licitum ipse sibi acquisiuerit proprium, scilicet quod inter filios nobilium liberales didicit artes. . . . . .

Annum agens uigesimum sextum orauit. Eius doctor extitit Plotius rhetor. Uxorem habuit Terentiam quam repudiauit. Illa interim coniunx egregia, que de Tullianicis hauserat fontibus, nupsit Salustio Crispo uiro doctissimo et illustri, hystoriarum magno scriptori et facundissimo. Erat autem Tullio inimicus; unde scripserunt adinuicem inuectiuas inmoderatissimas et exprobabiles. Nupsit et tercio eadem Terrentia Messale Coruino et sic quasi per quosdam eloquentie gradus deuoluta est. Cum rogaretur Tullius ab Yrcio amico suo ut post repudium Terentie sororem eius duceret, omnino facere supersedit, dicens non posse se et uxori et phylosophie pariter operam dare[1]. . . . . .

Constat eum in Gallia, iuxta Iulium Celsum[2] et Orosium, sub Cesare militasse. Lucanus innuit eum fauisse Pompeio et in bello Emathio perorasse[3]. Consul declaratus est, anno ab Urbe condita sexcentesimo octoagesimo nono, tunc ferme quinquagenarius . . . . . .

Aperte falsum. Ille Cicero alter fuit, huius frater.

Quadragenarius potius.

[f. 120'] *De libris eiusdem Tullii.* Licet autem Tullius in re publica administranda et defendenda tantum infundauerit tociensque pro amicis declamauerit, tantumque pro suorum emulorum elidenda inuidia pugnauerit, ut uires ei uix credibile sit suppeditasse humanas, sapientie tamen desiderio adeo feruens fuit ad studium et scribendum, ut mirum sit quomodo potuerit tantam utriusque operam exhibere. Latinis et grecis litteris instructus in suis operibus clarus enituit; nam extant a se conditorum librorum uolumina quamplura, perutilissimorum quidem et sententiarum elegantium [*sic*][4].

Scripsit enim uolumen quod intitulatur de Officiis tres continens libros, ad filium sibi [f. 121] equiuocum Athenis studentem sub doctore philosopho Cratippo . . . . . .

Ponit primum qui fuit ex ultimis.

XVe s. a bien vu l'erreur en insérant ici : *Et male; fuit Demostenes filius fabri.*

1. Tout le passage sur Terentia, moins la mention des *Invectives*, est emprunté à S. Jérôme, *Contra Iovin.* I, 48.

2. C'est-à-dire César, *Bell. Gall.* V et VI. Dans sa vie de César, qui précisément a été longtemps imprimée sous le nom de Julius Celsus, Pétrarque n'a pas manqué de distinguer Q. Cicero de son frère.

3. Pour l'opinion de P. sur ce fait, v. p. 161, n. 5.

4. Suit une liste analytique des ouvrages de Cicéron, dont une partie est directement connue de l'auteur, et parmi lesquels, vers la fin, apparaissent des apocryphes. En dehors des extraits, instructifs à des

Scripsit et de Fato duobus libris[1] ut abunde satisfieret illi toti questioni. Scripsit aliud uolumen duobus contextum libris, qui intitulantur Dyalogorum ad Hortensium amicum suum, in quo quam maxime potuit cohortatus est ad philosophie studium auditorem, et quod genus philosophandi minime arrogans, sed quod et constans et ellegans arbitratus sit, isdem libris ostendit. In hoc libro se studuisse asserit Augustinus. . . . . .

Ille liber utinam esset hic!

Scripsit aliud elegantissimum de Re publica libris sex, cum gubernacula rei publice teneret, magnus locus philosophieque proprius a Platone, Aristotile, Theophrasto totaque peripateticorum scola tractatus uberrime. Hi libri nusquam haberi dicuntur, quanquam ex eis sextus esse dicatur qui inscribitur de somnio Scipionis, super quo commentatus est uir clarissimus Macrobius philosophus. Feruntur a nonnullis esse Athenis, intus portam Aureliam, sub lapidea columna sic inscripta: Hic latet, hic intus Ciceronis in archa miranda, Tollite neque latet, dum latet ipse latet[2]. . . . . .

Mali uersus, nec sententia melior, ut puto[3].

Scripsit uolumen quod de Oratore intitulatur libris quatuor [*sic*] per dialogi modum, ad Quintum amicum suum quem fratrem appellabat. .

Et frater erat, o indocte!

Scripsit ad Herennium uolumen quod Rhetoricorum intitulatur diciturque ars uetus, et nouam libris quatuor[4], in quibus dat eloquentie documenta et colores ac modos ponit ornate loquendi . . . . . .

Falsum.

Hec utique ad Herennium est.

Scripsit inuectiuarum aduersus Catillinam et complices libros sex uolumine uno, non minus mordaces quam sententiosos . . . . . .

4or.

titres divers, que je crois devoir publier, on trouve mentionnés encore les ouvrages suivants, qui figurent dans le manuscrit: *Tusculanae*, *De natura deorum*, *De senectute*, *De amicitia*, *Paradoxa*, *De legibus*, *Partitiones* (= *Rhetorice epithoma in modum dyalogi*). Il n'y a aucune allusion aux recueils des *Lettres* et le texte montre que l'auteur les ignorait entièrement.

1. Le *De fato* n'ayant qu'un seul livre, l'auteur y réunit peut-être dans sa pensée le *De diuinatione*, qui manque à son exposé et qui est pourtant dans le ms., à moins qu'il ne prenne chacun des deux textes du *De fato* contenu dans le volume pour un ouvrage distinct.

2. Cette bizarre tradition médiévale sur la *République* de Cicéron ne m'est pas connue.

3. C'est ici que l'annotateur du xve siècle montre qu'il connaissait l'écriture de Pétrarque et la provenance du ms.; il ajoute: *Optime dicis, Petrarcha.*

4. D'après ce qui a été remarqué plus haut, p. 189, les rectifications de Pétrarque sont exactes.

Scripsit uolumen quod intitulatur Philippicarum libris quatuordecim, quia contra Philippum scripsit, uel ut alii [*sic*] est uerisimilius contra Cesarem Otauianum et Anthonium in campo Philippico[1]; unde indignati alterius permissu, alterius iussu interiit Ciceronem [*sic*]. Scripsit de fine boni et mali uolumen. Scripsit orationum xij librum. . . . . 13. *Plurium longe.*

Scripsit de creatione [f. 121'] mundi librum unum. Scripsit de particione orationis librum unum. Scripsit de achademicis librum unum, uel secundum alios quatuor. Scripsit de suppliciis. Scripsit de diuisione formarum. Scripsit de orthographia. Scripsit de signis. Scripsit libros duos qui intitulantur de gloria, quos allegat Agellius. Sunt autem uolumina xxv, libri lxvj, in quibus doctor Ieronimus adeo auide studuit, ut in hoc contra ipsum inuectiue scribens Rufinus Aquilegensis dicat inter cetera : Relegamus, queso, que scribit, si una pagina est que non eum Ciceronianum pronuntiet et ubi non dicat Sed Tullius noster.

Hec de studiis et scientie prestantia librisque Tullii Ciceronis. Sequitur de fine ipsius . . . . . .

Cum autem, ut idem tradit Valerius, in uilla quadam Campitinitatis [*sic*] deuersaret Tullius, animo in somnum profuso. . . . . *Ab ipso sumptum Cicerone libro de diuinatione j°*[2].

[f. 122] Extant epitaphia eiusdem Tullii edita a sapientibus infrascriptis. *Basilius... Asmenius... Vomanius... Heuforbius... Iullianus... Ilaxius... Paladius...*[3].

De laudibus eius et institutis ab eo. Ad huius autem Tullii Ciceronis laudes eximias explicandas Plinius Veronensis uir clarissimus aurea lingua taliat profert : Sed quo te, Marce Tulli, . . . *Plinius Secundus, naturalis historie l.7° c° 31° ad finem.*

Hic instruit [*sic*] ut feminarum tunice ad talos usque dependerent, propter uarices operiendas ; prius enim suas ut uiri tunicas succingebant. Hic poetarum mira benignitate fouit ingenia[4]. *Friuolum.*

1. Pétrarque s'est borné à rectifier le nombre des *Philippiques* qu'il croyait être 13 (cf. p. 210) ; l'humaniste qui lui a succédé se montre un peu plus informé : *Falsissimum scribis, bone uir ; Philippice dicte ad similitudinem xiij orationum Demosthenis contra Philippum patrem Alexandri quibus pariter inuadit M. Antonium.*

2. Dans la suite du récit, Pétrarque a mis en marge deux autres sources : *Augustinus de ciuitate Dei, l.* 3° *in fine ; Valerius* [*Maximus*], *l.* 5°, *c°* 3°.

3. C'est une partie des *Hexasticha de Cicerone* qu'on trouve dans Riese, *Anthol. lat.*, n°s 603-614 (cinq pièces manquent).

4. L'expression est de Pline le jeune, *Epist.* III, 15 ; l'auteur de la

Idem etiam instituit carcerem, quod dicitur *Falsum apertissime*. Tullianum, de quo Salustius . . . . . .

Hec de uita et gestis, fine ac laudibus uiri clarissimi M. T. C. Sequitur accessus ad litteram super eiusdem libris qui de Officiis intitulantur. Sed primo premittitur *Introductio super libros de officiis*. Socrates primus omnium graie gentis phylosophiam e celo in terras deuocauit[1].

...Per ethicam phylosophie supponitur liber iste. Imitatur stoycos et precipue Panetium qui libros de officiis ante conscripserat, licet eum in quibusdam notet et ab eo sumtas sententias suo arbitratu disponat, suo etiam eloquendi genere exornet. Proemium premittit, in quo auditoris beniuolentiam captat, atentum facit, docilem reddit : beniuolentiam, ubi magnum adiumentum hominibus latinis se attulisse affirmat; docilem, ubi de officiis se tractaturum insinuat; atentum, ubi dignitatem huius tractatus asserit.

A quelle époque le manuscrit s'est-il trouvé entre les mains de Pétrarque? A coup sûr, il l'avait déjà vers le milieu de sa vie; l'écriture de la plus grande partie des notes peut être, en effet, datée des années qui suivent 1344[2]; c'est par conséquent le texte dont il se servait à Vaucluse. Il semble même bien probable que c'est le manuscrit qu'il avait sous les yeux lorsqu'il énumérait à Lapo da Castiglionchio les hommes illustres qui, avec Cicéron, lui tenaient compagnie dans sa retraite des bords de la Sorgue; ce brillant passage n'est guère autre chose qu'une analyse très complète de notre volume[3]. La lettre, qui semble ainsi le décrire, est du

biographie connaissait-il cet ouvrage, qu'ignorait Pétrarque, ou bien en avait-il vu cette citation ailleurs ?

1. Ces derniers mots sont empruntés à *Tusc*, V. 4. L'analyse qui suit comprend deux colonnes : j'en donne seulement ce qui la termine.

2. J'établis cette date à l'aide des notes intimes datées du *Par.* 2923 (v. planche I). On remarquera l'identité du signe ς qui précède les dates de jour avec celui qui précède les sommaires ou notes du ms. de Troyes; ce signe n'a été employé par P. que pendant une certaine partie de sa vie; on ne le retrouve pas dans les mss. acquis plus tard.

3. *Fam.* XII, 8 (avec deux ouvrages en plus): *Ex nostris aderant* Brutus, Atticus, Herennius, *Ciceronianis muneribus insignes. Aderat uir omnium doctissimus Marcus Varro, cum quo Cicero ipse uagus* academicum *rus subibat* [*Acad. post.*]. *Aderant Cotta et Velleius et Lucilius Balbus, cum quibus* Deorum naturam *acri studio uestigabat. Aderant Nigidius et Cratippus, cum quibus secreta naturae, mundi principium atque essentiam rimabatur* [*Tim.*]. *Aderat Quintus Cicero frater, cum quo* diuinationem legesque *tractabat. Aderat Marcus Cicero filius, nondum uilis, cui dictabat* officia, *quid honestum, quid utile, quaenam inter haec ipsa contentio. Aderant eloquentissimi uiri Sulpi-*

1er avril 1352 ; je ne crois pas que Pétrarque s'en soit couramment servi plus tard et il paraît être un de ceux qu'il laissa à Vaucluse à son dernier départ pour l'Italie[1]. Sans doute, il y a des mentions d'une écriture postérieure à la première lecture, celles par exemple qui figurent aux marges de la biographie et la rectification sur l'*Hortensius*[2] ; cependant, on ne trouve aucune note, aucun signe même, comme il y en a tant dans le Virgile, pouvant être rapporté aux temps extrêmes de sa carrière et au séjour à Arquà. Il est certain qu'il a cessé un jour d'y étudier. Parmi les nombreux manuscrits de Cicéron qui lui sont venus, il a pu aisément en trouver de plus corrects que celui-ci, qui ne l'est guère, ou de plus commodes pour l'usage ordinaire. Ces exemplaires donneraient sans doute les dernières notes de Pétrarque ; contentons-nous d'étudier celles qui datent de Vaucluse.

Elles suffisent à attester sous une forme nouvelle combien Pétrarque a étudié Cicéron et à nous apprendre comment. Les sommaires et annotations abondent presque partout jusqu'à la fin de l'*Orator*. Mais les *Partitiones* n'ont plus aucune note, ni même aucun signe marginal, et la série d'œuvres oratoires qui les suit semble avoir été à peine parcourue[3]. On en doit conclure que ces ouvrages étaient lus dans d'autres exemplaires, ainsi que le *De amicitia* et le *De senectute,* qu'on trouve fort dédaignés aussi dans la première partie du manuscrit et que Pétrarque affectionnait cependant d'une façon par-

cius, Crassus, Antonius, cum quibus oratoriae *institutionis scrutabatur arcanum. Aderat Cato censorius ille senex, cuius* senectutem *testimonio commendabat. Aderat Lucius Torquatus, Marcus Cato Uticensis et Marcus Piso, cum quibus* bonorum fines *operosa disputatione firmabat. Aderat orator Hortensius, aderat Epicurus ; aduersus alterum Ciceroniana* philosophiae laus, *aduersus alterum infamatio uoluptatis. Aderant Laelius et Scipio, cum quibus et uerae* amicitiae *et optimae* Reipublicae *formam dabat. Ac ne in infinitum rapiar, externi reges aderant Romanis ciuibus intermixti, quos in capitalibus causis Cicero idem diuina prorsus oratione defenderat...*

1. V. p. 48.

2. Cette observation viendrait à l'appui de l'opinion qui attribuerait à P. la compilation préliminaire.

3. Il n'y a qu'une note dans les *Catilinaires* et un sommaire dans dans le discours *Ad Quirites*.

ticulière[1]. Avec le second texte du *De fato* commence une suite nouvelle de cahiers; la main du possesseur ne se montre qu'une fois dans ce traité; elle est plus fréquente dans le *De legibus,* où les marges retrouvent en abondance les signes de lecture usuels, sans qu'il y ait cependant aucune note un peu longue ni méritant d'être citée[2].

Ce serait un travail interminable et fastidieux que de relever les sommaires et les notes, à plus forte raison les signes par lesquels Pétrarque a mis en vedette les renseignements que lui fournissait Cicéron[3]. Il est cependant instructif, pour qui connaît déjà Pétrarque, de parcourir cet ensemble d'indications d'un caractère tout personnel et de trouver, dans les passages ainsi désignés, l'origine d'une idée, d'un développement de notre écrivain. On n'est pas surpris, par exemple, de rencontrer des mains indicatrices en face de passages comme ceux-ci: *Honos alit artes omnesque incenduntur ad studia gloria* (*Tusc.* I, 2, f. 149′); *Tota philosophorum uita... commentatio mortis est* (I, 31, f. 154)[4]; etc. Souvent l'admiration ou l'intérêt du lecteur s'exprime par une exclamation: *Elegantissime, proprie, proprie et uere, facetum, festiue, magnifice, argumentum optimum*[5]. Au beau passage *Nat. d.* II,

1. Mentions et extraits nombreux: *Quam sententiam* [l'immortalité de l'âme]... *et in Tusculano suo, et in sexto Reipublicae diuino genere orationis asseruit, necnon et in dialogo Laelii qui de amicitia uera est, et in libro qui Cato maior inscribitur, defensionem continens senectutis, aliisque praetera tam multis in locis attigit* (*Fam.* IV, 3); *In eo libro qui uocatur Laelius aut de uera amicitia* (*Fam.* XII, 16). V. sur le *Laelius* un passage de la seconde rédaction de la *Vie de Scipion*, publié dans *Le De Vir. ill. de P.*, p. 141.

2. Sur le *De legibus*, cf. *De ignor.*, *Op.* 1049; *De otio relig.* II, *Op.* 315; *Sen.* XIV, 1; *Fam.* II, 2, etc.

3. Quelques exemples: F. 198′, *Nat. d.* II, 54: *De situ cordis nostri curiose admodum.* F. 206′, III, 9: *Nil melius Roma in terris. Nota.* F. 209, III, 24: *Interpretatio nominum quorumdam deorum et quid ex hoc infertur. Nota dignum.* Aux f. 223′ et 262′ parait la forme *Nota f.*, que la nature des textes n'a pu servir à expliquer (peut-être *Nota, Francisce*).

4. Le mot fameux de Cicéron est analysé dans *Secr.* III (*Op.* 368). Il est cité sans provenance dans *Fam.* III, 12, où il est singulier qu'on ait pu le croire de P. (Bartoli, *F. Petrarca*, p. 59).

5. Autres exemples; *Acriter in Epycurum*, ff. 202, 204: *Iocose sed tamen urgenter*, f. 227′. F. 228′, *Diuin.* II, 58 [*Nescio quo modo nihil*

59, f. 199′ [*Domina rerum... eloquendi uis...*], Pétrarque s'écrie: *Eloquenter de eloquentia;* quand Cicéron nomme Scipion *Sol alter* (*Nat. d.* II, 5, f. 96′), l'auteur de l'*Africa* ne manque point de s'emparer du mot: *Magnifice de Africano*[1]. L'impératif *caue,* qui est assez fréquent, implique d'ordinaire une certaine inquiétude sur la doctrine[2].

Pétrarque cherche à mettre de la clarté dans le texte. Il indique en marge les divers interlocuteurs, la suite de leur argumentation, le caractère même de certaines phrases dont le sens pourrait, sans commentaire, être obscur; par exemple, la série d'arguments ironiques de *Diuin.,* II, 27-29, f. 224′: *Eleganter irridet; Irridet supra et infra;* etc. Voici comment il met en relief les divers points du développement prêté à Velleius, *Nat. d.* I, 16-20, f. 189′-190: *Hactenus contra philosophos; hinc contra poetas et magos. — Effert* [*Velleius*] *Epycurum uituperatis omnibus. — Incipit delirare Epycurus. — Falleris, Epycure, si hec excutere niteris pio lectori. — Hactenus arroganter, hic modestius concludit Velleius.* Pétrarque s'en prend assez vivement, comme on le voit, à la doctrine d'Épicure et à son porte-parole[3]. Ses analyses n'ont pas toujours un caractère aussi personnel. Au livre II du même traité, on les trouve sous cette forme; *Hactenus de*

tam absurde dici potest quod non dicatur ab aliquo philosophorum...]: *Mordaciter ualde contra philosophos, et argute contra sompnia.* On peut trouver le mot *magnifice* d'un enthousiasme excessif, appliqué à la dernière phrase du chapitre 40 du même livre, f. 226.

1. *Diuin.* II, 45 [*Num quis igitur talis fuit?*]: *Magnifice de Africano;* II, 46 [*At certe similis nemo Homeri*]: *Magnifice de Homero* (f. 227).

2. Les nuances de langage semblent intéresser vivement le lecteur; il ne manque pas de signaler celles que note Cicéron lui-même; v. par exemple la distinction de sens établie dans *Nat. d.* III, 10, f. 206′: *Versutus, callidus, quid.*

3. Les exemples seraient nombreux et montreraient combien Pétrarque abonde dans le sens de Cicéron: F. 188, I, 8 [*Quibus enim oculis...*]: *Contra Platonem Velleius nimis ardenter.* F. 192, I, 31 [*ne in offensione Atheniensium caderet*]: *Ne puniretur, forte monitus Pythagore supplicio, de quo supra.* Le représentant du stoïcisme est aussi blâmé d'une contradiction par Pétrarque, mais elle n'est qu'apparente et provient d'une des transpositions de chapitres dont le lecteur ne s'est point aperçu (II, 31, f. 204): *Paulo ante dicebas, Balbe, ipsum mundum esse deum, nunc a diis administrari affirmas.*

ornatu, deinceps de stabilitate mundi. — Hactenus mundum diuinitus creatum, diuinitus regi; hinc iam cuius causa questio. — Hactenus deos esse; nunc que ipsorum sit natura, etc. Ce ne sont plus que de simples points de repère pour s'orienter dans la lecture.

Cherchons au manuscrit quelques-uns des nombreux passages où la philosophie de Cicéron se rencontre avec la doctrine chrétienne et voyons comment les accueille Pétrarque, toujours empressé, comme on le sait, à les enchâsser dans ses livres[1]. Le *De diuinatione,* où il s'est plu tant de fois à louer la guerre faite aux superstitions païennes[2], fournit à notre curiosité moins d'exemples que le *De natura deorum*. Dès le début du premier livre, au chapitre 2, dirigé contre les négateurs de la providence des dieux, on trouve un grand souligné marginal et la note : *Pie et grauiter, si de uno Deo* (f. 187). De même, au début de I, 9 : *Bona questio etiam apud nos* (f. 188). Rencontrant dans I, 42, une opinion dangereuse pour toutes les religions et combattue aussi par S. Augustin[3] [*qui dixerunt totam de diis immortalibus opinionem fictam esse ab hominibus sapientibus rei publicae causa...*], Pétrarque s'indigne avec son maître païen : *Opinio uenefica!* (f. 194); en revanche, lorsque Lucilius dit que l'existence de

1. L'examen des notes de cette nature peut constituer le commentaire le plus précis à divers développements du *De ignorantia* [cf. Hortis, *Arch. Triest.*, p. 142 ; Voigt, t. I, p. 95] et à un autre moins cité que voici : *Saepe ille quidem deos nominat saeculi sui morem sequens, quin et uolumine integro deorum naturam tractat, ubi, si acrius attendatur, deorum turbam et inania nomina non tam celebrat quam irridet ac delegit. Et certe ubi ex proposito loquitur, unum Deum eumque principem mundique rectorem uocat. Et licet, ut saepe dixi et scripsi, forte paratum ueritati periculum timeret, alicubi tamen ingenue fassus est non conuenire philosopho dicere deos esse... Christus uerbum est et uirtus et sapientia Dei Patris : Cicero multa de uerborum arte, deque uirtutibus et humana sapientia locutus est, uera utique et idcirco ueritatis Deo absque ulla dubitatione gratissima. Cum enim Deus ueritas uiua sit ; cum, ut ait pater Augustinus, omne uerum a ueritate uerum sit, haud dubie quicquid ab ullo uerum dicitur a Deo est.* Lire la suite du morceau dans *Fam.* XXI, 10.

2. V. notamment *Rer. mem.* III, 3, IV, 2 (*Op.* 442, 466) et en général tout le livre IV. Cf. *Fam.* III, 8 : *Cicero... in eo libro quo exiguo in spatio diuinationem aedificat euertitque.*

3. *C. Dei*, IV, 32.

la divinité s'impose à qui regarde le ciel, II, 2 : *Bona persuasio* (f. 194').

La préoccupation des idées chrétiennes n'abandonne jamais le lecteur; on les devine à la marge de II, 46 : *Nota de fine mundi per ignem, sed peruerse* (f. 197'); on les aperçoit mieux encore, lorsqu'il se sépare sur un point capital de cette morale de Cicéron, qui est toujours pour lui si séduisante : dans III, 36, l'auteur déclare que, si tous les biens viennent des dieux, la vertu du moins n'en vient pas et appartient en propre à l'homme, qui en tire orgueil à bon droit; Pétrarque, qui professe la doctrine de la grâce, écrit aussitôt : *Caue, male dicis* (f. 210'). Ces réserves ne sont pas nombreuses, même dans la partie mythologique du traité; plus tard, enhardi par l'âge, Pétrarque, qui ose si rarement dans ses œuvres blâmer l'enseignement de Cicéron, fera à l'auteur du *De natura deorum* de vifs reproches d'avoir trop souvent mêlé l'enseignement de l'erreur à celui de la vérité et d'avoir, dans ses dialogues fictifs, refusé de prendre assez clairement parti contre la première[1]. Il attribuera ces hésitations de Cicéron à condamner le paganisme, comme celles qu'il prête aussi à Virgile, aux supplices que ces grands hommes pouvaient redouter[2]. Mais il préférera toujours, comme dans notre manuscrit, relever les points de concordance des doctrines et dire de Cicéron : *Interdum non paganum philosophum, sed apostolum loqui putes... Vides ut ubique unum Deum gubernatorem ac factorem rerum omnium non philosophica tantum, sed quasi theologica circumlocutione describit*[3].

1. *Saepe enim, imo passim, eodem quasi dormitans uestigio nutante relaberis et quos modo deos irriseras ueneraris... ; idque licet non tu tibi, sed Balbo tribuas apud te loquenti, quod ipsum Academicae fuerit cautelae, in fine tamen libri illius Balbi disputionem non ausus, ne in Acaddemiae legem pecces, ueriorem dicere, uerisimiliorem dixisti ut quicquid ille disputauerat approbando tuum fecisse uidearis. Vere autem tuum sit quod, Platonicum secutus morem, alteri tribuere tuasque sententias proferre ficto alterius ore malueris* (*De ignor.*, *Op.* 1047). Hortis, *Arch. Triest.*, p. 101, a vu à tort dans ce passage une allusion aux *Academica*.

2. Pour Cicéron, *Op.* 1044 (... *forte supplicium timens*), *Fam.* XXI, 10, etc. Pour Virgile, *Vit. sol.* I, 4, 10 (*Op.* 240 : ... *ut qui paratum forte supplicium uerebatur*).

3. *De ignor.*, *Op.* 1044, 1045.

On voit comme notre humaniste s'est placé exactement et d'emblée au point de vue des Pères platoniciens.

Les notes ne contiennent point de souvenirs personnels, et il n'y en a que deux qui se rapportent à des choses modernes. Au f. 288, *De orat.* II, 79, lorsque Cicéron exige que le début du discours soit d'accord avec l'ensemble : *Nota, contra omnes predicatores temporum nostrorum.* Au f. 297, III, 50 [*Quod si Antipater... solitus est uersus hexametros aliosque uariis modis atque numeris fundere ex tempore...*] *Nota, quod quidam moderni, sed tam ridicule ut ne nomine digni sunt.*

Pétrarque tient sans cesse présentes à son esprit les diverses parties de l'œuvre de Cicéron pour éclairer l'auteur par lui-même. Les marges portent les renvois suivants : dans le premier chapitre du *De officiis,* f. 123, il se réfère au *De oratore*[1]; le livre I du même ouvrage est cité au début des *Academica,* f. 253 ; le livre III au chapitre 28 du livre I du *De officiis,* f. 153′; le livre IV, c'est-à-dire l'*Orator,* à la fin des *Academica,* f. 264′ ; *Tusc.* II est allégué dans *De orat.* II, f. 281 ; *De off.* II, dans *Tusc.* V, f. 181′; *Nat. d.* III, dans *Diuin.* I, f. 215 ; un récit du *De diuinatione,* dans les *Catilinaires,* f. 321[2]. Dans *Nat. d.,* II, 65, f. 205 [*quia nihil tam irridet Epicurus quam praedictionem rerum futurarum*], Pétrarque observe : *Hinc iam uibrat liber de Diuinatione ;* et III, 6, f. 206 [*quod autem semper ex omni aeternitate uerum fuerit, id esse fatum dicatis*][3] : *Iam hinc uibrat liber de Fato*[4].

Les références à d'autres auteurs, étant peu nombreuses, peuvent être toutes citées : F. 193′, *Nat. d.* I, 40 [*Locupletior igitur hominum natura ad beate uiuendum est quam deorum*]; *Hinc Seneca.* F. 210, III, 32, citation des vers de Télamon : *De hoc integer Senece liber extat;* ce ne peut être qu'une allusion au *De prouidentia.* F. 220, *Diuin.* I, 54 : *De So-*

1. Le ms. porte *Demetrius Valerius* pour *Phalereus ;* P. corrige : *Phalareus. Et de hoc in de Oratore.*

2. *Cat.* III, 8 [*complures in Capitolio turres...*] : *Hec ystoria ab eodem metrice descripta habetur in de Diuinatione.*

3. *Dicatis* est la leçon du ms.

4. Cf. f. 206′, où est une mention précise des deux ouvrages par Cicéron lui-même (III, 8), P. : *Clarius hinc iam et diuinatio et fatum emicant.*

cratis deo de quo Apuleii liber est. F. 225', II, 33, à propos du supplice des consuls qui avaient navigué contre les auspices, sur l'obéissance qu'on doit aux lois religieuses de son pays : *Nota pro eo quod est in Ciuitate Dei de Varrone et Seneca*[1]. F. 274, *De orat.* I, 42, [*est enim definitio...*] : *Nota diffinitio quid. De hoc Cassiodorus in libro secularium litterarum c. de dialetica : Diffinitio, inquit,* etc[2]. F. 281, *De orat.* II, 37 : *Nota de Numa et Pithagora, de quibus apud Liuium, si memini.* Ibid. : *Nota de tribus philosophis Grecis Romam missis, de quibus 7° Naturalis ystorie et in Saturnalibus.* F. 293, III, 33 : *Triplex Catonis laus. Require apud Plinium.* F. 294, III, 37 [*in propriis igitur est illa laus oratoris...*] : *Iuxta Cesaream regulam que est in Saturnalibus.* F. 304, *Orator,* 52 : *Nota de Isocrate ut est in Saturnalibus*[3].

Une des notes de notre manuscrit peut être datée approximativement, parce qu'elle se rapporte au prétendu texte de l'*Hortensius* pompeusement inséré dans le recueil et au sujet duquel Pétrarque raconte ainsi les incertitudes qu'il a traversées :

Quaesiui et librum de Laude philosophiae quod et ipse libri titulus excitabat, et in libris Augustini quos iam legere coeperam, librum illum ad uitae mutationem et ad studium ueri multum sibi profuisse compereram[4] ; sic undique dignus uidebatur qui diligentissime quaere-

1. Renvoi analogue, f. 230, sur II, 54, se rapportant aussi à *C. Dei*, VI, 20.

2. Nous avons vu l'ouvrage, p. 169, dans nos mss.

3. Aux deux vers traduits d'Aratus, *Nat. d.*, II, 41, f. 196 (*Cetera labuntur...*), que rien ne distingue du reste du texte, comme il arrive dans les manuscrits, le lecteur a fixé l'attention en marge : *Versus Tullii.* Il n'a rien remarqué aux autres citations en vers du même morceau, sauf pour les vers : *Has inter ueluti rapido cum gurgite flumen*, II, 42, où il a écrit : *Hinc Virgilius*, se rappelant *Georg.* I, 245. Dans *De orat.* II, 80, f. 288, il a reconnu Térence : *Terrentii in Andria.* F. 199, *Nat. d.* II, 56 [*Homines deus eos humo excitatos, celsos et erectos constituit...*], il n'a pas oublié le rapprochement avec les vers célèbres : *Os homini sublime dedit...*, et le passage lui est assez familier pour qu'il se borne à ces deux mots : *Hinc Naso.* Cf. la citation des vers d'Ovide dans *Rem.* II, 93, avec ces mots : *Licet dictum prius a Tullio*, qui visent notre passage.

4. V. le même souvenir dans *Vit. sol.* II, 8, 2 (*Op.* 280) ; *Contra Gall.*, cit. p. 215 ; c'est un des lieux communs de Pétrarque.

retur. Enimuero hic negotii nihil esse credidi, statim enim affuit non liber, sed falsa libri ipsius inscriptio, quod sciens narro, ne quando tibi, quod [non] impossibile arbitror, idem qui mihi illusit error obreperet. Legebam, neque aliquid de eo quod titulus pollicebatur inueniebam, stupebamque et tarditati meae alienum errorem imputabam. Demum cum legendo, cuius me insatiabilem natura facit, in libros Augustini de Trinitate diuinum opus incidissem, inueni ibi allegatum librum, non quidem quem habebam sed quem habere credebam ; aliquid ibi de eo libro positum quo nihil est dulcius dirigui, et oblationem ratus experientiae, die quodam, feruidus librum legi totum intentissime. Eius certe quod apud Augustinum erat penitus nihil inueni : puduit errasse tam diu, et remansi certus librum illum non esse de Laude philosophiae, sed quisnam esset incertus, esse autem Ciceronis stilus indicio erat; fuit enim caelestis uiri illius eloquentia imitabilis nulli. Post haec uero, cum ultimo Neapolim uenissem, Barbatus meus Sulmonensis, amicus optimus et tibi forsan saltem nomine cognitus, uoti mei conscius, paruum mihi Ciceronis librum donauit, cuius in fine principium solum erat libri Academicorum ; quod ego perlegens conferensque cum eis qui inscribuntur de Laude philosophiae, luce clarius deprehendi illos esse duos, tot enim sunt, tertium et quartum, uel secundum et tertium Academicorum, subtile opus magis quam necessarium aut utile. Sic longaeuo errore liberatus sum[1].

En présence du manuscrit qui a appartenu à Pétrarque, toutes ces indications se précisent. Voilà l'ouvrage qu'il a pris longtemps pour l'*Hortensius*[2]; il l'a lu et annoté, tout surpris de n'y pas trouver l'intérêt que le beau passage des *Confessions* lui annonçait. Bientôt, mis en présence du texte cité dans le *De Trinitate,* il a compris qu'il faisait fausse route et qu'il ne possédait pas le fameux traité. C'est alors que pouvait lui venir à l'esprit une réflexion comme celle qu'il a mise en marge de la compilation préliminaire : *Ille liber utinam esset hic!* Durant son voyage de Naples, en 1343, il identifiait définitivement l'ouvrage contenu dans son manuscrit, et à son retour au milieu de ses livres[3], il écrivait à côté du titre mensonger : *Hec rubrica, quamuis sit communis,*

1. *Op.* 948. Avec quelques légères corrections suggérées par le *Par.* 8571, f. 177.

2. Ce n'est donc pas, sans doute, le ms. que Hortis avait cru pouvoir désigner dans l'inventaire des Visconti (*Arch. triest.*, p. 109 ; Voigt, t. I, p. 40 n).

3. Le poète était rentré à Vaucluse à la fin de 1345, et sa note est précisément d'une écriture postérieure à l'ensemble de l'annotation.

falsa est tamen. Non est hic liber de Laude philosophie, sed Achademicorum iiij[or] *duo ultimi*[1]. Il restait des erreurs encore : Pétrarque croyait voir deux livres dans un traité qui n'est autre que le *Lucullus,* c'est-à-dire le second livre de la première rédaction des *Academica;* il était trompé ici par une division tout arbitraire dans le manuscrit qui est sous nos yeux[2]. De plus, il rattachait ce texte à la rédaction des *Academica* en quatre livres, qui est la seconde et dont il avait appris l'existence, je suppose, par les lettres à Atticus, qu'il venait de découvrir[3]. Nous trouvons ici un exemple bien complet des tâtonnements et des incertitudes de nos ancêtres de la Renaissance dans l'œuvre ardue de l'exhumation de la littérature classique.

Nous avons, dans les manuscrits retrouvés, quelques-uns des doubles de Cicéron que possédait Pétrarque. On trouvera, écrits de sa main, deux discours dans le *Vat. 2193,* et un second texte des *Tusculanes* dans le *Par. 5802.* Ce dernier recueil est du XIIe siècle[4] et contient la série d'ouvrages dont les rubriques suivent : F. 1, *Gaii Suetonii Tranquilli de uita Cesarum liber primus incipit. Diuus Iulius.* — F. 68', *...Domitianus explicit feliciter. Versus Suetonii* [= *Ausonii*]. — F. 69, *Lucii Annei Flori liber primus incipit.* — F. 94, *Sexti Iulii Frontini Stratagematon liber primus incipit.* —

1. Des exemples de désignations de ce genre peuvent être tirés de l'inventaire des Visconti ; au n° 606 on trouve indiqué : *Tullius de essentia mundi et de laude philosophie*, et au n° 624 : *Tullius ad Hortensium* et le reste de la description prouve qu'on a affaire au *Lucullus.* Chez Benoît XIII, à Peniscola, le titre *Ad Hortensium* figure dans deux mss. de Cicéron (Faucon, *Libr. d'Avignon*, t. II, p. 131-132). De même dans la plupart des inventaires du temps. Antérieurement Richard de Fournival semble avoir constaté déjà quelque chose de la confusion, quand il décrit dans sa *Biblionomia* l'ouvrage suivant : (76) *Ciceronis... liber ad Hortensium de cohortatione ad phylosophie studium, qui inscribitur Luculus et interdum Hortensius* (Delisle, *l. c.*, t. II, p. 529).

2. Une coupure avec initiale ornée, aux mots *Hortensius autem uehementer* [ch. 19], crée au f. 258 cette division apparente en deux livres.

3. *Ad. Att.* XIII, 13.

4. 189 feuillets. 357 × 260 mill. Reliure Louis XV. Initiales ornées, la première sur fond d'or. Au f. de garde, guivre dessinée à la plume. N° 178 de Pavie.

F. 116, *Eutropii uiri clarissimi liber primus incipit*[1]. — F. 132, *Philippicarum M. Tullii Ciceronis liber primus incipit.* — F. 147', *Philippicarum liber IIII explicit.* — F. 148, *M. Tullii Ciceroniis Tusculanarum incipit liber primus.* — F. 1891, *M. Tullii Ciceronis Tusculanarum finit liber quintus.* — *Lucii Annei Flori epitoma de Tito Liuio*[2]. Une seule note de Pétrarque se trouve dans les deux premiers tiers du volume; c'est une rectification d'attribution sur les vers ajoutés au texte de Suétone ; *In quibusdam libris est Sidonii, sed utrobique est error; uere enim sunt Ausonii*[3]. Les parties que sa plume n'a pas touchées ont été scholiées par d'autres lecteurs[4], dont un, qui est aussi du XIVe siècle, semble particulièrement intéressant[5]. Pétrarque ne s'est occupé, dans ce manuscrit, que des deux ouvrages de Cicéron.

Les *Tusculanes* y ont été relues par lui à l'époque tardive de sa vie dont l'écriture manque aux marges du manuscrit de Troyes. Deux courtes lacunes sont comblées de sa main aux feuillets 161 et 168. Le livre II, à l'exclusion des autres livres, est rempli de traits marginaux, qui indiquent une lecture fréquente et commentent ce fragment de lettre : *Est secundus illius* [*Tullii*], écrit-il à un ami, *inter Tusculanas disputationes liber, quem saepe salubrem in meis doloribus expertus, aliquot insignes uiros audiui de libri illius efficacia similia memorantes. Illum tibi familiarem facias uelim; illum in manibus habeas, quotiens notis indiciis aduentare podagricum*

1. Ce texte a servi pour la récente édition du *Breuiarium* donnée par F. Rühl, Leipzig, 1887; v. p. VI. Il ne paraît pas avoir été utilisé par les éditeurs de Cicéron.

2. Ce titre aux dernières lignes de la dernière page montre que le ms. a subi une interversion de cahiers et que Florus y venait après Cicéron.

3. Cf. p. 171.

4. Deux mentions sont à la dernière page. L'une, simple date : 1321; l'autre, calligraphiée après l'explicit des *Tusculanes*, indique un passage du volume en mains françaises : *L'an mil cccviij le premier jour de Ienuier entrerent poure gent en mal an.* L'écriture paraissant postérieure à l'année indiquée, on peut croire qu'il faudrait lire *ccc xlviij*, l'année de la grande peste.

5. V. notamment f. 76', 88', 122',123, des notes signées *Card.* (?) ou *B.*; plusieurs ont été effacées par grattage (f. 116, etc.). Novati me signale un *Cardinus*, grammairien arétin du commencement du XIVe siècle.

senseris dolorem[1]. Les *Tusculanes* sont l'ouvrage philosophique que Pétrarque a le plus souvent cité[2].

Le même manuscrit nous conserve un des textes des *Philippiques* qui ont été entre les mains de Pétrarque. Il ne comprend, il est vrai, que les quatre premiers de ces discours, mais la lecture y a été particulièrement attentive. Indépendamment des observations de rhétorique[3] et des sommaires[4] qui s'y rencontrent, certaines gloses explicatives montrent quel sens juste de la langue de Cicéron avait Pétrarque et comme il le comprenait bien[5]. On y trouve surtout un exemple intéressant de la revision verbale que notre humaniste faisait subir à ses manuscrits. Que les corrections viennent d'une collation avec un autre texte ou qu'elles soient le produit de sa critique personnelle, elles méritent d'être signalées ; on en peut donner une série d'exemples, où il ne s'agit pas toujours de simples lapsus du copiste[6]. Il est à remarquer

1. *Fam.* VI, 3. La lettre est ancienne, mais peut avoir été retouchée.

2. Il en fait une analyse en dix lignes dans *Fam.* XVIII, 14, une autre plus courte, citée p. 178, et de nombreux extraits, introduits par les formules les plus variées : *In quaest. Tusculanis, In disput. Tusculanis, In Tusculano prima luce, sub secunda luce, tertio die*, etc. ; *In Tusculani sui uestibulo* (*Rem.* I, 44). [*Cicero*] *multa tibi... diuine... in Tusculano suo scilicet secunda luce disseruit, quinque dierum disputationes pari librorum numero complexus. Valet... miris modis ad id quo nunc eges maxime patientiam roburque animi* (*Rem.* II, 114, *De totius corporis dolore*).

3. Ex. : II, 19, aux réticences de Cicéron sur la moralité d'Antoine : *Suspitiose ;* II, 34 [*Sedebat in rostris...*], *Inuidiose ;* IV, 3 [*Sic arbitrabar...*], *Artificiose oratorie.*

4. Ex. : III, 2, *Lege hic multa magnifica de Cesare Augusto ;* III, 5, [*Est enim ille flos Italiae*], *Laus Gallie Cisalpine ;* III, 11 [*Hanc uero teterrimam belluam...*], *Multa feda et grauia de duobus Antoniis ;* IV, 5 [*Hac uirtute maiores...*], *Romana uirtus.*

5. V., par exemple, deux additions f. 135′ et 144′. A la phrase de II, 3, *Quod si esset beneficium... tantam essent consecuti*, Pétrarque a complété le sens par *ingrate potius obliuionis infamiam.* Aux mots de III, 5, *quid pati Cesare uiuo posset*, il a expliqué ainsi : *pati seruitutem, consequi imperium.*

6. F. 133, I, 6 : *Prope in quinquagesimum annum*, P. *quingentesimum.* F. 135′, II, 4 : *quam multa loca*, P. *ioca ;* ibid. ; *Caesarum* (*sic*) *legere ductus*, P. *lege reductus.* F. 139′, II, 24 : *hoc beneficium sit ueri*, P. *sic tueri.* F. 139′, II, 25 : *ora non modo uisu*, P. *o rem.* F. 139′, II, 26 : *hasta posita predae*, P. *pre ede.* P. 141′, II, 34 : *cum plausu*

que les quatre *Philippiques* contenues dans ce manuscrit étaient les seules qu'on possédât, du vivant de Pétrarque, à Florence[1].

Aux manuscrits de Cicéron réunis par Pétrarque se rattache un autre volume de Paris, le *7748*, contenant le commentaire de Victorinus sur les deux livres du *De inuentione*. Le manuscrit remonte au xe siècle et donne ainsi le nom de l'auteur : *Marci Fabii Victorini rhetoris in Rhetoricis C. liber I incipit*. Le volume est à deux colonnes jusqu'au verso du f. 8, où finit le premier cahier, et son petit format carré est un témoignage extérieur de son ancienneté[2]. Le texte n'est pas tout à fait complet ; la main ancienne s'arrête au f. 166' ; un supplément de trois feuillets, exécuté au xive siècle et vraisemblablement pour notre bibliophile[3], est suivi d'un explicit erroné : *Fabii Laurentii Marii Victorini Rhetoricorum liber II explicit*. Il semble que Pétrarque ait connu ensuite un exemplaire plus complet, puisqu'il a ajouté de sa main, au f. 170, un autre morceau (*Cum sint attributa partis...*) ; son addition s'arrête au milieu du verso[4], laissant encore le livre inachevé. Il est facile de voir qu'il n'a pas tiré grand profit de cet obscur et médiocre commentaire[5]. Il l'a lu seulement en quelques endroits, comme on peut s'en con-

recipiebat, P. *reiciebat*. F. 143, II, 43 : *actusque quaque conserua*, P. *aut usquequaque*. F. 143, II, 44 : *statua minime auara coniunx*, P. *ista tua*. F. 143', II, 46 : *quod didicitiam populus romanus*, P. *didicit iam ;* ibid. : *occasiones traditas*, P. *occasionis tarditas*. Toutes ces leçons de P. offrent un sens plausible et se retrouvent dans les éditions modernes.

1. V. la demande faite par Salutati, p. 77 n.

2. 170 feuillets. 230×210 mill. Rel. de bois recouv. de velours grenat. Le ms. a été un peu rogné lors de cette reliure, qui est postérieure à 1426, comme le montre la description du n° 624 de l'inventaire de Pavie. — Le premier recto, qui est blanc, contient une liste de 23 vol., sans doute la petite bibliothèque d'un grammairien du xiiie siècle, publiée par Delisle, *Cabinet des mss*, t. II, p. 509.

3. Il conduit le texte seulement jusqu'aux mots *personae tractatur* (*Ciceronis scholiastae*, éd. Orelli-Baiter, I, p. 174, l. 16).

4. Sur les mots *Et hanc OPMHN cum studio et diligentia* (cf. Orelli-Baiter, p. 175, l. 29). Le mot grec se trouve dans ce morceau écrit par P. trois fois.

5. Il y renvoie, sans précision, au f. 58 de son Quintilien.

vaincre par la liste des pages où apparaît son annotation: F. 8, 8', 15, 15', 52', 57', 58', 59, 82', 168[1]. Deux notes seulement intéressent l'étude de Cicéron : F. 15, citation du passage célèbre du *De inuentione* sur la parole, qui distingue l'homme des animaux : *Ut orator hoc loco locutus est Cicero; ut philosophus autem 2° de finibus, ubi ait : Homines enim etsi aliis multis, tamen hoc uno plurimum a bestiis differunt quod rationem habeant a natura. Et reliqua.* F. 168 [*Epicurei... ipsam uirtutem dicunt propter se non expeti, sed propter uoluptatem*] : *Epycuri sententia. De qua est liber primus Tullii de finibus, sed euertitur in 2°.*

Pour savoir exactement à quoi s'en tenir sur les ouvrages de Cicéron que connaissait Pétrarque, il ne suffit pas d'en dresser la liste d'après les manuscrits trop rares décrits ici. Plusieurs y manquent en effet, dont il faut chercher ailleurs l'indication. Parmi les œuvres philosophiques, le *De finibus* nous fait défaut ; Pétrarque, qui l'a beaucoup cité[2], en parle en ces termes : *Extat integer Ciceronis liber, qui de*

1. F. 8 [Orelli, p. 9, l. 24] : *De hoc magno et sapiente uiro incertus uidetur; et infra, super illum locum Postquam uero comoditas quedam et cet.* [le renvoi se rapporte à un § du f. 11'], *aperte dicit se nescire qui sit.* F. 8 [ibid., l. 25, *Multi enim Saturnum...*] : *In hoc, nisi memoria frustratur libro absente, in hoc inquam uidetur esse Seruii opinio. Eney.* 8°. F. 15' : *Omnis ars duplex secundum Varronem. Cui illam distinctionem adde, de arte loqui et secundum artem operari et cet.* F. 58' : *Nature diffinitio Platonica.* F. 59 [Orelli, p. 71, l. 32] : *Nota morem Grecorum qui patet ex ystoriis, quando Philippus rex Macedonum de Romanis ut de barbaris loquebatur.* F. 72' [Orelli, p. 89, l. 39-43, à propos d'un passage tout païen sur la naissance de Jésus-Christ] : *Fortunate senex, melius hoc intellexisti hoc negocium postea.* Ceci est inexplicable sans un passage du *De ignorantia* (*Op.* 1055), où on voit clairement que P. identifiait le rhéteur dont il lisait l'ouvrage avec Victorinus le martyr, qui fut longtemps païen ardent avant d'embrasser la foi chrétienne et dont S. Augustin parle dans ses *Confessions.* Il y fait encore allusion au livre III des *Inuect. contra med.* : *Quae si Victorino pagano homini iam seni ...ueram infunderunt fidem...* (*Op.* 1107 ; cf. 1101 et *Fam.* VI, 4).

2. V. outre notre livre, *Secr.* II (*Op.* 341) ; *De otio relig.* II (*Op.* 322) ; *Contra med.* IV (*Op.* 1232) ; *Fam.* I, 1, 2, 6 ; etc. Cf. les vers d'*Epist.* I, 10, en partie donnés p. 183 ; l'extrait mis sur le Virgile de Milan, f. 128, emploie le titre *De fine.*

fine bonorum et malorum inscribitur ; quem cum legeris, nescio an quicquam uel auribus uel ingenio relictum sit, quod requirendum putent[1]. Outre le *Lucullus* des *Academica priora* qu'il avait dans son grand recueil, il possédait les *Academica posteriora,* qu'il désigne assez clairement, dans sa lettre à Lapo, lorsqu'il mentionne l'ouvrage où Varron prend la parole dans la maison de campagne de Cicéron[2]. L'allusion n'est pas moins claire, dans la même lettre, au préambule du *Timée* cicéronien ; Pétrarque transcrit, d'ailleurs, un assez long passage de ces fragments, sur les marges d'un de ses manuscrits[3], en y donnant non le titre de *De uniuerso,* mais celui de *De essentia mundi*[4].

Parmi les œuvres oratoires, à celles que renferment nos manuscrits doivent être joints le *Pro Archia* et les quatre discours qui venaient de Castiglionchio (*Pro Plancio*[5], *Pro Milone*[6], *Pro Corn. Sulla* et *De imperio Cn. Pompei*[7]), et aussi le discours apocryphe *Ad equites romanos,* qu'on retrouvait parmi les livres du poète après sa mort[8]. Le *Pro Roscio comoedo* doit être écarté ; les renseignements nombreux qu'a réunis Pétrarque sur le comédien et sur sa liaison avec Cicéron proviennent d'autres sources que du discours même[9]; il mentionne, il est vrai, deux fois un plaidoyer de Cicéron en faveur de Roscius comme ayant été transmis par l'auteur

1. *Fam.* III, 6. Cf., p. 77 n., la citation de Salutati, dont le ms. s'arrêtait presque à la fin de IV, 36, et manquait par conséquent de 44 ch. du livre IV et du livre V tout entier.

2. V. plus haut, p. 194, n. 3, et aussi p. 178. Cf. *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 396).

3. Précisément dans son Chalcidius, étudié au chap. VIII.

4. Cf. l'excursus V.

5. V. des citations indiquées, p. 185, et l'allusion p. 209, n. 3.

6. Cité dans le *De Viris ill.*, t. I, p. 292.

7. *Fam.* XXII, 14 : *Illa modestiae laus eximia apud Ciceronem lecta in oratione quam de Magni Pompeii laudibus scripsit.* Dans *Sen.* IV, 1 (*De off. imper.*, *Op.* 387, 391) de longs passages en sont cités comme tirés d'un ouvrage peu commun, *cum hoc ipsum Tullianae facundiae loco quodam secretiore reconditum sit.*

8. Cf. p. 77, au cours de la lettre citée en note.

9. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 398); IV, 7 (488) ; *Contra. med.* II (1093), etc. Cf. Valère-Maxime, VIII, 7, 7 ; Macrobe, III, 14 ; Pline, *Hist. nat.* VII, 30, 31 ; Cicéron, *De orat.* II, 57.

à la postérité[1] ; mais l'idée qu'il se fait de ce morceau montre qu'il le confond, à la suite de Macrobe, avec le *Pro Othone* perdu[2]. Pour d'autres discours qu'il nomme ailleurs (*Pro Caelio, Pro lege agraria,* etc.), le cas est le même ; ce sont des allusions de seconde main. On peut hésiter pour les *Verrines,* auxquelles Pétrarque fait allusion plusieurs fois[3]. Je ne connais aucun passage qui les utilise directement ; cependant il possédait la troisième (*de frumento*), qu'il est difficile de ne pas reconnaître dans la liste fournie par Lombardo della Seta à Salutati ; celui-ci y a trouvé en effet un *De lege frumentaria ad Hortensium,* où on peut deviner le titre *De re frumentaria* que porte la troisième Verrine dans certains manuscrits[4]. Les *Philippiques,* dont le *Paris. 5802* ne donne que les quatre premières, étaient connues de notre humaniste à peu près dans leur ensemble[5], ce qui n'était point alors le

1. *Rem.* I, 28 (*De histrionibus*) : *Roscius... dignus pro quo tantus orator uerba faceret et de quo scriptum opus memoriae traderet. Rer. mem.* I, 2 : *Pro quo habitam orationem scriptis mandare non piguit.*

2. Cf. le travail cité de Baeumker, p. 15.

3. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 410). Après avoir cité le témoignage de Pline (VII, 31, 8) et, d'après Pline, celui de César, P. fait une énumération de discours ; la rédaction lui en appartient, mais les éléments en sont pris de divers côtés (Cicéron, Pline, Quintilien) : *Haec est illa facundia quae Verrem audacem hominem scelestumque criminibus suis opressit, quae ad ultimum Archiam praetorem quondam suum in ciuitate retinuit, et de tenui semente uberrimam mensem egenti reddidit colono ; quae contentiones agrarias frumentariasque discussit, quae Roscio scenici tumultus reo impunitatem quaesiuit, quae mirabilem saepe periclitantibus de salute capitis ueniam impetrauit. Haec eadem Deiotaro Galatiae regi, Ligario capitaliter accusato, sub hoste potentissimo iuditium agente, uitam seruauit gratiamque restituit. Heu quam pauca de quam multis enumero ! — Contr. med.* III (*Op.* 1109) : *Accusat ille Clodium ac Verrem et in Inuectiuis Catilinam et in Philippicis insectatur Antonium, magnos uiros ac feroces, ad ultionem promptissimos, et molem multorum criminum ac reipublicae ruinam illis opponit... Excusat item Cicero capitalium rerum reos Deiotarum regem, Plancium, Q. Ligarium, Milonem, mille alios...*

4. V. p. 77 (avec mention spéciale des *Verrines*). Novati ponctue à tort, selon moi : *De l. fr., Ad Hort.*, distinguant ainsi deux titres qui peuvent n'en faire qu'un ; rappelons que Cicéron répondait à Hortensius, défenseur de Verrès, ce qui peut être l'origine d'une confusion.

5. Dans *Fam.* III, 3, il fait allusion à *Phil.* XIV, 3, 4. Cf. *Rem.* II, 61 ; *Sen.* XIV, 1 (*Op.* 372) ; *Rer. mem.* IV, 3 (*Op.* 469) ; et plus loin, p. 242.

cas de tous les lettrés[1]. Il a sur ce recueil, à propos de la mort de Cicéron, une phrase assez éloquente : *Haec oratoris mors ; at Philippica ipsa non moritur (id enim est libri nomen), sed aeternum uictura grauissimisque uulneribus repercutiens Antonium, et famam eius interemit et mortem Ciceronis ulciscitur*[2]. Il croyait lui-même, comme on l'a vu, qu'il n'y en avait que treize[3]; mais cette erreur venait de ce que, dans son manuscrit, le commencement de *Phil.* V et la fin de *Phil.* VI étaient réunis en un même discours numéroté V ; la fin de V et le début de VI lui manquaient, et les discours suivants étaient inexactement numérotés. C'est du moins ce que je crois pouvoir conclure d'un manuscrit écrit par Tedaldo della Casa et qu'on dirait peut-être, à certains indices, copié sur un exemplaire de Pétrarque[4].

Le manuscrit de Troyes semble avoir été complet pour les ouvrages de rhétorique possédés par Pétrarque[5]. On a eu tort, je crois, d'y ajouter l'*Orator* intégral[6] et le *Brutus*[7]. Le texte sur lequel on s'appuie pour le premier fait est le suivant : [*Tullius*]... *cuius liber de optimo genere dicendi* (*Deus bone, quale quamque ex alto sumptum opus!*), *quid idem in epistolis indignanter attigit, Marco Bruto, ad quem et cuius precibus scriptum erat...*[8]. Le second titre de l'*Orator, De optimo genere dicendi,* et le nom du dédicataire sont tout simplement tirés par Pétrarque des lettres à Atticus (XIV, 20). Quant au titre même d'*Orator,* il est certain qu'il désigne, dans les

1. V. p. 206, puis p. 77.
2. *Rer. mem.* II, 2.
3. V. sa correction au ms. de Troyes, p. 193.
4. C'est le *Par.* 6342, où les *Philippiques* ont pour titre : *Phylipicarum inuectiuarum... in M. Antonium libri xiij ;* f. 194, .., *liber* 13us *explicit.* Cf. l'excursus V.
5. Deux ouvrages moins importants, les *Topica* et le *De optimo genere oratorum* ne sont pas cités par P., du moins à ma connaissance, en dehors d'une énumération générale (p. 214, n. 5) ; il ne s'ensuivrait point absolument qu'il les ignorât. — Notons la formule dont se sert P., *De uera sap.* I (*Op.* 325) : ...*Ciceronis aut Quintiliani reliquorumue in meis oratoriis libris contentorum.*
6. Hortis, p. 84 ; Koerting, p. 490. Hortis a protesté, en revanche, contre l'opinion admise jusqu'à lui que P. ignorait le *De oratore ;* cette erreur assez grave est encore dans Koerting.
7. Baeumker, p. 9.
8. *Vit. sol.*, préf. (*Op.* 224).

divers passages où Pétrarque l'emploie, le *De oratore*[1]; si, par hasard, l'indication tombe sur un texte du véritable *Orator*, c'est de la dernière partie de l'ouvrage qu'il s'agit[2] et précisément de celle que Pétrarque avait dans ses exemplaires comme formant le quatrième livre, incomplet du début, du *De oratore*[3]: *Libri de oratore,* disait-il en désignant l'ensemble, ... *imperfecti ut semper inueniuntur*[4]. Le *Brutus* est cité deux fois par Pétrarque pour un même sujet, la supériorité reconnue à César comme orateur : *Quod... et Caesaris hostis Cicero confirmat et, quod mireris, ad Brutum scribens*[5]; mais il a pris ce témoignage dans Suétone[6]. Il faut donc laisser à d'autres le mérite d'avoir retrouvé, grâce au manuscrit de Lodi, l'*Orator* complet et le *Brutus;* les précieux ouvrages, exhumés seulement en 1422 par l'évêque Landriani, furent immédiatement déchiffrés à Crémone par l'habile paléographe Cosimo Raimondi[7], puis transcrits et répandus en Italie par Gasparino Barzizza et Flavio Biondo.

On a cru longtemps que Pétrarque avait découvert les lettres *Ad familiares* comme le groupe *Ad Atticum* et qu'un exemplaire de chacun des recueils, écrit de sa main, existait à la Bibliothèque Laurentienne. Je ne m'attarderai pas à reprendre cette question, désormais close[8]; je me bornerai à

1. *Et haec est radix uel poeticae uel oratoriae raritaris, de qua multa diuinitus in eo libro qui Orator inscribitur disputauit Cicero* (*De otio rel.* II; *Op.* 322); *Fam.* XIII, 6 : *De incredibili poetarum raritate disserui, quem nouissimum articulum in Oratore suo Tullius attigit* [= *De orat.* I, 3]. On pourrait donner d'autres exemples.

2. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 404) *M. Tullius de oratore diligenter exequitur...* [= *Orator,* 52].

3. V. plus haut, p. 188.

4. *Sen.* XVI (XV), 1.

5. *Hist. Iulii Caes.* XXVI, éd. Schneider, p. 317. Cf. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 395), où est la citation intégrale de *Brut.* LXXV, 262.

6. *Caes.* 53. Dans son *Hist. Caes.* I, p. 3, P. parle, d'après Valère-Maxime (VIII, 9, 3), d'Apollonius Molon, *sub quo Cicero... didicisse creditur;* s'il avait lu le *Brutus* (XCI, 316), aurait-il hésité ainsi ?

7. Cf. la notice de Novati, dans *Mélanges* de Rome, t. XI, p. 391-396.

8. V. la bibliographie, p. 94. Cherchant ici à traiter surtout les parties obscures ou dédaignées de mon sujet, je ne puis reprendre celles où la lumière a été répandue à flots, quelque intéressantes qu'elles puissent être. (Rappelons cependant que P. adresse à Asinius Pollion une épître fictive, *Fam.* XXIV, 9, où on voit bien qu'il ignore les trois

faire observer que c'est une fausse tradition bibliographique qui a suffi à empêcher les érudits de voir ici la vérité. On aurait pu, en effet, s'apercevoir plus tôt que les citations ou mentions fort nombreuses que fait Pétrarque des lettres de Cicéron se rapportent toutes au recueil trouvé par lui à Vérone, en 1345, et qui comprenait les seize livres à Atticus, les trois livres à Quintus, la correspondance entre M. Brutus et Cicéron, la lettre apocryphe à Octavianus [1]. Le manuscrit découvert par Pétrarque est aujourd'hui représenté par le *Laurentianus Plut. XLIX, 18,* transcrit en 1392 à Milan, pour le compte de Coluccio Salutati. On admet qu'il a été fait sur la copie autographe qu'avait prise le poète et qui est également perdue [2]; ce dernier point reste, au contraire, à mes yeux encore incertain. Quant au volume original, il était probablement conservé au XIVe siècle dans la bibliothèque capitulaire de Vérone [3], selon l'explication donnée des mots de Pétrarque, qui semble parler d'un lieu « inaccessible aux scribes de profession» [4]. On peut douter, de toutes façons, que la copie de Pétrarque ait été retranscrite fidèlement; et il est aussi permis de penser que bien des conjectures de l'illustre copiste étaient déjà venues, dans son exemplaire, modifier le texte de Cicéron.

lettres de Pollion conservées dans le recueil *Ad Fam.;* le blâme de Pollion contre Cicéron lui est reproché par P.)

1. Le passage de la préf. aux *Fam.* est cité partout. Le rapprocher de *Sen.* XIV, 1 (*De rep. administr., Op.* 372): *Lege illius epistolas ad Q. fr.; omnia ibi de Caesare honorifice dicuntur atque amice. Eiusdem ad Atticum epistolas percurre; prima ibi ambigua, ultima quaeque odiosa uidebis et infamia...* Et plus loin (p. 373) : *Sensi quantum epistola una, clara illa quidem et quae claro texta esset ingenio, M. scilicet Bruti ad M. T. Ciceronem tibi animum accenderit.* Cf. *Fam.* III, 18 et 20; IV, 14...; *Vit. sol.* I, 4, 8; II, 8, 2 (*Op.* 238, 281); etc.

2. O.-E. Schmidt pense que cette copie pouvait être, en 1426, le n° 610 de la bibliothèque de Pavie.

3. Pastrengo, l'historien véronais, connaissait le recueil dont il cite le nombre de livres avec précision : *Scripsit* [*Tullius*] *et epist. lib. ad Cornelium nepotem suum. Ad Caluum. Ad filium. Ad Pansam. Ad C. Cassium. Ad Brutum lib. I. Ad Q. Ciceronem fratrem lib. III. Ad Atticum lib. XVI.* Detlefsen, en examinant le morceau de Pastrengo, a montré que toutes les autres indications sont de seconde main (*Zur Gesch. von Ciceros Br. an Atticus*, dans *Jahrb. für class. Phil.* XVII, 1863, p. 553).

4. V. plus haut, p. 183, n. 2, le passage complet.

Il ignorait qu'il y eût un autre recueil et, malgré le mauvais état du texte, il a tiré un grand parti de celui qu'il avait eu la fortune de mettre au jour. Il y trouvait sur la vie de ses chers grands hommes des renseignements qu'il eût vainement cherchés ailleurs, et quelques lettres éclairaient, pour son regard d'historien, des côtés inconnus de l'antiquité ; telle était la première à Quintus, dont il disait, en l'analysant brièvement : *Quae quidem exhortatio fronte simplex ac facilis, si excutias sapientiae plena est*[1]. Aurait-il raconté avec autant d'aisance la vie de César, s'il ne s'était senti familier, par les discours et surtout les lettres de Cicéron, avec le monde romain de l'époque et les personnages principaux de son récit[2] ? Aurait-il eu enfin la remarquable intuition qu'il montre du caractère de Cicéron, s'il n'avait appris à le connaître dans sa correspondance intime ? Il lui parle, après sa première lecture des lettres, comme à un ami de vieille date et qui n'a rien à lui dissimuler : *Epistolas tuas diu multumque perquisitas, atque ubi minime rebar inuentas, auidissime perlegi ; audiui multa te dicentem, multa deplorantem, multa uariantem, Marce Tulli, et qui iampridem qualis praeceptor aliis fuisses noueram, nunc tandem quis tu ibi esses agnoui... O inquiete semper et anxie, uel, ut uerba tua recognoscas*[3], *o praeceps et calamitose senex, quid tibi tot contentionibus et prorsum nihil profuturis simultatibus uoluisti? Ubi et aetati et professioni et fortunae tuae conueniens otium reliquisti?... Heu! et fraterni consilii immemor et tuorum tot salubrium praeceptorum, ceu nocturnus uiator lumen in tenebris gestans,*

1. *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 440).

2. Dans *Hist. Caes.* XV, il cite les lettres à Quintus ; dans XX, XXI, XXVII, les lettres à Atticus (livres VII à X, et XIV), un très grand nombre de fois et dans un texte qui demande à être étudié de fort près à cause des leçons qu'il présente (Éd. Schneider, p. 217 : *Haec ... e locis secretioribus libenter apposui, ut... utrumque* [Pompée et César] ... *regnare uoluisse magno ac fide digno teste constaret.*) L'autographe, malheureusement incomplet, que j'ai fait connaître de cet ouvrage s'arrête précisément au chap. XX (p. 216 de Schneider), sur un renvoi à Cicéron ainsi conçu : *Is ergo epistolarum ad Athicum libro viij°* [*Athicus* est l'orthographe de P.] ; P. a interrompu son travail pour chercher dans sa copie le texte exact qu'il avait à citer et, pour une cause quelconque, n'a pu reprendre sa transcription.

3. Lettre à Octavianus.

ostendisti secuturis callem, in quo ipse satis miserabiliter lapsus es. Omitto Dionysium, omitto fratrem tuum ac nepotem, omitto, si placet, ipsum etiam Dolabellam, quos nunc laudibus ad caelum effers, nunc repentinis maledictis laceras... Quod si pura fides, si libertas te trahebat (quod quidem de tanto uiro[1] *licet opinari), quid tibi tam familiare cum Augusto? quid enim Bruto tuo responsurus es? Si quidem, inquit*[2]*, Octauius tibi placet, non dominum fugisse sed amiciorem dominum quaesisse uideberis... Doleo uicem tuam, amice, et errorum pudet ac miseret tantorum; iamque cum eodem Bruto iis artibus nihil tribuo, quibus te instructissimum fuisse scio*[3]. A ceux qui lui reprochent, comme cet admirateur fanatique de Cicéron qu'il rencontra à Vicence, d'avoir attaqué le grand orateur, Pétrarque répond qu'il n'a pas à discuter avec eux, avant qu'ils n'aient lu attentivement le recueil qui lui a dicté ses arguments[4]. Ce recueil, il en a, comme on le voit, bien discerné la valeur historique et morale, et le jugement qu'en porte la critique moderne ne s'éloigne guère de l'idée d'ensemble que s'en faisait son premier lecteur.

De plusieurs œuvres de Cicéron, perdues pour lui comme pour nous, Pétrarque avait soigneusement noté le titre et les fragments conservés chez les auteurs. Les titres sont réunis à ceux des autres ouvrages dans une énumération générale, qu'il a tâché de faire aussi longue que possible, pour confondre le « calomniateur » français, qui avait parlé de Cicéron avec le dédain de l'ignorance[5]. Les fragments lui ont

1. P. vient de s'indigner de la versatilité de Cicéron envers César. Cf. *Sen.* XIV, 1 (*Op.* 372).

2. *Ad Brut.* I, 16, 7. L'estime pour Brutus s'accorde très bien chez P. avec l'admiration pour César ; on le voit (dans la lettre *Sen.* citée p. 212, n. 2) lire à François de Carrare une lettre de Brutus et juger, au degré de son émotion, la noblesse de son caractère.

3. *Fam.* XXIV, 3 (Vérone, 16 juin 1345). Dans la lettre 4, également adressée à Cicéron, P. s'excuse d'avoir parlé si librement à son ami d'outre-tombe.

4. *Quorum scito neque te, neque alium quemlibet aequum iudicem fieri posse, nisi omnibus Ciceronis epistolis, unde ea lis oritur, non a transcurrente perlectis* (*Fam.* XXIV, 2 ; cf. p. 179, pour la fin de la citation.)

5. *Contra Gall.*, *Op.* 1083 : *Ubi, quaeso, inquit* [Gallus], *legitur Tullii Physica? ubi Varronis Metaphysica? O stulta percontatio! Barbarus in-*

fourni de nombreuses citations, toutes, bien entendu, de seconde main ; telles sont celles de l'*Oeconomicus*, qu'il sait traduit de Xénophon[1], et celles du *De Republica*[2]. Ce dernier ouvrage est, avec la *Consolatio*, l'objet principal de ses recherches et de ses regrets : *Ante omnes... defletus est studiosorum choris Reipublicae liber, cuius magnificentiam et ipsius Ciceronis et aliorum testimonio excerptaque inde particula*[3] *coniecturari licet ; tantillum nobis uel ad acuendum forte desiderium, uel ad praesentius conuitium reseruatum est, reliquum nescio an unquam sit recuperatura posteritas*[4].

solens Graecis nominibus delectatur... Non scripsit Tullius Physicam, addo nec Ethicam, non scripsit Varro Metaphysicam, addo nec Problemata. Sumus enim non Graeci, non Barbari, sed Itali et Latini. At scripsit Tullius Officiorum libros, illa Ethica sua ; scripsit de re familiari, siue de domo, illa Oeconomica sua ; scripsit de re publica, de re militari, illa Politica sua est. At Gallus titulos suos Graecos amat et, quamuis scientiam forte nec Graecam habet nec Latinam, magnum se aliquid credit dum Physicam ructuat, Metaphysicam spuit. Non scripsit Physicam Tullius, scripsit autem de legibus, de Academicis, de laude philosophiae librum, quo se ad rectum iter uitae et ad studium ueritatis adiutum ingenue praedicat Augustinus..... Non scripsit Tullius Physicam, sed scripsit de essentia mundi, de natura deorum, de diuinatione, de fato, de senectute, de amicitia, de consolatione, de gloria, de Tusculanis quaestionibus, de fine bonorum et malorum, partitionum, topicorum, de oratore, de optimo genere dicendi, de optimo genere oratorum, rhetoricorum duo uolumina, tria autem epistolarum [*Att.*, *Quint.*, *Brut.*], *orationes innumeras, quibus par eloquium nunquam fuit. Stupet Barbarus ad haec nomina peregrina, cum tamen pauca de multis attigerim et maior multo rerum quam nominum fulgor sit.* Cf. la lettre contemporaine (1368) de Salutati à Tommaso d'Alviano, sur le même sujet (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 50).

1. *Xenophontis Oeconomicum ex libro de senectute cognoui, eumdemque ex Cicerone translatum in iisdem officialibus libris edidici* (*Fam.* III, 18). On vient de voir que P. donne à la traduction le nom de *De re familiari ;* le titre *De domo* vient peut-être d'une confusion faite au moyen âge avec le souvenir du plaidoyer *Pro domo*. V. une cit. p. 131, n. 6.

2. *Vit. sol.* II, 4, 8 (*Op.* 272) ; *Secr.* III (p. 367) ; *Fam.* III, 18 (*Reipublicae libros cum multi, tum praecipue Lactantius optabiles reddidit*) ; XVII, 1 (long morceau pris de Lactance) ; etc.

3. V. au chap. VII pour Macrobe, et p. 131.

4. *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 397). Cf. *Sen.* XVI (XV), 1 : *De libris quidem Reipublicae iam desperans librum de Consolatione quaesiui anxie nec inueni*. Ces mots précèdent le grand passage imprimé p. 201.

Il ne se doute pas qu'une partie du livre qu'il désespère de jamais trouver se cache dans un palimpseste, sous le commentaire de S. Augustin aux psaumes, chez des moines du voisinage de Pavie qu'il a peut-être visités, ceux de l'abbaye de Bobbio.

J'arrive à la fameuse question du *De gloria* que je voudrais étudier à fond, puisqu'il m'est permis d'entrer dans plus de développements que n'ont pu faire mes prédécesseurs. On sait que Pétrarque est considéré comme ayant possédé les deux livres du *De gloria* de Cicéron et que ce traité passe pour s'être perdu de son temps, par l'incurie d'un vieux maître de grammaire à qui il l'avait prêté. Citons d'abord le document sur lequel se fonde cette tradition[1]. Interrogé par Luca della Penna sur l'histoire de ses manuscrits de Cicéron, Pétrarque parle de ceux qu'il avait tenus jadis à Avignon, de la libéralité de Soranzo :

Ab hoc habui et Varronis et Ciceronis aliqua ; cuius unum uolumen de communibus fuit, sed inter ipsa communia libri de Oratore ac de Legibus imperfecti, ut fere[2] semper inueniuntur, et praeterea singulares libri duo de Gloria, quibus uisis me ditissimum aestimaui. Longum est exequi quos et qualiter et unde quaesierim [Ciceronis libros], praeter unum uolumen elegantissimum... paternas inter res inuentum... In his omnibus noui nihil, ut dixi, praeter illos de Gloria libros duos et aliquot orationes aut epistolas. Sed ego, ne fortunae frustra obniterer, ut uiator sitiens inopi riuulo, quibus poteram communibus me solabar... Fuit mihi pene ab infantia magister, qui me primas litteras doceret... Hunc talem homunculum pater meus dum uixit liberaliter satis adiuuit ; inuaserat enim eum pauperies ac senectus, comites importunae ac difficiles. Post obitum patris omnem in me spem posuerat ; ego autem impar licet, me illi tamen et fide et obsequio obligatum sentiens, aderam omni ope qua poteram, ut deficiente pecuniae, quod crebrum erat, egestatem suam apud amicos nunc fideiussione, nunc precibus, apud faeneratorem uero pignoribus subleuarem[3]. Milies in hunc usum libros et res alias asportauit et retulit, donec fidem expulit paupertas. Grauiore siquidem pressus inopia, duo illa Ciceronis uolumina, unum patris, alterum amici, librosque alios me tradente abstu-

1. *Sen.* XVI (XV), 1. Je corrige le texte d'*Op.* 948-949, à l'aide du *Par.* 8571. On trouvera la trad. française de la lettre entière par V. Develay, meilleure que celle de Fracassetti, dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1879, p. 9.

2. *Fere* manque à l'édition.

3. *Subleuarem* manque à l'édition.

lit, praetendens necessarios sibi in opere suo quodam... Quid te ad uesperam uerbis traho? Cum inciperet suspecta esse dilatio, quod non egestati sed studio concessi libri erant, coepi altius exquirere quid de eis actum esset et, ut pigneratos comperi, penes quem essent indicari mihi petii, ut facultas fieret luendi eos. Ille, et pudoris plenus et lacrimarum, negauit se id esse facturum, quod turpe nimis esset sibi, si[1] quod ipse deberet alter faceret, expectarem paululum, quod suum erat cito se facturum. Obtuli in hanc rem pecuniae quantum uellet et hoc respuit, orans ne sibi hanc infamiam inurerem. Ego etsi nihil dicto fiderem, nolens tamen quem amabam contristari, subticui. Ipse interim paupertate pulsus in Tusciam iuit, unde sibi erat origo, me tunc ad fontem Sorgiae mea Transalpina in solitudine latitante, ut solebam, nec prius eum abiisse quam obiisse cognoui, oratus[2] a ciuibus suis, qui ad sepulturam illum sero quidem laureatum tulerant, ut memoriae eius honorificum aliquod epigramma componerem. Nec deinceps ulla unquam diligentia uel minimum amissi Ciceronis indicium[3], nam de aliis non curassem, inuenire quiui. Ita simul et libros perdidi et magistrum...[4].

Ce document paraît extrêmement concluant et l'histoire du dépositaire infidèle, joliment racontée par Pétrarque, est justement attribuée à son maître de Carpentras, Convennevole de Prato[5]. Le témoignage du poète a été accepté sans contrôle par les éditeurs de Cicéron[6] et presque tous ses propres biographes ; les doutes soulevés par un de ces derniers[7] n'ont pas été accueillis par l'opinion générale[8] ; il est impossible, a-t-on dit, de supposer une confusion de souvenirs chez un homme aussi familier avec les œuvres de Cicéron, et, puisque Pétrarque déclare, dans un récit aussi circonstancié qu'on

1. Ed. et ms. *sed.*

2. Ed. *cognoui. Oratus.* Exemple des nombreuses fautes de ponctuation qui défigurent la lettre.

3. Ed. *Nec d. alia... amisi C. iudicium.*

4. Le ms. dont je me sers donne à cette lettre la date *Arquade, V. Cal. Aprilis.*

5. Cf. A. D'Ancona, *Studj sulla letter. ital. de' primi secoli*, Ancone, 1884, qui, dans une complète notice sur le personnage, penche à fixer ses dates de 1260 environ à 1340 (p. 116 sqq.)

6. V. les éditions des fragments de Cicéron, dans Orelli, Lemaire (Leclerc), Baiter et Kayser, les manuels de Bernhardy, de Teuffel, etc.

7. Voigt, t. I, p. 40-41. L'opinion de Voigt remonte à son travail de 1859 ; elle a été adoptée dans le manuel de Bähr et dans le *Macchiavelli* de Villari, t. I, p. 90.

8. Körting, p. 65, 87, 489 ; Mézières, p. 336 ; Geiger, D'Ancona, Hortis, etc.

peut l'exiger, avoir eu le *De gloria* sous les yeux et l'avoir perdu, nous devons l'en croire sur parole et unir nos regrets aux siens.

Écartons d'abord une question secondaire, sur laquelle l'accord est facile. On a cru longtemps que le *De gloria* existait encore au XVe siècle : Philelphe, puis Pietro Alcionio, ont été accusés de l'avoir utilisé dans leurs ouvrages, puis brûlé pour faire disparaître toute preuve de leur larcin. Pour Philelphe, on n'a pas de tradition contemporaine ; pour Alcionio, il y a des autorités, postérieures, il est vrai, à ce personnage, mais qui semblent sérieuses, Paul Jove et surtout Paul Manuce. On n'y peut voir cependant que des racontars de cercles lettrés. Au lieu de se servir du *De gloria* pour quelques pages, qu'il serait d'ailleurs difficile de désigner dans son obscur traité, Alcionio eût fait un calcul infiniment meilleur en publiant le texte même du *De gloria*, à une époque qui saluait avec enthousiasme l'apparition d'un nouveau texte classique et où princes et papes rivalisaient de générosité envers les éditeurs ; la publication d'une telle découverte eût assuré à Alcionio la fortune et la renommée. Une observation nous garantit, d'ailleurs, qu'il n'a jamais eu en main le *De gloria :* le manuscrit où on prétend qu'il l'aurait retrouvé avait appartenu à Bernardo Giustiniani, bibliophile distingué, fils lui-même d'un humaniste illustre, Leonardo Giustiniani[1] ; ce n'est pas dans une pareille maison qu'aurait pu passer inaperçu un livre de Cicéron aussi important et que recommandait en outre le souvenir de Pétrarque. On peut donc tenir pour certain que le *De gloria* n'existait plus au XVe siècle. Existait-il au XIVe siècle ? Je ne le crois pas davantage et vais en dire les raisons.

Nous n'avons qu'un seul témoignage de Pétrarque. Il appar-

1. P. Manuce dit qu'un ms. avec le titre *De gloria* figurait sur l'inventaire des livres que B. Giustiniani avait légués à un couvent de femmes, où Alcionio le déroba. On sait avec quelle insuffisance se rédigeaient alors les inventaires, mais comme cette pièce ne s'est pas retrouvée et que Manuce ne dit même pas l'avoir lue en personne, nous n'avons pas à attacher d'intérêt à ce renseignement : il prouverait tout au plus, si on tient à l'accepter, que des extraits de Cicéron sur la gloire pouvaient avoir été réunis par un humaniste en tête d'un manuscrit.

tient à un récit de son extrême vieillesse, à une des dernières lettres qu'il ait écrites, postérieure de plus de quarante ans aux faits racontés. Cette longue lettre, à laquelle est assignée la date de 1374, porte des traces évidentes de sénilité; la composition est incertaine, diffuse, décousue ; l'auteur y avoue en propres termes sa fatigue et commet d'évidentes erreurs de mémoire[1]. Les doutes légers que sugggère, dès l'abord, l'autorité isolée d'un pareil document, disparaissent, il est vrai, devant l'abondance et la précision des détails. Mais ces détails n'établissent, somme toute, que les faits suivants : Pétrarque, étant fort jeune, possédait un manuscrit contenant des œuvres de Cicéron, parmi lesquelles étaient le *De oratore*, le *De legibus* et un ouvrage qui traitait de la gloire[2]. L'indication des deux livres du *De gloria* ne peut être regardée, en effet, comme une présomption favorable à l'exactitude du récit, car ce fait, qui semble d'accord avec le témoignage de Cicéron, a pu être emprunté après coup au *De officiis*, par un procédé dont Pétrarque est coutumier[3]. Il serait bien plus intéressant qu'il nous fît savoir quelque chose du traité de Cicéron ou de ce qu'il se rappelle y avoir vu; mais il reste muet; ses souvenirs, si précis pour toute la narration, manquent absolument sur le point essentiel. Ne peut-on supposer qu'il a rencontré dans le mystérieux volume, non un ouvrage, mais un des nombreux passages de Cicéron sur la gloire? En dehors même des développements connus des *Tusculanes*, ils ont, plus que tous les autres, frappé un jeune homme qui allait faire du désir de la renommée un des mobiles de sa vie ; à distance, ces pages lues jadis et pour lui si importantes se

1. Par exemple, lorsqu'il y fixe le voyage à Liège à sa vingtième-cinquième année, tandis qu'il est de sa vingt-neuvième. V. p. 37, n. 2 (La croyance des biographes à un grand voyage de P. en 1329 repose tout entière sur cette confusion).

2. Voigt suppose « qu'un titre arbitraire, placé par un copiste sur quelque partie d'un livre qui lui aurait semblé spécialement important », peut avoir été l'origine de l'erreur de P. ; il pourrait, par exemple, avoir trouvé le titre *De gloria* en tête de quelques chapitres des *Tusculanes* (l. I ; III, 2 ; V, 15, etc.). Cette hypothèse ingénieuse n'est appuyée, dans le cas présent, d'aucun exemple, et on va voir qu'on peut s'en passer.

3. *Off.*, II, 9 : *Nunc dicamus de gloria, quanquam ea quoque de re duo sunt nostri libri.*

sont transformées dans son esprit en un ouvrage spécial sur le sujet. Comment dans ce cas, dira-t-on, ne les aurait-il pas reconnues, en les retrouvant plus tard dans les œuvres de Cicéron? A cette objection répond une observation de psychologie commune. Pétrarque a pu relire les mêmes pages sans y trouver la saveur de la première lecture, l'accent entraînant de la nouveauté, par conséquent sans les reconnaître, sans supposer non plus l'identité de morceaux qui ne lui produisaient plus la même impression[1].

Des doutes plus sérieux encore viennent du silence de Pétrarque sur le *De gloria* avant cette lettre de la fin de sa vie. Alors qu'il s'entretient si souvent, dans sa correspondance et dans ses livres, de Cicéron et de l'amour de la gloire, il n'a parlé nulle part du traité qu'il aurait eu un jour entre les mains, ni exprimé le regret de l'avoir perdu. En annotant le manuscrit de Troyes, il a manqué une occasion excellente de faire pour le *De gloria* ce qu'il faisait pour l'*Hortensius*. On a vu[2] comment, en face du titre mentionné de ce dernier traité, il a inscrit le souvenir de son désappointement. Quelques lignes plus loin, il a rencontré la mention du *De gloria* et la marge est restée blanche[3]; il n'avait donc alors rien à dire de particulier sur cet ouvrage.

Je n'oublie pas que, dans la lettre adressée d'Avignon à Cicéron, il fait la liste de ses principaux ouvrages disparus et indique le *De gloria* avec une réticence particulière : *Quod in tuis conqueror et in multis uirorum illustrium libris accidit; tuorum sane... quorum insignior iactura est haec sunt nomina: Rei publicae, Rei familiaris, Rei militaris, de Laude philosophiae, de Consolatione, de Gloria, quamuis de his*

1. Sauf quelques exceptions, on ne peut savoir à quelle époque P. a eu en main les diverses œuvres de Cicéron. Ses lettres, très remaniées pour la mise en volume, ne peuvent même pas guider, car c'est précisément par l'insertion de citations ou d'allusions classiques que la rédaction primitive a été le plus modifiée ; on ne peut tirer de cet ordre d'observations aucune indication pour la question qui nous occupe.

2. P. 192.

3. De même dans le corps du vol., au passage du *De officiis*. En regard des mentions du *De gloria*, on attendrait, par analogie avec le cas de l'*Hortensius*, une note comme celle-ci : *Hunc habui, sed perdidi*.

ultimis spes mihi magis dubia quam desperatio certa sit[1]. La lettre est de 1345, d'Avignon, et le passage a été invoqué à l'appui du témoignage des *Seniles*. Mais ne voit-on pas qu'il le ruine? Non seulement Pétrarque perd ici la meilleure occasion de dire d'une façon précise : « J'ai eu ce livre », mais encore il le cite parmi les œuvres de Cicéron perdues de son temps, celles qui ne se retrouvent plus nulle part, ni dans le commerce des livres, ni dans les collections de couvent, celles que les âges modernes, selon lui, ne connaîtront pas. Il exprime un doute, il est vrai, et une espérance pour le *De gloria,* qui viennent de son vague souvenir ; mais il est loin d'être sûr que l'ouvrage soit venu jusqu'à lui : le citerait-il, avec la *République* et les autres, s'il l'avait vu de ses yeux, s'il savait qu'il en existe un exemplaire caché, à deux pas peut-être, à Avignon même ou à Carpentras? Évidemment, à ce moment, Pétrarque n'a sur la conservation du *De gloria* qu'un soupçon, ou plutôt « un doute mêlé d'espérance », comme il le dit lui-même. C'est ce simple espoir d'une chose désirée, qui, après trente années encore, va devenir le regret d'une chose perdue.

N'insistons pas sur la nature imaginative de Pétrarque et sur l'appui que fournirait à notre thèse le caractère du poète et du méridional ; ne parlons même pas de l'amour-propre spécial aux bibliophiles, toujours flattés d'avoir possédé une chose rare, toujours prompts à se la figurer unique. Montrons plutôt que le fait que nous voulons faire accepter ne serait point isolé dans la vie de notre auteur. Il se figure, en effet, avoir vu des ouvrages anciens qu'il n'a certainement pas pu rencontrer, et non seulement il les cherche plus tard comme des réalités[2], mais cette imagination revêt successivement des formes diverses. Que dira-t-on, par exemple, de ces deux

1. *Fam.* XXIV, 4. Cette fin de phrase peut être, d'ailleurs, une addition postérieure. (Je donne le texte du *Par.* 8568, f. 281', et non celui des éditions qui porte *de hoc ultimo*).

2. Telles les lettres et épigrammes de l'empereur Auguste, dont il dit d'après Suétone : *Scripsit et epigrammatum librum et epistolarum ad amicos ...quod opus inexplicitum et carie semesum adolescenti mihi admodum in manus uenit frustraque postmodum quaesitum.* P. fournit lui-même, sans s'en douter, l'explication de la confusion qu'il a pu commettre, par la phrase qui suit immédiatement : *Ceterum epistolae*

rédactions d'un même passage sur les livres perdus de Varron ? Dans la première, Pétrarque s'adresse à l'écrivain en ces termes : « *Nullae tamen extant seu admodum lacerae tuorum operum reliquiae, e quibus aliqua pridem uidi, et recordatione torqueor summis, ut aiunt, labiis gustatae dulcedinis, et ea ipsa, praecipue Diuinarum et Humanarum rerum libros, qui nomen tibi sonantius peperere, adhuc alibi forsitan latitare suspicor*[1]. La seconde rédaction porte : ...*tuorum operum reliquiae, licet Diuinarum et Humanarum libros, ex quibus sonantius nomen habes, puerum me uidisse meminerim et recordatione torquear ...gustatae dulcedinis. Hos alicubi forsitan latitare suspicor*[2]. Ainsi, dans sa première rédaction, Pétrarque disait simplement avoir vu autrefois un reste des ouvrage de Varron, peut-être les *aliqua Varronis* qu'il avait eus autrefois de Soranzo[3]; dans la seconde, ces *reliquiae* ont pris un titre et ne sont rien moins que le *De rebus diuinis* et le *De rebus humanis !* On aurait tort, sans doute, d'attribuer une autorité extrême à des souvenirs de jeunesse aussi variables.

Je crois avoir rendu compte, par le rapprochement des textes et les vraisemblances psychologiques, de la façon dont s'est formée, dans l'esprit de Pétrarque, l'idée qu'il avait possédé le *De gloria*. Il faut accepter du récit des *Seniles* tous les faits matériels ; le prêt des livres à Convennevole, l'instance du prêteur pour les reprendre, l'infidélité du dépositaire, les détails extérieurs, en un mot, peuvent être exacts. Il est visible que Pétrarque n'a point pardonné à son maître de lui avoir fait perdre deux des premiers volumes de Cicéron qu'il ait possédés, deux des plus précieux aussi, à supposer qu'il ne s'en exagère pas l'intérêt ; de leur perte même, il

aliquae sparsim a scriptoribus referuntur, quarum indaginem studioso committimus lectori (*Rer. memor.* I, 2 ; *Op.* 395).

1. *Fam.* XXIV, 6 (Je suis le texte du *Par.* 8568, f. 283', légèrement différent de l'édition Fracassetti).

2. Texte de l'édition de Venise, 1501, mis en lumière par Voigt. Il est suivi par les éditions de Bâle (p. 709 de celle de 1581). Je fixe, par la vraisemblance seulement, la succession des rédactions ; en tout cas, comme il n'est pas contesté qu'elles ne soient toutes les deux de P., elles fournissent un exemple concluant de l'hésitation de ses souvenirs.

3. V. plus haut p. 216.

ne s'est jamais consolé. Il y avait remarqué de belles pensées sur la gloire ; quand il a appris plus tard que Cicéron avait composé un traité spécial sur le sujet, traité qu'il eût aimé plus que tout autre, il a interrogé sa mémoire ; il s'est demandé si, par hasard, ce n'était point ce qu'il avait lu autrefois, et il a trouvé dans cette pensée un motif d'espérance pour fortifier son extrême désir. C'est l'étape que marque le passage de la lettre de 1345. Avec les années, le regret de n'avoir pas trouvé le *De gloria* n'a fait que grandir, et à force d'y songer, d'en parler à ses amis, de leur raconter ses souvenirs de bibliophile, il s'est persuadé peu à peu qu'il pouvait bien avoir eu, en effet, le fameux traité. Cette conviction se formule, à la fin de sa vie, dans sa lettre de 1374.

CHAPITRE VI.

PÉTRARQUE ET LES HISTORIENS ROMAINS.

L'antiche mura ch' ancor teme ed ama,
E trema 'l mondo quando si rimembra
Del tempo andato e 'ndietro si rivolve.
(Canz. *Spirto gentil.*)

L'histoire, et particulièrement l'histoire romaine, a été une des études favorites de Pétrarque. Elle a charmé son imagination, nourri sa poésie, inspiré sa politique. Les grands ouvrages historiques qu'il a lui-même écrits, à l'imitation des auteurs anciens, ne sont pas de simples compilations. Sans doute la composition se réduit à peu de chose dans les *Res memorandae;* mais il n'en est pas de même du *De Viris illustribus,* qui occupa l'auteur, sous diverses formes, presque toute sa vie et où il a restauré avec quelque bonheur le genre antique de la biographie. Il a perfectionné ce grand ouvrage, que la mort seule a interrompu, avec un souci remarquable de l'information exacte et de la clarté dans la mise en œuvre; on suit son travail et on reconnaît sa méthode dans les retouches qu'il faisait subir à son texte, à mesure que s'élargissait le champ de ses études et que se modifiaient ses points de vue. J'ai touché à la plupart de ces questions dans un précédent travail; je n'y reviens ici que pour mémoire et comme introduction à l'inventaire bibliographique des connaissances historiques de Pétrarque[1].

Le principal historien qu'il ait étudié est Tite-Live, dont il ne s'est pas moins servi pour le *De Viris* que pour la préparation historique de l'*Africa*. Il est superflu de rappeler que Tite-Live avait été fort peu lu au moyen âge et ne l'avait

1. Cf. *Le De Viris ill. de P. Notice sur les mss. originaux suivie de fragments inédits*, Paris, 1890 (On cite ici la pagination du t. XXXIV, I, des *Notices et extraits des mss.*). Consulter aussi G. Kirner, *Sulle opere storiche di F. P.*, Pise, 1889.

été que pour se trouver défiguré par les compilateurs. Giovanni Villani et Dante l'avaient déjà mieux connu et celui-ci a dit de lui une parole célèbre[1]. Mais les transcriptions du grand ouvrage de l'historien restaient rares et il faut venir au temps de Pétrarque pour les voir se multiplier. En même temps, les admirateurs studieux deviennent plus nombreux. Rienzi, selon son vieux biographe, « molto usava Tito Livio » et l'exemplaire qu'il en trouvait dans la bibliothèque du pape servait à lui adoucir sa captivité d'Avignon[2]. Le roi Robert lisait aussi l'historien de la République et parlait à Pétrarque des regrets que lui causait la mutilation de son œuvre : *Secundam* [*de eadem*] *ipse ego, hortante quondam sacrae memoriae Roberto Siciliae rege, summa sed hactenus inefficaci diligentia quaesiui.* Plus d'une fois le poète et le roi s'entretinrent d'un sujet qui leur était également cher. Cet écho de leurs causeries nous est parvenu : *Quo studio putandus est arsisse T. Liuius Patauinus, quo omnem Romanam historiam A. U. C. ad Caesarem Augustum, cuius ipse claruit temporibus, centum quadraginta duobus uoluminibus scripsit! opus ipsa mole mirabile, stupendumque praesertim, quia in eo nihil raptim et tumultuario, ut aiunt, stilo, quod quidam solent qui omne uerbum labiis oblatum scriptis mandant, sed tanta maiestate sententiarum tantaque uerborum modestia compleuit omnia, ut ab arte eloquentiae non multum abesse uideantur*[3]. Et Pétrarque, qui aime à rappeler les visiteurs attirés à Rome par la renommée de Tite-Live, déclare qu'afin de voir un si grand homme il aurait bien fait, pour sa part, le difficile voyage des Indes[4].

1. Come Livio scrive, che non erra (*Inf.* XXVIII, 12).

2. Faucon, dans *Mél. d'arch. et d'hist.* de Rome, VII, p. 56. Il y a quatre mss. de Tite-Live dans la bibliothèque d'Urbain V, les nos 664, 1211, 1266, 1268 (Ehrle, *Hist. bibl... Auenion.*, t. I). L'inventaire de la bibliothèque d'Avignon sous Grégoire XI, en 1375, contient deux textes de Tite-Live, dont l'un en trois volumes, l'autre *cum glosa Nicolay Treveth* (Ehrle, t. I, p. 509 ; nos 832, 833-5).

3. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 397). P. appelle Padoue « mère de l'histoire » dans *Epist.* III, 9 (*Op.* II, 107) :

Historiaeque parens Patauum, seu Smirna Latinis
Mantua sidereae nutrix longaeua poesis...

4. *Sen.* XVI (XV), 7 (*Op.* 958) ; cf. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 411), où il cite Pline et *Hieronymus principio Geneseos.*

Pétrarque a longuement vécu dans la familiarité des héros de Tite-Live et leur a dû par lui de grandes joies : *Nunc... tibi,* lui dit-il, *tempus est ut gratias agam pro multis, tum pro eo nominatim quod immemorem saepe praesentium malorum saeculis me felicioribus inseris, ut inter legendum saltem cum Corneliis Scipionibus Africanis, Laeliis, Fabiis Maximis, Metellis, Brutis, Deciis, Catonibus, Regulis,.... Attiliis, Quintiis et Camillis, et non cum his extremis furibus, inter quos aduerso sidere natus sum, mihi uidear aetatem agere. Et o si totus mihi contingeres! quibus aliis quantisque nominibus et uitae solatium et iniqui temporis obliuio quaereretur*[1]. Cette connaissance qu'il a pu faire des grands Romains de Tite-Live a été d'autant plus intime qu'il les a étudiés individuellement pour son œuvre biographique ; aussi ne sont-ce point de vagues images, mais des figures bien vivantes qui défilent devant ses yeux dans les énumérations des œuvres latines ou dans les vers des *Trionfi*[2].

Les parties de l'histoire romaine où il a Tite-Live pour guide sont les seules où il soit vraiment à l'aise et se sente sur un terrain solide. Il l'abrège d'ordinaire beaucoup, sans altérer le caractère de son récit, y choisissant toujours, et comme d'instinct, les détails précis qui parlent à l'imagination[3]; bien rarement il le développe et fournit sur le même sujet, et sans recourir à d'autres sources, un texte plus étendu que celui

1. *Fam.* XXIV, 8 (avec plusieurs leçons du *Par.* 8568, f. 285). La lettre est écrite de Padoue, « du vestibule de l'église de S. Giustina », où était alors l'inscription funéraire qu'on a cru celle de Tite-Live jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle (A. Baroni, *T. Livio nel Rinascimento*, Pavie, 1889, p. 18). La date mise par P. est *viij° Kal. martias m° ccc° lj°*, d'après le ms. de Paris, et non 1350, comme on le croit d'après le texte de Fracassetti.

2. Un altro Fabio, e duo Caton con esso,
Duo Paoli, duo Bruti e duo Marcelli,
Un Regol ch' amò Roma e non se stesso,
... e 'l gran Camillo
Di viver prima che di ben far lasso...

(*Tr. della fama*, I, 52-60). Dans tout le *capitolo* la place d'honneur est aux Romains.

3. Cf. *Le De Viris ill. de P.*, p. 90, 92, 139, etc. Les discours au style direct passent, dans son texte, au style indirect; la réciproque est moins fréquente.

de l'auteur ancien[1]. Toutes les fois que la chose lui est possible, il le contrôle par d'autres historiens et confronte leurs témoignages ; il suit en cela l'exemple de Tite-Live lui-même, qui mentionne assez souvent les opinions de ses prédécesseurs ; mais, s'il arrive à Pétrarque de faire bon usage de cette méthode, quand il invoque par exemple Florus ou Justin, il en abuse quelquefois, et on le voit s'attarder à comparer des autorités qu'il ne connaît même pas de première main, pour le seul plaisir de poser ou discuter devant son lecteur une question de critique[2]. Il met quelque complaisance, d'ailleurs médiocrement justifiée, à rapprocher de celle de Tite-Live

1. *Le De Viris*, p. 93 et 137. Mais il s'agit de la vie de Scipion et de scènes ou de paroles où se révèle l'âme du héros de P. ; celui-ci n'hésitait pas alors à développer : il croyait connaître Scipion mieux que Tite-Live.

2. On n'a, par exemple, qu'à se reporter au doute exprimé en trois lignes de Tite-Live, XXIX, 35, pour voir combien P., dans sa vie de Scipion, l'a développé et compliqué sans nécessité. Je cite le texte ms. de la seconde rédaction d'après l'autographe de Lombardo della Seta :

... *Hanno ipse prefectus occiditur. Infaustum utique bello nomen ! Siquidem Hanno primus a Scipione olim uictus captusque erat in Hispania ; Hanno secundus paucis ante hanc pugnam diebus campestri prelio ceciderat ; Hanno nunc tertius cadit ; que uicinitas preliorum et nominum identitas non legentibus modo, sed scriptoribus quoque non nullis serupulum iniecit, usque adeo ut ex his duobus, nam de primo dubitatio nulla est, quidam alterum occisum, captum alterum tradiderint, alii de secundo tacuerint, ne forte non duorum mortes, sed unius mors bis inaduertenter narrata uideatur. Auctores autem certiores huius nominis et captiuum unum et duos interfectos eo usque non dubitant, ut et dubitasse alios dicant, et que illos dubitare coegerit rationem afferant.* (*Par.* 6069 F, f. 50'. Dans son Tite-Live, *Par.* 5690, f. 265, P. a remarqué en note la difficulté : *Hanno cesus uel captus infra.*) — Voir aussi, sur l'entrevue de Scipion et d'Hannibal avant la bataille de Zama, la discussion qu'établit P. d'après une mention très simple où Tite-Live donne la première version sous l'autorité de Valerius Antias (XXX, 29) : *Duplex hinc autem fama est. Alii comisso primum prelio Hanibalem uictum, duodecim milibus suorum in campo occisis captisque quam plurimis, unum ipsum fuisse ex legatis decem ad petendam pacem missis ; alii uero, antequam quicquam armis experiretur adhuc uirium ac fortune integrum, quo equa facilius obtineret, misso ad id nuntio poposcisse colloquium sunt auctores. Hoc autenticum magis et similius ueri est* (*Par.* 6069 F, f. 60).

sa propre façon d'utiliser les sources : *Ego neque pacificator historicorum, neque collector omnium, sed eorum imitator sum, quibus uel similitudo, uel autoritas maior ut eis potissimum stetur impetrat... Hos* [les lecteurs] *hortor ac moneo ne confestim pronuntient, quod est proprium pauca noscentium, cogitentque historicorum discordiam, que tanto rebus propinquiorem Titum Liuium dubium tenuit*[1]. En somme, et quoique Pétrarque se fasse quelques illusions sur les résultats de son travail, c'est bien une façon nouvelle de traiter l'histoire qu'il ramène dans le monde et il le doit bien à ce grand modèle.

Il a possédé les œuvres de Tite-Live dans un manuscrit digne de l'admiration qu'il avait pour elles. Le *Paris. 5690* est le plus beau volume du XIVe siècle qui ait appartenu à Pétrarque, tant par l'étendue de la copie que par la richesse de l'ornementation[2]. Il ne contient pas moins de trente grandes « histoires » sur fond d'or, indépendantes des initiales ornées[3]. Bien qu'il n'ait pas été fait pour notre bibliophile, il est contemporain de sa jeunesse et on pourrait en faire remonter l'exécution vers le premier tiers du siècle. Pétrarque a mis au dernier feuillet la date de son acquisition : *Emptus Auinione 1351, diu tamen ante possessus*[4]. La date et la provenance ajoutent à l'intérêt du document pour l'histoire de la miniature et pour celle même de Tite-Live à la Renaissance. Deux ouvrages, ceux de Dictys et de Florus, copiés en même temps que Tite-Live, ouvrent le manuscrit, composé de la façon suivante : F. 1 : *Troiane ystorie inuentio*[5]. — *Troiane ystorie liber primus incipit.* — F. 20' : *Lucii Annei Flori de tota Ystoria Titi Liuij epithoma. Incipit liber primus*[6]. — F. 43 : *Titi Liuij ab urbe condita incipit liber pri-*

1. Texte de la première préface. V. *Le De Viris ill. de P.*, p. 112 et la note.

2. 365 feuillets à la suite desquels on a coté les gardes jusqu'à 368. (Les premières gardes sont cotées *a*, *b*, *c*.) Le cahier normal est de 10 feuillets. Les dimensions sont encore de 360×235 mill., malgré une rognure ancienne. La nouvelle reliure est au chiffre de Charles X.

3. Ces belles miniatures, qui ont tant de fois passé sous les yeux de P., seront décrites dans un travail spécial.

4. Le fac-similé se trouve à la planche II.

5. C'est le *Prologus*. La dédicace de L. Septimius manque.

6. Ici un feuillet blanc.

mus feliciter. Capitulum primum est et prohemiale. — F. 43′ : *Capitulum ij in quo continetur aduentus Antinoris Troiani, origo Venetorum, aduentus Enee ad Italiam, bella ipsius et Latini cum Rutulis et Etruscis.* Les rubriques continuent ainsi à chaque chapitre, mais la division en chapitres ne concorde pas, bien entendu, avec celle des éditions; le premier livre en compte 22, le second 16, etc[1]. La troisième décade (f. 169) est séparée de la première par trois feuillets blancs; la quatrième suit (f. 277) sans séparation.

Le manuscrit permet de répondre à la question que soulève la lettre de Pétrarque à Tite-Live : *Centum quadraginta duos rerum Romanorum libros edidisse te nouimus : heu quanto studio quantisque laboribus! uix triginta ex omnibus supersunt. O mos pessimus nosmetipsos de industria fallendi! dixi triginta, quia omnes uulgo id dicunt; ego autem deesse unum his ipsis inuenio; nouem et uiginti sunt; plane tres decades, prima, tertia et quarta cui librorum numerus non constat*[2]. Pétrarque ne possédait donc que 29 livres de Tite-Live, et, comme il déclare que c'est la quatrième décade qu'il n'avait pas complète, on a supposé qu'il lui manquait le livre XL; en réalité, c'est le livre XXXIII qui est absent de son manuscrit et qu'il n'a pas connu[3]. Ce livre va de la victoire de Flamininus à Cynoscéphales à la retraite d'Hannibal chez Antiochus, et comprend la fin de la guerre avec la Macédoine et la restitution de la liberté à la Grèce. Pétrarque ne savait même pas avec certitude où était la lacune du récit, mais il la constatait et la regrettait dans le volume qui est sous nos yeux; au f. 317, rencontrant dans XXXVI, les mots *Cynosce-*

1. Le chiffre romain de chaque livre de la première décade se trouve, de main ancienne, à l'angle du haut de chaque page; plus loin, apparaît un reste de pagination en chiffres arabes, qui ne commençait, dans le manuscrit, qu'avec Tite-Live.

2. *Fam.* XXIV, 8 (leçons du ms. de Paris). Cf. *Rer. mem.* I, 2, moins précis.

3. Il en a été de même de Boccace (Gianant. Arri, *Di un volgarizz. della quarta deca di T. Livio giudicato di G. Boccaccio*, Turin, 1832). Je cite cet opuscule, fort rare, de seconde main, d'après les *Studj* de Hortis, p. 417 sqq., qui se prononce pour l'authenticité de cette traduction. Le texte en a été donné par Pizzorno (*Le Deche di T. Livio, volgarizzamento del buon secolo*, t. V. *La Quarta Deca di Livio, volg. da G. Boccacci*, Savone, 1845).

phales ubi debellatum erat cum Philippo, il a écrit : *Sed quando hoc fuerat deficit sine dubio, et ut puto unus liber.* Le livre XL, dans son exemplaire, n'était même pas tout à fait complet ; il s'arrête sur les mots *conciliabulaque edixerunt* du chap. 37, et manque du dernier tiers du livre. Le manuscrit ne porte point d'*explicit*, mais, comme il se termine sur un sens complet, Pétrarque a pu croire qu'il possédait le livre XL à peu près entier et qu'il n'avait à déplorer dans cette décade qu'une seule grave lacune.

Les mentions du manuscrit postérieures à Pétrarque sont étudiées ailleurs ; mais les gardes présentent un assez grand nombre de morceaux de date antérieure, qui ont été réunis en partie pour l'éclaircissement de Tite-Live et dont voici le dépouillement : F. *a'* : Résumé de l'histoire de Rome sous les rois ; — petite nouvelle latine sur Ovide[1] ; — vers [de Virgile] sur le pays des Herniques[2] ; — note sur le règne de Romulus. — F. *b* : Notes diverses de topographie ; — note sur l'époque de la fondation de Rome[3] ; — extrait de S. Augustin ; — prophétie. — F. *b'* : Division de l'Italie en seize provinces[4] ; — catalogue de postilles sur l'Écriture sainte[5]. — F. 366' :

1. *Cum quidam facerent transitum per locum ubi sepulcrum erat Ouidii, quidam ex illis petiit cuius esset illud sepulcrum. Inspecta superscriptione, inuenerunt scriptum : Sepulcrum Ouidii floris poetarum. Tunc ille ait : Utinam scirem peiorem uersum, falsum continentem, quem umquam fecerit. Tunc audita est uox de tumulo proferens hunc uersum : Iuppiter esse bonum* [interligne : *al. pium*] *statuit quodcunque placeret* [int. : *al. iuuaret*]. *Et alter ex sociis ait : Utinam scirem meliorem uersum quem fecerit. Et tunc statim audita est uox de tumulo proferens hunc uersum : Est uirtus tacitis abstinuisse bonis. Tunc ambo socii, considerantes pulcritudinem et pondus uersuum predictorum, dixerunt : Dicamus Pater noster pro anima eius. Et tunc, dum inciperent Pater noster, audita est uox de tumulo dicens : Nolo Pater noster ; carpe, uiator, iter.* La même anecdote est dans Th. Wright, *A selection of latin stories*, Londres (Percy Soc.), 1842, p. 43. Mais la forme y est fort différente : le récit est plus bref ; les voyageurs sont deux écoliers et ne parlent pas au style direct ; les deux vers d'Ovide sont altérés. Dans notre rédaction, si on tient compte des variantes, on trouve correctement cités *Her.* IV, 133, et XVI, 98 (sauf *tacitis* pour *placitis*).

2. Reproduit f. 97 (v. p. 236, n. 2).

3. Y sont cités : Orose, Eutrope, Solin et la *Cité de Dieu*.

4. Inc. : *Prima prouincia Ytalie est prouincia Venetiarum...*

5. Inc. : *Reuerende domine. Iste postille meo iudicio sunt meliores :*

Billet adressé à un lecteur du volume ; — liste des défaites des Romains ; — note sur les lois en faveur de la plèbe ; — note sur la chronologie des guerres puniques ; — note sur la lutte entre le patriciat et la plèbe. Ces morceaux, tous de la première moitié du XIVe siècle, semblent être de plusieurs mains. Les recherches topographiques sont surtout dignes d'attention et témoignent de plus de curiosité que de méthode. L'auteur semble connaître en personne les environs de Rome, et, comme il sème de sommaires et de réflexions morales tout le manuscrit, on peut conclure qu'il en est un ancien propriétaire. Pétrarque a ajouté à ces notes des jugements qui montrent aisément la supériorité de ses connaissances et qui sont ici imprimées en italiques :

[V]egentum siue Veientiam illam credo fuisse ciuitatem que est iuxta Tybur ad unum miliare, ubi adhuc magna sunt edificia, unde porta Tyburtina, per quam ibatur ad illam ciuitatem, eius nomine nuncupatur uulgari corrupto : dicitur enim porta de Vensa, que, ut existimo, proprie debet dici porta de Veientia[1]. *Falsum penitus et inopinabile, ratio est in promptu.* — Gabium siue Gabis fuit quedam ciuitas sita in loco ubi nunc est castrum Castilionis sancte Persedis et illi ciues uocati sunt Gabii ab illa ciuitate. *Et hoc falsum...* [mot effacé] *non affirmo.* — Fidene fuit quedam ciuitas sita iuxta Velletrum ad duo miliaria, ubi nunc est castrum domini Nicolai de Comite quod uocatur Turricula, et ab illa ciuitate dicti sunt Fidenates. *Diuinare est. Imo haud dubie falsum, estimato situ Fidenarum et Veiorum qui colligitur ex testimonio Liuij.* — Laurentum fuit quedam ciuitas sita in loco ubi nunc est monasterium quod dicitur Fossa noua, unde adhuc locus ille Laurentum uocatur. *Potest esse*[2]. — Trasimenus est lacus Perusinus. *Hoc uerum.* — Paranda [?] fuit uocata illa ciuitas in Maritima que nunc dicitur Tarracena, contra quam sunt septem flumina, que in unum collecta faciunt illum fluuium qui Legula dicitur a lego legis, quod idem est quod colligo coligis. *Falsum.* — Quirite uocati sunt Sabinenses uel milites in Sabinia existentes, ut credo, ab aliqua ciuitate uel castro ibi situato, unde ultra Palumbariam est una uia silicata in Sabinia que Quiria nuncupatur; in uulgari corrupto dicitur Querene.

Super Penthateucum postille fratris Nicolai Treuet Anglici et fratris Dominici lectoris sacri palatii...

1. Je renonce à discuter ce morceau qui a un peu d'intérêt pour l'histoire des études au moyen âge. Il est évident qu'ici, par exemple, l'auteur anonyme songe aux grandes ruines de la *Villa Hadriana*.

2. G. Boissier trouve ici deux précurseurs inattendus (*Nouv. promenades archéol.*, *Horace et Virgile*, Paris, 1886, p. 325.)

— Altilia uocata est quedam ciuitas in Campania, que nunc dicitur Signia[1].

Les gardes d'un manuscrit servaient parfois, à la Renaissance, à la correspondance des lecteurs qui se prêtaient et se restituaient le volume. Nous en avons un exemple ici. La formule qui précède le catalogue des Postilles (*Reuerende domine,* etc.) indique, sans doute aucun, que l'auteur répond à l'invitation d'un personnage qui lui avait demandé ce petit travail. Un propriétaire y a même inscrit un billet, qui est de la même écriture que les notes topographiques ci-dessus et non moins incorrect :

Regratior uobis sinceris affectibus de iocalibus que misistis, que idcirco precipue recepi libentius, quia plene innuunt conseruate dilectionis affectum et euidentius probant integritatem uestre fidei nec absentia minui, nec lapsu temporis antiquari. Sed certe, carissime, cum uos meum reputem, uestra per consequens reputo esse mea uel propria recognosco. Non est ergo necessaria interuenctio munerum, cum proprium improprie nec natura pronominis patiatur ut nostra esse uel dici ualeant nostriora.

Ce billet ouvre la voie à une hypothèse que je vais soumettre au lecteur. Il n'a pas le caractère d'un brouillon et tout fait penser qu'il est adressé à un ami, à qui l'ancien propriétaire envoyait en prêt son Tite-Live. Si l'on songe que Pétrarque dit avoir travaillé à l'aide du manuscrit longtemps avant d'en faire l'achat, comme cette formule s'entend très bien d'un prêt à long terme, on est porté à croire que le billet pourrait s'adresser à lui. L'allusion à de grands voyages, que semble avoir faits le destinataire du billet, s'accorde très bien avec la vie errante de Pétrarque dès sa jeunesse. Qui donc serait ce bibliophile d'Avignon, assez ami de Pétrarque pour lui confier un volume aussi précieux, assez enthousiaste de Tite-Live pour en annoter les marges, assez ignorant cependant des choses de l'antiquité pour être arrêté sans cesse dans sa lecture, assez âgé en même temps ou d'une situation assez élevée pour traiter Pétrarque en jeune homme et s'abstenir, en lui écrivant, de toute formule de politesse? Il y a un personnage qui répond à toutes les conditions

1. Il ne s'agit pas d'une ville de Campanie, mais de Segni, et cette dernière note ne nous fait pas quitter la *Campagna* de Rome.

de ce portrait ; c'est le jurisconsulte de la Cour pontificale, Raimondo Soranzo, dont Pétrarque a plusieurs fois parlé avec éloge, notamment dans la lettre à L. della Penna : *...Obtulerat casus mihi iam antea uenerabilem quemdam senem, cuius nomen, ut reor, adhuc in Curia notum est, Raymundum Superantium*[1], *ad quem ante hos XL annos scripta iuuenilis mea quaedam nunc etiam extat epistola*[2]. *Ille copiosissimus librorum fuit et, ut iurisconsultus, in qua facultate pollebat, alia quidem cuncta despiciens praeter T. Liuium, quo mirum in modum delectabatur ; sed historiae insuetum magnum licet ingenium haerebat. In eo studio me sibi utilem, ut dicebat, expertus, tanto amore complexus est, ut patrem potius crederes quam amicum. Ille mihi et commodando libros et donando supra commune modum facilis fuit...*[3]. Un tel témoignage met hors de doute la présence chez Soranzo d'un manuscrit de Tite-Live qui fut étudié par Pétrarque, au temps même où le vieillard en était propriétaire. Il montre, en même temps, que celui-ci prêtait volontiers ses livres à notre poète, et qu'il a pu d'autant mieux lui confier son Tite-Live qu'il espérait tirer profit de ses connaissances spéciales ; il rend enfin assez naturel d'identifier avec lui le contemporain de Pétrarque, qui a le premier étudié et annoté le volume. L'époque de sa mort reste ignorée, mais la vraisemblance la place avant 1351, époque où Pétrarque a acheté le Tite-Live à Avignon, peut-être de ses héritiers. Comme tous les faits connus sur le vieux jurisconsulte se groupent, sans exception, autour du manuscrit de Paris, je me crois autorisé à lui attribuer, provisoirement du moins, les fragments qu'on vient de lire et les annotations de même main dans le corps du volume[4].

1. Sur la forme de ce nom, v. p. 234, n. 3.
2. C'est *Fam.* I, 2 (3 dans les mss.).
3. *Op.* 948. La suite de ce texte est p. 216. Les mots qu'on trouve ici dans les éditions (*Liber Ciceronis de gloria*) sont une intrusion de sommaire marginal, provenant d'une erreur de copiste ou de typographe.
4. Il y a deux genres d'écriture dans les annotations ; l'une grosse et lourde, qui est celle des fragments topographiques sur le Latium ; l'autre, beaucoup plus fine. Les signes marginaux sont sans élégance et d'un dessin assez compliqué.

Je crois pouvoir prouver plus sûrement le passage du volume en des mains plus illustres, en déchiffrant une mention mutilée, en forme d'ex-libris, placée tout en haut du feuillet *a'* et à demi détruite par les vers et la rognure. On y voit encore assez distinctement : *di* (?) *mes. Giani*[1] *chardinale d..... lōna,* nom qu'il faut lire *messer Giovanni chardinale de Colonna.* Le célèbre cardinal protecteur de Pétrarque, qui doit plus de renommée aux lettres nombreuses du poète qu'à son rôle pourtant considérable dans la politique romaine, a donc, à un moment quelconque, possédé le Tite-Live. C'est à lui vraisemblablement que s'adressent les mots cités plus haut, *Reuerende domine,* etc. Les annotations si précises sur les environs de Rome s'expliqueraient très bien aussi, si on voulait les lui attribuer. Toutefois, il n'est pas sûr que nous ayons affaire à un ex-libris de Giovanni Colonna, et ce peut être aussi bien une mention de don ou de simple lecture[2]; l'écriture, en tous cas, n'est point celle des annotations. D'autre part, il est naturel de penser que Soranzo, dont l'origine est inconnue et qui appartenait au cercle où Pétrarque était familier, tenait à la maison Colonna par quelques liens d'amitié ou de service[3].

Le personnage mystérieux qu'on peut assez raisonnablement croire Soranzo a entouré le premier livre de Tite-Live d'un véritable commentaire perpétuel, à la fois littéraire, moral et historique. L'œuvre est extrêmement médiocre, bien que certains renseignements puissent provenir, si mon hypothèse est exacte, de ceux que le jeune Pétrarque fournissait à son ami. Ce commentaire n'a pas été poursuivi; mais le reste du manuscrit, y compris Dictys et Florus, contient assez de notes

1. Le signe d'abréviation au-dessus de ce mot semble avoir disparu dans la rognure.

2. Comme le nom, du XIVe siècle aussi, qui se lit sur la même page: *Guillelmus de Chaers de Caturco* (de Cahors).

3. La lettre *Fam.* XXIV,1, où P. fait de son caractère un si grand éloge, me semble bien indiquer qu'il soutenait dans la Curie le parti italien, le parti du retour à Rome. Rappelons en passant que le nom de Soranzo reste assez douteux. Le *Par.* 8568, f. 5, porte en rubrique de la seule lettre de P. qui lui soit adressée (*Fam* I, 2): *Venerando seni Raymondo Superano uiro* [*sic*] *consulto* (à l'index du ms.: *Superano*; au f. 277': *Superanum*); le *Par.* 8571 des *Seniles* offre aussi, au f. 177', la leçon *Raymundum Superanum.*

marginales du même propriétaire pour attester une étude assidue et même passionnée[1]. Les analyses qu'il a multipliées, parfois avec maladresse, montrent le souci de rendre la lecture à la fois facile et profitable[2]. Il a noté et numéroté les consulats, les dictatures, les triomphes, les lois, les guerres des Romains. L'avocat se révèle dans l'analyse détaillée et faite suivant les règles de la rhétorique, de certains discours, tels que la harangue de L. Valerius pour l'abrogation de la loi Oppia (f. 296', XXXIV, 5-7) ou même le grand discours d'Ulysse dans Dictys (f. 5'); le prologue de Tite-Live est décomposé suivant la même méthode, dont ne se sert jamais Pétrarque[3]. La platitude du style est mise en relief par l'incorrection de l'orthographe: l'annotateur ne peut toucher à un nom propre sans l'estropier (*Emillius, Cinchinatus*); beaucoup de mots déformés ne sont pas de simples lapsus, étant plusieurs fois écrits de la même façon (*gexit, oscura, euenctus, suptilis, ars et capud*[4]. Quant aux termes de basse latinité que Pétrarque chassait, autant que possible, de son style, ils abondent ici ; on y trouve *guerra, motiuum, contingentia, totaliter, camera* dans le sens de « chambre », *pulcra truffa* (= bel inganno), etc. Et cependant le bon lecteur s'efforce de goûter le beau latin qu'il ne peut écrire, et

1. Il faut mentionner ici des gloses interlinéaires, en partie grammaticales, sur quelques morceaux ; elles sont d'une écriture très fine et témoignent encore de l'inexpérience des lecteurs d'alors. — Il y a, en outre, sur les marges de ce ms. véritablement surchargé par les annotateurs, la trace de bien d'autres études moins importantes, notamment une ancienne revision du texte, dont une partie au moins appartient au copiste et où la part de P. parait se réduire à peu de chose. Le poète ne semble pas avoir collationné de ms. ; il a seulement fait quelques corrections. Sa main est certaine, par exemple, dans la correction au bas du f. 186' (col. 1). On le surprend, f. 240, se prononçant sur une variante déjà marquée : *Haec uera litera.*

2. Les sommaires se présentent d'ordinaire sous cette forme : *Hic describit auctor quomodo Romani...* ou cette autre : *Redit Titus ad res in Sicilia gestas.*

3. Une autre note indique une personne habituée à assister à des délibérations (f. 169, XXI, 4, *maior pars meliorem uicit*) : *Istud clare et sepe uident contingere qui in collegiis et congregationibus conuersantur.* (Cf. f. 291 : *Antea quam aliquid in aliqua uniuersitate uel collegio ordinatur uel statu...*)

4. F. 185, pour *arx et caput.*

il s'écrie une fois, croyant y être arrivé : *Notabilia uerba breui et lucido latino conscripta et perpetuo memorie commendanda*[1].

Le reste de l'annotation, tout en indiquant chez l'auteur l'admiration de l'ancienne Rome restée au cœur de tous les légistes, ne s'élève jamais bien haut, ni comme sentiment, ni comme expression. Il s'attache surtout aux lieux communs de morale, à la façon de maint lecteur du moyen âge[2]. Ses observations historiques sont d'une science bien plus incomplète que celle de Pétrarque. En dehors du commentaire du premier livre, travail spécial et pour lequel il est plus que probable qu'il s'est fait aider[3], il n'établit presque jamais

1. Il s'agit de la péroraison du discours de Caton contre le luxe des femmes (f. 296, XXXIV, 4).

2. Tirons un exemple de glose morale du f. 279, où Tite-Live raconte la décision prise par le Sénat envers les créanciers de l'État et l'origine du *Trientius ager* (XXXI, 13) : *Nota. Cum est conflictus inter equm et utile, media est eligenda uia, quod Senatus Romanus faciens nos docet esse facturos.* Plus intéressantes peut-être sont les allusions modernes que voici :

F. 52', il fait honneur à Servius Tullius d'avoir institué la noblesse : *Ante hoc enim omnes equalis nobilitatis se reputabant, sicut adhuc est in nationibus barbaris, scilicet Gallensibus et Hybernicis.* — F. 97, sur Anagni : *Hernicorum populus loca illa ubi nunc est Anania et uicina antiquitus habitabat. Hinc est quod in uexillo Communis Ananie scriptum est : Hernica saxa colunt, quos diues Anania pascit* [*Aen.* VII, 684]. — F. 164, ruse de Papirius pour effrayer les Samnites ; les mulets soulèvent une grande poussière afin de simuler à distance un renfort de cavalerie (X, 40) : *Nota hic bonam cautelam ad terrendos hostes, qua usus fuit comes Guido de Monteferetro contra Bononienses.* — F. 172', sur le guet-apens de Mutina (XXI, 25) : *Nota magnam falsitatem et perditionem istorum Gallorum Cisalpinorum qui hodie Lombardi uocantur.*

3. On y voit paraître, dès les premiers feuillets, Virgile, Ovide, Justin, Solin, Eutrope, S. Augustin, Isidore de Séville, et plus loin Valère-Maxime, Macrobe, Claudien. Une note du f. 55 peut être citée, le sujet de Lucrèce ayant été tant de fois traité depuis par les humanistes : *Nota quod metu dedecoris seu infamie Lucretia uicta est. Ex quo apparet quod uerum est quod insinuat Augustinus primo libro de Ciuitate Dei, decimo nono capitulo, uidelicet quod hec Lucretia potius se interfecit auiditate laudis quam zelo castitatis ; maluit enim inuite uiolari quam inuiolata diffamari. Hanc Lucretiam ducem Romane pudicitie uocat Valerius libro vj° c. de pudicitia.*

de rapprochements avec d'autres auteurs[1]; on remarque, en revanche, des allusions d'un genre tout particulier, qui sont bien d'un jurisconsulte : *Nota causam quare senatores patres conscripti uocati sunt, et est aliam quam glosatores Iuris ciuilis assignant* (f. 56'); *Nota de lege Portia... de qua leges ciuiles faciunt mentionem* (f. 156). Tout ce travail d'un contemporain de Pétrarque montre comment l'histoire romaine était étudiée autour de lui et met en mesure d'apprécier mieux le caractère de sa propre lecture.

Le poète de l'*Africa* l'a faite avec l'intelligence et le soin qu'on peut attendre. Le premier annotateur avait été absorbé par l'analyse du détail et par des observations morales sans portée; ses sommaires, quelque abondants qu'ils soient, ne viennent pas d'un esprit qui ait bien compris Tite-Live et la suite logique de son histoire. Ceux qu'a ajoutés Pétrarque prouvent qu'il y a vu plus clair et qu'il a dégagé notamment, du récit des premiers livres, le développement des institutions de la République. De simples mots placés aux endroits justes lui servent de points de repère; par exemple : *Prima dictatura* (f. 58), *Prima tribunitia comitia* (f. 68'), *Primus triumphus sine auctoritate patrum iussu populi* (f. 84), *Primus questor plebeius* (f. 97'), *Primus consul plebeius* (f. 121'), *Primus plebeius dictator* (f. 125'), *Ambo consules patritii, plebe patiente* (f. 126'), *Rursus alter patritius, alter plebeius consul* (id.), etc. Dans cette lutte entre le patriciat et la plèbe, dont il met ainsi en relief tous les épisodes, Pétrarque prend parti pour cette dernière, en des sommaires qui ne laissent pas de doute sur ses sympathies : *Acerrima disceptatio plebei hominis contra superbiam nobilitatis* (f. 155'), *Superbe, sed gentilitium in morem* (f. 158), etc. On le voit relever en marge les formules d'usage romain, dont la gravité ne lui échappe point[2], ou les mots particulièrement éloquents de l'historien[3]. On sent, dans les moindres choses, jusque dans

1. Valère-Maxime, f. 22 ; Sénèque, f. 276.

2. *Ne quid Res p. detrimenti caperet* (f. 70'), *Agrum Romanum Italia terminari* (f. 234), etc.

3. *Capuam Cannas Hanibali fuisse* (f. 200), *Pro iure gentium stetisse fortunam* (f. 341). Cf. *Mira elocutio* (f. 73), *Pulcra elocutio* (f. 93), *Mordaciter* (f. 153'), *Magnifice* (f. 160), etc.

les signes qui marquent les passages à relire, à quel point il entre dans le sentiment du récit. L'amour et l'admiration de Rome le transportent. En veut-on des exemples ? Après la bataille de Cannes : *Mira in extremis casibus et incomparabilis constantia ac magnanimitas Romanorum* (f. 189) ; sur les prisonniers romains renvoyés à Hannibal par le Sénat (XXII, 61) : *Fides populi Romani, et erga hostem crudelissimum, contra suos ciues* (f. 190') ; etc. On n'est pas surpris de voir un pareil lecteur souligner le châtiment de Mélius (f. 89') et la fin tragique de Manlius (f. 116') de cette exclamation toute romaine et républicaine : *Ultio affectati regni !*

Son enthousiasme national ne l'empêche pas de rendre hommage aux nobles actions que l'historien latin accorde parfois aux étrangers. Il honore avec lui la défense du Samnium : *Verba autoris de infatigabili studio libertatis Samnitium* (f. 161') ; il admire les vertus civiques et la clairvoyance de Hannon : *Si huic uiro creditum esset, Carthago forsitan adhuc staret* (f. 193)[1]. Mais ce sont surtout les héros de Rome qui l'intéressent, les uns seulement comme Romains, les autres par leur caractère personnel ; il semble qu'il vive au milieu d'eux et partage leurs passions. Il loue la noblesse du débat entre Fabius et Scipion : *Vides ut mites et fellis expertes sunt contentiones uirorum illustrium et rem publicam amantium* (f. 160)[2]. Il poursuit de sarcasmes le consul Varron, après le désastre de Cannes : *Asinus iste, et sibi pestifer et aliis multis, Venusiam uictus fugit* (f. 188). Il s'indigne de rencontrer l'éloge de ce vaincu dans la bouche de T. Manlius Torquatus (XXII, 60) : *Hunc tu mihi furciferum gloriosum facis !* (f. 190). Il voit avec effroi Hannibal préparer l'embuscade où va périr M. Marcellus (XXVII, 26) et s'écrie, quand le consul sort du camp : *Heu, uir ingens, quo uis ire?* (f. 240). Il ne craint pas d'emprunter à ce passé de sa race des exemples applicables au siècle présent, et son *italianità*

1. Cf. *Africa*, VIII, v. 714 sqq. et 747.

2. L'hostilité de Fabius contre son cher Scipion lui cause pourtant quelque souci, malgré les efforts qu'il fait, dans sa Vie de Scipion, pour l'expliquer d'une façon favorable à tous les deux ; il finit par condamner Fabius comme ayant été un des envieux de l'Africain. V. les passages dans *Le De Viris ill.*, p. 146.

se fait jour encore dans cet amer rapprochement (XXVIII, 39) : *Saguntini Italiam spectatum eunt, non spernentes eam ut nostri hodierni Pontifices et Pharisei* (f. 255).

On sait toutefois que Pétrarque n'a pas poursuivi seulement, dans la lecture de Tite-Live, le plaisir littéraire, l'émotion patriotique ou l'instruction morale. Lisant l'historien en historien, il s'est procuré le moyen de bien suivre l'enchaînement des faits et de se reconnaître aisément dans le récit. Il en a confronté sans cesse entre elles les diverses parties. Ces renvois sont nécessaires dans un texte où abondent les allusions à des événements déjà mentionnés, où des narrations se trouvent tronquées par l'ordre des temps et reprises un peu plus loin, où les traits formant la biographie des personnages se trouvent disséminés un peu partout. Pétrarque, déjà guidé par les anciens sommaires et ceux qu'il y a ajoutés, a multiplié les renvois pour faciliter son étude[1]. Le point de vue biographique auquel il se plaçait dans ses propres ouvrages, l'a naturellement beaucoup retenu et il s'est efforcé de retrouver, dans la trame du récit historique, la suite de la vie d'un grand nombre de personnages ; travail délicat et

1. Les chapitres du ms. sont beaucoup plus longs que dans la division des éditions ; ne pouvant se contenter d'y renvoyer, P. se sert des *incipit* de paragraphes marqués par des lettres de couleur au milieu du texte, du nombre de colonnes avant ou après le passage du texte qu'il annote, de la numérotation des consuls et des dictateurs qui est faite en marge. Je citerai comme spécimen les renvois accumulés autour d'une seule phrase et qui montrent les systèmes les plus fréquemment employés :

F. 96', IV, 48 (*Cum Appius Claudius, nepos eius qui decemuir... fuerat, ... dicitur dixisse uetus se ac familiare consilium domo afferre*): *Huius patris est mentio carta retro* 3ª, *col. jª in medio.* | *Vafrum consilium adolescentis. Cuius consilii origo est supra l.* 2º *sub* 27º *consulatu.* | *R. infra l.* 6º *c. Quanto magis, circa medium.* Le dernier renvoi se rapporte au f. 119', le précédent, au f. 65', le premier, enfin, à la première des quatre colonnes du f. 94 (IV, 36) ; l'usage de P. le veut ainsi, et il n'est pas sans utilité d'observer sa façon de compter les feuillets : qu'il renvoie à un passage antérieur ou postérieur, il compte toujours, dans le nombre des feuillets qu'il indique, celui où il fait son annotation. La même habitude a été remarquée dans les calculs d'années qu'on trouve dans ses lettres, où, suivant l'usage latin, il fait toujours entrer dans le total l'année dont il part (cf. Fracassetti, trad. des *Fam.*, t. I, p. 289).

méritoire, surtout en l'absence des index variés qui facilitent aujourd'hui les recherches de ce genre. Une courte scholie peut servir d'exemple de cette façon de travailler ; on la lit au bas du f. 312, où il est question du voyage de Flamininus[1] en Étolie, XXXV, 33 : *Titi Quintii mitis et grauis oratio, et superba responsio Thoantis superbiorque Damocriti pretoris Etholorum.* | *Hic est ille Damocritus qui non multo post ad Heracleam captus a Romanis, ut infra libro proximo post medium, postmodum Rome, cum e carcere noctu fugiens ad ripam Tiberis peruenisset, assecutis eum custodibus, ibidem gladio se transfixit, ubi se decretum hoc daturum promiserat* [allusion à sa réponse à Flamininus]. *Hi sunt exitus superborum. Hoc require libro qui sequentem sequitur, longe post medium* § *Damocritus*[2].

Il y a une partie de Tite-Live à laquelle Pétrarque a apporté une étude particulière et qu'il a traitée d'une façon très différente des autres. Indépendamment des notes habituelles, on y trouve au bas de chaque colonne un sommaire analytique d'une ou deux lignes, comportant quelques appréciations personnelles et permettant de retrouver avec une grande facilité, en même temps que l'ordre chronologique, les moindres détails du récit[3]. Ce travail commence avec la

1. Sur l'orthographe du nom, v. *Le De Viris ill.*, p. 81, et *Tr. della fama*, I, 74 :

Tito Flaminio che con forza vince,
Ma assai più con pietate, il popol greco.

2. Ces renvois visent XXXVI, 24, et XXXVII, 46. — Au f. 188, XXII, 49, le texte donne le nombre des morts de Cannes (*Quadraginta milia* [sic] *peditum*, etc)., et P. met une note écrite en deux fois : *Hic cesorum numerus ambigue traditus uidetur, sed accipio* XL *peditum et ij. dcc. equites legionarios fuisse, tantumdem uero ciuium aliorum et sotiorum.* | *Huic tamen coniecture obstat quod est infra prope finem libri huius, antepenult. col. in principio.* Le nombre des morts est fixé, en effet, dans le texte du discours de Torquatus, XXII, 60, à cinquante mille citoyens ou alliés.

3. Voici, comme exemple, ceux qu'on lit sous les quatre colonnes, 188′ et 189 :

1) *Maharbalis consilium, Deo uolente, neglectum et negligentie grauis increpatio.* — 2) *Status rerum post Cannensem cladem et ad P. Scipionem adolescentem et Appium Claudium summa imperii delata.* — *Paula in Romanos mulier benefica priuatim.* — 3) *Scipionis in rebus*

bataille de Cannes et va, sans interruption, jusqu'à l'apaisement de la sédition militaire par Scipion (XXII, 44 — XXVIII, 27). Il correspond, comme on le voit, à la période de l'histoire romaine qui fut la plus familière à Pétrarque, et embrasse une bonne partie de la vie de Scipion et du sujet de l'*Africa*[1]. Cette préparation du manuscrit a certainement servi à l'auteur pour la composition de son poème et de son étude biographique en prose[2].

La topographie antique de l'Italie l'a toujours intéressé. On trouve, dans les notes de son Tite-Live, des témoignages de ses hésitations et de ses recherches, à joindre à ceux qu'on a vus plus haut : F. 63, II, 34 (*per Vulscos mari usque ad Cumas*) : *Elice hinc Vulscorum situm, quorum caput est Antium*. F. 75, III, 23 : Note de l'ancien annotateur : *Nota de loco prope Tusculanum quod Columen antiquitus uocabatur ;* Pétrarque a ajouté un nom qu'il devait bien connaître : *Nunc Columna*. F. 135, VIII, 13 : *Elice hinc ex parte nomina populorum Latinorum*. F. 179', XXII, 3 (*Regio erat in primis Italiae fertilis Etrusci campi*): *Nota in primis. Primus enim haud dubie est ager Campanus. Infra, belli huius l. 6, ante medium in Capue captione*. F. 303', XXXIV, 46 : *Mediolanum. Et Boi. Attende situm*. F. 356, XXXIX, 44 : *Pisaurum in Gallicum agrum, contra limitem Rubiconis*. Etc.[3].

Voici une liste des renvois faits sur les marges du volume :

Apulée. — F. 49', I, 28, supplice de Mettus : *Secutus est Tullus illud desperatis ingens et supra etatem generosa fiducia. — Publica Venusinorum. — 4) Fabii Maximi in rebus dubiis consilium.*

1. Les noms de Magon, Massinissa, Sophonisbe sont soigneusement portés en marge ; au f. 271, les mots en grosses lettres *Magonis mors* indiquent le texte historique qui a servi de point de départ au célèbre épisode du poème. Sur les sources de l'*Africa*, outre Corradini et Zumbini, il y a à consulter un travail que je n'ai pu voir d'A. Giordano, *F. P. e l'Africa*, Fabriano, 1890.

2. Sur les deux rédactions de cette importante biographie, la plus étendue, après celle de César, qu'ait composée P., v. mon *De Viris*. La comparaison des deux textes occupe les p. 86-98 ; les fragments inédits de la seconde rédaction, les p. 137-147.

3. F. 275, XXX, 39, note mutilée : *Populonium fuit que* [*nunc*] *Massa est. Ibi enim Cerb... presul fuit, unde Il*[*ua*] $\overline{12}$ *passuum abest... Require ... dyal. l.* 3° *c.* 11°. Au-dessous, écrit plus tard : *Erraui hec scribens.*

dogma Platonicum. Eum, inquit Apuleius, cui non ex natura nec ex industria recte uiuendi studium conciliari potest, uita existimat Plato esse pellendum, et cet. Apul. l. de Platone, c° 22°.

Aristote. — F. 145′, IX, 14 (*ob interpellatam dulcedinem irae*) : *Ire dulcedo de qua Homerus et post eum Aristoteles.* F. 301′, XXXIV, 34 : *Prudentissimum consilium Flaminii. Simile Euboili apud Aristotelem Pol. l. 2°, c° 4°.*

Cicéron. — F. 189′, XXII, 58, ruse du Romain, prisonnier sur parole, qui élude son serment de revenir au camp d'Hannibal : *Iurisiurandi callidus nequicquam interpres punitus, infra l. 24° cum Cecilio Metello, et infra hoc eodem libro ad finem § Unus* (f. 190′, XXII, 61). *Require 3° Officiorum ad finem.* (F. 190′ : *Hoc uerum. 3° offic.*). F. 190, XXII, 59, sur le nombre des prisonniers romains : *Viij hominum tenebat Hanibal et cet. Cicero in Officiis.* F.242′, XXVII, 37 : *Liuius poeta de quo in Tusculan. principio.* F. 212′, XXV, 5 : *P. Licinius Crassus pontifex maximus prelatus omnibus. Huius est mentio de Senectute 3° cap°. Huius mors est lib. penult. 4ᵉ decad. non procul a fine § Huius principio.* F. 230′, XXVI, 39 : *Liuius Salinator Tarentine prefectus arcis cuius in l. de Senectute est mentio.* F. 240, XXVII, 25 : *Responsum Fabii de quo Cicero in Senectute.* F. 324, XXXVII, 1 : *Africanus fratri legatus. De hoc in parte aliter Cicero Philip. 9°.*

Eutrope et Orose. — F. 180′, XXII, 7, quinze mille Romains morts à Trasimène : *xxv milia dicit Eutropius l. 3° in medio. Et Orosius 4° l. prope finem.*

Frontin. — F. 191, XXII, 61 *in fine* : *Reditus Varronis, de cuius uita reliqua R. apud Frontinum l. 4° c. de constantia.*

Justin. — F. 107, V, 34 : *Mediolanum. Adde Comum, Brixiam, Veronam, Pergamum, Tridentum, Vicentiam, non possessas modo, sed conditas hac etate. Iustinus l. 20 ad finem.* F. 183′, XXII, 23 : *Ager Fabii intactus. Simile de Pericle Iustinus 4° in fine.*

Lucain. — F. 241′, XXVII, 32 (*Philippus... decimis castris Demetriadem in Thessaliam peruenit*) : *Hoc potius loquendi more ad decorem usus est Lucanus in 5° quam quod decimis castris bene posset a Placentia Brundusium perueniri.*

Pline l'ancien. — F. 146, IX, 16, Papirius et le préteur de Préneste : *Plinius 17° c° 11°.* F. 276′, XXX, 45 : *Polibius Emiliani comes. Plinius 8° c° 17°.*

Pomponius Mela. — F. 362′, XL, 21, sur l'étendue de pays que le regard embrasse du mont Hémus : *Haec opinio pro comperta est apud Pomponium Melam Cosmographie l. 2° non procul a principio*[1].

1. Cf. le récit de l'ascension au Mont-Ventoux, qui commence précisément par le souvenir de ce passage de Tite-Live et de l'opinion de Mela différente de celle de l'historien : *Relegenti pridie res Romanas apud Titum Liuium, forte ille mihi locus occurrerat ubi Philippus Macedonum rex... Haemum montem Thessalicum conscendit*, etc. (*Fam.* IV, 1.)

Priscien. — F. 189', XXII, 57, note mutilée sur le scribe du pontife, L. Cantilius : [*De*] *hoc scriba loquitur Hemina iiij° annalium, allatus apud Priscianum l. v°, c. de datiuo et ablatiuo j° decl. Sed ille de ambobus dicit.*

Quintilien. — F. 48, I, 23, discours du chef Albain à Tullius ; le premier annotateur a remarqué la sobriété de ce discours (*Nota, potius ueritati quam cultui uerborum et ornatui est insistendum*) et Pétrarque a ajouté plus tard : *Unde Quintilianus de Oratoria institutione : optimarum rerum institutio... sui natura satis ornatur*[1].

Suétone. — F. 24', Florus, I, 24 : *Appius Claudius Regillanus. Suetonius 3°, 2° capitulo.* F. 25, id. II, 2 : *Appius Caudex. Sueton. 3°, 2° c°. Vel Audax, ut in cronicula Noctium Ath.* [= Aulu-Gelle, XVII, 21, 40[2]]. F. 25', id. II. 1 : *Appius Claudius Pulcer. Sueton. 3°, 2° c°.* F. 79', III, 44 : *Appius Claudius Regillanus. R. xij Cesarum l. 3°, c. 2°.*

Valère-Maxime. — F. 66', II, 47, Fabius refuse le triomphe : *Valerius l. 5°, c. 4°.* F. 135, VIII, 12. *Manlius Torquatus uictor Romam redit. De triumpho nulla est hic mentio. Mirum. Sed est apud Valerium l. 6°, c. ultimo* § 1°. F. 346, XXXVIII, 51, Scipion se justifie devant le peuple : *Et capiti suo corona triumphali imposita. Valerius l. 3°, c. penult.* F. 347, XXXVIII, 56 *in fine*, honneurs refusés par Scipion ; le premier annotateur avait écrit : *Nota de Africano quod me alias legisse non memini;* Pétrarque a ajouté : *Est apud Valerium l. 4°, c. 1°* § *Non defuit. Sed est ibi haud dubie sumptum hinc.*

Varron. — F. 59, II, 14 : *Tuscus Vicus. Varro aliter, l. 1°, c°. 4 de Lingua latina.*

Virgile. — F. 25', Florus, II, 1 (*Marcello... spirantibus altius Poenis*) : *De hoc Virgilius : Sternet Penos, et cet.* [*Aen.* VI. 858]. F. 43', I, 3, Ascagne était-il le fils de Créuse ? *Hanc secundam opinionem sequitur Virgilius*[3].

Nous avons rencontré, dans les recueils déjà décrits, plusieurs des historiens qui se sont trouvés entre les mains de Pétrarque : Suétone, Florus, Eutrope[4]. Pétrarque, qui appelle Suétone *curiosissimus rerum scriptor*[5], le cite assez fréquemment, surtout dans les *Res memorandae,* où le nom apparaît une douzaine de fois ; mais il s'en sert beaucoup sans le nommer et plusieurs des anecdotes qu'il raconte sur l'antiquité, et dont la source n'apparaît pas d'abord, doivent

1. Cette addition a été faite en même temps que celle d'un passage de Cassiodore, f. 47'.

2. Le ms. de P. portait donc la leçon *audax* comme *T* de Hertz.

3. Uguccione de Pise est cité f. 135', VIII, 14 [*clarigatio*] : *Expositio huius nominis est apud Ug. sub celo as.*

4. V. p. 203, 204 et 228.

5. *De otio relig.* I (*Op.* 302).

être cherchées dans Suétone[1]. La précision minutieuse de cet écrivain semble avoir gagné sa confiance ; il voit en lui un *auctor certissimus*[2] et n'hésite pas à dire, à propos d'un détail de l'éducation de Néron par Sénèque : *Testem... certissimum habemus, et qui de summis uiris agens nec metu flectitur nec gratia, Suetonium Tranquillum*[3]. Une partie, au moins, des biographies d'écrivains qui nous sont venues sous le nom de Suétone est connue de Pétrarque ; je puis l'affirmer pour celle de Térence, qui a servi à la rédaction de sa notice sur le poète[4], pour la vie de Lucain et pour celle de Pline[5]. Quant aux *Douze Césars*, Pétrarque les a trop étudiés pour n'avoir pas annoté, et même avec abondance, le manuscrit qui lui servait d'ordinaire ; on peut être sûr, par conséquent, qu'il en possédait un autre exemplaire que celui qui accompagne les *Tusculanes* et qui n'est aucunement annoté.

On doit penser la même chose pour Florus et même pour Eutrope[6], qui ne semblent pas avoir été lus par Pétrarque dans le *Par. 5802*. Le Florus du *5690* porte quelques traces de lecture, mais bien insignifiantes, eu égard au rôle que joue cet abrégé dans les études de Pétrarque. Florus, qu'il avait lu avant Tite-Live, semble être resté son modèle préféré au point de vue du style historique. Il lui décerne sans cesse des appréciations flatteuses, dont il est moins libéral envers ses autres guides : *Annaei Flori florentissima breuitas ad inquirendas Titi Liuii reliquias animauit*[7] ; *Elegans ac succincta Flori breuitas ; Florus breuis et comptus storicus ;*

1. Par ex., *Secretum* III (*Op.* 362), pour un mot de Domitien, *Dom.* 18 ; première préf. au *De Viris* (éd. Nolhac, p. 112), pour un mot d'Alexandre, *Oct. Aug.* 18 ; etc. Dans *Rem.* I, 114, le renvoi est tout à fait clair sous cette forme : *Nota est historia libro Caesarum IV.*

2. *De Viris*, éd. Razzolini, t. I, p. 236.

3. *Fam.* XXIV, 5.

4. V. p. 157.

5. V. p. 160 et 270. Cette biographie est en tête de notre ms. de Pline.

6. Eutrope n'est, je crois, nommé par P. qu'une seule fois dans les œuvres imprimées (*Vit. Sol.* II, 9, 2 ; *Op.* 283).

7. *Fam.* III, 18.

Florus qui hanc rem elegantissima breuitate perstrinxit[1], etc. C'est l'historien dont il transcrit le plus souvent les expressions propres, bien qu'il évite volontiers, dans ses œuvres d'histoire, ce genre de citation qui rompt la trame de son style[2]. Il est donc à peu près certain que son exemplaire de travail est un troisième manuscrit que nous n'avons pas trouvé.

Il possédait assurément Justin, qui n'était point un auteur rare[3] et dont il s'est beaucoup servi, tant pour ses travaux d'histoire romaine que pour ces recherches sur l'histoire ancienne de l'Orient, dont il semble avoir été l'initiateur. Il fait grand cas de son autorité, mais regrette de le voir en désaccord avec les récits bibliques: *Multa quidem de... primoribus gentis Hebraeorum Iustinus, alioquin minime uanus ystoricus, hac tamen parte ueris attexens falsa conscripsit, in quibus se uerioris ystorie detexit ignarum*[4]. On a trouvé déjà des mentions de Justin et on en rencontrera d'autres, particulièrement lorsqu'il sera question de Quinte-Curce. Pour les *Periochae* de Tite-Live, Pétrarque les emploie dans le *De Viris*, mais sans les citer. Nous savons l'existence d'un exemplaire de ce texte annoté par lui ; un manuscrit de Naples porte en tête cette indication de la main de Gasparino Barzizza : *Incipit abbreuiatio quedam quam inueni in codice uetustissime litere manibus olim Petrarche lectam et postillatam*[5]. Le recueil antique connu sous le titre de

1. Vie de César, p. 127, 191, 249. Je cite pour cette biographie l'édition de Schneider ; celle de Razzolini, qui est postérieure (Bologne, 1874), n'y a guère ajouté que des fautes d'impression.

2. Le soin que P. apportait à son style historique et les remaniements purement littéraires qu'il faisait subir à son texte peuvent être étudiés au moyen de la collation des deux rédactions de sa biographie de Scipion, dans *Le De Viris ill.*, p. 86 sqq.

3. Cf. Rühl, *Die Verbreitung des Justinus im Mittelalter*, Leipzig, 1871.

4. *Le De Viris ill. de P.*, p. 126. Cf. *ibid.*, p. 120, 135. Rares mentions dans les autres œuvres. La légende sur la fondation de Carthage indiquée dans l'*Africa*, VIII, v. 883 sqq., est prise à Justin, XVIII, 5.

5. Bibl. Nat. de Naples, IV, C. 32 (Iannelli, *Cat. mss. lat. Neapol.*, p. 96). Le ms. commence par Florus. Il m'avait semblé d'abord reconnaitre à Venise l'original dont Barzizza a tiré les *Periochae*, dans un ms. du XIVe siècle, *Marc. Zan. lat.* 368, qui contient les *Periochae*,

De Viris illustribus, qui a été attribué à Aurelius Victor, s'est trouvé entre les mains de Pétrarque, qui en a fait usage notamment pour ses biographies des rois de Rome[1] ; mais il le désignait, avec les manuscrits, comme un ouvrage de Pline[2], et il y voyait une de ces œuvres secondaires qu'il savait avoir été écrites par le grand naturaliste.

Avait-il les deux récits de Salluste? On peut l'affirmer à coup sûr, car c'est un des prosateurs qu'il cite le plus souvent et dans tous ses traités. Il ne le révère pas seulement comme *nobilis ueritatis historicus,* mais il goûte visiblement sa façon d'écrire et ses observations morales. Les sentences de Salluste abondent sous sa plume[3] ; pour son style, il savait par Macrobe combien les anciens en appréciaient la sobriété et il partageait leur sentiment, en faisant quelques réserves, à la suite de Sénèque, sur la valeur oratoire des discours insérés dans le récit[4] ; mais peut-être pensait-il ici aux *Inuectiuae Sallustii in Ciceronem* dont l'authenticité ne faisait pas de doute pour lui[5]. Il regrettait ainsi la perte des *Histoires: Bellum Iugurthinum coniurationemque Catilinae compendioso et ad unguem, ut dici solet, castigato complexus est stilo, sed nullo famosior quam historiarum libro, qui*

Florus et trois lettres de César tirées de la correspondance de Cicéron avec Atticus (Valentinelli croit à tort le Florus du XIIe siècle) ; ce ms. de 63 feuillets a été collationné avec grand soin par un humaniste du XIVe siècle, qui y a joint quelques sommaires.

1. Cf. pour Boccace, Hortis, p. 431 ; Kirner, p. 50.

2. *Obiit* [*Ancus Martius*] *quatuor et uiginti annis in regno actis, quanquam immatura morte praereptum scribat Plinius non potuisse praestare qualem promiserat regem* (T. I, p. 50). P. ne pouvait penser qu'à Pline l'ancien ; les éditeurs de l'Aldine attribuèrent l'ouvrage à Pline le jeune ; aujourd'hui on le laisse anonyme.

3. V. par ex. : *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 440); *Rem.* I, 7 ; 29 ; 49; *Le De Vir. ill. de P.*, p. 145. On sait combien Salluste était répandu au moyen âge.

4. *Sane quod de eloquentia Sallustii dicitur, ita temperandum est ut ad historias referatur tantum, in quibus stilo quodam incorrupto acrique et plane masculo utitur, in ceteris enim... sua sibi non respondet eloquentia. Ut enim est apud eumdem Senecam, orationes Sallustii in honorem historiarum leguntur* (*Rer. mem.* II, 2 ; *Op.* 410, où on lit: *in quibus* suo *quodam* corrupto. Le passage se place après la citation des *Saturnales* rapportée déjà p. 110, n. 2).

5. V. sur un ms. qu'il en possédait, p. 188.

aetati quoque nostrae, ne certum eius sileam dedecus, amissus est, ueterum quidem testimonio illustris, apud nos solo iam nomine superstes[1]. L'usage constant que Pétrarque fait de Salluste est d'autant plus digne de remarque que cet historien semble avoir été peu apprécié par l'humanisme moins averti de Boccace[2].

Pour les *Commentaires* de César, il suffit de rappeler l'usage constant que Pétrarque en a fait dans la longue biographie qu'il a consacrée au père de l'Empire. Il les cite, il est vrai, comme le moyen âge, sous le nom de Julius Celsus et il est même bien singulier que la mention de ce nom, qui se trouve en deux passages de son propre récit, n'ait pas servi à le faire disparaître plus tôt du titre de son ouvrage[3]. On sait, en effet, que le travail de Pétrarque a été réimprimé longtemps avec l'attribution à J. Celsus. La Monnoye en avait bien reconnu le véritable auteur[4]; mais ce n'est qu'en notre siècle, et depuis l'édition de Schneider, que le nom apocryphe a définitivement disparu. On en a retrouvé récemment le manuscrit autographe[5].

L'œuvre est importante et fait honneur à Pétrarque comme historien; on y trouve cités ou utilisés les écrivains suivants : Salluste, Suétone, Florus, Sénèque, Pline, Valère-Maxime, Macrobe, Orose, Lucain, S. Augustin et divers ouvrages de Cicéron, notamment le *Pro Milone,* le *Pro Marcello,* le *Pro Deiotaro,* et le recueil des lettres à Atticus et à Quintus[6].

1. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 397). Cf. *Fam.* XXIV, 8 *in fine.* Dans *Sen.* XVI (XV), 5, il semble ne pas croire à l'authenticité des discours rapportés par Salluste: [*Caesaris*] *orationes apud Lucanum atque alios multae, apud Salustium una, dici possent non illius, sed scribentium arbitrio dictatae* (*Op.* 955).

2. V. Hortis, p. 415.

3. Cf. *F. P. historia Iulii Caesaris auctori uindicauit... contulit C. E. Chr. Schneider,* Leipzig, 1827, p. 14 et 110. Voici le second passage: *Ubi admonuisse lectorem uelim, quod Suetonius Tranquillus, auctor certissimus, Germanorum hoc* [le guet-apens d'Ambiorix] *in finibus accidisse ait, Iulius autem Celsus, Caesaris comes et qui rebus interfuit, Eburonum in finibus factum refert. Non autem magna dissentio, cum et tunc conterminae nationes essent omnesque hodie sint Germani.*

4. Cf. *Le De Viris ill. de P.*, p. 66, n. 4.

5. *Par.* 5784, reconnu et décrit dans *Le De Viris ill.*, p. 68 sqq.

6. Kirner a relevé les passages *l. c.*, p. 53 sqq.

Les commentaires *De bello Gallico*, *De bello ciuili*, le *Bellum Africanum*, le *Bellum Alexandrinum* et le *Bellum Hispaniense* sont successivement l'appui de son récit, mais on voit qu'il se garde de les suivre exclusivement. Moins intéressante, à certains égards, que la Vie de Scipion, la Vie de César est le travail historique le plus complet du *De Viris*, et le parti pris presque aveugle de panégyrique y fait trouver une saveur de plus à qui y cherche, comme nous devons le faire, non l'histoire, mais l'historien.

Est-il besoin de dire que les erreurs et les fausses interprétations y abondent, et que notre poète se faisait de grandes illusions, notamment lorsqu'il croyait tirer profit de ses voyages pour apporter quelque lumière sur l'ancienne topographie des Gaules[1]? Ce n'était pas sans hésiter, il est vrai, qu'il appliquait à la France de son temps les descriptions des *Commentaires*; mais s'il était un point certain à ses yeux, c'est que les Séquanes devaient être placés au bord de la Seine (*Sequana*): *Igitur*, dit-il en résumant ses recherches, *ad occidentem propius et a Rheno longius Sequani fuere, qui nescio an fluminis patrii nomen acceperint an dederint. His ad dextram Belge, Heluetii a tergo erant, ad leuam prouincia Lugdunensis, ad Heluetios illa quidem pertinens... Sequanorum uero, ut sic dixerim, in gremio Parisii fuere et Secane amnis in medio parua insula, que Parisiorum Lucetia* [*sic*] *dicta est, ubi ab ipso Iulio Cesare tunc fundata creditur ciuitas nunc famosa Parisiis*[2]. A l'erreur sur les Séquanes, s'en ajoutait une autre sur les Helvètes, auxquels il donnait précisément le territoire des Séquanes, outre le leur: *Belgis proximi Heluetii fuere... Ex premissa descriptione, nisi fallor, patet horum in finibus fuisse, quos Burgundiones a Burgis modo dicimus...*[3] Si j'ai

1. *Que res eo mihi facilior esse debet, quo regionum illarum distantissimos fines fere omnes nunc ex otio et solo uidendi noscendique studio, nunc ex negotio circuiui; quamuis ipsa nominum mutatio in his terris, ut in aliis fere omnibus, multum noue difficultatis et scribenti obiciat et legenti; sed emergam, ut potero* (Texte du *Par.* 5784, f. 3; cf. éd. Schneider, p. 11).

2. C'est encore ici le texte autographe, f. 4 (Schneider, p. 15.)

3. P. parle ici du comté de Bourgogne ou Franche-Comté (*Burgundiae Comitatus*).

cité ces exemples, c'est qu'ils permettent de résoudre un petit problème de la vie de Pétrarque. Tous les biographes parlent d'un voyage qu'il aurait fait en Suisse et s'appuient sur les termes précis d'une lettre : *Inter Belgas Heluetiosque festinans*[1]. Il ne s'agit ici que de la Franche-Comté ; ce retour de Belgique par le pays des Helvètes n'est autre chose que le voyage direct de Cologne à Lyon, dans l'été de 1333, où il s'est dépeint lui-même, en deux sonnets, chevauchant « per la famosa Ardenna[2] ». Il y a donc, ce me semble, grâce à la Vie de César, un voyage de plus à rayer de la liste des pérégrinations de Pétrarque.

Les témoignages relatifs à César dans les autres œuvres de Pétrarque sont assez peu nombreux[3] : je n'y ferai qu'un emprunt, particulièrement intéressant pour nous par son caractère bibliographique : *Diuus Iulius Caesar, quem armorum laus et uictoriarum gloria caelo exaequarunt, a studio litterarum medio quamuis in bellorum furore non abhorruit, nunquam secessisse et ipse gloriatur et magni consentiunt auctores... Rerum praeter haec a se gestarum tam Gallici quam ciuilis belli libros edidit, non a suis magis quam ab hoste laudatos. M. enim Tullius, alioquin multum in Caesarem grauiter inuectus, hos tamen libros erubuit illaudatos praeterire... Eosdem Caesaris libros scriptor rerum suarum, ut fama fert, Iulius Celsus, ut Suetonio uidetur, Hirtius, ita commendat : Difficillimam rem suscepi Caesaris nostri commentarios...*[4]. S'il est un manuscrit que nous puissions, en l'absence de toute preuve matérielle, mettre cependant avec assurance dans la bibliothèque de Pétrarque, c'est bien le recueil illustre qui nous a gardé le récit des campagnes de César. Quant aux lettres de César qu'il dit avoir entre les mains (*sunt penes me... Caesaris aliquot familiares epistolae*[5]), il

1. *Sen.* XVI (XV), 1 (*Op.* 948).

2. Son. *Per mezz' i boschi* et *Mille piagge*. V. aux *Addenda* de ce volume.

3. Ils sont recueillis par Schneider en tête de son édition.

4. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 394). Cf. vie de César, p 318 : *Libros scripsit rerum ante alios suarum, qui ab aliis, qui rebus ipsis interfuerant, digesti sunt et in lucem editi, unde horum, quae de rebus Caesaris scripsimus, maxima pars praesens decerpta est.*

5. *Sen.* XVI (XV), 5 (*Op.* 955). Plus loin il donne l'extrait d'une autre

est facile de reconnaître celles de la correspondance de Cicéron, dont quelques humanistes semblent avoir fait, à la Renaissance, par admiration pour César, un petit recueil distinct[1].

Diverses lacunes sont à observer dans la collection historique de Pétrarque. Velleius Paterculus, Ammien Marcellin, Cornelius Népos ne sont pas venus sous ses yeux. Ce dernier écrivain paraît une fois dans ses œuvres[2]; mais uniquement d'après la lettre apocryphe à Salluste mise en tête du livre de Darès et où est racontée la prétendue découverte de cet ouvrage. Pétrarque lit en effet le *De bello Troiano,* car il s'en sert, sans le mentionner, dans sa petite biographie d'Hercule[3], et il doit l'avoir parmi ses livres, à côté de Dictys. L'*Historia Troiana,* attribuée à ce dernier, est non seulement utilisée, mais expressément citée par lui une fois[4], alors que l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne, en supposant qu'il la connaisse, ne compte pas pour lui.

Il tire beaucoup de Valère-Maxime, suivant en cela les traces de tant d'écrivains du moyen âge[5]; il lui emprunte

lettre de César : *Hanc quidem epistolam apud Iosephum, certissimum auctorem, historiarum libro tertio, si quaeris, inuenies.* Cf. *Sen.* XIV, 1 (ou *De rep. adm.*, *Op.* 387) : *Quaere autem Iulii et Augusti Caesarum epistolas, quarum multas apud Iosephum, quasdam apud Suetonium inuenies.*

1. V. par ex. le ms. indiqué p. 245, n. 5 ; les trois lettres qui s'y trouvent sont les mêmes que celles dont P. fait des citations (*Oppio Cornelioque ; M. Tullio*). P. les a prises dans *Ad Att.* X, 8, pour la lettre à Cicéron, et *Ad Att.* IX, 7 et IX, 13, pour les deux autres. Cf. *Caes. Comment.*, éd. Dinter, t. III, Leipzig, 1876, p. 141-145. Il est à noter que P. n'emprunte rien ici aux deux autres lettres de César à Cicéron, qui sont dans *Ad Att.* IX, 6 et IX, 16. On voit quelle put être sa réponse, sur les lettres de César désirées par Lodovico Gonzaga, à la question qui lui fut posée à Arquà (p. 71).

2. *Belligerantes deos inuicem Homerus et Virgilius fecerunt, propter quod Athenis Homerum pro insano habitum Corn. Nepos refert* (*Contra med.* III, *Op.* 1106).

3. *Le De Viris ill. de P.*, p. 135.

4. *Sen.* VIII, 2 (*Op.* 832). Cf. plus haut, p. 151.

5. Valerius est nommé une douzaine de fois dans la correspondance, plus souvent naturellement dans *Rer. mem.* (On trouvera, à la fois, un exemple de citation anonyme et de mauvaise interprétation, dans *Le De Viris ill.*, p. 133.) Son exemplaire de Valère-Maxime devait porter

même, comme on le sait, le plan de ses *Res memorandae*. Mais s'il voit dans les *Facta et dicta memorabilia* une source d'information importante, il blâme l'auteur de son excessive crédulité[1]; il affecte, précisément dans les *Res memorandae*, de prendre à partie son prédécesseur, de relever ses erreurs, de montrer qu'il défigure Cicéron lorsqu'il s'en sert: *An... dum breuis esse laboras, obscurus fieri*[2], *ne dicam imperfectus et mendax, elegisti? An... Ciceronis libros, unde ista sumebas, in manus posterorum nequaquam peruenturos credidisti?... Auctoris tui et mei uerba recognosce: nihil immuto, sed, sicut in tractatu somniorum dixi*[3], *nescio quomodo uoluisse mihi uisus est superstitionibus praegrauare animos*[4]. L'acrimonie de ces attaques s'explique par l'intention qu'avait Pétrarque de protester contre l'engouement de certains de ses contemporains; n'avait-il pas été obligé d'écrire à l'un d'eux: *At, quod sequitur, te inter morales Valerium praeferre, quis non stupeat? si tamen serio perseueranterque dictum est et non iocandi tentandique animo. Si enim Valerius primus est, quotus, quaeso, Plato est? quotus Aristoteles, quotus Cicero, quotus Annaeus Seneca, quem in hac re magni quidam aestimatores omnibus praetulerunt*[5]? On sait que dans le

beaucoup de notes de sa main. J'en rencontre un, annoté par un Italien de ses contemporains, *Par.* 5840, où son *De Viris* se trouve cité en marge, f. 47'.

1. V. le chapitre sur l'oracle de Delphes dans *Rer. mem.* IV, 2 (*Op.* 469) et l'éloge qu'y fait P. de la liberté d'esprit de Cicéron à cet égard:... *Haec de Apolline M. Tullius; legeras tu quidem, Valeri, ista et procul dubio noueras, ut qui ex Tullianis libris magnam conflasti operi tui partem, quo te ac saeculum tuum magis admiror, quonam modo uanitas haec tantum fidei apud doctissimos uestros inuenerit, praesertim postquam innotuerat eam tam libere ac tam grauiter ab illo Latinarum litterarum parente contemni.*

2. On reconnaît la réminiscence d'Horace.

3. Cf. la page intitulée *De somniis*, dans *Rer. mem.* IV, 4 (*Op.* 471). On peut remarquer le mot *tractatus*.

4. *Rer. mem.* IV, 7 (*Op.* 488, à propos du roi Deiotarus). Id. 484: *At ego iamdudum haec audiens stomacho et paulo minus rauresco* (v., dans ce passage, l'indication non remarquée, je crois, que P. est allé au lac d'Albano).

5. *Fam.* IV, 15. Salutati voyait dans Valère-Maxime *non tam excerptorem historiae, quam moralium praeceptorem uberem*, et ne le jugeait pas inférieur à Sénèque (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 10).

groupe littéraire de Pétrarque, il y a deux commentateurs de Valère-Maxime, Dionigio da Borgo S. Sepolcro et Benvenuto da Imola[1]; Pétrarque n'a pu connaître l'œuvre du second, qui a paru après sa mort; mais il est à noter qu'il ne fait aucune allusion au travail du premier.

L'énumération des sources historiques de Pétrarque appartenant à l'antiquité ne serait pas complète, si je n'indiquais encore les traductions de Josèphe et d'Eusèbe dont il sera question plus loin, et la compilation de Paul Orose, qu'il désigne dédaigneusement comme *coaceruator* et dont il fait usage sans faire cas[2]. D'un autre historien chrétien, Sulpice Sévère, il ne cite que la *Vita S. Martini Turonensis*[3]. Mais il convient d'insister sur un recueil important que nous trouvons chez lui en double exemplaire et qui nous introduira une fois de plus dans les secrets de son travail.

S'il a beaucoup lu les écrivains de l'*Histoire Auguste*, ce n'est pas sans doute qu'il eût grande estime pour leur talent; mais il leur savait gré, et non sans raison, de nous avoir conservé une précieuse page d'histoire. On peut le deviner aux emprunts qu'il leur fait, notamment dans deux lettres qui sont surtout des dissertations historiques, la lettre à Pierre Berçuire sur l'organisation des armées romaines comparée à celle des armées modernes, et le petit traité adressé à François de Carrare *De republica bene administranda*[4]. Les extraits directs y sont assez nombreux. Pétrarque s'y montre remarquablement informé sur les actes et le caractère des empereurs, et il indique les divers auteurs de l'*Histoire Auguste* par leur nom, avec cette complaisance qu'il met à citer les écrivains peu connus de son temps.

La plus ancienne de ces deux compositions est de 1360,

1. Cf. Rossi-Casè, *Di maestro B. da Imola, commentatore dantesco*, Pergola, 1889, p. 147. L'auteur ne semble pas connaître le prédécesseur de Benvenuto Rambaldi, que celui-ci nomme *Dionysius philosophus et astrologus*, et qui n'est autre que l'ami de Pétrarque.

2. Fort employé pour la rédaction du *De Viris*. Cf. *Fam.* III, 1; XV, 9; et notre index.

3. Cf. *De Patrum... cod. in biblioth. P.*, Paris, 1892.

4. *Fam.* XXII, 14 (de 1360): *Sen.* XIV, 1 (impr. à part dans *Op.* 372 sqq.). Autres citations dans *Fam.* XX, 4; XXIII, 12; *Sen.* II, 1; XV, 3; *Rem.* II, 60 (Lampridius); *Vit. sol.* II, 9, 2 (Capitolinus). Emprunts sans citation de source : *Rem.* I. 43, et *passim*.

et nous savons par le *Par. 5816* qu'il avait fait transcrire le recueil pour son usage en 1356. Ce manuscrit, d'une grande valeur pour nos recherches, porte une annotation autographe considérable, et il est certain qu'il a été fait pour Pétrarque par un copiste qui travaillait à Vérone[1] et dont la souscription donne le nom : *Explicite uite diuersorum principum et tyrannorum a diuo Adriano usque ad Numerianum feliciter. Utere felix*[2]. *Scriptus fuit sub millesimo ccc°lvj de mense febr. Et scripsit eum frater Iohannes de Campagnola Reginensis diocesis. Deo gratias. Amen. Amen. Amen.* Le manuscrit, transcrit par cahiers de dix feuillets à deux colonnes, est orné d'élégantes lettres à rinceaux[3]. A l'angle du haut de droite de chaque recto, Pétrarque a mis le nom des empereurs ; ces titres courants s'arrêtent au f. 62. Voici les principales rubriques :

F. 1 : [V]ite diuersorum principum et tyrannorum a diuo Hadriano usque ad Numerianum diuersis composite [*suit la table des biographies au nombre de* lvij. *Au bas :*] Spartiani de uita Hadriani imperatoris ad Dyoclitianum Augustum. Adrianus imperator imperauit annis xxj mensibus xj, tempore Alexandri primi pape[4]. — F. 6′ : Incipit eiusdem Spartiani Helius ad Dioclitianum. — F. 8: Incipit Iuli Capitolini Antoninus Pius feliciter ad Dioclitianum Augustum. — F. 10: Incipit Marci [*en marge:* Antonini] Phylosophi eiusdem Iuli Capitolini ad Dioclitianum Augustum. — F. 15′: Incipit eiusdem Verus feliciter ad. D. A. — F. 17′ : Inc. Didius Iulianus Aeli Spartiani feliciter ad D. A. — F. 19: Inc. Commodus Antoninus Aelij Lampridij ad D. A. — F. 23: Inc. Pertinax Iuli Capitolini. — F. 25′: Inc. Auidius Vulcatij Gallicani. vc. [*sic*] feliciter[5]. — F. 28: Inc. Elij Spartiani Seuerus. — F. 32: Inc. Elij Spartiani Pescennius Niger. — F. 34′: Inc. Antoninus Caracallus. — F. 36′ : Inc. Antoninus Geta. — F. 37′: Inc. Elij Lampridij Antoninus Heliogababus feliciter. — F. 43: Inc. Diadumenus Antoninus Lampridij[6]. — F. 44′ : Inc. Opilius Ma-

1. V. plus haut, p. 100.

2. Cette première partie de la souscription appartient au *Palatinus* étudié plus loin.

3. 110 feuillets 330 × 240 mill. Reliure du XVIIe siècle. N° 333 de Pavie.

4. En marge ici, de la main de P.: *Additio est.* — La page suivante, f. 1′, a trois marges entourées de rinceaux.

5. A l'explicit de Pertinax, P. a mis : *Hic erat locus Didii Iuliani ;* et au début d'Avidius : *Huius locus post Marchum Philosophum erat.*

6. Note de P. sur l'interversion que présente le ms. : *Hic preit patrem.*

crinus Iuli Capitolini feliciter[1]. — F. 47: Inc. uita Clodij Albin Iulij Capitolini. — F. 49': Inc. Alexander Seuerus Elij Lampridij. — F. 60': Inc. Maximini duo Iuli Capitolini feliciter[2]. — F. 68': Inc. Gordianus[3]. — F. 72: Gordianus tercius explicit. Inc. Maximus. — F. 75: Maximus siue Puppienus et Balbinus Iuli Capitolini explicit. Inc. eiusdem Valeriani duo. — F. 77': Inc. eiusdem Gallieni duo[4]. — F. 79': Saloninus Gallienus. — F. 80': Inc. eiusdem tyranni triginta. — Cyriades primus. — Postumus ij. — F. 81: Postumus iunior iij. — Lollianus iiij. — Victorinus v... — F. 86': Victoria xxx. — F. 87: Titus. — Censorinus. — F. 87': Inc. Treuellij Pollionis diuus Claudius. — F. 90': Inc. Flaui Vopisci Sirracusi dius Aurelianus. — F. 98': Inc. eiusdem Tacitus. — F. 100': Inc. Florianus. — F. 101': Inc. eiusdem Probus feliciter. — F. 105': Inc. eiusdem Firmus Saturninus Proculus et Bonosus. — F. 107': Inc. eiusdem Carus et Cari[nus] et Numerianus feliciter.

La comparaison du texte avec celui du *Palatinus 899*, d'après l'édition Jordan et Eyssenhardt[5], m'a fait conclure que le manuscrit de Pétrarque venait de cet important recueil du IXe-Xe siècle. En effet, sans parler des variantes de détail, le copiste a tenu compte des observations portées en marge du *Palatinus* par un lecteur du XIVe siècle et relatives aux transpositions des vies de Maximinus et Balbinus[6] et, il a

1. Note de P.: *Hic erat locus Heliogabali*. C'est-à-dire, suivant la place de la note : Héliogabale devrait suivre Antonin Diadumène.

2. Au bas de la col. 1 du f. 65 commence la vie de Maximinus junior, sans aucune indication ni aucun blanc.

3. *Sic*, sans rubrique jusqu'au f. 72. Au f. 69', P. a mis en marge : *Gordianus iij*us.

4. Les dernières lignes de la biographie précédente et tout le commencement de celles-ci offrent de nombreuses lacunes de mots que le copiste ne pouvait pas lire dans l'exemplaire qu'il transcrivait ; il a mis en marge: [*sic*] *inueni in exemplo*. Ces lacunes sont celles du *Bambergensis* et du *Palatinus* (éd. Jordan et Eyssenhardt, t. II, p. 71-73).

5. *Script. hist. Aug. ab Hadr. ad Numer.*, Berlin, 1864, 2 vol. La description est aux p. V-VI, XI-XVI ; quelques détails y sont ajoutés par H. Stevenson junior, *Cod. Palat. lat. Bibl. Vat.*, t. I, Rome, 1886, p. 320 ; les deux publications donnent la table. Autre description dans l'éd. H. Peter, Leipzig, 1865, p. VII. Le ms. a été collationné par Gruter et Saumaise, retrouvé par A. Kiessling, étudié par Peter, par H. Jordan et ses collaborateurs, et, en dernier lieu, par mon élève et ami Léon Dorez, qui a vérifié mon hypothèse de provenance et pris la peine d'extraire des marges du volume l'annotation complète de P.

6. Cf. Jordan, p. XIV-XV, où ces observations sont transcrites un peu inexactement.

rétabli l'ordre logique retrouvé par cet anonyme[1]; d'autre part, il n'a pas su remettre en ordre la vie d'Alexandre Sévère, dont la confusion a été reconnue par le même lecteur sans qu'il ait indiqué le remède à y apporter, et cet important morceau de l'*Histoire Auguste* se présente dans les deux textes avec les mêmes interversions[2]. Il était intéressant de retrouver ici un des anciens manuscrits qui ont servi à la transcription des exemplaires exécutés pour Pétrarque, et le seul, d'ailleurs, que je puisse désigner.

Il n'y a pas lieu d'élever de doute sur cette origine du manuscrit de Paris, puisque le *Palatinus 899* doit lui-même être inscrit dans notre bibliothèque[3]. Des propriétaires modernes qui y ont attaché leur souvenir, le seul connu jusqu'à présent était Gianozzo Manetti, qui en a dressé la table et a mis son ex-libris au feuillet de garde[4]; mais le principal annotateur n'est autre que Pétrarque. Ses notes sont relativement nombreuses, surtout au commencement du volume; elles ont le caractère d'une première lecture générale, pendant laquelle ont été seulement marqués au passage les plus notables morceaux. On y rencontre des appréciations morales, la mise en lumière de quelques renseignements historiques suivant les formules ordinaires et des signes marginaux assez fréquents. Il est digne de remarque qu'aucune des notes du manuscrit du Vatican ne se retrouve sur celui de Paris[5]; les passages même notés dans le premier ne l'ont presque jamais été dans le second[6]. Les deux annotations sont absolument indépen-

1. Toutefois, aux points d'attache, le copiste a laissé des mots parasites, qui sont incompréhensibles et que P. a marqués d'un signe particulier (ex. f. 63').

2. Tout procède en ordre dans le *Par.* jusqu'au f. 32, aux mots *pena adfecit* (éd. Jordan, t. I, p. 229, ligne 4); puis le texte se présente ainsi :

F. 32-54 : p. 248, 26, à 258, 21 ;
F. 54-59 : p. 229, 4, à 248, 26 ;
F. 59-60' : p. 258, 21, à la fin.

3. 216 feuillets 310 × 240 mill. Reliure aux armes d'Urbain VIII. Il n'y a pas lieu de décrire le ms. à nouveau.

4. V° du f. non coté : *Iannoçii Manetti*. 82.

5. Par simple coïncidence, sur *Car.* 10, il y a au *Palat.*, f. 73 : *Gothi Gethe*, et au *Par.*, f. 37 : *Gothi*, *Gethe*, *idem*.

6. Dans ce cas même, d'une façon très différente. Par ex. (sur *Ver.*

dantes, et la seconde, qui est aussi la plus intéressante et de beaucoup la plus étendue, n'a rien emprunté à la première ; celle-ci suffit, du moins, à établir que le *Palatinus* a appartenu à Pétrarque un certain temps, avant qu'il eût fait transcrire le volume qui devait lui servir désormais.

Sur ce dernier, l'écriture est de plusieurs époques. J'y pourrais désigner telle scholie qui remonte sans doute à son arrivée chez Pétrarque à Milan, telle autre qui a été écrite à Arquà et date des dernières années. Ce travail, repris souvent, a déposé sur les marges une masse tellement considérable de signes et de scholies qu'il faudrait y consacrer de longues pages pour le faire connaître entièrement. J'ai dû négliger les simples signes de *nota*, les traits marginaux, les mains indicatrices, les *At.*, qui signifient *Attende* et ont toujours un intérêt spécial pour la pensée de Pétrarque, les corrections au texte, enfin la suite des sommaires analytiques et des appréciations morales de forme commune[1]. Restreint aux notes proprement dites, le dépouillement est resté encore trop étendu, et on n'en peut donner ici qu'un choix.

Observons d'abord que l'*Histoire Auguste* fournissait à Pétrarque, comme Suétone, une abondante moisson d'anecdotes et de détails sur la personne physique et morale des personnages historiques. Il parle avec quelque mépris de ce genre de renseignements, dans l'ancienne préface au *De Viris* : *Quid nosse attinet quos seruos aut canes uir illustris habuerit, que iumenta, quas penulas, que seruorum nomina, quod coniugium, artificium peculiumue, quibus cibis uti solitus, quo uehiculo, quibus phaleris, quo amictu, quo denique salsamento, quo genere leguminis delectatus sit? Hec et his similia quisquis nosse desideras, apud alios quere, quibus non tam clara uel magna quam multa dicere propositum est*[2].

5, p. 69) 19. *Palat.* f. 31′ : *Secundum quosdam de lege conuiuii tractantes nec pauciores* ·3· *nec plures* ·9· *conuiuio sunt adhibendi, ut in illis Gratiarum numeri fiat imitatio, in his uero Musarum. Par.*, f. 16′ : *Attende M. Varronis sententiam* [cf. chap. VII, sur Varron].

1. Un ensemble du même genre, mais infiniment moins dense et moins curieux, est au *Palatinus*.

2. *Le De Viris ill.*, p. 113. P. semblait porter le même dédain aux détails analogues de sa propre vie, qu'il refusait de confier même à sa correspondance fraternelle : *Communia illa de familiaribus rebus,*

Mais, s'il porte dans la composition historique des préoccupations plus élevées, il est loin de dédaigner comme lecteur ce qu'il rejette comme auteur. Il est avide, au contraire, de minuties et des détails individuels, et les marges de son manuscrit témoignent qu'il a eu l'attention retenue, non seulement par les anecdotes de caractère, mais encore par celles qui n'ont qu'un simple intérêt de curiosité[1]. Quelques sommaires de la vie d'Hadrien suffiront à appuyer cette assertion : F. 3, *Militariter per omnia;* f. 3', *Peregrinationes Hadriani;* f. 4, *Studia Hadriani. Pictura. Mores. Crudelitas. Emulatio. Cupiditas fame. Dicendi genus;* f. 4', *Iocus balnearis. Peregrinandi cupiditas. Frigoris patientia;* f. 5, *Ciuilitas. Memoria. Dicacitas. Equorum amor et canum. Libertorum contemptus. Cibus;* f. 5', *Amicitie. Disciplina ciuilis. Morbus et morbi causa. Suspitiones;* f. 6, *Vite tedium. Statura. Signa mortis.* Ce volume est, en somme, celui qui nous révèle le mieux le goût de Pétrarque pour la petite anecdote et le détail vivant de l'histoire.

Si ces historiens l'intéressent, il ne va pas jusqu'à leur porter grand respect. Outre qu'il trouve assez souvent à les rectifier pour des questions de fait[2], il n'hésite pas à mettre sur les marges des critiques d'autre genre : F. 58, sur un passage trop brusque de détails de mœurs à des indications d'ordre administratif (*Alex. Sev.* 39, p. 244, 25) : *Hec essent nec opportuna hic.* F. 73, il reproche de l'obscurité au mot *eorum* (*Max. et Balb.* 4, p. 54, 27) : *Quorum? confusa res est.* F. 83', il se moque de la croyance d'après laquelle l'image d'Alexandre le Grand portait bonheur (*Trig. tyr.* 13, p. 104, 10: *dicuntur iuuari in omni actu...*) : *Mallem ferme*

quae digna notitia, sed indigna stilo censui, uiuis nuntii uocibus commisi. Sen. XV, 5 (XIV, 6 ; *Op.* 938, à Gerardo).

1. Le *Palat.* fournit quelques ex. du même fait. Dans *Ant. Pius : Parcitatem patris Adriani in re priuata secutus hic in re publica* (p. 38, 4, f. 17), *Insolens pedagogus* (p. 40, 12, f. 18), *Faceta dicacitas* (p. 41, 13, f. 18), *Mitissimus princeps mitissime periit* (p. 41, 13, id.), etc. Au f. 164: *Vir summe fortitudinis, si gladios ut carra digito depellere potuisset!* (t. II, p. 95, 25).

2. Ex. : F. 42', *Heliog.* 31, p. 215, 21 (*Neronem quingentis carrucis...*) : *Imo nunquam minus mille. Tranquillus in 6° Cesarum.* F. 87', *Claud.* 2, p. 123, 10 : *Moyses uixit cxxv annis secundum istum, uere autem cxx. Deuteronom. c° ultimo.*

inadiutus semper esse, quam hoc credere uerum esse, aut dici etiam nisi ab insanis[1]. F. 91, il s'étonne du préambule de Vopiscus à la vie d'Aurélien, où Tite-Live, Salluste, Tacite et Trogue-Pompée[2], sont habilement nommés et taxés de mensonge (*Aur.* 2; p. 137, 16) : *Notat ystoricos, immeriter puto, precipue primos duos;* un peu plus tard, il croit n'y voir que l'artifice oratoire d'un prétentieux écrivain : *Sed hic uult se miscere cum magnis. Mira arte.*

Pétrarque a revisé son texte avec tout le soin possible. Plusieurs des leçons qu'il a mises aux marges sont adoptées par les éditeurs[3]. Il a cherché, comme on l'a vu, à rétablir, au moins pour la lecture, l'ordre des biographies troublé dans le manuscrit. Il s'est aussi occupé des éclaircissements historiques. Il a fait de nombreux renvois d'un passage à l'autre. F. 1', à propos des *sortes Vergilianae* au début de la vie d'Hadrien, il met en marge : *Sortes. Sic est in uita Alexandri prope principium;* F. 6, à propos du tombeau d'Hadrien à Pouzzoles (*Hadr.* 27) : *Reliquie tamen Romam reuecte sunt, ut infra sub Antonino Pio, et condite ubi scis.* Est-il besoin de rappeler que Pétrarque songe au Château Saint-Ange[4] ? Il s'attache particulièrement à identifier les personnages qui passent dans le récit ; au f. 7, par exemple, à un passage, incertain pour le texte, de la vie d'Aelius Verus, 5, il observe : *Confusa res uidetur, sed non est; duo enim sunt unius nominis, pater et filius, primus ab Adriano adoptatus, secundus ab Antonino Pio. Post proximo c. col. 3ª in*

1. Dans le *Palat.*, au même passage, f. 167', P. s'était contenté de marquer : *Attende de Alexandro Magno.*

2. Cf. une autre énumération d'historiens, f. 102 (*Prob.* 2, p. 185, 23 : *Et mihi quidem id animi fuit non ut Sallustios, Liuios, Tacitos, Trogos atque omnes disertissimos imitarer uiros..., sed Marium Maximum, Suetonium Tranquillum... Aelium Lampridium ceterosque,* etc.) Un tel passage a dû vivement intéresser Pétrarque ; il en a souligné ainsi l'importance à ses yeux : *Nomina ystoricum primi et secundi ordinis.* La nature de l'œuvre de Trogue-Pompée lui était connue par la *Cité de Dieu* (cf. *Op.* 1080) ; le nom de Tacite, dans une telle compagnie, n'éveillait-il pas un grand regret ?

3. J'ai vérifié quelques leçons : f. 22', 25, 25', etc. Quelques-unes des corrections du *Palat.* lui appartiennent aussi.

4. La *Moles Hadriani* manque à la description de Rome au temps de Scipion, dans l'*Africa* (v. p. 264) ; elle est rappelée dans *Fam.*, IV, 2.

medio[1]. Les rapprochements avec d'autres auteurs que ceux du recueil sont assez rares. On trouve Suétone cité trois fois, Aulu-Gelle, Lucain et Solin, chacun une fois[2], Pline, une fois, sur *Sev.* 21 : *De Tullii filio. Require Na. Yst. l. 4°, c. ultimo*[3]. Pétrarque rapproche un usage d'Antonin le Pieux d'un usage de Tibère rapporté par Josèphe[4]. L'habitude qu'avait Commode de se brûler la barbe et les cheveux pour éviter le fer d'un barbier (*Comm.* 17), le fait songer à un détail lu dans Cicéron : *Similis Dyonisio Siculo, de quo 2° Officiorum non procul a principio*[5]. Il reconnaît et marque en marge des vers de Virgile et de Térence ; la parole d'Héliogabale dans une orgie (*Erubuit, salua res est! Hel.* 11) lui suggère cette réflexion, f. 39 : *Feda et amens exclamatio. Et est Terentii in Adelphis*[6]. Dans le manuscrit du Vatican, ces citations marginales sont encore moins nombreuses ; Pétrarque y cite Pline, sur un point insignifiant[7], et deux fois Homère pour des rap-

1. Le ms. porte : *qui adoptatus est a marcho. uerus certe cum marcho et cum eodem.* P. a exponctué *a*, en remplaçant par *cum* (Cf. Jordan et Eyssenhardt, p. 30, 15). — Notes et renvois sur les deux Faustine : f. 10 et 11.

2. F. 25, 42', 72. — F. 25' (*in Noctibus Athicis*, sans le nom d'auteur. — F. 26. — F. 96'.

3. F. 32'. Spartien dit : *Quid de Tullio, cui soli melius fuerat liberos non habere?* (Une glose de P. explique *soli* par *solitario*). P. fait ici un retour sur sa propre paternité, comme celui de *Fam.* XXIII, 12 : *Scripsit Officiales libros ad Ciceronem filium nil patris habentem praeter nomen... Heu, Marce Tulli uir insignis, sed infelix pater !* Tout le morceau est dicté visiblement à P. par le souvenir de son Giovanni.

4. F. 9 (*Ant. Pius*, 8, p. 38, 29) : *Similis in hoc more Tiberio. Require 6° Iosephum. Iunge Nigri consilium, quod est in uita eius, in medio.*

5. F. 22. Souvenir moins complet au *Palat.*, f. 43' : *Dyonisium Syracus. tyrannum imitatur.* — Dans *Aur.* 39, *Par.*, f. 96', le mot *Atheniensium* étant corrompu au ms., P. ne comprend pas à quoi se rapportent les mots qui suivent (*cuius rei etiam Tullius in Philippicis meminit* = *Phil.* I, 1) et, consultant en vain sa mémoire, écrit : *Tullius rei potest meminisse, non hominis.*

6. F. 39. Le rapprochement de P., qui vise *Adelph.* 643, a échappé aux derniers éditeurs. Ils notent avec lui *Eun.* 426, dans *Num.* 13 (*Palat.*, f. 212' : *Verbum Terentianum.* — *Paris.*, f. 108 : *Terrentius in Eunucho*).

7. F. 42' (*Comm.* 13, p. 97, 1) : *De orige Plinius.*

prochements moraux assez inattendus[1]; un seul renvoi constitue un renseignement vraiment utile, sur un Ptolémée nommé dans le texte (f. 71, *Car.* 6): *De hoc require Iustinum Florumque*[2].

Les allusions de Pétrarque à son temps doivent être relevées. La première ne peut se rapporter qu'au célèbre chef de la famille Colonna, à ce Stefano l'ancien, dont il a parlé avec tant de respect:

Ant. phil. 29: *Faustina mortua... ille concubinam sibi adciuit... ne tot liberis superduceret nouercam.*	f. 15': *Hoc et Stephanus magnus fecit*[3].
Comm. 9: *Simulauit se in Africam iturum, ut sumptum itinerarium exigeret. Et exegit eumque in conuiuia et aleam conuertit.*	f. 21: *Hoc reges aliqui nostra aetate fecerunt.*
Heliog. 19: *Nec erat ei ulla uita, nisi exquirere uoluptates.*	f. 25: *O quot ego tales noui!*
Pesc. 10: *Iussit uinum in expeditione neminem bibere, sed aceto uniuersos esse contentos*, etc.	f. 33': *Audi, superbe et uoluptuose miles nostri temporis.*
Maxim. 11: *Ob hoc maxime orientalia secum trahebat auxilia, quod nulli magis contra Germanos quam expediti sagittarii ualent.*	f. 62': *Nota pro eo quod nunc per Italiam uidemus.*
Maxim. 20: [*Maximinus*] *intellexit Senatus odia esse perpetua.*	f. 64: *Odia perpetua, qualia Venetorum hodie.*
Aurel. 40: *Factum est ita ut per sex menses imperatorem orbis non habuerit.*	f. 97: *Nostro seculo diutius uacat.*
Proc. 13: *Ipsis prodentibus Francis, quibus familiare est ridendo finem frangere....*	f. 107': *Legite hic, Franci.*

Le moraliste lit toujours en même temps que l'historien et cherche dans les récits, à côté du fait, la leçon qu'ils con-

1. F. 6 (*Hadr.* 11, p. 11, 20): *Illud Thelemaci dictum in Odissea secutus*). F. 63 (*Sev.* 21, p. 134, 25): *Adde hic illud Homericum: pauci certe filii similes patri sunt, plures peiores, pauci autem patre meliores* (cf. p. 259, n. 3).

2. Ex. de remarques géographiques: *Nota de Histro contra uulgatam opinionem* (f. 78').

3. L'identification est justifiée par *Rem.* I, 76. Ne pourrait-on essayer de proposer le nom de Stefano Colonna, à la place de celui de Scipion, pour le personnage illustre désigné par allusion, dans la Canzone *Quell' antico*, comme tombé « in vil amore d'ancille » (str. 7, v. 6)?

tiennent. Sur le double adultère de Pertinax et de sa femme (*Pert.* 13), il observe, f. 25: *Mutua fidei fractio. Que in multis habet locum*[1]. Sans entrer dans le détail, voici quelques extraits qui donneront l'idée de cette partie de l'annotation: *Legite hic, reges et principes* (f. 9), *Legite hic et erubescite, rapaces et auari reges* (f. 13'), *Audite, monitorum impatientes* (f. 14), *Contra principes qui reguntur et non regunt* (f. 19), *Pessimum signum in iuuene* (f. 19'), *Legite hic uos, o potentes et clari uiri, qui usque adeo progeniem optatis* (f. 31'), *Non est mirum si multi seruiunt uxoribus* (f. 35'), *Legite miseri qui idem existimatis* (f. 38'), *Nota de his qui apud principes plurimum possunt, omnium cum dolore* (f. 40), *Audite, principes litterarum hostes* (f. 57'), etc.

Les passages relatifs à la constitution et à la destinée de l'Empire romain sont mis en lumière par des notes et des signes[2]. Cette préoccupation de Pétrarque est, d'ailleurs, constante en toutes ses lectures historiques, qu'il rattache ainsi à ses idées politiques sur son propre temps. Déjà, en 1342, il marquait sur sa *Cité de Dieu* sa tristesse de constater le rôle abaissé de l'Empire en Italie, *etsi non nomine mutatum*[3]. Dans l'*Histoire Auguste,* plus il vénère les bons empereurs et recueille avidement leurs paroles[4], plus il montre d'horreur pour les monstres qu'il rencontre parmi eux; une émotion tantôt irritée, tantôt consolante, s'empare de lui dans toute son étude et se fixe aux marges du livre[5]. Son imagination le fait

1. Rapprocher un éloquent morceau sur l'adultère, *Fam.* IX, 4.

2. F. 11', 13, ... 99.

3. V. mon *De patrum... cod. in bibl. P.,* où est décrit le ms. On connaît les solides pages de Zumbini, *P. e l'impero,* dans ses *Studi,* Naples, 1878.

4. *Palat.* 899, f. 209' (*Sat.* 8): *Attende diligenter epistolam hanc Adriani.*

5. *Magnifice et pie,* f. 2'; *Humiliter et humane,* f. 3; *Prorsus magni animi dictum,* f. 4'; *Nota dictum aureum,* f. 26; *Magni animi dictum, at quod sequitur prudentis,* f. 31; *Magnifica et precisa iustitia,* f. 57; *Verbum graue principis optimi,* f. 60'. — *Turpissimus imperator, iniquissimus minister!* f. 20; *Similis Sille, sed in uitiis tantum,* f. 20'; *Minime non dicam imperatorie, sed nec magnifice, nec humane,* f. 30. — De même déjà dans le *Palatinus: O summum discipline militaris custodem!* f. 67; *O ducem integerrimum!* f. 68'; *O clementissimum et*

assister aux règnes presque toujours tragiques de ces dépositaires du pouvoir absolu ; mais, à ceux qui en ont abusé, il semble reprocher, moins leurs vices, que la mauvaise gestion de la chose romaine. C'est ainsi qu'il s'indigne de voir Verus abandonner l'Empire en péril pour chasser en Apulie (*Ver.* 6): *O quid audio !*[1] Les exclamations de ce genre relèvent la monotonie de nos scholies. On y surprend le sentiment du lecteur et sa naïveté parfois touchante. Dans la vie d'Alexandre Sévère, il montre le regret qu'un tel empereur n'ait pas été chrétien (43: *Christo templum facere uoluit eumque inter deos recipere*) : *O felix si eum non inter deos, sed in Deum uerum et unicum recepisset !* Les qualités d'Avidius Cassius et ses sages décisions pour l'armée (*Auid.* 6) le font s'écrier : *Orarem pro anima huius uiri, si liceret.* Il semble plus loin que le scrupule qu'il a de prier pour un païen se soit évanoui ; on ne peut guère expliquer autrement, après le récit des vertus de l'empereur Probus (*Prob.* 22), la façon émue et brève dont il coupe la parole au narrateur : *Sile ! oro.*

Çà et là se rencontrent des indications précieuses pour les autres études de Pétrarque. Il est établi par le feuillet 69 qu'il a prêté attention aux bustes ou aux statues d'empereurs qu'il a rencontrés ; le texte dit de Gordianus junior qu'il était *forma conspicuus* (*Gord.* 17) et Pétrarque s'en étonne : *Si hoc uerum fuit, malum habuit sculptorem.* Ce détail est d'autant plus digne d'être noté qu'il révèle une observation précise de quelques-unes au moins des œuvres d'art alors éparses en Italie et dans la France méridionale[2]. La seule mention analogue que je connaisse est également inédite et c'est notre

grauissimum imperatorem! f. 106'. — *Impudens imperator impudenter triumphat*, f. 38' ; *O senatum adulatorem et sane dignum imperatore tuo !* f, 40' ; *Crudelissimum animal, dementissimus imperator !* f. 71. On en remplirait des pages.

1. F. 16'. Les trois passages suivants, f. 59, 26', 105.

2. A rapprocher de l'indication du chapitre *De statuis*, *Rem.* I, 41 : *Statuae solidum eoque perennius corpus habent; quam ob causam picturae ueterum nullae usquam, cum adhuc innumerabiles supersint statuae.* — Lombardo della Seta avait apporté de Florence à Padoue une statue antique (Müntz, *Les précurseurs de la Renaissance*, Paris, 1882, p. 40).

traduction de l'*Iliade* qui la fournit; Pétrarque y explique à sa façon, dans une scholie, le vêtement des femmes grecques[1]: *Non pepli hic, ut Léo uult, sed linei amictus, quo Romane nunc utuntur et Agrippine*. On peut se demander pourtant s'il parle ici de marbres ou de médailles.

L'occasion se présente d'indiquer les morceaux de ses livres qui permettent de deviner l'impression faite sur son esprit par l'art des anciens et de désigner quelques œuvres qui ont passé sous ses yeux. La très longue description des figures de dieux ou de héros qui décorent, dans l'*Africa*, le palais de Syphax, ne nous apprendra pas grand'chose ; ces grands bas-reliefs[2] polychromes sont assez confus et cherchent à exprimer des symboles poétiques plutôt qu'ils ne s'inspirent d'ouvrages d'art réalisés ; les attributs seuls, prêtés aux divinités de l'Olympe, peuvent avoir, en certains cas, été empruntés par Pétrarque à des représentations antiques. Il est sûr, du moins, qu'il en a rencontré beaucoup dans ses voyages et qu'il ne les a point dédaignées. En visitant Rome, il ne s'est pas seulement arrêté devant les constructions, arcs de triomphe, portiques, colonnes, portes, tombeaux, thermes, temples, qu'il a tenu à rappeler et pour l'identification desquelles il est visible qu'il a consulté quelque texte de *Mirabilia* et reçu des traditions orales; dans la lettre où il passe brièvement en revue tous ces monuments[3], il mentionne expressément des œuvres de sculpture : *Hoc Praxitelis Phidiaeque extans in lapide tot iam saeculis de ingenio et arte certamen*. Il s'agit ici des deux célèbres dompteurs de chevaux du Quirinal, qui portent encore au piédestal les inscriptions *Opus Phidiae* et *Opus*

1. *Par.* 7880, 1, f. 46. Sur les mots *Graecarum boni ueli*, par lesquels Léon Pilate a traduit 'Αχαϊάδων εὐπέπλων.

2. Ce sont bien des bas-reliefs (*Africa*, éd. Corradini, III, v. 262) :

Haec uariis insculpta modis atque ordine miro...

3. *Fam.* VI, 2. Je serais entraîné dans un détail infini par l'examen des allusions de ce morceau, qui fait aussi une place aux légendes chrétiennes de la ville de Rome et que complète sur ce point une page de *Fam.*, IX, 13. J'indique seulement qu'il est nécessaire de le mettre sans cesse en regard du livre VIII de l'*Africa*, v. 862-951, et de l'annotation où Corradini fait d'utiles rapprochements avec la *Topographie der Stadt Rom* de Jordan et les textes des *Mirabilia Romae*. Y ajouter une énumération dans *Rem.* I, 118.

Praxitelis, attribution que Pétrarque n'était pas en mesure de contrôler. Il décrit les mêmes groupes plus clairement encore dans l'*Africa :*

Inde Quirinalem superato uertice montem
Transierant nudoque duos adstare gigantes
Corpore conspiciunt, aequo certamine famae
Praxitelis opus Phidiaeque insigne supremi[1].

Les vers appartiennent au tableau des merveilles de Rome, telles qu'elles se déployèrent, selon le poète, sous les yeux éblouis des ambassadeurs de Carthage. Il y reproduit justement et y développe, sous la forme poétique, la description générale de la ville et de ses abords, qu'il a faite dans la lettre en prose[2] ; mais, dans l'une, il énumère seulement des ruines et fixe des emplacements[3], dans l'autre il s'essaye à une restitution de l'aspect ancien, où il suit un itinéraire fort précis et où il n'a garde d'oublier les richesses des arts plastiques, la décoration des arcs et des palais et les bas-reliefs triomphaux[4].

Ces notes, qu'on voudrait plus nombreuses, doivent être appuyées d'un passage important des *Seniles*, qui ne me semble pas avoir été mis en lumière pour notre sujet ;

1. *Africa*, VIII, 907 sqq.

2. Il y fait des anachronismes volontaires, dont voici un seul exemple : ...*Laeuaque Mineruae*
Amplaque cunctorum monstrantur templa deorum,
Venturae ad meliora domus. (v. 923 sqq.)
Il a lu, en effet, sur le Panthéon devenu *S. Maria della Rotonda*, l'inscription qui l'a renseigné sur l'époque de la construction : *Hoc opus Agrippae, quod falsorum deorum matri ueri Dei mater eripuit* (*Fam.* VI, 2 ; Cf. *Rem.* I, 118). Sur d'autres inscriptions lues par P., v. De Rossi, *Inscr. christ.* U. R., II, Rome, 1888, p. 315-316.

3. Il se sert de l'*Histoire Auguste* pour la rectification suivante, sur l'édifice aujourd'hui détruit que son contemporain Fazio degli Uberti appelle du nom populaire « Settesoglio » : *Hoc Seueri Afri Septizonium, quam tu Sedem Solis uocas* [cf. *Afr.* VIII, v. 879], *sed uerum* [éd. *meum*] *nomen in historiis scriptum lego.* Dans une autre lettre, il se sert du même recueil pour parler de l'enceinte d'Aurélien, *muros urbis Romae, quos usque nunc cernimus* (*Sen.* XIV, 1 ; *Op.* 376).

4. *Procedunt... amplasque domos uariisque grauatos*
Bellorum exuuiis arcus et crebra uidentes
Signa triumphorum solidoque in marmore pugnas
Atque sepulcrorum pompas ; monstrantur aquarum
Sub terra caeloque uiae... (v. 898 sqq.)

c'est une véritable description de la statue équestre du « Regisole »[1], que Pétrarque adresse à Boccace dans une énumération des curiosités anciennes et modernes de Pavie : *Vidisses praeterea ex his unam, in quibus tu multus et ego uel nimius sum, aeneam scilicet atque inauratam statuam equestrem, fori medio, quasi cursu concito cliui summa carpentem, tuis olim ut fama est ereptam Rauennatibus, quam eius artis picturaeque doctissimi nulli asserunt secundam*[2]. Peut-on trouver une preuve plus formelle du goût de Pétrarque, et en même temps de celui de son ami, pour les grandes œuvres de l'art antique ?

La numismatique est une forme plus connue de ses essais archéologiques : *Saepe,* raconte-t-il, *mé uineae fossor Romae adiit gemmam antiqui temporis aut aureum argenteumque nummum manu tenens, nonnunquam rigido dente ligonis attritum, siue ut emerem, siue ut insculptos eorum uultus agnoscerem*[3]. Il s'était formé ainsi une petite collection de médailles antiques[4]. Les essais de renouvellement de cet art, à l'imitation des anciens, qui furent faits à Padoue en l'honneur des Carrare, se rattachent certainement à son influence[5]. Lui-même semble s'être intéressé à cet ordre de monuments à un point de vue de recherche iconographique ; il invoque, en effet, à propos du visage de Vespasien, en même

1. Ce bronze célèbre, qui représentait Marc-Aurèle, a été détruit pendant la Révolution (Müntz, *Hist. de l'art pend. la Renaiss.*, t. I, p. 188).

2. *Sen.* V, 1 (*Op.* 791).

3. *Fam.* XVIII, 8.

4. On sait qu'il en offrit à l'empereur Charles IV : *Aliquot sibi aureas argenteasque nostrorum principum effigies, minutissimis ac ueteribus litteris inscriptas, quas in deliciis habebam, dono dedi, in quibus et Augusti Caesaris uultus erat paene spirans ; et ecce, inquam, Caesar, quibus successisti, ecce quos imitari studeas...* (*Fam.* XIX, 3). Il en reçut à son tour, *Caesaream effigiem peruetusti operis* (*Fam.* XIX, 12). Cf. Friedjung, *Kaiser Karl IV*, Vienne, 1876, p. 298 sqq.

5. La constatation sur les médailles des Carrare est toute nouvelle. Friedländer les avait bien présentées comme des œuvres contemporaines des seigneurs de Padoue, mais elles passaient généralement pour des compositions du XVIe siècle. Guiffrey a montré qu'elles sont décrites exactement dans l'inventaire du duc de Berry dès 1402 et qu'elles sont, par conséquent, antérieures à tous les ouvrages de Pisanello (*Bull. de la Société des antiquaires de France*, 1889). Cf. la description de la bulle d'or de Charles IV, dans *Fam.* XXI, 2.

temps qu'un passage de Suétone, les médailles assez communes, dit-il, de cet empereur[1]. Mais on peut trouver plus significatif le rapprochement d'un texte historique et d'une légende de médaille, tel qu'on le constate dans l'*Histoire Auguste* de Paris, f. 8′ (*Ant. Pius*, 5 : *Uxorem Faustinam Augustam appellari a Senatu permisit*) : *Hac appellatione est Faustina maior, me penes, in auro, similiter et minor, sed eo amplius Pij Aug. fil.*). Le groupement de ces détails éclaire, ce me semble, d'un jour nouveau, un côté des études de Pétrarque resté jusqu'à présent dans l'ombre et où il n'a procédé, d'ailleurs, que par tâtonnements et par très incomplètes intuitions.

Tous les ouvrages historiques lus et utilisés par Pétrarque ont été également connus de Boccace[2]. Il est permis de trouver que celui-ci en a tiré un parti moins heureux que celui-là ; mais il a eu, en revanche, une fortune qui a manqué à son ami ; il a lu Tacite ou du moins la plus grande partie de ce que nous possédons de lui, c'est-à-dire la seconde moitié des *Annales* et les *Histoires*[3]. Pétrarque n'a rien connu de Tacite ; bien plus, le nom de l'historien, qu'il ne pouvait pas ignorer[4], n'a jamais été prononcé par lui. Comment se fait-il que Boccace ait eu entre les mains un auteur de cette importance et se soit visiblement servi du contenu du *Mediceus II*, sans que Pétrarque paraisse en avoir rien su ?

Il ne peut-être ici question de dissimulation : le caractère de

1. *Rer. mem.* II, 4 (*Op.* 426) : *Simillimam faciem habuisse eum et scriptores rerum tradunt et imago uultus sui, quae uulgo adhuc aureis uel argenteis aereisque numismatibus insculpta reperitur, indicat.*

2. Même l'*Histoire Auguste*, bien qu'il n'en nomme jamais aucun des auteurs (Hortis, *Studj*, p. 432). En général, les citations de l'élève sont moins nombreuses et moins précises que celles du maître.

3. Cette question en partie obscure est étudiée à nouveau, avec la bibliographie et les confrontations de texte nécessaires, dans mon travail sur *Boccace et Tacite* (*Mélanges* de l'École de Rome, t. XII, 1892). On y trouvera des observations sur la manière dont les premiers humanistes traitaient la composition historique.

4. V. la n. 2 de la p. 258. P. connaissait aussi les citations de Paul Orose, mais non sans doute les mentions de Tacite dans Tertullien, S. Jérôme, Sidoine Apollinaire, etc. (réunies par Emmerich Cornelius, *Quomodo Tacitus in hominum memoria uersatus sit*, Wetzlar, 1888, p. 17 sqq.).

l'amitié des deux humanistes et le désir qui les animait d'aider aux travaux l'un de l'autre excluent cette explication. D'ailleurs, quel intérêt y eût trouvé le Florentin? Il n'a jamais cherché à dissimuler sa trouvaille[1]: il cite Tacite expressément dans ses *Genealogiae deorum* et dans son *Comento* sur Dante, et s'il ne mentionne pas son nom dans le *De claris mulieribus,* où sont ses principaux emprunts, c'est qu'il n'entrait pas dans son dessein d'étaler les sources de son livre et qu'il n'y a, en effet, nommé personne. Boccace aurait-il négligé de prévenir son ami, supposant, comme une chose naturelle, qu'il avait déjà cet historien dans sa riche bibliothèque? La chose est possible[2]; mais je serais porté à croire, au contraire, qu'il a été question de Tacite entre eux, soit dans une de leurs conversations, soit dans quelqu'une de ces lettres qu'ils échangèrent en si grand nombre et dont si peu nous sont parvenues[3]. Pétrarque, aussitôt instruit de l'existence d'un historien nouveau, a dû s'empresser d'en réclamer une copie; si ce vœu n'a pas été exaucé et si Boccace n'a pas multiplié les exemplaires de Tacite, cela tient à des causes que nous ignorons, et sans doute, avant toute autre, au peu de temps que le recueil est resté entre ses mains. Cette explication, en tous cas, doit être préférée à celle qui prêterait à Boccace une intention de plagiat ou de jouissance égoïste d'un livre rare, sentiments étrangers, on peut le dire, à cette génération héroïque de l'humanisme.

1. Il en prête un *quaternus* à Niccolò di Montefalcone, et le lui réclame de Naples en janvier 1371 (*Boccace et Tacite*, p. 31).

2. Une objection peut venir à l'esprit: Comment P. n'aurait-il pas interrogé Boccace sur les citations de Tacite ou sur les anecdotes romaines, prises à Tacite sans indication de source et inconnues de lui? Je réponds que P. n'a pu voir le *Comento*, travail commencé après sa mort, ni probablement les *Genealogiae* sorties des mains de l'auteur en 1373 au plus tôt (Hortis, p. 158, n.); quant au *De claris mulieribus*, qui est bien antérieur, il a reçu des remaniements de Boccace et, d'ailleurs, il n'est pas prouvé que Pétrarque l'ait lu.

3. Qu'on se rappelle le titre *donné par P.* à la seule lettre de Boccace qu'il nous ait conservée: *Una ex mille* (*Par.* 8631).

CHAPITRE VII.

PROSATEURS LATINS LUS PAR PÉTRARQUE.

Qui vid'io nostra gente aver per duce
Varrone, il terzo gran lume romano...
(*Trionfo della fama*, III.)

Les *Res memorandae* contiennent un des meilleurs morceaux de notre humaniste sur la perte de la littérature antique et celui où il se montre le plus conscient de son rôle de représentant de l'esprit nouveau. Le texte des éditions étant presque illisible[1], il n'est pas inutile d'en présenter un autre au lecteur :

Sed quot praeclaros uetustatis auctores, tot posteritatis pudores ac delicta commemoro, quae, quasi non contenta propriae sterilitatis[2] infamia, alieni fructus ingenii ac maiorum studiis uigiliisque elaboratos codices intolerabili negligentia perire passa est, cumque nihil ex proprio uenturis daret, auitam hereditatem abstulit. Primum nempe Plinii opus, in quo, ut est apud Tranquillum[3], omnia bella tractauerat quae cum Romanis unquam gesta sunt, ex oculis nostris euanuit nec usquam superest, quod[4] ego quidem talium satis ardens explorator[5] audierim. Hoc autem, et quicquid in hanc sententiam questus sum, non ad minuendum post nascituri populi studium retuli, quin dolorem meum potius effundens et aetati curiosissimae in quibus non oportet, rerum tamen[6] honestarum prorsus incuriosae[7], soporem ac torporem exprobrans. Equidem apud maiores nostros nihil querimoniae similis inuenio, nimirumque[8] nihil similis[9] iacturae, cuius ad

1. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 398). La ponctuation de l'imprimé est partout mise au hasard ; quelques-unes des leçons donneront une idée de l'état du texte. Je me suis servi du *Par.* 6069 I (f. 4) ; le 6069 V est ici moins correct.

2. Éd. *celeritatis*.

3. Dans la notice qui précède les mss. de l'*Hist. nat.* ; même allusion dans *Fam.* III, 18.

4. Éd. *tot*. — 5. Éd. *explorare*. — 6. Éd. *tam*. — 7. Éd. *incuriose*. — 8. Éd. *nimiumque*. — 9. Éd. omet *similis*.

nepotes nostros, si[1] ut auguror res eunt, forte nec sensus ullus nec notitia peruenisset. Ita apud alios integra, apud alios ignorata omnia, apud neutros[2] lamentandi materia. Ego itaque cui nec dolendi ratio deest, nec[3] ignorantiae solamen adest, uelut in confinio duorum populorum constitutus ac simul ante retroque prospiciens, hanc non acceptam a patribus querelam ad posteros deferre uolui. Sed haec hactenus, loquax enim esse solet dolor[4].

Cette plainte éloquente, dont Laurent Valla se fera l'écho[5], a été inspirée à Pétrarque par le nom de Pline l'ancien, dont il ne se consolait pas d'ignorer l'*Histoire romaine* : *Nec te, Plini Secunde Veronensis*[6], *a Tito-Liuio disiungam, a quo nec aetate nec patria longinquus es*[7]. *Tu quidem, quamuis equestribus militiis industrie functus,.... una tamen tantam liberalibus studiis operam dedisti, ut non nisi temere plura quis in otio, quam tu inter tam multas occupationes scripsisse memoretur. Ut enim minutiora*[8] *sileam, xxxvij Romanae totidemque Naturalis historiae libros ad Vespasianum principem uberrima florentissimaque sermonis elegantia descripsisti*[9]. Pétrarque admirait la variété des connaissances et la puissante activité intellectuelle de celui qu'il appelait *uir curiosissimus*[10] et en qui il voyait certainement un de ses modèles. Il pouvait être intéressant de rechercher l'exemplaire de Pline qu'il avait possédé et d'y trouver le point de départ de son enthousiasme.

Ce volume, dont l'examen est particulièrement fructueux

1. Éd. *nostros sit.* — 2. Éd. *uenturos.* — 3. Éd. *ratio sed nec.* — 4. Éd. omet cette phrase.

5. Dans cette préface des *Elegantiae*, qui est comme le manifeste définitif de l'humanisme contre le moyen âge tout entier.

6. P. parle souvent de Vérone comme patrie de Pline et semble ignorer la tradition authentique relative à Como. V. par ex. p. 271, n. 4, et *Rem.* I, 64 : *Quid* [*dicitur*] *in Naturali uicini nostri Veronensis historia ?* Je crois qu'il a été trompé par la phrase de la préface où Pline nomme Catulle son *conterraneus*.

7. Même mouvement dans *Tr. della fama*, III, v. 42 :

... Cioè, 'l gran Tito Livio padoano.
Mentr' io mirava, subito ebbi scorto
Quel Plinio veronese suo vicino...

8. Éd. *minora.*

9. *Op.* 397.

10. *Rem.* II, 126.

pour nos études et qui paraît s'être trouvé chez les Fregoso en 1425[1], est le *Par. 6802*[2]. Écrit vers la fin du XIIIe siècle[3], le texte, qui n'est pas tout à fait complet[4], justifie dans le détail ce que Pétrarque avait déjà remarqué sur la transcription de Pline : *An, si redeat Cicero aut Liuius multique alii ueterum illustrium, ante omnes Plinius Secundus, sua scripta relegentes intelligent et non passim haesitantes nunc aliena credent esse, nunc barbara?*[5] On y trouve rubriques de chapitres, initiales bleues et rouges et chiffre des livres en titre courant[6]. L'annotation n'est pas égale pour tous les livres, et Pétrarque, découragé sans doute par les difficultés du texte, n'a pas dépouillé, la plume à la main, l'ouvrage entier. A partir du livre XV, les notes perdent leur abondance ; elles ne reprennent en nombre qu'avec le livre XXXIV ; ni le livre XX, ni les livres XXIII et XXIV ne semblent avoir été lus[7].

1. V. l'excursus IV. — Pline fut assez peu répandu en Italie au début de la Renaissance, puisqu'en 1426 encore, à en juger par leur inventaire, les Visconti ne le possédaient pas. Pour s'en tenir au *trecento*, notons que Pline ne semble pas avoir figuré chez Boccace, car on ne le trouve point parmi les livres de S. Spirito. En 1378, Salutati écrivait de Florence à Dom. Bandini d'Arezzo : *Hic liber nec mecum est, nec in hac urbe adhuc per me potuit reperiri.* (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 291). Voici quelques mss. à citer dans le même siècle : en 1376, Lodovico Gonzaga prêtait Pline à son neveu Giberto da Correggio, fils de l'ami de P. (*Romania*, t. XIX, p. 185), et en 1369, la librairie d'Avignon en possédait quatre exemplaires, les nos 696, 800, 802, 967 (Ehrle omet 800 à l'index), qui se retrouvent chez Grégoire XI (Ehrle, t. I, p. 509). — Le plus ancien Pline de la librairie pontificale, celui qui fut consulté par P. (v. p. 271, n. 4), avait été copié en 1317, sur l'ordre de Jean XXII (Ehrle, t. I. p. 147).

2. Nommé *i* par Sillig, éd. de Pline, 1851. Il appartient à la famille du ms. E, selon Detlefsen, préf. de son éd., t. I, 1866, p. 5.

3. 277 feuillets. 255×222 mill. Très rogné. Reliure de bois, velours arraché.

4. Le ms. est de ceux qui s'arrêtent à *primum pondere* dans XXXVII, 76.

5. *Rem.* I, 43.

6. Premières rubriques : *Vita Plinii ex cathalogo uirorum illustrium Tranquilli. — Plinius secundus Vespasiano suo s. — Gaii P. S. incipit historie mundi elencos librorum omnium xxxvij liber unus.*

7. Aucune main étrangère à P. ne paraît sur les marges, sauf aux deux cas indiqués plus loin. La rognure a détruit beaucoup de scholies.

La date où l'étude a pu commencer est connue par la note d'acquisition mise au feuillet final : *Emptus Mantue. 1350. Iul. 6°*[1]. Pétrarque l'a entreprise aussitôt après : au f. 17′, où le texte amène la mention de la canicule et la date du 15 des calendes d'août, c'est-à-dire du 18 juillet, le lecteur, tombant précisément sur le passage ce jour-là, a noté : *Hodie est. 1350.* Mais le travail de Pline embrasse, on peut le dire, toute la fin de sa vie, car on y retrouve les diverses écritures de cette période[2]. Deux années font nécessairement exception, celles du dernier séjour en France. Pétrarque avait laissé à Vérone, en juin 1351, les livres qu'il venait d'acheter en Italie[3], et le seul volume cité dans la lettre qui nous apprend ce dépôt est justement notre Pline, qui n'est par conséquent point venu en France[4].

Le premier soin de Pétrarque en présence de son manuscrit devait être, et a été en effet, de tâcher d'en corriger le texte et d'en éclaircir les obscurités, afin d'y pouvoir lire facilement. Il ne s'y est astreint cependant que pour le commencement de l'ouvrage ; il s'est contenté, pour le reste, de comprendre ce qu'il pouvait. Ce travail est composé de corrections verbales mises en marge[5] ou entrées dans le texte au moyen de grattages[6], de gloses portant sur un mot et d'autres gloses plus étendues interprétant le sens ou la

1. Ce séjour est connu par la correspondance ; *Fam.* IX, 9 et 10 sont datées l'une de Mantoue, l'autre des environs, le 28 juin 1350. P. était alors auprès de Gonzague ; il y resta quelques jours encore, comme l'apprend notre acquisition ; peu après, il revenait à Parme et partait pour Rome en pèlerin.

2. V. plus haut, p. 103.

3. V. p. 47.

4. P. écrit à Nelli, d'Avignon, le 8 janvier 1352, et s'excuse de ne lui point envoyer encore des vers qu'il lui a promis : *In uersiculis autem ad te scriptis, quos tam ardenter efflagitas, scito Plinii Secundi opus esse, quem Italia excedens in patria sua, Veronae scilicet..., dimisi. Hic mihi Plinius nusquam est nec alteri, quod equidem ego nouerim, nisi Romano Pontifici. Is autem, fando audisti, ab ipso mortis uestibulo... nunc pedetentim redit. Cum peruenerit ad salutem..., tunc, Plinio parumper inspecto, confestim uoluntati mos geretur tuae...* (*Fam.* XII, 5). L'excursus III tire parti du fait que P. n'a pas eu ce ms. à Vaucluse.

5. Quelquefois avec *uel* ou *lege* (f. 1′, 28′...)

6. Ex. : f. 1′, 2...

construction d'une phrase[1]. Les sommaires sont innombrables. Dans certaines parties de l'ouvrage, ils se pressent sur les marges et il suffit de les parcourir pour se rendre compte de tout ce que l'érudition de Pétrarque a emprunté à Pline ; il y résume les anecdotes, y met en relief les notions scientifiques[2] ; il se montre particulièrement attiré par les sujets d'intérêt romain[3] et par les renseignements d'histoire littéraire[4]. Parmi les noms propres qu'il relève, beaucoup de noms d'écrivains justifient le mot d'une de ses lettres : *Quot mihi librorum peregrina nomina congesserit. ...Plinius Secundus*[5]. On voit par une note qu'il n'avait pas compris à qui s'adressait la dédicace de l'ouvrage et qu'il l'a cru dédié à Vespasien et non à Titus[6]. Il prend çà et là des recettes diverses, sorties d'une économie domestique en laquelle il a confiance puisqu'elle vient des anciens Romains[7] ; mais il ne paraît pas moins avide d'observations morales. Les sommaires dignes d'être remarqués à cet égard seraient nombreux. Le beau passage de Pline sur la misère de l'homme à sa naissance[8] a appelé deux

1. Ex. : f. 1', 2, 12... L'indication de transpositions ou de lacunes existe aux f. 1, 26', 50, 56'. Je n'ai pu vérifier si les corrections seraient empruntées à des mss. collationnés par P.

2. *Lege hic de Cicerone magni Ciceronis filio, multum patri dissimili* (f. 112, XIV, 27) ; *Inauditum de Cleopatra, sed non uerum* (f. 167) ; *Praeclarissime de nauigatione hiemali* (f. 17') ; *Balenarum incredibilis magnitudo* (f. 77). Au f. 18 le mot *Saurus* en caractères énormes.

3. *Libertas a Roma data* (f. 34') ; *Asia uicta principium nostre luxurie* (f. 247).

4. *Quo tempore Herodotus scripsit ystoriam* (f. 97) ; *Qua etate scripsit Teofrastes. R. libro* 15° *in principio* (f. 104).

5. *Fam.* III, 18. Allusion spéciale au livre I.

6. Il écrit sur XXXVI, 11 (*in Laoconte qui est in Titi imp. domo*) : *Titi imperatoris mentio. Unde apparet hoc opus inceptum sub patre et ei inscriptum, sed post multo tempore perfectum, inscriptione tamen non mutata* (f. 263). Se rappeler que le nom de Vespasien désigne également Titus.

7. *Fungorum tuta decoctio* (f. 174) ; *Medicina ad pedum tumores* (f. 261).

8. VII, 1. Cf. la citation de ce passage dans *Sen.* XV, 3 (XIV, 4 ; *Op.* 935), et *De otio rel.* I : *Miseria... de qua Plinius Secundus septimo Naturalis historiae breuiter attigit, sed stilo excellenti ac florida ubertate sententiarum ; de qua et Augustinus latius agit in libro de Ciuitate Dei ; unde Cicero ante omnes librum suae Consolationis impleuerat* (*Op.* 306).

notes successives : *Audi, superbe amens moriture!* et plus bas : *Audi, qui te magnum aliquid extimas!* (f. 53). Un exemple d'extrême sobriété (VII, 18) fait dire à Pétrarque ; *Attende, qui diffidis posse ieiunare, et cet.* (f. 56) ; les conseils d'hygiène donnés sur la nourriture (XI, 117) : *Audite uos, epularum multiplicium et salsamentorum studiosi* (f. 96'). La sensualité de ses contemporains lui inspire d'autres remarques, dont celle-ci : *Feminas Romanas uinum non bibere solitas, quod hodieque persobrie bibunt ; alie uero multe uinum non bibunt, sed ingurgitant* (f. 110). Une anecdote de Pline (VIII, 64) lui fait écrire : *Lege hic, in illicitam Venerem quisquis nimium es preceps* (f. 68). Il s'associe aux réflexions sur les domestiques devenus trop nombreux, dont leurs maîtres doivent se méfier et qui les volent (XXXIII, 6) ; il y marque un grand *Nota* et ajoute : *Quam proprie et quam uere!* (f. 241) ; on se rappelle, en effet, que de fois les plaintes contre la domesticité reviennent dans sa correspondance[1]. Son hostilité fameuse contre les médecins se manifeste en plusieurs endroits[2], par exemple lorsque Pline parle du verbiage qui avait envahi de son temps l'enseignement théorique de la médecine (XXXVI, 6) : *Garrulitas amicorum meorum* (f. 195)[3].

Il se plaît à noter les conseils d'un homme d'expérience avec qui il sympathise, d'ailleurs, dans un même respect du passé[4] ; il applique à sa propre vie et à ses travaux les préceptes qu'il recueille d'une si docte bouche. Il apprend d'elle

1. Cf. *Fam.* IV, 8 ; V, 14 ; X, 2 ; XVI, 1 ; XXII, 12. *Sen.* IV, 4, XIII, 7 : *Turbam famulorum uelut hostium fugio, fugiturus omnes, si liceret* (*Op.* 921).

2. Dans XXIX, 26, le ms. porte : *Nec omittam in hac quoque uanitate medicinam* [sic] *quippe preter reliqua portentuosam.* P. ne se doutant pas que le texte est tout autre (cf. Detlefsen, XXIX, 4, 81), est enchanté d'écrire : *Audi qualiter de his tractat* (f. 220). V. citations de Pline sur les médecins dans *Fam.* V, 19, et *Contra med.*, *Op.* 1090 et 1097.

3. Même page, il donne à l'histoire du rhéteur Asclépiade devenu médecin ce commentaire, dont l'intention est claire : *Haud insulsior Asclepiades quam pictor ille Socraticus : non minus enim rethorica quam pictura uitia in aperto habet ; et aliquanto facilius est hominem credulum occidere, quam bene uel pingere uel orare.* Cf. Cochin, *Boccace*, p. 138, et *Op.* 1089 : *Socrates cum factum de pictore medicum audisset...*

4. *Gratitudo ingenua erga antiquos* (f. 201).

qu'un excellent sculpteur ne doit rien exécuter sans l'avoir d'abord modelé (*nihil unquam fecit antequam finxit*, XXXV, 45), et met en marge à ce passage : *Nota, tu!* (f. 259′); d'un autre côté, par l'exemple de Protogène, qui ne savait pas se décider à cesser les retouches à ses tableaux (XXXV, 36), il s'avertit de renoncer à chercher avec excès la perfection : *Attende, Francisce, dum scribis!* (f. 256′)[1]. Mais, malgré sa confiance et son admiration[2], il abandonne quelquefois son guide, quand il lui entend raconter des faits trop bizarres[3]. Il hésite encore, s'il y a dans le récit un symbole ou une idée morale intéressante : *Attende dictum et rationem pulcram, si modo uera res est* (VII, 18 ; f. 56) ; mais généralement il est peu indulgent pour les notions ridicules qu'il y rencontre et dont il voit l'équivalent dans l'histoire naturelle fabuleuse de son temps : *Aristotelis de leone ridiculum. Quis credat reliqua? a mendacio incipis* (VIII, 17 ; f. 64)[4]. Pour les matières philosophiques, mêmes réserves ; nous l'avons vu en garde contre l'enseignement de Cicéron lui-même ; il ne manque pas non plus de signaler ici ce qu'un chrétien ne peut accepter[5]. Dans XXVIII, 2, Pline écrit : *Ex omnibus bonis quae homini*

1. Il faut deviner le premier mot, qui a été rogné, et le second représenté simplement par la lettre *f*.

2. *Grauiter*, *modeste*, *mirum ualde*, etc. (*passim*).

3. Dans II, 106, à propos de la pesanteur des corps, P. prend à contresens les mots de Pline *permira naturae* (§ 233) en annotant : *Ponit hoc inter miracula, quod iam consuetudine desiit esse miraculum* (f. 23′). Sur la méthode générale de P. en ces matières, v. entre autres passages le *De ignor.*: *Quae quidem uel magna ex parte falsa sunt, quod in multis horum similibus ubi in nostrum orbem delata sunt patuit, uel certe ipsis auctoribus incomperta, sed propter absentiam uel credita promptius uel ficta licentius* (*Op.* 1038).

4. Cf. *Sen.* II, 1 (*Op.* 751).

5. Le mot *Caue* est employé ici comme on l'a vu plus haut, p. 199. Par ex., au f. 12 (II, 1), où le texte développe l'idée de la divinité du monde : *Caue.* | *Et require Augustinum de uera religione iuxta principium.* La note est faite en deux fois : Pétrarque a trouvé la réfutation après coup. Plus loin (II, 3), à propos du bruit de rotation de la sphère céleste : *Quod Platonicis placet, et precipue Ciceroni, 6° rei publice ;* sur le silence de ce mouvement : *Quod Aristotelici uolunt, et illud poeticum : Tacito labentia celo, et cet.* [*Aen.* III, 515], *non tantum scilicet uideri nobis, sed uere sic esse. Sed hic* [*Plinius*] *inter utrumque se medium tenet, id solum affirmans quod nemo negauerit. Caute quidem.*

tribuit natura, nullum melius esse tempestiua morte ; idque in ea optimum, quod illam sibi quisque praestare poterit; Pétrarque distingue la première pensée de la seconde : *Nichil hoc uerius, at quod sequitur nil falsius* (f. 206'). Le livre tout entier est d'ailleurs apprécié à la page précédente : *Nuge plurime et mire uanitates per totum hunc xxviij librum, maxime in his primis vij capitulis.*

Deux études l'ont particulièrement retenu en lisant l'encyclopédie de Pline, la géographie et l'histoire de l'art. Les noms géographiques portés en marge sont différenciés par des signes conventionnels, qui mettent de la clarté dans la masse des renvois. Les noms de cours d'eau, lacs, sources sont soulignés et précédés d'un petit trait tremblé vertical ; les noms de montagnes sont encadrés dans la silhouette d'une chaîne. Le minutieux travail géographique qu'il a fait sur Pline paraît dater, par l'écriture, de l'époque de sa vie qui a immédiatement suivi son retour définitif en Italie. Il n'y perd pas de vue l'histoire générale, comme le montre sa remarque sur les frontières des Scythes (VI, 18; f. 46) : *Finis multorum furiosorum itinerum.* Il cherche à préciser les notions fournies par Pline; quand celui-ci parle des trois divisions de la Gaule par des fleuves, Escaut, Seine et Garonne (IV, 31), il observe sur ce dernier nom, f. 36 : *Melius tamen Ligerim dixisset.* En général, il constate les progrès, encore bien incertains, des connaissances[1], et deux renvois fort précis le montrent occupé à consulter la *Topographia Hiberniae* d'un géographe anglais bien connu du XIIe siècle, Giraud de Barri[2]. Il remarque les divergences de renseignements entre les divers auteurs qu'il consulte, et prend parti, comme pour la question du fleuve Ister (III, 22) : *Dampnatur hic quorumdam*

1. F. 20, au texte, d'ailleurs incompréhensible dans son ms., sur la *Palus Maeotis* (II, 67) : *De hac nulla hodie dubitatio est.*

2. On retrouve les recherches de P. sur Thulé, si connues par la lettre où il fait mention de Richard de Bury (avec la citation de Pline), dans la note suivante : *Thile. De qua est dubium ubinam sit, licet iste non uideatur dubius. R. de mir. Hib. l.* 2° (f. 21, II, 77). Le même ouvrage *De mirabilibus Hiberniae*, est cité au f. 18, dans une grande note malheureusement mutilée. P. l'a apprécié d'une façon assez dédaigneuse dans *Fam.* III, 1, et s'excuse presque d'avoir admis dans sa bibliothèque un livre que Jean de Meun n'avait pas dédaigné de traduire en français.

error, et in primis Pomponius, 2° de Cosmographia[1]. Il faut citer surtout une note sur la géographie de la Grèce, qui appartient nettement, par l'écriture, à l'époque indiquée plus haut : *Attendendum in cartis cosmographis quod, in illa quam peninsulam isthmos facit et quam multi Achaiam solam putant, est primum Peloponensus ad dexteram contra Italiam et super Corinthium sinum, ubi est Patras. Secundo est Achaia in medio ubi est Moton et Coron, contra meridiem. Tertio Messenia simulque Laconica, contra orientem, Cretamque insulam ubi mons Maleus. Quarto sinus Argolicus ad Scilleum, reflexus ad Arthon ipsumque ad isthmum, quo in tractu Argos ipsa est, quamuis in mensura ultima uideatur Peloponensus hec uniuersa comprehendere, quasi nomen*[2]... (f. 31). Nous avons ici, comme on le voit, des détails circonstanciés sur l'une de ces cartes marines, dont l'annotation de Virgile nous a révélé l'existence[3].

L'histoire de l'art chez les anciens a fixé l'attention de Pétrarque, comme l'indique maint chapitre du *Remedium*. On n'a pas eu tort de supposer[4] que ce qu'il en sait vient de Pline[5]; les remarques nombreuses et les sommaires des livres XXXIV-XXXVI en font la preuve. Deux notes seulement ont un intérêt particulier : la première ajoute un témoignage sur les relations de Pétrarque avec Simone Martini et un trait à la biographie du peintre Siennois, et l'autre donne un détail nouveau sur les objets d'art possédés par Pétrarque. Elles sont au même chapitre, XXXV, 36, et sur la même page, f. 256'. Pline rappelle l'agréable commerce (*comitas*) d'Apelle, et Pétrarque ajoute : *Hec fuit et Symoni nostro*

1. F. 29. Il remarque au contraire l'accord des deux autorités, f. 20 ; cf. *Fam.* III, 1 : *Mela... quem Plinius, in multis sequi solitus, hic neglexisse uisus est.* Quand il le pouvait, il les vérifiait par lui-même et de ses yeux ; v. *Sen.* III, 1 (*Op.* 772), où il invite, de Venise, Boccace à venir chercher avec lui, sur le territoire d'Aquilée, la source réelle du Timavo.

2. Le reste de la note est détruit par la rognure.

3. V. plus haut, p. 126 sqq.

4. Carducci, *Saggio*, p. 163. Cf. surtout *Rem.* I, 37 à 42.

5. En y joignant toutefois les détails épars dans Cicéron et les notions du livre XII de Quintilien ; on va voir, p. 285, que cette partie des *Institutiones* figurait dans le ms. fragmentaire que P. en possédait.

Senensi nuper iocundissima[1]. Le texte mentionne plus loin, parmi les ouvrages du peintre grec, les portraits de mourants qu'il avait exécutés (*exspirantium imagines*); il y a en marge : *Qualem nos hic unam habemus preclarissimi artificis*[2].

Les citations d'auteurs se présentent souvent groupées sur un même sujet. A mesure que Pétrarque trouvait une référence nouvelle, il l'ajoutait, et la différence des encres renseigne sur la succession de ses lectures. Voici les meilleurs exemples du manuscrit : F. 14, Sulpicius Gallus annonce une éclipse à l'armée de Paul-Emile (II, 9) : *Hec ystoria tangitur apud Frontinum Stratagem. l. 1°, c° ultimo. G. autem Sulpitii et Cicero ipse meminit, Officiorum 1° in tractatu prudentie.* | *Et Valerius l. 8°, c° Quam magni effectus artium.* | *Et Cicero idem de senectute 3° c°.* | *Et Quintilianus inst. or. l° 1°, c° de geometria.* F. 56', César fait brûler, sans la lire, la correspondance de Pompée trouvée à Pharsale (VII, 26) : *De hoc Seneca 2° de ira : Fecit hoc, inquit, et G. Cesar*[3]... *Hec Seneca.* | *Non sic autem Alexander Macedo, qui non solum ultro oblatas hostium epistolas non combussit, sed suorum litteras callide perquisiuit, cognito eorum de se iudicio, supplicium meditatus. Iustini 12°, cart. 3ª pag. 1ª in principio.* | *Et Q. Curtii car*[4]. F. 57', exemple d'une mort de joie (VII, 32) : *Adde hic Rhodium Dyagoram. R. Tuscul. 1°.* | *Et in Noctibus Atthicis.* | *Et duas illas matres apud Liuium.* | *Et illum histrionem, infra eiusdem c° 54*[5]. | *Item Sophoclem Valerius 9° c° 10* § *Sophocles.* F. 63' (VIII, 14) : *Serpens ad Bagradam, de qua Valerius.* | *Et Florus.* | *Et Liuius.*

Outre les citations ci-dessus, on trouve trois fois encore le

1. Cf. Son. *Per mirar Policleto :*

Ma certo *il mio Simon* fu in Paradiso...

2. Quelle était la personne ainsi représentée dont Pétrarque gardait l'image ? (Une vigoureuse description de l'agonie humaine est dans *Secr.* I, *Op.* 337).

3. Suit la citation complète.

4. *Sic*, le renvoi au feuillet du ms. étant omis. La mention de Quinte-Curce semble très postérieure aux deux autres parties de la note.

5. Pline, VII, 54 (Detlefsen, VII, 53, 185).

nom de Tite-Live[1], sept fois celui de Suétone[2], deux fois Justin[3], une fois Florus[4], Frontin[5] et Josèphe[6], huit fois Valère-Maxime[7]. L'*Histoire Auguste* est citée, au f. 68, sous cette forme : *Equus Augusti. R. idem et plus in uita Antonii Veri.* Le témoignage de Macrobe est cinq fois rappelé[8], celui d'Orose et celui d'Isidore une fois[9]. Deux ouvrages rarement cités paraissent ici, le *De re rustica* de Varron[10] et la *Mathesis* de Firmicus Maternus[11]. Cicéron paraît sans cesse : le *Somnium*, souvent invoqué, est cité par exemple sur VII, 7, où Pétrarque est arrêté par une difficulté remarquée plus tard par bien d'autres (VII, 7): *Mirum quis hic Manlius*[12]*: Carthaginem enim cum exercitu nullus omnino nostrorum ducum intrauit, nisi Africanus minor, quanquam is ipse in Africam tribunus primo militum profectus, A. Manlio consule, ut est apud Ciceronem rei p. 6°, nisi dicere uelis excusans Carthaginem in Africam seu Carthaginis fines.* Des extraits de Cicéron sont transcrits, sans indication plus précise, et prouvent à quel point Pétrarque était sûr de sa mémoire pour cet auteur[13]. De Sénèque sont cités, avec le *De ira,* les *Quaestiones* et le *De tranquillitate animi*[14]. La *Cité de Dieu* l'est deux fois[15] et

1. F. 1, dédicace de Pline: *Liuium notat, ni fallor, immerito*; f. 21', 129.
2. F. 12', 18', 20, 55, 55', 75', 270.
3. F. 14 et 22 : les livres IV et XXX.
4. Pour une expression rapprochée de Pline, f. 13' : *Florus. Et luna pernox erat.*
5. F. 17 : *Stratag. l.* 1°, *c° ultimo.*
6. Contre Pline, f. 79'.
7. F. 55 (2 fois), 58' (2 fois), 59, 60 (*Mirum uomice remedium, cuius simile narratur apud nos. Et Valerius, l. I, c. ult.*), 60', 77.
8. F, 20', 54, 77', 83. Au f. 15', sur le concert des planètes (II, 20): *Attendendum hic in tota hac materia, in qua multus est Macrobius* 2° *commento, et Cicero ipse* 6° *rei publice.*
9. F. 29' et f. 233'.
10. F. 68 : *R. aliter siue aliud apud Varronem l. rerum rustic.* 2° *c° de equis* (Pline, VIII, 64, 156 ; Varron, III, 7, 9).
11. F. 16 : *Hipparci laus ingens. Cuius et in l. Math. meminit Firmicus.*
12. P. a mal lu ; le ms. porte *Manilius.*
13. F. 20, 54, 56. Mention sans renvoi, f. 58'; renvoi au *De sen.*, f. 59, 59' au *De nat. d.*, f. 80. F. 255' : *Virgines Velecte a Zeuside dum pingeret Agrigentinis ; Tullius Crotoniatibus dicit* 2° *Inuentionum in principio.*
14. F. 17' et 110.
15. F. 56 et 65, livres XV et XVIII.

l'auteur une fois encore, f. 19′, à propos des antipodes (II, 65): *De his apud Ciceronem multosque alios nulla questio est; contra ualide disputat Augustinus.* Il y a un rapprochement un peu inattendu avec S. Grégoire[1]. Les poètes paraissent assez souvent : Virgile, f. 16, 17, 20′, 26′, 56 ; Ovide, f. 58′ (*Fastes*), 248′ (*Pontiques*) ; Horace, f. 256′ (deux odes) ; Lucain, f. 20′, 21 ; Juvénal, f. 53′ ; Ausone, f. 1 [2]. Un vers de l'*Odyssée* est au f. 53, d'après la traduction de Pilate[3].

Les souvenirs personnels sont assez nombreux dans le manuscrit. J'en ai cité déjà et étudierai à part celui qui regarde Vaucluse[4] ; voici les autres. Une note mutilée sur II, 37, f. 16, rappelle soit la tempête que subit Pétrarque tout enfant sur la côte de Marseille, quand ses parents l'amenaient en Provence, soit celle qui le jeta sur les rochers de Monaco en allant à Naples [5]; je n'essaye pas de restitution : ... *in naui olim ... ipse eram ... it tempesta ... [gr]auissima ... [Tir]reni maris.* Une note moins détruite du f. 17 rapporte un souvenir du séjour de jeunesse à Lombez ; Pline raconte qu'en une caverne de la côte de Dalmatie, il suffit de jeter l'objet le plus léger pour qu'il en jaillisse un tourbillon (II, 44) : *Simile audi[ui] in montibus [Py]reneis d[um] ibi essem. Rel[ator] fide dign[us], locum non*[6]. Si ma restitution est exacte, il y aurait ici une allusion à la réputation bien connue de la Gascogne. Au f. 21′, le grand tremblement de terre de

1. F. 85 : *Gregorius in sermonem unius confessoris non pontificis.* C'est l'homélie qui se lit à matines dans cet office ; on se rappelle que P. lisait le Bréviaire. — F. 54, Uguccione de Pise.

2. *Hinc Ausonius Theodosio Augusto scribens.* Suivent deux vers transcrits, où Pétrarque voit une imitation de Pline. Cf. sur l'épitre d'Ausone chez Pétrarque, p. 172.

3. On trouve cité un vers de P. lui-même, f. 18 : *F. P. Quid enim uim carminis equat?* Cettte note toutefois n'est pas de sa main ; elle rappelle plutôt celle d'un lecteur, ami du propriétaire sans doute, qui a feuilleté le ms. en passant et mis une autre note au f. 153′, à propos des diverses sortes d'oignons mentionnées par Pline : *Nondum Certaldenses erant.* Ce lecteur serait-il de Certaldo ?

4. V. l'excursus III.

5. *Fam.*, préf. : *Maritimo itinere transuectus in Gallias, hibernis aquilonibus haud procul a Massilia naufragium passus...* — *Fam.* V, 3, et *Rer. mem.* IV, 7 : *Nusquam in me magis ausis tempestatibus* (*Op.* 486).

6. P. emploie *locum* au nominatif neutre.

1349 est le sujet de deux notes, l'une sur la trépidation des objets sur les navires pendant le phénomène, l'autre à propos des présages de catastrophe qu'annonce toujours, suivant Pline[1], un ébranlement de la ville de Rome: *Hoc Veneti naute in mari atque in fluminibus sensisse fatebantur apertissime, magno illo terremotu qui nuper Alpes et Ytaliam Germaniamque concussit.* | *Rome Urbis tremor, qui anno isto grauior fuit quam unquam alius.* Cette lecture a été l'occasion de la lettre expédiée le 11 juin 1351, où le passage de Pline est textuellement cité[2].

Remarquons des observations de voyage. F. 18, l'auteur indique que, dans la Campanie, il tonne hiver comme été[3]; Pétrarque ajoute: *Expertus testor.* F. 112, est rapportée l'opinion de Théophraste que l'olivier ne croît pas à plus de quarante mille pas de la mer[4]: *XL passuum a mari nasci oleam, non longius. Quod falsum Brixia docet, et Pergamum.* | *Et Verona*[5]. F. 260, lorsque Pline parle des *parietes fornacei* (XXXV, 48), il me semble que Pétrarque songe aux mosaïques de San-Miniato: *Tales sunt in Sancto Miniate et cet.* Les mauvaises odeurs de la ville d'Avignon lui font dire, f. 54, à propos de la nation fabuleuse qui se nourrit de parfums et meurt d'une odeur trop forte (VII, 2, 18): *Hi male uiuerent Babilone;* et, de peur que la note ne soit pas assez claire pour un futur lecteur, il ajoute un peu plus tard, après *Babilone: occidua, id Auinione.* Voici enfin, f. 56, de son écriture de vieillesse, un souvenir de sa vie de campagne à Arquà[6]: *Vicinus meus Euganeus mirabilior, qui carpenta humero portat et boues, non senex tantum sed decrepitus.*

1. Les notes de P. portent sur II, 83 et 86.

2. *Fam.* XI, 7. P. était alors à Plaisance et revenait à Avignon. La même date peut être assignée avec vraisemblance aux scholies de ce passage. Rappel de l'événement dans *Rem.* I, 88, et II, 91.

3. II, 51. Le texte du ms. porte: *Qualis est urbis Campanie tractus.*

4. XV, 1. Le texte porte: *Intra quadringenta passus;* mais P. a deviné la bonne leçon.

5. *Et Verona* est ajouté après coup. On sait que *Pergamum* désigne Bergame.

6. Rapproché des exemples de force extraordinaire cités par Pline, VII, 19.

Quintilien a été acquis par Pétrarque la même année que Pline et pendant le même séjour en Italie. Le manuscrit apprend non seulement la façon dont il a lu les *Institutiones*, mais encore quelles parties il en a eues entre les mains. On sait que le texte complet fut découvert par Poggio, en 1416, pendant le concile de Constance, et que l'heureux chercheur en trouva presque en même temps deux exemplaires [1]. Mais l'histoire de Quintilien pendant la Renaissance commence bien avant ces découvertes. Si rien ne prouve que Boccace l'ait possédé [2], du moins Pétrarque et Salutati [3] en ont, au XIVe siècle, étudié un texte fragmentaire.

Quand le poète le rencontra pour la première fois, il adressa au contemporain de Domitien une épître, datée du 7 décembre 1350, qui témoigne de son heureuse surprise et dont certains passages font connaître où et en quel état fut acquis son manuscrit : *Olim tuum nomen audieram et de tuo aliquid legeram, et mirabar unde tibi nomen acuminis. Sero ingenium tuum noui : Oratoriarum Institutionum liber heu ! discerptus et lacer uenit ad manus meas ... Diu tuis in rebus erraueram : errori finem aduenisse gratulor. Vidi formosi corporis artus effusos ; admiratio animum dolorque concussit. Et fortasse nunc apud aliquem totus es, et apud talem forsitan qui suum hospitem habet incognitum ! Quisquis in te reperiendo fortunatior fuerit, sciat se rem magni pretii possidere quamque si nouerit primas inter diuitias locet ... Opto te incolumem uidere et, sicubi totus est, oro ne diutius me lateas* [4].

1. L'état actuel de la question est donné par le travail récent de Sabbadini, dans *Riv. di filol. class.*, t. XX, fasc. 4-6 (*Due quest. stor. crit. su Quintiliano*).

2. Je sais que je contredis ici Hortis (p. 453) ; mais des deux seuls textes de Quintilien, vaguement cités par Boccace qu'il allègue, l'un ne se retrouve pas dans les *Institutiones*, l'autre semble emprunté au *De uita solitaria* de P. (v. plus bas, p. 288, n. 3). Il est vraisemblable pourtant que Boccace a parcouru l'ouvrage.

3. V. la lettre inéd. de Salutati publiée par A. Thomas, *De Ioannis de Monsterolio uita et op.*, Paris, 1883, p. 111.

4. *Vale. Apud superos, inter dextrum Apennini latus et dextram Arni ripam, intra ipsos patriae meae muros* [Arezzo], *ubi primum mihi coeptus es nosci, eoque ipso VIIo idus decembris, anno Eius quem dominus tuus persequi maluit quam nosse MCCCL* (*Fam.* XXIV, 7, avec leçons du *Par.* 8568).

L'allusion initiale sur un ouvrage de l'auteur que Pétrarque a connu avant les *Institutiones* et qu'il trouve médiocre s'applique évidemment à celui qui est désigné plus loin : [*Liber*] *quem de causis edidisti*[1]. Les critiques y ont vu jusqu'à présent le dialogue *De causis corruptae eloquentiae,* attribué parfois à Quintilien, et en ont conclu que Pétrarque avait lu ce célèbre opuscule[2]. Mais c'est lui faire injure que de croire qu'il aurait pu parler avec tant de mépris d'un tel livre, dont l'intérêt historique tout au moins eût été si propre à frapper son esprit. L'explication est plus simple : il s'agit certainement des *Déclamations* de Quintilien, indigeste recueil pour lequel le jugement de Pétrarque n'a rien de surprenant. La désignation qu'il en donne se justifie très bien, car il a pu rencontrer un manuscrit de cet ouvrage sous le titre *De ciuilibus causis*[3].

La même lettre offre un double exemple des erreurs qu'il commettait sur les écrivains anciens. En un passage où il s'essaie à un parallèle littéraire dans le goût classique, il regrette que Quintilien ait attaqué le style de Sénèque et il se l'explique par une rivalité entre les deux auteurs. Cette rivalité, que la chronologie rend pour nous impossible, il en trouve la preuve dans un morceau où Sénèque à son tour traiterait Quintilien avec le plus grand mépris (*contemptissime*) et comme étant déjà mort à ses yeux : *Ille autem,* dit Pétrarque, *te inter eos numerat quorum cum ipsis fama sepulta est, cum necdum tua fama sepulta sit, nec tu illo scribente aut sepultus esses aut mortuus*[4]. Or le texte invoqué n'est pas

1. L'ouvrage est jugé en ces termes : *Idcirco non periit, ut constaret aetatem nostram optimarum rerum praecipue negligentem, mediocrium non ita...*

2. C'est notamment l'opinion de Hortis, p. 453-454. En réalité, le *Dialogue des orateurs* n'a été connu qu'au XVe s. (Cf. Voigt, t. I, p. 255, ou la préface à l'éd. Michaelis, p. XIX sqq.)

3. Je peux, en effet, en indiquer un du XIVe siècle (ex-libris détruit daté de 1370), *Par.* 7801, où le titre des *Declamationes* se présente sous cette forme singulière : *Institucionum oratoriarum siue declamacionum seu de ciuilibus causis incipit.*

4. P. fait d'autres allusions à cette rivalité, dont la pensée lui est pénible. V. par ex. : *Fam.* XXI, 15, et la fin du *De ignorantia* : *Iam Annaei Senecae in Quintilianum atque in Senecam Quintiliani detractio nota est ; erantque ambo uiri egregii, ambo Hispani ; mutuis*

de Sénèque le philosophe, mais de Sénèque le rhéteur[1], et il ne vise pas notre Quintilien, mais un rhéteur du même nom, qui était mort effectivement à l'époque où le premier Sénèque écrivait. Ces confusions étaient faites, on l'avouera, pour embarrasser notre humaniste.

Pour revenir au manuscrit des *Institutiones,* on sait de quel ami Pétrarque le tenait, puisque Lapo da Castiglionchio a laissé de sa main sur un exemplaire des *Familiares* la note suivante : *Verum dicis, quia ego illum tibi donaui, dum Romam peteres, quem ante, ut dixisti, nunquam uideras*[2]. Je ne trouve plus rien sur l'histoire du volume de Pétrarque, sinon que, pendant un certain temps de la fin de sa vie, à Arquà, il ne l'avait plus entre les mains ; il s'excuse, en effet, de citer Quintilien de mémoire à Luca della Penna : *Nil mihi fere nisi unus Cicero sapiebat, praecipue ex quo Quintiliani Institutiones oratorias legi, quarum quodam loco haec plane sententia sua est, nam et liber abest et uerba non teneo : Bene de se speret, quisquis erit cui ualde Cicero placebit*[3]. Pétrarque a toujours attaché grand prix à ce texte, qui lui avait révélé un genre littéraire nouveau de l'antiquité. Il a bien compris et apprécié le but de l'auteur et a même défini heureusement le rôle qu'il a voulu prendre, *in eo libro ubi oratorem a Cicerone armatum bullis ac phaleris curiosissime perpoliuit*[4]. Comme il connaissait la rareté d'un ouvrage qu'il n'avait rencontré lui-même qu'à quarante-six ans, il n'a pas craint d'en faire dans ses œuvres des extraits assez étendus, notamment dans le *De Vita solitaria,* et il en explique une fois le motif : *Haec Quintilianus, quae libentior inserui, quia secretior locus erat, nam Senecae de hoc ipso uulgatior epistola est*[5].

tamen morsibus sese carpunt atque alter alterius stilum damnat, mirum prorsus in tantis ingeniis (*Op.* 1059).

1. *Controuers.* I, préf.

2. *Laur.* XXIV *sin.* 10. En regard de la date.

3. *Sen.* XVI, 1 (*Op.* 948). Notre ms. justifiera ce renseignement. P. ne l'avait pas à la fin de sa vie, car son écriture de vieillesse ne figure pas une seule fois dans les annotations.

4. *Vit. sol.* I, 4, 3. Cf. la lettre à Quintilien.

5. *Vit. sol.*, ibid. Voici la liste des passages : *Fam.* préf. (sur Cicéron) ; *Fam.* I, 6 et 7 (additions évidentes au texte primitif de ces

Le *Par. 7720,* qui a servi à ces diverses études, est un manuscrit très incomplet et peu correct qui commence sans titre au milieu d'une phrase de I, 1, 6. Il est d'une écriture du milieu du XIVe siècle, grosse et rapide[1]. Il est en partie palimpseste et formé de cahiers irréguliers de deux, six ou huit feuillets, dont plusieurs sont laissés en blanc, évidemment dans l'espoir de pouvoir compléter le texte un jour. La pagination va de 1 à 119, avec un f. 28 bis; cette erreur et une autre commise plus loin empêchent cette pagination moderne de concorder avec celle qui servait aux renvois de Pétrarque[2]; cette dernière assure, du moins, que nous avons bien tout le manuscrit, tel qu'il existait alors, et qu'aucune mutilation nouvelle n'y est survenue.

Le manuscrit est muni de rubriques et contient plusieurs *explicit-incipit* de livres[3]; mais les grandes divisions ne sont pas exactes[4], et les chiffres romains, mis en bleu et rouge en haut des pages, ont pu tromper Pétrarque, qui non seulement ignorait le nombre total des livres de l'ouvrage[5], mais ne savait même pas où commençaient et finissaient ceux qu'il possédait avec des lacunes. Voici comment on doit rétablir le contenu : F. 1-70 : I, 1, 6 à V, 14, 12. F. 71 : blanc. F. 72-76 : VIII, 3, 64 à VIII, 6, 17. F. 77 : blanc. F. 78 recto : VIII, 6, 67 à la fin du livre VIII. F. 78'-79 : blanc (lacune supposée à tort par le copiste). F. 80-87 : IX, 1, 1 à IX, 3, 2. F. 87' : en partie blanc. F. 88-93 : X, 1, 107 à X, 6, 2.

lettres); *Fam.* XVIII, 13 (citation identique à celle de la préface); *Fam.* XXIV, 2 (*Cicero homo celestis*, rien de plus); *Vit. sol.* I, 4, 3 (*Op.* 235); I, 5, 1 (241); I, 6, 2 (246); II, 8, 3 (281). Le nom de Quintilien se rencontre encore dans *Rem.* I, 81, et *De uera sap.*, *Op.* 325.

1. Qui donne 44 lignes par colonne : 360×245 mill. Rogné anciennement. Reliure nouvelle au chiffre de Louis XV.

2. Il se sert de deux sortes de renvois : — *R. infra carta* 100, *col.* 4 *post medium* (f. 83'); — *Iunge quod est l. IX, c.* 2, *carta* 5, *col.* 1 *circa medium* (f. 112').

3. Voici le premier (f. 15') : *M. Fabi Quintilliani institutionum oratoriarum ad Victorinum Marcellum liber primus explicit. Incipit secundus. Quando retori sit tradendus puer.*

4. Après V, 10, on lit en rubrique *Incipit liber VII de exemplis*, alors qu'il n'y a que la continuation des chapitres du livre V.

5. *In his libris, qui quot sint nescio, sed haud dubie multi sunt...* (*Fam.* XXIV, 7).

F. 93′: blanc (lacune supposée à tort par le copiste). F. 94-95: X, 6, 2 à la fin du livre X. F. 96-99: XI, 1, 1 à XI, 1, 71[1]. F. 100-119: XI, 2, 33 à XII, 10, 43[2]. Le texte appartient donc à la première famille des manuscrits incomplets de Quintilien et il est, selon la dernière classification, une copie directe ou indirecte du *Bernensis*[3].

Les annotations les plus nombreuses sont aux livres X-XII, les moins nombreuses, aux livres II à V, où plusieurs feuillets de suite en sont dépourvus. On peut supposer, comme pour le Pline, que l'extrême incorrection du texte a lassé la patience de Pétrarque dans les livres dont le sujet excitait moins sa curiosité. Il a essayé ailleurs de faciles corrections[4]. Les mots grecs, fréquents dans Quintilien, ont été calqués maladroitement par le copiste sur un manuscrit peut-être déjà défiguré ; il en résulte que Pétrarque ne peut même pas les lire ; il remarque en revanche et note soigneusement tous les termes techniques tirés du grec qu'il rencontre transcrits en latin.

Ses sommaires marginaux prennent dans ce volume, à cause du caractère didactique de l'œuvre, un aspect spécial[5]. Il fixe l'attention du lecteur, sous forme d'interpellation directe, aux préceptes de Quintilien, et ces appels ont assez souvent une intention satirique. On pourrait multiplier les exemples qui suivent. F. 2′, sur I, 2, 6 : *Notate nimium indulgentes parentes*. F. 89′, sur X, 2, 13: *Audi, imitator fri-*

1. Avec une lacune de quelques lignes, marquée par un blanc, dans XI, 1, 17-18.

2. Le ms. a été collationné pour la première fois avec les autres *Parisini* par Vicaire, et en dernier lieu par Fierville, d'accord ici pour le classement avec Halm.

3. Cf. le récent travail sur Quintilien : *M. F. Q. de inst. or. l. I*, éd. Fierville, Paris, 1890. La description du *Par.* 7720 est p. LXII de l'introduction (sur les lacunes, v. p. 165). N'ayant pu penser à P., aucun philologue n'a mentionné nos scholies.

4. On en trouvera des exemples aux f. 88, 91′, 101, 111, etc.

5. Les formes ordinaires se retrouvent aussi, bien entendu : *Demosthenes amator secreti* (f. 91′, sur X, 3, 30); *Proprie diligenterque de Hortensii facundia, quod in multis habet locum* (f. 101, sur XI, 3, 8); *Gestus in digitis! mirabilis et perplexa doctrina* (f. 105, sur XI, 3, 92) ; *Nota fructum ystorie occurrentem inexperientie iuuenili* (f. 114, sur XII, 4, 2).

uole. F. 100′, sur XI, 2, 46 : *Nota, predicator*[1]. F. 102, sur XI, 3, 33 (*omnes imputare et annumerare literas molestum et odiosum*) : *Notate, Lombardi aliqui*. F. 113′, sur XII, 3, 1 : *Nota, qui poetarum scripta pronuntias et poeta ideo uis uideri*. F. 115′, sur XII, 7, 11 : *Notate, auari et rapaces aduocati*[2]. F. 118, sur XII, 10, 25, à propos des gens qui s'opposent à ce qu'on fasse autrement que les anciens (*Non fecit hoc Demosthenes*) : *Notate, asini, quos nec nomine digner*. Dans aucun de nos manuscrits de Pétrarque ne se trouve aussi nettement marquée son animosité contre la dialectique et la scolastique de son temps. Voici, à ce sujet, quelques notes significatives : F. 1, sur I, 1, 8 (*Nihil enim peius est iis qui, paulum aliquid ultra primas literas progressi, falsam sibi scientiae persuasionem induerunt*) : *Notate hoc, scolastici de nichilo tumescentes*. F. 89, sur X, 2, 4 (*Imitatio per se ipsa non sufficit, uel quia pigri est ingenii contentum esse iis quae sint ab aliis inuenta...*) : *Hinc illud quod est in scolastica disciplina*[3]. F. 112′, contre l'abus des subtilités, XII, 2, 14 : *Audi, nam nichil est uerius*[4].

En face de cette hostilité si consciente contre les vices littéraires et pédagogiques de son siècle, on peut noter l'approbation constante que fait Pétrarque des préceptes de goût et des conseils intellectuels de l'auteur classique. A chaque pas, ce sont des exclamations : *Grauiter, Urbane et eleganter, Valide, Quam proprie, Magnifica exhortatio, Apertissima similitudo, Faceta irrisio, Proprie dixit, Subsiste et uide !* Les formules varient, mais non l'enthousiasme du disciple. Il n'oublie pourtant pas le maître commun, Cicéron ; toutes les mentions de son nom sont soulignées[5] et parfois commentées,

1. Sur l'usage d'apprendre les sermons par cœur. Cf. pour les prédicateurs, une note du f. 54′ : *Lege hic, predicator importune*.

2. Au f. suivant : *Audi, mendax litigator ; Nota, incuriose et negligens aduocate* ; etc.

3. Tout ce chapitre sur l'imitation est annoté dans le même esprit. Lorsque Quintilien dit : *Cur igitur nefas est reperiri aliquid a nobis quod ante non fuerat?* il s'encourage lui-même dans ses innovations : *Audi, inuentor*. Plus loin, les mots *Nichil crescit sola imitatione* sont mis en vedette dans la marge.

4. Cf. la lettre entière *Fam*. I, 6, où l'appel à Quintilien a été, je crois, introduit après coup.

5. V. f. 88, pour l'expression *Cicero non hominis nomen, sed elo-*

comme celles de X, 1, 108 : *Laus ingens et uera M. Tullii Ciceronis* (f. 88), et de XI, 3, 123 : *Modeste admodum a Cicerone dissentit* (f. 106'). Ailleurs, il oppose aux jugements de Quintilien en faveur de l'éloquence des Grecs (XII, 10, 27) ceux de l'auteur du *De oratore* : *Multum attollit facundiam grecam et prefert nostre, quod est contra mentem Ciceronis pluribus locis* (f. 118'). Toutes les fois, ou à peu près, que Cicéron est cité dans le texte, Pétrarque le signale en marge[1] et il agit de même pour Virgile. Ses rapprochements personnels ne sont pas nombreux. Il en fait au point de vue technique avec Aristote[2], Victorinus[3], et même avec Chalcidius[4] et S. Ambroise[5]. Pline est invoqué sur l'origine de la peinture, au chapitre de l'invention, X, 2, 7 (f. 89) ; Tite-Live et Valère-Maxime le sont chacun trois fois[6], Suétone et Sénèque une fois[7]. Outre Virgile et Lucain[8], on rencontre Juvénal[9], et enfin Claudien, cité dans la note du f. 83', sur l'usage de la prosopopée, IX, 2, 30 : *Hoc Claudianus optime usus in Ruffinum. Virgilio enim peculiare est. Hoc et Cicero in Catill. de quo statim infra* [IX, 2, 32].

quentiae, X, 1, 112 ; f. 89, pour *homo celestis*, X, 2, 18 ; f. 99, pour l'adverbe *diuine* uni au nom de Cicéron, XI, 1, 62 ; etc. Nombreuses mains à la plume.

1. Quelquefois avec un renvoi précis, quand il reconnaît où la citation est prise (f. 13, *In prohemio Tusc.* ; f. 96, *De oratore* 3°). Il lui arrive aussi de noter le titre de l'ouvrage tel que Quintilien le donne (f. 36', 109, *Pro Milone* ; f. 54, *Pro Cluentio* ; etc). Il a pu connaître ainsi quelques fragments de discours qu'il ne possédait pas, mais le mauvais état du texte enlevait une part d'intérêt à ces renseignements.

2. F. 65, sur V, 11, 23 : *Nota pro eo quod in Rhetor. tangit Aristoteles, et Virgilius 2 En.*

3. F. 58, sans précision.

4. F. 105', sur XI, 3, 105 : *De his vij motibus agit Calcidius in Timeum circa principium secundi commentarii.*

5. Pour l'habitude de dicter, f. 91 (cit. dans *De Patrum... cod. in bibl. P.*).

6. Aux f. 109', 110', 113 ; f. 13 (sur Sophron), 68' (sur Iphicrate), 103 (sur Démosthène).

7. F. 88' (sur X, 1, 130) ; f. 118' (sur XII, 10, 134 : *Paupertas latini eloquii. Concordat Senece*).

8. Cités ensemble, f. 43.

9. Sur XII, 1, 24 : *Orator qui nondum fuit ; sic de poeta Iuuenalis* (f. 110').

Le manuscrit nous fournit un grand nombre de témoignages des pensées venues à Pétrarque pendant sa lecture. Parmi les avis qu'il distribue le long des marges, il en adresse beaucoup à un personnage qu'il nomme Silvanus; on y reconnaît vite le personnage qui porte le même nom dans la dixième églogue, c'est-à-dire le poète lui-même[1]. Voici toute une série de ces confidences indirectes, à côté desquelles, pour en donner tout le sens, il est nécessaire de mettre le texte qui les provoque:

[F. 88, X, I, 112] Hoc propositum nobis sit exemplum: ille se profecisse sciat, cui Cicero ualde placebit[2].	*Siluane, audi: te enim tangit.*
[F. 90, X, 2, 27] Imitatio, nam saepius idem dicam, non sit tantum in uerbis.	*Lege, Siluane, memoriter.*
[F. 90', X, 3, 5] Quaeramus optima nec protinus offerentibus se gaudeamus; adhibeatur iudicum inuentis, dispositio probatis. Delectus enim rerum uerborumque agendus est, et pondera singulorum examinanda.	*Siluane, memo riter.*
[F. 91, X, 13, 22] Atqui liberum arbitris locum... scribentibus maxime conuenire nemo dubitauerit. Non tamen protinus audiendi, qui credunt aptissima in hoc nemora siluasque, quod illa caeli libertas locorumque amenitas sublimem animum et beatiorem spiritum parent. Mihi certe iucundus hic magis, quam studiorum hortator, uidetur esse secessus.	*Contra Silua num.* *Responde bis in trac tatu ui te soli tarie. Feci ut potui*[3].

1. *Multi ex nostris in omni sermone saepius me Siluanum quam Franciscum uocant*, écrit P. à son frère (*Fam.* X, 4). Il y a une piquante confirmation du fait dans la lettre où Boccace rappelle à P. leurs causeries du soir en tête-à-tête dans le jardin de Padoue; il ajoute en plaisantant: *Accedebat tertius uir uirtutis eximiae Siluanus, amicus tuus...* (*Le lettere*, éd. Corazzini, p. 47). Toute la lettre joue sur ce nom, qui donne à Boccace plus de liberté pour blâmer sévèrement le séjour de P. chez Visconti.

2. Cf. p. 283.

3. Ces trois derniers mots ont été ajoutés plus tard (*ut* est une restitution, le mot ayant été rogné). — P. annonçait ici l'intention de réfuter un passage de Quintilien si contraire à ses idées personnelles sur la nature et sur l'inspiration qu'y trouve l'écrivain; il l'a essayé en effet dans *Vit. sol.*, I, 5, 1, chap. intitulé: *De rationibus quibus aliqui uitam solitariam reprehendunt.* Quintilien réfutait ici lui-même l'auteur du *Dialogue des orateurs*, 11.

[F. 91', X, 3, 27] Obstat enim diligentie scribendi etiam fatigatio; et abunde si uacet, lucis spatia sufficiunt.	*Nota qui senescis et egentior lucis es.*
[F. 91', X, 3, 32-33] Pigritiam emendandi angustiae faciunt; aut certe nouorum interpositionem priora confundunt.	*Verissimum et expertum.*
Debet uacare etiam locus in quo notentur quae scribentibus solent extra ordinem... occurrere.	*Nota tibi.*
[F. 92, X, 4, 3] Sunt qui ad omnia scripta tanquam uitiosa redeant, ... idque faciant quoties librum in manus resumpserunt, similes medicis etiam integra secantibus.	*Audi, Siluane.*
[F. 95', X, 7, 28]... quod eidem Ciceroni placet, nullum nostrum usquam negligentem esse sermonem.	*Siluane.*
[F. 110', XII, 1, 20, sur Cicéron] Sic docti iudicauerunt, plurimum in eo uirtutum, nonnihil fuisse uitiorum; et ipse se multa ex iuuenili abundantia coercuisse testatur.	*Nota de hac iuuenili abundantia ipsamque dum permitteris coherce, Siluane.*

Parmi ces retours que Pétrarque fait sur lui-même, avec ou sans le pseudonyme de Silvanus, et dont je crois avoir choisi les plus intéressants[1], il en est un, assez étrange (f. 17'), qui porte sur II, 4, 6, morceau relatif à l'éducation des enfants, et notamment sur les mots : *Facile remedium est ubertatis, sterilia nullo labore uincuntur.* Pétrarque a mis en marge : *Nota tibi, Siluane!* et il me semble difficile de l'expliquer autrement que par une allusion à son fils, dont l'éducation lui causait alors tant de soucis. Il a parlé d'ailleurs de lui-même dans le manuscrit sous une forme tout à fait directe[2]. Bien qu'elles apportent peu de chose, trois de ces notes, qui font allusion à son enfance si peu connue, valent d'être recueillies : F. 114', à propos d'exemples d'une

1. Noter encore, avec Silvanus : f. 2', sur I, 2, 12; f. 43', sur IV, 1, 7.

2. F. 43, sur les invocations successives qui peuvent se retrouver dans un même poème (IV, 1, 4), on trouve en marge : *Attende quod in Africa seruasti.* Notons que cette mention de l'*Africa* est postérieure à 1350. Un souvenir personnel se cache encore sous une observation à V, 13, 31 (f. 68'); Quintilien parle des mauvais avocats, *cupidi sententiarum*, qui perdent de vue l'ensemble de leur cause en se laissant séduire par le développement des détails et fournissent imprudemment des armes à leurs adversaires; P. met ici : *Petre de Cernitis, audi.* Ce nom n'est inconnu.

voix éclatante et capable de dominer le tumulte (XII, 5, 6), le poète évoque un souvenir d'écolier : *Mira uocis sonoritas. Talis mihi preceptor puero fuit;* détail qui n'enrichira guère la biographie de Convennevole. F. 30′, Pétrarque se rappelle le même temps : *Noua opinio*[1]. *Tale aliquid audiebamus in grammatica in prima etate.* F. 114′, il s'agit de ses secondes études et probablement de l'université de Montpellier; Quintilien parle des exercices du jeune orateur et des causes fictives qu'il plaide d'abord (XII, 6, 6) ; Pétrarque annote : *Hoc in iure ciuili pueri faciebamus.*

Moins intéressant à certains égards, le *Par. 5720* nous révèle des études plus inattendues. Le dernier biographe de Pétrarque n'est pas absolument sûr qu'il ait lu Quinte-Curce[2] et ne connaît que deux passages où cet écrivain soit nommé[3]. La vie d'Alexandre dans le *De Viris* suffit à donner toute certitude, car Pétrarque s'est servi de Quinte-Curce pour la rédiger et y a même prononcé son nom[4] ; de plus, on retrouverait aisément, dans ses autres œuvres, des faits ou des réflexions morales qui viennent de la même source[5]. Le manuscrit de Paris permet d'ajouter qu'il a fait un véritable

1. Voici le texte de Quintilien, III, 3, 11 : *Fuerunt etiam in hac opinione non pauci ut has non Rhetorices partes esse existimarent, sed opera oratoris; eius enim esse inuenire, disponere, eloqui et cetera.*

2. « Wenigstens höchst wahrscheinlich » (Koerting, p. 493).

3. Ces passages (*Rem.* I, 58 et II, 9) semblent désigner l'ouvrage comme bien connu de P. : *Quis non legit apud Curtium...? Legisti, reor, apud Quintum Curtium historicum...*; on sait, il est vrai, que ces formules ne prouvent pas grand'chose. Pour la première citation (meurtre de Parménion, VII, 2), P. s'est inspiré du f. 46′ de son ms.; pour la seconde (histoire du jardinier devenu roi des Sidoniens, IV, 1), du f. 9′. On remarque en marge du f. 9′ une expression qui se retrouve dans le morceau du *Remedium* : *Contemptus regni regno maior;* l'auteur l'a empruntée, en composant, à la note prise pendant sa lecture.

4. *De Viris ill.*, éd. Razzolini, t. I, p. 142. Il se sert encore de Justin, de Cicéron (*Tusc.* III, 10, 21), de Pline (XXX, 53), de Sénèque (*Nat. quaest.* VI, 23), du livre des Machabées (I, 1, 6-7).

5. Par ex., le morceau sur la discrétion des Perses (IV, 6) a fourni un développement dans *Fam.* I, 5. L'anecdote de *Rer. mem.* III, 2 (*Op.* 436) vient de Quinte-Curce (VIII, 10), ainsi que la fin de la lettre *Sen.* II, 5, où la source est expressément indiquée. En somme, le nom de Quinte-Curce paraît quatre fois dans les œuvres de P., mais son souvenir y est plus fréquent.

travail sur l'auteur latin, un peu tardivement toutefois, et nous amène à faire figurer un ouvrage de plus parmi ceux qui l'ont renseigné sur l'antiquité[1].

Ce volume, très probablement exécuté pour lui, renferme, en ses 85 feuillets, ce qui nous reste de l'histoire romanesque d'Alexandre[2]. Le titre *Liber Q. Curtii de rebus Alexandri Macedonis*, est la seule rubrique du volume: les livres sont indiqués par de grandes initiales peu élégantes et, à partir du f. 31 (V, 9), existe une division en courts chapitres indiquée par de petites initiales bleues et rouges[3]. La rognure laisse voir les traces d'une pagination en chiffres arabes, à laquelle se rapportent les renvois de Pétrarque. Sa main se montre à chaque page[4], avec signes ordinaires, sommaires ou très brèves réflexions[5]. F. 67', par exemple, aux paroles d'Alexandre sur les éléphants de Porus (VIII, 14) : *Magnanimus animus. Grande periculum.* F. 80, perfide discours de Bagoas au tombeau de Cyrus (X, 1) : *Ah furcifer !* F. 81', sur les soldats révoltés implorant le pardon d'Alexandre (X, 3) : *O gens stulta et sui ipsius immemor !* Parfois, Pétrarque donne son avis sur une sentence de l'auteur : *Facilius est,* dit Quinte-Curce, *nobis aduersam quam secundam regere fortunam* (X, 2) ; il ajoute (f. 81) : *Omnibus est facilius, ut puto*[6]. La phrase : *Iracundiam et cupidinem uini*

1. P. 371 du livre ci-dessous, Dosson constate que P. ne cite pas Quinte-Curce dans sa grande énumération des auteurs latins (*Fam.* III, 18). Mais, sans parler de la date ancienne de la lettre, il est facile de voir que P. n'y nomme pas tous ceux qu'il connait et que cette liste ne saurait avoir l'intérêt qu'on y attribue d'ordinaire.

2. 44 lignes par colonne. 350×250 mill. Rogné. Relié au chiffre de Charles X. Le ms. a été décrit déjà par S. Dosson dans le travail bibliographique dont il a fait suivre son *Étude sur Quinte-Curce, sa vie et son œuvre*, Paris, 1886, p. 327 ; il ne pouvait, naturellement, en connaître l'histoire. Après P., le ms. fut à Pavie, où je crois devoir l'identifier avec le nº 136 de l'inventaire.

3. Le petit texte destiné à guider le rubricateur n'existe que pour les livres VIII et X.

4. Aucune autre n'a touché le ms., non plus que le *Par.* 5816.

5. F. 56' (VIII, 1), les mots *Euripidis memorabilis sententia* indiquent un des passages des auteurs anciens qui ont pu donner à P. l'idée de faire chercher ce poète en Orient (*Sen.* VI, 1).

6. C'est l'idée même de son traité *De remediis utriusque fortunae.* Cf. plus loin p. 311.

sicuti iuuenta irritauerat, ita senectus mitigare potuisset (X, 5), lui fait dire (f. 83) : *Primum fateor, de secundo dubium.* Deux notes ont un caractère personnel qui invité à les citer. Au f. 22, Pétrarque reconnaît une idée qu'il a déjà développée lui-même : *Hoc profecto non legeram, quando hoc dixi*[1]. Au f. 79, la fin du livre IX exprime que la cruauté et la luxure vont aisément ensemble ; Pétrarque, dans une pensée mystérieuse, dessine une main avec ces mots : *Audi, o tu !*

Il fait volontiers des rapprochements avec l'histoire romaine[2]. F. 5′, à propos de l'inquiétude d'Alexandre avant la bataille d'Issus (III, 8) : *Hesitatio Alexandri Cesaree similis in die Thesalico.* | *Similis infra carta 19 in fine*[3]. F. 9, fuite de Darius après la défaite (IV, 1) : *Similis Pompeio profugo.* F. 16′ (IV, 9) : *Ad Harbelam peruentum magno prelio nobilitandum uicum, sicut non multo post per Romanos ad Cannas Apulie*[4]. F. 25′ (V, 1) : *Talis Alexandro Babilon qualis Capua Hanibali*[5]. Le témoignage d'un autre historien d'Alexandre, Justin, est mis plus d'une fois en regard de Quinte-Curce ; c'est presque le seul auteur auquel il y ait des renvois précis[6]. Le manuscrit donne par exemple, après les mots *sine clade non posset* (IV, 12), le passage *Mouebat eum,* qui présente tous les caractères d'une intrusion ; Pétrarque a parfaitement observé que ce morceau appartient

1. Le passage visé dans la harangue de Darius (IV, 4) n'est pas certain. Les mots : *Ut quam gloriam accepistis a maioribus uestris, posteris relinquatis* rappellent une phrase de la préface de l'ancien *De Viris*, p. 111, l. 20 de mon texte.

2. F. 13, allusion à la paisible domination de l'Empire Romain (IV, 4), P. : *ROMA.*

3. Ce renvoi au f. 19′ se rapporte à un passage analogue avant le récit d'Arbelles.

4. Addition postérieure : *Arbellae mentio, Machabeorum l. I°, c. 9° in principio.* Deux autres rapprochements avec la Bible : f. 54, Judith, f. 70, Exode.

5. Addition : *Exercitui sed eius. De ipso autem infra, cart.* 33 *col.* 4 *et* 38 *col.* 1ª. Aux colonnes indiquées, on trouve des notes sur la corruption des mœurs d'Alexandre (VI, 2 et 6). En général ici, comme dans le *De Viris*, P. est hostile à Alexandre, qu'il appelle ailleurs *furiosus adolescens* (*Contra Gall.*, *Op.* 1076).

6. Ajouter l'*Énéide*, une vie de l'*Histoire Auguste*, Sénèque (f. 5′, 33 et 64′.)

au texte de Justin[1], car il met en marge (f. 20) : *Haec uerba ad litteram sunt apud Iustinum l. 11.* Au f. 33, sur les chaînes d'or dont on charge Darius (V, 12), Pétrarque annote en trois fois : *Auree compedes.* | *Similes Iustinus l° 5 ad finem.* | *Item in uita Valeriani*[2]. Au f. 34, il a remarqué la lacune qui existe entre le livre V et le livre VI. Il y a peut-être quelque intérêt à mettre ici le texte tel que le présente son manuscrit[3] et tel qu'il l'a, selon toute apparence, établi lui-même :

iumentorum deficientium corporibus infixa conspexit miratusque confossa potius quam abacta esse semiuiui hominis.

Deest multum. R. Iust. xj° ad finem.

Interim dum talia fierent ab Alexandro, bellum ortum est inter Macedones et Lacedemonios Antipater Macedonie prefectus in hoc bello contra regem Lacedemoniorum[4]

Le goût de notre lecteur pour le talent d'écrivain de Quinte-Curce est attesté par des mentions nombreuses qui visent le côté littéraire de l'œuvre. On trouve à chaque instant les mots *Proprie, Proprie et apposite ad rem.* Il n'est pas douteux qu'il n'ait pris l'auteur tout à fait au sérieux comme historien, et bien que l'ensemble des notes appartienne à un seul moment de sa vie, les additions assez nombreuses témoignent qu'il est revenu souvent le consulter. En tout cas, c'est à Quinte-Curce, non moins qu'à Justin, que notre humaniste doit d'avoir échappé presque entièrement aux traditions de l'histoire fabuleuse d'Alexandre, qui a pris tant de place

1. XI, 9 : *Mouebat haec multitudo.... ne desperatio suis cresceret* (Cf. l'éd. critique de Zumpt, Brunswick, 1849, p. 132).

2. Allusion à la captivité de Valérien chez Sapor, connue à P. par l'*Histoire Auguste.*

3. Aucun des mss. cités par Zumpt (p. 221) ne présente ce texte.

4. Le copiste a observé quelque chose d'analogue sur la double lacune qui suit X, 3, et il semble y faire allusion à l'existence d'un onzième livre dont il aurait pu lire le titre courant dans le ms. qu'il transcrivait. Avant X, 5 (*Intuentibus lacrimae...*) : *Defficit hic finis decimi et principium undecimi* (f. 82). En revanche, ni le copiste ni P. ne se sont aperçus de la lacune après X, 1 (f. 80').

sous diverses formes dans la littérature du moyen âge[1]. La biographie qu'il a composée et qui reste, il est vrai, un peu oratoire, peut être considérée pourtant comme une réaction avouée contre ces traditions qui ne lui sont point inconnues et qu'il est porté à mépriser[2].

Un recueil d'ouvrages latins, dont la composition, fort intéressante pour notre sujet, paraît remonter à Pétrarque, est dans le *Vat. lat. 2193*. Il provient de la bibliothèque de Nicolas V[3]. Des écrivains qui s'y trouvent, Apulée est le seul qui soit déjà connu comme familier à notre poète; il le cite, en effet, assez souvent et, comme il l'a trouvé honorablement nommé par S. Augustin comme philosophe platonicien, il ne craint pas de lui témoigner à son tour une grande estime[4]; il parle donc avec inexactitude, le jour où, pour une raison que j'ignore, il affecte de dire qu'il l'a seulement parcouru[5]. Quant aux autres auteurs du recueil, c'est le manuscrit même qui nous apprend que Pétrarque les possède. Palladius figure dans ses livres en deux énumérations qui ne prouvent même pas qu'il l'ait lu[6]. Frontin et Végèce n'y sont pas nommés; il

1. V. P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littér. fr. du moyen âge*, t. II, Paris, 1886. On trouvera plus loin (excursus VII) diverses allusions de P. aux fables sur Alexandre.

2. V. par ex. le passage de la p. 140 : *Scio persuasum uulgo Alexandrum mundi dominum fuisse*... Cf. le début de l'*Iter ad paradisum* dans les mss. signalés par Meyer, t. II, p. 51 : *Postquam Alexander... uniuersum orbem praeter Indiam solam suae ditioni subegerat*... — L'Angleterre avait déjà vu au XIIe siècle un essai de substituer aux fables un récit authentique (compilation de S. Alban; Meyer, p. 53).

3. On le reconnaît dans la description suivante de l'inventaire dû à Cosme de Montserrat (1455) et publié par Müntz et Fabre, dans *La Biblioth. du Vatican au* XVe *s.*, Paris, 1887 (p. 102): *Item unum uolumen forme mediocris cum quatuor serraturis et cum ligno postibus, copertum coreo nigro, ex pergameno, nuncupatum Opera Apulegii, item Vegetius et Frontinus.*

4. *Contra med.* II, *Op.* 1099: *Praeclarus Platonicus Apuleius... Fam.* IX, 5 : *In elegantissimo uolumine de Magia*... Cf. *Fam.* préf., I, 3 et 9; V, 11; IX, 10 et 13; XVIII, 2; XX, 1; *Var.* 44; *Sen.* XV, 3; *Rem.* I, 2; II, préf. et 17 ; *Rer. mem.* I, 2; *Vit. sol.* II, 2, 3; *De ignor.*, *Op.* 1052; *Contra med.* IV, *Op.* 1114.

5. *Fam.* XXII, 2 (citation plus haut, p. 155).

6. *Contra med.* IV : *An si uel agricola non stiua, sed saxo feriat, Hesiodum carpes aut Palladium?* (*Op.* 1113). *Sen.* XII, 1: *Quid de hac re tractantibus et Graecis facias et Latinis, Hesiodo, Virgilio, Catoni,*

est vrai qu'on peut les reconnaître dans la lettre à Luchino Del Verme *De officio et uirtutibus imperatoris,* où Pétrarque, conseiller militaire improvisé, s'exprime ainsi : *Est et altior militaris disciplina, quae ubicunque discatur, non nisi in acie exercetur, et haec quidem ex iis primum libris constat qui Rei Militaris apud nos, apud Graecos uero Stratagematicon inscribuntur, quorum aliquos me hortante descriptos habere uoluisti, idemque ex omnis historiae notitia, ante alias Romanae*[1]. Notre recueil précise ce passage de la correspondance ; on saura sur quel manuscrit Pétrarque a fait exécuter la copie procurée par lui au célèbre général vénitien, qu'il appellait volontiers *noster Scipio Veronensis*[2]. Frontin et Végèce, qu'il mettait ainsi au service d'un ami, en cherchant à le former dans l'art de la guerre par l'étude des historiens et des tacticiens de l'antiquité, ne pouvaient avoir pour lui un intérêt aussi direct ; mais, s'il ne les cite pas dans ses œuvres, les marges du manuscrit où il les possédait et certaines notes rencontrées sur d'autres volumes[3] montrent qu'il n'avait point dédaigné de les lire.

Le recueil, écrit de plusieurs mains, était constitué au plus tard en 1348, puisque, cette année déjà, la présence du *De agricultura* semble avoir engagé Pétrarque à confier aux feuillets de garde son journal de jardinage[4]. Il y a quelques raisons de croire que notre bibliophile en a dirigé l'exécution. On y voit de magnifiques miniatures, particulièrement les initiales des douze mois de l'année qui forment les divisions du traité de Palladius ; mais elles ont été l'objet d'un

Varroni, Palladio multisque aliis? (*Op.* 900). Une citation unique de Palladius est dans la harangue au roi Jean (éd. cit., p. 215).

1. *Sen.* IV, 1 ; opuscule à part dans *Op.* 388.

2. *Sen.* IV, 1 (2 ; *Op.* 780).

3. V. p. 133 et 212, 277, 278. Frontin est aussi dans le *Par.* 5802.

4. V. l'excursus II. — Tommasini (*P. rediuiuus*, 1re éd., p. 42) indique à la Vaticane un Columelle avec des notes de P. ; j'ai supposé (*Giorn. stor.*, t. IX, p. 407) qu'on pourrait admettre une confusion faite avec notre ms. par ce biographe *alla buona*. Il faut ajouter que je n'ai trouvé nulle part le nom de Columelle dans P., ce qui prouve à peu près sûrement qu'il ne le connaissait pas. Columelle est cité par Boccace (Hortis, *Studj*, p. 436) ; cet agronome et Tacite semblent les seuls auteurs de l'antiquité romaine sur lesquels son information ait été supérieure à celle de Pétrarque.

travail descriptif spécial qui me dispense d'y revenir[1]. Le volume compte 156 feuillets[2], et se trouve composé de la façon suivante : F. 1, Apulée, *De deo Socratis ;* f. 2′ (avec l'attribution à Apulée), *Asclepius ;* f. 9′, Apulée, *De doctrina Platonis ;* f. 15, id., *De mundo* (*ad Faustinum*)[3] ; f. 19′, id., *Florida ;* f. 27, id., *De magia ;* f. 43, id., *Metamorphosis.* (F. 82′, Cicéron, *Pro Marcello*). F. 85, Frontin, *Stratagemata ;* f. 101′, Végèce, *De re militari.* F. 119, Palladius, *De agricultura.* (F. 153, Cicéron, *Pro Ligario*). Les œuvres d'Apulée forment une première partie ; celles des tacticiens, une seconde ; le Palladius, une troisième[4]. Les deux discours de Cicéron ont été transcrits après coup, sans titre, pour utiliser les espaces restés vides à la fin de deux quaternions (f. 82′-83, f. 153-154) ; ils sont de la main même de Pétrarque.

Ce manuscrit n'appartient pas à la série de ceux qu'il a particulièrement annotés[5]. L'ornementation et le journal consigné sur les gardes en font le principal prix. Il a été cependant fort lu par son possesseur, comme en témoignent les signes marginaux, nombreux surtout aux œuvres d'Apulée, au Végèce et aux deux discours. Quelques notes sur l'*Asclepius* montrent que Pétrarque a reconnu l'influence chrétienne dans cet apocryphe hermétique[6]. Ailleurs, il a essayé de suivre avec soin les développements philosophiques du néo-platonisme d'Apulée. Il lit l'*Ane d'or* avec l'intention d'en purifier le sujet par le symbolisme[7]. Çà et là, il place en marge quelques rapprochements avec d'autres auteurs[8] ; mais ce n'est que dans les

1. *Mss. à miniat. de la biblioth. de P.*, Paris, 1889, p. 7-10, avec héliogravures tirées des f. 19′ 138, 140′.

2. 355×245 mill. Relié aux armes de Pie VI.

3. Titre du ms.: *Apulegii Platonici cosmographia seu de multiplicitate fati. Ad Faustum.*

4. Feuillets demeurés blancs, 25-26, 41-42, 84 (manquant), 155.

5. J'ai été renseigné sur le ms. par plusieurs amis et confrères, A.-M. Desrousseaux, qui m'a rendu le service de l'identifier et d'en extraire les notes de jardinage, L. Auvray, P. Batiffol et L. Dorez ; je dois ici les remercier ensemble.

6. Il le cite sous le nom d'Apulée, *Sen.* XV, 3 (XIV, 4 ; *Op.* 935).

7. Pour l'histoire d'Apulée et de son œuvre principale au XIVe siècle, ne pas négliger des pièces ajoutées aux œuvres de P. (*Op.* 1117 sqq.).

8. F. 3, *Nota de Socrate de quo et Tullius libro de amicitia et Val.*

Florida qu'apparaissent des notes d'un caractère un peu personnel. F. 22 (*Flor.* III, 16) : *Mors Philemonis aliquanto pulcrior quam narret eam Valerius uel ego ipse, illum in epistola quadam et opinionem publicam secutus*[1]; f. 23, (III, 17): *Nota de luscinia iuuene et olore sene. Quod ipse in epistola quadam, diu antequam hoc legerem, carminibus meis inseruisse me recolo*[2]; f. 23′ ; *Nota, Siluane*[3].

Je n'ai plus de volumes à décrire dans ce chapitre ; mais Pétrarque a lu ou possédé bien d'autres ouvrages classiques que ceux dont les manuscrits ont été retrouvés. Nous avons même rencontré, à leur sujet, dans les dépouillements un nombre de renseignements assez grand pour qu'il suffise presque de faire des renvois aux pages qui précèdent. Il n'est pas inutile cependant d'entrer dans le détail pour quelques auteurs.

Au premier rang figurent Aulu-Gelle et Macrobe. Les *Nuits attiques* et les *Saturnales* ont tenu, ainsi qu'on s'en est aperçu, une place considérable dans les lectures de Pétrarque; il les a étudiées la plume à la main et leur doit une énorme quantité de connaissances. Une remarque peut être faite sur le premier ouvrage ; dans presque toutes les notes marginales de ses livres[4] et plusieurs citations de ses œuvres, Pétrarque ne prononce pas le nom d'Aulu-Gelle ; il dit simplement : *Scriptum est in libro Noctium Atticarum, In Noctibus Atticis*[5]. En faudrait-il conclure qu'il s'est longtemps servi d'un

Maximus libro 3°, *cap. penultimo;* f. 78′, *Romanus poeta Ennius scilicet, de quo expresso nomine in* 2° *de nat. deorum.* Autres citations de Cicéron : f. 12 (*pro Lig.*), f. 14 (*Amic.*), f. 29 (*Sen.*). F. 3′, *Terentius in Eunucho* 3° *actu*. F. 9′, Sénèque, *Ad Lucil.* 58. F. 89, Pline, *Hist. nat.*, II. F. 154′, S. Augustin, *C. Dei*, IX. — F. 13, sommaire admiratif : *Tyranni et uiri pessimi Platonica diligens et exquisita descriptio.* F. 28 : *Mutatio nominum in poematibus amatoriis.*

1. Il s'agit du poète Philémon, mort de rire selon Valère-Maxime (IX, 12, 6) : je ne retrouve pas le texte de P.

2. *Epist.* III, 2, *in fine* (*Op.* II, p. 104).

3. Sur *Flor.* IV, 18. Cf. plus haut, p. 288.

4. V. plus haut, p. 131 et *passim*.

5. Ainsi dans *Rem.* I, 90 ; *Vit. sol.* II, 8, 3 (*Op.* 281). Le nom d'Aulu-Gelle peut fort bien être une addition postérieure de P. dans *Fam.* III, 18 et IV, 15. On le trouve dans *Sen.* VIII, 1, et sans cesse dans les *Libri rerum memorandarum* dont certaines parties tout au moins appartiennent à un âge déjà avancé de l'auteur (Gaspary, *l. c.*, t. I, p. 375).

manuscrit anonyme, avant d'en découvrir un dont le titre plus complet lui ait indiqué l'auteur[1]? Pourrait-on croire à un scrupule de philologue plutôt que d'humaniste, le nom étant incertain (*Agellius, A. Gellius*)?

Il a dû plus encore à Macrobe, qui a été pour lui, dans sa pénurie relative de documents, un guide précieux pour les usages romains, l'histoire, la mythologie, la littérature. Bien loin de ressentir pour cet auteur quelque chose du mépris d'Erasme et des humanistes du XVIe siècle, il a mêlé parfois, à ses nombreuses citations, des expressions élogieuses, où perce la reconnaissance d'une curiosité souvent satisfaite : *Haud quidem ignobilis auctor*[2], *Non tantum licet expositor, sed scriptor egregius*[3]. Il fait, en ce dernier passage, allusion au *Commentaire sur le Songe de Scipion,* dont le manuscrit annoté par lui serait intéressant à retrouver.

D'autres compilateurs ont été connus de Pétrarque. Nonius Marcellus est cité par lui deux fois seulement, mais avec une précision qui suppose l'étude directe et établit, par conséquent, que Pétrarque connaissait Nonius bien avant que les humanistes florentins le découvrissent à nouveau[4]. Il énumère au premier passage les auteurs dont la riche bibliographie lui a mis l'eau à la bouche pour des livres perdus : *Prisciani grammatici iuuenilis lectio quot mihi librorum*

En dehors de cet ouvrage, les citations d'Aulu-Gelle sont fort rares ; je crois les avoir indiquées toutes, et plus complètement que Martin Hertz, éd. major, t. II, Berlin, 1885, p. XLIII.

1. Les Aulu-Gelle complets n'étaient pas communs alors en Italie ; Salutati signale, en 1375, à Benvenuto da Imola celui qu'avait possédé le célèbre canoniste Calderini, mort en 1365 : *Totus Agellius Bononie est apud heredes domini Iohannis Caldarini* (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 203).

2. *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 394).

3. *De ignor.*, *Op.* 1853. Cf. *Fam.* III, 18 : *In Saturnalibus multiforme Macrobii eloquium ab Eusebio laudatum.* Ailleurs, on lit sur les emprunts de Macrobe cette jolie remarque : *Non enim flores apud Senecam lectos in fauos uertere studuit, sed integros et quales in alienis ramis inuenerat protulit* (*Fam.* I, 7).

4. Cf. sur cette découverte Voigt, t. I, p. 250, et Sabbadini, dans *Museo d'antichità class.*, t. III, col. 325 et 349. Le ms. de la bibliothèque de Pavie serait-il le même que celui de Pétrarque ? Dans l'histoire du texte de Nonius qui précède l'édition L. Müller, part. II, Leipzig, 1888, p. 269, le passage de P. est omis.

peregrina nomina congesserit[1], *quot postmodum Plinius Secundus, quot nouissime Nonius Marcellus, quotiensque saliuam excitauerint*[2]. Ailleurs, il discute l'interprétation que Nonius donne à un vers de Virgile : *Neque enim unquam mihi probabitur intellectus ille Virgiliani uersus apud Nonium Marcellum, libro de proprietate sermonum*[3]. Nous allons trouver le traité de Martianus Capella, *De nuptiis Philologiae et Mercurii* dans un manuscrit de Pétrarque, *Par. 6280*[4]. Il cite cet auteur parmi ceux qu'il a lus sans y revenir[5]; cependant il invoque le témoignage de l'ouvrage entier pour établir que la poésie occupe le rang le plus noble parmi les arts libéraux : *Dico inter liberales minime numeratam, sed super omnes liberales esse omnesque complexam, quod etsi multimode probari possit, sufficit tamen ad probationem Felix Capella de omnibus septem poetice agens, sicut nosti*[6].

Si Vitruve n'est pas utilisé dans les livres de Pétrarque, on n'en peut conclure qu'il l'ignorât : en effet, la forme des renvois qu'il fait à cet auteur sur les marges du Virgile de l'Ambrosienne (ex.: *Archit. libro 1° ad finem*)suffit à montrer qu'il avait, en les écrivant, l'ouvrage sous les yeux. Le *De die natali* de Censorinus est invoqué, sous deux titres diffé-

1. Je n'ai pas à rappeler que les *Institutiones* de Priscien étaient un des livres d'écoliers du moyen âge. P. le nomme très rarement, mais lui reconnaît toute autorité grammaticale : *Vides curnon, ut de grammatica Prisciano et de oratoria Ciceroni, de poetica Virgilio et Homero, sic de sanitate medicis tuis credam* (*Sen.* XII, 2, *Op.* 906 ; cf. *Contra med.* III, *Op.* 1103). C'est, je crois, Priscien et Donat qu'il désigne, en opposant aux grammairiens modernes certains anciens, *doctrina atque ingenio longe primos, a quibus nondum est ausa diuertere loquax et caeca superbia* (*Var.* 25).

2. *Fam.* III, 18.

3. *Sen.* VIII, 2 (*Op.* 830).

4. V. plus bas, p. 329. Ce n'est qu'un fragment ; P. a eu l'ouvrage tel que nous le possédons.

5. *Fam.* XXII, 2. Le groupe décoratif formé par Mercure et les attributs qui l'entourent, au palais de Syphax, se termine par la description de la « Philologie » personnifiée, singulier souvenir de Martianus Capella (*Afr.* III, v. 179-180) :

Ad laeuam noua sponsa sedens facieque superbit
Egregia et rarae laetatur imagine dotis.

6. *Sen.* XV (XIV), 11 (*Op.* 941). P. devait lire un ms. au titre complet portant : *De septem artibus liberalibus.*

rents, dans les notes du même manuscrit[1]; la *Mathesis* de Firmicus Maternus le païen y figure également, et les deux auteurs sont réunis, ce dernier avec un éloge particulier, dans un développement des *Seniles: Anni huius multi meminerunt, sed qui nunc non memoriae se offerant* [*Agellius in Noctibus Atticis, Censorinus in libro quem de saeculis edidit*]; *et Iulius Firmicus Maternus astrologus, nescio an uerior ceteris, sed profecto cunctis ornatior quos ego legerim, libro quarto Matheseos rem istam curiosius excutit*[2]. Le rhéteur sicilien est cité d'autres fois, en compagnie de Ptolémée et d'Archimède mis avec lui au rang des astrologues[3]. Pétrarque le prend à partie pour ses doctrines dans une note d'un de ses manuscrits: *Fata nulla sunt. Audite, philosophi et tu Iuli Firmice*[4].

Cassiodore est représenté deux fois dans nos manuscrits[5], mais Pétrarque ne le cite, je crois, jamais dans ses œuvres. Pour Boèce, si l'on cherche ce qu'il connaissait de ses ouvrages authentiques ou supposés, en dehors de l'apocryphe insignifiant rencontré plus haut[6], on remarquera qu'il ne cite jamais autre chose que le *De consolatione philosophiae*[7]. Il s'est beaucoup inquiété notamment du passage où Boèce appelle les muses de la poésie *scaenicae meretriculae*[8] et, se sentant personnellement atteint par ce jugement du philosophe, il a cherché à en restreindre la portée aux seules composi-

1. V. plus haut, p. 131.

2. *Sen.* VIII, 1 (*Op.* 829, avec plusieurs citations). Ce morceau se présente ici avec des corrections conjecturales, notamment l'addition de *non* après *nunc* et la suppression des mots imprimés entre crochets; j'y crois voir une addition marginale faite sur le ms. des *Seniles*, sans doute par P. lui-même. Le *Par.* 8571, f. 78′, les a dans le texte.

3. *Sen.* I, 7; III, 1. *De Viris ill.*, t. I, p. 280.

4. *Par.* 1757, f. 5′. V. aussi l'index.

5. V. p. 163 (*Par.* 8500), et *De Patrum... cod. in bibl. P.*, pour les *Lettres* (*Par.* 2923).

6. Le *De disciplina scholarium*, dû à un moine du XIIIe siècle. V. p. 170.

7. *Fam.* III, 1 (allusion à *Cons.* III, *metrum* 5); *Sen.* VIII, 1 (*Op.* 827, allusion à I, *prosa* 1); *Sen.* XI, 12; XVII, 2; *De otio rel.* II (*Op.* 322); *Contra med.* I (*Op.* 1092), III (*Op.* 1102, 1103); *Scritti ined.*, p. 346; etc. Cf. notre index.

8. *Cons.* I, *prosa* 1.

tions dramatiques : *Si omne poeticum sine exceptione damnasset, nequaquam ille non doctus modo, sed sanctus uir, usque in finem operis comptum*[1] *stilum et scaenicarum meretricularum consortium tenuisset ; multa enim per totum poetice dicta sunt*[2]. Pétrarque fait allusion une fois aux œuvres mathématiques de Boèce[3], et croit à l'authenticité du *De Trinitate,* qui lui fournit l'occasion d'un rapprochement entre S. Augustin et Boèce[4]; mais, parmi tous les traités revêtus du nom illustre de ce dernier et si étudiés au moyen âge, la *Consolatio* seule a retenu sa lecture : c'est un goût qu'il partage notamment avec l'auteur du *Convito* et celui de la seconde partie du *Roman de la Rose*[5].

Plusieurs géographes anciens sont groupés par Pétrarque autour de Pline[6]. Il réunit parfois leurs témoignages, comme dans l'exemple suivant : *Cuius gentis* [*Hyperboreae*] *et Pomponius Mela in Cosmographiae libris et multi alii meminere; addunt Plinius Secundus et Solinus, curiosissimi talium scrutatores, gentis alterius, sed uicinae et huic persimilis mentionem Arimphaeos uocant* ...[7] Pomponius Mela est cité assez souvent et même appelé *nobilis cosmographus*[8]. Solin,

1. Éd. *coeptum.*

2. *Sen.* XV (XIV), 11 (*Op.* 942; cf. p. 1092: *Scaenicam illam* [*poesim*], *quam Boetius notat, ipsos inter poetas in pretio non haberi*...). Boccace a interprété de même le passage de Boèce (Hortis, *Studj*, p. 196), sans doute d'après P.

3. V. le nom de Severinus, au passage cité, p. 318.

4. *Sen.* V, 1 (*Op.* 791): *Putas Augustini uestigia Seuerinum sequi, ut uiuentem ingenio et libris, his praesertim quos post illum de Trinitate composuit, sic defunctum membris ac tumulo.* Il s'agit des tombeaux légendaires de S. Augustin et de Boèce, à Pavie, où le corps du premier passait pour avoir été rapporté de Sardaigne par le roi Luitprand.

5. Sur l'emprunt fait à la *Consolatio* d'une partie de l'idée fondamentale des *Trionfi*, déjà esquissée dans l'*Africa*, v. Gaspary, *Storia della lett. ital.*, t. I, p. 489.

6. Cf. plus haut, p. 276.

7. *Vit. sol.* II, 6, 3 (*Op.* 277).

8. *Fam.* III, 1. Cf. *Fam.* I, 6; IV, 1; XX, 1; *Var.* 39; et l'index de ce livre. Sur l'usage plus considérable encore que Boccace a fait de Pomponius Mela, particulièrement pour la rédaction du *De montibus, siluis*, etc., v. Hortis, *La corographia di Pomp. Mela attrib. falsamente a Bocc.*, dans *Archeogr. Triest.* VI, p. 300-318.

qui jouait dans une grande œuvre italienne contemporaine, le *Dittamondo* de Fazio degli Uberti, le rôle de Virgile dans la *Commedia,* est traité avec estime par Pétrarque ; celui-ci lui emprunte, en même temps que des renseignements de géographie, des expressions pour orner son style [1]. Enfin il s'est servi ou plutôt a essayé de se servir du lexique de noms de lieux que Vibius Sequester a composé pour aider à la lecture des poètes et dont le texte nous est parvenu en très mauvais état ; cet auteur, peut-être pour la raison que j'indique, ne se trouve pas cité dans les œuvres imprimées de Pétrarque, mais son passage sous les yeux de l'humaniste est attesté par nos scholies [2].

Un exemple fera voir combien, dans le domaine que nous explorons, il faut se garder de se fier aveuglément aux œuvres de Pétrarque. Dans l'*Apologia contra Gallum,* il reproche à celui-ci d'avoir étalé une érudition de mauvais aloi et insuffisante, notamment en ce qui regarde la fondation des villes d'Italie : *Inops mercator omnes suas merces simul explicat ; inter alia, Iustini sui partem non exiguam transcribendo, urbium Italicarum narrat auctores, de quo Hyginus quidam integrum librum fecit* [3]. Comment ne pas croire qu'il a vu le livre qu'il semble reprocher à son contradicteur de ne pas connaître ? Cette supposition paraît confirmée par une lettre, où il regrette de ne pouvoir renseigner un correspondant sur l'origine du nom de Durazzo. La question, dit-il, est incertaine : *Magna est enim non modo de aliis minoribus, sed de ipsa quoque urbium regina, apud scriptores ipsumque etiam Hyginum atque indecisa discordia* [4]. On ne doit pas penser cependant que Pétrarque ait possédé un ouvrage d'Hygin que nous n'avons plus ; la phrase de sa lettre vient tout simplement d'une scholie de Servius [5], chez qui il a pu trouver ailleurs titre et citations du *De urbibus italicis ;* il a cédé dans les deux passages, au désir de faire montre de sa science.

1. *Rem.* I, 37 ; *Fam.* III, 1 ; V, 16 ; XII, 17 ; et l'index de ce livre.
2. Cf. p. 133.
3. *Op.* 1083.
4. *Var.* 39.
5. *Urbis* [*Romae*] *enim uerum nomen nemo uel in sacris enuntiat,... quod ne Hyginus quidem, cum de situ Urbis loqueretur, expressit* (*In Aen.* I, 277).

Les renseignements de nos manuscrits, où son amour-propre n'est point en jeu et où il n'écrit que pour lui-même, sont beaucoup plus sûrs.

Sans perdre de vue cette observation, recherchons ce qu'il connaissait de Caton et de Varron. Les citations de Caton ne sont pas rares dans ses œuvres, il semble les prendre lui-même dans les *Origines ;* en réalité, elles viennent des auteurs qu'il possède, bien qu'il néglige toujours, et peut-être systématiquement, de l'indiquer[1]. Dans ses scholies, il fait le renvoi avec plus de précision, car il peut avoir besoin de s'y reporter. A-t-il, du moins, rencontré le *De re rustica ?* Il nomme Caton parmi les agronomes avec Virgile, Varron et Palladius[2], et parle de l'auteur et de son livre en termes assez précis, dans un chapitre sur l'agriculture : *Quae* [*ars*] *magnis olim tractata uiris atque ingeniis in pretio fuit, in qua, ut multis in rebus, altum locum Cato Censorius tenet, de quo cum uerissime scriptum sit optimus senator, optimus orator, optimus imperator, tandem laudis ad cumulum illud est additum, sine aemulo, siue sine exemplo sui temporis agricola. Quem puderet igitur cum Catone terram colere ?... quis sollicitare atque hortari boues erubesceret, quos in sulcum urgeret illa uox, quae tot magnos exercitus in praelium accendisset, tot ancipites causas disertissime perorasset ? quis rastrum atque aratrum fastidiret, quod illa triumphalis ac philosophica manus attingeret, quae insignes de tot hostibus uictorias peperisset, tot de rebus optimis praeclaros libros scripsisset, siue ad philosophiam, siue ad historiam, siue ad usum uitae spectantibus, quales sunt quos de hoc ipso quod nunc loquimur scripsit ? Primus equidem colendi arui praecepta in formam artis ac in litteras redegit, secutique illum multi alii, quorum quidam humile illud ac depressum artificium nobilissimis atque altissimis uersibus extulerunt*[3]. A dé-

1. *Var.* 48 : *Sane in libro illius Censorii Catonis senis legimus solitos canere ad tubicen de clarorum hominum uirtutibus* (= Cicéron, *Tusc.* I, 2); *Sen.* XII, 2 (*Op.* 906 = Pline, XXIX, 14); *Vit. sol.* préf. (*Op.* 224); *De otio rel.* I (*Op.* 316). Par exception, la source est assez bien indiquée pour un emprunt au *De officiis* dans la vie de Scipion (partie inéd., dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 144).

2. *Sen.* XII, 1 (*Op.* 900). Mais il y a aussi Hésiode.

3. *Rem.* I, 57. Cf. *Rem.* I, 7, et *Op.* 906.

faut d'une citation directe, qui eût été difficile à prendre, il est vrai, dans l'ouvrage tout technique de Caton, le lecteur jugera si ce passage peut indiquer que notre poète l'avait au moins rencontré[1].

Pétrarque avait trouvé dans les auteurs anciens, et notamment chez ceux qui lui inspiraient le plus de confiance, Cicéron et S. Augustin, une telle estime de Varron, qu'il s'était habitué à le considérer comme un des plus grands esprits de l'antiquité, un des écrivains dont la perte était le plus regrettable et dont il fallait recueillir et répandre les fragments. De là les citations assez nombreuses qui sont dans ses ouvrages et qu'il tire, généralement sans l'indiquer, de sources identiques à celles qui nous servent encore aujourd'hui à reconstituer par la pensée la grande œuvre perdue. La plupart des auteurs, en effet, qui nous ont conservé des fragments de Varron lui sont déjà connus[2]. Faute de pouvoir le louer en connaissance de cause, il se dédommage en le nommant sans cesse et dans la plus honorable compagnie[3], en mettant en lumière le jugement de Lactance sur sa science[4], en le déclarant à son tour *studiosissimus atque doctissimus Latinorum*[5], enfin en lui adressant une de ses lettres aux grands hommes. Cette lettre, bien que sans précision, respire un singulier enthousiasme : *Ut te amem ac uenerer, tuum me clarissimum nomen cogit ; sunt quidem quos licet extinctos superstitibus tamen beneficiis ac meritis amamus... Tu nihil aut modicum prodes, non tua quidem, sed omnia corrumpentis aeui culpa... Magna est laus non ingenii modo, sed propositi in actu perpetuo corpus simul atque animum habere, et posse et uelle non aetati suae tantum, sed omnibus*

1. Je n'ai reconnu aucune allusion de P. aux *Dictamina* moraux répandus au moyen âge sous le nom de Caton.

2. Cicéron, Servius, Aulu-Gelle, Macrobe, Censorinus, Solin, Priscien, Lactance, S. Jérôme, S. Augustin, tardivement Nonius (p. 299). Isidore doit y être joint, bien qu'il ne cite lui-même Varron que de seconde main (Kettner, *Varron. Studien*, Halle, 1865).

3. *Fam.* VI, 2 : Platon, Aristote, Varron, Cicéron.

4. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 396. Cf. Lactance, *Diuin. inst.* I, 6.) En ce passage de son œuvre historique, P. a réuni les principaux motifs de l'admiration des anciens pour Varron.

5. *De otio relig.* I (*Op.* 304).

saeculis prodesse... Quid nunc libros perditos enumerem? quot librorum tuorum nomina totidem famae nostrae sunt uulnera[1]. Le passage analogue du premier livre des *Res memorandae* n'est pas d'un ton moins élevé ; Pétrarque serait plutôt tenté de renchérir sur ses guides[2].

Ces deux morceaux laissent dans l'ombre la question qui intéresse le plus notre sujet, c'est-à-dire les ouvrages de Varron que connaissait Pétrarque. Il donne une liste de quelques-uns de ceux dont le nom lui est parvenu dans l'invective contre son adversaire français, qui avait maladroitement paru reprocher à Varron de n'avoir pas traité de la métaphysique : *Quid quod nec metaphysicam Varro scripsit, ingens accusatio docti uiri. At scripsit libros uigintiquinque Humanarum rerum, sedecim Diuinarum, sed in iis ultimis multa uana congessit et a cultu uerae diuinitatis abhorrentia*[3]... *Non scripsit metaphysicam; scripsit tamen de Philosophia*[4], *de Poetica*[5], *de Lingua latina, de Vitis patrum... Libet igitur indignari : O uiri maximi! o latini eloquii sidera! o ingeniorum rerumque omnium sors immitis! hucne igitur uestri labores uestraeque uigiliae peruenerunt, ut Gallicum ad tribunal barbarico iudicio rei essetis, quod physicam et metaphysicam non scripsistis?*[6] La liste contenue dans ce morceau renferme un titre bizarre que Pétrarque a reproduit en un autre passage de ses œuvres et qui cache certainement le *De uita populi Romani*[7]. On peut y ajouter les *Ménippées,* dont

1. *Fam.* XXIV, 6. Le texte du *Par.* 8568, f. 283', est tout à fait remanié.
2. Joindre aux vers cités p. 268 celui qui les suit :

   Che quanto 'l miro più, tanto più luce.

3. D'après S. Augustin, *C. Dei*, VI, 3, qui en donne l'analyse.
4. D'après S. Augustin, *C. Dei*, XIX, 1 sqq.
5. D'après Aulu-Gelle, I, 24, 3 ; XVII, 21, 43 et 45.
6. *Op.* 1083.
7. *Vit. sol.* II, 1, 1 (*Op.* 251) : *Illud ne expectaueris ut transcribam tibi quas uocant Patrum uitas; quem libri titulum sumpsisse nostros a Marco Varrone arbitror, qui et ipse de Vitis patrum scripserat, sed alio quodam modo, non tam inflammandis deuotione animis quam notitiae rerum studens.* P. prend *patres* ici dans le sens de *maiores*. Le titre qu'il donne vient de mss. d'auteurs qui ont conservé des fragments du *De uita Pop. Rom.* ; l'origine de l'erreur est évidemment une mauvaise interprétation du sigle *PR*, qui, surmonté d'un trait d'abréviation, a pu être lu aisément *patrum*.

il parle ailleurs [1], en citant une sous le titre de *De lege conuiuii*[2], et les *Res rusticae* dont il sera question plus loin. Il a pu évidemment recueillir d'autres titres de Varron, mais je n'en trouve pas trace dans mes dépouillements.

De tous ces ouvrages, qu'est-il venu sous les yeux de Pétrarque? Il semble n'en avoir aucun entre les mains au moment où il écrit sa lettre à Varron, le 1er novembre 1350[3]. Il avait connu, dans sa jeunesse, quelque chose de Varron, ces *aliqua Varronis* qui lui venaient de Soranzo[4] et qu'il a pris, beaucoup plus tard, pour les *Libri rerum diuinarum et humanarum;* on se rappelle que cette question a été traitée à propos du *De gloria.* Pétrarque s'imaginait peut-être avoir parcouru ces livres, à cause de l'idée assez précise qu'il avait de leur contenu et qu'il tenait de l'analyse détaillée de S. Augustin ; il n'avait donc pas perdu tout espoir de les retrouver : *Hos alicubi forsitan latitare suspicor ; eaque multos iam per annos me fatigat cura, quoniam longa et sollicita spe nihil est importunius aut laboriosius in uita*[5]. En attendant, il aimait en citer des passages de seconde main : *Lege Varronis uel, quia illos non habes, Augustini libros...*[6] Une note manuscrite de son Virgile est plus significative (f. 21′, à propos de la division du jour chez les anciens) : *Quam rem M. Varro Latinorum omnium longe doctissimus libro 2° Rerum humanarum diligenter explicuit; quod qui per ordinem uidere uult legat apud Macrobium, Saturnalium l. 1°, qui communius habetur quam Varronis libri.* On voit que le poète a tenu à écrire une scholie qui devait rester au courant, même si l'ouvrage de Varron venait à être remis au jour[7].

1. *Rem.* II, 19 et 104 ; *Fam.* IV, 16.

2. *Fam.* XVIII, 10 : *Marci Varronis de lege conuiuii liber est, ubi illud inter multa praecipitur ut neque plures Musis, neque pauciores Gratiis sint conuiuae, ne in alterum extremorum, aut in turbam, aut in solitudinem res eat* (Cf. *Noct. Att.*, XIII, 11, 1; *Saturn.* I, 7. V. une scholie de P., p. 256).

3. Non 1er *oct.* 1343, comme on l'a imprimé quelquefois. Le ms. de Paris confirme la date.

4. V. plus haut, p. 216 et 222.

5. *Fam.* XXIV, 6. Chercher ce qui précède, p. 222.

6. *Contra med.* IV (*Op.* 1114).

7. La perte de Varron continue à être, après P., un des grands sujets de plainte des humanistes. Qu'on écoute, par exemple, les paroles

Pastrengo lui avait promis les *Res rusticae,* sous le titre de *Varronis agricultura,* qu'il a sans doute reçues[1]. Un autre de ses amis, sachant son culte pour Varron, lui transcrivait de sa main quelque chose de cet auteur, et Pétrarque l'en remerciait ainsi : *Recepi ecce iterum a te librum ex Varronis ac Ciceronis opusculis eximiis prorsus et raris, quibus nihil animo meo gratius, nihil optatius, nihil demum poterat aduenisse iucundius. Accessit ad libri gratiam quod manu tua scriptus erat*[2]. L'ami, qui n'est autre que Boccace, aurait-il pris la peine de transcrire un des recueils de *Sententiae Varronianae* qui circulaient au moyen âge[3]? Rien ne l'indique, et comme on sait, d'autre part, que Boccace s'est quelque peu servi des *Res rusticae* et du *De lingua latina*[4], on doit penser qu'il a envoyé à son ami ces deux ouvrages ou l'un des deux, ou encore des fragments de l'un ou de l'autre. Le *De lingua latina* apparaît une fois dans les scholies de nos manuscrits, avec la forme d'une citation de première main[5], et Antonio Loschi semble l'avoir vu parmi des livres de Pétrarque[6] ; mais le traité agricole est le seul des deux ouvrages de Varron que je trouve cité dans les œuvres imprimées. En deux passages, Pétrarque donne avec complaisance l'étymologie du mot *capra* (*a carpendo*) d'après Varron, *Rerum rus-*

que Leonardo Bruni prête à Niccoli : *Nonne uidemus, quam amplo pulcherrimoque patrimonio haec nostra tempora spoliata sint? Ubi sunt M. Varronis libri, qui uel soli facere possent sapientes, in quibus erat latinae linguae explicatio, rerum diuinarum humanarumque cognitio, omnis sapientiae ratio omnisque doctrina? Ubi T. Liui historiae? Ubi Salustii? Ubi Plinii? Ubi innumerabilium aliorum? Ubi Ciceronis complura uolumina? O miseram ac inopem conditionem horum temporum!* Salutati, dans le même dialogue de Bruni, cherche à s'en consoler : *Perditus est M. Varro. Dolendum est fateor et moleste ferendum; sed tamen sunt et Senecae libri et aliorum permulti, qui nobis, nisi tam delicati essemus, facile M. Varronis locum supplerent... Sed... quae absunt cupimus, quae adsunt negligimus* (*L. Bruni Aret. dial. de tribus uat. Flor.*, éd. Wotke, p. 17).

1. V. ci-dessus, p. 173.
2. *Fam.* XVIII, 4.
3. P. ne cite aucun recueil de ce genre.
4. D'après Hortis, *Studj*, p. 435. Dix des passages du *De l. lat.* utilisés par Boccace sont du livre V, le onzième et dernier vient de VII, 3, 50.
5. V. p. 243.
6. V. p. 86.

ticarum libro[1]; en un troisième, il cite une anecdote sur un étalon, rencontrée *inter Res rusticas Varronis*[2]. L'ensemble de ces renseignements permet de penser qu'il a possédé, outre le *De lingua latina,* les *Res rusticae*. Il y a bien des chances pour que son exemplaire soit le même que celui qu'on trouve en 1426 dans la bibliothèque de Pavie [3]; il s'est perdu comme les deux autres exemplaires connus au commencement du xve siècle[4] et dont l'un, celui de Niccoli, plus tard au couvent de S. Marco, a été la source de ceux que nous possédons.

Autant, pour Varron, nous devons avancer avec prudence, autant, pour Sénèque, nous sommes sûrs du terrain où nous marchons. Comme moraliste, Pétrarque n'est pas seulement l'élève de Cicéron, mais encore, et presque au même degré, de Sénèque, dont le nom et les idées tiennent dans ses œuvres une grande place. Si nous ne retrouvons aucun des manuscrits dont il s'est servi, nous avons d'autres ressources pour juger du zèle de son étude. Je n'ai pas compté moins de soixante citations précises du philosophe dans le seul recueil des *Familiares,* sans parler des allusions et emprunts d'expression qui sont sans doute beaucoup plus nombreux et qu'on est surpris de rencontrer jusque dans des vers italiens[5]. Sénèque est, d'ailleurs, un des auteurs qui font le mieux juger de la supériorité de Pétrarque sur son temps; il lui a offert l'occasion de s'essayer, parfois heureusement, dans la critique

1. *Sen.* II, 1, à Boccace (*Op.* 752). Cf. *Fam.* XXI, 11, où le renvoi n'est pas précisé. L'étymologie est dans Varron, *R. Rust.*, éd. Keil, II, 3, 7.

2. *Fam.* IX, 4. Cf. Varron, II, 7, 9. De même dans une scholie donnée plus haut, p. 278.

3. D'Adda, n° 441 : *Cato cum Varone de agricultura copertus corio rubeo leui. Incipit in principio textus* Quomodo agrum ciui *et finitur in ultimis dictionibus textus* exposui habito. *Sig. dcclxxxxiij.*

4. Sabbadini a fait connaître l'existence du second exemplaire d'après une lettre de Bruni, dans *Museo d'antich. class.*, III, col. 345. Je crois qu'il faut admettre aussi l'existence d'un exemplaire chez P., et il est assez difficile de songer à l'identifier avec celui de Niccoli, car le bibliophile florentin ne semble pas avoir recueilli un seul des mss. de Pétrarque.

5. Les très anciens commentateurs l'avaient déjà remarqué en divers morceaux, ici par exemple :

Son. *I' vo piangendo :* Sì che, s' io vissi in guerra ed in tempesta,
Mora in pace ed in porto...

Cf. *Ad Lucil.* 19 : *In freto niximus, moriamur in portu.*

d'attribution et de développer, sur l'homme et sur l'écrivain, des considérations qui ne sont pas sans justesse[1].

On a pu se faire une idée, par les mentions de Sénèque au cours de ce livre, de la connaissance très complète que Pétrarque avait de ses œuvres, et deviner notamment la part des *Lettres à Lucilius* dans sa culture philosophique[2]. Tous les livres de l'auteur sont entre ses mains, y compris l'*Apocolocyntosis,* indiqué une fois par allusion[3]. On lui doit, en divers manuscrits qui ont passé sous ses yeux, une division du *De breuitate uitae* et de la *Consolatio ad Polybium* confondus[4]: *Quanto ergo melius fuerat eiusdem Senecae Contra superstitiones, nisi me gustus fallit egregium opus*[5], *uel perditum quaerere, uel ne perderetur occurrere, et de Consolatione ad Polybium, ut in multis uoluminibus animaduerti et correxi, non quidem perditum, sed permixtum cum eo qui de Breuitate uitae inscribitur, in apertum educere, ut non unus sed duo libri, sicut sunt, ita et uiderentur et non dicam liber sed libri titulus non periret; quae res tardiusculis lectoribus saepe non paruae caliginis causam dedit*[6]. Il faudra retenir

1. Cf., avec les passages qui vont suivre, les chapitres consacrés à Sénèque dans *Rer. mem.* II, 1 (*Op.* 407), III, 3 (441), IV, 4 (474); *Vit. sol.* II, 8, 1. Sur la prétendue rivalité de Sénèque et de Quintilien, v. plus haut, p. 282. Il y a un bon travail de Hortis sur Sénèque dans P. et dans Boccace (*Archeografo Triestino*, 1879, t. VI, p. 267-299).

2. Hortis a pris note déjà (p. 274) des passages de P. où Sénèque est cité, mais d'après l'éd. de 1554 et non d'après celle qui nous sert. (V. aussi notre index au nom de Sénèque et surtout la p. 132). P. enchâsse un peu partout d'assez longs morceaux des *Lettres à Lucilius.* Dans *Contra Gall.*, *Op.* 1083, on trouve le renvoi *Ad Helbiam*, et *Sen.* III, 6 (5; *Op.* 775) contient un long extrait de Senèque, *in eo libro quo Helbiam consolatur.* Les *Quaest. nat.* ne sont, je crois, citées qu'en deux ouvrages de P. (*Rem.* II, 91; *Secr.* III, *Op.* 363); nos scholies les indiquent plus souvent.

3. *Rem.* II, préf.: *Seneca ubi horologia philosophis confert, quod scilicet par utrisque discordia est.* Cf. *Apoc.* 2: *Facilius inter philosophos quam inter horologia conueniet.*

4. Cf. O. Rossbach, *De Sen. libr. recens.*, dans *Breslauer Abhandl.*, t. II, 1888, p. 12. Le plus important ms. des *Dialogi* (*Ambr.* C 90 *inf.*, XIe siècle) offre déjà la soudure, une lacune ayant emporté le titre et le début de la *Consolation.*

5. Cet ouvrage perdu lui est connu par S. Augustin, *C. Dei*, VI, 10.

6. *Sen.* II, 4 (*Op.* 762). Texte du *Par.* 8571, f. 20.

cette indication, si on cherche les manuscrits de Sénèque rencontrés par Pétrarque.

Il attribue au philosophe les *Controuersiae* de son père, qu'il cite tantôt avec le nom seul de Sénèque[1], tantôt avec une indication plus ou moins précise de l'ouvrage : *Seneca in Declamationibus* ou *Declamatorium illud apud Senecam*[2]. C'est à ses yeux une œuvre bien indigne de celui qu'il en croit l'auteur : *Quis enim ... in omni* [*eloquentiae*] *parte summus fuit? Lege Senecae Declamationum libros*[3]. Au reste, en cet ouvrage du rhéteur et dans les *Excerpta,* qu'il a également consultés, il semble avoir cherché surtout les renseignements d'histoire littéraire qui s'y trouvent.

Les tragédies lui sont familières et, comme leur caractère sentencieux en permet de faciles extraits, il y prend des vers isolés aussi bien que de longs passages[4] ; seize vers sur la Fortune tirés du *Thyestes* trouvent place dans sa harangue au roi Jean[5]. Lorsqu'une de ses citations est introduite par la simple formule *ut ait tragicus,* il faut toujours penser à Sénèque[6]. Il assigne à ces compositions une place d'honneur dans l'œuvre du philosophe ; il parle de ces tragédies, *tanto studio dictatae*[7], *quae apud poetas profecto uel primum, uel primo proximum locum tenent*[8]. Toutefois, il a émis un doute fugitif sur l'authenticité du recueil, et ce sentiment lui est venu des attaques contre Néron que renferme l'*Octauia ;* il commence par les reprocher à Sénèque comme un acte de versatilité : *Non equidem ignorabas tragoediam omne genus*

1. Préface aux *Fam.* (Fracassetti, I, p. 22), citation empruntée à *Contr.* I ; préf. ; autre passage du même morceau cité dans *Fam.* XXIV, 7, et discuté plus haut, p. 282 ; *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 396, sur la médiocrité poétique de Cicéron), témoignage emprunté aux *Excerpta ex Controuersiis*, l. III.

2. *Secr.* II, *Op.* 341 ; *Fam.* XXII, 5. Cf. III, 18, et XVIII, 14 : *Annaeus Seneca uir ingens primo Declamationum libro, haud longe a principio.*

3. *Fam.* XXI, 15.

4. Par ex.: *Fam.* IV, 2 ; *De otio rel.* I (*Op.* 326) ; ici même, p. 151.

5. Éd. citée, p. 220.

6. Par ex.: *Fam.* XII, 2, visant *Thyest.*, v. 612.

7. *Contra med.* III (*Op.* 1113).

8. *Fam.* IV, 16. Sur l'usage du recueil tragique de Sénèque fait par Boccace, v. la scène de l'*Hippolyte* et celle de la *Fiammetta* rapprochées par Crescini, *Contributo*, p. 160.

scripti grauitate uincere, ut ait Naso? Hanc tu quam mordaciter, quam uenenose, quam acriter in illum scripseris notum est, ... nisi illa forsan opinio uera est quae tragoediarum non te illarum, sed tui nominis alterum uult auctorem[1]. *Nam et duos Senecas Cordubam habuisse Hispani etiam testes sunt, et Octauiae (id enim tragoediae illi est nomen)*[2] *locus aliquis hanc suspicionem recipit*[3]*; quam si sequimur, quod ad rem attinet, expers tu culpae huius, quod ad stilum, nihil ille te inferior, quisquis est, aeuo licet secundus ac nomine. Ita quantum morum demitur infamiae, tantundem ingenii famae detrahi oportet. Alioquin excusatio, nisi fallor, famosi carminis nulla est*[4]. On sait que le doute de Pétrarque a été vérifié par la critique en ce qui regarde l'*Octauia*. Coluccio Salutati reprit la question dès 1371, dans une dissertation épistolaire qui eut au XIVe siècle une grande diffusion ; il s'y prononça non seulement contre l'authenticité de la *praetexta,* mais contre celle de tout le recueil[5]; c'est lui qui fit prévaloir la distinction longtemps adoptée entre « Sénèque le tragique » et « Sénèque le philosophe[6] ».

Le petit ouvrage attribué à Sénèque sous le titre *De remediis fortuitorum*, et souvent édité[7], a inspiré Pétrarque pour son traité *De remediis utriusque fortunae,* dans la préface duquel il le mentionne ainsi : *Ceterum Seneca ipse Fortunae partem illam, quae sibi difficilior uisa erat et est haud dubie prima fronte rigidior, breui admodum perstrinxerat. Is libellus passim in manibus uulgi est ; cui ego nil addere, nil detra-*

1. C'est l'opinion que soutenait Boccace (Hortis, *Studj*, p. 404).

2. Les éditions, y compris Fracassetti, donnent ici un texte incompréhensible, corrigé par Hortis d'après le *Laur. XXVI sin.* 10. Le *Par.* 8568, f. 262', apporte d'autres corrections.

3. Sans doute le récit de la mort de Néron (*Oct.* 605-657), qui est l'argument le plus sérieux contre l'attribution à Sénèque.

4. *Fam.* XXIV, 5 (texte du *Par.* 8568).

5. Le seul doute qui lui restât venait de l'autorité de la lettre de P.: *Frangit me multum*, disait-il, *P. nostri sententia.*

6. Cf. *Epistolario*, t. I, p. 150 sqq., et l'annotation de Novati qui permet de suivre très bien la question.

7. Cf. le Sénèque de Fr. Haase, qui croit à l'authenticité, t. III, p. 19. Dernières éditions par Rossbach, dans le travail cité, p. 99 sqq. et par J. Loth, dans *Revue de philol.*, t. XII, 1888, p. 118 sqq.

here meditor, quod et magno ingenio conflatum opus nostram dedignatur limam, et mihi meis rebus intento nec comere aliena nec carpere est animus[1]. La fierté à peine voilée de Pétrarque, se comparant ici à Sénèque, s'explique par l'ampleur beaucoup plus grande du sujet qu'il avait choisi. Quelque médiocre que soit l'exécution de son dialogue de forme toute scolastique, il a cette supériorité évidente sur le *De remediis fortuitorum* d'indiquer, en même temps que les remèdes contre la mauvaise fortune, la façon de soutenir la bonne, souvent plus dangereuse pour le sage.

Les apocryphes de Sénèque[2] ont en Pétrarque leur premier contradicteur. Deux traités fort connus mis par le moyen âge sous le nom du philosophe, et intitulés *De quatuor uirtutibus* et *De moribus* ou *De prouerbiis*[3], ont été examinés par lui et il nous a laissé, à ce sujet, un exemple d'autant plus curieux de sa critique qu'aucun modèle antérieur ne l'y guidait :

Senecae libellus nolenti, non dubitem, datus est, cuius titulus est *De quatuor uirtutibus*. Omne uulgus opusculum illud auidissime legit ac Senecae libris interserit, inque eo quod Seneca nunquam uidit Senecam praedicant miranturque. Sunt qui inter ipsius Senecae libros omnes, hunc maxime diligant, quippe illorum maxime ingeniis conforme. Nam re uera etsi, Senecae inuito ac si liceat reiecturo, in adoptionem uenerit naturaliter non suus, adhuc tamen uulgo quam doctis est gratior. Quanquam plerisque etiam doctorum, iam errori succumbente uero, hoc ipsum quod loquor ignotum sit, iamque cum uulgo de auctore sentiant, de opere autem ipso consentire uulgo nequeant illud uel praeferenti melioribus uel aequanti. Cui quidem ego ipse non detraho, sed his importunis ac loquacibus scholasticis, omnia prorsus nulla lege miscentibus, subirascor[4]. Nam is quidem liber Martini episcopi cuiusdam est ad Mironem quemdam regem, ab auctore suo inscriptus *Formula uitae honestae*, quae omnia non libenter errantibus, breui quadam praefatiuncula dicti operis pridem nostris

1. *Rem.* I, pr. Cf. II, 18, où Hortis a reconnu une citation du ch. 16 du traité ancien. Les additions faites à ce dernier par un lecteur ne sont que des passages empruntés au travail de P. (V. les confrontations dans le travail d'Hortis cité p. 309, n. 1, et dont le titre est précisément : *Le Additiones al De remediis fortuitorum di Seneca dimostrate cosa del P.*).

2. Cf., avec Hauréau cité plus loin, Fr. Haase, *De medii aeui stud. philologicis*, Breslau, 1856, p. 18.

3. V. ce que P. a dit de ce dernier recueil à propos de Publilius Syrus, p. 174, n. 2.

4. Cf. plus haut, p. 286, et *Fam.* XIII, 6 : *De quibusdam scholasticis pingue quiddam et rancidum usu potius quam rationes dictantibus...*

ex libris abolita, per bibliothecas autem Galliarum, ubi scriptum creditur, adhuc stante, noscuntur. Isti uero inopem scriptorem et hoc forsan unico gloriantem suo spoliant, ut diuitem et rebus onustum suis onerent alieno. Neque hoc contenti, sua sibi quoque bis ingerunt, qood in libro *De Moribus* ac *Prouerbiis* obseruatum est, qui libri Senecae dicuntur cum in eis nihil ille peccauerit, nisi quod in aliis sparsim scripsit, unde illa decerperentur ex multis unum in locum importunius aceruanda. Nam quidem ille nisi de moribus agit; et sententiae breues ac praecisae, quibus ante alios abundat, quid nisi prouerbia quaedam sunt? Neque ideo tamen ex bene distinctis apteque dispositis haec suorum confusio sequi debuit, neque hic raptus alienorum; quasi indignum esset, ut pauper ille Martinus de uirtutibus, quarum cultor esse potuit et fortassis fuit, aliquid cogitaret ac scriberet, sed referri ad unum omnia etiam mendacio oporteret, neque uirtus atque honestas subiectum esse posset alterius, cum sit omnium mortalium et Platonis ante alios atque Aristotelis, et ex nostris M. Tullii, ad quem nominatim M. Bruti liber est de uirtute clarissimus, cuius et Seneca ipse suis in libris meminit[1].

En revendiquant pour Martin, évêque de Braga à la fin du VIe siècle, le traité *De quatuor uirtutibus,* Pétrarque se trompe, le travail de Martin n'étant qu'un plagiat, déguisé par la préface, de la première partie d'un apocryphe de Sénèque composé antérieurement, le *De copia uerborum*[2]; mais il fait preuve d'attention en identifiant deux ouvrages de titre différent dans les manuscrits, le *De quatuor uirtutibus* et la *Formula honestae uitae,* et il a raison de refuser à Sénèque toute part dans ce recueil, qui n'est même pas, comme le *De moribus,* une compilation extraite de ses œuvres. Au reste, ce ne sont point tant les résultats acquis par Pétrarque qui nous intéressent ici que la direction et la méthode de ses observations.

Il croit, bien entendu, à l'authenticité de la correspondance avec S. Paul[3]; mais il a étudié trop bien la philosophie de Sé-

1. *Sen.* II, 4 (*Op.* 761). Texte corrigé à l'aide du *Par.* 8571, f. 19'.

2. Ce point a été mis récemment en lumière par Hauréau, qui a élucidé toute la question dans les *Not. et extraits des mss.*, t. XXXIII, I, p. 208 sqq., et dans ses *Notices... de quelques mss. latins*, t. II, 1891, p. 202 sqq. Rossbach l'a étudiée à un autre point de vue dans *Bresl. Abhandl.*, t. II, 1888, p. 84 sqq. Comme le texte de P. semble inconnu à tous les deux, j'ai cru intéressant de le donner intégralement.

3. Laurent Valla est, ce me semble, le premier à l'avoir niée; le même auteur, dont la critique est souvent si neuve, ne distingue point cependant Sénèque le rhéteur du philosophe.

nèque pour admettre, comme Boccace le fait encore[1], que celui-ci ait pu être chrétien. L'idée qu'il se forme du personnage est d'ailleurs développée avec abondance dans la lettre qu'il lui adresse; il y sépare nettement son admiration pour le moraliste de son jugement sur l'homme public. L'épître est longue, et je puis à peine l'analyser ici[2]. Pétrarque commence par citer un éloge de Sénèque par Plutarque qui a embarrassé les érudits, car on n'en trouve aucune trace dans les ouvrages qui nous restent de Plutarque; mais le poète ne connaissait aucun livre de ce dernier et le témoignage sur Sénèque est emprunté par lui à l'*Institutio Traiani,* apocryphe cité sous le nom de Plutarque et auquel il renvoie expressément dans une autre partie de ses œuvres[3]. Pétrarque plaint Sénèque d'être tombé aux mains de Néron: *Veneras, o miserabilis senex, in hominis manus, qui quidquid uellet posset, nil nisi pessimum uelle posset;* puis, il le blâme, en s'excusant d'une respectueuse franchise, pour son rôle de courtisan: *Testem nempe certissimum habemus et qui de summis uiris agens nec metu flectitur nec gratia, Suetonium Tranquillum. Is igitur quid ait? auertisse te Neronem a cognitione ueterum oratorum, quo scilicet in tui illum admiratione diutius detineres*[4]... *Prima haec miseriarum tuarum radix ab animi leuitate, ne dicam uanitate, profecta: inanem studiorum*

1. V. le curieux morceau du *Comento sopra la Commedia*, l. XVI (t. I, p. 402). Boccace n'affirme pas le christianisme de Sénèque avec la confiance d'Abailard, par exemple; mais il penche visiblement à l'admettre, et s'étonne que Dante ait placé le philosophe parmi les païens, alors surtout que S. Jérôme l'a nommé parmi les écrivains ecclésiastiques. (Bibliographie de la question dans Graf, *Roma*, t. II, p. 284 sqq.).

2. On peut la lire en français (trad. V. Develay) avec la lettre à Varron, dans le *Bull. du biblioph.* de 1881. Observer que l'allusion faite par P. à un ouvrage où il a mentionné l'abandon des biens de Sénèque (*Res et ueteribus historicis nota est, et mihi ipsi illorum uestigiis incedenti haudquaquam silentio praetermissa*) ne se rapporte point au *De Viris*, mais à *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 441).

3. *Rem.* I, 81 : *Ut Plutarchus philosophus ad Traianum principem discipulum suum scribit.* Cf. *Fam.* XVIII, 16; XXIV, 7. Un écrivain formé par Pétrarque, Lombardo della Seta, s'est également servi de l'*Institutio Traiani* dans sa vie inédite de Trajan. Cf. *Le De Viris de P.*, p. 80, note. Ajouter les observations de Hortis, *Archeogr. Triest.*, 1878, VI, p. 292-293.

4. Suétone, *Ner.* 52.

gloriam, dure senex, nimis molliter, ne rursus dicam puerilitér, concupisti. Et plus loin : *Relege libros quos ad eum ipsum de Clementia, relege quem ad Polybium de Consolatione dictasti, si uel libros uel librorum memoriam Lethaei gurgitis unda non obruit. Pudebit, credo, laudati discipuli : qua enim fronte de tali talia scripsisse potueris, ignoro ; certe ego illa sine pudore non lego...*[1] Tout le passage montre à quel point Pétrarque se sépare des idées du moyen âge, qui voyait dans Sénèque un modèle de vertu, presque un saint[2]. Il termine sa lettre en disant qu'il espère du moins que Sénèque n'a pu applaudir à la persécution des chrétiens : *Et ita tibi uisum ; una quidem epistolarum tuarum ad Apostolum Paulum non modo innuit, sed fatetur. Neque tibi uideri potuisse aliter certus sum, illis tam sacris ac caelestibus monitis aurem non neganti oblatamque diuinitus amicitiam complexo ; quam utinam arctius tenuisses nec diuellereris in finem, ut cum illo praecone ueritatis pro ueritate ipsa et pro aeterni praemii promissione tantique promissoris pro nomine morereris !... Aeternum uale*[3].

Sur le paganisme de Sénèque, Pétrarque n'est pas moins précis en un autre passage, où il rappelle le *Catalogue* de

1. Texte tout autre dans Fracassetti, donnant par ex. *uilitate* pour *uanitate*, et toute une ligne de plus après *dictasti*.

2. Écoutons Abailard : *Seneca maximus ille paupertatis et continentiae sectator, et summus inter uniuersos philosophorum morum aedificator...* (*Abaelardi op.*, éd. Cousin et Jourdain, Paris, 1849, t. I, p. 195). *Seneca quoque, inter uniuersos philosophos tam moralis doctrinae quam uitae gratiam adeptus, Spiritum Sanctum bonorum omnium distributorem patienter profitetur, ita de ipso ad Paulum Apostolum in quarta scribens epistola...* (t. II, p. 60). Jean de Salisbury semble aller plus loin : *Mihi desipere uidentur, qui quemcumque secuti non uenerantur eum, quem et Apostoli familiaritatem meruisse constat et a doctissimo patre Hieronymo in sanctorum catalogo positum* (cité par Schaarschmidt, *l. c.*, p. 93).

3. Cette lettre (*Fam.* XXIV, 5) est la première que P. ait écrite de la série adressée aux anciens ; il le dit lui-même dans la préface aux *Familiares* (éd. Fracassetti, t. I, p. 25), et nous apprend en même temps qu'elle a été composée après une lecture de l'*Octauia*. Date : *Apud superos in Gallia Cisalpina ad dextram Padi ripam* [à Parme, suivant le texte Fracassetti], *Kalendis Sextilibus anno ab ortu eius quem an tu rite noueris incertum habeo* 1348. (Toutes mes citations donnent le texte du *Par.* 8568, f. 282'-283).

S. Jérôme, sans en rien tirer des conclusions de Jean de Salisbury ou de Boccace: [*Paulus*] *doctor gentium Senecam, inter scriptores sacros a Hieronymo relatum, tamen haud dubie paganum hominem, laudat ad eum missis epistolis*[1]...? Comment aurait-il pu conserver des doutes, en présence de la doctrine de Sénèque sur le suicide, pour laquelle il témoigne à plusieurs reprises sa répugnance? *Habuit haec opinio magnos auctores, Annaeum Senecam in primis, qui ad eam tam constanter et tam saepe reuoluitur, ut mihi quidem uerius uideatur ne non propria sua sit mirarique cogat interdum, unde tam tristis sententia tanti uiri pectus inuaserit*[2]. Il exprime ailleurs d'autres réserves; il dit à Sénèque qu'il l'écouterait, *nisi alter obsisteret non te minor et, si maiorem dixero, credo non indignabere;* et cette autorité est celle de Cicéron[3]. *Notaui ego aliquot Senecae sententias, sed ut arbitror non iniuste; notaui aliquas, crede mihi, plures poteram, et tamen Senecam ipsum miror ac ueneror*[4]. Il prétend préférer les lettres de Cicéron à celles de Sénèque; mais ce n'est qu'au point de vue de la littérature épistolaire[5], car il goûte infiniment les dissertations morales du correspondant de Lucilius et ses propres lettres doivent beaucoup plus à celui-ci qu'au correspondant d'Atticus. En somme, il reste en face de Sénèque sur une défensive continuelle, tout en subissant pourtant, plus qu'il ne le croit, l'influence d'un esprit qui a beaucoup d'analogies avec le sien.

Jusqu'où est allée cette influence? On nous a montré Pétrarque prêtant au *De tranquillitate animi* la même attention qu'aux *Confessions* de S. Augustin et se laissant gagner par les décourageantes théories qui remplissent l'œuvre, au titre trompeur, du philosophe romain[6]. Notre poète a écrit

1. *Sen.* XVI (XV), 9 (*Op.* 961).
2. *Rem.* II, 118.
3. *Vit. sol.* I, 5, 4 (*Op.* 243).
4. *Var.* 33. Il ajoute : *Notaui Ciceronis mei unicam* [*sententiam*].
5. Préf. aux *Fam.* (t. I, p. 21): *In his epistolis magna ex parte Ciceronis potius quam Senecae morem sequar. Seneca enim quidquid moralitatis in omnibus fere libris suis erat, in epistolis congessit; Cicero autem philosophica in libris agit, familiaria et res nouas ac uarios illius saeculi rumores in epistolis includit...; mihi, fateor, peramoena lectio est.*
6. V. une trop brillante page de Voigt, *Wiederbel.*[2], t. I, p. 141-142.

lui-même que les maladies morales sont contagieuses[1]; en étudiant, dans le livre de Sénèque, l'indécision de la conduite, le sentiment de l'inutilité de l'effort, qui le remplissent, n'y aurait-il pas contracté son infirmité morale, cette *acedia* contre laquelle il a si longuement lutté? Je crois, pour ma part, que sa mélancolie s'est développée d'une façon bien indépendante des auteurs anciens[2]. Il est possible pourtant qu'il ait trouvé dans le traité de Sénèque plus d'un aliment à son mal secret, alors qu'il y cherchait au contraire un remède. Il le lisait à Avignon, dans le bruit de la ville et l'agitation des affaires, et se recommandait à lui-même cette lecture comme souverainement salutaire : *Quod si unquam intestinus tumultus tuae mentis conquiesceret, fragor iste circumtonans, mihi crede, sensus quidem pulsaret, sed animum non moueret; at, ne nota pridem tibi auribus ingeram, habes Senecae de hac re non inutilem epistolam, habes et librum eiusdem de Tranquillitate animi, habes et de tota hac mentis aegritudine tollenda librum M. Ciceronis egregium, quem hesternae diei disputationibus in Tusculano suo habitis ad Brutum scripsit*[3]. Remarquons surtout l'influence de l'auteur sur la langue de Pétrarque, excellent témoignage d'une fréquentation assidue. La prose de notre humaniste est nourrie de Sénèque au moins autant que de Cicéron et les effets qu'elle cherche à produire sont du même genre que les siens. Les générations suivantes, qui avaient appris à s'y bien connaître, ne s'y trompèrent point et un des anciens biographes de Pétrarque, s'appuyant sur l'examen de son style, alla jusqu'à l'appeler « le Sénèque moderne »[4].

1. *Est enim animi aegritudo non minus contagiosa quam corporis.*

2. Sur l'*acedia* (*accidia*) de P., v. surtout la dernière partie de *Secr.* II, et De Sanctis, *Saggio critico*, p. 185.

3. *Secr.* II (*Op.* 350). Le conseil est mis dans la bouche de S. Augustin et P. répond : *Singula haec haud negligenter legisse me noueris.* Renvoi aux mêmes ouvrages dans *Rem.* II, 93 (*De tristitia et miseria*).

4. *Interdum iocatur salibus, sed ubique restrictus, ut ille qui magis Senecae densitatem quam Ciceronis amplitudinem imitatur, unde persaepe ex hoc recentiorem Senecam ipsum appellauerim* (Squarzafico, *l. c.*).

CHAPITRE VIII.

PÉTRARQUE ET LES AUTEURS GRECS.

... Vidi Plato
Che 'n quella schiera andò più presso al segno...
Aristotele poi, pien d'alto ingegno ;
... e quell' ardente
Vecchio a cui fur le Muse tanto amiche...
Primo pittor delle memorie antiche.
(*Trionfo della fama*, III).

Pétrarque a vécu dans l'idée que la littérature romaine avait été bien supérieure à la littérature grecque. Amplifiant un mot de Cicéron, il écrivait un jour : *Scio Graecos fuisse olim ingeniosissimos ac facundissimos uiros; multi inde philosophi et poetae maximi, et oratores et mathematici insignes ; medicorum principes illa pars mundi genuit... Post Platonem et Aristotelem de rebus ad omnem philosophiae partem spectantibus Varro et Cicero scribere ausi sunt. Post Demosthenem de rebus ad eloquentiam pertinentibus Cicero idem, post Homerum poetice scribere ausus est Maro ; et uterque quem sequebatur aut attigit, aut transcendit. Post Herodotum et Thucydidem Titus Liuius et Crispus Salustius historias conscripserunt, et illos a tergo quam longissime reliquerunt. Post Lycurgum et Solonem legesque duodecim tabularum nostri iureconsulti, de tam paucis granis in sulcos Graecorum ingeniorum parte adeo effusis, legum ciuilium tam opimam messem in horreum Romanae reipublicae congesserunt, ut in eo studio facile ostenderent se uictores. Post mathematicos Graiorum scribere noster non timuit Seuerinus. Post illorum quatuor theologos nostri totidem sic scripserunt, ut sine contradictione superauerint*[1]. Il mettait les Grecs beaucoup

1. *Denique Graecos et ingenio et stilo frequenter uicimus et frequenter aequauimus, imo, si quid credimus Ciceroni, semper uicimus ubi adnisi sumus* (*Sen.* XII, 2 (1); *Op.* 913). Texte du *Par.* 8571, f. 140.

au-dessus des Arabes, mais c'était à peu près tout ce qu'il leur accordait et son préjugé national, plus exclusif chez ce Romain attardé qu'en Cicéron même, l'empêchait de reconnaître en eux les maîtres de l'esprit latin.

S'il ne se doutait pas du caractère unique de leur littérature, il en devinait du moins la richesse. Ne lisant pas leur langue et réduit à les connaître par les témoignages latins, il avait constitué une liste assez étendue de noms d'écrivains grecs et les énumérations de ses *Trionfi* sont singulièrement plus précises et plus nourries que celle du chant IV de l'*Inferno*[1]. Le poète avait même recueilli sur plusieurs auteurs assez de détails pour faire autre chose que les mentionner; respectueux de leur génie sur la foi de ses autorités ordinaires, il leur consacrait de véritables petits essais d'histoire littéraire[2] et cherchait notamment à leur assigner un ordre chronologique, d'après les renseignements dont il disposait[3]. Mais,

Tout ce passage est dirigé contre les Arabes (*Arabiculi*). Le sujet est repris, au point de vue spécial de l'éloquence, dans le l. II du *Secretum*; P. y fait établir par S. Augustin la supériorité des Latins sur les Grecs, avec citations contradictoires de Cicéron [*De fin.* I, 3] et de Sénèque [*Contr.* I, pr.] : *Graeci uobis, uos uicissim Graecis uerborum penuriam* [éd. *penultimam*] *soletis obiicere; Seneca quidem illos uerbis ditiores aestimat... Est ego, ut uides, de eloquentiae principatu, non tantum inter uos et Graecos, sed inter nostrorum etiam doctissimos magna contentio, inque his castris est qui illis faueat, sicut in illis forsitan qui nobis, quod de Plutarcho illustri philosopho quidam referunt. Denique Seneca noster, etsi Ciceroni deferat, ut dixi, coactus maiestate tam praedulcis eloquii, in reliquis tamen palmam defert* (*Op.* 341. On a vu, p. 310, que P. ne distingue pas Sénèque le rhéteur du philosophe).

1. Par. ex., sur les historiens, *Tr. della fama*, III, v. 55:

Tucidide vid' io che ben distingue
I tempi e i luoghi e loro opre leggiadre
E di che sangue qual campo s'impingue;
Herodoto di greca istoria padre...

Même expression dans *Rem.* I, 23: *Graiae pater historiae* (d'après Cicéron, *Leg.*, I, 1). Mais les connaissances de l'auteur s'arrêtent là.

2. V. dans *Rer. mem.* les notices sur Solon, Pythagore, Sophocle, Démosthène, Eschine, Archimède, etc.

3. Par ex., *Rer. mem.* I, 2 (notice sur Isocrate): *Hic est ille Graecus orator, de quo in Saturnalibus, quod primum omnia uerba soluta et uaga sub numeros arctauit. Quod si accepimus ut carminis inuentorem aestimemus, ratio temporum obstabit. Constat enim, et Tullius in*

à part ceux dont va traiter ce chapitre, on peut affirmer hardiment qu'il ne connaissait rien de leurs ouvrages[1]. Ceux des humanistes du siècle suivant qui ne surent pas le grec furent plus fortunés que lui et lurent beaucoup d'auteurs dans ces traductions latines qui se multiplièrent dès l'époque de Chrysoloras. Cette ressource manqua à Pétrarque; il chercha pourtant à se la procurer, au moins pour les deux écrivains qu'il considérait comme les plus grands représentants de l'esprit grec et qui troublaient un peu sa patriotique confiance dans la supériorité des Latins, Homère et Platon.

Le premier lui était nommé par l'antiquité toute entière comme le maître et le père de tous les poètes : *Illud ab Horatio Flacco, imo uero ab omnibus concorditer delatum Homero poetarum principi*[2]. Le livre V de Macrobe surtout, bien qu'il n'en lût pas les textes grecs, lui avait fait connaître dans Homère l'inspirateur et le modèle de son cher Virgile[3]. A l'étonnement de cette révélation avait succédé chez Pétrarque un extrême enthousiasme pour le vieux poète, dont l'œuvre était perdue pour le monde latin[4], mais dont le nom restait encore assez grand pour représenter un art tout entier ; ces divers sentiments sont marqués dans sa première églogue, où Virgile est désigné sous le nom de Parthenias :

Ecce peregrinis generosus pastor ab oris,
Nescio qua de ualle canens, nec murmure nostro
Percussit flexitque animum...

Rethoricis testatur, hunc et Aristotelem fuisse coaetaneos; Aristoteles uero iam Roma florente floruisse non ambigitur. Rursus Homerum et Hesiodum, Graecorum poetas praeclarissimos, ante conditam Romam fuisse idem Tullius testis est. Inuentor ergo non carminum, sed numerorum fuit eorum quibus utuntur oratores, quod ipse M. Tullius de oratore [*Or.* 52] *diligenter exequitur...* (*Op.* 404).

1. V. p. 314, sur l'affirmation contraire faite pour Plutarque.

2. *Fam.* III, 18.

3. On a vu, p. 163, comment P. cherchait à expliquer que Virgile n'eût pas rendu hommage à Homère, à qui il devait tant.

4. Sur Homère au moyen âge on peut consulter, mais avec une grande prudence pour les détails, A. Joly, *Benoit de Sainte-More et le Roman de Troie*, dans *Mém. de la Soc. des antiquaires de Normandie*, t. XXVII, Paris, 1869 (notre *Par.* 7880 est mentionné p. 641 n., très inexactement). Sur la légende de Troie en Italie, telle qu'on la connaissait autour de P., v. le livre de Gorra, Turin, 1887, et les articles de Morf dans *Romania*, t. XXI (1892).

Quo mihi Parthenias biberet de fonte notaui;
Nec minus est ideo cultus mihi, magnus uterque
Dignus uterque coli[1]...

Platon lui semblait tenir dans la philosophie le même rang qu'Homère dans la poésie; il avait remarqué *Panaetii uerbum a Tullio relatum, qui Homerum philosophorum illum notat, quod nihil est aliud quam philosophorum principem ac talem inter eos qualis inter poetas est Homerus. Alioquin quid de ipso Tullio dicemus, qui in epistolis ad Atticum quodam loco Platonem suum deum uocat? Omnibus quidem modis id agunt, ut Platonis diuinitatem ingenii attribuant; hinc et Homeri et, quod est expressius, dei nomen*[2]. Ne pouvant songer à étudier la littérature grecque, Pétrarque borna ses désirs à connaître quelque chose du plus grand poète et du plus grand philosophe dont la renommée lui fût parvenue. Tant qu'il ne put rien lire d'eux, il les cita de seconde main, ornant au moins ses ouvrages de leurs noms illustres. Assez tôt, comme on le verra, il étudia le *Timée* avec l'aide de Chalcidius; pour Homère, il dut se contenter longtemps de juger ses œuvres par les *Periochae* attribuées à Ausone[3] et par le pauvre abrégé de l'*Iliade*, désigné sous le nom de *Pindarus Thebanus* ou *Homerus latinus*. Les manuscrits qu'il avait vus de ce dernier ouvrage étaient de ceux qui portent simplement le nom d'Homère[4]; mais, disait-il, *libellus tuus uulgo qui tuus fertur, etsi cuius sit non constet, tibi excerptus tibique inscrip-*

1. *Ecl.* I, 19 sqq. (*Op.* II, p. 8). Lire toute la pièce et notamment les vers:

Hi Romam Troiamque canunt et praelia regum...

Dans la clef des églogues de P. publiée aux *Scritti inediti di F. P.*, p. 359, Homère n'est pas nommé. Dans l'explication de l'églogue I fournie par *Fam.* X, 4, on lit: « *Generosi* » *sane pastoris epithetum iure occupet: quid enim uel lingua, uel ingenio generosius Homeri?* « *Nescio* » *autem* « *qua de ualle* » *ideo est additum, quia de loco originis eius opiniones uariae sunt... Postremo* « *de fonte* » *Homerico* « *bibere* » *Virgilium omnibus est notum qui in poeticis exercentur.*

2. *Fam.* IV, 15. Compléter avec ce qui sera dit plus loin, pour Platon, p. 330 sqq., pour Homère, p. 341 sqq.

3. Qu'il possédait. V. plus haut, p. 171-172.

4. Cf. *Italici Ilias latina*, éd. Fr. Plessis, Paris, 1885, p. XLIX. Ces mss. intitulent ainsi l'ouvrage d'Italicus: *Incipit liber Homeri* ou *Incipit Homerus.*

tus, tuus utique non est[1]. Faute de mieux, il avait recueilli pieusement ces souvenirs défigurés d'Homère et de Platon[2].

Il fit plus ; il fut, en Occident, le premier bibliophile à rechercher des manuscrits grecs[3], et tint à posséder les œuvres célèbres qu'il ne pouvait lire. Il demanda à Constantinople Hésiode et Euripide[4], plus tard encore Sophocle et d'autres auteurs[5]. Mais les deux seuls manuscrits grecs qui lui aient appartenu furent précisément un Homère et un Platon, les mêmes apparemment qu'on retrouve en 1426 dans la bibliothèque de Pavie[6]. L'arrivée d'Homère parmi ses livres fut une

1. *Fam.* XXIV, 12. Même jugement dans *Fam.* X, 4.

2. *Habeo quidem ex utroque quantum latinitas habet in sermone patrio* (*Fam.* XVIII, 2).

3. Il faut tenir compte, il est vrai, de la bibliothèque formée à Naples par le roi Robert et dans laquelle Paolo Perugino avait recueilli aussi des ouvrages grecs; mais le royaume de Naples était encore un royaume à demi grec. V. le plus récent travail sur la question des monastères basiliens de la Grande-Grèce : P. Battifol, *L'abbaye de Rossano*, Paris, 1891 (un peu inexact, p. xxv, sur P.). Signalons ici le sentiment de P. sur la culture grecque de l'Italie du Sud, dans *Sen.* XI, 9, (*Op.* 887).

4. Lettre à Sigeros, *Fam.* XVIII, 2 : *Quoniam petitionis successus petendi parit audaciam, mitte si uacat Hesiodum, mitte precor Euripidem.*

5. Cf. plus loin, p. 347.

6. J'avais émis déjà cette supposition dans un travail antérieur (*Revue de philologie*, t. XI, 1887, p. 100, n. 5), en citant les deux numéros suivants de cet inventaire si pauvre en livres grecs : 8. *Homeri Yllias in mediocri uolumine scriptus in papiro in littera greca. Sig. cccxxxv ;* 120. *Plato in greco uoluminis satis grossi copertus corio albo, et est in lingua greca. Sig. lxxvij.* Depuis, la vérification semble avoir été faite pour l'Homère : O.-E. Schmidt (*Die Visconti und ihre Bibl. zu Pavia*, 1888, p. 20) a relevé comme moi, dans la publication de D'Adda, le prêt de ce ms. fait à Decembrio au mois d'août 1439, et R. Sabbadini (*Museo d'ant. class.*, t. III, col. 420) l'a rapproché d'une lettre adressée à cet humaniste par son frère Angelo, où on lit : *Guarino Veronensi nostro edicto tuo fortunas tuas enarraui, te Iliadem et Odysseam Homeri ab diuo principe Philippo obtinuisse et illa Petrarcae opera iam maiori ex parte idiomate graeco transcripsisse, tanti poetae familiarissimum iamdiu effectum esse. Vicissim et ipsi congaudemus quae tibi prosperiora contingunt....* Sabbadini voit dans ce passage une mention de la provenance du manuscrit grec de Pavie ; toutefois je me demande si le texte est très sûr et s'il ne faudrait point lire : *et illas Petrarcae opera... transcripsisse*, entendant par là que Decembrio faisait son travail *à l'aide de la traduction provenant*

des grandes joies de sa vie. Il s'était lié à Avignon, en 1353, avec Nicolas Sigeros, envoyé par l'empereur d'Orient pour traiter de la réunion des deux églises ; l'année suivante, le Grec, de retour à Constantinople, lui fit parvenir un texte d'Homère[1]. Sa lettre de remerciement, datée de Milan, n'est qu'un cri d'allégresse : *Misisti ad me de Europae ultimis donum quo nullum uel te dignius, uel mihi gratius, uel re ipsa nobilius mittere potuisses,... promissi tui simul ac desiderii mei memor ; quodque non modicum dono adicit, donasti eum non in alienum sermonem uiolento alueo deriuatum, sed ex ipsis graeci eloquii scatebris purum et incorruptum et qualis primum diuino illi profluxit ingenio.* Au fond, Pétrarque aurait dû avouer qu'il eût préféré Homère mis en latin ; car il est obligé de convenir qu'il ne peut tirer aucun profit du don reçu : *Homerus tuus apud me mutus, imo uero ego apud illum surdus sum. Gaudeo tamen uel aspectu solo, et saepe illum amplexus ac suspirans dico : O magne uir, quam cupide te audirem!*[2]

Avant Homère, Pétrarque possédait Platon, qui se trouvait déjà dans sa bibliothèque de Vaucluse[3] et qu'il avait, semble-t-il, rencontré en France[4]. Boccace, qui l'a vu, le dit fort gros : « Li quali [libri] non ha molto tempo che io vidi, o tutti o la

de Pétrarque. Cette traduction, en effet, dont la provenance était bien connue à Decembrio, fut empruntée par lui en même temps que le texte grec, et il est certain qu'il s'en servit (v. p. 87 et 348).

1. Apost. Zeno, entre autres erreurs, a fait de Sigeros un traducteur d'Homère (*Diss. Vossiane*, t. I, p. 210).

2. *Fam.* XVIII, 2. La même lettre apporte un écho des entretiens de P. avec Sigeros : *Donasti Homerum quem bene diuinae omnis inuentionis fontem et originem uocant Ambrosius et Macrobius... Ego autem ex omnibus sciens unum tibi testem protuli, quem ex omnibus Latinis tibi familiarissimum esse perpendi... [Muneri] nil possit accedere, si cum Homero tui quoque praesentiam largiaris, qua duce peregrinae linguae introgressus angustias, laetus et uoti compos dono tuo fruerer.... Sed nunc, heu! quid agam? Tu mihi nimium procul abes, felix utriusque linguae notitia singulari.* (J'emprunte quelques leçons au *Par.* 8568, f. 197).

3. *Platonicum uolumen, quod ex illo Transalpini ruris incendio ereptum domi habeo, simul poscitis... et id ipsum paratum erit tempore* (*Var.* 25, à Boccace).

4. *Erat mihi domi, dictu mirum, ab occasu ueniens olim Plato* (*Fam.* XVIII, 2).

maggior parte, o almeno i più notabili, scritti in lettera e grammatica greca in un grandissimo volume, appresso il mio venerabile maestro messer Francesco Petrarca»[1]. Il contenait une grande partie des dialogues, et Pétrarque en étalait le nombre, plus tard, devant ces aristotéliciens arrogants qui avaient osé lui reprocher son ignorance et ne connaissaient même pas, pour leur compte, l'existence des œuvres de Platon ; notre poète, qui les avait gardées chez lui de longues années, n'en était pas beaucoup plus avancé que ses adversaires, mais la seule possession de ce trésor suffisait à l'enorgueillir. Il a laissé à ce sujet, dans le *De ignorantia,* un morceau dont voici le texte autographe : *Platonem prorsum illis et incognitum et inuisum nil scripsisse asserunt, preter unum atque alterum libellum*[2], *quod non dicerent, si tam docti essent quam me predicant indoctum. Nec literatus ego, nec Grecus, sedecim uel eo amplius Platonis libros domi habeo, quorum nescio an ullius isti unquam nomen audierint. Stupebunt ergo, si haec audiant; si non credunt, ueniant et uideant. Bibliotheca nostra tuis in manibus relicta*[3], *non illiterata quidem illa, quamuis illiterati hominis, neque illis ignota est, quam totiens me tentantes ingressi sunt. Semel ingrediantur et Platonem tentaturi an et ipse sine literis sit famosus; inuenient sic esse ut dico meque licet ignarum, non mendacem tamen, ut arbitror, fatebuntur. Neque Grecos tantum, sed in Latinum uersos aliquot nunquam alias uisos aspicient. Literatissimi homines de qualitate quidem operum iure illi suo iudicent* (*de numero autem nec iudicare aliter quam dico, nec litigare litigiosissimi homines audebunt*), *et quota ea pars librorum est Platonis. Quorum ego his oculis multos uidi, precipue Barlaam Calabrum, modernum Graie specimen sophie, qui, me Latinarum inscium docere Grecas literas*

1. *Comento sopra la Commedia,* lez. XV, éd. G. Milanesi, t. I, p. 370 (avec une note bien inexacte d'A.-M. Salvini.) — Les mots *uol. satis grossi* de l'inventaire de Pavie indiquent également des dimensions au-dessus de la moyenne pour le volume dont je propose l'identification avec celui de Pétrarque.

2. Ces mots n'impliquent point un sens précis, ni que les adversaires de P. connaissent quelque chose de Platon.

3. Le traité est adressé à Donato degli Albanzani. V. p. 70.

adortus, forsitan profecisset, nisi michi illum inuidisset mors honestisque principiis obstitisset, ut solita est[1].

Tout ce texte est fort important pour élucider la question des études grecques de Pétrarque. C'est le meilleur document pour établir qu'il fut le premier humaniste italien à recevoir des leçons de grec. Cette priorité est reconnue par les générations du début de la Renaissance, et le florentin Gianozzo Manetti la proclame dans un passage de sa vie de Boccace, où il a tracé à grands traits, non sans un vif sentiment de lettré, un tableau de l'histoire du retour des lettres grecques en Italie et principalement en Toscane : *Ante Petrarcae tempora posteaque Latina lingua remittere paulatim pristinas uires suas coepit. Nulla pene in Etruria Graecarum litterarum mentio a nostris hominibus per multa saecula habebatur ; sed qui tunc erant homines, suis contenti disciplinis, alienas non quaerebant. Petrarca igitur primus ex nostris peregrinas litteras attingere conatus sub Barlaam...*[2] Examinons de plus près les relations de Pétrarque avec Barlaam de Seminara.

La carrière du célèbre moine basilien est aujourd'hui assez bien connue, ainsi que les deux missions religieuses qu'il remplit à Avignon, auprès du pape, avant celle de Sigeros, en 1339 et 1342[3]; mais on est moins fixé sur l'année où Pétrarque reçut de lui ses premières leçons. Comme le poète ne dit nulle part qu'elles aient eu lieu à deux reprises et comme

1. *Vat.* 3359, f. 28. Dans *Op.* 1053-54, le texte est incorrect en plusieurs endroits. Je prends la responsabilité de la ponctuation, qui modifie le sens attribué jusqu'ici au morceau.

2. Manetti est aussi d'avis que la priorité de ces études n'appartient point à Boccace, dont il dit : *Nec hac nostra Latinorum librorum copia uel inopia potius contentus, Graecas litteras discere concupiuit... in quo quidem Petrarcam, ut arbitror, imitatus...* Je cite d'après le *Par.* 5828, f. 213'-214, n'ayant pas sous la main l'édition de Mehus (Florence, 1747); c'est une occasion de signaler que les trois vies de Dante, P. et Boccace, qui sont sans titre dans ce ms. et restent anonymes au catalogue, sont celles de Manetti.

3. V. Gianant. Mandalari, *Fra Barlaamo calabrese, maestro del P.*, Rome, 1888 (avec une liste de mss. des œuvres de Barlaam.) Ce travail représente le parti pris de l'éloge; on trouve le parti pris contraire dans Voigt, *Wiederbelebung*[2], t. II, p. 105.

rien ne prouve qu'il ait connu Barlaam dès 1339[1], il faut, je crois, fixer à l'année 1342 l'époque de ses premières tentatives dans l'étude du grec. C'était un maître singulier que le hasard lui avait envoyé. Théologien avant tout et mathématicien, Barlaam n'avait rien de l'humaniste et, s'il semble avoir possédé assez peu les lettres grecques profanes, il était presque entièrement étranger aux lettres latines. Pétrarque prit cependant goût aux entretiens du docte calabrais, dont l'horizon littéraire était si différent du sien, et il reçut de lui, pendant quelque temps, des leçons quotidiennes de langue grecque, où le maître, inexpert en latin, s'instruisait au moins autant que le disciple[2]. Le manuscrit de Platon put servir à ces exercices ; Pétrarque apprit à lire et à écrire l'onciale ; il n'est pas sûr, comme on le verra plus loin, qu'il soit allé jusqu'à la minuscule. En tout cas, il était encore bien peu avancé, quand son guide dut quitter Avignon[3]. Barlaam, qui s'était rallié à l'Église latine, fut nommé évêque de Gerace en Calabre, grâce en partie, nous dit Pétrarque, à l'appui de son écolier, qui l'avait sans doute recommandé aussi au roi Robert. Notre poète espérait le retrouver plus tard et reprendre ses leçons précieuses, quand il apprit sa mort, peu d'années après : *Barlaam nostrum,* écrira-t-il à Sigeros, *mihi mors abstulit et, ut uerum fatear, illum ego mihi prius*

1. Mandalari (p. 52) ne peut appuyer cette opinion que par des subtilités qui, en définitive, sont sans valeur. (Le passage du *Secretum* peut être de la fin de 1342 ou ajouté après coup.) Peut-être, en 1339, P. s'occupait-il plus de poésie que de toute autre chose.

2. *Ille ... cum multa mihi quotidiano magistro coepisset impendere, non pauciora quidem, saepe etiam lucrum ingens ex conuictu nostro sese percipere fatebatur, urbane nescio an uere; sed erat ille uir ut locupletissimus graecae, sic romanae facundiae pauperrimus et qui, ingenio agilis, enunciandis tamen effectibus laboraret. Itaque uicissim et ego fines suos, illo duce, trepide subibam, et ille post me saepe nostris in finibus oberrabat, quanquam stabiliore uestigio. Nam et hic quoque ratio diuersa: illi enim plus multo latini quam mihi graeci erat eloquii. Ego tum primum inchoabam, aliquantulum ille processerat...* (*Fam.* XVIII, 2. Texte du *Par.* 8568. Il est évident que P. fait plus de cas des connaissances de Sigeros, à qui il écrit, que de celles de Barlaam ; d'autre part, celui-ci semble avoir augmenté sa culture latine pendant la dernière partie de sa carrière.)

3. Il y était encore le 2 octobre 1342, jour de sa consécration épiscopale (Sade, t. II, p. 77.)

abstuleram; iacturam meam, dum honori eius consulerem, non aspexi; itaque dum ad episcopatum scandentem subleuo magistrum perdidi, sub quo militare coeperam magna cum spe. Et à Boccace : *Graecarum omnium cupidissimus literarum semper fui, et nisi meis principiis inuidisset fortuna et praeceptoris eximii haudquaquam opportuna mors, hodie forte plus aliquid quam elementarius Graius essem*[1]. Il faut demander aux textes ce qu'ils ne veulent pas dire, pour voir en ces études sur la langue grecque autre chose qu'une orientation très superficielle dans les premiers éléments.

Barlaam a joué un grand rôle dans la vie de Pétrarque, mais surtout, à vrai dire, par les regrets que son départ lui a laissés[2]. Son enseignement s'est, en effet, réduit à peu de chose, et les études platoniciennes en furent, à mon avis du moins, entièrement absentes[3]. Au passage du *De ignorantia* il faut joindre ici quelques mots du *Secretum*; S. Augustin y rappelle à Pétrarque la façon d'acquérir la liberté de l'âme d'après Platon : *Scis quid loquar, et haec ex Platonis libris tibi familiariter nota sunt, quibus auidissime nuper incubuisse diceris;* Pétrarque répond : *Incubueram, fateor, alacri spe magnoque desiderio, sed peregrinae linguae nouitas et festinata praeceptoris absentia praeciderunt propositum meum. Ceterum ista quam memoras disciplina et ex scriptis tuis et ex*

1. *Var.* 25. Cf. *Sen.* XI, 9 (*Op.* 887).

2. P. a tenu apparemment bien moins de place dans la vie du moine calabrais. Il n'est aucunement vraisemblable, à mon avis, que ce soit à lui que Barlaam ait adressé son traité grec *De principatu Papae*, dédié à un personnage nommé François. Je n'invoquerai même pas la date de la composition de l'ouvrage qu'on fixe à 1339-40; mais, outre qu'il semble singulier d'offrir à un ami un ouvrage qu'il ne peut lire, P. n'était désigné à aucun degré pour recevoir la dédicace d'un traité purement théologique. Pour peu que Barlaam eût fréquenté le poète à Avignon, il devait savoir que cet ordre de spéculations lui était absolument étranger et ne l'intéressait en aucune façon ; lui-même était entré en relations avec beaucoup de prélats et de théologiens latins, parmi lesquels il serait plus logique de chercher le dédicataire. En faisant de P. le François de son héros, Mandalari (p. 54 et 78) a cédé, je crois, au plaisir de réunir plus étroitement leur souvenir.

3. Où prend-on le platonisme de Barlaam? Philelphe relève au contraire assez rudement τὰς τοῦ Βαρλαάμ πανούργους διαβολὰς κατὰ Πλάτωνος (E. Legrand, *Cent-dix lettres grecques de Fr. Filelphe*, Paris, 1892, p. 152 sqq).

aliorum Platonicorum relatione notissima est[1]. Pétrarque ne dit pas ici, comme on l'a cru, que Barlaam lui a fait connaître les doctrines de Platon; il indique même tout le contraire, puisqu'il mentionne ce qu'il en savait par les platoniciens latins, depuis longtemps entre ses mains. Il avait compté sur ce *praeceptor* surtout pour apprendre la langue de Platon et le lire ensuite dans son texte.

Je crois qu'on ne se trompe pas moins sur le sens des paroles de son *De ignorantia* relatives à ce qu'il possédait de Platon mis en latin; il déclare, prétend-on, qu'il pouvait lire ainsi seize dialogues au moins, et on se demande alors si on ne doit pas attribuer ces traductions à Barlaam[2]. Mais l'existence même des traductions est plus que douteuse, car le texte semble pouvoir être traduit d'une façon tout autre que celle qu'on a suivie jusqu'ici et de nature à faire disparaître la question[3]. A s'en tenir même à l'interprétation courante, en dernière analyse, qu'y trouve-t-on? Que les jeunes averroïstes, dont Pétrarque raille si finement l'ignorance de tout ce qui n'était pas dans Aristote, poussaient cette ignorance jusqu'à ne pas connaître le *Timée* traduit par Chalcidius. C'est en effet à ce traité que se réduisent les connaissances platoniciennes directes du poète, et le pluriel (*aliquot uersos*) pourrait être un artifice de polémique, d'un effet d'autant plus sûr que l'auteur sait bien que ses adversaires, après la dure leçon qu'ils reçoivent de lui, ne reviendront plus visiter sa bibliothèque. Ce ne sont là, je l'avoue, que des explications qui me sont personnelles; mais on n'aura le droit d'y préférer l'interprétation traditionnelle que lorsqu'on aura trouvé trace, dans les

1. *Secr.* II (*Op.* 346).

2. V. l'étrange morceau de Fr. Fiorentino, cité par Mandalari, p. 105. Sans le suivre ici, Tocco croit lui-même à la traduction des seize dialogues chez P. (*Giorn. stor.*, t. VII, p. 409).

3. Texte, p. 324 (depuis *Neque Grecos*): « Ils ne trouveront pas seulement dans ma bibliothèque des ouvrages en grec, mais encore plusieurs traduits en latin qu'ils n'ont jamais vus ailleurs [allusion aux traductions plus loin mentionnées]. Que les gens très lettrés jugent suivant leur droit de la qualité des ouvrages, (car pour la quantité, les plus ergoteurs ne pourront ni ergoter, ni en juger autrement que je ne dis), et qu'ils constatent quelle partie de ces ouvrages est de Platon. De ces gens très lettrés, j'en ai vu de mes yeux beaucoup et tout d'abord Barlaam le calabrais... »

œuvres de Pétrarque, d'idées de Platon ne provenant ni du *Timée,* ni des auteurs latins. Cette preuve n'a pu être faite, tandis qu'il est aisé d'admettre que ce zélé glaneur d'extraits, s'il eût possédé des traductions de Platon, n'aurait pas manqué d'y prendre des citations ou d'en glisser au moins l'indication quelque part[1]. C'est ainsi du reste qu'il a agi pour le *Timée,* qu'il trouvait parmi ses livres.

Le manuscrit de Pétrarque est le *Par. 6280*[2]. Il est du XIe siècle[3], glosé, et contient: F. 1, *Timei Platonis liber primus* [*incipit*]; f. 7', *Expositio;* f. 29, *Incipit pars secunda Timei Platonis.* Au f. 72', on lit: *Calcidius in Timeo explicit,* et une partie du traité de Martianus Capella, d'écriture du XIIe siècle, est reliée à la suite[4]. Le tout vient de la bibliothèque de Pavie. Ce manuscrit est important pour l'histoire de l'éducation philosophique de notre humaniste, d'autant plus que les annotations qu'il porte appartiennent à deux époques différentes de sa vie. Les plus anciennes sont du temps de Vaucluse, où Pétrarque présentait le volume à Cabassoles, qui lui préférait une autre lecture[5]. Une autre date précise est fournie par cette note à la fin du *Timée,* f. 7: *Felix miser, qui hec sciens unde ista nescisti. 1355 nouembr. 19*[6].

1. Il connaît le *Phédon*, uniquement à cause de Caton. V. *Fam.* III, 18, et *Fam.* IV, 3: *Plato ipse summus uir clarissimum uolumen edidit, quod Uticensis Cato moriturus, suprema illa nocte sua, pro consiliario usus perhibetur, ut ad contemptum uitae huius animosior et ad amorem decretae mortis accederet...* La *République* et les *Lois* sont indiquées dans *Vit. sol.* I, 6, 2 (*Op.* 242): [*Plato*] *qui inter otiosa cupresseta et spatia siluestria de institutis rerum publicarum deque optimis legibus disputarat.*

2. 265 × 170 mill. Quelques marges sont rongées. Reliure ancienne de velours grenat. — N° 121 de Pavie.

3. Le ms. a d'anciennes scholies et les figures. — L'emploi de Chalcidius par Jean de Meun a été relevé par E. Langlois, *l. c.*, p. 107.

4. Ce ms. d'un format moindre que le précédent (225 × 150 mill.) ne porte aucune espèce de note de P. et a pu être ajouté après lui. Il est sans titre, avec l'explicit (f. 91'): *Marciani Mineii Felicis Capelle de nuptiis Mercurii et Philologie liber explicit.* Les f. 92 et 93 sont décrits au Catalogue de 1744.

5. *Quotiens illam... Platonicis ac Ciceronianis codicibus praetulisti* (*Vit. sol.* II, 10, 1; *Op.* 286). L'allusion ne peut se rapporter qu'au *Timée.*

6. Le fac-similé est à la planche II.

Suivant les idées déjà rencontrées à propos de Cicéron[1], cette phrase doit être, je crois, ainsi comprise: « Platon fut heureux et malheureux à la fois de s'être élevé à une si grande hauteur dans la vérité, sans connaître la source de cette vérité, qui est Jésus ». C'est là un résumé de ce que Pétrarque pensait de Platon. Par Cicéron et S. Augustin, à l'aide aussi du petit traité d'Apulée[2], et sans avoir eu besoin des leçons d'un théologien calabrais, il s'était initié dans une certaine mesure aux doctrines de l'Académie; il était devenu un disciple indirect de cette grande école de philosophie, promise à un renouveau prochain; il avait pris l'habitude de mettre en lumière les idées de Platon sur le souverain bien, la connaissance et l'amour de Dieu, et de rappeler les emprunts continuels de S. Augustin au « prince des philosophes[3] »; il avait fait sien notamment le sentiment tant de fois exprimé par l'auteur des *Confessions* sur les rapports de l'enseignement platonicien et du christianisme[4]. Ces dispositions d'esprit sont tout à fait remarquables, en un siècle qui ne répétait même plus le regret d'Abailard: *Platonis opera non cognouit latinitas nostra*[5].

Les œuvres de Pétrarque font aisément connaître avec quelle ardeur et quelle confiance il partageait le culte pour Platon de ses maîtres révérés. Ce Platon, dont il a lu si peu de chose, et qu'il ne connaît que par reflet, il se range parmi ses disciples, il se fie à lui comme faisait Cicéron: *Apud me*

1. V. p. 198. Un sentiment tout semblable sur Cicéron est exprimé dans *Op.* 1044, passage cité aux *Addenda* de ce livre.

2. P. le possédait dans le ms. du Vatican, étudié p. 296.

3. V. la collection d'extraits faite dans *Fam.* XXIII, 1, lettre consacrée à établir que la vraie philosophie est dans le christianisme et où P. donne une grande place à Platon, *qui unus ex omni philosophorum coetu propinquior accessit ad ueram fidem.*

4. V. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 402); *Fam.* II, 9; *Sen.* II, 1: *Sed parum mihi uidentur correctores mei seu haec pauca quae diximus, seu philosophica illa multorum ante alios Platonica et Ciceroniana relegisse, quibus, si nomen desit auctoris, ab Ambrosio siue Augustino scripta iuraueris* (*Op.* 754). *De ignor.*, *Op.* 1054: *De Platone nulla dubitatio est apud ipsum Augustinum, si aut hoc tempore reuiuisceret, aut dum uixit haec futura praenosceret, quin Christianus fieret, quod fecisse sua aetate plerosque Platonicos refert idem, quorum ipse de numero credendus est.*

5. Cousin, *Ouvrages inéd. d'Abailard*, Paris, 1836, p. XLVI.

praesertim hominis illius [*potest auctoritas*], *de quo alte mihi quidem insedit illud Ciceronis in Tusculano: Plato, inquit, si rationem nullam afferret* (*uide quid homini tribuo*), *ipsa auctoritate me frangeret*[1]. *Mihi autem saepe diuinum illud ingenium cogitanti iniuriosum uideretur si, cum ducem suum analogistam facit Pythagoreum uulgus*[2], *reddendae rationi foret obnoxius Plato*[3]. En dépit de cet enthousiasme, dont je pourrais citer d'autres effusions, il lui arrivait cependant de faire des réserves, de discuter, non sans naïveté, tel mot prêté par la tradition au philosophe athénien[4], de le blâmer même très violemment pour les vers érotiques qu'il avait trouvés dans Macrobe attribués à Platon et qu'il jugeait déshonorants pour la mémoire d'un si grand homme[5]. Il n'en cherchait pas moins avidement à recueillir les fragments de son enseignement qu'ont transmis les auteurs latins. Il ne pouvait évidemment les comprendre toujours avec exactitude, surtout lorsqu'il les interprétait avec des idées préconçues et l'intention de les faire servir à appuyer ses propres idées; on a un exemple de cette disposition de son esprit dans la façon dont il défigure l'idée bien connue exposée dans la *République* sur le rôle nuisible des poètes, pour la faire entrer dans une de ses polémiques[6].

1. *Tusc.* I, 49.
2. Allusion expliquée plus loin, p. 334.
3. *Secr.* II (*Op.* 346). Toute l'école platonicienne bénéficie du respect donné de confiance au maître; il y a, par exemple, plusieurs mentions de Plotin, à titre d'*ingens Platonicus* (*Rem.* II, 114), dans les lettres et traités.
4. *Rem.* I, 15.
5. *Plato de amoribus suis etiam turpibus, quanquam uero philosopho nulla libido non turpis et inconcessa sit* (*pace tanti uiri dixerim*), *multa licentius scripsit quam quibus Platonicum nomen scribendum esset. Scripsit tamen et, quod nollem, scripta extant, neque tam celebris famae notam, neque iudicium posteritatis erubuit, curam hanc metumque omnem uincente impetu passionis animum urgentis stilique dulcedine calamum excitantis; quae uel in turpi pudendaque materia tanta illi est, ut Epicureis magis quam Platonicis in rebus, quasi solis in luto, Platonici radios cernas ingenii* (*Rem.* I, 69). On voit quels vers P. avait dans la pensée par *Sen.* XV (XIV), 13 : *Obsceno... stilo qualia sunt in Saturnalibus illa Platonica, quae mallem tantus philosophus tacuisset* (*Op.* 942).
6. Le passage suit une allusion à l'attaque de Boèce contre les poètes

On voit, par le chapitre considérable consacré à Platon dans les *Res memorandae,* qu'il avait mis en œuvre avec zèle et intelligence une partie des témoignages romains sur le philosophe[1]. Les manuscrits de sa bibliothèque font retrouver, à leur tour, les sources où il a puisé, et montrent que rarement il a laissé passer le nom de Platon dans ses lectures sans le signaler en marge[2]. Le volume reconnu à Paris en apprend davantage, et atteste les efforts qu'il a faits pour comprendre le *Timée* dans la traduction de Chalcidius et dans Chalcidius lui-même. L'étude de l'ouvrage, qui n'est pas toujours aisée, devient plus méritoire encore, quand à l'obscurité du sujet se joignent, comme dans ce manuscrit, les difficultés d'un texte assez défectueux.

Pétrarque ne cite pas, en général, les titres de dialogues de Platon qu'il connaissait de seconde main. Il nomme au con-

(cf. p. 301): *Qui quales essent, Plato ipse declarauit in sua Rep. quando eos censuit urbe pellendos. Ut enim constet non de omnibus eum sensisse, sed de scaenicis tantum, ipsius Platonis ratio audienda est ab Augustino posita, qua silicet ludos scaenicos indignos deorum maiestate ac bonitate censebat, in quo multos sui temporis notauit eius generis poetas... Id tamen Platonis iudicium, non modo heroicis atque aliis nil nocebat, imo uero multum proderat, quoniam, uelut excussor poeticam ingressus in aream, ualido uentilabro grana discreuit a paleis* (*Contra med.* III, *Op.* 1104).

1. Ce travail est dans *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 400-402), et il faut y ajouter encore *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 413). Les sources de la grande compilation de P. ont été relevées par Baeumker, dans le programme de Münster cité; ce sont, avec le livre spécial d'Apulée: Cicéron, *De fin.* V, *Tusc.* I, *De diuin.* I, Sénèque, *De br. uit.* 10, *Epist.* 58, Valère-Maxime, Macrobe, *Comm.* I, Aulu-Gelle, *N. A.* XIV, S. Augustin, *Doctr. christ.* II, *C. D.* VIII, *Conf.* III et VII. Je ne citerai qu'un passage, qui suggère à Cochin une observation morale intéressante: *Finis quidem uitae, quia studiorum Platonis fidelissimus testis erit, non est praetermittendus. Sub capite morientis Sophronis mimos,* [texte du *Par.* 6069 T, f. 8', conforme à Valère-Maxime, VIII, 7, 3, source de P. Ed.: *Stephanionis numeros*] *constat inuentos, ut non minus uere de hoc quam de Carneade dici possit* [V.-M., VIII, 7, 5], *quod unus fuerit et philosophandi finis et uiuendi.* Ces derniers mots se retrouvent presque textuellement dans une phrase de P. sur lui-même, citée plus haut, p. 74, n. 1 (cf. *Fam.* VI, 3); il semble donc que c'est sur l'exemple de Platon qu'il s'était formé l'image de sa propre mort.

2. V. l'index au nom de Platon. Même dans son ms. de Josèphe, f. 180' (*Contra Apionem*, II, 31), P. a mis en marge: *Platonis excellentia.*

traire assez souvent celui qu'il a pu étudier, quand il dit : *In Platonis Timaeo inuenies,* il renvoie son lecteur à un ouvrage précis, qu'on peut consulter comme lui[1]. Il a, lui-même, fort annoté son exemplaire et en a fait autant pour l'*Expositio,* sauf pour la partie mathématique et astronomique qui remplit le premier livre; au second livre, bien que la partie philosophique de l'ouvrage l'intéresse de préférence, il montre cependant de la curiosité pour les rêveries du néo-platonicien sur la vie des étoiles et sur l'essence des anges et des démons[2]. En général, les auteurs grecs que le commentateur extrait ou cite ont leur nom porté en marge. Voici quelques notes dont les trois premières se rapportent à *Tim.* 20 *a,* 24 *e,* et 29 *e,* les autres à Chalcidius: F. 2 (trad. : *Timeus iste ex Locris, que urbium Italie flos est*), *Non uideras alias, o Plato!* F. 3 (sur l'Atlantide), *Prorsum mirabilis insula, de qua alibi quod memineram non legi.* F. 4', *Que ratio Deum mouit ad mundi fabricam.* | *Hinc Cicero in libro de essentia mundi : Querimus, inquit, causam que eum impulerit...* [transcription d'un passage du *Timée* cicéronien, 3][3]. F. 34', *De his septem motibus attigit Quintilianus in Inst. oratoria, c. de pronuntiatione ultra medium.* F. 35', *Allegoria principii Homeri.* — *Elegantissime de stella magorum.* — *In Bethleem ad presepem Dominicum.* F. 37', *Hoc satis pie credo in sua materia dici posse de Christo.* F. 38, *Precedit prudentia, sequitur fatum secundum Platonem.* F. 39, *Principia rerum in natura, exitus autem esse in potestate fatorum.* F. 39', *Pro mathematicis, contra quos est totus fere liber 2 de diuinatione*[4]. F. 40, *De Fortuna et casu.* F. 40', *Argumenta contra*

1. V. plus loin, p. 366. *Secr.* III, *Op.* 367; *De ignor.*, *Op.* 1048 (avec Chalcidius), 1052 (id.); *Contra med.*, *Op.* 1103; *Vit. sol.* I, 4, 10, *Op.* 240; II, 8, 4, *Op.* 282; *Fam.* III, 18 : *Platonis Timaeus Solonis mihi commendauit ingenium; Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 405; chap. sur Solon); II, 2 (*Op.* 415; Chalcidius seul). Un seul de ces passages est connu de Baeumker (p. 18) et Koerting n'en a remarqué aucun.

2. F. 36'-37 : *Numerus demonum secundum Hesiodum.* — *Falsissima opinio de demonibus.* — *Empedocles, cui in parte uidetur consentire Virgilius 6 Eneid.*

3. P. ne semble pas avoir remarqué que les fragments de Cicéron qu'il lisait sous le titre de *De essentia mundi* (v. p. 208) étaient tirés d'un texte semblable à celui qu'avait traduit Chalcidius.

4. F. 41, autre cit. de Cicéron : *2 Inuent. ad finem.*

Platonem circa premissas opiniones. — Responsio ad argumenta. —Meliùs soluitur et de hac tota materia melius agitur et certius in 5 de consolatione et in 4 per Boetium. F. 41, *Preclare agit hoc loco de causis errorum humanorum, quos, ut ait Cicero, uidemur cum nutricis lacte suxisse ; quod hic tangit infra proxime.* F. 45', *Hinc opinio Picthagore, quam Seneca commemorat se quandoque secutum et quam Ouidius refert in 15 Meth. — Hinc illa Boetii Circee transformationis allegoria quam ponit in libro de consolatione.* F. 49', *Diffinitio anime secundum Aristotelem.* F. 51, *Diff. a. s. Platonem.* F. 56, *Nota contra Aristotelem.* F. 56', *Nota musice consanguineam esse poeticam. Palam est omnibus.* On peut encore remarquer, f. 37 (sur les mots de Chalcidius : *Non frustra de Pythagora dictum ipsum dicere proptereaque ultra quaeri non oportere*), ce mot de Pétrarque : *Picthagoras dicit, ergo ita est*[1]. Cette formule ironique vise moins Pythagore que l'ensemble des autorités philosophiques du moyen âge, et tout d'abord Aristote, envers qui notre humaniste ne manquait jamais l'occasion de marquer son indépendance.

Aristote dans son estime ne venait qu'après Platon. Les passages abondent où ce sentiment est indiqué ou précisément exprimé. Pétrarque mettait une certaine complaisance à y revenir et à étaler sous les yeux de ses contemporains, élevés dans le respect du docteur infaillible, les témoignages de l'antiquité qui font de Platon le prince des philosophes : *Et quis, inquient, principatum hunc Platoni tribuit?... Magni tribuunt auctores, Cicero primum et Virgilius, non hic quidem nominando sed sequendo, Plinius praeterea et Plotinus, Apuleius, Macrobius, Porphyrius, Censorinus, Iosephus et ex nostris Ambrosius, Augustinus et Hieronymus multique alii..*[2].

1. Cette note peut servir d'éclaircissement à un passage, incompréhensible sans ce souvenir, de *Fam.* XXIV, 2 (esquivé dans la trad. Fracassetti) : *Studio... quiddam scilicet Pythagoreum redolenti.* — Dans le Cicéron de Troyes, f. 187', P. a mis en marge des paroles de Cicéron sur le *Magister dixit* des disciples de Pythagore (*Nat. deor.* I, 5): *De ueneratione Pythagore quid iste non probat;* f. 188 (I, 7 : *Libero iudicio, nulla eiusmodi adstrictum necessitate*), P. : *Nullius iurare in uerba magistri.* — P. parle abondamment de Pythagore comme d'un des Sept Sages, dans *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 448), *Secr.* III (*Op.* 356), etc.

2. *A maioribus Plato, Aristoteles laudatur a pluribus* (*Op.* 1053).

Et quis non tribuit, nisi insanum et clamosum scholasticorum uulgus? Nam quod Auerrois omnibus Aristotelem praefert, eo spectat quod illius libros exponendos assumpserat et quodammodo suos fecerat, qui quanquam multa laude digni sint, suspectus tamen est laudator[1]. Sa double hostilité contre les averroïstes et contre les scolastiques trouvait à se satisfaire ainsi d'un même coup, en attaquant l'autorité d'Aristote, et cette bataille est menée avec vigueur en maint passage du *De ignorantia*[2].

Ce n'est pas qu'il se refusât à louer le Stagyrite; il le cite, au contraire, sans cesse et avec honneur, quoique plus souvent, semble-t-il, d'après les auteurs anciens que d'après les œuvres mêmes[3]; il lui emprunte, par exemple, quelque chose de sa théorie de l'expérience[4]. Mais il trouve ridicule de limiter à Aristote et à ses commentateurs l'horizon de la recherche philosophique[5]; il proclame, en plein XIVe siècle, qu'Aristote est loin d'être infaillible et que sa science est

1. *De ignor.*, *Op.* 1052. Cf. *Rem.* I, 69: *Ad Platonem uenio, qui philosophorum princeps, imo, ut aiunt, philosophorum deus, etsi in hoc multi litigent; in omni autem quaestione non plurium, sed maiorum meliorumque iudicio standum est*; *Fam.* IV, 16; *Contra med.* II (*Op.* 1105); etc.

2. Je ne citerai que la p. 1051, où sont des mentions instructives sur les études de P.:... *Audiant Aristotelici, inquam, omnes et, quoniam Graecia nostris sermonibus surda est, audiant quos Italia omnis et Gallia et contentiosa Pariseos ac strepidulus Straminum uicus* [rue du Fouarre] *habent. Omnes morales, nisi fallor, Aristotelis libros legi, quosdam etiam audiui, et, antequam haec tanta detegeretur ignorantia* [allusion ironique à l'ignorance dont on l'accuse], *intelligere aliquid uisus eram;... sed non... melior factus ad me redii, et saepe mecum et quandoque cum aliis questus sum illud rebus non impleri, quod in primo Ethicorum philosophus idem ipse praefatus eam scilicet philosophiae partem dixit, non ut sciamus, sed ut boni fiamus.*

3. Il prend surtout dans Cicéron. Dans le ms. de Troyes, il a mis en vedette le nom d'Aristote, en un grand nombre de passages où il pouvait aisément retrouver les citations de l'auteur grec: F. 196, 198, 202', 229, 262', 263'...

4. *Experientia, inquit Aristoteles, artem fecit* (*Sen.* II, 3; cf. VII, 1).

5. *De ignor.*, *Op.* 1042: *Aristotelici seu uerius Pythagorici facti sumus, renouato illo more ridiculo, quo quaerere aliud non licebat nisi an ille dixisset; ille autem erat Pythagoras, ut ait Cicero* [v. p. 334, n. 1].

bornée comme toute autre : *Ego uero magnum quemdam uirum ac multiscium Aristotelem, sed fuisse hominem et idcirco aliqua imo et multa nescire potuisse arbitror... Plus dicam...: credo, hercle, nec dubito illum non in rebus tantum paruis.., sed in maximis et spectantibus ad salutis summum aberrasse*[1]. Il dénonce les prêts nombreux que lui fait l'ignorance du temps : *Quam multa tribuuntur Aristoteli, quorum innocens ille est!*[2] Il déclare enfin, résolument, qu'il lit avec dégoût les monuments défigurés de sa doctrine : *Ego autem curiosior sum quam necesse est, moueor tamen quia cum... claris et crebris testimoniis Aristotelem non minus eloquentia quam scientia copiosum legam, in libris tamen eius qui ad nos uenerunt, scientiae certa fides, eloquentiae uestigium nullum est*[3], *unde grandis mihi stupor oboritur. Illos mentiri constat elingues simul ac procaces*[4], *qui, quoniam Aristoteli suo, quem semper in ore habent, similes esse nullo modo possunt, illum sibi similem nituntur efficere, dicentes eum, ut qui altissimis rebus intenderet, omnis eloquentiae contemptorem, quasi in altis rebus nulla uerborum claritas possit habitare... Quantum uero ex praemissis apparuit, dicerem huic monstro subesse causam posse, quod ex Graeca in Latinam linguam seruatis ornamentis eloquentiae transiri non posset, nisi aliquot Platonis libelli ex illa in hanc linguam translati suspicari tale aliquid non sinerent*[5]. *Saepe igitur de hac re cogitanti nil aliud occurrit, quam Aristotelicos libros transferentium uel pigritiam certe, uel inuidiam, uel inscitiam, denique, quoque uoces nomine, uitium fuisse, cuius tam late contagia fluxerunt, ut iam spes remedii nulla sit*[6]. On a, dans ces dernières lignes, le secret

1. *De ignor.*, *Op.*, 1042.

2. *Sen.* II, 4 (*Op.* 761).

3. Cf. la note 6 ci-dessous et *Op.* 1037 : *Dulcis ac suauis, sed ab his scaber factus Aristoteles.*

4. Ce sont les épithètes ordinaires infligées aux scolastisques par P. Cf., outre les indications données au cours de ce livre, le morceau traduit dans l'introduction et qui est tiré de *Secr.* I (*Op.* 336).

5. Le texte de tout le passage, défiguré par les éditions, est établi à l'aide du *Par.* 6069 T, f. 13 ; le pluriel *libelli*, d'après ce qu'on a vu plus haut, ne serait, en cette phrase, qu'un ornement oratoire.

6. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 415). Plus énergiquement encore dans *De ignor.*, *Op.* 1051: *Equidem, fateor, me stilo illius uiri qualis est nobis non*

de l'éloignement de Pétrarque pour les œuvres d'Aristote; il ne les connaissait que par des traductions insuffisantes, qui ajoutaient des éléments d'obscurité à la sécheresse, toute dépourvue de grâces littéraires, de l'original. Cette répulsion et les motifs qui la déterminent sont bien d'un humaniste de la Renaissance, et ce n'est pas sans intention que le poète a mis Aristote après Platon dans les vers cités en épigraphe de ce chapitre[1].

Il n'y a pas de meilleur document pour confirmer ce qu'on vient de lire que le manuscrit d'Aristote *Par. 6458*. Ce volume, de grand format[2], écrit au XIVe siècle, provient de Pétrarque et se trouve ainsi composé : F. 1, *Eustachii*[3] *metropolitani Nichee enarratio in priorum* (sic) *Aristotelis moralium ad Nichomacum;* f. 205, *Aristotelis moralium ad Nichomacum octauus;* f. 206, *Aspasii enarratio in octauum Aristotelis moralium ad Nichomaco* (sic); f. 228, *Enarratio Michelis Ephesii in nonum moralium Aristotelis ad Nichomacum;* f. 254', *Eiusdem in decimum eorumdem moralium;* f. 291', *Incipit liber primus Aristotilis* (sic) *de doctrina politica;*

admodum delectari... Interpretum ruditate uel inuidia ad nos durus scaberque peruenit, ut nec ad plenum mulcere aures possit, nec haerere memoriae, quo fit ut interdum Aristotelis mentem non illius, sed suis uerbis exprimere et audienti gratius et promptius sit loquenti. P. aurait pu en dire autant de l'*Almageste* de Ptolémée que le moyen âge ne connaissait que par des traductions faites sur l'arabe et qu'il mentionne lui-même plus d'une fois. (Un passage important, véritable attaque contre la partie astrologique de l'*Almageste*, est dans *Sen.* XII, 2; *Op.* 904).

1. Quant à Porphyre, si fameux par son *Isagoge* dans les écoles médiévales, il lui inspire seulement ces vers méprisants :

Porfirio, che d'acuti sillogismi
Empiè la dialettica faretra,
Facendo contra 'l vero arme i sofismi...

Il est, en outre, cité dans *De uera sap.* I (*Op.* 325), nommé dans *De ignor.* (*Op.* 1052).

2. 306 feuillets, 425×275 mill. Reliure de bois recouvert de velours grenat; fermoirs arrachés. N° 190 de Pavie. P. lisait dans un de ses mss. l'apocryphe *De pomo* (v. p. 169).

3. Le nom défiguré dans cette rubrique est celui d'Eustathe, évêque de Nicée. Ne serait-ce point l'*Eustachius* lu par Paolo Perugino et que Boccace rappelle ainsi : *Nescio quem Eustachium* (cité par Hortis, *Studj*, p. 385 n.)?

f. 297 [l. II]. Les commentaires suivent le texte divisé en courts chapitres[1]; si elle manque de correction, la transcription est du moins claire et bien lisible. Cependant c'est à peine si Pétrarque semble l'avoir parcourue. Il y a, çà et là, quelques signes de sa main, extrêmement rares, et quelques notules plus rares encore[2]. Elles sont réunies au commencement de trois livres de l'*Ethique,* V, VI et X[3]; la *Politique* n'en a aucune. Ce sont des sommaires sur quelques points spéciaux[4], deux renvois au texte[5], et des chiffres numérotant les divisions d'un argument. La seule observation qui puisse être citée porte sur *Eth.* X, 1, 2; Aristote rapporte l'opinion de ceux qui disent que la volupté (ἡδονή, *delectatio* suivant la traduction) est un mal et il ajoute, f. 255′ : (καὶ εἰ μή ἐστιν) *etsi non est;* Pétrarque proteste : *Praua* [*est*] *secundum ueritatem.* C'est un mince butin pour nos recherches; mais le manuscrit établit du moins combien Pétrarque, pour les raisons que nous avons dites, a peu étudié Aristote[6].

L'historiographie grecque n'était représentée chez lui que par Josèphe, et cette absence de sources directes explique qu'on ne trouve, dans la partie rédigée de son *De Viris,* aucune des grandes figures de l'antiquité hellénique. Il les eût abordées, sans doute, un jour, ainsi que son plan l'exigeait, mais avec quelle difficulté, on en peut juger en se rappelant qu'il n'avait à son usage que les renseignements épars dans les auteurs latins[7]. De Josèphe, il avait étudié une traduction du *De bello Iudaico,*

1. Le chiffre des livres est en haut des pages, qui ont deux colonnes.

2. F. 128′-129, 207′-209, 255′.

3. Sauf un sommaire au f. 235, dans le commentaire de Michel d'Éphèse (*magnus in theologia Gregorius dixit in magni Basilii epitaphio: una anima in duobus corporibus*): *Gregorii epitaphium in Basilio.*

4. F. 86, sur V, 1, 4: *Scientie potentie atque habitus.* F. 128′-129, sur comm. de VI, 1, 1 : *Humane partes anime. Cooperatio anime partium.* Etc. F. 207′, sur comm. de VIII, 1: *Amatio ad inanimata.*

5. F. 255′: *Infra in textu 3° c°.* — *Supra l. 1°.*

6. *Fam.* XXIII, 12: *Scripsit Aristoteles Ethicae libros ad Nicomacum quemdam, siue ille scribentis pater, ut quidam uolunt, siue is filius, siue amicus fuit,... quamuis Cicero filium indubitanter affirmat* [*De fin.* V, 5]..., *prorsus obscurum nomen, quod nec Aristoteles illustrauit.* Cf. *Sen.* IV, 1 (*Op.* 389).

7. Cf. *Le De Viris ill.*, p. 109.

évidemment celle qu'on attribue le plus ordinairement à S. Ambroise. Son exemplaire, non retrouvé, a dû servir au continuateur du *De Viris,* L. della Seta, qui le consultait pour écrire la vie de Vespasien et celle de Titus. Nous possédons, avec des notes de la main de Pétrarque, la traduction d'une partie des *Antiquitates,* réunie à celle du *Contra Apionem;* en ce dernier ouvrage, ses nombreux sommaires relatifs à l'histoire et à la philosophie nous révèlent une source de ses informations sur l'antiquité orientale[1]. Un autre texte grec qui lui a servi, surtout au point de vue des notions chronologiques, est la *Chronique* d'Eusèbe traduite par S. Jérôme, qu'il cite quelquefois avec la simple indication *Liber de temporibus.* Il possédait enfin, toujours en traduction, un opuscule de S. Athanase, deux traités de S. Jean Chrysostome et une vie de S. Clément pape. Voilà toute la littérature grecque existant chez Pétrarque. Ce serait, en vérité, bien misérable, s'il n'était parvenu à y ajouter cette traduction d'Homère, dont l'histoire est le premier épisode de la renaissance des études grecques en Occident[2].

Dans l'hiver de 1358-59, pendant un séjour à Padoue, Pétrarque fait la connaissance d'une sorte d'aventurier à demi lettré, qui cherchait à cacher son origine calabraise, en se faisant passer pour grec, et se nommait Léon ou Léonce Pilate (Πιλάτος?) Comme il se disait élève de Barlaam[3] et parlait aussi le grec, notre poète vit une fortune inattendue dans cette rencontre et saisit l'occasion de se faire traduire quelques passages de son manuscrit d'Homère : *Quoddam breue,* écrira-t-il plus tard, *ubi Homeri principium Leo idem latinis uerbis olim mihi quasi totius operis gustum obtulit, etsi*

1. V. la description du *Par.* 5054 dans *De Patrum... codicibus in biblioth. Petrarcae.*

2. Elle est racontée dans les pages qui suivent, avec toute la précision, je crois, que comportent les documents, et plus exactement que ne l'ont fait les narrateurs antérieurs, à commencer par l'auteur du travail inséré dans la *Revue de philologie* de 1887.

3. *Dicebat enim Leontius a Barlaam Calabro praeceptore suo et ab aliis eruditis uiris in talibus audisse saepius...* (Boccace, *Gen. deor,* éd. de Venise 1473, non paginée, XIV, 8. Cf. XV, 6 : *Barlaae auditorem*). P. l'appelle *Leo* ou *Leon* plutôt que *Leontius.*

Hieronymi sententiam faueat[1], *placet tamen ; habet enim et suam delectationem abditam*[2]. Il ne dit pas avoir essayé de reprendre à ce moment de nouvelles leçons de grec[3]; peut-être en fut-il découragé par le caractère de Pilate, qu'on s'accorde à représenter comme d'humeur inquiète et grossière[4]. Il ne perdit pas grand'chose : les témoignages qu'on trouvera plus loin et les nombreuses allusions des œuvres de Boccace font juger de l'insuffisance de l'enseignement que pouvait donner le Calabrais[5].

Boccace, au contraire, ne tarda pas à devenir son élève. Il avait rendu visite à Pétrarque à Milan au mois de mars 1359[6]; c'est alors, sans aucun doute, que celui-ci parla de Pilate et suggéra à son ami l'idée d'utiliser ses talents. Il s'agissait avant tout pour Pétrarque d'obtenir la traduction complète d'Homère qu'il rêvait depuis longtemps ; le Florentin ne la désirait guère moins et pouvait, en outre, compléter avec un maître sa connaissance de la langue grecque, ébauchée, semble-t-il, durant ses séjours à Naples. Peu après[7], Pilate ayant montré l'intention d'aller chercher fortune à Avignon, Boccace le détourna de cette idée et le fit venir à Florence dans la première moitié de 1360[8]. Il obtint de la Seigneurie

1. V. plus loin, p. 343.

2. *Var.* 25. C'est à cette première traduction que se rattachent les passages du commencement et de la fin de la lettre à Homère : *Aliquot tuorum principia librorum.... Latinis uasis...* (v. p. 342). Ces passages ne se rapportent point, comme le croit Voigt (t. II, p. 111), à un spécimen de la traduction de Pilate que P. aurait reçu de Florence.

3. Il me semble même indiquer assez nettement le contraire dans la lettre où il mentionne Barlaam et Pilate et où le premier seul est désigné comme son maitre :... *Aliquot Graiae linguae doctissimos homines nostra aetate Calabrum habuisse, nominatim duos, Barlaam monachum ac Leonem seu Leontium ; quorum uterque mihi perfamiliaris, primus etiam et magister fuerat profecissetque aliquid fortasse, ni mors inuidisset* (*Sen.* XI, 9 ; *Op.* 887).

4. *Qui quidem aspectu horridus homo est, turpi facie, barba prolixa et capilicio nigro, et meditatione occupatus assidua, moribus incultus nec satis urbanus homo* (*Gen. deor.* XV, 6). Cf. *Sen.* III, 6.

5. Cf. plus loin, p. 356.

6. *Giorn. stor.*, t. IX, p. 409.

7. Les dates ici sont moins certaines, mais importent peu. Les détails qui suivent sont donnés d'après Boccace (v. p. 344). Cf. Perrens, *Hist. de Florence*, t. V, p. 425 et 435.

8. C'est par suite d'une fausse conjecture que Landau (*G. Boccaccio*,

que le nouveau venu serait chargé au *Studio* d'un cours public de grec, comptant en profiter lui-même le premier. Bien qu'aucun témoignage n'y fasse allusion, on peut penser que ce ne fut pas le seul amour des lettres qui décida les magistrats florentins à cette création ; Boccace dut faire valoir à leurs yeux les avantages qui résulteraient de la connaissance du grec pour les transactions commerciales et les relations politiques. L'enseignement du Calabrais porta surtout sur la langue vulgaire, la seule dont il fût en état de transmettre les notions[1], et il n'y eut guère que deux ou trois amis de Boccace qui se joignirent à lui pour chercher à tirer profit du maître nouveau au point de vue de leurs études littéraires[2]. Leur engouement fut d'ailleurs très vif ; Boccace hébergeait Pilate et recueillait les paroles de ce faux docte avec un empressement qui fait sourire[3]. Pétrarque était tenu au courant des travaux et des projets du petit groupe ; mais le principal fruit qu'il attendait du séjour de Pilate à Florence était la traduction.

Il s'agissait d'abord d'avoir un manuscrit du texte. Au besoin, Pétrarque devait prêter le sien ; mais il y en avait un autre à Padoue, qui était à vendre et sur lequel on interrogeait notre poète. Il répondait à Boccace, de Milan, le 18 août 1360 : *Quod petis extremum est uidelicet Homeri librum, qui uenalis erat Patauii, si ut reris emerim, tibi accomodem,*

sein Leben und s. Werke, Stuttgart, 1877, p. 188) supposait que Boccace amena Pilate à Florence en 1354. Je ne rappellerais pas cette erreur, si elle ne se retrouvait en des livres récents.

1. V. plus loin les formes grecques dans les rubriques de ses traductions et l'observation de Psichari, *Essais de gramm. histor. néo-grecque*, 2e p., Paris, 1889, p. CIII.

2. Lettre de P. à Homère, *Fam.* XXIV, 12 : *Quod autem Fesulana uallis et Arni ripae non nisi tres tibi amicos tulerint, mirari desine ; satis est, multum est, plus est quam sperabam in patria lucro dedita tres Pierios spiritus inuenisse. Et tamen ne diffidas ; magna frequensque est ciuitas ; quartum, si quaeris, inuenies...* Les mots *lucro dedita* appuieraient ma supposition sur le motif qui put décider la création de l'enseignement éphémère de Pilate.

3. *Sane quicquid ex eo recito, ab eo uiua uoce referenti percepi ; nam eum legentem Homerum et mecum singulari amicitia conuersantem fere tribus annis audiui, nec infinitis ab eo recitatis, uergente etiam alia cura animum, acrior suffecisset memoria, ni schedulis commendassem* (*Gen. deor.* XV, 6).

quando, ut ais, alter ab olim mihi est, quem Leo noster tibi atque aliis studiosis conterraneis nostris e graeco in latinum uertat. Illum ego librum uidi, sed neglexi, quod meo impar uisus esset. Haberi autem facile poterit, illo agente qui mihi Leonis ipsius amicitiam procurauit, cuius apud illum efficaces erunt litterae et ego meas adiciam. Si is forte nos frustratur liber, quod non suspicor, tunc meus praesto erit[1]. Ce fut vraisemblablement ce manuscrit, que Pétrarque avait renoncé à acquérir pour lui, qui passa entre les mains de Boccace[2]. Dès le mois d'octobre, en tous cas, Léon Pilate était à l'œuvre et Pétrarque exprimait, dans une longue épître à Homère, la joie qu'il éprouvait de savoir la besogne commencée : *Unus uir nostro te latinum saeculo reuehit. Non, hercle, auidius neque diutius Ulixem tuum sua Penelope expectauit quam ego te. Iamque mihi sensim spes abibat; praeter enim aliquot tuorum principia librorum, in quibus uelut exoptati amici supercilium procul ambiguum et raptim uibrans, seu fluctuantis comae apicem intuebar, latini nihil obtigerat, nihil denique sperabatur ubi te cominus contemplarer.... Vir iste si uixerit, totum te nobis reddet, et iam coepit, ut non modo diuinorum fructu operum eximio, sed tuarum quoque confabulationum illecebris perfruamur; quarum unius ad me nuper latinis uasis graecus sapor allatus est*[3], *in quo plane sensi ualidum et uelox ingenium posse omnia.... Etsi tanto hospite non me digner, tamen te uel graecum, uel qua licuit latinum domi habeo, breui ut spero totum habiturus, si Thessalus tuus*[4] *coepta peregerit.*

1. *Var.* 25 (Hortis imprime : *quod suspicor*). Lire cette lettre et les suivantes dans la traduction V. Develay, *Lettres de P. à Boccace*, Paris, 1891, p. 56 sqq.

2. Ce n'est pas celui de P. qui servit à la traduction, puisqu'il dit l'avoir chez lui pendant qu'on y travaille.

3. Allusion aux fragments de traduction de l'un des deux poèmes d'Homère que P. avait obtenus de Pilate et qui comprenaient, comme je l'établis p. 354, le début de l'*Iliade*.

4. Pilate. Dans la même lettre : *Communis amicus quem tu Thessalum facit, ego Bysantinum rebar.* Dans *Sen.* III, 6 (à Boccace) : *Leo noster uere Calaber, sed ut ipse uult Thessalus, quasi nobilius sit Graecum esse quam Italum; idem tamen ut apud nos Graecus sit, apud illos puto Italus, quo scilicet utrobique peregrina nobilitetur origine.*

Et ut secretiore aditu te locandum scias, animae medio receptaculum tibi auidissime prorsus ac reuerentissime praeparaui[1]. Si Pétrarque était fort impatient, il était aussi un peu inquiet de la façon dont l'œuvre serait exécutée; il multipliait ses conseils; il regrettait qu'on traduisît littéralement et mot à mot; il rappelait par deux fois à ses amis le mot de saint Jérôme déclarant, dans sa préface à Eusèbe, qu'en une telle traduction « le plus éloquent des poètes ne ferait que balbutier[2] »; il refusait d'envoyer à Florence son manuscrit de Platon, que les ambitieux Florentins voulaient faire traduire en même temps qu'Homère, les invitant à ne pas surcharger d'un double fardeau les épaules d'un seul homme et promettant de les satisfaire quand le premier travail serait terminé[3].

La traduction finie, Pilate quittait Florence, peut-être par un de ces coups de tête qui semblent avoir rempli sa carrière. Mais, si l'œuvre était achevée, elle n'était pas mise au net ou bien il n'en existait encore qu'une seule copie, car Pilate, qu'on retrouve à Padoue auprès de Pétrarque, ne la lui avait pas apportée. La première demande que fait Pétrarque à Boccace de cette traduction est dans une lettre du 1er mars 1365[4],

1. *Fam.* XXIV, 12 (Milan, 9 oct. 1360. *Par.* 8568, f. 287 et 289'). — Cette lettre est une réponse à une lettre qui lui avait été envoyée par des amis au nom d'Homère, et où la mention de Bologne est peut-être à remarquer: (*Tibi uero respondeo... Tua illa Bononia quam suspiras, studiorum licet hospes amplissima, funditus ut excutias,* [*amicum tuum*] *unum habet*). Ce jeu venait vraisemblablement du cercle Florentin.

2. *Var.* 25; *Fam.* XXIV, 12. Cf. p. 358.

3. *Var.* 25: *Nec omnino aliquid tantis coeptis per me deerit. Sed uidendum uobis est ne... mortales humeros praegrauet diuinorum pondus ingeniorum.*

4. *Sen.* III, 6 (5; *Op.* 775). On y lit: *Leo inquam, undecumque magna bellua, me nolente frustraque diu ac multum dissuadente, surdior scopulis ad quos ibat, tuum post abitum hinc abiit. Nosti hominem et me nosti, an is tristior, an ego laetior. Haud facile iudices itaque, ueritus ne conuictu assiduo fortassis inficerer* (*est enim aegritudo animi non minus contagiosa quam corporis*), *abire passus sum... Abiit ergo sub aestatis exitum, multa me coram saepe in Italiam Latinumque nomen acerrime inuectus.* Le reste de l'histoire de Pilate est dans la suite de cette lettre et dans *Sen.* VI, 1; mais il n'intéresse plus

celle-là même où il annonce que l'inconstant Pilate l'a quitté à son tour pour se rendre à Constantinople tenter une fortune meilleure. Il ne demande encore qu'un fragment, *partem illam Odysseae qua Ulixes it ad inferos et locorum quae in uestibulo Erebi sunt descriptionem ab Homero factam..., quam primum potes... utcumque tuis digitis exaratam*; il se réserve de réclamer plus tard le tout: *In futurum autem, si me amas, uide obsecro an tuo studio, mea impensa, fieri possit ut Homerus integer bibliothecam hanc, ubi pridem graecus habitat, tandem latinus accedat.*

Insérons ici une observation utile. Les mots *mea impensa* ont été diversement interprétés et prêtent en effet à discussion. On peut comprendre que Pétrarque, recommandant son désir au zèle de son ami, s'engage seulement à payer le copiste de l'exemplaire qui lui sera envoyé. Mais le sens est tout autre et Pétrarque veut surtout rappeler que la traduction même est due à sa libéralité; c'est ce que précise, je crois, la lettre à Della Penna, où on lit: *Unde Ciceronem expectabam habui Homerum, quique graecus ad me uenit mea opera et impensa factus est latinus, et nunc inter latinos uolens mecum habitat*[1]. On ne pourrait récuser ce témoignage deux fois répété qu'en donnant au passage suivant de Boccace la valeur d'une affirmation contraire: *Nonne ego fui, qui Leontium Pilatum a Venetiis occiduam Babylonem* [Avignon] *quaerentem a longa peregrinatione meis flexi consiliis et in patria* [Florence] *tenui? qui illum in propriam domum suscepi et diu hospitem habui, et maximo labore meo curaui, ut inter doctores Florentini studii susciperetur et ex publico mercede apposita? Fui equidem ipse insuper qui primus meis sumptibus Homeri libros et alios quosdam graecos in Hetruriam reuocaui, ex qua multis ante saeculis abierant non redituri, nec in Hetruriam tantum, sed in patriam* [Florence] *deduxi*[2]. Quels sont les auteurs grecs que Boccace était si

notre sujet. V. une causerie de H. Hauvette, *Le prof. de grec de P. et de Boccace*, Chartres, 1891.

1. *Sen.* XVI (XV), 1; *Op.* 948 (avec *ope* pour *opera*). La phrase suit immédiatement la citation de la p. 181.

2. *Gen. deor.* XV, 7. La suite mérite d'être citée: *Ipse ego fui*, continue Boccace, *qui primus ex Latinis a Leontio Pilato in priuato Iliadem audiui; ipse insuper fui qui ut legerentur publice libri Home-*

fier d'avoir ramenés en Toscane avec Homère? Il est peu utile de le savoir, car ni lui ni les Florentins de sa génération n'en firent grand usage, et ce n'est guère qu'au temps des leçons de Chrysoloras qu'ils purent servir[1]. Mais c'est bien sur des acquisitions de manuscrits grecs que portent, dans la petite apologie ci-dessus, les mots *meis sumptibus,* tandis que, chez Pétrarque, l'expression *mea impensa* s'applique à la traduction. Il n'y a donc pas contradiction entre les deux amis; l'un a acquis de ses deniers le premier manuscrit d'Homère qui soit venu à Florence; l'autre a donné à Léon Pilate la rémunération nécessaire pour le travail exécuté à l'aide de ce manuscrit[2].

Boccace cependant a extrait de la traduction la description des enfers de l'*Odyssée* et l'a copiée de sa main pour Pétrarque; ce n'est pas tout à fait le morceau qu'attendait celui-ci et dont il avait besoin pour préciser un chapitre de son *De Vita solitaria,* qu'il comptait parer du nom d'Homère[3]:

rici operatus sum... Quantulumcumque ex multis didicerim, nonnullos tamen praeceptoris demonstratione crebra integre intellexi.... Boccace n'oublie pas sans doute les essais de traduction de l'*Iliade* faits pour Pétrarque; mais il tient à indiquer que celui-ci n'a pas eu de Pilate une explication régulière et complète d'Homère, ce qui est exact.

1. Manetti s'inspire du passage de Boccace et de la tradition florentine pour écrire dans sa *Vita Boccatii: Non multo post, maiori graecarum litterarum auiditate tractus, suis sumptibus, quanquam inopia premeretur, non modo Homeri libros sed nonnullos etiam codices graecos in Etruriam atque in patriam, ut aiunt, e media Graecia reportauit, quod ante eum nullus fecisse dicebatur. Ut in Etruriam graeca uolumina retulisset, huiusmodi ueteres duorum tam insignium poetarum greacarum litterarum primitiae quasi seminarium quoddam extitisse uidentur, quod uberiorem terram postea nactum gradatim adeo in dies pullulauit, ut temporibus nostris florens uberrimos iam fructus pepererit* (*Par.* 5828, f. 214. V. plus haut, p. 325, n. 2).

2. On voit ce qui manque, selon moi, à la conclusion de Hortis (p. 508): *La prima versione d'Omero che nell' Italia risorta alla classica letteratura abbia veduto la luce, fu fatta per eccitamento di F. Petrarca, per opera di L. Pilato, a spese di G. Boccaccio.* Il faut: *per eccitamento e a spese di F. P.*; Boccace a des mérites d'un autre genre.

3. Ce rapprochement m'est imposé par la date de la dédicace de ce traité à Ph. de Cabassoles (1566) et par le passage suivant sur le « père des poètes »: *Hic uero non tantum Graecas solitudines, sed Italicas sic descripsit, ut quae ipse non uiderit, sicut ait Cicero* (*caecus enim*

Quod mihi de Homero manu tua scriptum miseras, antequam Venetiis profiscerer, suscepi, ut fide atque indulgentia tua laetus, sic superuacuo moestior labore, quem tibi impositurus non fueram, si sciuissem quod nunc scio. Non enim nosse optabam quid apud Graios inferos ageretur, apud Latinos nosse quid agitur satis est..., sed uolebam scire qualiter Homerus, ipse graius homo uel Asiaticus et, quod miraculum auget, caecus quoque, solitudines Italas descripsisset, uel Eoliam scilicet, uel Auernum lacum montemque Circeum. Sed quoniam tibi placuit ut mihi postea totum illud eximium destinares, ibi forsan inueniam quod quaero[1]. Cette lettre est assez sûrement datée de Pavie, 14 décembre 1365; à ce moment, le principal domicile de Pétrarque est à Venise et c'est là que Boccace vient de lui adresser la copie de l'*Iliade* et d'une première partie de l'*Odyssée*. Le poète se réjouit et s'étonne, en même temps, de cet envoi incomplet: *Spem tamen hanc minuit quod scribis misisse te Iliadem totam, Odysseae autem partem: in eo quidem libro est quod scire uelim. Miror sane quid ita illam totam, huius partem miseris, sed fortasse integram non habebas*[2]. *Quicquid erit uidero dum me domum mea sors reuexerit, transcribique faciam et remittam tibi, quem tanta re priuasse pati nolim. Iterum tibi gratias ago*[3].

La lettre qui se place ensuite dans notre récit est du 27 janvier 1367; elle raconte la mort de Pilate, tué par la foudre dans une tempête sur la mer Adriatique, au moment où il revient de Constantinople à Venise rapportant dans ses

traditur fuisse), nos ut uideremus effecerit, ut illius ingenii non poesim, sed picturam quodammodo uideamus; an putamus id eum facere potuisse, nisi eadem loca sollicite ante caecitatem ac memoriter obseruasset? (*Vit. sol.* II, 1, 2; *Op.* 278. Cf. *Fam.* V, 4; *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 413); *Itin. Syr.*, *Op.* 559).

1. *Sen.* V, 1 (*Op.* 792). P. avait visité lui-même, avec les souvenirs de Virgile, les *solitudines Italae* dont il parle ici.

2. Probablement Boccace n'avait pas voulu attendre que la copie fût terminée pour satisfaire l'impatience de Pétrarque.

3. *Donatoque nostro subirascor, qui cum saepe de minoribus scriberet, tum hoc factum male siluit, quod animo meo sciret et missi et mittentis consideratione gratissimum.* Cet ami commun est Donato degli Albanzani, sur qui le plus récent travail est dû à Novati, *Arch. stor. it.*, année 1890, II.

bagages des livres grecs; Pétrarque, qui est précisément à Venise et qui a su aussitôt la triste nouvelle, se propose de faire rechercher sur le navire Euripide, Sophocle et quelques autres auteurs, qu'il a chargé le Calabrais de lui rapporter[1]. Ces manuscrits de Pilate sont peut-être ceux qu'acquiert Boccace et qu'il fait venir à Florence. Pétrarque ne peut tenir à les garder : il sait trop peu de grec pour en tirer le moindre parti et la perte de son second maître lui enlève tout espoir d'en apprendre davantage. Il borne son désir à lire Homère en latin. Malheureusement, le manuscrit de Boccace n'est pas encore, le 27 janvier, parvenu à son destinataire. Dès son arrivée à Venise, celui-ci, qui a eu des nouvelles de Florence par une visite de Donato degli Albanzani, écrit à Boccace qu'ils ont beaucoup parlé de lui, *simulque de Homero quem misisse te scripseras, de quo istic quid sit actum quaere; huc enim non uenisse illum scito*[2]. Mais ce retard nouveau, en irritant la patience du poète, doit rendre son plaisir plus délicieux; peu après, il envoie en ces termes ses remerciements : *Restat ut noueris Homerum tuum iam latinum et mittentis amorem et transferentis* [Pilate] *mihi memoriam ac suspiria renouantem, ad nos tandem peruenisse, meque et omnes seu Graecos seu Latinos, qui bibliothecam hanc inhabitant, replesse gaudio atque oblectatione mirabili*[3]. La traduction commencée en 1360 ne parvenait à Pétrarque qu'au bout de sept années[4]. Comme il avait promis de renvoyer cette copie à Boccace, il s'occupa immédiatement de la faire transcrire et confia ce soin à un de ses secrétaires.

Cette transcription exécutée chez Pétrarque est contenue en deux volumes semblables, *Par. 7880, 1* et *2*, qui sont précédés et suivis de plusieurs feuillets de garde en fin parchemin et comptent 241 et 185 feuillets[5]. La page est réglée à

1. *Supellex horridula et squalentes libelli, hinc nautarum fide, hinc propria inopia tuti euasere. Inquiri faciam an sit in eis Euripides Sophoclesque et alii, quos mihi quaesiturum se spoponderat* (*Sen.* VI, 1; *Op.* 807).

2. *Sen.* VI, 1 (*Op.* 806).

3. *Sen.* VI, 2 (*Op.* 807).

4. On a donné quelquefois, d'après Fracassetti, la date erronée de 1365.

5. 325 × 195 mill. Reliure de bois recouvert de velours grenat (restaurée).

33 lignes, et chaque vers d'Homère a pour équivalent une ligne de prose. Des rubriques et lettres ornées à rinceaux sont en tête de chaque chant; des paragraphes alternativement rouges et bleus distinguent les passages et mettent de la clarté dans le texte. Ces livres comptent parmi les plus soignés de notre collection[1]. Sur une gardes de l'*Iliade,* Pétrarque a mis : *Domi scriptus, Pataui ceptus, Ticini perfectus, Mediolani illuminatus, et ligatus anno 1369*[2]. Ces indications se rapportent évidemment à son séjour dans les deux premières villes en 1368. Il avait quitté Padoue le 25 mai, se rendant à Pavie; l'« illumination » du volume[3] eut lieu durant le séjour qu'il fit à Milan, au mois de juin, pour assister au mariage de Violante Visconti[4]. J'ai parlé plus haut du copiste qu'il a employé[5]. Ses scholies autographes couvrent les marges de l'*Iliade*. Dans l'*Odyssée,* il n'a annoté que 21 pages (jusqu'à II, 242); encore les scholies y sont-elles moins nombreuses et moins étendues que dans le premier volume. Le travail est resté inachevé et l'explication se trouve dans ces notes de Decembrio[6] sur la garde : *F. P. decessit 1374 die*

1. Les initiales de l'*Iliade* sont généralement peintes en rose et inscrites dans un rectangle à fond bleu relevé de filets blancs ou à fond d'or pâle et sans relief. Des rinceaux vert, rouge ou brique, sortent du rectangle et se déroulent dans la marge. Les initiales de l'*Odyssée* sont du même genre, mais de tons plus vifs et d'un pinceau plus délicat; l'or n'y apparait point.

2. Cf. *Fac-sim. de l'écrit. de P.*, pl. IV, n° 4.

3. Au sens du moyen âge, le mot signifie que les *incipit* et les *explicit* ont été mis au ms. ainsi que les paragraphes, les initiales, etc. Que telle soit bien la pensée de P. et qu'il ne soit point ici question des scholies, c'est ce que confirme le passage de *Fam.* XVIII, 5, cité p. 61, n. 5.

4. La date de 1369 que donne la note se rapporte seulement à la reliure, car on remarque, avant les mots *et ligatus anno 1369*°, un petit signe de ponctuation, qui les détache nettement de ce qui précède. P. était alors de retour à Padoue et sur le point d'aller s'établir à Arquà, où il fit cette année-là sa première villégiature.

5. V. p. 100 et le fac-similé de la planche III.

6. Non d'un contemporain de P., comme le dit Hortis, p. 508 n. La signature de Decembrio est deux fois sur l'*Iliade*, f. 55', à propos des beaux vers VI, 145-149 (Οἵη περ φύλλων...) : *Legi hanc puerculus et commentariis iuuenilibus inserui. P. Candidus.* [P. avait déjà mis : *Elegantissima sententia*]; f. 76, lacune de VIII, 466-468, dans le texte de Pilate : *Deficiunt tres uersus ut in greco constat. Candidus.* De la

23° Iulii [sic], *dum uolumen istud illuminaret. Vixit itaque post scriptionem Iliados annos quinque.* Ici le mot *illuminaret* paraît pris dans un sens nouveau, éloigné de l'usage médiéval, et la note confirme ce qu'il était facile de deviner à l'interruption et à l'écriture tremblée de ces scholies, c'est que l'annotation d'Homère a été le dernier travail de longue haleine du vieux poète et qu'il est mort en étudiant l'*Odyssée*.

Il est curieux de rechercher les passages d'Homère auxquels Pétrarque, enthousiasmé et orgueilleux à la fois de ses nouvelles études, se plaît à faire allusion dans les *Seniles* et les dernières œuvres de sa carrière[1]. Le morceau le plus concluant à cet égard est un grand développement accessoire de sa lettre contre l'avarice (*Sen.* VI, 8); il dit que les poètes anciens ont fait un si grand cas de l'or, qu'ils ont donné l'épithète *auratus* à tous les objets qu'ils ont voulu désigner comme particulièrement splendides. Beaucoup d'exemples sont pris à l'*Odyssée*: les portes d'or du palais d'Alcinoos, les anneaux d'or et les chiens d'or de l'entrée, les statues d'or qui portent les candélabres, puis les sceptres d'or de Tirésias et de Minos aux Enfers et le baudrier d'or de l'ombre d'Hercule[2]. Suivent les exemples tirés de l'*Iliade*, dont je mets en note un texte plus correct que celui des éditions[3]. Cette page et celles

même main, sur la garde, cette note mutilée : [*inter*]*pretatio ridicula et inepta... deterius est falsa.* On a vu plus haut, p. 322, les emprunts de mss. faits par Decembrio pour sa traduction en mauvaise prose (*Iliade*, I-IV, X) contenue dans un ms. de l'Ambrosienne (Voigt, t. II, p. 191). Il n'est pas surprenant que la fâcheuse influence du travail de Pilate s'y fasse sentir.

1. Dans ses ouvrages antérieurs, il se réfère à Homère autant qu'il le peut, mais de seconde main et surtout d'après Cicéron (*Rer. mem.* III, 2, *Op.* 435; *Vit. sol.* II, 7, 2, *Op.* 278...).

2. *Od.* VII, 89 sqq., 100 sqq.; XI, 91, 569, 610. Cf. Koerting, p. 476-478, qui réunit quelques-uns des emprunts faits à Homère.

3. *Illa de caelo in terram pendens Homerica catena, qua seu nexus elementorum, seu quid aliud grande quidem occultumque describitur, non aeria, non ignea, sed aurea est, undique in caelum graui auro scandente. Hinc, et Venerem pulchram dicere uolens, ipsam auream dixit Homerus et Dianae thronum aureum atque harum parenti aureum indumentum scuticamque auream et comantes auro equos dedit; neue ulla esset inuidia inter fratres, parem penitus habitum et Neptuno tribuit. Hinc, et apud Homerum ipsum, Somno thronus aureus*

qui suivent sont des plus instructives sur la manière dont Pétrarque accumulait les notes sur un sujet donné ; on serait tenté de s'émerveiller de sa mémoire ou de croire qu'il se servait de fiches, si on ne se rappelait par quel procédé les marges de ses volumes devenaient pour lui des répertoires faciles à feuilleter. Pour revenir aux citations d'Homère, on trouvera la plus curieuse peut-être dans le *Secretum*[1], et les plus nombreuses dans le *De ignorantia*[2] et le *De remediis*. Pendant qu'il écrit ces deux ouvrages, il semble n'avoir sous les yeux que l'*Iliade*[3]. On lit, par exemple, dans le second (I, 21): *Vigilant reges sopitoque duces uigilant exercitu, quod et res docet et Ilias probat Homerica;* et (I, 72) : *Legisti, reor, Iliados Homericae librum XXIV, ubi Priamus de Hectore suo loquens*... Plus loin, il parle du départ d'Hector allant combattre Achille, des recommandations de Priam et d'Hécube, des craintes d'Andromaque[4] ; en un autre chapitre il décrit Thersite, dont le caractère paraît l'avoir frappé, *cuius uitam,*

a Iunone promittitur, et collum aureum bis Dianae describitur uenatricis, cum ferme ratio caput aureum, collum uero potius lacteum requirat, nisi quod nihil prorsus in rebus auro pulchrius persuasum est. Hinc et eidem Dianae non thronum modo ut diximus, et collum, sed colum auream dat Homerus, auream quoque colum Helenae atque argentum calathum, cum haud dubie et uimineus calathus et colus arundinea esset habilior, aureumque calicem Curae, quo miseros transformaret, atque aureos calceos dat Iunoni, sed hoc minus mirum propter aeris splendorem, propter quem et thronum aureum dat Aurorae. (*Op.* 551. La lettre *Sen.* VI, 8 des mss. est publiée à part dans les éditions sous ce titre : *De auaritia uitanda oratio*).

1. *Secr.* III (*Op.* 357). Ce sont deux vers d'Homère traduits en vers latins et qui, n'étant pas l'œuvre de Pilate, pourraient être celle de P., si on ne les retrouve pas ailleurs:... *Ut de te non minus proprie quam de Bellerophonte illud Homericum dici posset :*

...Qui miser in campis errabat Aleis,
Ipse suum cor edens, hominum uestigia uitans.

Cf. *Il.* VI, 201-202 :

ἤτοι ὁ κἀπ πεδίον τὸ Ἀλήϊον οἶος ἀλᾶτο,
ὃν θυμὸν κατέδων, πάτον ἀνθρώπων ἀλεείνων.

2. *Op.* 1043, 1056, 1058 (rapprochement de Thersite avec le Drancès de Virgile ; cf. Thersite nommé, *Op.* 1038, et l'anecdote platonicienne de *Fam.* IX, 5).

3. De même pour les *Res memorandae*, où se trouve une allusion directe au récit de la mort d'Hector (IV, 5; *Op.* 480).

4. *Rem.* I, 73.

ajoute-t-il, *si nescires, in Homerica leges Iliade*[1]. On voit que toutes les légendes homériques sont déjà familières à la pensée du premier des humanistes et que, par lui, commencent à renaître de l'oubli les figures héroïques,

Achille, Ulisse e gli altri semidei...[2]
..... Aiace, Diomede e Ulisse,
Che desiò del mondo veder troppo ;
Nestor, che tanto seppe e tanto visse...[3]

L'*Iliade* occupe dans le manuscrit la disposition suivante. Les chants sont séparés par des intervalles de trois ou quatre lignes et terminés par une formule d'*explicit-incipit* à l'encre rouge[4]; une partie porte des titres, à la même encre, qu'il est peut-être utile de relever :

I, f. 1 : *Homeri poete liber primus Yliadis incipit*[5]. II, f. 10[6]. III, f. 24'. IV, f. 31'. V, f. 39'. VI, f. 53'. VII, f. 61'. VIII, f. 69. IX, f. 77'. X, f. 88'. XI, f. 97. XII, f. 110: *Liber undecimus Yliadis explicit, xij*[us] *incipit. My. Troianorum palmis cecidit castrum Achiuorum.* XIII, f. 117': *Ny. Autem Posidaon Danais potentiam tradidit clam.* XIV, f. 130: *Xi. Cronidem dormire fecit boni throni in montem Iuno.* XV, f. 138: *O. Cronides iratus Neptuno et Iunoni.* XVI, f. 149': *Pi. Patroclum interfecit Mauortium Hectoris cuspis.* XVII, f. 162' (ligne réservée pour le titre). XVIII, f. 174: *Simma.*

1. *Rem.* II, 35. Dans les *Seniles*, il cite aussi l'*Odyssée;* cf. I, 5 ; IV, 5 ; VIII, 3 ; IX, 1 ; XII, 2 (1) ; XV, 3 (XIV, 4). V. encore d'assez bons vers sur l'œuvre d'Homère dans *Epist.* II, 11, v. 234 sqq. (*Op.* II, p. 97). Allusion à la mort de Patrocle, *Epist.* II, 14, v. 34 sqq. (II, p. 98); au repas d'Alcinoos, *Africa*, III, v. 375-376 :

Talis apud mensas (nisi testem spernis Homerum)
Cena fit Alcinoi ; sedet illic blandus Ulysses,
Laelius hic hospes mellito affabilis ore.

Voilà un passage dont on peut dater, à quelques années près, l'insertion dans cette *Africa* tant retouchée.

2. Son. *Se Virgilio ed Homero.*

3. *Tr. della fama,* II, 17 sqq. Les *Trionfi* sont précisément de l'époque où le poète étudiait Homère.

4. Le dénombrement des vaisseaux a une petite initiale ornée (f. 16').

5. Les titres de cette forme et les *explicit* correspondants se retrouvent à chaque chant.

6. Le chant II passait pour incomplet aux yeux de P.; il a laissé près de deux pages d'intervalle entre le dernier vers (877) de la traduction et l'explicit (f. 23 v°-24).

Thetis Achilli a Vulcano tulit arma. XIX, f. 183′: *Ta. Autem finiuit ira et prosiluit diuus Achilles.* XX, f. 190: *Y. Beatorum lis et rissa celestium.* XXI, f. 197′: *Fi. Labor Eacide penes litora fluuii.* XXII, f. 207: *Chi. Tethydis filius citus interfecit Hectorem diuum.* XXIII, f. 215: *Psi. Patroclum plorauit et perfecit agonas.* XXIV, f. 229′: *O. Mortuum Hectorem patri concessit Achilles cum donis.*

L'*Odyssée* ne contient aucun titre de ce genre ; mais les premiers chants sont précédés de rubriques avec les noms grecs écrits en onciale assez maladroite par le copiste de Pétrarque: I, f. 1: *Ulixee Homeri liber primus feliciter incipit*[1]. *Ulixee* ΑΛΦΑ *Homeri rapsodia.* II, f. 7′: *Vlixee* Β̃ΗΤΑ *Homeri rapsodia.* III, f. 14: *Ulixee* ΓΑΜΜΑ ... IV, f. 22: *Ulixee* ΔΕΛΤΑ ... V, f. 34′: *Ulixee Homeri* E *rapsodia.* VI, f. 42′: *Ulixee* Ζ̃ΗΤΑ ... VII, f. 47′. VIII, f. 52′: *Ulixee* Θ̃ΗΤΑ... IX, f. 61′: *Ulixee* I... X, f. 70: *Ulixee* ΚΑΠΠΑ... XI, f. 78′: *Ulixee* ΛΑΒΔΑ ... XII, f. 88′: *Ulixee* Μ̃Υ... XIII, f. 95′: *Ulixee* N ... XIV, f. 102: *Ulixee* Ξ̃Υ ... XV, f. 110. XVI, f. 118′. XVII, f. 126. XVIII, f. 135. XIX, f. 141′. XX, f. 151. XXI, f. 157. XXII, f. 163′. XXIII, f. 172′. XXIV, f. 177.

Que dire de la valeur intrinsèque de la traduction due à un homme qui comprenait mal Homère et écrivait en latin plus mal encore? On connaît suffisamment le travail de Léon Pilate par le premier chant de chaque poème, qui a été publié intégralement[2]; on sait que les contresens en aggravent la

1. Les *explicit-incipit* sont dans tout le ms.

2. Hortis, *Studj*, p. 542-575. Le texte de Paris y est accompagné des variantes de deux mss. de Florence : pour l'*Iliade*, un *Magliabecch.*, qui paraît être le ms. de la Badia dont Baldelli a cité 22 vers (*Vita del Boccacci*, p. 264); pour l'*Odyssée*, le *Laur.* XXXIV, 45. — Hortis (p. 568) et Voigt (II, p. 112) rappellent les auteurs qui ont publié des fragments de ces traductions. A son tour, Émile Legrand a inséré dans sa précieuse *Bibliographie Hellénique* (Paris, 1885, t. II, p. 417) le début de notre *Odyssée* comme appartenant à une traduction de Manuel Chrysoloras. Il a été induit en erreur par les conclusions de H. F. Haase (Breslau, 1862) et de J. Rieckher (Heilbronn, 1864), trompés de leur côté par une mauvaise tradition manuscrite dont Hodius avait déjà fait justice (*De Graecis illustr.*, Londres, 1742, p. 10). L'exact Sabbadini lui-même parle encore d'une traduction due à l'illustre professeur grec, que Pier Paolo Vergerio aurait étudiée en

platitude, et on devine que si l'auteur a adopté le système de traduction *ad uerbum,* que déconseillait Pétrarque, c'est qu'il était trop ignorant pour en suivre un autre[1]. Mais il ne faut pas oublier que cette œuvre informe a été, faute de mieux, une révélation précieuse pour les vieux maîtres de la Renaissance, et que c'est dans ce terne miroir que sont apparues, pour la première fois, aux humanistes les grandes lignes de l'épopée homérique.

Il semblerait cependant, à parcourir les marges annotées par Pétrarque, qu'il ait existé, dans le même temps, une autre traduction de l'*Iliade*. En un très grand nombre de passages, il cite, avec l'indication *alias,* des mots, des vers entiers ou des séries de vers qui appartiennent à un travail assez différent[2]. En voici trois exemples empruntés au discours de Nestor du chant II (f. 15-15')[3] :

342-343
[Texte] *Sic enim uerbis litigemus, neque fundum*

1400 dans un ms. prêté par Palla Strozzi (*Giorn. stor.*, t. V, p. 149). Insistons donc sur cette rectification : *Chrysoloras n'a jamais traduit l'Odyssée.*

1. Qu'on veuille bien rapprocher le grec (*Il.* III, 181-190 : Ὣς φάτο...) de la traduction suivante (f. 27) :

[181] *Sic fata. Nunc autem senex laudauit, uocauit* :
O beate Atride, multarum generationum diues et prosper,
Vere iam multi ornati fuerunt iuuenes Grecorum,
Iam et Frigiam uenerunt uineosam,
[185] *Quando uidi multos Frigios uiros uarios,*
Populos Othrios et Migdonos deo similis,
Qui iam tum exercitus erat penes litus.
Etenim ego bellicosus existens cum istis electus fui
Die tali, quando uenerunt Amazones uiceuiri,
[190] *Sed ne isti tot erant quot attentiuos oculos habentes Achiui.*

Voici maintenant, à titre de spécimen, les notes originales de P. ajoutées à ce misérable latin :

181 [*laudauit*] *Al'. admiratus est clamauitque. Glosa uerbi huius : obstupuit, gauisus est, exultauit, miratus est, iratus inuidit, mutatus est. Et hanc uim uocabuli huius esse in greco Leo aiebat.* — 185 [*uarios*] *Vel ornatos.* — 186 *Al'. Otrii et Migdonii.* — 187 [*bellicosus*] *bello habilis per etatem.* — 190 [la copie avait *Achiuos*; on a remplacé au moyen d'un grattage *os* par *i*] *quos nunc uideo.*

2. Il en souligne tous les mots d'un trait léger.

3. Ces passages offrent un troisième texte dans le ms. non signalé d'une autre traduction complète de l'*Iliade*, qui est anonyme et qui s'inspire, d'assez près d'ailleurs, de celle de Pilate (*Par.* 7881, XVe siècle).

Inuenire potuimus multum annum hic existentes.
[Marge] *Alias. Vane autem uerbis litigamus, non autem finem*
Inuenire possumus multo tempore h. e. [*sic*].

350-351
[Texte] *For enim et annuere magnum Saturninum,*
Die hoc quando a nauibus cito transeuntibus descen-
[Marge] *Alias. Fateor annuisse alte potentie Saturnium,* [*debant.*
Die illo quando naues ueloces ascendebant.

366
[Texte] *Et si is bonus non erit, et per ipsos pugnent.*
[Marge] *Alias. Et quis bonus, secundum ipsos iam pugnabunt.*

L'existence de cette traduction est confirmée par deux scholies :

F. 9, I, 547 (paroles de Zeus à Hérè) :
Ἀλλ' ὃν μέν κ' ἐπιείκὲς ἀκουέμεν...
[Texte] *Sed quem humilem audiam...*
[Marge] *Prima translatio habuit : Sed quem conueniens audire.*
F. 51, V, 738 (portrait de Pallas armée) :
...αἰγίδα θυσσανόεσσαν,
δεινὴν, ἣν πέρι μὲν πάντη φόβος ἐστεφάνωται.
[Texte] *... egidem cum catinunculis ornatam,*
Asperam, quam circum passim timor coronatus.
[Marge] *Coronatus utraque habet interpretatio; sed secundum mentem interpretis non coronatus esse debuit sed coronans.*

Pétrarque avait donc sous les yeux deux traductions, qu'il comparait de son mieux, s'efforçant ainsi d'établir son texte[1]. Mais les variantes, très nombreuses à certaines pages, notamment à la fin du chant I, cessent à la fin du chant V et ne reparaissent plus que très rarement et isolément; on n'en trouve pas dans l'*Odyssée*. Cette traduction supplémentaire s'arrêtait donc au chant V de l'*Iliade*, et il est permis d'y reconnaître celle que Pilate avait faite pour Pétrarque, lors de leur première rencontre à Padoue, et que le poète avait gardée[2]. Il s'agit sans doute de ce fragment dans la lettre

1. V. par ex., f. 20, II, 653 [Texte] *Tlipolemusque Heraclides.* [Marge] *Alias: Tleptolemus Herculides. Haec uerior littera.* P. remarque les lacunes, indiquées ou non par des blancs dans la copie. F. 65, VII, 253, *Pars corporis est quam Leo interpretari uel non meminit uel nesciuit;* f. 103, XI, 381, *Membri nomen non inuenit latinum, sed letalem locum esse credibile est;* f. 103', *Non inuenit latinum nomen bobus sacrificio destinatis.*

2. V. p. 339. Boccace avait dû la voir en 1359.

adressée de Padoue à Zanobi da Strada, à Avignon, et dans laquelle on lit : *Homericum illud, ne dubites, mittam cum primum facultas adfuerit; ceterum ex eo tempore Parmense domicilium et quam ille nunc incolit bibliothecam nostram non reuisi. Scito breuissimum opus esse, quoque facilius ad scribendum, eo laboriosius ad quaerendum; sed hanc tibi libens diuinam operam dictabo*[1]. Les deux traductions étaient aussi mauvaises l'une que l'autre, et on doit plaindre les malheureux humanistes réduits à connaître Homère de telle façon.

Les scholies, à leur tour, fournissent un autre exemple de l'ignorance du temps en matière de grec, et des efforts trop souvent infructueux faits par Pétrarque pour pénétrer dans l'esprit de l'antiquité héroïque. C'est l'annotation la plus considérable de nos manuscrits, si l'on excepte celle du Virgile. Peu de feuillets y échappent absolument et plusieurs en sont surchargés ; parfois les différences d'encre témoignent que la même page a été annotée en plusieurs fois. Les abréviations sont plus nombreuses que jamais. Les signes de renvoi sont très variés ; d'ordinaire, la scholie commence par un lemme souligné[2]. Beaucoup de gloses sont mises dans l'interligne; ce sont des termes plus usuels que ceux du texte, des pronoms possessifs destinés à éclaircir le sens, des mots sous-entendus rétablis, etc[3]. Enfin, la marge de gauche a fréquemment les signes de lecture ordinaires indiquant les passages notables. L'ensemble est d'une clarté parfaite pour les yeux et pour l'esprit.

Beaucoup de ces scholies sont certainement empruntées à Pilate, et plusieurs sont suivies de *L.*, ou *Leon,* ou *Leon dixit,* ce qui pourrait indiquer que la copie reçue de Florence les

1. *Var.* 2. (Les mots qui suivent offrent un texte incompréhensible.) Zanobi n'était pas à Florence au moment où Pilate y traduisait Homère; P. voulait apparemment lui faire goûter un peu du plaisir dont cette absence le privait. Cette première traduction du commencement de l'*Iliade* demanderait à être cherchée dans nos bibliothèques.

2. Il faut ajouter des indications comme celles-ci: *Narratio*, *Comparatio*, *Oratio*, *Interrogatio*, *Responsio*, *Breuis imprecatio*, etc.

3. On peut voir des spécimens de gloses dans la publication de Hortis, qui ne les savait pas de P., et n'a pas fait mention de l'intérêt des scholies.

portait. Aux plus importantes, Pétrarque a donné une forme qui lui est personnelle et dont je crois devoir mettre en note un exemple assez étendu[1]; mais le fond appartient à Pilate. On trouve donc, sur les marges de notre *Iliade,* avec les observations particulières du propriétaire, le résumé des explications données à ses élèves par le maître calabrais, et, si nous en croyons les transcriptions de Pétrarque ou les témoignages de Boccace, il leur enseignait parfois de singulières choses[2]. Ses étymologies grecques avaient tout juste la valeur des étymologies latines du *Liber deriuationum* d'Uguccione, une autre grande autorité pour nos humanistes. Ses connaissances mythologiques et autres étant facilement à bout, il inventait au besoin les explications qu'il ignorait, et transmettait comme des traditions antiques ce que lui fournissait son imagination. Il croyait rendre Homère plus intéressant par les détails niais qu'il y ajoutait et que ses auditeurs avides recueillaient comme des oracles[3].

1. Au dénombrement du chant II, f. 17′: *Querebat hic Leon noster seu Leontius, interpres huius operis qualis potuit, cur cathalogum ducum Homerus a Boetia* [sic] *incepisset et ponebat suas uel aliorum coniecturas, has uidelicet. — Primo, ut Musas sibi conciliaret, quibus sacer est Elycon Boetius collis ; alii autem contradicunt non illum Boetie esse, sed Phocidos. Secundo, quia in Boetia quinque erant duces et plurime ciuitates. Utrumque potest haberi in textu ; sed secundum friuolum esse dicunt alii, cum Creta centum urbes habuerit et multitudinem populorum, et regno et incunabulis Iouis insignis. Tertio, quia in Boetia congregatio et coniuratio Graiorum Troiam petentium facta est; ibi enim sunt portus opportuni et ad commeatum ex omni Grecia conuehendum et ad transitum in aduersum litus; ibi nominatim est Aulis Euboico in equore, ob hoc ipsum nota insula, ad cuius ciuitatem Canzobistam* [sic] *omnes naues et duces et populi conuenere. — Harum trium quenam uerior ut Homerum mouerit, incertum habeo. Sed si prima sequi uelis, esse Musarum montem in Boetia celebrior fama est, quam et Virgilius sequitur, Leo tamen ultimam tenet, nec inconueniens uidetur ab his incipere que iuxta sunt, quem morem in materia simili Lucanus sequi uidetur libro iij°: Proxima uicino uires dat Grecia bello, et reliqua.*

2. Cf. Koerting, *Boccaccio's Leben*, p. 377, et la longue série des passages des œuvres de Boccace que Hortis a patiemment relevés (p. 371-372, 504-505); les scholies de P. réunies ici suffisent amplement à faire connaître l'enseignement de Pilate et ont même un caractère plus direct.

3. V. par ex., sur *Od.* II, 94 (f. 9), à propos de la toile de Pénélope:

Moins docile que Boccace, Pétrarque discutait souvent les opinions de Pilate[1] et se rangeait volontiers à un avis différent. Voici quelques exemples, choisis parmi les plus courts, de passages où il fait ses réserves[2] :

Il., F. 55, VI, 117 (*Circum autem ipsum pars sub genibus percutiebat et collum corium nigrum*). *In greco sonat extremitas clipei, in qua sunt infixi claui, quia, si infixi non sint, non dicetur sphira, et pars sub genibus ex parte post. Hec erat huiusmodi Leonis glosa, ego fateor nec textum hunc intelligo nec glosam, sed glosam minus*[3]. — F. 153, XVI, 233 (*Jupiter rex Dodonee Thesalice* [Πελασγικὲ] *procul habitans*). *Dodona ciuitas, ut uult Leo; uere autem silua est*[4]. — *Od.*, F. 6, I, 344 (*...amplam per Helladam et medium Argon*). *Hellada dicta est Grecia, Greci Hellines ab Hellino rege, ut uult Leon. Ego partem Grecie puto circa Athenas, et cet.* — F. 9, II, 79 (*Nunc autem mihi sine operatione* [ἀπρήκτους] *dolores ponitis animo*). Au mot *operatione* : *Mea, eo quod nil possum contra nos operari. Dicit Leon. Tu dic : Vestra sed patientia et hortatu*[5].

On va trouver, comme d'ordinaire, un choix des scholies de Pétrarque, qui peuvent se classer ici en observations littéraires, mythologiques et morales[6].

Ferunt morem fuisse apud ueteres Grecorum ne procari aliquam liceret tele intentam; forte ne aliis distraheretur curis.

1. V. les réserves fort rares de Boccace, dans Hortis, p. 506.

2. Dans ces citations et les suivantes, les mots entre parenthèses appartiennent à la traduction de Pilate.

3. L'autographe porte *glosa minus*.

4. Cf. f. 48 : *Pace Leonis, non est ut ipse uult ciuitas penes Alpheum uel Pisa, sed Corinthus;* f. 84 : *Historiam hanc scribit hic Leon, sed clara est in textu;* f. 142′ (*in stadio*) : *Manuali pugna, dicit Leon; ego in cursu puto melius.*

5. Cf. f. 9′, 10, 21, etc. : *Dicit Leon... Melius autem...; Leo exponit... Tu melius...*

6. Il faut y joindre les éclaircissements sur les lieux et les personnages du poème, pour lesquels P. se sert de Dictys, de Darès, de Servius, des renseignements de Léon Pilate, etc. Le premier est au vers 11 de l'*Iliade : Crises hic, ut Greci perhibent, Trax fuit ex insula Phoca, quam ad Troiam pergentes Greci eo quod Troianis faueret occuparunt, et diripientes hostiliter inter cetera Crisis huius filiam abstulerunt, quam nunc pater supplex repetit.* On voit quel dépouillement il y aurait à exécuter dans cette masse de scholies de toute provenance ; je

Les premières sont relativement rares et montrent le plus souvent que Pétrarque, trompé par une mauvaise traduction ou étranger aux habitudes homériques, ne comprend pas bien le texte qu'il annote. F. 107 de l'*Iliade,* à propos d'un discours de Nestor, à la fin du chap. XI, il s'impatiente : *Senum more loquacior longam historiam incipit et perplexam satis, et nescio an huic tempori accommodam.* F. 1 de l'*Odyssée,* on le voit, scandalisé des mots *immaculati Egisti,* mettre en marge, en songeant aux crimes de l'amant de Clytemnestre : *Epithetum inconueniens Egisto, nisi affectus loquentis excuset;* il n'a pas deviné que son traducteur rendait une simple formule épique (ἀμύμονος Αἰγίσθοιο, I, 29). Il ne se fait, d'ailleurs, aucune illusion sur la valeur du travail qu'il a sous les yeux ; la première scholie sur l'*Iliade* nous l'apprend : *Pro excusatione Leonis nostri qualis qualis interpretis, libet premittere uerba Ieronimi ex prohemio libri de temporibus : Si cui, inquit, non uidetur lingue gratiam interpretatione mutari, Homerum ad uerbum exprimat in latinum, plus aliquid dicam, eumdem in sua lingua prose uerbis interpretetur; uidebit ordinem ridiculum et poetam eloquentissimum uix loquentem*[1].

Au point de vue mythologique, on doit observer d'abord que Pétrarque porte, dans l'appréciation des légendes d'Homère, toutes ses préoccupations de fervent chrétien. En voici deux exemples de ton différent, mais également significatifs : F. 4, I, 222 [δώματ' ἐς αἰγιόχοιο Διὸς μετὰ δαίμονας ἄλλους], le traducteur donne une version singulière à plus d'un titre : *Ad domos capram lactantis Iouis cum demonibus aliis* ; Pétrarque ajoute une réflexion plus singulière encore : *Omnes dei gentium demonia*[2]. *Notanda confessio testis huius antiquissimi et maximi.* F. 135, XIV, 315 sqq., au passage

n'ai d'autre but que d'y orienter le lecteur et d'en tirer les renseignements généraux nécessaires à mon sujet.

1. Cf. plus haut, p. 343.

2. Cf. f. 9 et *De otio rel.* I : *Etsi enim uerum sit quod propheta ille maximus ait : Omnes dei gentium daemonia* [*Psalm.* 95, 5[; *tamen illud subintelligi oportere arbitror, uel homines daemoniis seruientes atque simillimi, quod apud eorum quoque cultores suarumque scriptores rerum facile uigilans lector inueniet; apud nostros uero non dubium et quidem atque in primis Lactantium...* (*Op.* 302).

où Zeus fait l'énumération de ses amours, il annote ironiquement : *Libidines Iouis multe. Pulcer deus insanorum miserorum !*

Les connaissances mythologiques de Pétrarque, telles qu'on les trouve éparses ici, méritent d'être rapprochées de celles qui sont méthodiquement exposées dans les *Genealogiae deorum* de Boccace. On est surpris, au premier abord, de voir les deux grands humanistes s'occuper avec tant de soin, pendant les dernières années de leur vie, d'études de ce genre[1]. Mais ils croyaient trouver l'un et l'autre un avantage sérieux à rechercher dans le détail les mythes des anciens, pour les dépouiller de leur sens vulgaire et en faire sortir l'enseignement caché. Comme pour Boccace, avec qui il avait dû en causer plus d'une fois, les mythes, aux yeux de Pétrarque, sont susceptibles d'interprétations diverses ; on les peut expliquer tantôt par le « sens naturel », qui se rapporte aux phénomènes de la nature extérieure, tantôt par le « sens moral » ou allégorique, qui rend compte des abstractions psychologiques ou religieuses voilées par la fable, tantôt par le « sens historique », qui correspond à ce qu'on a appelé depuis l'Evhémérisme. De ces trois sortes d'interprétation les premiers humanistes trouvaient des exemples dans les auteurs païens ou chrétiens de l'antiquité latine, et ils se servaient indifféremment de l'une ou de l'autre, pourvu qu'elle expliquât le mythe en quelque partie. Tout le travail compliqué que Pétrarque avait tenté pour Virgile, il le recommençait dans un bien plus grand détail pour Homère[2]. Voici des exemples de chacun des trois « sens », pris parmi les nombreuses scholies de ce genre que renferme notre *Iliade :*

F. 65′, sur VII, 272 (τὸν δ' αἶψ' ὤρθωσεν Ἀπόλλων, *Hunc autem cito direxit Apollo*) : *Quod hic de Apolline dicitur, quidam sic accipiunt ut, uergente ad occasum sole et radiis Aiacis oculos ferientibus, casum Hectoris non uidens, spatium illi dederit resurgendi. Alii autem Hectorem in ortu solem habuisse ita dispositum, ut ex ui constellationis mori tunc*

1. Le traité de Boccace, excellemment analysé par Hortis, a été commencé par l'auteur d'assez bonne heure ; mais P. n'a pu s'en servir (v. plus haut, p. 267, n. 2).

2. *Et quod de Virgilio dixi, de Homero dixerim; uno enim calle gradiuntur aequis passibus* (*Sen.* IV, 5 ; *Op.* 786). Cf. p. 111 sqq.

non posset. Astrologorum nuge ueteres. — F. 45', sur V, 392 sqq. : *Hercules audiens ab Euristheo, implacabili fatigatore suo, quod Iuno esset sibi omnium laborum causa uel fuisset, sumpto arcu illam uulnerauit. Hoc morale uolunt esse figmentum, quod uir fortis et sapiens regna contemnit, que per Iunonem significantur, memorque laborum pro rebus pereuntibus susceptorum, in illas arcum rigide cogitationis intendit ac dirigit cuspidem rationis*[1]. — F. 45', sur V, 385 sqq. : *Ferunt esse hanc historicam fictionem, quod scilicet isti duo fortissimum et bellicosum quemdam suum hostem ui captum in carcere ferreo xiij mensibus tenuerunt, ideoque dicti sunt Martem ligasse ; quod cum fama ac sermonibus hominum qui in aere fiunt, ideoque per Iunone fieri dicuntur*[2], *uulgatum esset, quidam uir sapientissimus atque eloquentissimus eum liberauit, et ideo dictus est eum liberasse Mercurius*[3].

Beaucoup de ces scholies, mais non toutes, sont empruntées à des notes rédigées par Léon Pilate ou prises sous sa dictée. A côté de l'une d'elles, Pétrarque a mis, en retouchant le passage : *Errauit hic modicum Leo noster*. Sa propre science mythologique finit par lui inspirer tant de confiance,

1. Cf. le sens donné au ceste de Vénus, f. 133, XIV, 214 (*A pectoribus soluit ceston cingulum*): *Nomen est cinguli uenerei animos stringentis.*

2. Junon est ici prise pour le symbole de l'air; c'est un exemple du « sens naturel », figurant dans un mythe expliqué au « sens historique. »

3. Même interprétation pour quelques mythes de Virgile. Voici pour le récit de la rébellion des vents contre Éole, au début de l'*Éneide*, les explications qu'essaye P. dans *Sen.* IV, 5 (*Op.* 786). Sens historique : il y a eu un Éole réel qui a régné sur les îles Éoliennes, voisines de la Sicile et fort exposées au vent ; ce roi savait reconnaître à l'aspect du ciel le déchaînement prochain des tempêtes et en prédire de même l'apaisement ; l'admiration du vulgaire le surnomma le roi des vents et les poètes, Homère à leur tête, développèrent cette légende. Sens allégorique : les vents sont les passions, les mouvements impétueux de la concupiscence et de la colère, qui se soulèvent en tempête au fond de notre cœur ; Éole est la raison dont la fonction est de les maîtriser ; les *speluncae atrae*, où le poète les montre retenus, sont les parties intimes du corps, *ubi secundum Platonicam dimensionem suis sedibus passiones habitant, pectus et ilia;* enfin la *moles* qui ferme les cavernes, c'est la tête, *quam rationi sedem Plato idem statuit.*

qu'il en vient à discuter avec Cicéron lui-même. Sur XX, 234, il écrit, citant d'abord les *Tusculanes*, f. 193′ : *Non ambrosia deos, aut nectare, aut iuuentute*[1] *pocula ministrante letari arbitror; nec Homerum audio, qui Ganimedem a diis raptum ait propter formam, ut Ioui bibere ministraret; non iusta causa cur Laomedonti tanta fieret iniuria. Fingebat hec Homerus, et humana ad deos transferebat; diuina mallem ad nos. Cicero Tuscul. questionum j°. Ubi est aduertere parumper hic quoque lapsum memoria Ciceronem, qui iniuriam raptus Laomedonti factam dicit, nondum forte tunc nato, et non potius Troi Ganimedis patri. Idem in iiij°: Quis de Ganimedis raptu dubitat quid poete uelint, et cet.* Donnons encore un exemple de sa manière de raconter les légendes : F. 1′, I, 39 (*Smithef, si quando tibi alacre ad templum fudi*), sur l'épithète (Σμινθεῦ) : *Alias Murose. Fabula talis est. Cretensibus ad expugnandum templum Apollinis profectis, Apollo ipse per noctem mures innumeros in exercitum misit, qui habenarum et clipeorum armamenta corroderent et arcuum cordas. Quo facto coacti Cretenses infecto negocio rediere, et Apollinem Smitef, id est plenum murium dixerunt. Alii dicunt, cum sacerdos Apollinis maturescentem in campo messem haberet eamque murium turba consumeret, exoratum a sacerdote Apollinem sagittis suis mures omnes deleuisse et ob id dictum Smithef, id est murium persecutorem. Quid uerius soluat Apollo ipse, ut est in antiquo prouerbio*[2].

Les remarques d'un caractère moral ont tenu, comme on peut s'y attendre, une sérieuse place dans la lecture de Pétrarque. En voici quelques-unes, d'intérêt divers, recueillies sur les marges de l'*Iliade* :

F. 10′, II, 23 sqq., les paroles qu'Oneiros, sous la figure de Nestor, adresse à Agamemnon sont traduites ainsi par Léon :

Dormis Atrei fili scientifici equorum domitoris.
Non oportet noctu quiescere consultorem uirum,
Cui populi sunt in cura et tot habent curare.

1. *Sic* pour *iuueni* (*Tusc.* I, 27, Orelli-Baiter).

2. V. f. 6′, sur Jupiter; f. 8′, sur Saturne; f. 9′, sur Vulcain, etc. Il est inutile, je pense, d'indiquer que P. identifie rigoureusement les dieux grecs et les dieux romains; il n'y a pas si longtemps qu'on s'est avisé de les distinguer.

Pétrarque observe : *Audite hoc reges somno dediti ac uentri.* — F. 30′, III, 414, sur les menaces d'Aphrodite à Hélène (*Non me instiga misera, irata te reliquam*), Pétrarque fait la réflexion suivante : *His qui uitam omnem Veneri ac libidinibus dedicarunt nichil est grauius quam ab his relinqui, quod maxime accidit senectute, et imo senectus est mala mors talium, imo etiam peior morte qualibet, dicente satyrico*[1]. — F. 31′, IV, 22 sqq., Homère indique que Pallas se tait, tandis que Hérè exhale sa colère; aussitôt, Pétrarque : *Sapientia tacita, potentia prorumpit in uerba.* — F. 59, VI, 352 sqq., les paroles d'Hélène à Hector sont ainsi appréciées par l'auteur du *Canzoniere* : *More amantis irate, amatum simul arguit et excusat, culpam dementie imputans ac fortune.* Un peu au-dessous, à la belle réponse d'Hector (365 sqq.), il s'écrie : *Pia uerba et suos amantis et belli periculum extimantis.* — F. 113′, XII, 237 sqq., en marge du discours d'Hector, au passage où le héros déclare vouloir combattre malgré les présages : *Vir fortis spernit auguria.* — F. 114, XII, 256 ; la traduction porte : *Huius* [P. : *Iouis*] *autem portentis confisi atque uiribus* [P. : *propriis*]. Pétrarque a ajouté en marge : *Nota duplicem hominis fiduciam, altera in Deo est, in suis uiribus altera, sed prima securior.* — F. 115, XII, 322 sqq. :

> *O amice, si certe bellum hoc fugiemus,*
> *Semper iam debemus | neque senescentes immortalesque*
> *Esse...*

La fin de la seconde ligne a été ajoutée par Pétrarque à la traduction inachevée, et il a mis en marge : *Apta sententia ad incutiendum martios aculeos.* — F. 142, XV, 250, il a annoté : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : uadam ad portas inferi.* — F. 237, XXIV, 514 (*Et sibi a renibus uenit desiderium atque membris*) : *Passiones animi ex concretione corporis.*

Dans le volume de l'*Odyssée*, f. 3, I, 135 : *Ad superbos adueniens, quorum conuictu nichil importunius.* — F. 11, II, 217 : (*Vaticinium audiero a Ioue, quod maxime fert gloriam*

1. Suivent deux vers de Juvénal [XI, 44-45] :
> *Non prematuri cineres nec funus acerbum*
> *Luxurie, sed morte magis metuenda senectus.*

hominibus): *Magna gloria homini queritur ex colloquio diuino, sicut Moysi.* Signalons aussi, à la fin de l'*Iliade,* une sorte de moralité générale, qui est tout à fait dans l'esprit de Pétrarque et qui résume, d'ailleurs, assez bien les derniers chants si attristés du poème : *Attende lector et memento mortalium; opus humanum ab ira ceptum ac superbia in gemitum desinit ac sepulcrum.*

Suivant son habitude, Pétrarque se sert des auteurs qui lui sont connus pour annoter son manuscrit. Voici la liste de ceux qu'il cite dans l'*Iliade* :

Aristote. — F. 13, II, 204, passage qui peut être appliqué à la démocratie (οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη...): *Hinc AR.* Allusion à un chapitre célèbre de la *Politique*[1]. F. 176, XVIII, 109 (ὅστε πολὺ γλυκίων μέλιτος καταλειβομένοιο) : *Ire dulcedo effera cuius AR. meminit*[2]. F. 233', XXIV, 258: *Huius AR. meminit. Eth.* F. 240, XXIV, 693 : *Secundum opinionem AR.*

Boèce. — F. 237' : *Seuerinus in Consolatione.*

Chalcidius. — F. 1' : *Calcidius hec in Thimeum Platonis. ij° commentario*[3].

Cicéron. — F. 4', I, 247; *Nestor. Hoc Cicero meminit in Catone maiore.* F. 15', citation du même traité. F. 35', IV, 288: *Hoc est quod supra dixi, ubi memoria parumper lapsus est Cicero in l. de senectute.* F. 7, 8', 10: citation du *De nat. deor.*[4]. F. 11' : *Tullius 3° de nat. d., de Mercuriis multis agens.* F. 56', 193' : citation des *Tusculanes.* F. 80', IX, 189: *Tange illud Catonis in Originibus, cuius Cicero in Tusculanis meminit.*

Horace. — F 4', I, 262 (sur Nestor): *Senex laudator temporis acti.*

Juvénal. — F. 30', passage cité p. 362.

Lactance. — F. 28, III, 243: *Huius loci meminit Lactantius Inst. j°. R. quod scripsi 6° Eney. in Si fratrem Pollux. a. m. r.*[5].

Lucain. — F. 4' (livre I), f. 17' (l. III), f. 21' (l. VI).

Macrobe. — F. 7: *2° commentario in sextum Reip.* F. 11' et 60 (sur la chaîne d'or, VIII, 19).

1. Cf. *De ignor., Op.* 1843 : *Scio* [*Aristotelem*] *unitatem principatus posuisse, quam iam ante posuerat Homerus; sic enim ait, quantum nobis in latinum soluta oratione translatum est: Non bonum multitudo numinum; unus dominus sit, unus imperator.*

2. Même allusion, plus haut, p. 242.

3. V. p. 366, n. 6.

4. La première est à la fin d'une longue scholie double qui contient aussi un long extrait de Macrobe et commence ainsi : *Greci asserunt quosdam opinari Achillem astrologum fuisse a Chirone nutritor suo* [au f. 1' : *auo suo*] *edoctum.* Reproduite dans la planche III.

5. Renvoi aux notes marginales du Virgile de l'Ambrosienne.

Ovide. — F. 26′, III, 144 (*filia uocata Voopis...*, θυγάτηρ, Κλυμένη τε βοῶπις): *Alias Et Climenes. Harumque duarum O. meminit simul in l. heroydum.*

Quintilien. — F. 187, XIX, 250, sur Talthybios: *Vir diuine uocis, celestis in loquendo uir, ut ait Quintilianus.*

Sénèque. — F. 1, en tête de l'*Iliade*[1].

Servius. — F. 212′: *Seruius in fine Eneyd.*

Stace. — F. 1′, 56: *Dicunt greci Achillem medicine artem a Chirone doctum auo suo et istud hic designari uolunt. Cui accedit Statius Achil. ad finem.* F. 81, IX, 253 (*Die illo cum te a Pythia* [*sic* pour ἐκ Φθίης] *Agamemnoni misit*): *Contra Statii ultimum poema* [l'*Achilléide*].

Tite-Live. — F. 13, II, 204: *Tribuni militum consulari potestate iiij*or *creati sunt. Ex his Cossus praefuit urbi, tres delectu habito profecti sunt Veios documentoque fuere quam plurium imperium inutile bello esset, et cet. Liuij* 4° *circa medium* [IV, 31][2].

Virgile. — F. 15′, II, 353: *Attende apud Virgilium ij° En. Intonuit leuum, et quod ibi scripsi*[3]. F. 120, XIII, 197 (*Aiaces promti ad clipeum bellicosum*, μεμαότε θούριδος ἀλκῆς): *Ad pugnam et in clipeum assurgendum, ut Maronis utar uerbo.* F. 122, XIII, 301-302: *Ephire et Flegie uiri fortes ac famosi, dicti autem Flegie ab illo Flegia qui apud Delphos templum incendit Apollinis, cuius Maro meminit in vj°*[4].

Dans l'*Odyssée*, il n'y a que que deux mentions à relever[5]:

Aulu-Gelle. — F. 7, I, 398, à propos des mots *preda acquisiuit* traduisant λῃΐσσατο: *Grece preda bellica, hoc est de manubiis, seu uerius de eo unde manubie rediguntur. R. in l. noctium Ath.*

Cicéron. — F. 3′, I, 192 (κάματος, *labor*): *Lassitudo. Leon dicit dolor, iuxta morem grecum, quem reprehendit Cicero.*

Une autre liste sera composée des scholies qui renferment

1. Longue citation: *Appion grammaticus ... aiebat Homerum, utraque materia consummata et Odissea et Yliade, principium adiecisse operi suo quo bellum Troianum complexus est ... et rel. Seneca ad Lucilium 88*a.

2. Cf. f. 36, IV, 320: *Verbum Maharbalis ad Hanibalem in die Cannensi;* f. 230, XXIV, 47 : P. rappelle le souvenir de Brutus condamnant ses fils à mort.

3. Même observation que pour le renvoi à Lactance.

4. *Aen.* VI, 618. Cf. L. Havet, dans *Revue de philol.*, t. XII (1888), qui donne, p. 171, l'explication du rôle prêté par Dante au Phlégias de Virgile, dans *Inf.* VIII, 15 sqq.

5. On peut douter de l'authenticité de la citation d'Aristarque, due à Léon Pilate seulement, f. 5, I, 320 (*auis autem siculi anopea uolauit*): *Auis est ualde uolans cito, ut ait Aristarcus. L.*

des mots grecs écrits en caractères latins. Insignifiantes prises isolément, elles forment un ensemble assez instructif ; la plupart des étymologies qui s'y rencontrent ont été fournies par Pilate[1] :

F. 1', I, 65 (*pro hecatombe*): *Sacrificium .C. boum, ab* HECATON *quod est centum, et* BUS *quod est bos.* — F. 2, I, 98 (*elicopida*): ELI, *traho,* COPOS, *oculus. Hinc* ELICOPIS *attrahentes habens oculos, pulcros scilicet et uagos*[2]. — F. 2', I, 126 (... παλίλλογα ταῦτ' ἐπαγείρειν, *populis non est uisum retro hec reuocare): Rescindere que decreta sunt semel. Auferre que data sunt meritis. Et dicitur in greco a* PALIN *quod est iterum et* LOGOS *quod est sermo*[3], *quasi iteratus sermo de re semel statuta, quod est contra prouerbium uetus: Actum ne agas.* — F. 3, I, 147 (*Ecaregon,* sic): ECAREGON *epithetum Apollinis, ab* ECA *quod est arcus et* ERGO *quod est opus, quasi arcu operans*[4]. — F. 4', I, 250 (μερόπων ἀνθρώπων, *meropum hominum):* MEROPES *dicuntur quasi diuersiloqui et uarii linguis particularibus, a* MEROS *quod est pars et* OPA *quod est uox*[5]. — F. 6', I, 384 (Ἄμμι δὲ μάντις, *nobis autem mantes): Greci a furore* MATICEN *dicunt, quam nos a diuinitate diuinationem dicimus. Hinc* MANTES, *diuinator*[6].— F. 8' (*Cronidem*): *Patronomicum a Saturno, id est Iouem...* CRONOS *enim dicitur, id est spatium temporis... Cicero de natura deorum l.* 2°. — F. 11 (*somnium*): *Grece dicitur* ONIXIOS *uel* ONIXOS[7]. *Insomniorum deus, hoc est Somnium.* — F. 11', II, 103: Le vers commence *Postea Jupiter* et le copiste l'a laissé inachevé; Pétrarque termine: *diactoro argifonti*, qui transcrit littéralement le grec, et met en marge: *Epitheta Mercuriis ambo.* DIACTOR, *nuntius.* ARGIFON *interfector Argi*[8]. — F. 31', IV, 8 (Ἀλαλκομενηὶς Ἀθήνη, *pulcra Atena): Grece* AGALMA *ydolum artificiose sculptum letitiamque oculis afferens; ideo dicitur Pallas* AGALCOMENIS, *id est pulcra et ornata et letitiam prebens*[9]. — F. 33, IV, 111 (κορώνην, *coronin): Caput est arcus seu extremitas gemina ubi corda ponitur, cui latinum non occurrit nomen. Vulgo autem coccam dicunt.* Cf. plus bas, v. 122 (γλυφίδας,

1. Ces mots, imprimés ici en petite capitale, sont dans l'original en minuscule latine ordinaire, mais soulignés.

2. Ἑλικῶπις : ἕλιξ, ὤψ.

3. Étymologie exacte.

4. Ἑκάεργος : ἑκάς (loin), ἔργον.

5. Ce n'est pas tout à fait le sens de μέροπες, *êtres doués de la voix*, bien que l'étymologie soit exacte. On reconnaitra, une fois de plus, que la traduction de Pilate est par trop insuffisante.

6. Μάντις se rattache, il est vrai, à la même racine que μανία.

7. Le grec ancien a seulement Ὄνειρος.

8. Cf. la traduction de l'*Odyssée*, f. 2, I, 84, où les mêmes épithètes se retrouvent à l'accusatif; P. annote: *Clarum et uelocem nuntium, occisorem Argi. Duo simul Mercurii epitheta.*

9. Cette étymologie ridicule repose sur une fausse lecture du grec.

coccas): Hoc uulgare posuit ut supra dixi. Leo extraposuerat GLYPHIDAS. — F. 33, IV, 128 (Ἀγελείη, *Agelii): Palladis epythetum, quod latine sonat dux belli, congregatrix spoliorum*[1]. — F. 37, IV, 333 (*bellicosi): Grece* HIPPODAMIO, *ab* HYPPOS *quod est equus et* DAMI *quod est pugna, quasi equestris pugnatoris*[2]. — F. 49, V, 628 (*Tlipolemum autem Hiraclidem amplum magnumque*): *Quem nos Herculem, Greci Hiraclin uocant. Hinc Hiraclides, et nos melius diceremus Heracles quam Hercules. Dicitur enim ab* HERA *quod est terra et* CLEOS *quod est gloria, uel ab* HEROS *et* CLEOS, *quasi gloriosus in terra, uel gloriosus inter horoas. Iam tamen longo usu desiit esse uitium dici Hercules*[3]. — F. 80′, IX, 203 (ζωρότερον δὲ κέραιε, *uinum magis uiuumque*[4] *misce*): ZOROTERON, *magis uiuum,* ZOIS *enim grece uita; significat autem merum uinum potens non limphatum.* — F. 81′, IX, 264 (*apyros): Ab* A *quod est sine et* PYR *quod est ignis.* — F. 143′, XV, 360 (*cum phalangibus): Grecus habet aduerbium* FALANGIDON [φαλαγγηδόν], *quod apud nos esset falangatim, si haberet usus, sed potest esse catheruatim.* — F. 219, XXIII, 296 (*Hanc Agamemnoni dedit Amphisiades bellicosus*): *Grecus habet* ECHEPOLUS, *qui scit equos tenere et pascere*[5].

A ces passages il faut joindre ceux où des mots grecs sont écrits par Pétrarque avec des lettres grecques. Il n'y en a que deux[6], incorrects tous les deux: F. 58′, VI, 344 (δᾶερ ἐμεῖο, *leuir mei*) : *daer, grece,* ΛΑΕΡ *uiri frater.* F. 190′, XX, 53 (θέων ἐπὶ Καλλικολώνῃ, *currens per pulcrum locum*) : ΚΑΛΛΙΚΟΛΩΡΙ *grece, pulcrum rus latine.* Ces mots sont en onciale, caractère qui n'était pas tout à fait étranger à la plume de Pétrarque[7]. On ne peut croire qu'il les ait calligra-

1. Ἄγω, λεία.
2. Ἱππόδαμος: ἵππος, δαμάω.
3. Il y a en cette scholie un notable pressentiment d'exactitude.
4. On peut remarquer, dans cette traduction, le *que* portant sur tout un groupe de mots.
5. Le grec porte Ἀγχισιάδης Ἐχέπωλος; on voit la grossièreté des contresens.
6. On serait tenté d'y ajouter un mot de la citation de Chalcidius, f. 1′: *Egiptiorum prophete stellam quamdam... uerentur quam uocant* ΛΗC; *porro sidus exoriens morbos populorum multorumque optimatium mortes denunciat. Homerus denique, qui idem fuerit Egiptius,... id ipsum latenter sequitur in Yliadis exordio, cum dicit...* Mais ce mot grec apparent n'est qu'une transcription de manuscrit. Le *Par.* 6280, que nous avons montré venir de P., porte *ahc*, f. 351 (comme l'édition de Meursius, Paris, 1617, p. 218); en y prenant le passage, P. a transcrit le mot en capitale latine, écriture dans laquelle son A a la forme Λ.
7. *La Biblioth. de F. Orsini*, p. 290. Le mot METEMΨIKOCIC [*sic*] est écrit avec les Є et les C lunaires et la même forme de K que

phiés machinalement devant un modèle, comme tant de copistes du moyen âge, et il faut conclure que son ignorance du grec n'allait point jusqu'à ne pas savoir l'écrire.

La réunion des vingt scholies ci-dessus fait connaître assez bien ce que Pétrarque avait pu apprendre de grec. Il avait retenu quelques mots du vocabulaire, à grand'peine, parfois de travers, et, bien entendu, sans soupçonner la moindre différence entre la langue de Platon et d'Homère et celle des Calabrais de son temps[1]. Il avait essayé de fixer les mots dans son esprit au moyen de l'étymologie ; mais les explications qu'il avait reçues lui venaient de maîtres tout à fait incompétents et plus capables de l'égarer que de le guider. Non seulement, il n'est pas arrivé à connaître le grec, mais il est resté toute sa vie un *Graius elementarius,* et n'a même pas eu les notions générales qu'on lui reconnaît encore trop souvent[2].

dans le manuscrit de Paris, au f. 19' de l'autographe *Vat.* 3359 du *De ignorantia*, daté de 1370 (*Op.* 1048). Sur un mot grec dans le *Par.* 7448, v. plus haut, p. 206. Il n'y a qu'un petit nombre de mots grecs dans les œuvres imprimées de P.: *De otio rel.* I, *Op.* 307 (passage sur la métempsychose); *Rer. mem.* III, *Op.* 447 (*Ariston metron, quod latine sonat modus optimus*, texte du *Par.* 6069 T, f. 34); IV, *Op.* 470 (*aeolico sermone Sybilla theosbele* [*sic*] *dicitur, id est Dei consilium*, texte du *Par.*, f. 48); IV, *Op.* 483 (μάντεις et μαντική d'après Cicéron) ; *Fam.* X, 3, à propos de l'émigration des âmes (*famosa* μετοικεσία [*sic*] *quam miror sequi uel Platonem uel Aristotelem potuisse, sed magis miror Origenem*); *Contra med.* I, *Op.* 1090 (*Mercurium... inde dictum uolunt quod mercaturae* κύριος, *hoc est dominus, esse uidetur*) ; III et IV, *Op.* 1101, 1110, 1115 (θεραπευτική). L'original de P. ne portait peut-être pas tous ces mots en caractères grecs. Les éditeurs les ont rétablis, comme ils ont fait pour le chapitre sur Pylade (*Rer. mem.* III, *Op.* 457), dont le grec manque au *Par.* 6069 T, f. 40. Remarquons deux mots grecs dans l'*Inuectiua* du Français (*Op.* 1060-61). Les exemples chez Boccace sont bien plus nombreux.

1. On trouve assez souvent dans nos scholies les formules *In greco sonat* ou *Grecus habet.* V. par ex. sur les v. 1 et 4 (*Iram cane dea*): *Grecus habet iram collectam, quod apud nos odium sonat;* — (*cadauera ordinauit canibus*): *Grecus habet lacerata corpora uel discerpta* [ἑλώρια]. C'est seulement par Pilate que P. a de telles notions sur la propriété des termes, et il est souvent plus mal renseigné que pour ces deux exemples.

2. V. Gradenigo, *Ragionam. istor.-critico*, Brescia, 1759, qui cite les auteurs antérieurs, et bien des livres modernes de seconde main.

Boccace, sans être « un grand Grec », comme disaient les Français du XVIe siècle, a dépassé pourtant sur ce point celui qui, sur presque tous les autres, fut son maître. C'est que les moyens d'étudier ont été pour lui bien plus faciles, puisque, en dehors même de ce qu'il pu apprendre en ses voyages à Naples, il a passé près de trois années à Florence en compagnie d'un homme parlant le grec. Pétrarque cependant doit garder sa place parmi les précurseurs de la renaissance de l'Hellénisme. Il y a contribué par ses désirs et par ses efforts. S'il ne s'est pas instruit davantage, ce n'est pas la bonne volonté qui lui a manqué. Il est touchant de le voir commencer, au milieu de sa vie et comme le vieux Caton dont il rappelait lui-même le souvenir, l'étude d'une langue nouvelle, entièrement ignorée autour de lui. C'est surtout un mérite pour l'infatigable humaniste de s'être mis à la recherche d'une littérature oubliée et qu'il savait glorieuse; on se rappellera toujours qu'il a remis Platon en honneur et qu'il a été le premier, parmi les hommes d'Occident, à connaître quelque chose d'Homère.

CONCLUSION.

L'ANTIQUITÉ DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE PÉTRARQUE.

En terminant cette enquête sur l'état des connaissances de Pétrarque relatives à l'antiquité classique, il convient de dresser un tableau d'ensemble des auteurs qu'il avait lus. L'ami des livres, dans la familiarité duquel le lecteur vient de pénétrer, était trop zélé dans ses recherches et trop soucieux de compléter sa collection pour laisser hors de sa bibliothèque un seul des ouvrages anciens dont il lui était possible de se procurer une copie ; la liste qui suit peut donc être considérée comme un inventaire de la partie antique de la bibliothèque du premier humaniste.

Presque toutes les grandes œuvres de la poésie latine étaient entre ses mains. Il lisait Virgile avec le commentaire de Servius, Horace avec celui du pseudo-Acron, Ovide, Catulle, Properce, Perse et Juvénal, Térence, quatre comédies de Plaute et le *Querolus,* les tragédies de Sénèque, Lucain, les deux épopées de Stace, Calpurnius, Claudien presque entier et quelques parties d'Ausone. Il avait l'*Homerus latinus* et une rédaction des sentences de Publilius Syrus. Les compilations antiques et les *Florilegia* du moyen âge lui donnaient à lire, en outre, beaucoup de fragments, par exemple des extraits de Tibulle. Le poète dont l'absence est surtout notable est Lucrèce.

Bien que les graves lacunes soient plus nombreuses pour la prose, elle occupe déjà chez Pétrarque une belle place. Il a notamment une large collection d'historiens : Salluste, les *Commentaires* de César, qu'il croit l'œuvre de Julius Celsus, vingt-neuf livres de Tite-Live et les *Periochae,* Valère-Maxime, Suétone, Florus, Justin, le recueil de l'*Histoire Auguste,* sans parler d'ouvrages de l'époque chrétienne, le *De Viris* attribué à Aurelius Victor et qu'il attribue lui-même à Pline l'ancien, les livres d'Eutrope et d'Orose. Il a encore

Quinte-Curce, qu'il range parmi les historiens, et les récits mis sous le nom de Darès et de Dictys, auxquels il ne fait pas le même honneur. Il possède l'*Histoire Naturelle* de Pline, les *Déclamations* de Quintilien et une partie importante de son grand traité. Il a Sénèque tout entier, y compris les *Controverses* qu'il attribue au philosophe et plusieurs apocryphes qu'il lui refuse. Il a peut-être en mains le traité rustique de Caton, plus sûrement celui de Varron et des extraits au moins du *De lingua latina*. Il lit Vitruve, Pomponius Mela, Solin, Aulu-Gelle, Macrobe, avec le *Commentaire sur le Songe de Scipion,* Nonius Marcellus, Martianus Capella, Marius Victorinus, Firmicus Maternus le païen, Censorinus, les œuvres de tactique de Frontin et de Végèce, Apulée, le *Tertius mythographus Vaticanus,* Palladius, Vibius Sequester, et bien entendu Donat et Priscien. Il a de Cassiodore les lettres et un traité, de Boèce la *Consolatio* et des apocryphes.

Les œuvres de Cicéron qu'il a pu se procurer sont les suivantes. Lettres : les lettres à Atticus et à Quintus, la correspondance avec Brutus. Discours : les *Catilinaires,* les *Philippiques,* avec une lacune au milieu du recueil, la troisième au moins des *Verrines, De imperio Cn. Pompeii, Pro Sulla, Pro Archia, Post reditum in Senatu* et *Post reditum ad Quirites, Pro Plancio, Pro Milone, Pro Marcello, Pro Ligario, Pro Deiotaro* (la liste est peut-être incomplète, mais nos recherches n'ont pu établir d'autres points). Rhétorique : *De inuentione, De oratore,* la dernière partie de l'*Orator,* dont Pétrarque faisait le quatrième livre du traité précédent, *Partitiones,* et sans doute aussi *Topica* et *De optimo genere oratorum*. Philosophie : *De legibus, Paradoxa, De finibus,* ce que nous avons des *Academica* et de la traduction du *Timée,* les *Tusculanes, De natura deorum, De senectute, De diuinatione, De fato, De amicitia, De officiis*. Il possède également, et sans en contester l'attribution, le traité *Ad Herennium,* la lettre à Octavianus, le discours *Ad equites Romanos,* et le double apocryphe des *Invectives* prêtées à Cicéron et à Salluste.

La littérature chrétienne, qui a été pour Pétrarque une source importante d'informations sur l'antiquité même, est loin d'être très abondante chez lui. Il n'y a que trois Pères dont il ait recherché les œuvres avec ardeur, S. Jérôme, S. Ambroise et surtout S. Augustin. Les autres écrivains chrétiens qui se

trouvent représentés, d'une façon plus ou moins étendue, dans nos manuscrits sont Prudence, S. Paulin de Nole, Fulgence, S. Grégoire, Isidore; mais plusieurs autres, et notamment Lactance, étaient aussi chez Pétrarque. Si l'on veut essayer une restitution de la partie chrétienne de sa bibliothèque, et à plus forte raison de la partie médiévale et scolastique, on ne fait que mettre en meilleure lumière la force avec laquelle ses goûts l'ont entraîné vers les œuvres profanes.

La lecture du grec lui étant interdite, il a recueilli toutes les traductions de livres en cette langue qu'il a pu trouver. Outre quelques ouvrages ecclésiastiques, il possède le *Timée* de Platon traduit et commenté par Chalcidius, plusieurs ouvrages d'Aristote, au moins l'*Éthique à Nicomaque* et la *Politique,* avec des commentaires d'Eustathe, d'Aspasius et de Michel d'Éphèse, et l'apocryphe *De pomo,* les deux grandes œuvres historiques et le *Contra Apionem* de Josèphe, la chronique d'Eusèbe continuée par S. Jérôme; il fait traduire enfin lui-même l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Cette insuffisance d'initiation aux lettres grecques est le plus grand défaut de son éducation d'humaniste; elle l'empêche même, en le privant de tout moyen de comparaison, d'avoir une vue suffisamment juste de la littérature latine, dont il a réuni tant de monuments.

Telle qu'elle se présente, en somme, à la suite de nos investigations, la bibliothèque de Pétrarque nous apparaît, malgré ses lacunes, comme un puissant instrument d'étude. Ces manuscrits, rassemblés par une vie laborieuse, ont permis à leur maître de pénétrer dans l'antiquité et d'en transporter dans ses livres l'image et l'esprit; ces volumes contiennent les œuvres qu'il a pu mettre à la disposition de l'humanisme naissant, à Avignon, à Florence, à Milan, à Venise, à Padoue, dans tous les centres où se sont rencontrés ses correspondants et ses disciples. Quelle fut sa part personnelle dans ce mouvement intellectuel destiné à un succès si rapide, et dans quelles directions il contribua à le pousser, nous avons tenté de le faire mieux comprendre.

EXCURSUS

EXCURSUS I.

L'ICONOGRAPHIE DE PÉTRARQUE.

Aurons-nous jamais le portrait de Laure? Les documents ne manquent point; ils abondent même, en France comme en Italie; mais cette richesse apparente n'est qu'un vain trésor. De bonne heure, l'enthousiasme des lecteurs de Pétrarque leur fit souhaiter de connaître les traits de la femme aimée du poète. Les archéologues les découvrirent à l'envi dans les monuments du temps; les amateurs les cherchèrent et les trouvèrent, assez naturellement, dans leur propre collection; les artistes, enfin, interprétèrent le *Canzoniere* à leur guise et multiplièrent les images de la belle Provençale, à l'aide de ces deux renseignements: *occhi neri* et *treccie d'oro*. On vit à l'œuvre, sous toutes les formes, ce besoin de satisfaire l'imagination par les yeux, qui a causé tant de déconvenues à la recherche iconographique.

L'amour-propre aidant, tout le monde voulut posséder le véritable portrait de Laure. Des légendes se forment vite dans une famille, dans une ville, où l'on croit avoir un objet d'art important, et telle hypothèse, jetée au passage par un visiteur mal informé ou complaisant, devient, dix ans après, une tradition enracinée. Les érudits ne tardèrent pas à entrer en lice et à échanger comme des arguments, en articles ou en brochures, les affirmations les plus incertaines; d'autres se chargèrent de résumer le débat, discutèrent consciencieusement des racontars sans autorité et ne purent aboutir, bien entendu, à des conclusions positives[1]. Parmi les portraits dont il fut beaucoup parlé, il faut peut-être accorder ici une mention, pour l'ancienneté de l'attribution, à cette fresque du porche de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, qu'on

1. On trouvera les renvois bibliographiques aux travaux de Cicognara, de G. Bayle et E. d'Auriac, dans l'article de Müntz, *P. et Simone Martini, à propos du Virgile de l'Ambrosienne* (*Gazette archéolog.* de 1887). Il faut y joindre une dissertation de Zefirino Re, *I Ritratti di Madonna Laura*, Fermo, 1857, et le *Catalogo della Petrarchesca Rossettiana di Trieste*, par Hortis, Trieste, 1874.

disait de Simone Martini et où on montrait déjà Laure, en 1472, au père du cardinal Bembo[1]. On peut citer aussi, pour la grâce de l'inspiration, la jolie miniature de la Bibliothèque Laurentienne, qui n'est pas, quoiqu'on le dise souvent, du XIVe siècle, mais seulement du XVe, et qui nous montre une Laure exquise, les yeux baissés, en face d'un Pétrarque lauré assez ridicule[2]. Quant à celle de ces œuvres qui mérite le plus de créance, personne jusqu'à présent n'a pu sérieusement la désigner.

Il y a eu cependant un portrait de Laure fait de son temps et dont l'auteur est connu. C'est Simone Martini qui l'a exécuté à Avignon pour son ami Pétrarque, et vraisemblablement en miniature. Le poète l'atteste lui-même en deux sonnets célèbres ;

> ... Ma certo il mio Simon fu in Paradiso
> Onde questa gentil donna si parte ;
> Ivi la vide e la ritrasse in carte,
> Per far fede quaggiù del suo bel viso.

Il y fait allusion dans le *Secretum,* quand il se laisse reprocher par saint Augustin de porter toujours avec lui l'image d'une femme trop aimée. Mais je ne crois pas que l'œuvre du maître siennois ait été reproduite, au moins du vivant de son possesseur, par d'autres artistes. Qui connaît un peu l'âme de Pétrarque peut être sûr qu'il a gardé avec un soin jaloux et pour lui seul ce souvenir des émotions de sa jeunesse, dont le grand public n'avait connu que le reflet. Après sa mort, il n'est fait nulle part mention de l'objet. Le détruisit-il sur ses vieux jours avec tant d'autres papiers du même temps ? Était-ce un portrait distinct ou une figure dans une composition plus importante, analogue à celle du frontispice de Virgile peint par le même Martini ? Voilà des questions auxquelles il semble qu'on ne puisse échapper. En tous cas, si le portrait de Laure n'a pas été détruit, c'est dans un des manuscrits égarés de la bibliothèque de Pétrarque qu'on aurait quelque chance de le trouver. Il faut renoncer aux fresques, aux bas-reliefs, aux tableaux, à tous les documents soi-disant traditionnels où on l'a cherché jusqu'ici.

La question des portraits de Pétrarque est aussi fort embarrassante. Les mêmes causes ont contribué à l'embrouiller de siècle en

1. V. le texte de Bernardo Bembo dans *La biblioth. de F. Orsini*, p. 293.

2. La plus récente et la meilleure reproduction de ces portraits accompagne un travail de Henry Cochin sur *P. ennemi des femmes*, dans *Les lettres et les arts*, fasc. de juillet 1886.

siècle et, quand on veut essayer de la reprendre, on est découragé par l'abondance inutile des matériaux. Cependant quelques observations préliminaires autorisent à la recherche. La raison morale, qui a arrêté, à mon avis, la reproduction du portrait de Laure, n'existe pas pour celui de Pétrarque. Ce grand homme, si fier de sa gloire, si soucieux des moindres détails de sa personnalité, cet écrivain qui nous a laissé la première autobiographie des temps modernes et qui se livre à la postérité en tant d'œuvres diverses, n'a pu être indifférent au souvenir matériel qui devait rester de lui. A côté de l'homme moral, il a décrit en lui, et avec une grande précision, l'homme physique, qu'il savait beau. Il a dû faciliter aux peintres de son temps des travaux que la curiosité publique leur demandait. Vasari dit que Pandolfo Malatesta envoya Martini à Avignon « per ritrarre messer Francisco Petrarca » ; le fait est inexact en ce qui concerne Martini [1], mais le témoignage se rattache au récit que fait Pétrarque de l'exécution de son portrait à deux reprises pour Malatesta [2]. On le trouvait, d'ailleurs, chez de simples particuliers. Le poète parle, dans une de ses lettres, d'un admirateur qu'il avait à Bergame et qui avait mis à tous les coins de sa maison « les armes, le nom et le portrait » de son auteur favori ; celui-ci devait bien à ce brave homme une visite, qu'il fit en effet, en 1358 ou 1359, quinze ou seize ans avant sa mort [3]. Depuis cette époque, la renommée immense de son nom, qui ne cessa de grandir, dut multiplier ses portraits ; il y a donc des chances sérieuses d'en retrouver un ou plusieurs offrant quelques garanties d'authenticité.

Il en est un grand nombre qui, à des titres divers, sollicitent l'attention. Dès la fin du XIVe siècle, les fresques accueillent, dans des groupes symboliques, l'image du grand lyrique italien et du premier maître de la Renaissance ; les collections iconographiques tiennent à la présenter, et le nom de Pétrarque, souvent uni à celui de Laure, apparaît dans les inventaires de tableaux [4]. Puis, les

1. *Vite*, éd. Milanesi, t. I, p. 560.

2. *Sen.* I, 6 (*Op.* 746). Le premier portrait me semble avoir été un véritable tableau (*Nec paucorum dierum spatio... in tabellis...*), le second, un simple croquis que l'artiste commença à prendre à l'insu du modèle (*Erat enim mihi familiarissimus... Intellexi fraudem amicissimam, passusque sum nolens ut ex professo me pingeret, quod nec tamen omni artis ope quiuit efficere*).

3. *Fam.* XXI, 11.

4. *Notizie d'opere di disegno*, éd. Frizzoni, p. 50 ; *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XXIX, p. 403 ; etc.

graveurs la multiplient et la modifient à l'infini [1]; les éditions du *Canzoniere* affrontent, en des médaillons naïfs, les deux amants d'Avignon ; cette habitude se maintient jusqu'à nos jours. Beaucoup d'artistes croient travailler d'après des documents sérieux et ajoutent des légendes de provenance, telles que *presso il s^r consigliere Bianconi,* ou *ex eleganti tabella apud Vulpios ;* la plupart ne s'en soucient guère. Ces portraits ne se ressemblent jamais entre eux ; c'est la contradiction, le chaos. Les uns font de Pétrarque un amoureux imberbe et languissant ou un élégant cavalier à moustaches ; les autres, un bonhomme de comédie, laid, grognon et prêtant à rire. Puisque aussi bien nous sommes en pleine fantaisie, ne regardons qu'un seul portrait, celui qu'a placé Raphaël dans un coin de son *Parnasse ;* cette jeune figure, pleine de noblesse, est du moins digne du poète, et l'âme charmante du peintre y a mis son rêve.

Il serait fastidieux de reprendre ici des énumérations faites bien des fois et de rouvrir des discussions stériles. Il y a, d'ailleurs, çà et là, dans des miniatures de bibliothèques publiques et dans des collections particulières, des documents qui n'ont pas été étudiés et qui proviennent peut-être d'une tradition plus fidèle que bien des pièces indûment célébrées. Dans l'état actuel de la question, un portrait à peine paraît avoir survécu à la critique, et encore ne la satisfait-il pas entièrement. Marsand l'a fait graver pour l'édition des *Rime* donnée à Padoue, en 1819-1820, et il a été reproduit en photographie dans le recueil intitulé *Padova a Francesco Petrarca,* à l'occasion du centenaire solennel de notre poète, célébré en 1874. C'est une fresque où Pétrarque est représenté de profil et à mi-corps, les mains jointes, dans l'attitude de la prière, la cape relevée permettant de voir le front. L'œuvre a une histoire certaine depuis l'année 1581, époque vers laquelle on démolit la maison où elle se trouvait, près du Dôme de Padoue, et qui passait pour celle de Pétrarque [2]. En 1816, l'évêque Dondi dell' Orologio, descendant d'un ami de Pétrarque, la fit placer dans le mur

1. Beaucoup de pièces isolées sont décrites par E. d'Auriac et par W. Fiske, *Petrarch Books*, Ithaca, New-York, 1882, p. 55.

2. Un poète vicentin, Agnolo Beolco dit Ruzante, adressa au cardinal Pisani, alors évêque, une épître en dialecte padouan, imprimée à Vicence, en 1581, pour le supplier d'épargner la maison du poète. On ne put sauver que la fresque ; un professeur de l'université, Giambatt. Selvatico, le fit détacher de la muraille et porter chez lui ; c'est un de ses descendants, le marquis Pietro Selvatico, oncle de l'écrivain de ce nom, qui l'offrit à l'évêque Dondi. Le morceau encastré dans la *Sala dei Vescovi* a 0^m60 de largeur sur 0^m70 de hauteur.

de la grande salle de l'évêché de Padoue, où elle est encore et où bien peu de visiteurs songent à l'aller chercher.

La peinture est ancienne. Marsand pensait à l'attribuer à Guarienta ou au moins à son école ; le désir de fixer une date contemporaine du poète entrait pour beaucoup dans cette hypothèse[1]. Toutefois, au jugement autorisé de mon ami P.-G. Molmenti, elle n'est pas sans analogie d'exécution avec certaines œuvres du peintre de Padoue. Je l'ai examinée moi-même et la crois volontiers du XIVe siècle. Elle est en très mauvais état de conservation et a subi quelques retouches ; la tête seule, vraiment d'une belle expression, est à peu près intacte.

Rien, je crois, ne permet d'affirmer que le portrait ait été fait d'après nature ; la représentation du poète en prière, les yeux levés vers le ciel, éveille plutôt l'idée d'une œuvre exécutée après sa mort. On peut appuyer cette opinion par une autre observation : il a été démontré récemment que la maison démolie au XVIe siècle, près du Dôme, n'était pas celle que Pétrarque avait à Padoue, mais seulement celle des chanoines, où il avait pu habiter en passant, avant d'en posséder une dans la ville[2]; on est conduit à supposer que les chanoines ont voulu perpétuer au logis commun, après la mort de Pétrarque survenue en 1374, le souvenir de la piété de leur illustre collègue et de son séjour parmi eux. Cette explication rendrait compte du caractère du portrait et de sa présence dans la maison en question. Mais, si l'artiste n'a pas eu son modèle vivant sous les yeux, il est probable qu'il a travaillé d'après des renseignements d'une certaine valeur et qui devaient être à Padoue plus sûrs qu'en aucun autre lieu d'Italie, puisque le poète avait passé dans la ville et dans les environs les dernières années de sa vie.

Le portrait que je crois le plus sérieux, et dont je voudrais ici démontrer l'authenticité, a été également exécuté à Padoue et dans des conditions qui lui donnent, semble-t-il, une autorité exceptionnelle.

C'est une petite peinture très simple, un profil à peine à mi-corps, faite au bistre, avec quelques touches de cinabre, et occupant le premier verso d'un beau manuscrit sur parchemin, du XIVe siècle, de la Bibliothèque Nationale de Paris, *Par.* 6069 *F.* Le manuscrit contient le *De Viris illustribus,* avec le supplément

1. Tel est aussi l'avis de P. Selvatico sur ce portrait, « benche sia certamente opera del secolo XIV », et qu'à ses yeux, « per essere stato condotto da pittore contemporaneo, è probabile sia quello che meglio riveli la sembianza del vate » (*Guida di Padova*, 1869, p. 130 et 134).

2. Gloria, *Docum. ined. intorno al Petrarca*, Padoue, 1878, p. 17.

de Lombardo della Seta. Un dessin à la plume, rehaussé de bistre[1], fait face sur le second recto au profil de Pétrarque et semble de la même main[2]. C'est une représentation symbolique de la Gloire, bien placée en tête de ces biographies. Sur un char traîné par deux chevaux montés par des génies nus et ailés, qui soufflent dans de longues trompettes munies d'ailes, est assise une femme couronnée, vêtue d'un grand manteau agrafé sur la poitrine et ayant elle-même deux ailes éployées. Elle tient de la main gauche des couronnes de laurier, qu'elle distribue de la main droite. Au-dessus d'elle, un second couple de génies envolés sonne de la trompette. Au-dessous, sont réunis deux groupes de cavaliers, les mains et les regards tendus vers la céleste distributrice ; la plupart sont casqués et en armure complète ; il y en a trois avec une couronne royale, et beaucoup d'autres en bonnets ; plusieurs chevaux portent un caparaçon de guerre. Müntz a publié pour la première fois, dans cette *Histoire de l'art pendant la Renaissance* si riche en renseignements nouveaux[3], une scène du genre de celle qui vient d'être décrite. C'est encore une miniature, exposée depuis longtemps dans les vitrines de la Galerie Mazarine : elle précède précisément un autre manuscrit du *De Viris,* qui est, comme le nôtre, du dernier quart du XIVe siècle, et dont l'ornementation révèle aussi, avec certitude, la provenance de l'Italie du nord[4]. C'est une peinture complète en camaïeu sur ciel bleu et gazon vert, avec des rehauts de gouache un peu lourds et quelques traits d'or derrière la figure de la Gloire. Elle présente d'assez grandes différences avec notre dessin. Celui-ci atteste une main plus sûre et plus délicate et, si l'une des deux scènes a été exécutée d'après l'autre, il présente vraisemblablement le type original ; il offre un groupement plus abondant, une invention plus riche, les menus détails ajoutés plus tard compliquant l'œuvre sans l'embellir[5]. Quoi qu'il en

1. La figure centrale porte seule quelques rehauts de gouache.

2. Une bonne reproduction a été donnée par la *Gazette des Beaux-Arts*, 3e pér., t. III (1890), p. 169.

3. T. I, p. 229 (gravure sur bois très réduite).

4. *Par.* 6069 I.

5. Le second char est dans une gloire d'un fâcheux effet ; on y lit deux fois l'inscription GLO-RIA ; les génies envolés sont au nombre de six, dont deux soutiennent des attributs bizarres et mal conservés (des ailes ?), que le graveur a essayé de restituer. Les personnages sont moins nombreux ; beaucoup ont déjà la tête couronnée ; aucun cheval n'est caparaçonné. Je ne connais pas jusqu'à présent d'autres grandes miniatures analogues servant de frontispice au *De Viris* de Pétrarque ; celle que m'a signalée Novati à l'Ambrosienne (*R.* 49 *sup.*, XVe siècle) représente seulement un roi à cheval, probablement Romulus.

soit, ces deux belles compositions, d'un goût antique, bien curieux à cette date, semblent être à la fois un exemple ancien de ces « cavaleries » si souvent traitées à la Renaissance, et une interprétation originale du « Triomphe de la Renommée ». On n'y trouve aucune trace des symboles singuliers, qui allaient devenir traditionnels pour l'illustration des *Trionfi*[1] ; en revanche, cette foule de héros groupés autour de la Gloire représente infiniment mieux l'*onorata gente* dont parle le poète. Si le char, les couronnes, les chevaux sont étrangers au texte de l'œuvre italienne comme à celui de l'œuvre latine, il est du moins permis de croire que l'inspiration de la scène vient de Pétrarque en personne, et la provenance de notre manuscrit semble, comme on va le voir, justifier cette supposition.

L'histoire du volume est, en effet, facile à faire. Il a été achevé de transcrire le 25 janvier 1379, quatre ans et demi après la mort de Pétrarque, de la propre main de l'auteur du supplément posthume, Lombardo della Seta. Il est tout entier de la même main et il a, pour le texte entier du *De Viris,* plus d'autorité que tous les autres manuscrits[2]. Enfin il a été exécuté pour le personnage à qui Pétrarque avait dédié son ouvrage et à qui Lombardo adressa aussi le sien, François de Carrare. C'est donc l'exemplaire de dédicace, que Pétrarque aurait lui-même fait faire, s'il eût assez vécu pour achever son livre, et qu'il a peut-être vu commencer sous ses yeux[3].

Ces faits sont établis par les souscriptions du manuscrit, dont il est nécessaire de rappeler les suivantes : *Hoc opus expletum, quod inuidie carere queror, suscipe, clementissime Pataui ductor, et uiue diu felix et uale, gentibus decus insigne. — Transcriptus propria manu et expletus millesimo trecentesimo septuagesimo nono, die uigesimo quinto ianuarii. — Lombardi a Serico quorumdam clarissimorum heroum ad inclitum Franciscum de Cararia Pataui dominum post Francisci Petrarce poete laureati obitum explicit supplementum.* L'ornementation du manuscrit est-elle contemporaine de la transcription ? On n'en peut douter, car, vers les deux tiers du volume, à l'endroit même où se termine la partie composée par Pétrarque, figure un ornement considérable, un de ces tableaux carrés remplis de lettres assez fréquents à cette épo-

1. V. les études du duc de Rivoli dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XXXVI, p. 31.

2. Cf. *Le De Viris ill. de P.*, p. 70-74 (description) et *passim.*

3. Rien ne s'oppose à ce que les premiers cahiers aient été exécutés du vivant de Pétrarque, y compris le portrait; mais cette hypothèse ne peut être appuyée.

que, et qui donne, répété dans tous les sens, le nom du donataire François de Carrare, surmonté de l'inscription *Clarissimo Duci Francisco*. Cette partie de la décoration montre que le manuscrit, destiné au seigneur de Padoue et impatiemment attendu par lui, a été entièrement préparé pour lui être offert. D'autre part, pour être sûr qu'il l'a possédé, il suffit de constater la présence du volume dans la collection des Visconti, qui ont fait ajouter assez grossièrement au frontispice l'écusson à la guivre[1]. Le manuscrit a donc figuré dans la bibliothèque de son destinataire à partir du commencement de 1379, et c'est à ce moment qu'il convient de rapporter l'exécution du portrait de la deuxième page.

Ce portrait offre, par sa provenance même, des garanties assez rares pour les monuments de l'ancienne iconographie. Il a été exécuté, en effet, selon toute vraisemblance, sur l'initiative et sous la direction d'un homme qu'on peut dire le meilleur ami des dernières années de Pétrarque, ce Lombardo qui fut longtemps son secrétaire, son collaborateur, son homme d'affaires, avant d'être choisi, par une marque suprême de sa confiance, pour son exécuteur testamentaire[2]. Les restes de leur correspondance établissent cette intimité, dont on trouvera plus loin un témoignage particulièrement touchant[3]. Si quelqu'un devait attacher de l'importance à la ressemblance du portrait de Pétrarque, c'était assurément le bon Lombardo, et en choisissant un artiste parmi les nombreux peintres de Padoue[4], il dut lui demander avant tout la fidélité. A supposer que François de Carrare se soit chargé lui-même de faire décorer le volume qui lui était offert, le cas ne change pas; Carrare ne pouvait être indifférent à l'exactitude de l'image d'un homme dont l'amitié et la longue présence dans ses états avaient été l'honneur de son règne. C'était sur sa demande, et pour lui complaire, que le poète avait rédigé définitivement son ouvrage et l'avait destiné à servir d'explication à une suite de figures de héros

1. On a déjà rappelé (p. 85) la cession forcée du domaine de Padoue et des biens de Carrare au seigneur de Milan en 1388. A Pavie, on fit disparaître des manuscrits les devises et les écussons du propriétaire dépossédé; c'est ainsi, par exemple, que, dans l'inscription du tableau carré, on essaya d'effacer le mot *Francisco*. Notre ms. est le n° 389 de l'inventaire de 1426.

2. Cf. p. 73 sqq.

3. V. p. 388.

4. V. dans Gloria (*Docum. ined.*, pièce VII) une liste de peintres établis à Padoue au temps des Carrare. Quant à Lombardo, il n'était point étranger aux choses de l'art (v. plus haut, p. 262, n. 2).

récemment peintes à fresque dans une salle du palais de Padoue[1]; le manuscrit et le dessin qui l'accompagnait devaient donc passer sans cesse sous les yeux de leur possesseur.

L'artiste semble, d'ailleurs, s'être conformé aux intentions du donateur et du donataire. Le portrait est très simplement traité, mais plein de vie : point de laurier autour de la tête, ni d'accessoire d'aucun genre, la cape de l'époque serrant le front et cachant les bras. Si le peintre n'a pas travaillé d'après nature, il a connu, du moins, parmi les portraits de la maturité du poète, celui qu'on jugeait le plus ressemblant et il l'a fidèlement reproduit. Il donne l'impression d'une œuvre intime, sans prétention, qui devait plaire aux familiers du maître en le faisant revivre sous leurs yeux.

Toute description est rendue inutile par la gravure mise en tête de ce volume. On remarquera que l'image s'accorde, dans une certaine mesure, avec la fresque de l'évêché de Padoue, et qu'elle ne contredit pas celle qu'Andrea del Castagno avait peinte à la villa Pandolfini et qui est aujourd'hui au Musée national de Florence[2]. Elle concorde avec les textes contemporains qui nous décrivent l'extérieur de Pétrarque : *Statura mediocris aut paulo superior, plena facies, rotundiora membra, et in senectute ad crassitudinem uergens, colore lucido inter candidum et subnigrum, uiuacibus oculis...*[3]

Il est curieux de remarquer que le portrait de Dante reconnu généralement comme le plus sûr, et qui a servi, à ce titre, de modèle pour la médaille connue de Giovanni Dupré, est également une miniature de manuscrit, le profil de la Bibliothèque Riccardi[4]; le portrait de Boccace, si l'on en croit un de ses critiques, devrait

1. V. Zardo, *Il P. e i Carraresi*, p. 119 et 182. Cette salle, dont les murs ont été recouverts au XVIe siècle de sujets analogues, existe encore et forme la salle principale de la bibliothèque de l'Université. On y voit un grand portrait en pied de P. dans son cabinet de travail, ancien, mais repeint et détérioré; en pendant, est un portrait de Lombardo.

2. Il y a peut-être lieu de tenir compte d'une petite miniature représentant P. de trois-quarts, dans l'initiale d'un manuscrit des *Res memorandae (Par.* 6069 T) et de l'initiale même du 6069 I, cité plus haut. La première, si mes souvenirs sont exacts, est identique à celle qui est en tête d'un recueil d'œuvres latines de P. conservé à Venise et semble avoir même origine (*Marc. lat., cl. VI*, 86).

3. P.-P. Vergerio, au passage cité p. 103, n. 2; Vergerio reprend plusieurs expressions de P. lui-même dans sa lettre à la postérité.

4. C. Negroni, *Del ritratto di Dante Alighieri*, Milan, 1888, in-4°, avec une gravure à l'eau-forte de la miniature du *Riccard.* 1040.

être cherché dans des documents du même genre[1]. Mais il s'en faut que ces images posthumes des deux autres maîtres du *trecento* aient une authenticité aussi assurée que celle de Pétrarque, exécutée très peu de temps après sa mort, dans le pays où il avait fini sa vie, par un artiste qui avait pu le connaître et qui travaillait pour ses meilleurs amis. C'est là, semble-t-il, un ensemble de garanties plus sérieuses que celles dont l'iconographie est obligée de se contenter d'ordinaire. En l'absence d'une œuvre meilleure, ce portrait aidera à satisfaire la curiosité des admirateurs de l'humaniste et des fidèles du poète.

1. Corazzini, *Le lettere*, p. LXXXVIII. Le portrait le plus autorisé de Boccace, selon lui, serait à la Biblioth. Nationale de Florence, *Palch.* II, *cod.* 38 (figure entière à la plume).

EXCURSUS II.

PÉTRARQUE JARDINIER.

Après l'étude, c'est la nature que Pétrarque a surtout aimée. Il se plaisait dans son jardin presque autant que dans sa bibliothèque. Quand il parle des gens et des choses de la campagne, son latin souvent monotone s'anime aussitôt, change de ton et prend l'accent du sentiment sincère. C'est ainsi qu'il a donné l'immortalité à son métayer de Vaucluse, si dévoué au maître, si bon gardien des manuscrits, si fier d'être admis à les toucher. De même pour sa vieille servante provençale, au cou tanné par le soleil, âme simple, corps sans grâce, mais humble, sobre, dure au travail, et que le lecteur n'oubliera pas[1]. On sait avec quel charme Pétrarque décrit ses retraites favorites, son Hélicon transalpin ou son Liternum lombard. Tantôt il fixe des paysages d'une extrême précision : *Iuxta [Sorgiam] breui tantum ponte disiuncta, ultima domus in parte, textudo uiuis ex lapidibus curuata suspenditur, quae nunc caelo ardente sentire uetat aestatem ; locus est qui ad studium accendat...;* tantôt il trace en quelques mots les plus gracieux tableaux champêtres : *Ludunt argentei pisces in gurgite uitreo, rari procul in pratis mugiunt boues, sibilant aurae salubres leuiter percussis arboribus, uolucres canunt uariae in ramis...*[2]. Toutes les fois qu'il aborde ces sujets, son style a plus de fraîcheur, de couleur, de verve, et laisse bien vite, sous l'humaniste, apparaître le poète.

Mais à côté de l'amateur des champs, du lecteur de Virgile qui date ses lettres de l'ombrage d'un châtaignier, il y a chez Pétrarque, le croirait-on ? un véritable horticulteur. Il engage, dans un traité, ses lecteurs à se livrer aux travaux de la terre *pro otio et curarum alternatione*[3], et dit lui-même, à propos de Vaucluse :

1. *Saxea muliercula.* V. tout le passage dans la lettre sur Vaucluse adressée à Nelli (*Fam.* XIII, 8).

2. *Fam.* XVII, 5.

3. *Rem.* I, 57 : *Utque interdum teneros ramos pubescentibus gemmis inserere, luxuriantia folia curua falce compescere, lasciuos palmites prolis in spem scrobibus cauis infodere, sitientibus pratis querulos riuos prono calle diuertere illos sinam...* (Cf. le chap. 58, *De uiridariis*).

Hortulos meos his manibus consitos[1]. Ce n'est point là une formule toute faite; les formules de ce genre sont bien plus rares chez lui qu'on ne le croit, et les mots dont il se sert ici sont rigoureusement exacts. Un document tiré d'un de ses manuscrits[2] va nous le montrer étudiant les principes de l'art de la culture, dirigeant lui-même ses plantations et tentant des expériences.

C'est une sorte de journal de jardinage placé à la fin du volume, sur les gardes. On n'y trouve rien sur le jardin de Vaucluse, celui dont Pétrarque disait qu'on ne rencontrerait point le pareil au monde et dont il priait ses amis d'Avignon de surveiller les cultures en son absence[3]. Le premier document, daté de 1348, nous transporte seulement dans la propriété de Parme, que le poète vient d'acheter et où il doit faire de fréquents séjours, les années suivantes, à cause de ses fonctions de chanoine. C'est de ce jardin qu'il envoyait au seigneur de la ville, Luchino Visconti, quelques plants que celui-ci lui avait demandés avec des vers[4]. Outre le jardin, Pétrarque avait un verger, comme le montre l'épître *Ad arbores suas,* et le complément naturel de ce verger, suivant la mode italienne, était une vigne suspendue aux arbres fruitiers. C'est précisément comme viticulteur que le poète nous apparaît tout d'abord.

Il a fait couper des ceps de vigne, le 26 novembre, en a planté une partie immédiatement, et a enfoui le reste en le recouvrant complètement de terre. C'est tout à fait contraire aux habitudes du

1. *Fam.* XI, 12.

2. Décrit p. 294 sqq. (remarquer les sujets agricoles des miniatures).

3. *Fam.* XVII, 5: *Utere arbustis et quibus antiqua suis manibus Bacchus et Minerua plantarunt, noua uero meis ipse manibus, non tantum nepotibus umbram factura, sed nobis* [cf. Virgile, *Ecl.* IX, 50; La Fontaine, XI, 8, 21]. *Utere parua domo et agresti lectulo, qui, ubi te gremio exceperit, mei praesentiam non requiret...* La description du jardin de Vaucluse est surtout précise dans les jolies épîtres où P. décrit sa guerre contre les Nymphes de la Sorgue, pour la défense de son terrain sans cesse menacé par les eaux (*Epist.* III, 1 et 4). Lire aussi, entre autres morceaux, *Epist.* I, 8 (*Op.* II, p. 84):

Contigit exstinctum qui suscitat hortulus ignem,
Dulcia praeteritae renouans uestigia uitae...

4. *Fam.* VII, 15: *Dum hortulanus herbis et arboribus, ego uerbis et carminibus incumbam, inuitante riui murmure, qui querulus fugit et dextra laeuaque prominentem pomiferam siluam secat...* La pièce de vers qui accompagnait l'envoi serait, d'après Baldelli (*Del P.*, p. 260), l'épître du livre III, *Silua precor generosa;* ce pourrait être aussi celle du livre II, *Argolicas si fama uolans.* Pour des emprunts au jardin de Luchino, v. la note du 25 juin 1349.

pays et Pétrarque, malgré le conseil d'un Crémonais fort compétent, a fait cet essai sans grande confiance. Il ne se dissimule pas d'ailleurs que tout s'est réuni pour lui nuire, la saison d'automne trop avancée, le vent du nord, qui ne vaut rien pour remuer la terre, enfin l'état de la lune. En tout il a manqué aux préceptes des *Géorgiques,* ce qui l'inquiète. Le printemps arrive cependant, et une partie de ces plantations donne un résultat moins mauvais qu'on ne le craignait. Pétrarque le note aussitôt à la suite de son récit [1]. Mais il était heureux déjà de faire un essai en dehors de l'enseignement consacré : *Placet experiri.* Il y a en ces simples mots, qu'il répète souvent ici, le germe de toute une méthode nouvelle de recherches dans les sciences de la nature [2].

Les renseignements qui suivent sont relatifs à un pommier et à un pêcher, qu'on transplante et qui périssent dans le nouveau terrain, à des plants d'hysope et de romarin, qui réussissent, à des vignes d'outre-mer (?), qu'on greffe sur les anciens ceps et qu'on fait grimper aux pommiers, aux poiriers, aux pruniers. En juin, Pétrarque s'occupe à faire disparaître une saulaie qui tenait le milieu du jardin et à la remplacer par une prairie ; on transporte les saules ailleurs et, quelques jours après, on sème du foin dans la terre « cuite par les soleils d'été ». Notre agriculteur mentionne l'état du ciel et de la lune, la température, le moment de la journée, tout ce qui a pu accompagner le semis ou la transplantation. On voit qu'il attache une grande importance à ces détails et que sa science, en partie puisée dans les agronomes latins, est assez étendue. Il écrit à Guido Sette : *Signabo autem diem tibi serendis arboribus idoneum, non eum quem fortasse alibi pro diuersitate terrarum agricolae obseruant* [3]. Nous apprenons également par ces notes qu'il y a deux jardins, ou plutôt que le jardin est divisé en deux parties (*ortus ulterior, ortus citerior*), et qu'il y a un carré plus soigné que le reste (*ortulus cultior*)[4]. Le 24 mai 1350, on constate l'achat récent d'un nouveau jardin [5].

1. Telle est du reste son habitude pour chacun de ses essais ; dans le texte qu'on va lire, ces notes ajoutées après coup sont distinguées par un | .

2. Cf. F. Marconi, *L'Agraria nelle lettere,* Gênes, 1889, p. 30, et K. Burdach, dans *Centralblatt für Bibliotheksw.*, t. VIII, p. 448 (sur Angelo de Florence, créateur d'un jardin botanique à Prague).

3. *Fam.* XVII, 5.

4. Il y avait de même deux jardins à Vaucluse : *Hic mihi duos hortulos quaesiui tam ingenio propositoque meo consentaneos ut nihil magis, quos si describere aggrediar, longus fiam* (*Fam.* XIII, 8).

5. Le pluriel est donc très exact dans *Fam.* VIII, 3, où il s'agit des

Il y a quelques autres dates à recueillir pour cet *Itinerarium Petrarcae,* où la précision complète est si rarement possible. Le 30 septembre et le 1er octobre 1353, et le 4 avril 1357, pendant des séjours à Milan, le poète fait divers semis *in ortulo sancti Ambrosii*[1]; les lauriers ne viennent pas bien en cet endroit. Le texte de l'an 1359 est plus intéressant: il fixe exactement la date d'une visite de Boccace à Pétrarque[2]. Le samedi, 16 mars, ces grands hommes sont réunis *in orto Sanctae Valeriae Mediolani.* Ils causent de poésie, d'érudition, de grec surtout et de ce Pilate, dont Pétrarque doit parler alors pour la première fois à Boccace, conversation d'où sort sans doute le premier enseignement du grec à Florence. Mais les deux humanistes prennent aussi plaisir à voir planter du laurier ; Pétrarque espère même que cette expérience réussira mieux que les précédentes, la présence de son ami devant porter bonheur « à ces petits arbres sacrés[3] ».

En 1369, Pétrarque, qui partage son temps entre Padoue et Arquà, jardine en ces deux endroits. Ses amis et son gendre (*Checcus noster*) lui donnent des plants. Lombardo della Seta montre son dévouement pour le poète en servant ses goûts[4]: un jour d'hiver, où personne n'ose affronter la neige et la tourmente, il part de Padoue pour Arquà, où il n'arrive que le troisième jour à cause du mauvais temps ; tout cela pour aller enrichir le jardin de Pétrarque de cinq arbustes, dont un laurier.

Il est assez curieux de remarquer dans ces notes la place que

jardins de Parme: *Libellos atque hortulos meos offero, et si quid est aliud.*

1. Cf. p. 50.

2. Cf. *Fam.* XX, 6, 7 (à Nelli ; *3 Id. april.*).

3. La correspondance de Boccace garde un souvenir du jardin de Padoue. *Ego,* dit-il en rappelant son séjour auprès de P., *compositionum tuarum auidus ex illis scribens sumebam copiam ; die autem in uesperum declinante a laboribus surgebamus unanimes et in hortulum ibamus tuum, iam ob nouum uer frondibus atque floribus ornatum (Le lettere,* p. 47). Je pense qu'il ne s'agit ici que du jardin annexé à l'habitation commune des chanoines.

4. Lombardo était lui-même très passionné pour la solitude et la campagne. On a de lui, en beaucoup de mss., une jolie épître à P. sur ce sujet, *De dispositione uitae suae* (Cf. Novati et Lafaye, *Le ms. de Lyon n° C,* dans *Mélanges* de l'École de Rome, t. XI, 1891, p. 408-409). L'épître a été imprimée sous le nom de P. (*F. P. gubernatori patriae?*); elle figure même avec cette attribution apocryphe dans l'*Appendix litterarum* de l'édition Fracassetti (t. III, p. 506) et naturellement dans la traduction (t. IV, p. 45).

tient la culture du laurier. Pétrarque en plante sans cesse. Deux grands lauriers, arrachés d'un jardin d'Arquà avec beaucoup de terre aux racines, sont transplantés dans le sien en grande pompe (*solemnissime*). Cette plante était chère au poète à plus d'un titre: elle l'avait couronné au Capitole ; son nom lui répétait celui de Laure ; elle était pour lui le symbole de la gloire et de l'amour. Il ne faut donc pas s'étonner s'il aima, jusqu'à la fin,

L'aura e l'odore e 'l refrigerio e l'ombra
Del dolce lauro e sua vista fiorita.

Laissons maintenant la parole à l'illustre jardinier:

(*Vat. 2193*, f. 156).

Anno 1348°, die Mercurii Nouembris 26°, hora temporis occidui, minus quam duabus horis ante solis occasum, feci amputari palmites uitium, et partem confestim plantari, partem terre infodi ita quod nec modicum emergerent, quod est contra consuetudinem communem, sed secundum consilium amici noui Cremonensis agricole insignis. Hoc modo enim palmites obrutos et circa maii mensem erutos se plantasse dicit, non consulto quidem sed casu quodam differre coactus, et mirum successum fuisse plantarum. Itaque se quod fortuna obtulit in rationem et consuetudinem transtulisse perpetuam, et ex illo sic usum semperque feliciter. Unde et mihi libitum reperiri tum illud, tum satio autumpnalis an uerna sit letior, et rursus an humi infossio[1] *serendorum an immediata palmitum abcisorum satio. Ne quid tamen de contingentibus ignoretur, tria uidentur aduersari: tempus uel hiemis uel iam praecipitis autumpni, cum potius primum autumpnale frigus eligendum sit ad talia; Boreas hodie spirans inimicus uersande telluri, licet hoc forte compensetur Austro iam quartum decimum diem flanti et terre imbribus assiduis madenti; luna preterea, licet quidam sextam dicant, tamen uero aspectus indicat quintam. Que omnia sunt contra doctrinam Maronis*[2]. *Sed placet experiri.*

| *Non affuit tempus effodiendi partem terre creditam. Pars ante plantata debiliter successit, sed tamen melius quam putaram.*

Decembris 8ª, luna ni fallor 16ª, tempore tranquillo, hora diei nona, ysopi et roris marini plantulas cum caudicibus terre mandaui, experiendi animo, in ortulo cultiore.

| *Successit bene.*

Februarii 4ª anno 1349°, luna 16ª, hora inter nonam et uesperas,

1. P. a écrit *inffossio*.
2. *Georg.* II, 314 sqq.

tempore nubilo quidem et humido sed tranquillo, pomum non ualde ueterem sed tamen plurium annorum de ulterioris opaco in citerioris apricum et soli expositum locum transtuli profundiore fouea, sed neque fimo nec aliquo externo auxilio adhibito, ceterum terra nigra et pingui et ad unguem subacta. Libet exitum experiri.

| *Hactenus infelicem.* | *Aruit finaliter.*

Febr. 20, luna 3ª ut puto, de orto ulteriore in citeriorem ortum persicum degenerem transtulerunt, et persicum que ibi steterat in extremam eiusdem citerioris orti partem. Sed uereor de scrobium altitudine ne non satis profunde descenderint; non enim interfui.

| *Aruit persicus.*

Per eosdem dies, roris marini acissimam ut apparet plantam cum radice infodi in ortulo cultiore.

| *Viuit et uiret optime.*

Martii 2°, luna 12ª uel quod magis arbitror 13ª, tempore quidem licet temperato, tamen nubiloso et pluuiali, uites transmarinas de ualle serena aduectas procedenti die ad uesperam sine caudicibus, cum sola ueteris ut aiunt ac noui palmitis iunctura, plantari feci in ordinem pro pergula in ortulo citeriore. Item ad pedem arborum tam nouarum quam ueterum, pomi, piri ac pruni.

Postridie palmites uue duracine de uite umbrosa auulsos in praefatum ordinem et una cum predictis et ad pedem aliarum arborum pene omnes plantauerunt famuli, me absente, die quidem supra modum humido et pluuiali sed alioquin temperato.

Iunii 4°, luna 15ª, hora tarda, tempore quidem anni aduerso, sed celo nubilo et terra tum pridiano tum hesterno imbre profunde copioseque humida et ad unguem subacta, transferri feci salnias[1] *cum totis radicibus et ad quamlibet non paruo cumulo inherentis nigre terre, uersus murum orti citerioris, ut expedirem orti medium ubi erant ad usum prati quod institui ibi facere. Addi etiam feci confestim irrigationem de riuo proximo. Sperat ortulanus*[2] *felicissimum successum estate non obstante. Fuerunt scrobes profundissime. Idem per omnia et eadem hora de marrubio factum est in angulo uersus ostium. Alias salnias eodem die mane plantauerant famuli in ortulo cultiore, et herbam ysopo similli-*

1. Le mot qui est dans Ducange (s. v. *salma*), équivaut à *salices* dans la langue classique.

2. C'est la seule mention du jardinier de Parme que fournisse le document. A Vaucluse, c'est le métayer qui servait de jardinier, comme le montre le passage suivant: *Audiui senes dicti ruris, ante aliôs uillicum meum, qui uir optimus et rerum rusticarum peritissimus fuit, ita dicere quod ibi satum fuerit ad octauum idus februarii felici successu coalescere nec aduerso sidere interire* (*Fam.* XVII, 5).

mam in eodem ortulo sub noctem plantari feci et similiter irrigari. Cito uidebimus finem.

| *Bonus fuit, precipue salniarum*[1] *: nulla aruit.*

Iunii 25, hora plus quam nona, luna septima uel octaua, tempore humido et pluuiali, in ortulo citeriore feci, quod olim institueram, feni semen spargi abunde in terra pridem subacta et putri et estiuis solibus decocta. Nunc et irrigua postea rastrum superduci, sed et sequenti mane idem diligentius fieri et superficiem ad unguem complanari, malis radicibus auulsis. In summa nihil aduersi est, nisi anni pars. Decreuimus iterum semen et nigrum ac tritum fimum aspergere et exitum operiri.

| *Exitus quidem serus fuit sed optimus.*

Eodem die, sero ratam alteram cum semente, alteram teneriorem, sed cum radicibus utramque transtulimus de orto dompni Luce[2] *ad ortulum cultiorem.*

| *Prima uiuaciter inhesit, secunda languidius primum, sed mox abunde irrigata conualuit.*

Anno 1350[3]*, Mai 24°, feci semen feni spargi in dimidio parte orti citerioris nuper empti, ut partum anni preteriti ampliarem, luna quidem 25ª uel quasi, tempore pluuiali, solo humido, denique nihil aduersi nisi pars anni. Sed illud forte pensabitur humori atque arboreis umbris et ueri raro unquam tam gelido.*

| *Prosperos habuit exitus et citos.*

Anno 1353, die lune ultimo Septembris et die Martii 1° octobris, in orto Mediolani Sancti Ambrosii abunda hesterna pluuia humecto et ad unguem subacto, seuimus spinargia, bletam, fenidem, petrosillum[4]*. Pars anni serotina et umbrosior locus et lune reuolutio uidentur obsistere.*

| *Effectus fuit nullus omnino.*

(f. 156').

Die iiij Aprilis 1357, hora temporis occidui, luna plena uel quasi, solo humido, tempore preter legem anni gelido, profundis scrobibus seuimus vj lauros et unam oleam Pergamo[5] *aduectas in ortulo Sancti Ambrosii Mediolani. Duo uidentur obsistere, et dilatio aliquot dierum*

1. P. sous-entend sans doute *exitus*.
2. Évidemment Luchino Visconti, seigneur de Parme.
3. En marge.
4. Aucun de ces termes n'appartient à la langue classique, où on trouve *beta*, *petroselinum*.
5. C'est l'orthographe ordinaire de P. pour *Bergamo*.

et natura soli presertim olee contraria. Fuerunt autem plante satis ueteres et aliquot tenere, aliquot duriores; omnes cum caudicibus.

| *Omnes penitus aruerunt.*

Anno 1359, sabato, hora quasi nona, Martii die xvj°, retentare huiusce rei fortunam libuit. Itaque et lauros Cumo[1] *transmissas per Tadeum nostrum profundis itidem scrobibus seuimus in orto Sancte Valerie Mediolani, luna decrescente; et fuerunt due tenere, tres duriores. Aliquot post dies nubila fuerunt et pars anni melior quam in superioribus*[2] *(imo et pluuiosi mirum in modum crebris et immensis imbribus quotidie, ut sepe de orto quasi lacus fieret; denique usque ad kalendas apriles non apparuit sol). Inter cetera multum prodesse deberet ad profectum sacrarum arbuscularum, quod insignis uir d. Io. Boccaccii de Certaldo, ipsis amicissimus et mihi, casu in has horas tunc aduectus, sationi interfuit. Videbimus euentum. Omnibus radices fuerunt, quibusdam quoque telluris patrie aliquantulum, et preterea diligentissime obuolute*[3] *non radices modo sed truncos aduecte sunt, et recentes ualde. Denique preter soli naturam, nihil uidetur aduersum, attenta qualitate aeris et quod non diu ante montes niuium adamantinaque glacies omnia tegebant uixque dum penitus abiere*[4].

| *Iam nunc circa medium aprilem due maiores crescunt; alie uero non letos successus spondent. Credo firmiter terram hanc huic arbori inimicam.*

Anno 1369, uerno tempore, diem non teneo, conuulsit Lombardus noster[5] *de orto Sancti Iohannis apud Arquadum duas ingentes lauros cum immensis radicibus et magno telluris cumulo, et mane proximo, cum per noctem ninxisset, seuit eos solemnissime in uiridario anteriore. Nichil profuit; ambe aruerunt. Putant quidem scrobes nimis profundas nocuisse et esse contrarias nature arboris illius.*

Seuit et arbores alias teneras sed proceras viij, quas donauit nobis Checcus noster, e quibus tres aruerunt; quinque autem mirabiles successus spondent. Seuit et uites et alias arbusculas, que omnes bene uigent, nisi quantum bestiarum dentibus lese sunt, quarum uerus in edificanda domo concursus ibi fuit.

Anno eodem, 3° Decembris, ad uesperam, conuulsit alias quinque pulcherrimas plantas, eiusdem Chechi donum, pomorum et cet., et unam laurum minorem aliis sed satis magnam de Friderighini de Turre, et infodit eas pro illa nocte in ortulo nostro Paduano. Interim nix maxima et frigus et uentus et undique tempus aduersum. Itaque mane proximo,

1. Como?
2. Les mots entre parenthèses sont ajoutés en marge.
3. P. a écrit *obuolite*.
4. Le poète ne se révèle-t-il pas naturellement en toutes ces notes?
5. C'est Della Seta; le *Checcus* plus loin est Brossano.

cum nullus hominum ausurus esset, Lombardus iter arripuit et plantas coniecit in nauim, qui ui uentorum impedita uix die tertio peruenit Arquadum et, die proximo vij° supradicti mensis et viij°, seuit in scrobibus ante xx dies ibi effossis. Tempus contrarium ualde, luna noua; in actu uero plantandi nichil est omissum, sed dilatio multa fuit. Ipse sator et agrestes bene sperant. Ego nescio quid sperem. Operiemus finem.

EXCURSUS III.

PÉTRARQUE DESSINATEUR.

Dante, en un passage célèbre de la *Vita nuova,* raconte qu'il était un jour occupé à dessiner un ange « sopra certe tavolette »[1]. Il connaissait donc quelques éléments de l'art du dessin, et, sans admettre, avec Leonardo Bruni, qu'il le pratiquât « egregiamente », on peut croire qu'il en avait du moins le goût et l'instinct. On ne sait rien de pareil sur Pétrarque, dont la nature cependant se montre déjà plus raffinée et plus universellement curieuse que celle de Dante. A ses talents de chanteur et de joueur de luth, bien attestés par les témoignages, personne n'a songé à joindre celui de dessinateur.

Il faudra pourtant le lui accorder, au moins dans une toute petite mesure, si les conclusions ici présentées sont jugées exactes. Notons d'abord qu'on trouve couramment en ses manuscrits d'élégants traits de plume, des mains indicatrices dessinées avec plus de légèreté et de finesse que les mains analogues si communément employées aux *loca notabilia* par les lecteurs contemporains, enfin la silhouette de rochers ou de chaînes montagneuses, aux sommets tantôt arrondis, tantôt aigus, placée en marge des passages du texte où sont mentionnées des montagnes. Ces représentations sont surtout fréquentes dans le Pline *Par.* 6802[2]; il y a même, outre ces croquis élémentaires et de peu d'intérêt, une toute petite tête barbue, dessinée à la plume et vue de trois quarts (f. 220), et une sorte de château-fort (f. 266), qui sert d'encadrement à l'inscription suivante : *Roma sola mirabilis toto orbe terrarum* (mots empruntés à Pline). Ce dessin par lequel Pétrarque symbolise la force de l'*Urbs* est, il est vrai, tout à fait sommaire[3]; mais il engage à penser que la même main pouvait en exécuter de plus soignés.

Un exemple de dessin véritable et complet, quoique de dimensions restreintes, est au f. 143'. Il représente la fontaine de Vaucluse,

1. *Vit. n.* 35.
2. V. quelques faits semblables dans le Tite-Live, le Quinte-Curce, etc.
3. Une main postérieure a maladroitement cherché à embellir le dessin ; les traits d'encre pâle sont seuls de P.

avec cette légende autographe : *Transalpina solitudo mea iocundissima,* et a été appelé sur cette page par le récit de Pline dans *Hist. nat.* XVIII, 51 (*Est in Narbonensi prouincia nobilis fons, Orge nomine est; in eo herbae nascuntur,* etc.[1]). Pétrarque, voyant ici le nom de la source de la Sorgue, a cru devoir corriger le texte, en ajoutant au mot *Orge* un *S* initial dans l'interligne et a mis en marge *Sorgie fons.* Puis, il a voulu fixer en cet endroit, destiné à repasser souvent sous ses yeux, l'image de sa résidence tant aimée ; et nous l'y trouvons en effet, très simplifiée, mais très reconnaissable, avec

La Fontaine de Vaucluse (dessin de Pétrarque).

la cavité d'où s'échappe le torrent, « il gran sasso donde Sorga nasce » et, au sommet du rocher, le petit oratoire dédié à saint Victor, qui était autrefois un lieu de pèlerinage et dont les traces ont depuis longtemps disparu[2].

Les passages des œuvres de Pétrarque que ce dessin met en mémoire sont trop connus pour être indiqués ici. Il serait plus inté-

1. C'est à ce passage que fait allusion P. dans sa lettre à Castiglionchio sur Vaucluse (*Fam.* XII, 8) et dans une lettre à Rienzi (*Var.* 42), où on lit : [*Fons*] *quem miror a Plinio Secundo positum inter memorabilia prouinciae Narbonensis ; in Arelatensi enim est.*

2. Il existait encore au XVIIe siècle, comme le montre un dessin de la Bibliothèque Barberini représentant assez grossièrement le site de Vaucluse (*Mélanges* de l'École de Rome, t. VIII, pl. VII ; note de Müntz

ressant, si la chose était possible, de rapprocher un texte précis de la figure du héron mangeant un petit poisson, qui semble figurer à un premier plan. Mais Pétrarque n'a cité le héron nulle part, et il faut se borner à penser aux *vaghi augelli* de Vaucluse et aux oiseaux aquatiques dont parlent, à diverses reprises, les épîtres métriques [1]. Très sensible, comme on le sait, aux menus faits de la vie champêtre, le poète se plaisait à écouter les cris de ces oiseaux, a regarder son chien les poursuivre le long de la rive, à découvrir leur nid dans les rochers :

Littoreas uolucres scopulis intexere nidos...

On peut cependant deviner dans le choix de l'espèce une intention symbolique, très conforme aux habitudes de Pétrarque ; notre solitaire n'ignorait pas, en effet, les allures graves du héron et son goût singulier pour l'isolement.

Le dessin est-il bien de Pétrarque ? La façon étroite dont l'inscription autographe est unie à l'ensemble le fait penser, comme aussi le peu d'importance de la composition, facile à attribuer à un simple amateur plutôt qu'à un artiste de profession. Toutefois, il serait aussi aisé d'admettre que notre bibliophile ait pu recevoir chez lui à Vaucluse un peintre ou un miniaturiste et le prier de fixer en quelques coups de plume le paysage qu'il mettait sous ses yeux. Mais nous avons, par bonheur, l'histoire très sûre de ce manuscrit, qui exclut l'hypothèse d'un croquis d'après nature. Le Pline, acheté en Italie en 1350, est resté à Vérone pendant le dernier séjour de Pétrarque en France [2]. Comme il n'a jamais été apporté au bord de la Sorgue, le petit dessin qu'il renferme n'a pu être exécuté qu'en Italie et de souvenir ; et ce souvenir, à qui pourrait-on l'attribuer, sinon à Pétrarque lui-même ?

Cette image de Vaucluse n'est donc pas intéressante seulement par sa date, comme la plus ancienne, sans aucun doute, que le site célèbre ait inspirée ; elle nous apprend encore par quels traits essentiels se représentait à l'esprit du poète un paysage cher entre tous à son souvenir.

et G. Bayle). On remarquera que notre dessin du XIVe siècle ne fait point figurer le château des évêques de Cavaillon, dont quelques murs subsistent encore et dont la légende locale a fait longtemps « la maison de P. » — Le cliché reproduit ici appartient à la *Gazette des Beaux-Arts*, qui vient de le publier avec un article de l'auteur, 3e pér., t. VII, p. 57.

1. *Epist.* I, 4 ; III, 3 ; III, 5.
2. V. plus haut, p. 271.

EXCURSUS IV.

LES LIVRES DE PÉTRARQUE CHEZ LES FREGOSO.

Notre Tite-Live a appartenu, au xve siècle, à un personnage historique, Tommaso di Campo Fregoso, seigneur de Sarzana et doge de Gênes. C'était un lettré fort zélé, ami et bienfaiteur des humanistes, comme le prouvent la correspondance qu'il eut avec Aurispa[1] et Giovanni Toscanella et le choix qu'il fit de ce dernier pour diriger l'éducation de ses fils[2]. Très amateur des auteurs antiques, il révèle ses goûts mieux encore par l'inventaire de sa bibliothèque qui figure sur un verso des dernières gardes du manuscrit. Le même document donne, en outre, un détail pour la biographie de Bartholomeo Guasco, l'ami et le correspondant d'Aurispa et de Panormita[3]; cet humaniste, qui était génois, servait de bibliothécaire à Fregoso, en novembre 1425, et la pièce que voici est vraisemblablement de son écriture :

Inuentarium eorum librorum qui inuenti sunt in pulherrimo studiolo magnifici domini Thome de Campofregoso Sarzane tunc domini[4], *qui custodie recomissi sunt Bartholomei Guaschi die xx nouembris m^{o} cccc^{o} xxv*[5].

[1] Titus Liuius trium decarum corio uestitus magni uoluminis.
[2] Liber de proprietatibus rerum corio uestitus magni voluminis.
[3] Catholicon uocabulista corio etc. magni uoluminis.
[4] Plinius de naturali hystoria corio etc. magni uoluminis.
[5] Iosephus de hystoria Iudaica corio etc. satis magni uoluminis.

1. V. une lettre à Aurispa pour lui demander les nouvelles comédies de Plaute, en 1439, et une lettre portant la suscription *Aurispa Siculus Thomae Ianuensi*, dans Sabbadini, *Biografia documentata di Giov. Aurispa*, Noto, 1891, p. 77 et 187.

2. Cf. *Giornale ligustico*, t. XVII, 1890 (art. de Sabbadini sur Toscanella).

3. D'après la notice biographique due à Sabbadini, dans *Giorn. stor.*, t. XVIII, 1891, p. 216 sqq., Guasco rentra plus tard au service des Fregoso comme secrétaire, à partir de 1436.

4. Ces trois mots ont été effacés et en même temps on a remplacé le mot *Thome* par *Nicolai*.

5. Le document n'a point échappé à Delisle, *Cabinet des mss.*, t. II, p. 346; mais la provenance pétrarquesque du volume et les observations nouvelles qu'elle suggère m'autorisent, je crois, à le publier après lui.

[6] Tragedie Senece coperte uiluto nigro.
[7] Virgilius Maro Heneidos corio etc. (Hunc habet dominus Baptista.)
[8] Affrica Petrarce in metro coopertus uiluto cremesino.
[9] Franciscus Petrarcha de uiris illustribus.
[10] Agelius noctium atticarum.
[11] Tullius de offitiis coopertus uiluto nigro. (Hunc habet dominus Andreas canonicus. — Restituit et est in domo.)
[12] Orationes Ciceronis siue Tulii magni uoluminis corio operte.
[13] Vita multorum Romanorum per dominum Leonardum Aretinum de greco in latinum redacta corio etc.[1].
[14] Quintus Curcius unus in bona littera in pergameno. [14 *bis*] Alter in papiro. Ambo corio etc.
[15] Iustinus hystoriografus corio etc.
[16] Paulus Oroxius corio etc.
[17] Seutonius de duodecim Cesaribus corio etc.
[18] Plautus comicus corio etc.
[19] Terrentius comicus corio etc. (Hunc habet magister Ioseph. — Restituit et est in domo.)
[20] Titus Liuius uulgaris corio etc. (Hunc habet domina Caterina.)
[21] Comentarium Cesaris corio etc.
[22] Valerius Maximus corio etc.
[23] Epistole Ciceronis ad Atticum corio etc.
[24] Epistole ad Lentulum Crassum Brutum etc. corio etc. Ciceronis.
[25] Epistole communes familiares corio etc. Ciceronis.
[26] Petrus Crescentis de commodis ruralibus etc. et simul de cosmografia et alia corio etc.
[27] Ludus scacorum corio etc.
[28] Omne bonum scolla de iniuriam passo corio etc.
[29] Cronica Ianuensis corio etc.
[30] Recollecte Iohannis Stelle corio etc.
Plures meo tempore in dicto studiolo inuenti non sunt[2].
[31] Opus Ciceronis de senectute. (Nunc est.)
[32] Rhetorica Aristotelis translata per Filelfum. (Nunc est.)
[33] Liber Alcorani.
[34] Liber cirugie equorum. (Nunc est.)

Pendant son séjour dans la bibliothèque du doge Fregoso, le Tite-Live de Pétrarque avait acquis une certaine célébrité parmi les humanistes de l'Italie du Nord[3]. Decembrio avait vu le volume et en avait parlé avec admiration chez les Visconti, qui ne possédaient pas eux-mêmes de plus intéressant souvenir du poète. Francesco Pizolpasso écrivait à Decembrio, en 1437, d'avoir l'œil

1. Ce sont des vies de Plutarque traduites par L. Bruni.
2. Cette ligne et les suivantes sont d'une autre main.
3. Au f. 231′ du ms., une main du xve siècle a comblé en marge une lacune du livre XXVI. On trouve aussi au f. 369′ la date *1394*, au f. 366′ le nom génois *Hybletus de Flisco*.

sur les circonstances qui pourraient amener la dispersion des livres de Fregoso, afin de s'assurer alors le manuscrit : *Attentus esto, si res Feregosorum adeo circumuerterentur, ut de codice illo Liuii excellentissimo olim Petrarcae sperari posset. Celeritas uel productio suis coaptetur locis, quo liber ipse, quem tu cordi nobis affixisti, nullo pretio nostras euadat manus*[1]. Les deux humanistes ne souhaitaient ni plus ni moins qu'une révolution dans Gênes pour procurer le précieux volume à leur maître ; celui-ci, Filippo-Maria Visconti, excitait en même temps, et sans doute pour d'autres raisons, Battista Fregoso à se révolter contre son frère Tommaso et à prendre le pouvoir à sa place. Ces calculs de lettrés et de prince furent déjoués : Battista, un instant proclamé doge, fut battu par Tommaso, qui lui pardonna, et le duc de Milan n'eut pas le Tite-Live.

Les livres du doge passèrent paisiblement en héritage à son fils Niccolò, qui fut capitaine de la République de Gênes[2]. Au recto de l'inventaire, on voit, en effet, diverses mentions intéressant la famille de ce dernier et qui sont écrites de sa main. La dernière nous le montre même entretenant des rapports avec la cour aragonaise de Naples et recevant du roi la faveur de l'avoir pour parrain de son fils Alfonso, né et baptisé à Gênes en 1451 :

Nicolaus. Vinciguera natus est Ianue in campo, anno a natiuitate Domini millesimo CCCC° quadragisimo nono, die xxvij madii. — Obiit eodem anno, die xxiiij Fefruarii.

Nicolaus. Petrus Franciscus natus est Riparolii in rure nostro, anno a natiuitate Domini millesimo quadrigentessimo quadragessimo nono, in Kalendis Iulii hora vij noctis. [Note répétée f. 368].

Nicolaus. Alfonsius natus est in ortis nostris Genue in suburbio sancti Thome, anno a Domini aduentu M. CCCC. LI, die xxvj Augusti ora xxiij^a^. Substulerunt eum e sacro fonte magnificus dominus Berlingerius de ...pro sacratissimo Aragonum rege, dominus Georgius cardinalis de Flisco, Stefanus de Auria, Neapoleonus Lomelinus, magister Petrus de Arimino. Batizatus fuit per reuerendum dominum episcopum Marianensem.

Cette mention des relations étroites de Niccolò Fregoso avec Alphonse Ier m'a fait supposer que le Tite-Live aurait pu être

1. V. les documents de Sabbadini dans *Museo d'antich. class.*, t. III, col. 411-416.

2. Niccolò semble être resté fidèle aux goûts littéraires que son éducation lui avait donnés. Un des documents grecs sur l'humanisme publiés récemment par Émile Legrand établit qu'il mit en relations, en 1440, Antonio Cassarino et Philelphe, qui l'appelle alors ἀγαθὸς νεανίσκος (*Cent- dix lettres grecques de Fr. Filelfe*, Paris, 1892, p. 34).

offert, à l'occasion de ce baptême ou peu après, à un souverain très connu pour son zèle à enrichir sa bibliothèque. Un document d'archives apprend justement qu'Alphonse envoyait un cheval en don à Niccolò, le 24 juin 1451[1]; on peut croire que le capitaine de Gênes songeait à son tour à faire hommage au roi des objets qu'il aimait le plus, les livres. Ainsi s'expliquerait le passage du Tite-Live dans la collection de Naples, qui, à son tour, nous explique son passage dans celle de Paris. Est-ce le Tite-Live annoté par Pétrarque, que Laurent Valla avait étudié et qu'il indique comme étant à Naples[2]? Tout porte à le croire. L'ouvrage où paraît cette mention est toutefois assez antérieur à 1451 [3], année où le volume est encore aux mains de Niccolò ; il faut admettre, par conséquent, que celui-ci aurait apporté son manuscrit à Naples, avant de s'en dessaisir en faveur du roi; mais cette supposition, par suite des rapports de Niccolò avec la cour aragonaise, n'a rien que de vraisemblable [4].

La place du Tite-Live de Pétrarque en tête de la petite bibliothèque des Fregoso laisse penser que d'autres volumes de même provenance ont pu y figurer. On y voit, outre deux œuvres de lui, beaucoup d'auteurs de l'antiquité [5] ; on remarque, par exemple, deux ouvrages que nous trouvons à Paris parmi les manuscrits de Pétrarque, en des exemplaires qui ne viennent pas non plus de la bibliothèque de Pavie; ce sont l'*Historia* de Pline et les *Antiquitates Iudaicae* de Josèphe (nos 4, 5). Ces compagnons du Tite-Live à Paris n'auraient-ils point été déjà avec lui chez les Fregoso? Faute d'une meilleure hypothèse, on pourrait accueillir celle-là, que renforce, pour le Pline tout au moins, un souvenir de lecture dans le midi de l'Italie [6] ; on y gagnerait d'établir logiquement l'histoire d'un petit groupe de nos manuscrits.

1. *Arch. stor. napol.*, 1881, p. 412.
2. V. p. 90, n. 2.
3. Les *Recriminationes* parurent en 1445 (L. Barozzi et R. Sabbadini, *Studi sul Panormita e sul Valla*, Florence, 1891, p. 108).
4. Valla ne dit point en effet que le livre est chez le roi; il dit simplement qu'il est à Naples, où Fazio et Panormita l'ont vu.
5. Précisément de ceux dont manque l'exemplaire possédé par P.
6. *Par.* 6802, f. 277 : *In Sancto Angelo detemptus Marchio Cutroni hoc librum perlexit Antonius de Vigintimiliis manu propria s.* Cette note, de forme très incorrecte, ne se rattacherait-elle pas à la captivité d'un des barons de Naples conjurés contre Ferdinand d'Aragon? (Sur la famille baronale *de Vigintimiliis* de Trapani, v. E. Langlois, dans *Notices et extr. des mss.*, t. XXXIII, II, p. 109).

EXCURSUS V.

NOTICE SUR UN CICÉRON COPIÉ PAR TEDALDO DELLA CASA.

On sait l'intérêt des transcriptions exécutées par le célèbre copiste florentin, Fra Tedaldo della Casa, de Mugello, et particulièrement de celles qui sont relatives aux œuvres de Pétrarque [1]. Les manuscrits écrits de sa main, extrêmement rares hors de Florence, sont nombreux surtout à la Laurentienne (fonds de Santa-Croce). J'en ai retrouvé un à Paris, dont la description vient compléter assez naturellement le chapitre V de ce travail. Il est de cette écriture irrégulière et hâtive, que présentent à peu près toutes les copies de Tedaldo et qui les fera reconnaître au premier coup d'œil par qui en aura étudié une seule [2].

Le *Par.* 6342, formé de 194 feuillets de parchemin, avec rubriques, titres courants à l'encre rouge et initiales ornées grossièrement, est muni au f. 3' d'une table de la main du copiste. Il est composé exclusivement d'ouvrages de Cicéron, dans l'ordre suivant : *De off., Parad., De amic., De sen., Tuscul., Catil., Pro Marcello, Or. post reditum in Senatu* [3], *Or. p. r. ad Quirites* [4],

1. V. p. 60. Cf. Bandini, t. IV, p. 160, 162, 163, 168, 174, 175, 180, 189, 196, 198, 207; Mehus, *Ambr. Trauersarii vita*, p. 234-236; Narducci, *Cat. dei codici Petr.* [*di Roma*], p. 59 [*Vat.* 4519, avec souscription à la fin de *Rer. mem.*, prise au f. 92' du *Laur.* cité ci-dessous]; Voigt, *Wiederb.*², t. I, p. 401; etc.

2. Plusieurs portent des souscriptions du genre de celle-ci, au f. 104 du *Laur. S. Croce*, XXVI *sin.*, 9 (à la fin d'*Itin. Syr.*) : *Propter festinantiam forte non est correctus.*

3. Le discours a été interrompu par Tedaldo aux mots *gemeretis nichil* (ch. 6, 12), et un supplément du xve siècle, qui n'a que quelques lignes, est accompagné de la note : *Finis huius orationis est in uno alio uolumine, in ultimo illius libri.*

4. Tedaldo en a fait à tort un second discours : *In Senatu*, en mettant cette rubrique en titre courant, et en inscrivant à la table : *De congratulatione sui ad Senatum Romanum -ij.* Le texte s'arrête aux mots *uerum etiam* (ch. 9, 23), et un supplément de la main déjà citée du xve siècle le mène jusqu'à la fin. Le point d'arrêt est ici le même que dans le ms. de Troyes venant de Pétrarque.

Pro Deiotaro, Pro Ligario, « *Inuectiua Salustii in M. T. C.* » (f. 143') « *Responsio Tullii in Salustium* » (f. 144), « *Relatio somnii P. Scipionis Emiliani cui et Affricanus posterior cognomen fuit, facta per M. T. C. in vj° de re publica* » (f. 146), « *M. T. Ciceronis contra Anthonium Cesarem post bella ciuilia Cesaris et Pompei Philipicarum inuectiuarum liber primus* » (f. 148). On lit à la fin, en marge : *Liber* 13us *explicit. compl.* 27 *aprilis* 1376.

On remarquera que tous ces ouvrages se sont trouvés chez Pétrarque, dont le souvenir est rappelé dès les premières pages du volume par la transcription, en façon d'introduction, des deux lettres qu'il a adressées à Cicéron (*Fam.* XXIV, 3 et 4)[1]. Si le manuscrit, au lieu de porter la date de 1376, pour laquelle nous n'avons pas d'indication d'un voyage de Tedaldo à Padoue, portait celle de 1378, pour laquelle un tel voyage est assuré, nous serions presque autorisés à considérer la copie comme prise sur un recueil de la bibliothèque de Pétrarque, en tête duquel celui-ci aurait fait placer ses deux compositions épistolaires. On peut aisément penser, en effet, que Tedaldo, qui était lié avec Lombardo della Seta et a fait de nombreuses copies de manuscrits venant de Pétrarque, avait emprunté son Cicéron à la même source. Il est même à remarquer que les *Philippiques* se présentent en son recueil dans l'état où Pétrarque les lisait, c'est-à-dire avec la même lacune et la même fusion des discours V et VI en un seul, qui réduit à *treize* le nombre total[2]. Enfin, si on ne peut pas prouver matériellement que le manuscrit ait été copié à Padoue, il est établi au moins qu'il ne l'a pas été à Florence : les lettrés de cette ville, à commencer par Salutati, ami de Tedaldo, ne connaissaient encore en 1378 que les quatre premières *Philippiques* et attendaient précisément le reste de ces discours de la bibliothèque de Pétrarque[3]. Ce sont là des présomptions d'une certaine valeur sur le lieu d'origine du recueil de Tedaldo.

Mais, sans insister sur ce qui n'est qu'une hypothèse, il convient d'attirer l'attention sur une liste que le moine a transcrite au dernier verso. C'est un classement des œuvres de Cicéron en quatre séries, où figurent également les ouvrages connus et les ouvrages perdus. Ce qui laisserait croire que ce classement a pu venir de la maison de Pétrarque, c'est que, à la date de 1376, les *Lettres* de

1. F. 2 : *Epistola Domini F. Petrarce ad M. T. C. latini eloquii principem reprehensoria uite.* F. 2' : *Ad eundem M. T. C. laus ingenii et eloquentie Tulliane et de libris eius extantibus et deperditis.*

2. V. p. 192 et 209.

3. V. le texte de Salutati cité p. 60.

Cicéron n'étaient pas parvenues à Florence, tandis que l'indication qui s'y rapporte indique que l'auteur, absolument étranger au recueil *Ad familiares*, a eu en mains et a pu juger le recueil *Ad Atticum*. D'où qu'il vienne, le document est instructif sur les études cicéroniennes au XIVe siècle :

Tituli operum et librorum editorum a M. Tullio Cicerone.

Rethorica uetus Rethorica noua Rethca breuis ad filium[1] De arte grammatica De orthographia[2] Liber particionum L. de optimo genere o. Liber de oratore Liber thopicorum	Isti sunt theorici.
Liber inuectiuarum[3] Liber uerrinarum uel de signis[4] Liber cesarianarum[5] Liber orationum uariarum Liber de lege agraria[6] Liber de lege frumentaria[7] Liber phylipicarum	Isti sunt pratici et omnes pertinent ad eloquentiam et ad rationalem philosophyam.
Hortensius de laude philosophye Liber achademicorum Liber de natura deorum Liber de diuinatione Liber de fato Liber de essentia mundi[8] Liber qui dicitur Aratus uel de finibus[9]	Isti pertinent ad scientiam et naturalem philosophyam.

1. Sur les deux premiers ouvrages, v. p. 189. Le troisième est identique aux *Partitiones* qu'on retrouve plus loin.
2. Ces deux attributions sont apocryphes. Le second titre semble venir d'une leçon erronée de Priscien (Teuffel, *Gesch. der röm. Lit.*[4], § 188, 7); le premier se rapporte peut-être aux *Synonyma* ou aux *Differentiae sermonum Ciceronis* publiés par Hagen.
3. V. p. 188.
4. Titre de la quatrième *Verrine*.
5. Les discours prononcés devant César.
6. Titre du discours *In Seruilium Rullum* dans certains mss.
7. Titre de la troisième *Verrine* dans certains mss. V. p. 209.
8. V. p. 208.
9. Sans doute les *Aratea* [*uel de sideribus?*].

Liber de re publica, iste est politicus		Omnes pertinent ad uitam et moralem philosophyam.
Liber de re militari[1]		
Liber de legibus		
Liber de domo sua, yconomicus est[2]		
Liber officiorum, iste est ethicus		
Liber de finibus bonorum et malorum		
Liber de senectute qui dicitur Cato maior		
Liber de amicitia qui dicitur Lelius		
Liber de paradoxis		
Liber epistolarum ad Q. fratrem	Isti sunt quodam modo singulares et per se ipsos collocandi.	
Liber epistolarum ad Brutum		
Liber epistolarum ad Atticum		
Liber de consolatione		
Liber de gloria		

1. J'ignore quelle tradition a fourni ce titre.

2. Sans doute la traduction de l'*Oeconomicus* de Xénophon, dont le titre semble confondu avec celui du discours *Pro domo sua ad pontifices*.

EXCURSUS VI.

LES MÉMORIAUX INTIMES DE PÉTRARQUE.

Deux de nos volumes ont reçu des confidences particulièrement intimes. Celles du Virgile de Milan sont connues et même fameuses. Je n'aurais pas songé à les donner ici, si je ne m'étais aperçu que ma lecture, sur plusieurs points, était plus complète ou autre que celle du premier éditeur, Baldelli, qui a été jusqu'à présent reproduite[1]. Comme ces documents, dont l'encre pâlit tous les jours, sont exposés à disparaître assez vite et sont déjà, par endroits, à peine lisibles, il a semblé utile de les joindre au dépouillement des scholies. Ce n'est qu'un memento de la mort de personnes chères, écrit au reçu de chaque nouvelle et qui va de 1348 à 1372. On y trouve, parmi les noms de plusieurs amis qui ont tenu dans la vie du poète une certaine place, celui de son fils Giovanni, qui lui causa tant de soucis et qui valait beaucoup mieux sans doute que le père ne l'a laissé croire à la postérité[2]; dans la note très douloureuse qui lui est consacrée, on remarquera l'absence du mot *filius*:

Die Sabati post solis occasum 23° Maii, anno Domini 1349, uulnerauit aures meas infelix nuntius mortis domini Paganini de Mediolano[3] singularis et optimi amici mei.

Die Martis proximo 26° mensis, inter nonam et uesperas rediit

1. La dernière publication est due à Bartoli, *Stor. della lett. it.*, t. VII (*Petrarca*), Florence, 1884, p. 194-195.

2. Nelli, comme on le verra un jour dans ses lettres, portait sur Giovanni un jugement tout autre que celui que la sévérité paternelle a inspiré plus ou moins à tous les biographes. La cause des malentendus entre le père et le fils est révélée par ce joli mot adressé à P... : *Non uelis ipsum ab ipsa pueritia natum senem* (*Par.* 8631, f. 27').

3. Ce mot, lu par Baldelli *Meregnano*, est aujourd'hui bien effacé. Paganino est un des correspondants de Pétrarque omis dans l'éd. Fracassetti et indiqués dans le *Par.* 8568, où *Fam.* III, 16 et 17 (f. 33) sont adressées : *ad Paganinum Mediolanensem.* Il est mentionné dans *Fam.* VII, 13. Sa mort et celle de Mainardo sont racontées à l'ami Socrate dans *Fam.* VIII, 7 (Parme, juin).

Gebellinus de... nuntius itidem infelicis, indigne et crudelissime mortis Maynardi mei[1].

Anno proximo scilicet 1350, in uigilia Natalis ad uespera, rumorem infelicissimum ..... Petrus de Pratis[2] ... Roma rediens... Iacobi de Carraria domini Padue, domini amici et benefactoris mei singularis, cuius numquam sine suspiriis recordabor[3].

Dominus Iacobinus Bossius, uir probus et sapiens et mihi carissimus, obiit 1357 Nouembris 25, quod mihi redeunti a missa Katharine uirginis ab ecclesia [sancti A]mbr[osii] non sine graui uulnere mentis innotuit.

Dominus Bernardinus de Angossolis de Placentia, miles egregius et unus de raris et singularibus amicis meis, obiit 1359...[4]

Iohannes noster, homo natus ad laborem, ad dolorem meum, et uiuens grauibus atque perpetuis me curis exercuit, at acri dolore moriens uulnerauit, qui, cum paucos letos dies uixisset in uita sua[5], obiit anno Domini 1361, etatis sue xxv[6], die Iulii x seu ix medio noctis, inter diem Veneris et Sabbati. Rumor ad me Paduam xiiij° mensis ad uesperam[7]. Obiit autem Mediolani in illo publico excidio pestis insolito, queue urbem illam hactenus immunem talibus malis nunc tandem reperit atque inuasit[8].

Rumor autem primum ambiguus, 8° Augusti eodem anno, per famulum meum Mediolano redeuntem, mox certus per fratrem domini Theatini Roma uenientem, 18° mensis eiusdem Mercurii sero, ad me peruenit de obitu Socratis mei amici, socii fratrisque optimi, qui obiisse dicitur Babilone seu Auinione de mense Maii proximo. Amisi comitem ac solatium uite mee[9]. Recipe Christe Iesu hos duos et reliquos quinque

1. Sur l'assassinat de Mainardo d'Accursio (l'Olympius de la correspondance), cf. *Fam.* VIII, 7, et *Var.* 53.

2. Le nom se devine plus qu'il ne se lit, suivi peut-être d'*antedictus*.

3. Cf. Zardo, *Il P. e i Carraresi*, p. 25 sqq.

4. Suivaient trois lignes au moins, indéchiffrables. — P. adresse à Anguissola, gouverneur de Como, les lettres *Fam.* XVII, 6 et 7.

5. Cf. *Var.* 35 (Padoue, 13 août) : *Adolescentem... mors abstulit, qui cum paucos dies laetos uixisset* [éd. *uidisset*] *in uita...*

6. Aucun doute sur ce chiffre.

7. Le mot *Paduam*, omis jusqu'à présent, met hors de doute la présence de P. à Padoue le 14 juillet 1361 (cf. Zardo, p. 62, n. 1).

8. Cf. les expressions de *Sen.* III, 1 : *Mediolanum urbem... hactenus horum nesciam* (*Op.* 767).

9. Il m'est impossible d'admettre qu'il n'y ait pas une altération de texte ou une confusion de souvenir, dans *Sen.* III, 1, après l'allusion voilée à la mort de Giovanni. Le deuil tout exceptionnel dont P. par-

in eterna tabernacula tua, ut qui iam hic mecum amplius esse non possunt permutatione felicissima tecum sint. [Dans l'interligne :] Heu mihi, imo septem, nec sciebam.

Rumor quoque iampridem hic fuerat de obitu Philippi de Vitriaco, episcopi Meldensis, patris et amici mei[1]. Hoc autem die dominico 22° Augusti compertum accepi. Dissimulabam et credere recusabam. Heu mihi, nimis crebrescunt fortune uulnera.

Eadem die atque hora[2] percepi obitum optimi patris ac domini mei Philippi alterius, Cauallicensis episcopi, ad quem est liber meus Vite solitarie. Maximus rerum mearum preco obiit. Heu, prope iam solus sum[3].

Parmi les deuils répétés qui affligèrent le poète au milieu de sa vie et qu'il énumère dans une lettre à Boccace utile à rapprocher de son funèbre mémorial[4], il en est un sur lequel sa correspondance est muette et qu'il porta seulement dans la solitude de son cœur. On ne comprendrait qu'à demi l'âme de Pétrarque et le caractère de sa poésie, si on n'avait sans cesse dans l'esprit la note suivante, écrite la première sur les gardes du Virgile, et mise tout à fait à part des autres souvenirs, comme le plus intime et le plus cher; c'est une clef nécessaire surtout pour la partie du *Canzoniere* écrite « in morte di Madonna Laura »:

Laurea[5], propriis uirtutibus illustris et meis longum celebrata carminibus, primum oculis meis apparuit sub primum adolescentie mee tempus, anno Domini m° iij° xxvij° die vj° mensis Aprilis in ecclesia

lerait à Boccace comme étant survenu l'année suivante (*crudelior annus sequens*) et qu'on fait rapporter à la mort d'Azzo da Correggio, ne peut se rapporter qu'à l'ami Socrate (Louis de Kempen), le dédicataire des *Familiares*, bien connu de Boccace, et dont P. pouvait justement dire : *Quod habui optimum in terris, eripuit amicum illum..., neque tibi opus est nomine ut quem loquor intelligas.*

1. P. confirme l'année de la mort de Ph. de Vitri (*Gallia Christ.*, t. VIII, col. 1636), mise à tort par Gams en 1362.

2. *Gallia Christ.*, t. I, col. 950 (notice sur Cabassoles) : *Mortuus est Perusii anno 1372, die 27 Aug. uel, ut alii notant, VI Cal. Aug.* La note de P. ne permet pas d'admettre la première date.

3. Au-dessous, les mots *in uespere*, addition qu'on ne sait où placer. — J'ai à remercier mon ami Novati d'avoir bien voulu revoir sur le ms. ma lecture de ces notes.

4. *Sen.* III, 1. V. Develay, *Lettres de P. à Boccace*, p. 127 sqq.

5. On a toujours lu *Laura*, mais à tort; il y a sûrement six lettres dans le mot et *Laurea* est bien l'orthographe de P. (*Fam.* II, 9). Ce n'est pas la seule inexactitude commise dans la publication de ce morceau.

sancte Clare Auin. hora matutina[1]; et in eadem ciuitate eodem mense Aprilis eodem die sexto eadem ora prima, anno autem m° iij° xlviij° ab hac luce lux illa subtracta est, cum ego forte tunc Verone essem, heu! fati mei nescius. Rumor autem infelix per literas Ludouici mei me Parme repperit, anno eodem mense Maio die xix° mane. Corpus illud castissimum ac pulcerrimum in locum Fratrum Minorum repositum est, ipso die mortis ad uesperam. Animam quidem eius, ut de Africacano ait Seneca[2], in celum, unde erat, rediisse mihi persuadeo. Hec autem ad acerbam rei memoriam amara quadam dulcedine scribere uisum est, hoc potissimum loco qui sepe sub oculis meis redit, ut scilicet cogitem nihil esse debere quod amplius mihi placeat in hac uita et, effracto maiori laqueo, tempus esse de Babilone fugiendi crebra horum inspectione ac fugacissime etatis existimatione conmonear, quod, preuia Dei gratia, facile erit preteriti temporis curas superuacuas spes inanes et inexpectatos exitus acriter ac uiriliter cogitanti[3].

Bien moins intéressant que celui du Virgile, le mémorial qui figure sur les dernières gardes du *Par.* 2193[4] a, du moins, l'attrait de l'inédit et celui du mystère. C'est une série de dates et de mots fort abrégés, disposée avec des signes variés sur deux colonnes et occupant le verso du f. numéroté 178 et une partie du recto suivant. Il est impossible d'y voir des comptes, à cause de l'exclamation *heu* plusieurs fois répétée. Ces notes prises au jour le jour, et où les dates sont si minutieusement marquées, ont visiblement une signification plus intime, mais il n'est pas facile de la préciser. Une partie est mise en fac-similé sous les yeux du lecteur, qui pourra les étudier directement[5]. Indiquons seulement les abréviations les plus fréquentes. Les noms des mois sont aisés à reconnaître; la première abréviation de la colonne est presque toujours la désignation du jour de la semaine (*d* = *dies Domini* ou *Dominica, l* = *dies Lunae,* etc.); la lettre *n* signifie *nocte* et *d* ou *di* signifie *die;* les mots *proximo, proxima* paraissent souvent dans la première partie du document. Voici, du reste, la suite complète des dates avec la lecture de tout ce que j'ai pu déchiffrer:

1. On se rappelle le sonnet *Voglia mi sprona:*
   Mille trecento ventissette appunto,
   Su l'ora prima, il di sesto d'aprile...
2. P. semble avoir tenu à unir ici les noms de Laure et de Scipion.
3. Fac-similé dans L. Geiger, *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland*, Berlin, 1882, p. 44 (*Allgemeine Geschichte* de W. Oncken); la transcription n'est pas moins fautive que celle de Baldelli.
4. Décrit et dépouillé dans *De Patrum... cod. in bibl. P.*
5. V. la planche I. Le parchemin a été troué par les rats.

1344. Aprilis 21 mer.
nocte proxima.
Iouis. prox. nocte.
Iunii 8ª... nocte.
Mercurii. prox. nocte.
Iouis. prox. nocte.
Domini. prox. nocte. 13 Iunii.
Martis. prox. nocte.
Iouis. prox. nocte.
Domini. 20 Iunii. nocte.
Martis. 22. nocte.
Veneris. 25. nocte.
Iulii 7°. Mercurii. nocte.
Iouis. proximo. nocte.
Iulii 14. Mercurii. nocte.
Lune. Iulii 26. nocte.
Augusti. 23. die.

1345. Iulii 21. Iouis. die.
Domini. Iulii 24. die.
nocte. prox.
Mercurii. 27 Iulii. nocte.
Iouis. proximo. nocte.

Hinc fr... celitus adhib. et cet.

Domini. Octobris 2 ...
Mercurii. 5. nocte.
Veneris. 7°. nocte.
Domini. 9. nocte. — potius
Lune. 10. die.
Mercurii. 19. nocte.
Martis. 25. nocte.

Heu. 1348. Hoñ. pu... plurima, sed
que in ca... exci... potuerint. h.
Maii 30. Veneris. die. [heu. heu.
Iunii 8. Domini. Penthecoste. die.
Martis. prox. Iunii 10. die.
Iouis. prox. 12 Iunii. die.
Domini. prox. 15 Iunii. die.
Domini. prox. 22 Iunii. die.
Mercurii. prox. 25 Iunii. nocte.
Veneris. prox. 27 Iunii. nocte.
Lune. prox. 30 Iunii. nocte.
Domini. prox. 6 Iulii. die.
Domini. prox. 13 Iulii. die.
Iouis. prox. 17 Iulii. die.
Domini. prox. 20 Iulii. die.
Veneris. prox. 25 Iulii. die.
Domini. 3 Augusti. die.
Domini. prox. 10 Augusti. die.
Domini. prox. 17 Augusti. die.
.uī. Domini. prox. 24 Augusti. die.
.pa. Martis. 2 Septembris. die.

Hinc f. celitus adhib.

Domini. 21 Septembris. die.
Martis. 30 Septembris. nocte.
Lune. 20 Octobris. die.
Lune. 27 Octobris. nocte. p. fax.
Iouis. 6 Nouembris. die.
Domini. 16 Nouembris. die.
Martis. 25 Nouembris. die. p. fax.
Domini. 30 Nouembris. die.
Martis. Decembris 9. die.
[tempus esset.

1349.

Veneris. Decembris 26. die.
Mercurii. Ianuarii 14. die.
Iouis. Ianuarii 22. die.
Mercurii. Februarii 4. die.
Domini. Februarii 8. die.
... Februarii 26. die. .ui. pa...

[A la page suivante :]
Iouis. Maii 7. die. iam. g. to. uect.
Lune. Maii 18. die.
Iouis. Maii 21. die.
Domini. Maii 24. die.
Mercurii. Iunii 3. die.

Domini. Iunii 7. die.
Lune. Iunii 15. die.
Domini. Iunii 21. die.
Mercurii. Iunii 24. die.
Lune. Iunii 29. die.
Iouis. Iulii 9. die.
Domini. Iulii 12. die.
Domini. Iulii 19. die.
Domini. Iulii 26. die.
Domini. Augusti 2. die.

Les signes qui accompagnent les dates sont absolument conventionnels et le commencement, par exemple, ne peut-être traduit que de la façon suivante : « Le 21 avril 1344, qui est un mercredi, je note un fait désigné par le signe [i] ; la nuit suivante, de même, avec l'addition du signe .— ; la nuit suivante, celle du jeudi au vendredi, je note les mêmes choses que pour la précédente ; la nuit du 8 juin, de même... »

A ne considérer le document qu'au point de vue chronologique, nous y reconnaissons cinq séries de dates, qui vont : 1° du 21 avril 1344 au 23 août de la même année (Pétrarque étant en Italie) ; 2° du 21 au 28 juillet 1245 (en Italie) ; 3° du 2 au 26 octobre (probablement 1345, en Italie) ; 4° du 30 mai 1348 au 26 février 1349 (en Italie) ; 5° du 7 mai au 2 août (probablement 1349, en Italie)[1]. A propos de la quatrième série, il est visible que Pétrarque fait commencer l'année à Noël, car les dates des 9 décembre 1348 et 26 décembre 1349 se suivent dans le même mois.

C'est cette quatrième série qui semblerait pouvoir être le mieux rapprochée de dates déjà connues de la vie de Pétrarque. Par malheur, il n'est possible d'établir aucune coïncidence précise. On peut du moins se rappeler que l'année 1348 fut pour le poète une année cruelle, puisqu'elle lui enleva Laure et plusieurs amis[2]. Il est difficile de ne pas voir une allusion à ces malheurs dans les exclamations de douleur et la phrase qui inaugurent, cette année même, la reprise de ses notes intimes. Cette phrase, d'une écriture déjà abrégée, a été après coup rendue indéchiffrable par Pétrarque lui-

1. Ces dates pourraient-elles servir à établir les séjours de Pétrarque à Parme, où le ms. s'est certainement trouvé ? Les ouvrages qu'il contenait n'étaient pas de ceux que le propriétaire faisait voyager avec lui.

2. *Annum aetatis huius ultimae 1348 luximus, nunc lugendi principium illud fuisse cognoscimus* (*Sen.* iII, 1 ; *Op.* 767). Par *aetas ultima* P. entend le sixième âge du monde, commencé avec J.-C.; il emploie la même formule dans la souscription de l'autographe du *Bucolicum Carmen*.

même, qui a intentionnellement gratté au canif la fin de trois mots[1]. En rapprochant les abréviations de celles dont il use ailleurs, en acceptant l'orthographe *honera* pour *onera* qui est conforme à ses habitudes, et en retrouvant sous le grattage les lettres détruites, on peut proposer la lecture suivante, où un seul mot resterait dans le doute : *Honera puppis plurima, sed que in ca... excipi potuerint. Heu, heu, hêu !* On y verra alors, suivant une image consacrée, la plainte de Pétrarque sur la charge excessive imposée au navire de sa vie, et, si on se rappelle que la mort de Laure lui avait été annoncée à Parme, le 19 mai 1348, onze jours avant qu'il écrivît ces paroles, on sera tenté d'accepter l'explication, quelque incomplète qu'elle soit.

Une réflexion aussi personnelle, jointe aux exclamations de souffrance ou de contrition qui l'accompagnent, met un peu sur la voie d'une interprétation de cette table mystérieuse. Pour qui a entrevu l'état troublé de l'âme de Pétrarque, sa lutte incessante contre lui-même, et aussi l'ardeur de foi qui le dévorait, le problème prend de l'intérêt. La présence du document sur un manuscrit qui contient la correspondance d'Abailard et d'Héloyse, avec d'assez curieuses notes du poète, laisserait croire à un examen de conscience particulièrement réservé aux péchés de la chair. Mais dès avant l'âge de quarante ans, c'est-à-dire vers 1344, Pétrarque y avait, nous dit-il, absolument renoncé, et il précise même ce renseignement par ces mots expressifs : *Non solum factum illud obscenum, sed eius memoriam omnem sic abieci, quasi nunquam feminam aspexissem, quod inter primas felicitates meas memoro, Deo gratias agens, qui me adhuc integrum et uigentem tam uili et mihi semper odioso seruitio liberauit*[2]. La chronologie semblant s'opposer à toute explication cherchée de ce côté, il est possible de voir, dans le mémorial chiffré, le souvenir de prières particulières, d'effusions religieuses ou de grâces obtenues, quelque chose d'analogue peut-être à la prétendue « amulette » de Pascal.

1. Une lettre *r* a même été ajoutée d'une autre encre après les lettres *ca ;* faut-il lire *carne ?*

2. *Ep. ad post.* Dans *Sen.* VIII, 1, il avoue jusqu'aux environs de la cinquantaine son goût pour les vanités du vêtement et le soin excessif de sa personne ; mais, malgré les expressions de contrition qu'il y accumule, il ne s'agit point du même sujet que dans *Ep. ad posteros.* P. n'était pas prêtre (cf. sur l'erreur des biographes allemands, Pastor, *Gesch. der Päpste*, t. I, p. 3 n.) ; toutefois, son engagement dans les ordres mineurs était de nature à augmenter en lui certains scrupules.

EXCURSUS VII.

LES OUVRAGES EN LANGUE VULGAIRE CHEZ PÉTRARQUE.

Il n'est pas sans intérêt de demander aux œuvres de Pétrarque ce qu'il avait lu de la littérature d'imagination du moyen âge, et de réunir ici des témoignages, quelques-uns déjà connus, dont le petit nombre ne fera qu'attester mieux son culte exclusif de l'antiquité.

Tout le monde sait qu'il était initié à la poésie des troubadours. N'eût-il même pas été élevé en Provence, il ne pouvait, de son temps, échapper, dans ses compositions amoureuses, à l'influence des maîtres du *gay saber* si populaires des deux côtés des Alpes. Toutefois, les emprunts directs qu'il leur a faits ont été jusqu'ici constatés en très petit nombre[1] ; ce qui donne une valeur particulière à un renseignement tiré d'une note jetée par le poète sur un de ses brouillons poétiques[2]. Il s'agit du sonnet *Aspro cor e selvaggio,* en tête duquel il a écrit : *1350. Septembris 21, martis, hora*[3]*, die Mathei apostoli, propter unum quod legi Padue in cantilena Arnaldi Danielis : Aman preian s'afranca cors ufecs*[4]. Arnaut Daniel, dont un vers inspire à Pétrarque son sonnet, a été imité par lui au moins en deux autres passages, et il se trouve être de plus, grâce à cette note, le seul troubadour dont le nom paraisse sous sa plume hors de la célèbre énumération du *Trionfo d'amore* :

> Fra tutti il primo Arnaldo Daniello,
> Gran maestro d'amor, ch'alla sua terra
> Ancor fa onor col dir novo e bello... [5]

1. V. la liste dans Gaspary, trad. cit., t. I, p. 490.

2. Appel, *Zur Entwickelung...*, p. 129 (Cf. *Revue crit.*, 1891, II, p. 307). P. 4, on voit que la même note a passé sous les yeux de Beccadelli.

3. Tel est le texte du vers dans U.-A. Canello, *La vita e le opere del trov. Arnaut Daniel*, Halle, 1883, p. 114 (XIV, v. 40). La copie du brouillon de P., qu'a retrouvée Appel, a été ici visiblement défigurée par un copiste ignorant du provençal.

4. Le sens du vers est celui-ci : « En aimant et en suppliant, on adoucit un cœur rebelle. »

5. *Tr. d'am.* IV, v. 40-57. P. s'y montre au courant de la biographie des plus illustres troubadours, Raimbaut de Vaqueiras, Pierre d'Auvergne, Folquet de Marseille, Jaufré Rudel, Guilhem de Cabestaing, etc.

Aucun indice ne permet de croire qu'il ait possédé dans sa bibliothèque un recueil quelconque de la littérature des Provençaux [1]. Il ne fait à leur poésie aucune allusion hors des *Trionfi*; il est probable pourtant qu'il les comprenait dans sa pensée parmi ces poètes de langue vulgaire dont le public gâtait, disait-il, les vers en les récitant [2]. On peut même supposer qu'il les a plus d'une fois fait entendre, dans ces auditoires de femmes décrits par un de de ses amis et qu'il savait tenir sous le charme de ses vers et de sa parole : *Et ego ipse Stupeum* [3] *rogaui dicere aliquid inter egregias dominas existentem, e cuius ore loquendo tanta suauitas procedebat, quod in mensis seu in cena derelinquebat omnes attentos ad ipsam solam facundiam; aliquando iocose recitabat inter dominas rythma uulgaria, quae mirabiliter erant auditu et per ipsum composita* [4].

Il y a dans l'*Apologia contra Gallum* un passage visant deux célèbres poètes du moyen âge, Alain de Lille, dont l'*Anticlaudianus* avait été une des sources de Jean de Meun, et le Normand Jean de Hauteville, auteur d'un poème allégorique en neuf livres, dont le succès fut assez durable pour motiver une édition parisienne de Badius en 1517. Il ne s'agit ici que de poètes latins; mais on peut, semble-il, élargir la portée de cette appréciation et y voir, un peu accentué par la polémique, le jugement que Pétrarque devait appliquer à l'ensemble de la littérature admirée et cultivée en France : *Quid sibi igitur uult Gallus* [5] *? An non uidet quid alienigenae quoque de se ipsis et de*

1. Sur la fausse tradition relative au chansonnier provençal *Par. fr.* 12473 (ancien *Vat.* 3204), où le XVIe siècle voyait des annotations de P., cf. *La biblioth. de F. Orsini*, p. 314.

2. *Fam.* XXI, 15 (lettre sur Dante citée plus loin).

3. *Stupeus* est le nom que prend P. dans l'églogue III.

4. Ce morceau, qui révèle P. « homme du monde », est de Donato degli Albanzani (dans *Scritti ined.*, éd. Hortis, p. 232).

5. L'*Archithrenius* du poète *Ioannes Anglicus* avait été cité avec complaisance dans l'*Inuectiua Galli* contre Pétrarque, pour un grand éloge de Paris (dans *Op.* 1066); les vers sont précisément tirés du passage de J. de Hauteville indiqué par Ginguené (*Hist. litt. de la France*, t. XIV, p. 573). Dans sa réponse, P. risposte directement à cette citation : *Deus bone, quam friuola implorantur auxilia! Verum quidem hoc mihi uideor asserturus, licet forsitan inurbane ex omnibus quos legerim, nullus unquam taediosior Archithrenio illo est, quem hic ad Parisiense praeconium uelut alterum Ciceronem aut Virgilium implorat. O quae monstra sermonis, quae uerborum inculcatio, non tantum lectori nauseam incutiens ac dolorem capitis, sed risum eliciens et sudorem!* (*Op.* 1081).

nostris senserint? Sufficiat sibi Anticlaudianus Alani sui, paulo minus taediosus Archithrenio[1]. *Poetae ambo barbarici multum pariter se diffundunt, multum frustra se torquent, mirum nisi etiam multum sudent*[2]. Notre humaniste exceptait-il de son mépris le *Roman de la Rose* et l'avait-il lu ? On le croirait volontiers, si on se bornait à rappeler sa personnification des vertus féminines dans le *Trionfo della castità,* qui est fort semblable à celle de Guillaume de Lorris[3] :

Bellaccoglienza, Accorgimento fore,
Cortesia intorno intorno a Puritate,
Timor d'infamia e sol Desio d'onore...[4]

Mais il n'est pas impossible que Pétrarque ait fait son emprunt à une imitation italienne du *Roman,* notamment au *rinfacimento* en sonnets intitulé *Il Fiore,* où la personnification se retrouve avec certains noms semblables à ceux du *Trionfo*[5]. Chacun connaît, d'autre part, l'appréciation dédaigneuse dont il accompagne l'envoi du poème à Guido Gonzaga, seigneur de Mantoue,

1. Les éditions du *Contra Gallum* portent, dans les deux passages, le mot *Architriuio,* qui a empêché de reconnaître l'ouvrage cité. Sans préjuger rien sur une erreur possible de P., j'ai cru devoir rétablir le titre correct de l'*Archithrenius.* Le nom du livre a été souvent donné à l'auteur même (Fabricius, *Bibl. lat. mediae aetatis*², t. IV, p. 82). Le prologue de Jean Daudin, chanoine de la Sainte-Chapelle, à sa traduction d'un traité de P., porte dans une énumération de livres : « Jehan de Salberie en son Policraticon, Jehan Architremens en son Itinéraire, Alain en son livre de la Complainte de Nature et en Anticlaudian autrement dit Antiruphin, et François Petrach en son Bucolicon... » Delisle, en publiant ce prologue restitué par lui au véritable auteur, remarque dans le mot *Architremens* une altération analogue à celle que je signale dans le texte de P. (V. le travail de Delisle, très intéressant pour l'histoire des œuvres de P., *Anc. traductions franç. du traité de P. sur les Remèdes de l'une et l'autre fortune*, tiré des *Notices et extraits*, t. XXXIV, I, Paris, 1891).

2. *Contra Gall.*, *Op.* 1081. Je n'ai sous la main aucun ms. de l'ouvrage, resté évidemment très rare en France.

3. Cf. G. Paris, *La littér. fr. au moyen âge*², § 111, et E. Langlois, *l. c.*, p. 65 sqq.

4. V. 85-87 ; le morceau commence au v. 76. Cf. J.-V. Leclerc, dans *Hist. litt.*, t. XXIV, p. 568.

5. La dernière édition d'*Il Fiore* est celle de Mazzatinti (t. III de l'*Invent.* cité p. 90 n.), et le plus récent grand travail sur le sujet est celui d'E. Gorra, qui l'accompagne (p. 419 sqq.). Ajouter S. Morpurgo, *Detto d'Amore, ant. rime imit. dal Roman de la Rose,* dans *Il Propugnatore*, nouv. sér. I, part. I.

qui lui avait demandé, semble-t-il, l'œuvre la plus remarquable de la littérature française d'alors[1]. Cette appréciation paraît inindiquer que Pétrarque avait comparé le *Roman de la Rose* avec d'autres productions poétiques de même langue ; mais il pouvait la donner par ouï-dire seulement ou sur l'autorité des lettrés de France avec lesquels il était en relations, et sa curiosité personnelle a dû se borner à un examen rapide du *Roman*.

Bien qu'il n'ait pu rester entièrement ignorant du français dans les milieux divers où il a vécu, il avait mis peut-être un point d'honneur patriotique à ne pas l'apprendre. Il n'est pas certain à mes yeux qu'il le lût aisément, et on peut même prouver qu'il ne le parlait point. Dans la harangue prononcée à Paris, en 1361, devant le roi Jean le Bon, comme envoyé extraordinaire de Visconti, il s'excuse, presque dès la première phrase, de ne point s'exprimer dans la langue de son auditeur : *Scio quidem quod coram tanto rege locutus deberem, si possibilitas afforet, eo sermone uti qui uobis est acceptior ac notior... Et certe libenter idem et ipse facerem, si possem ; sed non sum tanti ingenii, linguam gallicam nec scio, nec facile possum scire*[2]. Ce qui le rassure un peu, ajoute-t-il, c'est que, suivant le rapport d'amis, il sait que le roi Jean dans sa jeunesse a aimé les lettres et appris le latin[3].

1. Cf. *Romania*, t. XIX, p. 163. — *Epist.* III, 30 (*Op.* II, p. 114) :

Itala quam reliquas superet facundia linguas...
Testis erit, clara eloquio quem Gallia caelo
Attollitque fauens summisque aequare laborat :
Scilicet hic uulgo recitat sua somnia Gallus,
Quid zelus, quid poscit amor...
Somniat iste tamen, dum somnia uisa renarrat.
...Vulgaria enim et peregrina petenti
Nil maius potuisse dari, nisi fallitur omnis
Gallia Pariseosque caput, mihi crede, ualeque.

2. Texte de la harangue du 13 janvier 1361, publiée par Barbeu du Rocher, *Mém. divers prés. à l'Acad. des Inscriptions*, 2e sér., t. III, p. 214. On trouve un peu plus loin : *Fuissemque paratior audire quam loqui*, ce qui peut à la rigueur signifier que P. entendait le français parlé.

3. Le même témoignage est donné sous une autre forme dans *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 405). On pourrait voir, au même passage, un nouvel aveu que P. ne connaissait pas le français : le roi Robert lui ayant demandé à Naples s'il n'avait jamais désiré se fixer à la cour de France, P. dit avoir répondu qu'il avait mieux aimé conserver son indépendance dans la pauvreté, *quam tentare regum limina, in quibus nec quemquam intelligerem, nec intelligerer a quoquam.* Mais je crois, d'après le contexte, qu'il doit plutôt faire allusion au manque de

Mais c'est là, comme on le voit plus loin, un compliment de pure forme; en réalité, l'orateur ne se dissimule pas que le roi, qui n'est guère revenu à ses premières études, ne comprendra peut-être pas un mot de son discours, et il sait fort bien que cette audience d'ambassade aurait gagné en intérêt et en solennité, s'il avait pu prononcer sa harangue en français.

Inexpert, comme on vient de le voir, de la langue parlée au nord de la Loire, il ne pouvait guère partager le goût des princes italiens et, en général, du public européen de son temps pour la littérature de France. Rien n'indique même qu'il ait eu chez lui des livres français[1]. Nous n'en devons que mieux noter les allusions assez nombreuses qu'il fait à nos anciennes épopées et notamment aux romans bretons. Des vers célèbres des *Trionfi :*

Ecco quei che le carte empion di sogni,
Lancilotto, Tristan e gli altri erranti...
Vedi Ginevra, Isotta e l'altre amanti,
E la coppia d'Arimino, che 'nsieme
Vanno facendo dolorosi pianti[2],

il faut rapprocher ceux d'une épître à Benoît XII, où le poète énumère, pour sacrifier leur gloire à celle des Romains, les héros étrangers dont l'histoire et la fable ont conservé le souvenir :

Hinc feror Oceano, qua nobilis insula uiuum
Praedicat Arcturum et quicquid sibi fabula mendax
Persuadet siluas, fontes, mirandaque uulgo
Praelia, et insanos equitum decantat amores, —
Gallia qua magnum Carolum, duodena uirorum
Praesidia[3] *et regnum tot opimis dotibus auctum*
Ostentat longaque iacet iam fessa quiete[4].

culture intellectuelle de Philippe VI et de son entourage, dont il est parlé peu avant.

1. Il eut certainement connaissance du travail de traduction de Tite-Live entrepris par Pierre Berçuire et terminé en 1355 au plus tard (Pannier, dans *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. XXXIII, p. 348). Comme on trouve cette traduction de son temps à Mantoue et à Padoue, on peut penser qu'elle passa sans doute par ses mains; il n'est même point invraisemblable de supposer, avec Novati, que P. a pu rapporter de France, après son ambassade de 1361, le Tite-Live *in lingua francigena* (*Romania*, t. XIX, p. 168).

2. *Tr. d'amore*, III, v. 79 sqq. Dans *Tr. della fama*, II, v. 134, mention du « re Artù ».

3. On remarquera que l'allusion faite ici aux Douze Pairs est moins précise que les précédentes.

4. *Epist.* I, 4 (*Op.* II, p. 81). Il semble nécessaire de ponctuer avant *Gallia*.

Ces allusions sont trop fréquentes et trop précises pour que Pétrarque n'ait pas connu directement un récit des amours d'Iseut et de Tristan, et de celles de Guenièvre et de Lancelot. Mais, d'autre part, elles ne prouvent point qu'il ait eu sous les yeux des versions françaises, et on pourrait affirmer presque à coup sûr qu'il n'a lu qu'une des compilations italiennes, probablement la *Tavola Ritonda,* où sont réunis les épisodes du roman de Tristan dont il semble informé[1].

Dressant dans un traité la liste des reines et princesses adultères, il écrit : *Reges cogita quos uidisti ac terrarum dominos ; dehinc scriptis famaque cognitos recordare; respice et Arcturi fabulam et historias reliquorum*[2]. Il mentionne également, dans une lettre de vieillesse, le roi Arthur et le roi Marc, toujours à propos d'infortunes conjugales : *Et omitto Marcum et Arcturum reges fabulasque Britannicas, ac Philippum Macedonem Alexandri patrem falso creditum*[3]. Ce dernier trait se rapporte à la légende relative à la naissance d'Alexandre, que l'auteur semble adopter d'après une des rédactions latines de son histoire fabuleuse[4].

Un autre passage de Pétrarque mentionne avec une certaine précision les poèmes sur la légende d'Alexandre. Il s'indigne que des Grecs aient prétendu qu'Alexandre le Grand aurait facilement vaincu les Romains, s'il s'était tourné contre eux, et il ajoute : *Neque solum leuissimi Graecorum, sed, quod T. Liuius nosse non potuit, leuissimus quidam nuper uanissimusque Gallorum idem dixit, et sic omnis pudor periit, ut non tantum litteris uilissimam hanc nugellam, sed mimis etiam carminibusque mandaret*[5]. L'allusion est semblable dans la vie d'Alexandre du *De Viris*, où, après avoir cité d'après Tite-Live l'opinion des mêmes

1. V. l'éd. de *La Tavola Ritonda o l'Istoria di Tristan* donnée par Polidori, Bologne, 1874, et l'analyse critique d'E. Löseth, *Le Roman en prose de Tristan*, Paris, 1891. Sur la diffusion du Cycle Breton en Italie, on doit rappeler les articles spéciaux de Graf (*Giorn. stor.*, t. V) et de Rajna (*Romania*, t. XVII). Lovato de Padoue, dont P. faisait grand cas, avait composé un poème, sans doute en latin, sur les amours de Tristan et d'Iseut (Graf, *l. c.*, p. 115).

2. *Rem.* II, 21 (*De impudica uxore*).

3. *Sen.* XV, 3 (XIV, 4 ; *Op.* 936).

4. Sur la légende de la paternité attribuée à Nectanebus, légende qui provient originairement du Pseudo-Callisthènes, v. Paul Meyer, *Alexandre le Grand*, t. I, p. 206, t. II, p. 95, 139. Les textes latins où P. aurait pu la prendre sont l'*Epitome* de J. Valerius et l'*Historia de praeliis*.

5. *Contra Gallum* (*Op.* 1076).

Grecs, Pétrarque ajoute : *Quae quidem... leuissimorum quorumdam similiter est Gallorum*[1]. Je ne trouve pas à quelle composition en langue vulgaire il semble faire allusion par le mot *mimis*[2]; mais le mot *carmina* indique, dans sa langue d'humaniste, une composition latine. Il est donc question de l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon, où plus d'un passage, en effet, devait inquiéter l'ombrageux patriotisme romain de Pétrarque[3]. Constater sa lecture du poète du XIIe siècle, déjà plein de réminiscences classiques, n'est pas inutile ; mais on doit remarquer qu'il se refuse visiblement à voir un précurseur dans l'écrivain français et qu'il ne daigne même pas nommer un ouvrage admiré de tous ses contemporains et qu'on étudiait dans les écoles au même titre que les poèmes antiques.

Parmi les livres en langue « vulgaire », ce sont nécessairement les œuvres italiennes qu'il a lues en plus grand nombre, et cependant il n'en mentionne que bien peu. Ayant lui-même intitulé simplement son *Canzoniere* « *Rerum uulgarium fragmenta* », traitant couramment ce recueil de *nugae* ou de *nugellae*[4], il ne croit pas qu'il y ait honneur sérieux et gloire durable à composer des œuvres considérables en italien ; il est donc peu disposé à étudier et à apprécier celles qui existent de son temps. Le jour où, sur la fin de sa vie et par hasard, le *Decamerone* lui tombe entre les mains, il écrit à son cher Boccace une lettre pleine d'indulgence et même d'éloges; mais on voit clairement qu'il ne se doute point qu'il vient de rencontrer un chef-d'œuvre : *Librum tuum, quem nostro materno eloquio, ut opinor, olim iuuenis edidisti, nescio quidem unde uel qualiter ad me delatum uidi, nam si dicam legi, mentiar ; siquidem ipse magnus ualde, ut ad uulgus et solutascriptus oratione, et occupatio mea maior et tempus angustum erat...* Il

1. *De Viris ill.*, t. I, p. 144 ; cf. le passage de la p. 140 indiqué p. 294, n. 2. Ces traditions et peut-être aussi leur provenance entrent pour quelque chose dans l'hostilité notée plus haut chez P. contre Alexandre.

2. Une traduction en prose de l'*Historia de praeliis*, qu'a fait connaître Paul Meyer, mentionne une ambassade des Romains auprès d'Alexandre « en reconnaissance qu'ils le tenoient à seignor « (t. II, p. 312). La même *Historia*, à laquelle P. fait peut-être allusion par le mot *litteris*, avait été traduite en vers italiens ; c'est le poème que Grion a publié sous le titre *I nobili fatti di Alessandro Magno*, Bologne, 1872 (cf. Meyer, t. I, p. XIII).

3. Cf. par ex., *Hist. litt.*, t. XV, p. 108, 112 ; L. Bellanger, *De Gualthero ab Insulis*, Angers, 1877, p. 55, 65.

4. Cf. *Le Canzoniere autogr. de P.*, p. 28, n. 1.

croit même rendre à la renommée de son ami un grand service en traduisant en latin la dernière nouvelle du livre[1], qui l'a profondément ému et qui contient l'histoire de Griselda[2].

Parmi les poètes italiens récents, dont il a lu beaucoup de vers dans les deux langues[3], il met au premier rang Lovato de Padoue, écrivain déjà nourri de poésie classique et qui n'écrivit qu'en latin[4]. Il connaissait les œuvres latines de Dante[5], mais regrettait de n'y pas trouver ce qui lui plaisait dans Lovato : ...*Scrupulosius inquirentibus aliquando respondi fuisse illum sibi imparem, quod in uulgari eloquio quam in carminibus aut prosa clarior atque altior assurgit*[6]. Cette distinction entre les *carmina* et les *res uulgares* est indispensable à qui veut comprendre quelque chose au jugement de Pétrarque sur Dante.

Ses sentiments à cet égard ont donné lieu, comme on le sait, à de grandes discussions, généralement assez mal conduites. Dès son temps, ils furent fâcheusement interprétés. Boccace voulut lui faire partager la vénération qu'il professait pour le divin poème, et il donne un témoignage bien touchant de ce désir dans l'épître en vers latins mise en tête de l'exemplaire de la *Commedia* qu'il lui envoya[7]. Pétrarque connaissait l'œuvre, sans l'avoir jamais lue

1. *Sen.* XVII, 3 (à part dans *Op.* 540). Traduite sur le latin par Develay, *Lettres de P. à Boccace*, p. 260-287.

2. *Griseldis* ou *Griselidis* est le nom latin donné par P.

3. V. les noms cités dans *Tr. d'amore*, IV, v. 31-39 :

Ecco Dante e Beatrice, ecco Selvaggia...

4. Il reconnaissait en lui un précurseur quand il disait : *Louatus Patauinus fuit nuper poetarum omnium, quos nostra uel patrum nostrorum uidit aetas. facillime princeps, nisi iuris ciuilis studium amplexus cum nouem Musis duodecim tabulas immiscuisset et animum ab Heliconiis curis ad forensem strepitum deflexisset* (*Rer. mem.* II, 3, *Op.* 422, avec la leçon *Donatus* rectifiée par Mehus). Sur Lovato et ses œuvres, il faudrait consulter L[uigi] P[adrin], *Lupati de Lupatis, Bouetini de Bouetinis, Albertini Mussati... carmina quaedam nunc primum edita*, Padoue, 1887, *per nozze* important que je n'ai point vu.

5. La seule des *Opere minori*, qu'un récit du temps nous montre parmi ses livres est le *De monarchia*, qu'il possédait à Milan (v. p. 52 n.). Il est à supposer qu'il les connaissait à peu près toutes (contre Voigt, t. I, p. 118, et Koerting, p. 501); mais il y aurait intérêt à être sûr du fait pour le *Convivio*.

6. *Fam.* XXI, 15.

7. *Vat.* 3199. Une brève description du ms. et la bibliographie sont dans *La biblioth. de F. Orsini*, p. 303-305. Les vers cités du *Trionfo d'amore*, III, 83, qui rappellent visiblement l'épisode de Francesca da Rimini, pourraient être antérieurs à l'envoi de Boccace.

entièrement. La réponse qu'il fit à son ami est une des pages de critique les plus curieuses du XIVe siècle. Bien qu'on l'ait souvent inexactement traduite ou entendue, le commentaire précis et complet qu'en a donné Carducci peut dispenser désormais d'y revenir[1]. Je n'ajouterai qu'une observation. Ce qui surprend encore aujourd'hui, après Boccace, bien des lecteurs, c'est que Pétrarque ait dépassé cinquante ans sans faire une lecture sérieuse de la *Commedia*. Parmi les explications qu'il donne lui-même ou qu'on donne pour lui d'un fait que nous n'avons pas le droit de mettre en doute, je voudrais qu'on insistât sur la suivante : c'est qu'il ne lisait pas pour son seul plaisir, mais pour s'instruire et se former sur les grands modèles antiques. Un moderne, quel qu'il fût, l'intéressait moins qu'un ancien. La science théologique de Dante lui demeurait indifférente, pendant la première partie de sa vie tout au moins ; poursuivant la seule étude qui lui semblât digne d'un lettré et surtout d'un poète, il n'avait qu'à perdre du temps avec Dante. Enfin l'ignorance de celui-ci sur l'antiquité tempérait peut-être de quelque dédain la grande estime qu'avait pour lui son lecteur. En tous cas, le génie du poète florentin restait hors de cause : Pétrarque lui accorde franchement le titre de *dux nostri eloquii uulgaris*[2] ; il se proclame, dans sa lettre à Boccace, admirateur du grand poème, qu'il loue sans aucune réticence ; il exprime même le chagrin personnel qu'il éprouve à assister à la corruption de ce noble texte dans la bouche du vulgaire ; il va rendre à l'auteur enfin, en l'imitant ouvertement dans les *Trionfi*, l'hommage le plus sincère dont un écrivain puisse honorer un de ceux qui l'ont précédé[3].

1. Cf. dans les *Studi letterari*², Livourne, 1880, tout le discours III *Della varia fortuna di Dante*, p. 307-365, excellente discussion opposée à des déclamations superficielles. Hortis a repris la question dans le même sens et rétabli le bon texte du passage de *Rer. mem.* II, 4 (*Op.* 427) relatif à Dante, où il faut lire un éloge au lieu d'un blâme (*Dante e il P.*, dans *Riv. Europea*, VI, fasc. 2, et *Studj*, p. 303 sqq.); toutefois les vers latins en l'honneur de Dante attribués à P. sont de Benvenuto da Imola (Novati, dans *Giorn. stor.*, XIV, p. 363). A part Koerting (p. 499 sqq.) et naturellement Voigt (t. I, p. 119), tous les critiques qui ont étudié d'un peu près l'esprit de P., le jugent avec indulgence dans cette importante question; par ex., Bartoli (p. 298), Gaspary (t. II, p. 325), Zardo (p. 210 sqq.).

2. *Sen.* V, 3 (*Op.* 794).

3. Koerting explique tout autrement cette imitation (p. 502) ; mais, si on peut reprocher à juste titre à notre poète plus d'une faiblesse, on ne doit pas lui prêter à plaisir des intentions peu conformes à la générosité incontestable de son caractère.

En reconnaissant hautement, comme il le fait, la primauté de Dante en italien, il réserve seulement, et non sans modestie, l'originalité de son propre *Canzoniere ;* mais l'unique supériorité qu'il revendique indirectement pour lui-même est celle qu'on ne lui peut contester comme poète latin. Où trouver trace de la jalousie envers son prédécesseur qu'on a si amèrement reprochée à Pétrarque ? Il faut sourire plutôt de l'innocente vanité, appuyée sur de fausses idées littéraires, qui lui fit attacher à la production d'un poème dans la langue de Virgile une valeur d'art tout à fait supérieure, et qui dut parfois lui laisser penser que l'*Africa* terminée aurait, aux yeux de la postérité, plus de prix que l'œuvre de Dante.

Vu et lu en Sorbonne, le 18 juillet 1891,

par le Doyen de la Faculté des Lettres de Paris,

A. HIMLY.

Vu et permis d'imprimer,

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.

ADDENDA.

P. 59, l. 14. Parmi les correspondants de Pétrarque en Allemagne, le premier rang revient au chancelier de Charles IV, Jean de Neumarkt (*Iohannes Nouiforensis*), dont le rôle littéraire vient d'être l'objet d'une importante étude de Konrad Burdach (*Böhmens Kanzlei unter der Luxemburgen und die deutsche Cultur*, dans *Centralblatt für Bibliothekswesen*, VIII, 1891, p. 434-477). Fracassetti a répandu une grave erreur en le confondant avec Jean Očko (trad. des *Fam.*, t. II, p. 501). Six lettres de lui à P. sont connues (cf. Voigt, t. II, p. 272 n.). H. Friedjung, qui a également étudié J. de Neumarkt (*Kaiser Karl IV und seine Antheil am géistigen Leben seiner Zeit*, Vienne, 1876, p. 107-115), a publié (p. 329) la lettre par laquelle il demande à entrer en relations avec P. et à laquelle celui-ci répond par *Fam.* X, 6. Ce dernier document doit être daté, d'après le titre donné dans la suscription (*Iohanni episcopo Neuburgensi*), de la fin de 1352 ou du commencement de 1353. Le désir de Jean de Neumarkt se rattache à ses rapports avec l'apothicaire Angelo de Florence, établi à Prague, et qui est lui-même à ajouter à la liste des personnages liés avec P. (Burdach, p. 446; cf. p. 466). Au moment où il écrit, Jean n'a encore rien lu de P. et connaît son talent seulement par le témoignage d'Angelo (*sicut apothecarii uestri tenebatur assercio*, Friedjung, p. 330). Sur Sacramor de Pommiers, Français au service de l'Empereur et correspondant de P., v. Burdach, p. 452-453, et sur l'action de Charles IV lui-même, « père de la Renaissance allemande, » voir, outre Friedjung, la précédente livraison du *Centralblatt*, p. 335 sqq.

P. 60, l. 24. Le sort des livres restés à Vaucluse est raconté tout au long à Guido Sette dans *Sen.* X, 2 (*Op.* 870): *Non multo post quam inde discesseram, praua quaedam foedaque et infamis manus furum..., ipso Dominico Natali die incautum rus aggressi, ablatis quae auferri poterant, reliqua flammis exusserunt, inque illud hospitiolum, ex quo Croesi regna spernebam, ignis immissus est. Testudo uetus incendio restitit, properabant enim fures impii. Libellos aliquot, quos illic abiens dimiseram, uillici mei filius, iam id ante praesagiens futurum, in arcem contulerat, quam praedones, inexpugnabilem ut est rati, sed ut erat indefensam ac uacuam ignorantes, abiere. Sic diris e faucibus praeter spem seruati libri, prouidente Deo ne tam turpes*

in manus praeda tam nobilis perueniret. — Ce morceau permet de répondre au doute exprimé dans le texte et annule la note 4.

P. 71, n. 3. Il peut être intéressant de trouver ici le passage relatif aux renseignements fournis à Pierre Berçuire par Pétrarque pour son *Reductorium morale*. Voici le texte donné par Hauréau au mémoire cité, où il revendique pour Berçuire la paternité de ce travail d'iconographie mythologique : *Sed antequam ad fabulas descendam, primo de formis et figuris deorum aliqua dicam. Verumtamen, quia deorum ipsorum imagines scriptas uel depictas alicubi non potui reperire, necesse habui consulere uenerabilem uirum Franciscum de Petraco, poetam utique profundum in scientia et facundum in eloquentia et expertum in omni poetica et historica disciplina, qui praefatas imagines, in quodam opere suo, eleganti metro describit.* (L'allusion finale se rapporte à la description citée des sculptures du palais de Syphax, dans le livre III de l'*Africa*, v. 140 sqq.) On sait que cette compilation a été attribuée à divers auteurs. Hauréau nomme Nicolas Treveth et Thomas de Galles ; Haase, qui acceptait l'attribution à Robert Holkot, possédait un ms. où il n'avait pu reconnaître P. sous la désignation *uenerabilem uirum magistrum de Prato* (*De medii aeui stud. philol.*, p. 22). Dans le *Par.* 8123, ms. italien de la fin du XIVe siècle, le travail est sans titre comme dans trois mss. signalés par Hauréau, et se trouve immédiatement suivi d'un ouvrage bien connu de Giovanni di Virgilio : (*Incipiunt Allegorie super fabulas Ouidii Metamorphoseos a magistro Io. de Virgilio metrico compilate*, note préparée pour la rubrique, f. 89). Le passage de Berçuire sur P. présente dans ce ms. les variantes suivantes : *Sed ante omnia de formis et figuris deorum aliqua dicam. V., q. d. i. i. ordinate scriptas uel pictas a. r. n. p., necessario h. c. dominum Franciscum de Petrarcha p. u. p. in s. et f. in e. ualdeque scientificum et in omni ystoria et poetica disciplina ; prefatas disciplinas* [*sic*] *in q. o. s. e. metro describit* (f. 81').

P. 96, n. 2. Quelques lecteurs auront peut-être intérêt à trouver ici le sommaire des matières traitées dans cet opuscule, qui complète le présent livre au point de vue de la description de la bibliothèque :

Sentiments de P. pour les Pères de l'Église. — Sa connaissance à peu près nulle des Pères grecs. — Son culte pour S. Augustin. — Le ms. perdu des *Confessions*. — Mss. de la *Cité de Dieu* et des *Commentaires sur les Psaumes*. — Ms. de S. Ambroise. — Annotations diverses de P. et rappels d'auteurs païens. — Œuvres de S. Jérôme et de S. Grégoire chez P. — Textes secondaires de littérature ecclésiastique. — Mss. de l'Écriture sainte. — Traduction des *Antiquités* de Josèphe, utilisée par P. dans la composition du *De Viris*. — Sa lecture du traité contre Apion. — Note sur ses deux bréviaires (avec une lettre de Serassi au P. Evangelii). — Ms. d'Isidore de Séville. — Livres d'enseignement médiéval mentionnés par P. — Recueil d'ouvrages relatifs à l'histoire moderne, faisant connaître des lectures de P. sur

l'histoire de la Papauté et la conquête de la Sicile par les Normands. — Mss. contenant des ouvrages scolastiques. — P. et Abailard. — Son annotation des lettres d'Abailard et d'Héloyse. — Ses témoignages sur Bérenger de Poitiers et sur S. Bernard. — Son dédain pour la littérature scolastique.

P. 97. La liste des volumes provenant de Pétrarque doit être augmentée d'un trente-septième numéro. La Vaticane a reçu, en 1891, avec la précieuse collection des mss. Borghèse, le Bréviaire de Pétrarque dont il est parlé p. 79. Je l'indiquais comme ayant passé chez les Borghèse, mais je n'avais pu vérifier s'il s'y trouvait encore. Le P. Cozza l'a très heureusement mis en lumière, en rappelant la carrière ecclésiastique de P., dans une conférence faite à Rome, au palais Altieri, en décembre 1891, et qui sera sans doute publiée. Les célèbres feuillets du *Vat. lat.* 3196, que je n'ai pas cru devoir placer dans ma liste de volumes, et le ms. *Pal. lat.* 899, dont j'ai établi pour la première fois la provenance dans *Mélanges G.-B. De Rossi* (*Ecole franç. de Rome*, Rome, 1892), portent à huit le nombre des *reliquiae* de Pétrarque reconnues actuellement à la Vaticane.

P. 99, l. 18. Trois de nos mss. [au lieu de deux] sont du xe siècle. Il faut ajouter aux deux mss. indiqués ici l'Horace de la Laurentienne décrit p. 150 sqq.

P. 114, n. 2. La théorie médiévale de l'allégorie dans l'épopée, transmise par P. à la Renaissance, est venue par Tasso et les Italiens jusqu'aux poètes français du xviie siècle. On connait surtout la préface de la *Pucelle* de Chapelain, où l'auteur explique que son Charles VII est la volonté humaine, sa Jeanne d'Arc, la grâce divine, etc. Cf. P. V. Delaporte, *Du merveilleux dans la littér. franç. sous Louis XIV*, Paris, 1891, p. 163-173. Louis Racine, l'auteur des *Réflexions sur la poésie*, voyait encore l'allégorie cachée partout dans les vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

P. 116. L'exacte observation du cœur humain chez Virgile est déjà bien notée par P.: *Dicunt enim stuporem amoris esse principium; hinc est apud naturae conscium poetam : « Obstupuit primo aspectu Sidonia Dido »* [*Aen.* I, 604]. *Post quod sequitur : « Ardet amans Dido »* [IV, 101]. *Quae quamuis, ut nosti optime, fabulosa narratio tota sit, ad naturae tamen ordinem respexit ille, dum fingeret* (*Secr.* III, *Op.* 356). — Sur ce point particulier, remarquons l'idée que se fait P. du « coup de foudre » dans l'amour. Elle reparaît, non seulement dans le *Canzoniere*, où on a pu la croire empruntée aux Provençaux, mais dans un récit récemment retrouvé des œuvres latines, avec les propres mots de Virgile : [*Medea*] *obstupuit eius aspectu, quod amoris scimus esse principium* (Vie de Jason éditée dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 132).

P. 120 n. Le second vers en note est cité inexactement. Le ms. donne:

Ut pateant ducibus, pastoribus atque colonis,

allusion aux œuvres de Virgile dans l'ordre suivant: *Aen.*, *Buc.*, *Georg.* Les trois distiques de P. sont ainsi rimés.

P. 176. Le rôle de P. comme propagateur de Cicéron est rappelé encore, en plein triomphe du Cicéronianisme : « Messer Francesco Petrarcha fu il primo che hebbe tanto grande ingegnio, che arrechó a luce l'antica leggiadria del perduto e spento stile. Et postposto che in lui perfecto non fusse, pur da se vide et aperse la via a questa perfectione, *ritrovando l'opere di Tullio* et quelle ghustando et adaptandosi, quanto petette et seppe, a quella elegantissima et fertilissima facundia. Per certo fece assai solo a dimostrare la via a quelli che doppo lui dovevano seguire ». (Vie ajoutée à l'édition des *Trionfi di m. F. P.*, imprimée à Florence en 1499, *ad instantia di ser Piero Pacini*, reproduction phot. sur l'exempl. unique, Rome, 1891.) On peut mettre en regard un éloge, curieux par sa provenance, de *Iacobus Canter Frisius*, dans l'épitre au lecteur jointe à l'édition princeps du *Secretum* (*In Mercuriali oppido Dauentriensi*, 1498) : *Is est qui ac posteriori etate linguam latinam ceu in puluere iacentem erexit, is qui priscum illum loquendi nitorem nostro euo primus restituit. Secuti sunt eum fateor eloquentiores, uerum ei plurima gratia debetur, qui rem ad ima prope fundamenta collapsam diligentia sua instaurauit.* (D'après Hortis, *Catal. delle op. di F. P. esistenti nella Petrarchesca Rossettiana*, Trieste, 1874, p. 142, avec la lecture sans doute erronée *Canterfrisius.*) Toutefois, les quelques formes médiévales qu'avait laissé échapper P., surtout aux premiers temps de sa vie, et qu'on lui reprochait déjà à Florence à l'époque du *Dialogus* de Bruni, lui nuisaient beaucoup auprès des humanistes de la fin du xve siècle. Le premier éditeur de ses Lettres (seulement les huit premiers livres des *Fam.*, Venise, 1492) n'avait pas hésité à mettre son texte au goût du jour : *Ea uero quae barbariem quamdam referebant et quae nec epistolae ratio nec Romana eloquentia admittebat penitus resecauimus, ut erat* ambasciatoribus Iliensium Tiberii principis responsio *pro* legatis Iliensium, guerrae *pro* bellis *multaque his similia.* (Dédicace de *Sebastianus Manilius Romanus Dominico Bolano Veneto patritio*, adressée au possesseur du ms. utilisé, dans Hortis, *Cat.* cité, p. 140.) Ces témoignages à peu près contemporains les uns des autres, m'ont paru mériter d'être réunis.

P. 199, n. 3. Il semble nécessaire de faire connaître une partie au moins du passage auquel il n'est fait qu'un simple renvoi. Il s'agit de la façon dont les auteurs anciens ont traité des choses religieuses, mise en opposition avec celle dont usent les « Aristotéliciens » modernes : *Pagani enim illi ueteres, etsi multa de his fabulentur, non blasphemant tamen, quia ueri Dei notitiam nullam habent neque enim Christi nomen audierunt. Fides autem ex auditu est. Et... Apostolorum... uerbis ac doctrinis toto orbe sonantibus, illi iam*

mortui et sepulti erant, miseri magis quam culpabiles, quorum aures, quibus haurire fidem salutiferam potuissent, inuida iam tellus obstruxerat. Inter cunctos tamen potentissime illi tres libri Ciceronis, quos de Natura deorum inscriptos supra memini, saepe me excitant; ubique scilicet tantum illud ingenium de his agens, ipsos saepe deos irridet ac despicit, non quidem serio, forte supplicium timens, quod ante aduentum Sancti Spiritus ipsi etiam Apostoli timuerunt, sed his quibus abundat iocis efficacissimis, quibus clarum fiat intelligentibus de eo ipso quod tractandum assumpserat quid sentiret, ut, sortem suam saepe inter legendum miseratus, ipse mecum tacitus dolensque suspirem quod uerum Deum uir ille non nouerit. Paucis autem ante Christi ortum annis obierat oculosque mors clauserat, heu! quibus e proximo noctis erraticae ac tenebrarum finis et ueritatis initium, ueraeque lucis aurora et iustitiae sol instabant (*De ignor.*, *Op.* 1044).

P. 177, n. 5. Avant Salutati et avant Manetti, qui a un développement semblable dans sa Vie de Pétrarque, Francesco Nelli avait égalé P. à la fois à Cicéron et à Virgile : *Te solum legens Maronem Ciceronemque legam...* (*Par.* 8631, f. 19'). Nelli se réfère précisément, dans ce morceau curieux de sa lettre XIV, au passage où P. lui-même, citant Sénèque, a dit que l'on ne peut être à la fois supérieur en prose et en vers (*Fam.* XXIV, 4).

P. 218. Comme exemple des déformations très vite subies par la tradition sur le *De gloria*, on peut faire connaître ce passage, plein de confusions, mais d'un ton général intéressant, tiré de la *Vie de Pétrarque* par Manetti : *Non contentus latinae linguae libris qui per id tempus uulgo habebantur, uetustos codices, quos et Varronem et Ciceronem aliosque doctissimos uiros quondam posteris scriptos reliquisse nouerat, assidue perquirebat. Unde inter Belgas et Heluetios, sicut ipse testatur, uigintiquinque aetatis annos natus* [cf. p. 219, n. 1], *accuratissime quaeritabat; ubi, praeter epistolas et nonnullas Ciceronis orationes, duos illos eius de Gloria libros, in extremo fere Germaniae angulo abstrusos, post multos quaerendi labores demum inueniens, e tenebris in lucem eruit; ipsosque coetaneis suis singulari eius diligentia restitutos incuria eorum nobis ablatos satis admirari non possum* (*Par.* 5828, f. 211. V. p. 325, n. 2). Sur l'impression laissée dans les esprits par l'activité des recherches de P., on peut citer encore ce mot du même humaniste : *Barlaam... audire uoluit, ut suo insatiabili legendi desiderio per Graecorum librorum penitus satisfaceret, quando latine legens satiari non poterat* (f. 213').

P. 228. Sur l'idée que se faisaient de l'historiographie les premiers humanistes et les amis de P., consulter la curieuse lettre de Paolo di Bernardo, écrite de Trévise en 1373. On y voit quelle place était

donnée à Tite-Live : *Quis... audebit in metro contra Virgilium scribere aliosque uates gentiles, quis in soluto stilo aequaeurit Liuio ut multos uel pares uel prope facundos sileam?* (Voigt, *Die Briefsamml. Petrarca's und der ven. Staatskanzler Benintendi*, Munich, 1882, p. 97).

P. 234. Le morceau le plus précis de P. sur la culture littéraire du cardinal Giovanni Colonna doit être cherché dans *Fam.* XIII, 6 (à Nelli). Le cardinal n'y est pas nommé, mais désigné seulement comme *principem inter principes... Romuleique clarum decus cardinis.* — J'ai reconnu au cours de mes recherches que les *Par.* 1617 et 2540, mss. contenant des ouvrages ecclésiastiques et provenant de P. (Cf. *De Patrum cod. in bibl. P.*, p. 22), portent quelques sommaires et corrections de la même écriture que celle des marges du Tite-Live, attribuée à Soranzo. La présence de cette écriture en de tels mss. pourrait peut-être venir à l'appui de l'opinion qui voudrait l'attribuer au cardinal Colonna et nous révéler ainsi ses études historiques. Les trois mss. doivent, en tous cas, être assignés avant P. à la même bibliothèque.

P. 246, n. 3. On peut prendre une des citations de Salluste, souvent faites par P. sans le nom de l'auteur, dans la grande lettre au peuple Romain toute pleine de réminiscences des historiens : *Certe Romanus erat, ille qui scripsit : Omnia orta occidunt et aucta senescunt* [*Iug.* 11] (*Sine tit.* 4, *Op.* 714).

P. 248, l. 14. Un exemple analogue des identifications de noms de lieux anciens essayées par P. se trouve égaré dans *Rem.* I, 37 (*De gemmis*): *Magnus Pompeius... uictor, ab Hispania pacato rediens occidente compressisque praedonibus et in unum coactis locum, cui Conuenarum nomen ob hoc inditum, in saeculum id durat. Illic Pyrenaeis in montibus, locorum forsan asperitate modestiam adiuuante atque aetatis uictoriaeque superbiam compescente, masculum trophaeum puramque et rigidam sui oris imaginem erexit...* Le morceau sur les trophées de Pompée a été inspiré à P. par Pline, *H. N.*, VII, 2, et surtout XXXVII, 6, mais il l'a singulièrement développé. Quant à la réunion des *Conuenae* par Pompée, il semble en avoir lu le récit dans S. Jérôme, *Contra Vigilantium*, 4. Le nom médiéval du pays des *Conuenae* devenu le comté de Comminges (*pagus Commenicus*) a du être identifié par P. pendant son séjour à Lombez.

P. 249, n. 2. A propos du voyage de 1333 et du sonnet *Mille piagge in un giorno*, j'oserai dire que mon sentiment sur l'interprétation du dernier tercet s'écarte de celle qu'ont donnée les commentateurs. Je pense que les vers :

Ma 'l bel paese e 'l dilettoso fiume
Con serena accoglienza rassecura
Il cor.....

s'appliquent non pas au Rhône et à la Provence, où on veut que le poète soit déjà arrivé quand il écrit, mais à la Moselle et à sa riante vallée. Le poète raconte, en effet, une journée bien déterminée de son voyage :

Pur giunto al fin della giornata oscura...

et il exprime l'impression de joie qu'il éprouve à se trouver dans un pays sûr et d'aspect agréable, au sortir de la dangereuse et sombre forêt des Ardennes qui est expressément nommée dès le second vers du sonnet. La précision complète est si rare dans les pièces du *Canzoniere* qu'elle mérite d'être signalée quand on croit l'y apercevoir.

P. 249, l. 6. Il semblerait y avoir un souvenir de ce voyage dans la description du cours de la Saône, au ch. IV de la Vie de César : *It fluuius tanta laticum segnitie, ut quonam pergat uix dignosci queat; sic stagno similis quiescit, antiquo Arar nomine, nouo autem Sona.* [Cf. *Fam.* I, 4 : *Sonam incolae appellant.*] *Hic, per Lugdunensem Coloniam egressus, ibi ante ciuitatis muros Rodano miscetur, tam ueloci amni quam ipse est lentus* (*Par.* 5784, f. 5'). Mais la première phrase vient de César... *Incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat indicari non possit* (*B. G.*, I, 12); la seconde seule, relative à Lyon, est sûrement une observation personnelle. — Prenons en même temps au ms. la mention relative à Genève, dont la précision s'explique peut-être par les renseignements que P. aimait à demander aux voyageurs : ...*Ad Arthoam uero illam Rheni ripam, ubi Argentina nunc et Basilea et Constantia urbes sedent. Cis Rodanum Allobroges tenuere leuam amnis ad ripam, quorum, ut idem Iulius Celsus ait* [*B. G.*, I, 6], *extremum proximumque Heluetiis angulum Genua olim oppidum tenebat, nunc Gebenna ciuitas tenet exigua et Lemano imminens et Rodano ipso ibi de lacu auctiori quidem quam intrauerat erumpenti. Pons illic haud magnus est hodie, fueratque olim Iulii Cesaris etate, qui a muro ciuitatis incipiens in finibus Heluetiorum desinit* (f. 4). L'orthographe de P. pour le nom de Genève est bien *Gebenna* comme dans *Tr. della Diuinità*, III, 139 ; cependant Fr. d'Ovidio (*Questioni di geografia Petrarchesca*, Naples, 1888, p. 12 sqq.) veut enlever au Rhône et faire rapporter à la Durance, dont la source est au mont Genèvre, les vers :

A riva un fiume che nasce in Gebenna, etc.

P. 251, n. 3. Le mot *tractatus*, que P. applique à ses traités (v. sa note p. 288), désigne aussi dans sa pensée les morceaux qui ont pris place, comme chapitres, dans les *Libri rerum memorandarum*. L'excellent ms. *Par.* 6069 T contient, en effet, pour beaucoup de chapitres, des rubriques comme celles-ci : *Tractatus de mordacibus iocis*, *Tractatus de ingenio paupertatis*, etc.

P. 263, n. 3. Dans *Fam.* VI, 2, Fracassetti ajoute un *sic* aux mots

Marii Cimbrum; c'est simplement l'appellation médiévale du « Castello dell' acqua Julia ». Elle reparaît sous la plume de P., dans la longue énumération de *Rem.* I, 118 : *Ubi sunt thermae Diocletianae, et Balneum Antonianum, et Cimbrum Marii, et Septizonium Seueri et eiusdem thermae Seuerianae?..... Quaere in libris, inuenies nomina ; quaere Urbem totam, aut nihil inuenies, aut perexigua tantorum operum uestigia.* Au même morceau, parlant du Panthéon d'Agrippa, il connaît la véritable destination de ce temple (*diis erectum*), alors qu'il le croyait dédié à Cybèle en écrivant *Fam.* VI, 2, sans doute d'après les *Mirabilia* (Cf. Jordan, *Topographie der Stadt Rom.*, t. II, p. 622). Les thermes d'Antonin recevaient, dans la même lettre, le nom peu exact de *palatium Antonini*, rectifié dans le *De remediis*. Ce sont là des exemples d'un effort vers une information toujours plus précise. Au reste, P. n'a jamais été à Rome qu'en passant et n'a pu s'y livrer à des études suivies qui, semble-t-il, l'auraient tenté. Il a dû se contenter de voir Rome en poète, puis en pèlerin, *curiositate poetica* et *deuotione catholica* (*Fam.* XII, 7).

P. 264, n. 2. Quelles sont les inscriptions antiques remarquées par Pétrarque ? G.-B. De Rossi (*Inscr. Christ. U. R.*, t. II, p. 315), relevant diverses allusions faites par P. au cimetière de S. Calliste visité pendant ses séjours à Rome, constate que le *Carmen Damasi* lui semble inconnu ; mais il observe l'insertion, en 1341, dans l'épitaphe de Tommaso Caloria, d'un pentamètre emprunté presque textuellement à une épitaphe chrétienne de S. Maria in Transtevere (*Fam.* IV, 10). Le poète a lu l'inscription en grands caractères de l'obélisque du Vatican, puisqu'il le sait consacré à des empereurs (*Fam.* VI, 2 : *Saxum mirae magnitudinis aheneisque leonibus innixum, Diuis Imperatoribus sacrum*); mais il n'est pas certain qu'il ait reconnu, sous des désignations assez claires cependant, Auguste et Tibère (cf. De Rossi, *Bull. del Istit. di corr. arch.*, 1871, p. 9). Il cite quelques vers d'un éloge métrique qu'il est seul à mentionner de son temps et qu'il croit être celui de Drusus l'ancien : *Quod Romanis in saxis, primis aliquot syllabis casu aliquo deiectis, nunc etiam sculptum uiget his uersiculis* (*Rem.* II, 114); cette inscription, qui était également en grands caractères et se trouvait au XVIe siècle à S. Jean-de-Lateran, devrait être, d'après Mommsen, rapportée à Domitien (cf. *C. I. L.*, VI, n° 1207). Avec l'allusion au Panthéon, c'est tout ce qu'on peut noter pour les inscriptions de Rome. A Parme, P. en connaissait une autre, encastrée alors sur la façade du Dôme, et qu'il croyait, avec son ami Gabrio de Zamorei, auteur d'un traité *De uirtutibus*, l'épitaphe de l'écrivain Macrobe. Beaucoup d'autres l'ont admis après eux (cf. Bormann, dans *C. I. L.*, XI, n° 1122 *b*, avec citation incorrecte de P.). Notre poète en fait la mention suivante, dans *Epist.* II, 11 (*Op.* II, p. 95) :

Parma aeuo collapsa sui monumenta Macrobi
Ostentat, uetus usque nouo me carmine saxum
Nobilitare iubens...

Les sentiments prêtés à P. par J.-V. Leclerc (*Discours sur l'état des lettres* cité, p. 563), à propos des inscriptions et des monuments romains de Narbonne, sont tout à fait imaginaires ; rien n'indique même que P. ait vu Narbonne. En somme, l'épigraphie peut à peine le revendiquer comme un précurseur et on ne le place, à cet égard, que bien après ses contemporains Rienzi et Dondi ; je crois toutefois avoir démontré, p. 262-266, que sa curiosité archéologique était un peu plus largement ouverte qu'on ne l'a pensé.

ERRATA.

	AU LIEU DE :	LIRE :
P. 71, n. 3.	*Reductiorum*,	*Reductorium*.
P. 120, n. ligne 2.	*poetis*,	*colonis*.
P. 183, n. 1.	XIII, 16,	XIII, 6,
P. 253, l. penult.	*Heliogababus*,	*Heliogabalus*.
P. 254, l. 1.	*Albin*,	*Albini*.
P. 258, n. 2.	*ystoricum*,	*ystoricorum*.
Id. n. 4.	IV, 2,	VI, 2.

INDEX DES NOMS ANTÉRIEURS AU XVIe SIÈCLE

Abailard, 14, 43, 46, 179, 314-315, 330, 411, 425.
Acciajuoli (Angelo), 166.
Acciajuoli (Niccolò), 52.
Accius, 160.
Achate, 113.
Achille, 350-352.
Acron (Pseudo-), 150.
Afranius, 160.
Agrippa, 264, 430.
Ajax, 351.
Alain de Lille, 413-414.
Albanzani (Donato degli), 65, 70, 324, 346-347, 413.
Albericus, Albricus, 133, 170-171.
Albertano da Brescia, 16.
Albi (Bernard d'), 61, 153.
Alcionio (Pietro), 218.
Alcinoos, 349, 351.
Alexandre le Grand, 244, 257-258, 277, 290-294, 417-418.
Alexandre Ier, pape, 253.
Alexandre Sévère, 255, 262.
Alphonse Ier, d'Aragon, roi de Naples, 90, 399-400.
Alviano (Tommaso d'), 215.
Ambiorix, 247.
Amboise (Georges d'), 89.
Ambroise (S.), 54, 96, 175, 287, 323, 334, 339, 424.
Ammien-Marcellin, 250.
Andrea del Castagno, 383.
Andrea Pisano, 26.
Andromaque, 350.
Angelo de Florence, 387, 423.
Anguissola (Bern. d'), 406.
Annibaldi (Paolo), 19.
Antoine, triumvir, 193, 205, 210.
Antonin le Pieux, 253, 258-259, 266, 430.
Antonin Diadumène, 254.
Apelle, 276.
Apollonius Molon, 211.
Apollonius de Rhodes, 159.
Apion, 364, 424.
Appius Claudius, 239, 243.
Apulée, 47, 131, 145, 155, 241, 294, 296-297, 330, 334.
Aratus, 130, 201.
Archimède, 300, 319.
Arellius Fuscus, 152.
Aristarque, 364.
Aristote, 14-15, 131, 169-170, 178, 242, 274, 287, 318, 320, 328, 334-338, 363, 367, 398.
Arnaut Daniel. V. Daniel.
Arthur (le roi), 416-417.
Ascagne, 243.
Asclépiade, 273.
Aspasius, 337.
Athanase (S.), 339.
Atticus, 180, 194, 212-213.
Auguste, 107, 109, 123, 214, 221, 278, 430.
Augustin (S.), 28, 38, 54, 66, 96-97, 104, 110, 130-131, 151-152, 155, 157, 187, 193, 198, 202, 207, 215-216, 230, 236, 247, 272, 274, 279, 294, 297, 301, 304-306, 309, 316, 319, 327, 330, 332, 334, 424.
Aulu-Gelle, 131, 155, 160, 174, 259, 277, 297-298, 300, 304-305, 332, 364, 398.
Aurélien, 254, 264.
Aurelius Victor, 246.
Ausone, 169, 171-174, 176, 204, 279, 321.
Averroès, 14, 335.
Avidius Cassius, 253, 262.
Aurispa (Giov.), 400.

Balbinus, 254.
Balbus (T. Lucilius), 194, 197, 199.
Bandini d'Arezzo (Dom.), 270.
Barbaro (Francesco), 83-84.
Barbato de Sulmona, 146, 202.
Bardi (Roberto de'), 38.
Barlaam, 324-328, 339-347, 427.
Barri (Giraud de), Cambrensis, 275.

Bartolomei d'Arezzo (Giov.), 177.
Barzizza (Gasparino), 211, 245.
Basile (S.), 338.
Beccari (Niccolò de'), 71.
Bellérophon, 350.
Bembo (Bernardo), 376.
Bembo (les), 92-93, 95.
Benedetto da Parma, 62, 66.
Benintendi, 69, 428.
Benoît XII, 416.
Benoît XIII, 203.
Benvenuto da Imola, B. Rambaldi, 39, 75, 110, 252, 298, 420.
Berçuire (Pierre), Berchorius, 59, 71, 416, 424.
Bérenger de Poitiers, 425.
Bernard (S.), 425.
Bernard d'Alby. V. Alby.
Bernardo (Paolo di), 427.
Berry (Jean, duc de), 265.
Bessarion, 18, 70.
Biondo (Flavio), 20, 128, 211.
Birel (Jean), 59.
Boccace, 21, 23, 35, 39, 47, 50, 52-55, 65, 67, 74-75, 98, 108, 110, 114, 116, 134, 143, 146, 156, 159, 161-162, 164, 170-171, 183, 229, 246-247, 265-267, 270, 273, 276, 281, 288, 295, 301, 307, 310-311, 314, 323, 325, 337, 339-347, 356-359, 368, 383, 388, 392, 418-420.
Bocheta, 79.
Boèce, 170, 300-301, 318, 331, 334, 363.
Bossi (Jacopino), 406.
Boulogne (card. de), 46.
Broaspini (Gasparo), 75, 139.
Brossano (Francescuolo da), 66, 73-74, 76, 79, 392.
Brunet Latin. V. Latini.
Bruni (Francesco), 54, 75.
Bruni (Leonardo), 25, 79, 307-308, 398, 426.
Brutus (L. Junius), 364.
Brutus (M. Jun.), 194, 210-212, 214.
Burley (Gautier), 179.
Bury (Richard de), 38, 56, 59, 61, 275.
Buti (Francesco da), 165.

Cabassoles (Philippe de), 42, 44, 49, 329, 345, 407.
Cabestaing (Guilhem de), 412.
Cahors (G. de). V. Caturco.
Calderini (Giov.), 298.
Calliste (S.), 430.
Callisthènes (Pseudo-), 417.
Caloria (Tommaso), 37, 430.
Calpurnius, 173.
Calvus, 144-145.
Campo Fregoso. V. Fregoso.
Can Grande (Scaligero), 112.
Canter (Jacobus), 426.
Capelli (Pasquino), 86.
Cappellus de Aulecta (Gulielmus), 161.
Capitolinus, 252-253.
Cardinus, 204.
Carnéade, 332.
Carpaccio, 51.
Carrare (François de), 70, 72, 78-79, 82-85, 214, 381-383.
Carrare (Jacques de), 406.
Carrare (les), 29, 265.
Casa (Tedaldo della). V. Tedaldo.
Cassarino (Ant.), 399.
Cassiodore, 96, 131, 169, 201, 243.
Castiglionchio (Lapo da), senior, 54, 156, 184-185, 190, 194, 208, 283.
Catilina, 187, 192.
Caton le censeur, 140, 152, 195, 201, 294, 303-304, 363, 368.
Caton d'Utique, 195, 329.
Catulle, 75, 131, 137-145, 269.
Caturco (Guillelmus de), G. de Cahors, 234.
Celsus (Julius), 191, 247, 249, 429.
Censorinus, 131, 299-300, 304, 334.
Cernitis (Petrus de), 289.
César, 29, 71, 127, 160, 162, 191, 205, 212-214, 246-250, 277, 292, 398, 429.
Chalcidius, 43, 287, 328-329, 332-334, 363.
Charlemagne, 416.
Charles IV, empereur, 49, 68, 72, 154, 265, 423.
Charles V, 180.
Charles VIII, 89.
Chrysès, 357.
Chrysoloras (Manuel), 345, 352.
Cicero (Marcus), 194, 259, 272, 338.
Cicero (Quintus), 192, 194, 212-213.
Cicéron, 34-35, 41, 43, 50, 56-57, 76-77, 94, 105, 107, 110, 131, 140, 151, 153, 157, 161, 168, 175, 242, 247, 250-251, 259, 270, 272, 274, 277-278, 283, 286-288, 290, 296-297, 304, 310, 316-318, 320-321, 330-336, 349, 361-365, 370, 398, 401-404, 426-427.
Claudianus de Lyon, 167.
Claudien, 131, 167, 236, 287.
Clément (S.), pape, 96, 339.
Clément VI, 43, 180.
Cléopâtre, 272.
Cocus (Jean), 43.
Colonna (cardinal Giov.), 36, 44, 234, 428.

Colonna l'ancien (Stefano), 260.
Colonna (Jacopo), 36, 37, 41.
Colonna di San-Vito (Giovanni), 156.
Colonna (les), 40.
Columelle, 295.
Comite (Nicolaus de), 231.
Commode, 253, 259.
Contarini (Pier), 82.
Convennevole da Prato, 217, 222, 290.
Conversini (Giovanni), de Ravenne, 101.
Cornelius Gallus, 144.
Cornelius Nepos, 250.
Correggio (Giberto da), 270.
Correggio (les), 29.
Cotta (C. Aurelius), 194.
Crassus (L.), 195.
Cratippus, 194.
Crescenzi (P.), 398.
Croto, de Bergame, 183.
Cynthie, 145.

Damocritus, 240.
Dandolo (Andrea), 69.
Daniel (Arnaut), 412.
Danisolo, 66.
Dante, 9, 16, 27, 52, 64, 94, 105, 109-110, 112-113, 124, 162, 164, 179, 225, 325, 364, 383, 394, 419-421.
Darès, 250, 357.
Darius, 293.
Daudin (Jean), 414.
Decembrio (Angelo), 322.
Decembrio (Piercandido), 86, 159, 322, 348-349, 398-399.
Délie, 145.
Démétrius de Phalère, 200.
Démosthène, 176, 193, 287, 318-319.
Denys de Syracuse, 259.
Dictys, 151, 228, 235, 357.
Didius Julianus, 253.
Didon, 114, 425.
Dioclétien, 19, 430.
Diomède, 351.
Dionigio da Borgo S. Sepolcro, 38, 252.
Domitien, 244, 430.
Donat, 106-107, 120, 122, 131, 141, 299.
Dondi dell'Orologio, 117, 378, 431.
Drancès, 350.
Drusus l'ancien, 430.
Duns Scot, 13.

Éberhard de Béthune, 133.
Égisthe, 358.
Empédocle, 333.
Énée, 113-114.
Ennius, 155, 160, 297.
Épicure, 195, 197, 207.
Érasme, 20, 22, 90, 109, 298.
Eschine, 319.
Ésope, 175.
Étienne de Tournay, 96.
Euboilus, 242.
Euripide, 59, 291, 322, 347.
Eusèbe, 190, 252, 339.
Eustachius, 337.
Eustathe, évêque de Nicée, 337.
Eutrope, 204, 230, 236, 242, 244.

Fabius Maximus, Cunctator, 238, 241.
Faustine (les), 259, 266.
Fazio (Bart.), 90, 400.
Fazio degli Uberti, 264, 302.
Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, 400.
Ficin (Marsile), 15.
Filelfo. V. Philelphe.
Firmicus Maternus, 131, 278, 300.
Flamininus, 240.
Flisco (Georgius de), 399.
Flisco (Hybletus de), 398.
Florus, 125, 131, 203-204, 227-228, 244-245, 247, 260, 277-278.
Folquet de Marseille, 412.
Fregoso (Alfonso), 399.
Fregoso (Battista), 398-399.
Fregoso (Niccolò), 396, 399-400.
Fregoso, Campo Fregoso (Tommaso), 90, 397-399.
Frontin, 203, 242, 277-278, 294-296.
Fronton, 110.
Fulgence, 111, 169-171.
Fournival (Richard de), 143, 148, 180, 203.
Francesca, fille de P., 67.
Francesca da Rimini, 420.
Frédéric III, roi de Naples, 89.

Gautier de Châtillon, 418.
Gebellinus de...., 406.
Geminiani (Luca), 56.
Giotto, 25-26, 79.
Giovanni d'Andrea, 13, 155.
Giovanni da Campagnola, 100, 253.
Giovanni d'Incisa, 58.
Giovanni da Rapolano, 165.
Giraldus Cambrensis. V. Barri.
Giustiniani (Bern.), 218.
Giustiniani (Leon.), 83, 218.
Gonzaga (Guido), 414.
Gonzaga (Ludovico), 71, 250, 270.
Gordianus junior, 254, 262.
Grégoire de Nazianze (S.), 338.
Grégoire (S.), pape, 96-97, 279, 424.
Grégoire XI, 78, 180, 225, 270.
Guarienta, 379.

Guasco (Bartolomeo), 397.
Guarino de Vérone, 31, 322.
Guenièvre, 416-417.
Guéroud d'Abbeville, 181.
Guido delle Colonne, 250.
Guillaume de Lorris, 414.
Gulielmo da Cremona, 117.
Gulielmus de Caturco. V. Caturco.

Hadrien, 140, 253, 257-258.
Hannibal, 227, 238, 292, 364.
Hannon, 227, 238.
Hector, 350, 352, 359, 362.
Hécube, 350.
Hélène, 350, 362.
Héliogabale, 253, 259.
Héloyse, 411, 425.
Hemina (Cassius), 243.
Hercule, 250, 349, 366.
Herennius, 189, 192, 194.
Hérodote, 172, 272, 318-319.
Hésiode, 59, 294, 320, 322, 333.
Hipparque, 278.
Hirtius, 249.
Holkot (Robert), 424.
Homère, 66, 86-87, 100, 116, 131, 133, 153, 163, 168, 171, 197, 242, 250, 259, 299, 320-323, 333, 339-368.
Homerus Latinus, 321.
Horace, 46, 57, 73, 120, 125, 129, 131, 136, 142, 148-153, 251, 279, 320, 363, 425.
Hortensius, 187, 192, 195, 201, 209.
Hugo de Trimberg, 149.
Hugues de Saint-Victor, 96.
Hygin, 302.

Iphicrate, 287.
Iseut, 416-417.
Isidore de Séville, 35, 96, 132, 169, 236, 278, 304, 425.
Isocrate, 201.
Italicus, 321.
Italicus. V. Silius.

Jason, 159, 425.
Jean Chrysostome (S.), 339.
Jean XXII, 36, 270.
Jean le Bon, 49, 310, 415.
Jean de Hauteville, 413-414.
Jean de Meun, 145, 275, 413-414.
Jean de Montreuil, 281.
Jean de Neumarkt, 423.
Jean de Parme, 54, 128.
Jean de Ravenne. V. Malpaghini et Conversini.
Jean de Salisbury, 173, 179, 315, 414.
Jérôme (S.), 53, 106, 110, 114, 132, 140, 162, 186, 191, 225, 266, 304, 314, 316, 334, 339-340, 343, 358, 424, 428.
Jordanus, 128.
Josèphe, 43, 96, 125, 132, 252, 259, 278, 332, 334, 338, 397, 400, 424.
Julius Celsus. V. Celsus.
Justin, 132, 227, 236, 242, 245, 260, 277-278, 290, 293, 302, 398.
Juvénal, 129, 132, 153-154, 279, 287, 363.
Juvencus, 174.

Kempen (Louis de), dit Socrate, 405-407.

Lactance, 132, 151-152, 215, 304, 363.
Laelius, 195-196.
Lampridius, 252-253.
Lampugnano (Principavalo), 159.
Lancelot, 416-417.
Landino (Cristoforo), 116.
Landriani, 211.
Lapo. V. Castiglionchio.
Latini (Brunetto), 12, 16, 179.
Laure, 119, 375-377, 407-408, 411.
Lefèvre (Jean), 148.
Lesbie, 138.
Lomellino (Nap.), 399.
Longus (Mathieu), 59.
Loschi (Antonio), Luscus, 66, 307.
Louis XII, 89, 91.
Lovato de Padoue, 417, 419.
Luca della Penna. V. Penna.
Lucain, 129, 132, 151-152, 160-163, 191, 242, 244, 247, 259, 279, 287, 363.
Lucilius, 160, 198.
Lucrèce, 132, 134, 163, 369.
Luitprand, 301.
Lycurgue, 318.

Macrobe, 110, 125, 132, 134, 174, 201, 208-209, 236, 247, 278, 297-298, 304, 306, 320, 323, 331-334, 363, 430.
Magon, 27, 241.
Maharbal, 364.
Mainardo d'Accursio, 405-406.
Malatesta (Pandolfo), 52, 61, 377.
Malet (Gilles), 180.
Malpaghini (Giovanni), de Ravenne, 65, 100-101.
Malvezzi (Giacomo), 189.
Malvezzi (Gratiadei), 189.
Malvezzi (Pietro), 189.
Manetti (Gianozzo), 255, 325, 345, 427.

Manilius, 173.
Manilius (Sebastianus), 426.
Manlius Capitolinus (M.), 238.
Manlius Torquatus (T.), 243.
Manlius Torquatus (L.), 238, 240.
Marc (le roi), 417.
Marc-Aurèle, 265.
Marcellus (M.), 238.
Marius, 430.
Marsigli (Luigi), 65.
Martial, 173.
Martianus Capella, 155, 299, 329.
Martin, évêque de Braga, 312-313.
Martini (Simone), 25-26, 61, 119, 276, 376-377.
Massinissa, 241.
Maximinus, 254.
Médée, 425.
Mélius, 238.
Ménandre, 158.
Meun (Jean de). V. Jean.
Michel d'Ephèse, 337-338.
Minos, 349.
Moïse, 257, 363.
Monet (Raymond), 45.
Montefeltro (Guido de), 236.
Montserrat (Cosme de), 294.
Morandi (Neri), 50.

Naevius, 155, 157.
Nelli (Francesco), 49, 52-54, 57, 97, 103, 154, 156, 164-167, 184, 271, 405, 427.
Néron, 72, 310-311, 314.
Nestor, 353, 358, 363.
Niccoli (Niccolò), 20, 78, 84, 307-308.
Niccolò di Montefalcone, 267.
Nicolas V, 294.
Nigidius Figulus, 194.
Noellet (Guillaume de), 78.
Nonius Marcellus, 298, 304.
Noves (Salvet de), 87.
Numerianus, 254.

Očko (Jean), 59, 423.
Octavianus, 212-213.
Oresme (Nicole), 59.
Origène, 367.
Orose (Paul), 230, 242, 247, 252, 266, 278, 398.
Ovide, 120, 125, 132, 141, 143, 145-149, 151, 168, 201, 230, 236, 334, 364.

Pacini (Piero), 426.
Pacuvius, 160.
Paganino da Milano, 405.
Palladius, 47, 294-298.
Panactius, 321.
Panormita (Antonio Beccadelli, dit), 90, 397, 400.
Paolo Perugino, 40, 322, 337.
Pastrengo (Gulielmo da), 47, 54, 138, 173.
Patrocle, 351, 352.
Paul (S.), 122, 313, 315.
Paulin de Nole (S.), 171, 175.
Paulinus, 175.
Pazzi (Cosmo de'), 150.
Penna (Luca della), 181, 216, 283.
Périandre, 172.
Périclès, 242.
Perse, 153-154.
Pertinax, 253, 261.
Perugino. V. Paolo Perugino.
Petracco (ser), 35, 182.
Petrarca (Gerardo), 58, 60, 257.
Petrarca (Giovanni), 68, 101, 166, 259, 405-406.
Petreius (Ant.), 150.
Phaedrus, 175.
Phidias, 263-264.
Philelphe, 22, 218, 327, 399.
Philémon, 297.
Philippe, roi de Macédoine, 193, 242, 417.
Philippe VI, 38, 416.
Philippe de Cabassoles. V. Cabassoles.
Philippe de Mézières, 59.
Philippe de Vitri, 59, 407.
Pic de la Mirandole, 15.
Piccolomini (Enea-Silvio), 27.
Pierre Damien (S.), 55.
Pierre d'Auvergne, 412.
Pilate (Léon), 59, 87, 263, 339-350, 352-353.
Pindarus Thebanus, 321.
Pisanello, 265.
Piso (M. Pupius), 195.
Pizolpasso (Fr.), 398.
Platon, 15, 43, 116, 130, 176, 197, 199, 294, 296, 318, 321-324, 327-336, 343, 367.
Plaute, 132, 154-158, 398.
Pline l'ancien, 47, 63, 110, 132, 138, 140, 151, 176, 193, 201, 208-209, 242, 244, 246-247, 259, 268-280, 287, 290, 297, 307, 334, 395, 397, 400, 428.
Pline le jeune, 110, 193.
Plotin, 331, 334.
Plutarque, 314, 398.
Podocatharus (Ludovicus), 150.
Poggio Bracciolini, 20, 22, 84, 154, 281.
Politien (Ange), 22, 92.
Pollion (Asinius), 123, 211.
Polyclète, 277.

Pompée, 161, 162, 208, 213, 292, 428.
Pomponius Mela, 126, 130, 132, 242, 276, 301.
Porphyre, 334, 337.
Prati (Pietro de'), 406.
Praxitèle, 263-264.
Priam, 350.
Priscien, 243, 298-299, 304, 403.
Probus, 262.
Properce, 75-77, 106, 132, 141-145, 150.
Prosper (S.), 175.
Protogène, 274.
Prudence, 169-170, 174-175.
Ptolémée, 260, 300, 337.
Publilius Syrus, 174, 312.
Pylade, 367.
Pythagore, 197, 319, 331, 334-335.

Quinte-Curce, 277, 290, 398.
Quintilien, 47, 132, 209-210, 243, 276-277, 281-290, 309, 333, 364.

Raimondi (Cosimo), 211.
Rainzeville (Pierre de), 59.
Rambaldi. V. Benvenuto da Imola.
Remi d'Auxerre, 91.
Richard de Bury. V. Bury.
Richard de Fournival. V. Fournival.
Richard de Saint-Victor, 96.
Ridolfi (Lorenzo), 150.
Rienzi, 20, 46, 150, 183, 225, 395.
Robert d'Anjou, roi de Naples, 40, 109, 114, 128, 225, 322, 415.
Roscius, 208-209.
Rudel (Jaufré), 412.

Sacca (Gianluigi), 158.
Sacramor de Pommiers, 59, 423.
Salluste, 110, 188, 191, 246-247, 250, 258, 307, 318, 428.
Salutati (Coluccio), 21, 64-65, 75-78, 85-86, 109, 139, 141-142, 145, 164, 176-177, 183, 206-209, 215, 251, 270, 281, 298, 307, 311, 402, 427.
Sanuto (Marino), 128.
Scipion, premier Africain, 130, 160, 195-197, 226-227, 238, 240-241, 243, 260, 408.
Secco Polentone, 106.
Sedulius, 174.
Sénèque, 98, 111, 132-133, 146, 151-152, 174, 201, 237, 244-247, 251, 277-278, 282, 287, 290, 292, 297-298, 307-317, 332, 334, 364, 398, 408.
Sénèque le rhéteur, 283, 310, 319.
Septimius (L.), 228.
Septime Sévère, 253, 264, 430.
Serico (Lomb. a). V. Seta.
Servius, 35, 106-107, 119, 122, 125-126, 129, 142, 151, 158, 168, 302, 304, 357, 364.
Seta (Lombardo della), 73, 76-77, 79, 82, 262, 314, 339, 381-383, 388, 392, 402.
Sette (Guido), 44, 64, 387, 423.
Sfondratis (Petrus de), 165.
Sibylle Érythrée, 170.
Sidoine Apollinaire, 175, 204, 266.
Sigeros (Nicolas), 59, 323, 325-326.
Silius Italicus, 159.
Silvanus, 288.
Socrate, 273, 296.
Socrate, ami de Pétrarque. V. Kempen (Louis de).
Solin, 132, 151, 230, 236, 259, 301-302, 304.
Solon, 318-319, 333.
Sophocle, 277, 319, 347.
Sophonisbe, 241.
Sophron, 287, 332.
Soranzo (Raimondo), 36, 182, 216, 222, 233-234, 428.
Spartien, 132, 140, 253, 259.
Squarzafico (Girol.), 82, 317.
Stace, 120, 122, 125, 132, 162-165, 364.
Statius Ursulus, 162-164.
Stella (Bellaudus de), 87.
Stella (Giov.), 398.
Stephanio, 332.
Strada (Zanobi da), 41, 52, 74, 355.
Strozzi (Palla), 353.
Stupeus, 413.
Suétone, 125, 132, 160, 203-204, 211, 221, 243-244, 247, 249, 256, 259, 266, 268, 278, 287, 314, 398.
Sulpicius Gallus, 277.
Sulpicius Severus, 252.
Superantius, Superanus. V. Soranzo.
Sylla, 261.
Symmaque, 110, 171.
Syphax, 263, 299.
Syrophanes, 171.

Tacite, 258, 266-267, 295.
Talleyrand, 46.
Tedaldo della Casa, 77-78, 210, 401-404.
Télémaque, 260.
Térence, 132, 151, 104-159, 201, 244, 259, 297, 398.
Terentia, 191.
Tertullien, 266.
Théodose, 171, 279.
Théophraste, 272, 280.
Thersite, 350.

Thomas de Galles, 424.
Thucydide, 318-319.
Tibère, 259, 430.
Tibulle, 141, 143-145.
Tirésias, 349.
Tite-Live, 36, 48, 90, 132, 201, 224-245, 258, 269, 277-278, 287, 318, 364, 397-400, 416-417, 428.
Titus, 272, 339.
Torquatus (L. Manlius), 195.
Torre (Friderichino della), 392.
Toscanella (Giov.), 397.
Trajan, 314.
Trebellius Pollio, 133, 254.
Treveth (Nicolas), 225, 231, 424.
Tristan, 416-417.
Trogue-Pompée, 258.

Uguccione de Pise, 133, 243, 279, 256.
Ulysse, 351-352.
Urbain V, 180, 225.

Valère-Maxime, 133, 160, 193, 208, 211, 236-237, 243, 247, 250-252, 277-278, 287, 297, 332, 398.
Valérien, 293.
Valerius (J.), 417.
Valerius Antias, 227.
Valerius Flaccus, 159.
Valla (Laurent), 90, 269, 313, 400.
Vaqueiras (Raimbaut de), 412.
Varron, 133, 183, 194, 201, 215, 222, 243, 278, 295, 304, 318.
Varron, consul, 238.
Verrès, 209.
Végèce, 133, 294-296.
Velleius (C.), 194, 197.
Velleius Paterculus, 250.
Vergerio (Pier-Paolo), 352, 383.
Verme (Luchino del), 295.
Verus (L.), 262.
Vespasien, 265, 269, 272, 339.
Vibius Sequester, 126, 133, 302.
Victorin de Feltre, 31.
Victorinus, 206-207, 287.
Vigintimiliis (Ant. de), 400.
Villani (Filippo), 164.
Villani (Giovanni), 225.
Villani (Matteo), 74.
Vincent de Beauvais, 10, 179.
Virgile, 34, 105-135, 140, 163, 199, 201, 236, 243, 259, 279, 287, 294, 320, 333-334, 350, 359-360, 364, 389, 398, 425-428.
Virgilio (Giovanni di), 124, 424.
Visconti (Filippo-Maria), 322, 399.
Visconti (Galeazzo II), 52, 68, 86, 288.
Visconti (Giangaleazzo), 85-86.
Visconti (Gianmaria), 86, 121.
Visconti (Giovanni), 86.
Visconti (Luchino), 386, 391.
Visconti (Violante), 348.
Visconti (les), 29, 165, 202-203, 270.
Vitruve, 133, 299.
Vopiscus, 254.
Vulcatius Gallicanus, 253.

Xénophon, 131, 215, 404.

Zaccaria da Feltro, 150.
Zamorei (Gabrio de), 430.
Zanobi da Strada. V. Strada.
Zeuxis, 278.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

PLANCHE I

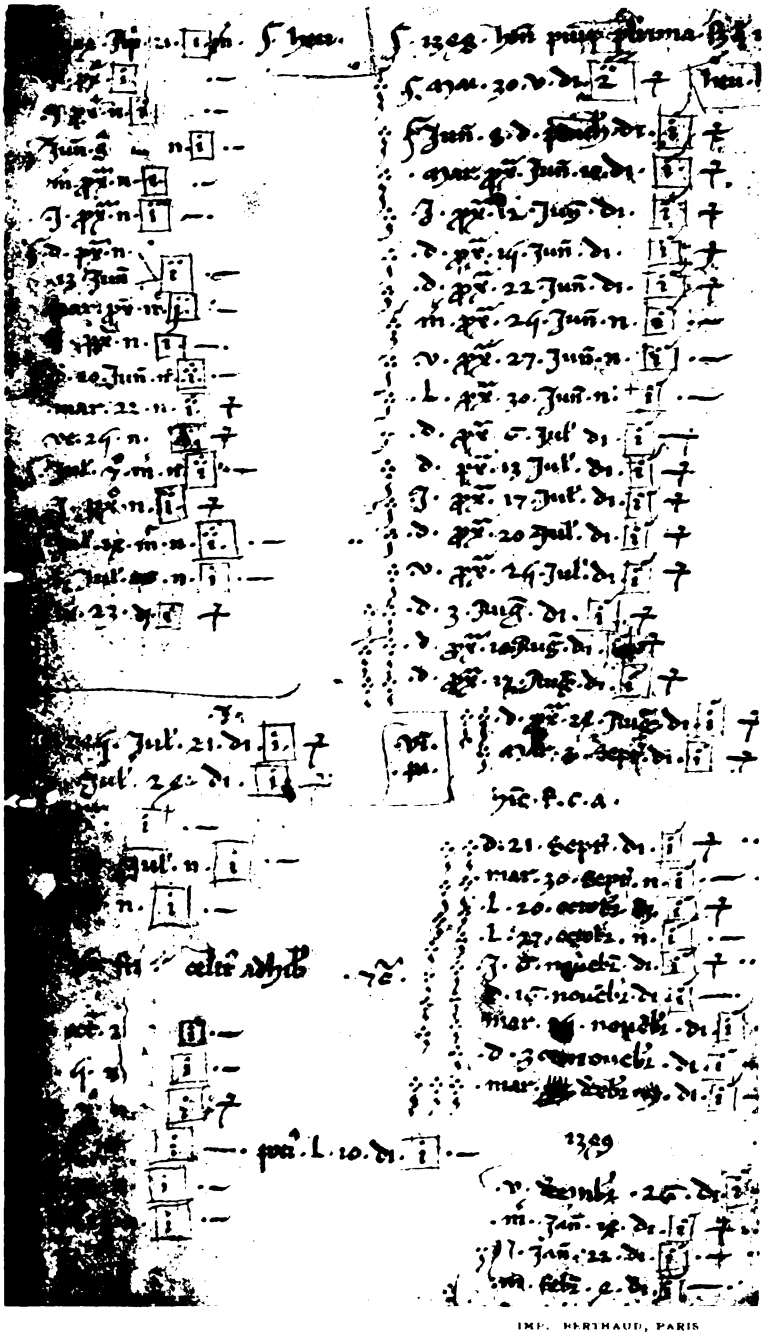

IMP. BERTHAUD, PARIS

MÉMORIAL DE PÉTRARQUE (1344-1349)

Par. lat. 2923. Fol. 178'.

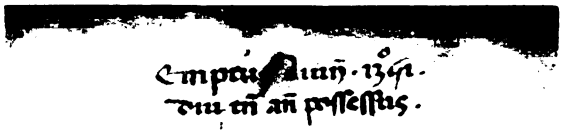

NOTE D'ACQUISITION DU TITE-LIVE
Par. lat 5690. Fol. 367.

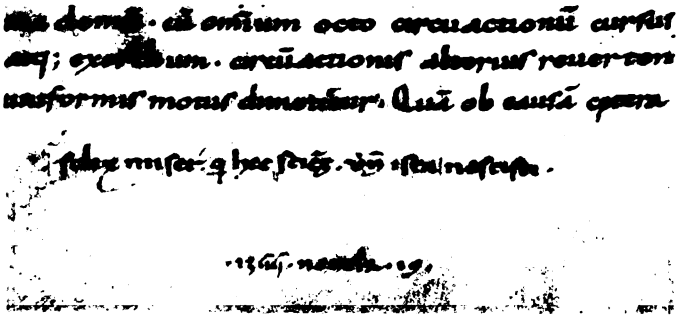

NOTE DATÉE SUR LA TRADUCTION DU TIMÉE
Par. lat 6280. Fol. 7.

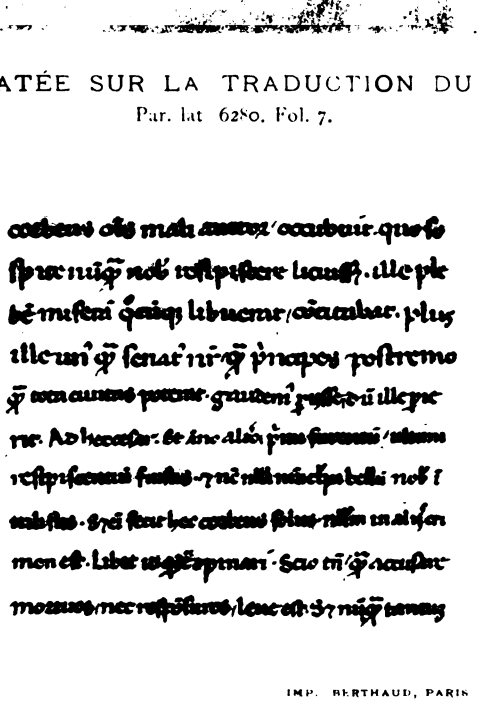

IMP. BERTHAUD, PARIS

MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE LA VIE DE CÉSAR
(CHANGEMENT DE PLUME)
Par. lat. 5784. Fol. 44'.

In vnovecima autem uenerit ad oliphum
et huic postea ibo iouis ad ferream domum.
et ipsum rogabo · et ipsum flectere puto.
Sic uere clamauit · recessit · huc diuisit ibi
iratum p animum propter bene cuncta mulierem.

Diuina sorpugnabile. ipsum inflectibilis fuit uel diuinaque pauorum.

i. ornaci. et stup nihil formi fuit eius insignem.

Troia asseruit quod optimus Achilles astrologus fuisset. a chirone nutritus suo educatus. sic alia multa. Dixit ita die xviii septembris. Luna exiens abu lost umbre imoduli fuerit die kalendarum octobris signis celestibus pro uidisse. ex quo multa gaudia pacierent secundum stellas grauis hostium stulo. Dixit hic quinti. ut q uidere est aut propter suum illo an nilis egere. demum ut fundatur euasse. dixit p diuidentum die indi cuntur at supiter prisius dicit apud ethiopes. nec eorum in fictum e. cui apole ethiopes fuit. volunt at hanum de humore numinum sidibus ut macrobi. ait. L. commentio. i. sexti. ita. p. Q. a hesiodus i. supra fu isse hesiodus libri fuisse significant dii fuerunt nomen. et innomen sol et ethiopibus qbus maximum imbres fuit. At q p. ebri ad occasum uer dixit uis sui. uel naturae cursus e firmantes. uel p. prudentiam restituen seremus dum dicunt uidere abstinent. qui n supiter nec corrusat nulum. nec dicunt plure. ne. q reduxerit diuinum. qui abpestuac, ornat.

Ernuit hic modicat leo nil. qt imo. nil. die. ut numer duodenarii obstet.

Quo ci. n estet placet nob. oci. puit indige igne. n pma nere ullo modo posse. n alat. Ut at sole luna reliqua astra. aqs. alia dulcibus alia amarus eisq cum deaurat astre. cur sol se retinet. n lagi. pgrediat. sed ut ali or te usq brumali. ne lagi discedat. nolu ce. d. n. de. q. estuno.

IMP. BERTHAUD, PARIS

PÉTRARQUE

ET L'HUMANISME

THÈSE PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

PIERRE DE NOLHAC

Ancien membre de l'École française de Rome,
Maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études.

(AVEC UN PORTRAIT ET TROIS PLANCHES DE FAC-SIMILÉS)

PARIS
ÉMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67
EN FACE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1892

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00576 0379

rept rcd 9/15/84